HAL
open science

Perspective herméneutique de la ”communicaton pour le développement”: une analyse des stratégies communicationnelles du programme national de vulgarisation et de recherche agricoles dans l'ouest Cameroun

Hubert Etienne Momo

To cite this version:

Hubert Etienne Momo. Perspective herméneutique de la ”communicaton pour le développement”: une analyse des stratégies communicationnelles du programme national de vulgarisation et de recherche agricoles dans l'ouest Cameroun. Sciences de l'information et de la communication. Université de Grenoble, 2011. Français. NNT: 2011GRENL031. tel-01681267v2

HAL Id: tel-01681267

https://theses.hal.science/tel-01681267v2

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Sciences de l'information et de la communication**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par **Hubert Etienne MOMO**

Thèse dirigée par **M. Bertrand CABEDOCHE**

préparée au sein du **GRESEC**
dans l'École doctorale **Langues, littératures et sciences humaines**

Perspective herméneutique de la "communication pour le développement" : une analyse des stratégies communicationnelles du *Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles* dans l'Ouest Cameroun

Thèse soutenue publiquement le **14 décembre 2011**,
devant le jury composé de :

M. Bertrand CABEDOCHE
Professeur, Université Stendhal Grenoble 3, Directeur de thèse
M. Mihaï COMAN
Professeur, Université de Bucarest, Président
M. Alain KIYINDOU
Professeur, Université Montesquieu Bordeaux 3, Rapporteur
M. Patrick BADILLO
Professeur, Université Stendhal Grenoble 3, Rapporteur
M. Misse MISSE
Professeur, Université de Douala (Cameroun), Examinateur

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE
Université Stendhal Grenoble 3
École doctorale N°50 – Langues, Littératures et Sciences humaines
GRESEC – Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication

Perspective herméneutique de la « communication pour le développement » : une analyse des stratégies communicationnelles du *Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles* dans l'Ouest Cameroun.

Sous la direction de M. Bertrand CABEDOCHE
Professeur, Université Stendhal Grenoble 3

THÈSE
Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE
Spécialité Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée et soutenue publiquement par
Hubert Etienne MOMO
Le 14 décembre 2011

Volume I

JURY

M. Patrick BADILLO, Professeur, Université Stendhal Grenoble 3, Rapporteur
M. Bertrand CABEDOCHE, Professeur, Université Stendhal Grenoble 3
M. Mihaï COMAN, Professeur, Université de Bucarest, Roumanie
M. Alain KIYINDOU, Professeur, Université Montesquieu Bordeaux 3, Rapporteur
M. Misse MISSE, Professeur, Université de Douala, Cameroun

DÉDICACE

Je dédie ce travail à mes parents. Ces pages sont pour eux un hommage en acte au rôle qu'ils ont joué dans la valorisation des identités culturelles.

À Françoise Duflos, couronnement d'une aventure.
À Mgr Pierre Pican, pour la sérénité d'esprit indispensable à toute recherche.
À Georgette Moyum pour le supplément d'âme et les échanges indivisiblement critiques et constructifs.
À tous mes frères et sœurs pour qui je compte tant et qui m'ont toujours soutenu.

REMERCIEMENTS

Ce travail est une œuvre d'endurance qui s'est faite, défaite et refaite avec le temps et grâce au soutien multidimensionnel de nombreuses personnes qui, à de titres divers, directement ou indirectement se sont généreusement impliquées pour que cette recherche soit menée à bout.

Que tous ceux et celles qui ont mis à contribution leur temps, leurs savoirs et ceux qui m'ont témoigné de leur amitié et de leur affection nécessaires à la réalisation de ce travail de longue durée se sentent remerciés.
Un merci infini à mon directeur de thèse, M. Bertrand CABEDOCHE, pour l'encadrement indéfectible et rassurant qui a favorisé le déploiement progressif de ma recherche et pour l'extrême minutie avec laquelle il a suivi le travail.
Merci à tous ceux qui ont lu de façon fragmentaire ce travail dans ses versions intermédiaires et qui, par leurs remarques, m'ont obligé à un travail de clarification et de d'épuration. Je pense à Sœur Dominique, Michelle Faucon, Annick Duchêne. Merci infiniment à Guy Deschamps, pour une vigilance de centurion avec laquelle, dans des délais souvent courts, a lu et relu la totalité de ce travail. Merci à Céline Lehoux pour sa collaboration dans les traductions en Anglais.

Une bonne partie de cette recherche prenante s'est réalisée parallèlement à mes activités pastorales. Dans ces circonstances, rien ne peut remplacer la présence des collaborateurs dynamiques et efficaces qui, sans remuer ciel et terre ont su toujours pallier mes absences et défaillances. Avec toute la générosité de leur âme, et avec une attention soutenue ils ont été là pour me libérer des soucis pratiques et des préoccupations matérielles handicapants pour la recherche. Je pense à M. et Mme Duchêne, M. et Mme Rabache, M. et Mme Burel, M et Mme Picard.
Qu'ils se sentent remerciés.

RÉSUMÉ

Perspective herméneutique de la « communication pour le développement » une analyse des stratégies communicationnelles du *Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles* dans l'Ouest Cameroun.

Depuis la fin de la deuxième guerre, l'idéologie du développement a progressivement imposé sa lecture essentialiste et évolutionniste du monde. Malgré les échecs et les déceptions qui ont mis en exergue le caractère non heuristique de la conception unilinéaire des sociétés, la notion n'a pas complètement perdu de sa force mobilisatrice. À travers des inventions et des branchements divers et constants, elle a survécu à la critique par le ré-enchantement de la notion et ses variations thématiques. En effet, au détour des années 80, pour asseoir davantage sa légitimité, le débat autour du développement, non seulement a embrassé les questions environnementales mais s'est fragmenté, en se déclinant autour de plusieurs thèmes et sous-thèmes tels que la lutte contre la pauvreté, l'alphabétisation, le désendettement, la lutte contre le sida… Dans les pays africains, notamment au Cameroun, cette recomposition féconde de la notion a trouvé, dans les enjeux de l'agriculture, un cadre idéal d'articulation et d'expression. Dans la même logique évolutive, la communication, indissociablement liée au développement, a connu des modélisations successives, recadrant progressivement ses dispositifs et ses stratégies, pour susciter et accompagner les changements sociaux. C'est ce qui explique l'avènement d'une communication participative, motivée par une prise en compte de l'altérité et l'assomption des identités culturelles.

À partir d'une expérience de la vulgarisation agricole, tributaire de l'inventivité thématique du développement, cette recherche examine la complexité de la dynamique participative avec ses enjeux identitaires. En se fondant sur la stratégie des acteurs, ce travail met en lumière la dimension structurante des identités culturelles consécutive à une démarche praxéologique où la communication s'inscrit dans une aventure herméneutique sous-tendue par une logique d'archéologie existentielle. Par le fait même, la communication adopte une nouvelle posture épistémologique en devenant « lieu » stratégique d'interprétation du vécu et de transgression de la doxa du développement.

MOTS CLÉS : développement ; communication participative ; identité culturelle ; herméneutique ; vulgarisation.

SUMMARY

Perspective hermeneutic of the "communication for development".An analysis of the communication strategies in the *National Program of Agricultural Vulgarisation and Research* in West Cameroun.

Since the end of the Second World War, the ideology of development has progressively imposed an essentialist and evolutionalist interpretation of the world. In spite of breakdowns and disappointments which have brought out a non-heuristic nature of the unilinear conception of societies, this notion has not totally lost some of its stirring strength. Through decades of inventions and various and continuous connections, it has survived criticism by the re-enchantment of the notion of its thematic variations. Indeed, in the early 1980's, in order to better establish its legitimacy, debate around development / growth has not only embraced environmental questions but has also fragmented, coming into a variety of themes and sub-themes such as the fight against poverty and AIDS, elimination of illiteracy, debt reducing, and so on. In African countries, in Cameroun precisely, this fruitful recomposition of the notion has found a perfect frame for structure and expression in the agricultural stakes. In the same evolutionary dynamic, communication, inextricably linked to development, has known successive modeling, progressively refocusing its devices and strategies to arouse and support social changes. That explains the advent of participative communication, helped by the notion of otherness and the assumption of cultural identities.

From an agricultural popular experiment dependent on thematic inventiveness of development, this research considers the complexity of participative dynamics with its issues about identity. Based on the strategy used by active protagonists, this work highlights the structuring dimension of cultural identities resulting of a praxeological approach, in which communication is part of a logic of an underlying hermeneutic adventure, being part of a logics of existential archaeology. For this very reason, communication adopts a new epistemological point of view, becoming the strategic "place" of interpretation of actual experience and of transgression of the doxa of development.

KEY WORDS : development ; vulgarisation, participative communication ; cultural identities; hermeneutic ;

SOMMAIRE

Introduction générale.....

PREMIÈRE PARTIE
« Le développement » : naissance et maturation progressive d'une nouvelle structure paradigmatique..... **27**
Introduction 28
CHAPITRE 1
La genèse et les éléments fondateurs du « développement » **29**
Section 1 : une référence complexe..... *29*
Section 2 : de l'idéalisation à l'idéologie *53*
CHAPITRE 2
Le développement durable ou la prégnance d'un paradigme **83**
Section 1 : la trajectoire et les repères théoriques du développement durable..... *84*
Section 2 : l'institutionnalisation d'une problématique..... *123*
CHAPITRE 3
Communication et problématiques du développement..... **149**
Section 1 : information–communication et étiologie du développement *150*
Section 2 : médias, tic et développement *181*

DEUXIÈME PARTIE
Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles comme ressort du développement et cadre de la communication en situation **221**
Introduction 222
CHAPITRE 4
Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles et les problématiques du développement : fondement d'une articulation et positionnement des acteurs **223**
Section 1 : l'agriculture et la lutte contre la pauvreté au cameroun..... *224*
Section 2 : le PNVRA déploiement et expression des spécificités..... *254*
CHAPITRE 5
La vulgarisation agricole et la communication dans le PNVRA : réexamen des problématiques et questionnement des enjeux **283**
Section 1 : la théorisation et la conceptualisation de la vulgarisation *283*
Section 2 : mise en scène de la communication dans la vulgarisation agricole du PNVRA *303*
CHAPITRE 6
Identités culturelles et altérité à l'épreuve de la communication du PNVRA : questionnement des enjeux et exigences d'un repositionement..... **333**
Section 1 : de la représentation à l'exérimentation : les contours d'une communication située..... *334*
Section 2 : pour un dépassement de perspectives : requis et défis de la prise en compte de l'autre dans la communication pour le changement *363*

Conclusion générale **390**
Bibliographie..... **401**
Annexes **442**

PERSPECTIVE HERMÉNEUTIQUE DE LA « COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT » :
UNE ANALYSE DES STRATÉGIES COMMUNICATIONNELLES DU *PROGRAMME NATIONAL DE VULGARISATION ET DE RECHERCHE AGRICOLES* DANS L'OUEST CAMEROUN.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Parler de la communication pour le développement, c'est envisager, *ipso facto*, l'investissement d'un champ de recherche complexe dans la mesure où les deux termes mobilisés sont polysémiques et dynamiques. En soixante ans, les contingences socio-temporelles ont suscité réajustement et renouvellement conceptuel du développement. Entre modernisation, dépendance, développement assisté et développement durable, le postulat volontariste est certes resté, mais les approches ont connu dans leur théorisation plusieurs variations. La communication elle-même n'est pas restée figée dans une démarche univoque, elle est passée, elle aussi, par plusieurs philosophies et techniques en mutation : communication de masse, verticale, participative, nouvelles technologies de la communication. Il est donc difficile d'engager validement une activité discursive sur ces deux termes pris à part sans un référencement préalable.

L'association des deux annonce un foisonnement de problématiques en perpétuelle recomposition dans la mesure où l'évolution de la communication pour le développement est étroitement liée aux conceptions successives du développement. En effet, comme le souligne Armand Mattelart, « *lorsqu'au sortir de la seconde guerre mondiale, la guerre a été déclarée au"sous-développement", le vecteur médiatique s'y est trouvé tout naturellement embrigadé comme panacée au service des stratégies dudit rattrapage.* »[1]. La communication pour le développement s'inscrit ainsi dans une démarche dynamique chargée d'une histoire de plusieurs décennies riche en rebondissements et marquée par de multiples reconfigurations.

En effet, plus de cinquante années d'espérances, de tentatives avortées et même de déceptions ont donné l'opportunité d'évaluer l'élan positiviste qui anime de façon significative une conception du développement depuis les lendemains de la deuxième guerre mondiale. Nous précisons déjà à ce stade que la loi des trois états d'Auguste Comte a informé de façon particulière la compréhension de l'histoire de l'humanité. La loi comtienne des « trois états » indique en effet que les sociétés humaines sont passées de « l'âge religieux » à « l'état métaphysique » pour aboutir à « l'âge positif ».

[1] MATTELART, Armand, « Préface » dans MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain (s/dir.) *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, dans *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] http ://www.ugrenoble3.fr/les_enjeux/, consulté le 8 juin 2009, p.4.

Cette succession concerne aussi bien l'intelligence individuelle que l'intelligence collective[2]. C'est au nom de ces états successifs que la pensée d'Auguste Comte est souvent associée à la question du progrès de l'humanité.

Ces lenteurs et frustrations que nous prendrons le temps de sonder ultérieurement ont généré des positionnements théoriques divers et des modifications sémantiques. Progressivement, l'expression « communication pour le changement social » s'est invitée au débat, supplantant la communication pour le développement chargée d'une connotation évolutionniste.

Les ténors de ce courant de pensée sont partisans d'un développement alternatif dont l'avènement est conditionné par le respect de fondamentaux existentiels spécifiques[3]. Cette perception est tributaire d'une tradition de la pensée qui trouve racine notamment dans les travaux de Ignacy Sachs avec son concept d'*éco-développement*[4] qui reste une des premières initiatives tournées vers la réconciliation du développement et la préservation de l'environnement. La conférence de Stockholm en 1972 sur l'environnement humain a fourni une base théorique nécessaire dans l'envisagement d'un « autre développement ». Le premier Sommet de la terre en 1992, à Rio de Janeiro, avec pour cadre théorique le rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) en 1991, ne constitue finalement qu'un des points saillants d'une pensée en lente maturation.

Dans le même temps s'est formé un front de refus regroupant ceux qui sont allergiques au seul terme développement[5] perçu comme une véritable imposture dont il faut se débarrasser. Ceux-ci lèvent contre le développement une sentence sans appel à cause de sa rationalité hégémonique et aveuglante qui frise, comme le souligne Gilbert Rist, le fondamentalisme religieux[6].

---

[2] COMTE, Auguste, *Cours de philosophie positiviste*, Tome 1, Paris : L'Harmattan, p.32-34.
[3] Nous pouvons citer entre autres Anne Marie Laulan, Misse Misse, Alain Kiyindou.
[4] Lire à ce sujet SACHS, Ignacy, *Stratégies de l'éco-développemen*t, Paris : Éditions ouvrières, 1980.
[5] À ce camp appartiennent Gilbert Rist, Serge Latouche, François Partant, Shiva Kothari, Rahnema Alvares.
[6] RIST, Gilbert, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale,* Paris : Presses de Sciences Po, 2001 (1996), p.40.

La divergence de ces tendances[7] atteste au moins que les problématiques du développement reposent sur une dynamique de construction permanente : construction pratique et même épistémologique. En fait, ce qui se joue dans le développement n'est autre que la construction d'un ordre humain et social qui entend donner un sens à la trajectoire existentielle de l'homme saisie dans ses multiples dimensions. C'est cette plasticité du développement qui fait de lui un champ de savoir ouvert à une construction transdisciplinaire où s'ouvrent de nouvelles pistes d'investigation pour toutes les démarches scientifiques.

En réalité, le développement est devenu un objet autour duquel se mobilise et se cristallise l'espace public, notamment avec les questions du développement durable qui suscitent des inventions discursives et des confrontations diverses. Ce nouvel espace correspond bien aux Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) qui ne constituent pas seules leur objet de recherche. Elles le saisissent déjà constitué par le processus de leur circularité dans la société en essayant de comprendre leur intelligibilité et leur mécanisme de construction. C'est pourquoi les débats sur les questions du développement retrouvent un regain renouvelé dans SIC[8].

Dans les travaux de la plupart des chercheurs en SIC, c'est la thèse d'un « autre développement » qui est fortement affirmée quand ils traitent de ces problématiques liées au développement[9].

---

[7] Nous sommes conscients que cette catégorisation est schématique, non exhaustive et même réductrice car elle ne rend pas compte de la diversité et des postures nuancées au sujet du développement. Dans une certaine mesure, nous partageons d'ailleurs l'analyse de Gilbert Rist qui classe les partisans du développement alternatif dans le front du refus. À ce sujet, lire RIST, Gilbert, « Le développement, la croissance : *Une illusion sans avenir* » dans *Courrier de la planète* n°74, automne 2005, p.22-27. Nous nous empressons à ce stade de souligner cette complexité qui justifie l'ambiguïté de l'objet du développement. Ce n'est donc que de façon provisoire que nous maintenons cette grille de classification.

[8] Plusieurs manifestations académiques témoignent de cet intérêt. Nous pensons au colloque international de Tunis des 7 et 8 avril 2005 sur *Penser la société de l'information* ; la même année à Douala au Cameroun, du 26 au 30 avril s'est tenu un autre colloque portant sur *60 ans de communication pour le développement : Politiques, approches, acteurs, stratégies, pratiques, bilan et perspectives.* Cinq ans après, les 27-28-29 janvier 2010 à l'ICM (Echirolles) un colloque international a été organisé à l'initiative conjointe du Département de communication de l'Université de Douala et du Gresec (Université Stendhal Grenoble 3) sur le thème : *Communication et changement social en Afrique.*

[9] Lire BARBERO, Jesús Martín, « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN, Anne-Marie, SOTELO (de), Carmen Rico, (s/dir.) ; *Place et rôle de la communication dans le développement*, Canada : Presses de l'Université du Québec, *2006,* p *128-139 ;* LAULAN, Anne-Marie « À nouveaux concepts, autres modes de communication » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN, Anne-Marie, SOTELO (de), Carmen Rico, (s/dir.) op.cit., p.142-159 ; KIYINDOU, Alain, *Les pays en développement face à la société de l'information,* Paris *:* L'Harmattan, 2009.

Cette orientation participe d'un contexte de déplacement de perspectives marqué par la démocratisation des politiques de communication qui met fin à la partition entre ceux qui savent et ceux qui sont supposés savoir, qui a légitimé l'élan du développement comme transmission du savoir. Ces travaux ne prêchent pas d'abord l'abandon d'un paradigme du développement qui semble avoir perdu son pouvoir explicatif, mais s'attellent de plus en plus à éviter le piège du fétichisme discursif qui fait croire que l'effet d'énonciation se substitue à l'action elle-même, considérée comme réalisée parce que énoncée.

Dans cette logique, Anne-Marie Laulan[10], privilégie davantage la piste d'une « communication inclusive ». Il s'agit d'un processus de communication participative qui considère le sujet de l'instance de réception comme un sujet social enserré dans un tissu à la fois social, culturel, économique et même psychologique. À ce titre, la communication ne repose plus sur un ensemble de recettes préalablement établies qu'il faut appliquer partout et en tout temps, mais devient le fruit d'un travail concerté qui assume les différences et les complexités. Cette conception atteste à sa manière que les performances des processus de communication ne dépendent pas d'abord de la puissance technologique déployée mais s'expliquent davantage par leur adéquation au modèle de développement et à la proximité des contenus diffusés. La participation des populations est ainsi décisionnelle. Ces dernières sont associées au processus dès l'étape des définitions des problèmes de développement. C'est cette volonté d'implication des populations qui explique la mobilisation de la construction identitaire dans les problématiques de la communication pour le développement. Une préoccupation portée par Jesús Martín Barbero[11] et l'école Sud-américaine et Misse Misse[12]. Nous pouvons aussi faire référence à Bertrand Cabedoche, qui dans ses travaux aborde de façon récurrente les enjeux de la diversité culturelle qui constitue un aspect éclairant dans les questions de la communication pour le développement[13].

---

[10] LAULAN, Anne-Marie « À nouveaux concepts, autres modes de communication »loc. cit., p.144.

[11] BARBERO, Jesús Martín, « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » loc.cit., P.128-139.

[12] MISSE, Misse « Les apories de la communication sociale pour le développement » Actes du Colloque international « 60 ans de communication pour le développement » Douala, avril 2005, p.116-125.

[13] Lire à ce sujet CABEDOCHE, Bertrand, « La construction de l'étrangéité dans le discours d'information médiatique : pour une nouvelle problématisation », dans LARDELLIER, Pascal, *Des cultures et des hommes. Clés anthropologiques pour la mondialisation*, Paris : L'Harmattan, septembre 2005, p.113-134 ; « *Confondre les représentations stéréotypées de l'Afrique dans les médias transnationaux ? Une démarche épistémologiquement problématique* », Colloque «Globalisation, Communication et Cultures», Centre des Nations-Unies. Intervention au sein de la délégation des Nations-Unies à Brazzaville, le 17 Avril 2007.

Ces auteurs s'insurgent contre le déni de la spécificité qui débouche sur une dépossession de l'autre et la destruction de sa culture. À leur manière, ils se désolidarisent du caractère parfois simplificateur de la thèse de l'impérialisme culturel.

Ces analystes de la construction identitaire perçoivent la culture plutôt comme un espace stratégique de compression de tension, un cadre de négociation et d'interaction avec la globalisation exigeant au bout du compte une autre idée du développement qui considère les différents modes et rythmes d'insertion des populations et de leurs cultures dans la modernité. Dans cette dynamique, la communication est une norme de comportement destinée à assurer la reproduction du groupe. Cet intérêt pour la culture de l'autre est une véritable avancée dans la mesure où il reconnaît d'une part, de façon tacite, que les facteurs économiques ne donnent pas une lecture exhaustive du monde. Ils ne sont ni exclusivement déterminants, ni autonomes car ils sont liés à d'autres facteurs avec lesquels ils entrent en congruence. D'autre part, cet intérêt est l'expression d'une mise à distance de la perception *diffusionniste de la civilisation* avec tous ses relents positivistes et ses mécanismes de communication descendante.

C'est dans ce changement de perspective théorique que se loge en amont la force germinale des problématiques de notre travail. Sans être adepte d'un déterminisme discursif, nous adhérons cependant à une logique d'osmose féconde entre réflexion et action qui constitue d'ailleurs une importante clé de lecture de notre argumentation. Cette conviction donne sens à un questionnement portant sur les corrélations et les incidences de la valorisation du patrimoine identitaire mobilisé dans les problématiques du développement.

En effet, depuis le milieu des années 1980, le débat autour du développement s'est davantage fragmenté en s'articulant autour des thèmes de la santé, de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté…C'est dans ce sens que les problématiques du développement ont intégré des aspects divers tels que la sécurité alimentaire, l'amélioration du marché du travail et la contribution au développement de l'emploi des jeunes, l'amélioration de la scolarisation et de l'accès aux soins. Cette sectorisation a progressivement été accompagnée par un faisceau discursif favorable aux expressions identitaires et aux différents particularismes.

Cependant, comment expliquer l'épuisement des ressources halieutiques, l'inaccessibilité de millions des gens à la terre, à l'eau potable[14] ou aux soins élémentaires et ce, après plusieurs décennies de « développement » abordé sous de multiples négociations thématiques avec d'impressionnants dispositifs communicationnels marqués par la volonté du respect de la diversité culturelle. Comment expliquer une pauvreté galopante alors que la lutte contre la pauvreté est devenue une préoccupation fondamentale dans les enjeux du « développement » ?[15]

Dans la foulée de la fragmentation et de la reconfiguration du « développement », notamment dans les pays africains, les questions de l'agriculture et des différentes politiques agricoles ont progressivement pris de l'importance. De fait, la population agricole reste largement dominante en Afrique. Dans certains pays notamment sahéliens, ceux qui vivent de l'agriculture atteignent parfois les 80%[16]. Au Cameroun, par exemple, l'agriculture est restée une récurrence dans le discours des autorités politiques et présentée comme le secteur prioritaire de l'économie. Ainsi, au lendemain de son accession au pouvoir, l'actuel chef de l'État, M. Paul Biya dans le discours prononcé à l'occasion de sa visite officielle dans la province du littoral, le 24 février 1983, déclarait : « *Parmi les secteurs de l'activité économique nationale, et loin de négliger les secteurs industriels et des services, l'agriculture demeure le premier, celui qui, complémentaire des autres, offre le plus de débouchés et rapporte le plus de devises, celui qui assure l'autosuffisance alimentaire…* »[17]. Dans l'essai « Pour le libéralisme communautaire » ? traduisant son projet politique et publié en 1986, il soutient que « *l'agriculture, priorité de nos priorités conserve sa place centrale dans notre stratégie de développement…* »[18].

---

[14] Dans la région de l'Afrique subsaharienne le nombre d'habitants privés d'accès à l'eau potable a augmenté de 60 millions depuis 1990. Lire à ce sujet FREROT, Antoine, *L''eau pour une culture de la responsabilité*, Paris : Autrement, 2009, p.59.

[15] Les rencontres et publications onusiennes entres autres, témoignent de cette cristallisation discursive autour de la lutte contre la pauvreté comme enjeu du « développement ». Nous pouvons citer le « Sommet Mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », qui s'est tenu à Genève du 26 juin au 1er juillet 2000. Le Rapport du PNUD sur la pauvreté en 2000 est d'ailleurs intitulé « vaincre la pauvreté humaine ».

[16] MERCOIRET, Marie-Rose « Les organisations paysannes et les politiques agricoles », *Afrique contemporaine* janvier 2006, n° 217, p.149.

[17] Annexe 1 : discours de Paul Biya à l'occasion de sa visite officielle à Douala le 24 février 1983.

[18] BIYA, Paul, *Le Libéralisme communautaire*, Lausanne : Marcel Fabre, 1987, p.59.

Vingt ans après, dans son message à la Nation du 31 décembre 2005, le Chef de l'État affirme encore que « *le moment est venu de lancer cette grande politique agricole pour laquelle nous sommes si bien dotés…nous sommes en train de reconstruire les fondations de notre nouvelle économie*»[19].

Cette préoccupation permanente se décline dans les faits par les multiples recherches et réhabilitations des politiques agricoles qui assument une place inégalée dans l'économie et les structurations sociales.

Dans la mouvance des projets et programmes élaborés au Cameroun en 1998 dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, l'État camerounais a initié le *Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles* (PNVRA) avec, pour finalité avouée, l'optimisation des ressources issues de la terre. Les relectures et les réajustements successifs apportés à ce programme, la fébrilité de son effectuation suscitent un faisceau de questions qui portent tant sur la conception que la mise en œuvre du programme. S'agit-il d'un transfert sans inventaire des recettes ? Comment expliquer la lente réappropriation du message ? Est-ce la réfraction à la nouveauté ou les contingences dans lesquelles s'insère ce programme ? Dans notre démarche, nous affinerons notre questionnement en l'orientant davantage vers les stratégies de communication déployées. Cette option se justifie par le fait que la stratégie est une logique d'action qui met davantage en scène des acteurs en interaction.

Nous sommes, à ce sujet, tributaires de Michel de Certeau qui, pour donner une importance majeure à la notion de la pratique, la définit en dissociant tactique et stratégie[20]. Pour lui, la tactique opère dans un environnement occasionnel, elle joue sans médiation avec l'évènement et la circonstance pour un profit non capitalisable. Elle est donc mise en œuvre immédiate des compétences du sujet et dépourvue de toute extériorité dans la mesure où elle reste confinée en l'autre. La stratégie, par contre ? fait appel à un calcul des rapports de force où sont positionnés des sujets isolables, doués de volonté et de pouvoir. La stratégie suppose alors un lieu capable de servir de cadre à la gestion de ces interactions avec une extériorité établie et distincte. Michel de Certeau considère donc bien l'existence d'un niveau extra discursif dans lequel s'inscrivent et se déploient les ambitions stratégiques ; c'est sur ce modèle stratégique que s'est construite la rationalité politique, économique et scientifique. Notre intérêt relève plutôt d'une double motivation. D'abord réaffirmer la place des SIC dans le champ des sciences sociales.

---

[19] Annexe2 : message du Président de la République à la Nation en fin d'année 2005.

[20] CERTEAU (de), Michel, *L'invention du quotidien* : *Arts de faire*, Paris : Gallimard, 1990, p.57-63.

En effet, c'est avec un regard tourné vers les stratégies d'acteurs que les Sciences de l'Information et de la Communication s'assument davantage comme sciences sociales et consolident leur consubstantialité avec le corps social qui est précisément en mutation. En le disant, nous ne naturalisons pas la légitimité de la communication. Nous partageons d'ailleurs ce point de vue de Jean Paul Simon qui récuse toute légitimation de la pratique de la communication comme phénomène intemporel « phylogénétiquement » (les hommes préhistoriques communiquaient déjà) ou « ontogéniquement » (les enfants communiquent aisément comme des poissons dans l'eau)[21].

La mobilisation du PNVRA comme objet de notre réflexion n'est pas un travail sur un sujet communicationnel qui préexiste mais qui se construit au prix de plusieurs médiations que la communication devra saisir. À ce sujet, nous prenons à notre compte les propos d'Alain Touraine quand il reconnaît que « *la représentation n'est plus recherchée nulle part. Elle devient même signe de médiocrité…Les sciences sociales ont un vide particulièrement grave à combler. Trop souvent elles parlent encore de la réalité sociale en des termes qui ne correspondent plus au modèle culturel où nous vivons depuis la fin du XIXe siècle. La sociologie des systèmes doit laisser place à une sociologie des acteurs et des sujets.* »[22]. Appliquée aux SIC cette approche retrouve un complément nécessaire chez Nicholas Garnham pour qui le processus de la réception ne peut pas être analysé de manière autonome, sauf à sacrifier à un optimisme béat[23].

Ensuite, la seconde motivation, subséquente et plus spécifique, repose sur notre volonté de mieux apprécier l'apport des SIC dans la sphère de l'économie du développement. Esther Duflos attribue à ce domaine d'investigation une mission spécifique : étudier dans les détails les pièges de la pauvreté par une démarche combinatoire de la modélisation théorique et des études empiriques[24]. L'auteur reconnaît que les sciences sociales peuvent avoir un rôle de guide dans le cadre d'un processus d'expérimentation créative. Et c'est pour évaluer l'apport des SIC dans ce processus que nous avons choisi une approche des stratégies et des jeux des acteurs.

---

[21] SIMON, Jean Paul, « Modestes propositions pour une histoire du présent, la communication comme entrelacs de médiations » dans *Réseaux* 1991, vol 9, n° 46-47, p.106.

[22] TOURAINE, Alain, *Un nouveau paradigme, pour comprendre le monde aujourd'hui,* Paris *:* Fayard 2005, p.100.

[23] GARNHAM, Nicholas, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie », dans *Réseaux*, 2000 vol. 18, n° 101, p.84-85.

[24] DUFLOS, Esther, « Expérience, Science et Lutte contre la Pauvreté », leçon inaugurale au collège de France 8 janvier 2009, [en ligne] http ://www.collège-de-france.fr/default/EN/all/chaint/, consulté le 25 janvier 2009.

Comment apprécier alors les logiques de fonctionnement et l'implication des stratégies de communication dans le PNVRA ? Les stratégies de communication du PNVRA se sont-elles émancipées de la linéarité habituellement liée au processus de communication ? Autrement dit, la communication du PNVRA ne s'est-elle pas déployée dans l'optique de rendre acceptable une série d'innovations ? Y a-t-il eu dans la communication du PNVRA une véritable assomption des référents propres aux acteurs sociaux ou a-t-il été question d'un « *pathos superficiel sur l'authenticité culturelle* »[25] motivée par l'adaptation des réalités spécifiques et locales aux modalités de communication ?

Ces questions reposent le problème du modèle épistémologique de la communication et remet en débat le rapport dialectique de la communication pour le développement et la culture. Nous donnons à ce dernier terme l'acception de Louis Quéré quand il la définit comme « *la matrice cognitive et morale-pratique de l'identité et de l'action sociales* »[26]. Nous dissocions alors culture et illusion d'un destin car la culture n'est pas fixe et ne saurait non plus conditionner à elle toute seule la construction de l'identité. Nous récusons la culture dans sa forme substantive qui, pour nous, évoque malheureusement l'idée d'objet et de substance. Cette approche substantielle obscurcit le sens de la culture comme dimension des phénomènes sociaux et comme mécanisme heuristique susceptible de prendre en compte une différence située et concrète. Pour affirmer davantage notre distanciation de la culture dans sa forme substantive, nous utiliserons beaucoup plus la forme adjectivale qui tient compte de la sensibilité au contexte et son attention au contraste. Arjun Appadurai à ce sujet, souligne que qualifier une pratique, une distinction une conception, un objet ou une idéologie de « culturel », c'est vouloir mettre en lumière une différence qui se rapporte à quelque chose de significatif, de local et de concret[27]. Qu'en est-il exactement quand cet adjectif se couple à la notion d'identité qui se trouve au cœur de notre réflexion ? Nous notons d'emblée que la notion d'identité est complexe. Elle désigne à la fois ce qui est permanent et ce qui particularise.

[25] LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement ?* Paris : Puf, 1986, p.11.
[26] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*, Paris : Aubier Montaigne, 1982, p.142.
[27] APPADURAI, Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot et Rivages, 2005, p.44.

Le Grand Dictionnaire de la Philosophie dégage de cette notion au moins trois concepts : *l'identité numérique* qui stipule qu'un objet est nécessairement identique à lui-même et à nul autre que lui-même ; *l'identité qualitative* qui évoque la ressemblance qu'un objet ou un être peut entretenir avec lui-même à deux moments distincts de sa vie, ou la ressemblance entre objets numériquement différents ; *l'identité sortale* ou spécifique renvoyant à l'identité partagée par des objets différents, appartenant à une même classe de choses ou d'êtres[28]. Nous le voyons, l'identité s'applique autant aux choses, aux individus qu'aux groupes. Elle désigne des phénomènes diversifiés dans leurs manifestations, leurs significations, et leurs déterminations. Nous nous référerons beaucoup plus à la troisième conceptualisation qui fait de l'identité un élément de spécification. Dans ce sens parler d'identité culturelle, c'est relever la valeur heuristique de l'identité qui tient à la passerelle qu'elle fait entre les phénomènes très variés : façon d'être, de faire, systèmes de valeurs et de représentations.

L'identité culturelle dévoile ainsi un processus de totalisation tant par l'accumulation de traits différenciateurs liés à l'appartenance à des classes sociales et des groupes que par leur capacité à construire des représentations collectives[29]. À n'en juger que par le nombre des publications, nous pouvons dire que cette notion d'identité culturelle focalise de nombreux regards transversaux et mobilise plusieurs acteurs dans l'espace public[30]. Cette mobilisation se justifie par le fait que la référence à l'identité culturelle est au cœur des problématiques sociales et sociétales dont la compréhension et la maîtrise sont des enjeux nécessaires dans un contexte de mondialisation marqué au même moment par les revendications plus affirmées pour la reconnaissance des cultures régionales, locales et ethniques. Dans cette atmosphère il y a fort à parier que les identités culturelles soient objectivées et programmées dans les calculs stratégiques de la performativité. Ce qui déboucherait sur la régression et la répression de la diversité et des modes de vie locaux authentiques[31] et, par ricochet, sur l'homogénéisation sociale.[32]

---

[28] LENCLUD, Gérard, « Identité et changement sont-ils compatibles ?», dans BIAY, Michel (s/dir.), *Grand Dictionnaire de la Philosophie*, Paris : Larousse CNRS Éditions, 2005, p.513.

[29] CHEVALLIER, Denis et MOREL, Alain, « Identité culturelle et appartenance régionale », dans *Terrain*, numéro-5-Identité culturelle et régionale (octobre 1985), [en ligne], mis en ligne le 2 juillet 2007. http ://terrain.revues.org/index2878, consulté le 03 mars 2009.

[30] Lire SEN, Amartya, *Identité et violence*, traduit de l'anglais par Sylvie Kleiman-Lafont, Paris : Odile Jacob, 2007 ; WIEVIORKA, Michel, *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*, Paris : de l'Aube, 2005 ; NDIAYE, Pap, *La condition noire, essai sur une minorité française*, Paris : Calman-Lévy, 2008.

[31] ZIZEK, Slavoj, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Paris : Climats, 2007, p.67.

[32] Lire à ce sujet l'analyse critique que fait Bertrand Cabadoche au sujet de l'*identité mélanique*. CABEDOCHE, Bertrand, « Introduire la diversité socio-ethnique dans la formation au journalisme en France ? » dans MIHAÏ, Coman (ed), *Models of, models for journalism and communication*, Bucarest, ARS Docenty, Universitate Din Bucaresti, 2009, p121-141.

Nous formulons l'hypothèse que ces identités ne sont pas des valeurs absolues[33] et figées. Elles se modélisent et se déploient dans des conditions particulières et précises. À ce propos, nous reconnaissons avec Amartya Sen que le poids du contexte social est important pour la détermination des identités culturelles[34] dans la mesure où elles s'inscrivent dans une logique contraire à la perception solitariste qui les perçoit comme uniques et prédéterminées[35]. C'est dire que l'association des identités culturelles aux problématiques de la communication pour le développement remet en cause le processus unidirectionnel du développement et complexifie les logiques communicationnelles en réaffirmant le statut ontologique et épistémologique de la communication.

En réalité, la dynamique de la communication ne se résume pas aux questions visuelles et médiatiques et ne s'épuise pas dans la médiation technique qui est un des ressorts de la performance dans un contexte de l'économie mondialisée. Pareille considération enlèverait d'ailleurs à la culture sa poussée originelle de motivation à l'action et causerait l'érosion de la matrice communicationnelle.

Nous postulons alors que la communication est un élément structurant du « développement ». Elle est dotée d'un cadre théorique qui lui permet d'interroger et de valider à travers des détours sociologiques et anthropologiques le sens même du développement. Nous n'assumons pas la totalité de l'héritage de la *domination* stigmatisée par l'école de Francfort. Nous reconnaissons qu'au-delà des changements éventuels il y a les ruses de l'histoire marquées par des rapports de force et de nombreuses asymétries qui ne sont pas des fatalités à prendre en compte dans la démarche de la communication. En abordant les problématiques de construction identitaire, la communication dans cette posture de structuration est susceptible d'assurer la construction d'un espace public caractérisé par une intersubjectivité pratique qui reconfigure l'interaction avec les autres et le monde[36]. En fait, il faut relever à ce stade que l'espace public, perçu comme cadre de publicisation des opinions, devient une vitrine des changements sociétaux liés aux mutations observées de la communication[37].

---

[33] Nous utilisons ce terme ici dans son acception originelle. C'est-à-dire détacher de tout lien.
[34] SEN, Amartya, *Identité et violence*, traduit de l'anglais par Sylvie Kleiman-Lafont, Paris : Odile Jacob, 2007, p.52.
[35] SEN, Amartya, *Identité et violence*, op.cit., p.11.
[36] QUÉRÉ, Louis, « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », dans *Réseaux*, 1991, vol. 9, n°46-47, p.73.
[37] Lire PAILLIART, Isabelle, (s/dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug, 1995.

Nous pensons alors que la communication informe de façon déterminante le rapport culture et pouvoir de changement et favorise l'émergence de la subjectivation de l'individu au sens où l'entend Alain Touraine[38]. Pour ce sociologue, en effet, le sujet est un être en construction, une entité en situation et en jaillissement perpétuel au travers des affirmations identitaires[39]. Cet effort de subjectivation dans un contexte de mondialisation ne relève plus de la simple invocation des expressions culturelles ou de leur simple convocation comme gage du respect de l'altérité, mais s'inscrit nécessairement dans une visée dynamique qui emprunte les chemins d'une « archéologie existentielle ». Autrement dit, l'intégration des références culturelles dans les problématiques de la communication pour le développement resitue ainsi la communication dans une odyssée herméneutique.

Nous ne confinons pas ce terme à son sens premier qui est celui de l'interprétation des textes sacrés dans lequel l'herméneutique opère comme discipline de révélation de la vérité divine impliquée dans les écrits[40]. En dehors des sphères religieuses, nous nous situons dans la vaste tradition initiée par Martin Heidegger, lequel a insufflé une dimension ontologique à l'herméneutique en soutenant qu'au-delà de toute objectivation dans un texte, c'est finalement tout le mode de l'être au monde qui se caractérise comme explication de l'existence[41]. Dans ce sens, l'herméneutique devient un art de compréhension constitutif de l'expérience globale que l'homme prend du monde et de la société. Dans cette vaste tradition, nous nous réclamons davantage de l'ethnométhodologie qui, par sa démarche phénoménologique, s'intéresse à la compréhension « située » des données de la médiation interactive. En gardant l'impulsion initiale de l'herméneutique, l'ethnométhodologie s'affirme davantage comme effort de compréhension de l'autre, gage d'une épistémologie du dialogue et vecteur d'une éthique de la communication.

Le cadre général de notre réflexion est le Cameroun, pays de l'Afrique subsaharienne. Cette précision revêt toute son importance au regard de toutes les négociations financières qu'entretiennent les pays de cette région et les institutions internationales : Fonds Monétaire International, Banque Mondiale.

---

[38] La référence appuyée à cet auteur ne nous entraîne pas sur le terrain du déterminisme de la société de l'information qu'il défend par ailleurs.
[39] TOURAINE, Alain, op.cit., p.172.
[40] RICOEUR, Paul, « Herméneutique philosophique et herméneutique biblique », dans RICOEUR, Paul, MONGIN, Olivier, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II,* Paris : Le Seuil, 1986, p.134.
[41] HEIDEGGER, Martin, *Être et Temps*, traduit de l'allemand par François Vezin, Paris : Gallimard, 1987, [1927], p.18-66.

Une des pages de ces négociations s'est écrite avec les plans d'ajustement structurel mis en place, initiés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de redresser la barre de leur situation. À partir des années 1990, le cadre impératif de ces programmes a connu une amplification par la libéralisation croissante des échanges commerciaux. Dans ce contexte de restructuration, plusieurs réformes agricoles et dynamiques d'organisation ont été mises sur pied à des rythmes variables et différemment selon les pays. Nous ne prétendons pas aborder toutes les réformes initiées au Cameroun dans ce cadre. Pour au moins trois raisons, nous nous arrêterons davantage sur le Programme *National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles*. D'abord, ce programme participe des nouvelles politiques agricoles et entre en congruence avec les problématiques liées au développement. En effet, il s'inscrit clairement comme une référence récurrente dans l'appui et le développement agricole par ricochet dans la lutte contre la pauvreté.

Ensuite le PNVRA se veut être une méthode participative et a pour but avoué l'amélioration des services d'appui du système d'information rural et de la communication. La troisième raison se trouve dans le contexte originel de la conception du programme : les années 1990, c'est-à-dire la décennie marquée par la référence au *développement durable*. Il devient alors pour nous intéressant de voir comment le programme se situe dans une atmosphère tout imprégnée des logiques du développement en général et du *développement durable* en particulier. Ce positionnement ne peut être davantage perceptible que si nous travaillons à la fois sur l'instance de conception du message et celle de sa circulation qui est aussi instance de la co-construction[42]. Dans cette optique, nous mobiliserons tous les textes fondateurs et accompagnateurs du PNVRA que nous rapprocherons de l'espace public au Cameroun marqué par la diversité culturelle et les conditions existentielles aussi diverses que diversifiées. La question du PNVRA resituée dans les problématiques du développement soulève à sa manière une foule de questions de concepts et de notions qui se télescopent : l'impérialisme culturel, les identités culturelles, la pauvreté, la mondialisation, la société de l'information, la transnationalisation des médias, l'espace public… L'enjeu sera alors de tenir tout cela ensemble dans une cohérence qui respecte l'hétérogénéité et laisse place à la complexité.

[42] CHARAUDEAU, Patrick, *Le discours de l'information médiatique*. *La construction du miroir social*, Paris : Nathan, 1997, p.149.

Aussi, n'allons-nous pas nous arrêter à l'analyse fine des représentations discursives puisque notre travail, eu égard à son intuition de base, se démarque de toute science positive de la communication qui exclut la nature symbolique de l'échange social. Cet oubli, pour Louis Quéré, laisse la porte ouverte à une interprétation causale nomologique aboutissant à des prévisions conditionnelles qui fournissent des bases solides à une action de type « social engineering »[43]. Nous allons certainement passer par les exigences d'une analyse de contenu saisie sous son aspect sémio pragmatique au sens où l'entendent Jean-Pierre Meunier et Daniel Peraya, c'est-à-dire qu'il s'agira pour nous de chercher derrière cette pratique discursive son enracinement dans la pratique sociale, la spécificité des signes qui la composent, son interaction et les connotations qu'elle engendre[44].

Nous adopterons une logique d'anamnèse marquée par des allers et retours entre une analyse purement théorique des notions et des concepts et leur opérationnalité, ce qui fonde entre autres une approche communicationnelle des phénomènes de communication mise en lumière par Alex Mucchieli. C'est une approche constructiviste et englobante qui prend en compte les éléments significatifs et constitutifs du contexte de la situation et de l'interaction des acteurs[45]. L'intégration de cette problématique du contexte saisie dans sa conception dynamique est pour notre travail un présupposé important. C'est elle qui justifie d'ailleurs notre référence à cet auteur. En effet, l'intuition de la praxéologie qui structure notre réflexion repose sur l'acception du contexte comme situation d'action à laquelle sont profondément indexés les mécanismes de communication. Cela dit, si les questions du développement relèvent de l'activité communicationnelle au sens habermassien du terme, c'est parce qu'elles se positionnent comme principe de rationalité qui suscite l'interaction des subjectivités et crée un espace public en débat où se noue la confrontation féconde des opinions et où se joue la construction de l'ordre humain[46]. C'est pourquoi notre travail s'adossera de façon réelle sur l'observation et les dispositifs liés à la démarche de l'anthropologie ; elle a pour « *objet une réflexion sur les principes qui régissent l'agencement des groupes et la vie en société sous toutes ses formes* »[47].

---

[43] QUÉRÉ, Louis *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.18.
[44] MEUNIER, Jean Pierre ; PERAYA, Daniel, *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles : De Boeck, 2004, p.225.
[45] MUCCHIELLI, Alex, *Approches constructivistes. Étude des communications*, Paris : Armand Colin, 2005, p.83.
[46] HABER, Stéphane, *Jürgen, Habermas, une introduction*, Paris : La Découverte, 2001, p.21.
[47] HERITIER, Françoise, *Masculin / féminin, la pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob 1996, p.33.

En effet nous travaillons sur un espace qui représente un territoire mais aussi un terroir. C'est-à-dire qu'il est habité par des hommes et leurs cultures faisant face à des problèmes précis qui exigent des solutions requises et adaptées. La méthodologie que nous avons adoptée a pour nous la faveur de nous éloigner de la perspective structuraliste qui observe avec une certaine extériorité les phénomènes existentiels. Elle nous impose ainsi un regard de l'intérieur qui s'intéresse à la manière dont le groupe construit et négocie ses propres notions de l'activité qu'elle est en train de mener, car le monde, particulièrement ordinaire, doit être saisi dans ses pratiques et en contexte.

De façon concrète, dans notre démarche nous avons fait appel à diverses techniques de collectes de données lors de nos voyages au Cameroun en octobre 2009, en mars 2010 et en mai 2011. Nous avons eu avec des organisations paysannes de Dschang et de Bandjoun et les superviseurs départementaux et nationaux des entretiens informels, des entretiens formels et non directifs et une enquête par les questionnaires. Sur le terrain nous avons su surtout tirer profit d'une observation directe non participative.
Il faudrait préciser d'entrée de jeu que cette collecte de données a parfois ressemblé à une course contre les obstacles. Entre la volonté de rétention de l'information de la part de certains responsables nationaux, des rendez-vous d'entretiens non respectés et les mutations des fonctionnaires[48], il a fallu trouver des stratégies de contournement.

Cette immersion et ses outils d'enquête participent d'une démarche non inductive qui justifie la modalité praxéologique de la communication[49] que nous avons choisie comme option fondamentale de notre méthodologie. Dans ce sens, comme souligne Louis Quéré, la communication devient constitutive de toute organisation conjointe d'activités pratiques et creuset de la constitution sociale des phénomènes[50].

---

[48] En octobre 2009, quand nous commencions notre recherche sur le terrain, nous avons été orienté au niveau de la coordination nationale du projet vers M MBAHE Rigobert Elarion qui à l'époque était Chef de Cellule du Suivi Évaluation du PNVRA. Cet homme de terrain et universitaire a accordé à nos questionnements de précieuses réponses qui ont nourri notre motivation et informé notre recherche. L'année d'après il avait été muté et avec son remplaçant nous n'avons jamais pu échanger et le questionnaire que nous lui avons proposé jusqu'à ce jour est resté sans réponse.
[49] QUÉRÉ, Louis, « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique » dans *Réseaux*, 1991, volume 9 n°46-47. p.69-90.
[50] Ibidem, p.72.

C'est sous cet angle qu'émerge toute la visibilité de l'approche « constructionniste », dont parle Bernard Miège : c'est-à-dire « communication-en-tant-qu'action-en train-de-se-faire » intervenant sur les contextes de la situation de communication[51]. Cela dit, si nous nous réclamons du constructivisme, c'est beaucoup plus au sens constructionniste du terme qui renvoie à la construction collective de la réalité sociale[52] avec toute la charge de processus de contextualisation primaires.

Par mesure de précision et pour les besoins de la cause, nous circonscrivons notre terrain géographique d'investigation à la région des hauts plateaux de l'Ouest du Cameroun. Il s'agit d'une région reconnue pour son intense activité agricole et la préservation de son patrimoine culturel assez riche et diversifié.

Il est opportun de relever que la détermination de notre cadre d'analyse obéit certes à une exigence méthodologique et non à un nationalisme primaire.
De plus le Cameroun et sa région de l'Ouest que nous avons choisis ne sont pas uniquement des cadres illustrants, mais de véritables instruments d'optique qui fonctionnent comme des points d'ancrage à partir desquels nous aborderons l'émergence du local et de ses particularités.

Pour permettre une compréhension aisée de notre travail, nous voulons à ce niveau rappeler les hypothèses fondatrices de notre recherche. Les problématiques de « développement » ne peuvent faire bon marché des identités culturelles qui sont des réalités dynamiques. Dans ce contexte, la communication dans son élan praxéologique devient un élément structurant de la rencontre de l'autre comme « être situé ». La communication s'inscrit ainsi comme sémiotique de culture et ferment d'un changement social qui émerge « du dedans ». Pour parvenir à cette fin, et parce que l'objet de notre travail n'appartient pas en propre aux SIC, nous convoquerons des auteurs issus de registres différents : anthropologie, sociologie, philosophie dans l'optique de mieux décrypter les questions d'identité, de particularismes

---

[51] MIEGE, Bernard, *L'information communication, objet de connaissance*, Bruxelles : De Bœck, 2004, p. 160-175.

[52] MUCCHIELLI, Alex, « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains », dans *Recherche Qualitative*, Hors-Série – Numéro 1, Actes du colloque Recherche qualitative et production de savoir, Uquam, 12 mai 2004.
[En ligne] http ://www.recherchequalitative.qc.ca/Actes%20ARQ/texte%20Muchielli%20actes.pdf. Consulté le 9 juin 2010.

culturels qui sont associées aux problématiques de la communication pour le changement social, et qui à l'examen se révèlent toujours plus complexes. Ces apports constituent pour nous une aide précieuse dans la construction des enjeux qui structurent notre itinéraire de recherche. Parce que ces contributions sont scientifiquement connotées et pour donner à nos questionnements d'épouser la spécificité épistémologique information-communication, nous avons choisi de faire référence de façon qualitativement appuyée sur des auteurs comme Louis Quéré, Bernard Miège, Bertrand Cabedoche, qui abordent des problématiques qui font sens dans notre discipline.

De manière concrète, nous avons retenu pour notre argumentation une ossature bipartite comportant chacune trois chapitres. Peut-être faut-il le rappeler à ce stade, le PNVRA, que nous avons choisi comme cadre d'expérimentation de la communication pour le développement, n'est pas un objet propre aux SIC. En plus la communication comme le développement sont lestés d'une longue histoire qu'il est nécessaire d'explorer pour repérer les tendances lourdes, les dynamiques et variantes multiples et l'expression complexe des processus concrets des espérances générées. C'est à cette démarche théorique qu'est consacrée la première partie qui s'articule autour de trois chapitres. Les théories et concepts que contient cette partie liminaire ont eu un succès considérable et constituent une tradition de pensée dans laquelle s'inscrit de façon assumée ou inconsciente les enjeux et défis communicationnels du PNVRA qui sont la toile de fond de la deuxième partie du travail. Voila pourquoi il nous a semblé intéressant de construire ce cadre conceptuel qui pose les jalons pour la compréhension aisée de la perspective herméneutique de la communication pour le développement que nous voulons mettre en lumière.

Une telle initiative exige que soient retracés les contours originels et le déploiement spatio-temporel de la notion du « développement » et l'indissociable lien qu'elle entretient avec la communication. Dans cette optique, le chapitre liminaire conduira à la genèse d'une notion qui s'est progressivement imposée dans les milieux universitaires et politiques comme clé de lecture de la géopolitique et solution au dénuement d'une frange importante de l'humanité. Les relectures multiples et l'éloignement du consensus autour du développement attestent de l'ambiguïté d'une notion qui, paradoxalement, connaît un nouvel essor par l'affinement de ses enjeux.

Pour confirmer cette ruse de l'histoire, le deuxième chapitre abordera précisément le développement durable, comme expression de la prégnance et résurgence des enjeux humains et environnementaux, qui innervent et cristallisent la pratique discursive autour du développement.

Pour marquer davantage l'ancrage de notre travail dans les SIC, nous consacrerons le troisième chapitre à la mise en lumière des liens entre la communication et le développement indifféremment des particules. Ce chapitre charnière nous permettra de mettre en évidence les rôles des processus de communication dans l'accompagnement du « développement » et des changements sociaux en général. Cette démarche constitue une balise évaluative des enjeux, défis et perspectives communicationnels du Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles qui font l'objet de la seconde partie.

Au seuil de cette autre triade qui fonctionne comme une étude de cas, le quatrième chapitre se chargera d'asseoir la filiation entre le PNVRA et le développement dont la prégnance s'est consolidée au détour de l'histoire par une sectorisation et une déclinaison en domaines spécifiques tels que la lutte contre la pauvreté, la santé publique, la promotion de l'emploi… En réaffirmant ce positionnement, ce chapitre offrira un premier inventaire des questions qui donnent sens au débat sur la rationalité communicationnelle du PNVRA que nous explorerons au cinquième chapitre à travers les questions liées à la symétrie et aux enjeux de la participation en communication.

Restant dans le même sillage, le sixième chapitre, plan de chute de notre travail, réexaminera la vulgarisation comme situation de communication avec toute la charge de déterminations culturelles et d'exigences du contexte de son effectuation. Ce qui nous fondera à la fin à envisager la praxéologie comme modèle épistémologique nécessaire pour une perspective herméneutique de la communication pour le changement social. Nous montrerons alors que la communication, pour prendre en compte les identités culturelles loin de tout esprit de multiculturalisme libéral, doit s'assumer comme parcours interprétatif du contexte et de la situation dans lesquels elle se déploie.

PREMIÈRE PARTIE

« LE DÉVELOPPEMENT » : NAISSANCE ET MATURATION PROGRESSIVE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE PARADIGMATIQUE

INTRODUCTION

L'histoire des individus singulièrement pris et de toute société humaine se décrit de façon dynamique à travers transformations et mutations. Au fil des temps ce déploiement a pris l'allure d'un processus lié aux notions de bien-être et de progrès et d'amélioration des conditions de vie. Cette connotation a favorisé l'émergence de la notion de « développement » qui s'est très vite imposée comme une référence déterminante et omniprésente dans la lecture et la compréhension de l'histoire sociale. Qui plus est, le terme s'est offert comme une espèce de panacée. Le « développement » est rentré dans l'Histoire de façon paradigmatique comme un élément de catégorisation et de classification sociales, tendant à se légitimer par des actions concrètes. Nous employons ce mot paradigme au sens premier du terme, celui que lui donne Thomas Kuhn : un ensemble large de croyances en certains principes fondamentaux et en certaines valeurs qui fonctionnent comme le véhicule d'une nouvelle vision du monde[53]. Cette dernière s'enrichit progressivement par des larges couches de population qui l'intériorisent et naturalisent l'idée originelle.

Pourtant, comme le souligne Gilbert Rist, le consensus favorable qui entoure le terme développement se trouve être au cœur d'un malentendu paralysant[54]. Comment comprendre que cette référence plastique ait pu résister aux multiples controverses qui ont émaillé son parcours au point de s'établir durablement dans l'espace public ? S'agit-il de l'effet d'une discursivité soutenue ou du fruit des différentes relectures successives ? Autant de questions qui constituent l'ossature de cette partie liminaire de notre travail qui s'inscrit d'abord dans une perspective historique. Dans cette démarche, nous réserverons une part prépondérante à la seconde moitié du XXe siècle, car c'est à partir de ce moment que le « développement » devient une occurrence à portée géostratégique nécessitant la communication. Nous le voyons, c'est cette période ciblée qui pourrait justifier le mieux l'intérêt des SIC pour la notion. En effet, c'est à ce tournant historique que s'est établie, de façon manifeste et presque pérenne, la relation entre la communication et le développement.

[53] KHUN, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion, 1983, p.41.
[54] RIST, Gilbert, *Le développement histoire d'une croyance occidentale*, op.cit., p.16.

CHAPITRE 1

LA GENÈSE ET LES ÉLÉMENTS FONDATEURS DU « DÉVELOPPEMENT »

Introduction

Au détour d'un exercice discursif, le « développement » est rentré dans l'espace public devenant une espèce de tâche collective et un idéal de vie[55]. Ce chapitre a pour visée principale de situer la naissance d'une idéologie qui s'est installée dans une fracture historique précise et qui, aujourd'hui encore, mobilise non seulement des espoirs mais des ressources financières astronomiques. Il s'agit pour nous alors, dans cette première démarche, de présenter une vision synchronique de l'émergence du « développement » avec ses fondamentaux. Ceci dit, il faut souligner aussitôt que nous n'avons pas l'ambition de retrouver et retracer nécessairement la linéarité historique là où elle n'existe pas. Nous adopterons une posture qui nous permettra de saisir globalement la complexité de ce parcours en prenant toute la mesure des héritages, des permanences et des ruptures. Parce que foncièrement lié à une discursivité repérable, nous faisons l'hypothèse que le « développement » est l'histoire d'un énoncé signifiant, tributaire de *l'épistémè* d'une époque et porteuse d'une charge de problématisation de la réalité sociale.

SECTION 1 : UNE RÉFÉRENCE COMPLEXE

PARAGRAPHE 1 : AUX SOURCES DU « DÉVELOPPEMENT »

A - UN ESSAI DE DÉFINITION

1 - Un concept ou une notion ?

Par précaution méthodologique, nous commençons par essayer une définition du terme « développement ». Le Petit Larousse illustré définit ce terme de plusieurs manières et sous plusieurs angles : distance que parcourt une bicyclette en un tour complet du pédalier ; en photographie, opération consistant à développer une pellicule ; en biologie, ensemble des différents stades par lesquels passe un organisme, un être vivant pour atteindre sa maturité ; croissance ; action d'évoluer, de progresser.

[55] Le terme « développement », dans le sens qui lui est prêté ici, est d'utilisation relativement récente comme nous le verrons. Cependant, les analyses de ce phénomène sont antérieures à l'émergence du vocable. Durkheim, Marx et Weber - ont produit des interprétations riches de la constitution et de l'évolution des formes sociales. Celles-ci restent parfaitement actuelles quand elles permettent une mise en lumière de certains aspects du « développement ». Nous n'allons pas explorer dans sa totalité cette immense œuvre dans la mesure où elle ne cadre pas directement avec l'option de notre travail. Mais nous saurons y faire allusion par souci d'honnêteté intellectuelle et de recadrage historique.

Sous l'angle économique il est défini comme l'amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement[56]. Ces approches prises parmi tant d'autres attestent déjà que nous sommes là en face d'un terme polysémique qui peut être mobilisé par des disciplines et des pratiques sociales différentes. En psychologie ne parle-t-on pas du « développement de l'intelligence » ? En mathématiques on parle du « développement d'une équation » pour parler de l'exposé des différentes opérations successives. Le sens qui est donné dans ces cas, comme dans d'autres d'ailleurs, est partagé par ceux qui appartiennent au même champ professionnel.

Le « développement » appliqué aux structures de transformations sociales perd considérablement son élan consensuel en présentant des contours assez flous. À titre illustratif nous mobilisons trois approches du « développement » qui recèlent des imprécisions éloquentes. La première est celle de la déclaration sur le droit au développement qui affirme que « *le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement* »[57].

La deuxième approche est celle *du Rapport de la commission Sud* supposé être une synthèse fiable des aspirations des pays en « développement ». Ce rapport stipule que *« le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale. C'est par le développement que l'indépendance politique acquiert son sens véritable. Il se présente comme un processus de croissance, un mouvement qui trouve sa source première dans la société qui est elle-même en train d'évoluer. »*[58].

[56] Petit Larousse illustré, Paris : Larousse, 2007.
[57] Déclaration sur le droit au développement, Art 1, résolution 41 / 128 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies du 4 Décembre 1986.
[58] *Défis au sud, rapport de la commission Sud*, Paris : Economica, 1990, p.10-11.

La troisième approche que nous mobilisons est celle du *Rapport mondial sur le développement humain* dans lequel nous pouvons lire : « *Le principal objectif du développement humain tel que la notion a été définie l'an dernier dans le premier rapport est d'élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif. Ces choix doivent comprendre des possibilités d'accéder au revenu et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé, et à un environnement propre ne présentant pas de danger. L'individu doit également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques*. »[59].

C'est pour le besoin de la cause que nous avons choisi de juxtaposer ces approches. Cette démarche a l'avantage d'offrir la possibilité d'un regard synoptique qui sur le même objet fait apparaître des nuances, des divergences et surgir des questionnements. Ces trois approches, faut-il le rappeler, proviennent de trois sources différentes ; trois instances qui en matière de questions sur le « développement » ont une certaine notoriété et une légitimité certaine. À partir de ces approches nous pouvons relever que le « développement » appelle nécessairement les notions de bien-être, de progrès, de justice sociale, de croissance ; il est même connoté par la notion hautement subjective d'épanouissement personnel. De plus nous oscillons constamment entre le normatif (Rapport commission Sud) et la perception du « développement » dans sa dimension fonctionnelle et instrumentale (Rapport PNUD). Ceci porte à se poser la question sur la nature de ces approches : sommes-nous en face d'un discours scientifique qui est le résultat d'une instrumentation extérieure à l'homme, ou d'un discours d'information médiatique caractérisé par un dispositif énonciatif d'influence voire d'instrumentalisation[60] ? La survivance de ces deux genres pose un problème dans la définition du statut épistémique au sens où l'entend Patrick Charaudeau. En fait cet auteur, en traitant le rapport de l'homme à la vérité, parle des « effets de vérité » qui participent du jugement épistémique. Il distingue ainsi la « valeur de vérité » qui est une construction objectivante, objectivée et évidente, habitée par l'« être vrai », relevant d'un savoir savant. « L'effet de vérité », par contre, est d'ordre empirique et s'appuie sur la subjectivité et la conviction du sujet, créant chez lui une adhésion à ce qu'il juge et accepte pour vrai. Nous sommes donc dans une logique du « croire vrai ».

[59] PNUD, Rapport sur le développement humain, 1991, Paris : Economica, 1991, p.1.
[60] CABEDOCHE, Bertrand, « Historicité, scientificité et didacticité du discours d'information médiatique ? » *Cahier du journalisme*, N°13, printemps 2004. p.56.

À chaque type de discours appartiennent ainsi des effets particuliers[61]. Le normatif et l'instrumental, le subjectif et l'objectif qui se côtoient dans les sources discursives mobilisées, ne permettent pas toujours de savoir si nous sommes dans l'ordre de la vérité ou de la croyance. Le moins que nous puissions dire est que ces approches relèvent de « discours circulants », c'est-à-dire qu'elles se présentent comme une somme d'énoncés à visée définitoire[62] qui construisent les cadres représentatifs d'une communauté. Cependant sommes-nous réellement en face d'une discursivité définitoire ?

L'opérationnalité d'une définition[63] dépend de sa capacité à pouvoir identifier sans erreur l'objet dont il s'agit. Ce qui suppose une purge des prénotions et de fausses évidences. Manifestement ce n'est pas le cas avec les approches des trois instances que nous avons choisies. Trop d'expressions renvoient encore à des expériences individuelles, liées à des situations concrètes et spécifiques[64] qui ne permettent pas une montée en généralité. On comprend pourquoi, depuis le début de ce paragraphe, nous avons privilégié le terme d'approche à celui de définition. C'est dire que nous sommes là dans un cadre où les représentations sont susceptibles de dépendre de la subjectivité du locuteur. A priori notre argument ne saurait résister longtemps à la poussée incessante des actions concrètes réalisées au nom du « développement ». Les hôpitaux, les écoles, les routes se construisent, les institutions et organismes se montent et se mobilisent autour des projets de « développement ». Cependant cette floraison d'initiatives et d'actions n'aide pas fondamentalement dans l'identification du « développement ». En effet dans cette logique c'est l'ensemble de toutes les activités humaines qui peuvent êtres entreprises au nom du « développement »[65]. De plus il suffit souvent qu'une réalisation à la base se fasse dans une aire géographique précise pour être requalifiée de projet de « développement ». L'entretien du réseau routier en France, par exemple, est quelque chose d'assez fréquent mais qui n'est jamais présenté comme une action de développement.

---

[61] CHARAUDEAU, Patrick, *Le discours d'information médiatique*. *La construction du miroir social*, Paris : Nathan, 1997, p.48.
[62] CHARAUDEAU, Patrick, « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation » dans *Études de Communication*, n°22, *La médiatisation des problèmes publics*, Lille, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 1999, p.79.
[63] DURKHEIM, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, une édition électronique réalisée, par Jean-Marie Tremblay, Paris : Les Presses Universitaires de France, 1983 [1894], p.5.
[64] Nous pensons ici aux expressions comme : « mener une existence digne et épanouie », « participer pleinement aux décisions de la communauté », « élargissement de la gamme des choix individuels ».
[65] RIST, Gilbert, op.cit., p.24.

Mais quand cette action change d'hémisphère elle devient un projet et un levier du développement, ravivant des expressions rodées par le temps, du style « là où passe la route, le développement suit ».
En outre les fins de non recevoir et même certains échecs cuisants que connaissent certaines de ces actions sur le terrain s'expliquent en partie par la subjectivité et la plasticité même du développement.

Au regard de ce qui précède, nous pensons que le « développement » ne peut pas être conçu comme un concept. Nous donnons à ce mot le sens que lui donne Véronique Le Ru dans le Grand Dictionnaire de la Philosophie, c'est-à-dire la représentation intellectuelle abstraite et générale d'un objet[66]. Aristote voyait dans le concept la résultante de l'activité de l'intellect qui, à force de comparaison, réussit à dégager des impressions une essence formelle dépourvue de toutes qualités concrètes et particulières[67]. Sans revenir sur la querelle des universaux[68] , nous pouvons dire que le concept chez Aristote opère comme une essence abstraite appartenant au sujet et individu auquel il s'applique. Le concept assume ainsi une fonction de référencement de la réalité. Il est donc médiation de l'homme et de son environnement et élément de classification[69], ce qui suppose un consensus et un socle constitué d'éléments repérables et identifiables de l'extérieur. Parler du « développement » comme concept, c'est reconnaître qu'il est susceptible d'être appréhendé et décrit en dehors de toute considération subjective, autrement dit, que nous soyons capables de le formuler avec exactitude et en toute objectivité là où il est et là où nous ne le trouvons pas. Les œuvres et actions qui se réclament de l'objectif du « développement » ne sont pas toujours des indices irréfutables. Ces actions opèrent pour le mieux comme des éléments d'auto-validation du « développement ». Eu égard à toutes ces considérations, nous ne pouvons admettre que le « développement » soit un concept. Il ne cadre pas avec la rigueur du concept[70].

---

[66] LE RU, Véronique, « Représentation intellectuelle, générale et abstraite d'un objet » dans BLAY, Michel, (s/dir.), op.cit., p.171.
[67] ARISTOTE, De l'âme, III, 4, Paris : Gallimard, 1994.
[68] Cette position d'Aristote a ouvert un débat sur le rapport que l'universel entretien avec le particulier. C'est ce débat qui prit le nom de querelle des universaux. Trois thèses s'affrontent à ce sujet. Pour les uns comme Platon l'universel existe entièrement à l'état séparé. Pour les autres les universaux sont de simples noms qui n'ont de réalité que par la force du langage. Pour certains comme Saint Thomas, ce qui est visé par le concept appartient au sujet auquel il s'applique.
[69] BERGSON, Henri, *La pensée et le mouvant,* une édition électronique de la 79e édition, Paris : Les Presses Universitaires de France, 1969, p.49.
[70] Nous ne confondons pas rigidité et fixité. Nous partageons d'ailleurs l'assertion de Gilles Gaston Granger pour qui *« un concept, assurément, n'est pas une chose, mais ce n'est pas non plus seulement la conscience d'un concept. Un concept est un outil et une histoire, c'est-à-dire un faisceau de possibilités et d'obstacles engagé dans un monde vécu »*. GRANGER, Gilles, Gaston, *Méthodologie économique*, Paris : PUF, 1955, p.23. Nous

Pour le moins, il peut être perçu comme une notion, c'est-à-dire une connaissance générale[71], une idée socialisée, plus vague et moins opératoire. La notion recouvre ainsi un champ plus large et plus flou que le concept. Ce qui se vérifie avec le terme « développement » puisque le champ d'acception a explosé pour couvrir un éventail de pratiques multiples et souvent contradictoires.

Cette précision sémantique autorise à penser que la notion comme idée socialisée naît et se façonne progressivement à la faveur d'un contexte particulier. Elle est susceptible de générer une série d'autres références, parfois perçues comme équivalentes et lourdes de positionnements idéologiques paradoxaux[72]. C'est ce que nous essaierons d'appliquer à la notion du développement.

2 - L'apport de Ibn Khaldun

Pour rester fidèle à l'exploration des sources de la notion du « développement » qui constitue le plus clair de notre réflexion à ce stade, nous voulons évoquer Ibn Khaldun (1332-1406) chez qui nous retrouvons les premières notions du « développement »[73]. Nous ne voulons pas rentrer dans les arcanes de l'argumentation de cet auteur ancien qui a une armature intellectuelle importante souvent exprimée en arabe, ce qui n'a pas toujours facilité le travail des traducteurs[74].

---

parlons de rigidité ici en tant que la résultante de l'épreuve des faits par laquelle le concept passe pour se stabiliser et devenir opérationnel. En ce sens il a une plasticité moins effective que la notion. Lire OLIVESI, Stéphane, *Questions de méthode. Une critique de la connaissance pour les sciences de la communication*, Paris : L'Harmattan, 2004, p.148.

[71] Petit Larousse illustré, op.cit..

[72] Lire CABEDOCHE, Bertrand, *Conscience chrétienne et tiers-mondisme. Itinéraire d'une revue spécialisée, Croissance des jeunes Nations, dans le paysage politique et intellectuel en France, 1961-1986*, thèse pour doctorat d'État en sciences politiques, Rennes, 1987, sous la direction de Philippe Braud, professeur à la Sorbonne et à Sciences politiques, Paris, mention TB avec félicitations du jury, 2 tomes, 1327 pages, t.1, partie 1, chapitre1.

[73] Lire MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain, Colloque international pour le développement, « *60 ans de communication pour le développement »* Douala 26 au 30 Avril 2005, Actes du colloque,

[74] Lire CHEDDADI, Abdesselam, « reconnaissance d'Ibn Khaldun » dans la Revue *Esprit*, 2005, n° 319, p 132-147. Dans cet article présenté sous forme d'entretien, Abdesselam Cheddadi qui, du reste, est de la même culture qu'Ibn Khaldun relève l'imprécision et le manque de rigueur scientifique de certaines traductions. Pour ce critique la traduction de Muqaddima (une des œuvres de cet auteur ancien) a connu plusieurs versions qui ne se valent pas. Celle de Slane au début du 19ème était incomplète. La version de Vincent Monteil (très souvent citée) ne réalise pleinement pas l'objectif. Le critique voit plutôt dans la traduction anglaise de Franzt Rosenthal une approche érudite qui constitue un véritable pas en avant dans la mesure où elle sombre moins dans les contresens. Au titre de cette affinité culturelle qui garantit la fidélité à la pensée d'Ibn Khaldun , nous allons beaucoup plus faire référence aux travaux de Abdesselam Cheddadi pour soutenir notre argumentation.

Cependant les témoignages persistants et concordants des historiens[75] font d'Ibn Khaldun un des fondateurs de la sociologie politique et un des premiers théoriciens de l'histoire des civilisations qui situe les causes essentielles du changement social dans la structure économique et sociale. Ceci veut dire que, bien avant Auguste Comte ou Jules Michelet, nous pourrions faire remonter la première ébauche des sciences sociales à l'œuvre de cet auteur. En effet, son œuvre phare - Muqaddima - recèle concomitamment une philosophie de l'histoire et l'esquisse d'une philosophie politique. Dans le projet khaldunien, l'histoire humaine repose sur un schéma sur lequel revient Abdesselam Cheddadi. Très brièvement présenté, ce schéma est centré autour de l'idée que les grands processus historiques sont sociaux et politiques et se structurent autour d'un mouvement cyclique : les sociétés d'un ordre rural fondé sur l'agriculture et l'élevage, caractérisées par une simplicité technologique et politique, évoluent vers un ordre urbain fondé cette fois-là sur l'artisanat et le commerce. Dans ce second ordre la technologie et l'organisation politique atteignent un degré de complexité remarquable. Il y a dans la pensée khaldunienne la volonté de décrire les causes essentielles de transformations qui résident dans la structure économique et sociale. L'évolution de l'histoire constitue ainsi une première tentative de l'explication rationnelle de l'histoire humaine.

À ce sujet Abdesselam Cheddadi, en rentrant dans l'armature conceptuelle d'Ibn Khaldun, apporte une précision éclairante quand il souligne que « *le concept Mulk est au centre de cette théorie et est étroitement lié à celui de umrân. Pour Ibn Khaldun il ne peut y avoir civilisation (umrân) sans pouvoir et sans ordre politique, et il n'existe pas d'ordre politique et de pouvoir au sens propre du terme sans civilisation. Pour utiliser une métaphore de Marx, pour Ibn Khaldun le mulk est le moteur de l'histoire. La cyclicité de la civilisation et de l'histoire ne fait que refléter le caractère cyclique du pouvoir lui-même* »[76]. Eu égard à l'esprit original de ce paragraphe, nous ne sommes pas fondé à nous étendre sur la justesse de cette métaphore qui appelle un rapprochement entre Marx et Ibn Khaldun. Ce que nous pouvons relever tout au moins, c'est que, chez l'un comme chez l'autre, l'histoire de la société humaine est loin d'être statique. Il s'agit là d'une assertion qui, au stade actuel, n'a rien de nouveau et ne nous avance pas dans notre démarche. Cependant relever que la pensée khalduniene se déploie dans le monde arabe marqué par l'islam pourrait être d'un intérêt particulier pour la compréhension de la théorie cyclique de Ibn Khaldun.

[75] Lire TOYNBEE, Arnold, *The Study of History*, (*vol. 3): The Growlths of Civilizations*, New-York : Oxford University Press, 1956 ; BRAUDEL, Fernand, *Les ambitions de l'histoire*, Paris : de Fallois, 1997.
[76] CHEDDADI, Abdesselam, loc.cit., p.5.

En effet à ses débuts, l'islam s'est répandu dans le Proche-Orient qui à l'époque représentait un véritable carrefour d'hommes et de peuples divers. Dès le départ il a eu l'avantage de prendre en charge un riche héritage qui a repris en son compte des impératifs de géopolitique et des formes urbaines. L'islam s'est donc édifié sur un héritage suffisamment bigarré tout comme le christianisme qui commence avant Jésus dans la mesure où il hérite de l'Empire romain et le prolonge. Ce berceau de naissance a d'immenses conséquences. Il fait de l'islam, dès le départ, une civilisation de mouvement et de transit qui doit toute sa force et même sa raison d'être à la route (avec une multiple circulation caravanière) et à la mer (qui offre de nombreux avantages de navigation)[77]. L'islam s'est ainsi infiltré le long des routes du commerce. Il fut d'autant mieux accueilli par les aristocraties locales que les échanges avec le monde stimulaient les économies internes.

Cette importante activité, nous le voyons, serait difficilement envisageable sans les villes qui sont de véritables lieux de transit et les moteurs de tout ce tissu d'échange et de cet énorme mouvement d'argent de marchandises et même d'hommes. Il y a donc dans les débuts de l'islam une primauté urbaine qui, de l'avis de certains, informe d'ailleurs toute la doctrine du prophète. Pour Braudel cette primauté et cette influence de la ville sont clairement perceptibles : « *C'est dans un cadre urbain que supposent ses prescriptions, les appels du muezzin, la prière en commun du vendredi, le voile des femmes, la dignité exigée des fidèles et de leurs imans…Tout cela ne va pas sans témoins, sans foule, sans coude à coude urbain.* »[78]. Malgré cette prépondérance du cadre urbain, Ibn Khaldun atteste une préexistence de la vie de la campagne par rapport à celle de la ville. Dans la pensée khaldunienne l'image de l'homme comme animal de société est fortement présente et devient parfois une nécessité naturelle. Si cette nécessité est conquise, il s'instaure un élan de coopération à travers la création des petits groupes. L'élargissement progressif de ces groupes rend difficile, voire impossible, les déplacements inhérents à la vie de la campagne. Naît alors le désir d'un cadre de sédentarisation qui est à l'origine de la construction des villes qui offrent une gamme d'activités organisées et plus précises.

Toute cette importance de la ville et de ses potentialités renseigne davantage sur l'orientation du mouvement social dans la pensée khaldunienne. Le cadre urbain est certainement un idéal qui exerce une fascination sur le cadre rural qui le côtoie.

---

[77] BRAUDEL, Fernand, *Grammaire des Civilisations*, Paris : Flammarion, 1993, p.115-116.
[78] BRAUDEL, Fernand, op.cit., p.100.

La théorie de l'évolution cyclique des sociétés et de la civilisation fondamentale chez Ibn Khaldun suit une trajectoire bien précise : « *Le pouvoir naît dans le monde rural, ensuite il se développe, s'épanouit et meurt dans le monde urbain* »[79]. La ville n'est donc pas indépendante du monde rural : elle lui doit, en particulier, la force et le pouvoir lui-même, c'est-à-dire les moyens qui lui permettent d'établir et de maintenir l'ordre en se protégeant contre les attaques extérieures. Nous sommes là dans un contexte de survivance marqué par une bipolarité (pôle rural et pôle urbain) qui vibre dans une opposition et une complémentarité. Cette dimension cyclique concerne donc le système de la civilisation dans son ensemble, traduisant ainsi le système de transformation sociale sur lequel repose la dynamique du développement. Ibn Khaldun reconnaît néanmoins que cette évolution dynamique est limitée dans le temps et débouche sur une espèce d'entropie dès lors qu'un certain seuil est atteint. C'est dans ce sens qu'il relève que « *la civilisation de l'umran hadari (pôle urbain) marque le plus haut degré du progrès auquel un peuple peut atteindre : c'est le point culminant de l'existence de ce peuple et le signe qui annonce la décadence. L'umran hadari, état auquel aboutit l'umran badawi (pôle rural), la royauté, le peuple et tout ce qui marque dans la société humaine ont un temps limité pour exister, à l'instar de chaque individu d'entre les êtres créés. La raison et l'histoire nous apprennent que, dans l'espace de quarante ans les forces et la croissance de l'homme atteignent leur dernière limite, que la nature suspend alors son action pendant quelque temps et qu'ensuite la décadence commence. Il en est de même de l'umran hadari : elle est le terme au-delà duquel il n y a plus de progrès…Quand on a porté jusqu'à la dernière limite de l'élégance tout ce qui se rattache à l'économie domestique, on cède à l'entraînement de ses passions et les habitudes de luxe communiquent à l'âme une variété d'impressions qui l'empêchent de se maintenir dans la voie de la religion et misent à son bonheur dans ce monde. La civilisation, c'est l'umran hadari, et le luxe indique le dernier terme du progrès de la société ; dès lors, la nation commence à rétrograder, à se rompre et à tomber dans la décrépitude, ainsi que cela a lieu pour la vie naturelle des animaux.* »[80].

Ce parcours rapide de la pensée khaldunienne n'engage pas notre travail dans les problématiques liées à la défense de l'héritage culturel et scientifique arabe.

[79] CHEDDADI, Abdesselam, loc.cit., p.12.
[80] Ibn Khaldun cité par CHEDDADI, Abdesselam, loc.cit., p.29.

Cette impression a pu paraître par moments mais nous n'avons pas à cœur de vouloir apprécier les acquis de la science et de la réflexion modernes sous le prisme de la dette de la renaissance européenne à l'égard de l'héritage culturel arabe souvent considéré comme source incomparable de sagesse et de connaissance[81].

Si nous avons gardé cet extrait malgré sa longueur, c'est déjà parce que, par certains côtés, il a une dimension prophétique qui nécessite d'être relevée. En effet, ce passage apporte un éclairage (peut-être parcellaire) à la crise financière et économique dans laquelle a sombré le monde à la fin de l'année 2008 ; situation aux conséquences durables qui a brutalement contraint la communauté internationale à revisiter les bases et le corpus du capitalisme.

De plus, cette volonté de resituer la notion du « développement » dans ses origines prépare et annonce méthodologiquement les perspectives géopolitiques du « développement » qui constituent un pan fondamental dans le retour aux sources de la notion.

B - LES PERSPECTIVES GÉOPOLITIQUES ET LA NATURALISATION DE L'HISTOIRE

1 - Le contexte de l'après guerre : l'hypothèse du retard.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, l'Europe est profondément touchée. Il faut penser à sa reconstruction. Il y a ainsi un véritable bouleversement qui se donne à voir dans le déplacement des préoccupations internationales. Les problèmes plus urgents ne semblent plus se situer au Sud mais au Nord. C'est ce qui justifie le lancement du plan Marshall, en 1947, pour venir en aide à l'économie européenne et fournir des débouchés au gigantesque potentiel américain de production qu'il fallait reconvertir après la fin du conflit. Outre ce plan de relance, la politique étrangère américaine va s'ouvrir sur deux autres dimensions : soutenir la naissante Organisation des Nations-Unies et créer une organisation commune de défense : l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'OTAN a été créée au début de la guerre froide, par le traité de Washington, comme l'instrument politique et militaire de l'alliance transatlantique, conçue et équipée pour empêcher l'invasion des pays d'Europe occidentale par l'Union soviétique et ses alliés. L'OTAN, loin de disparaître à la fin de la guerre froide et après l'effondrement de l'Union soviétique, s'est élargie à de nouveaux membres et à de nouvelles missions.

---

[81] Lire FOUAD, Zakariya, *Laïcité ou islamisme : les Arabes à l'heure du choix*, Paris : La Découverte, 1991.
Le philosophe égyptien dans cet ouvrage, en examinant les racines culturelles du sous-développement intellectuel arabe, émet une réserve remarquable sur ce désir de faire prévaloir la prééminence et la préexistence de l'héritage culturel arabe sur la pensée occidentale.

Curieusement, dans ce contexte visiblement moins porté aux préoccupations extra-occidentales le Président Truman, dans son discours d'investiture du 20 janvier 1949, annonce l'extension aux nations défavorisées de l'aide technique qui fonctionnait déjà pour certains pays d'Amérique latine. Cette sollicitude est exprimée dans ces propos présidentiels : *"We must embark on a bold new program for making the benefits of our scientific advances and industrial progress available for the improvement and growth of underdeveloped areas. More than half the people of the world are living in conditions approaching misery. Their food is inadequate. They are victims of disease. Their economic life is primitive and stagnant. Their poverty is a handicap and a threat both to them and to more prosperous areas. For the first time in history, humanity possesses the knowledge and the skill to relieve the suffering of these people »*[82].

Ce quatrième point du discours du Président Truman va progressivement s'imposer comme une nouvelle doxa dans la lecture et la compréhension de la géopolitique ; pourtant il a été ajouté après hésitation par souci d'originalité[83]. La validité[84] de cet énoncé mérite que nous y consacrions quelques lignes car elle explique en grande partie l'aura dont il a bénéficié. Son énonciation rappelle la structure de la discursivité prophétique. En effet la spécificité du prophétisme, au-delà de la générique acception populaire qui le définit comme un discours sur le futur réside dans le fait que la prophétie n'est pas seulement un texte pourvu d'un message, mais qu'elle est tout d'abord un genre particulier de discours qui induit un changement. S'il est certain que c'est vers le futur que le prophète porte son regard, il n'en est pas moins vrai qu'il vise au présent. Nous distinguons ainsi dans le point de vue du Président Truman une articulation bipartite : la première annonce une catastrophe, une situation déplorable (la maladie, économie stationnaire…) et la deuxième porte la bonne nouvelle, les voies adéquates pour le changement, question de dire que tout n'est pas perdu.

---

[82] University of Michigan Library, http ://www.lib.umich.edu/node/18325 , consulté le 21 mars 2008.
Ce qui pourrait se traduire par « *nous devons lancer un nouveau programme qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans les conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insatisfaisante. Ils sont victimes des maladies. Leur économie est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace pour eux et pour les régions les plus prospères. L'humanité détient pour la première fois les connaissances techniques et pratiques capables de soulager la souffrance de ces gens.* » [notre traduction].

[83] RIST, Gilbert, op. cit., p.117.

[84] Patrick Charaudeau établit une différence entre les notions de valeur et de validité. La première est un sémantisme référentiel et axiologisé qui se trouve inscrit dans les mots de par leur usage social. La validité par contre est l'effet sémantique tributaire de la situation dans laquelle sont employés les mots. Elle implique ainsi la prise en compte des partenaires. Lire CHARAUDEAU, Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1 | 2008, [en ligne], mis en ligne le 02 octobre 2008 : http ://aad.revues.org/index193.html, consulté le 21 mars 2009.

Nous sommes là en présence d'un mode argumentatif qui relève de la persuasion ; c'est ce qui explique le recours au pathos rhétorique qui met en place des stratégies discursives de dramatisation afin d'emprisonner l'autre dans un univers affectuel[85].

Ce point du discours de Truman est finalement le décret de l'existence du « sous-développement », lequel attache un sens positif pour l'Amérique qui s'est construite sur les avancées scientifiques. Il consacre ainsi le « développement » comme un objectif accessible pour tous grâce à la science et au progrès matériel. Il y a dans cet énoncé discursif une reconnaissance tacite de la supériorité de l'Occident et plus particulièrement des États-Unis, ce qui justifie l'exigence d'une dynamique de « rattrapage » initiée en faveur des pays « arriérés » dans une logique de l'unilinéaire de l'évolution humaine.

Cette conception est celle de Rostow quand il parle de la croissance économique à partir d'une théorie dynamique de la production de la croissance axée sur cinq étapes. *« Il est possible de faire entrer toutes les sociétés, d'après leurs dimensions économiques, dans l'une ou l'autre des cinq catégories suivantes : la société traditionnelle, la mise en place des conditions préalables au décollage, le décollage, la marche vers la maturité, l'ère de la consommation de masse »*[86]. L'économiste, en distinguant les étapes fondamentales dans la croissance économique, postule le sous-développement comme une étape naturelle, nécessaire et antérieure de la croissance économique. Selon lui, l'avenir d'une société s'inscrit sur une courbe asymptotique, la société traditionnelle étant le « degré zéro » de l'histoire et correspondant à un état naturel de sous-développement. Le « take off » passe alors par l'appropriation des moyens techniques reçus qui font accroître la productivité et luttent contre la rareté. C'est à travers cette appropriation que se joue le défi de la modernisation de la société. Autrement dit, le progrès ne peut venir que par irradiation du centre et rayonner autour. Relevons au passage que Rostow appartient à cette école dite de modernisation. Cette école qui récuse les théories marxistes élaborées dans les années 50 et 60 s'inspire de toutes les théories organicistes du XIXe siècle[87].

---

[85] CHARAUDEAU, Patrick, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, loc.cit., consulté le 21 mars 2009.
Philippe Braud a également démonté la matrice structurelle du discours partisan sur ce mode prophétique, lié à l'espace public fortement judéo-chrétien dans lequel il s'inscrit en France, toutes tendances politiques confondues, Lire BRAUD, Philippe *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris : PUF, 1980.
[86] ROSTOW, Walt, *Les étapes de la croissance économique*, Paris : Economica, 1997, p.48.
[87] La naissance de la sociologie faut-il le rappeler est tributaire du contexte de l'industrialisation du XIXe siècle. Elle se veut être exigence d'organisation d'une société traversée par les mutations nombreuse inhérentes à

Rostow s'est essentiellement intéressé au processus d'évolution d'une société d'une étape à une autre. De plus, son analyse historique avait pour objectif de fournir des conseils aux dirigeants des pays en développement, puisqu'« *il est utile, et en gros exact, de considérer que le processus de développement en marche en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine, est analogue aux étapes de la précondition et du décollage des autres sociétés, à la fin des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles* »[88]. Habitée par une croyance en la technologie, la théorie de la modernisation est convaincue qu'il existe un seul modèle de développement qui s'applique à tout le monde. Elle part de l'hypothèse qu'il existe des besoins universels que chacun a envie d'atteindre. C'est ce qui justifie l'effort soutenu de transformation totale des structures traditionnelles des autres sociétés. Comme nous le voyons, sous le prisme de l'hypothèse du retard, le « développement » est davantage perçu comme une entreprise collective. Il est moins un choix qu'une finalité de l'histoire. Tous les peuples sont ainsi tenus de parcourir le même chemin même s'ils n'avancent pas au même rythme[89]. Cette vision unidirectionnelle du « développement » bénéficie de la force de l'analogie qui conçoit le monde comme un organisme vivant.

2 - L'analogie révélatrice.

La trajectoire unidirectionnelle du développement que nous avons évoquée repose sur un véritable transfert du mécanisme naturel au corps social. Ce qui induit des incidences tant sur le plan ontologique qu'épistémologique. Sur le plan ontologique, cela implique que le « social » est appréhendé comme une forme naturelle de la vie, comme une expression de la nature humaine ou encore comme une extériorisation de l'esprit. Sur le plan épistémologique nous entrons dans les cadres d'une explication strictement causale des phénomènes. En effet parler du « développement » saisi dans ses aspects humain et social, c'est faire mentalement référence à l'analogie[90] qui assimile la société à un organisme vivant et qui conçoit le changement social dans des termes biologiques. Cette analogie fonctionne comme une véritable métaphore, perçue comme mouvement de pensée dans lequel nous partons du familier pour explorer ce qui demeure inconnu en élargissant les frontières.

---

l'industrialisation : exode rural, alcoolisme, maladies, mal nutrition. La sociologie comme discipline est donc née du besoin de pouvoir maîtriser le tissu social.

[88] ROSTOW, Walt, op.cit., p.6.

[89] TERTAIS, Jean Pierre, *Du développement à la décroissance*, Paris : Éditions Libertaires, 2006, p.12.

[90] Nous donnons à l'analogie le sens que lui donnait Aristote « tous les cas où le deuxième terme entretient avec le premier le même rapport que le quatrième avec le troisième.» Lire Aristote *Premiers Analytiques*, Paris : Vrin, 1936.

Recourir à la métaphore, c'est vouloir exprimer un ordre de réalité à partir d'une ressemblance, à partir d'un autre ordre différent, déplacement qui se justifie par l'étroitesse de la base initiale de l'expérience qui ne permet pas toujours de rendre compte d'une réalité plus large[91].

Le recours à l'analogie est devenu une clé de lecture tacite des relations internationales et un indicateur de référence dans la compréhension de la situation géopolitique. C'est au nom de cette analogie, par exemple, que nous relevons, pour le déplorer, l'économie stagnante de certains pays africains comparativement à celle de ceux que l'on appelle les dragons d'Asie[92]. Cette comparaison est devenue un argument récurrent qui accentue le pessimisme qui plane sur le destin des pays africains au nom du complexe de Cham[93]. Par ricochet cet argument est utilisé par Lawrence Harrison et Samuel Huntington pour asseoir la preuve irréfutable du fait que le développement est possible et que son absence n'est pas une fatalité[94].

Saisi dans une logique justificative du développement, la mobilisation de cette comparaison fait montre d'une montée en généralité qui fait fi des éléments de contexte. Nous sommes en droit de nous poser la question de savoir s'il s'agit d'une myopie dans l'analyse ou d'une omission éloquente et révélatrice. Armatya Sen, en prenant l'exemple de la Corée et du Ghana, fragilise davantage la solidité de cette comparaison. Le décalage observé dans la trajectoire des pays qui, en 1990, étaient au même niveau s'explique par un ensemble d'éléments et spécificités socio-historiques : le taux d'alphabétisation, la structure de la classe sociale, les variations de la situation politique[95]. L'occultation de ces éléments concrets d'analyse est tributaire de cette analogie qui transfère au corps social l'évolution rectiligne et prévisible des êtres vivants. En se fondant sur les ressemblances établies par l'imagination, l'analogie a souvent l'avantage d'être une aide utile à la réflexion dans la mesure où elle dispense de certains contours explicatifs nécessaires pour la compréhension des idées

[91] CHIRPAZ, François, « Métaphore, chemin de pensée » [en ligne] http ://www.contrepointphilosophique.ch.html, consulté le 23 mars 2009.
[92] Les quatre dragons asiatiques font référence à quatre pays d'Asie à forte croissance industrielle dans la deuxième moitié du XXe siècle : la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taiwan.
[93] Cham, Sem et Japhet étaient les fils de Noé. La tradition judéo-chrétienne considère Cham comme l'ancêtre des peuples noirs. Ses frères Sem et Japhet sont les ancêtres des habitants de l'Orient et de l'Europe. D'après les écritures, Cham vit la nudité de son père et avertit ses deux frères qui prirent un manteau pour le recouvrir en marchant à reculons. Il existe plusieurs interprétations de l'acte de Cham « vit la nudité » : faire honte, l'humilier ou encore commettre l'inceste. Mais tous sont d'accord pour la malédiction qui s'est ensuivie.
[94] Lire LAWRENCE Harrison, et HUNTINGTON, Samuel, Culture Matters : *How values shape human progress*, New York : Basic book, 2001.
[95] AMARTYA, Sen, *Identité et violence*, op.cit., p.150.

complexes. Cependant, à force de raccourcis explicatifs, elle peut finir aussi par obscurcir l'histoire. L'analogie porte implicitement les notions de continuité, de cumulativité et irréversibilité[96] inhérentes aux organismes vivants. Ce qu'il faut déjà souligner, c'est que, dans cette logique de changement social pris au piège de l'idéologie naturaliste soutenue par des modèles biologiques, « *l'instrument de ce projet permanent est en premier le discours, caution suffisante de pouvoir social. C'est aux mots qu'on va confier la responsabilité non seulement de classer, mais de fonder l'existence d'une représentation à visée générale. C'est aux mots encore que l'on demandera de justifier pratiques et pouvoirs : la biologie devient référence indiscutable d'un ordre qui cesse de paraître sociopolitique puisque garanti naturel* »[97]. Dans ce sens, la métaphore organique, en remplaçant l'histoire par des automatismes, fonctionne comme un mirage et devient finalement un obstacle épistémologique au sens de Bachelard[98].

La naturalisation du changement social n'a donc rien de neutre. Elle permet de croire que l'histoire ressemble à la mise en œuvre d'un plan caché progressant inexorablement vers sa forme finale et achevée. Cette conviction a soulevé l'enthousiasme international et accompagné la réinterprétation de l'histoire mondiale.

PARAGRAPHE 2 : LA NAISSANCE DE L'ÈRE DU « DÉVELOPPEMENT »

A - LA NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DU MONDE

1 - Une autre bipolarisation du monde

Cet arrière-plan métaphorique accompagne et imprègne l'urgence du développement de Truman. Une urgence justifiée par le retard des régions « économiquement arriérées » que l'on va progressivement appeler pays « sous-développés ». À partir de ce discours de Truman, de nombreux habitants de la planète vont se voir coller cette étiquette indifféremment de leur situation géographique et souvent malgré eux. Cette étiquette devient un élément prépondérant d'identification qui va profondément modifier la relation à l'autre.

---

[96] RIST, Gilbert, op.cit., p.49-50.

[97] ACHARD, Pierre, CHAUVENET, Antoinette, LAGE, Elisabeth, *Discours biologique et ordre social*, Paris : Le Seuil, 1977, p.10.

[98] Gaston Bachelard a longuement étudié les obstacles épistémologiques dans *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie philosophique, Vrin, 1999 (1ère édition : 1938). Il ne s'agit pas des obstacles extérieurs et techniques. Mais des phénomènes internes à l'esprit du chercheur et qui constituent de véritables causes d'inertie dans le développement de la connaissance. Il évoque le piège de l'intuition première qui tend à dispenser d'une recherche approfondie, ou la volonté de parvenir à des généralités, volonté nourrie par des images avec un effort de systématisation de ce qui n'est pas rationnel. Dans ce sens Bachelard parle d'un « obstacle verbal » qui pousse le chercheur à prendre pour principe explicatif une image qui caractérise le mot.

Nous assistons alors à la naissance d'un nouveau schéma universel : *développement / sous-développement* qui donne une autre dimension téléologique à l'histoire. Le développement constitue un principe d'organisation et de changement que l'on peut provoquer.

Ce nouveau binôme est en soi une resémantisation et une reconstruction des rapports Nord/Sud qui jusqu'alors étaient organisés selon l'opposition colonisateur / colonisé[99]. L'ère du développement apporte un changement total de perspective. Dans le rapport de colonisation les deux protagonistes appartiennent à des univers différents et opposés. Albert Memmi[100] apporte à ce sujet une description fort éclairante. Le colonisé apparaît d'abord aux yeux du colonisateur par un « *portrait mythique* », où tous les traits sont avantageux pour le colonisateur et répondent à ses diverses exigences. Accusé à outrance de tous les maux et finalement dépersonnalisé, le colonisé est constamment confronté à cette image de lui-même, et finit par intégrer et assumer ce portait. Ce discours du mépris absolu, assorti de répressions sanglantes des soulèvements, « *contribue au portrait réel du colonisé* », par un mécanisme de *mystification*, qui explique la relative stabilité des sociétés en colonie pendant de longues années : le colonisé est obligé de s'accepter comme tel. La plus grave de ces carences est celle qui place le colonisé hors de l'histoire et qui fait qu'il hésite à reprendre son destin. Le colonisé vit ainsi hors du temps : privé d'une grande partie de son passé (sauf de certains éléments favorisés par le colonisateur pour éviter toute mise en cause de la colonisation : religion, famille), son présent est amputé et il ne peut se projeter ni construire un avenir. Nous voyons bien que pour Albert Memmi les conduites du colonisateur et du colonisé créent une relation fondamentale qui les conditionne l'un et l'autre. Chacun se tient à sa place et, si les conditions du colonisé peuvent changer, il ne peut rêver d'assumer une posture de colonisateur. Et c'est à ce niveau que l'ère du « développement » apporte une différence remarquable. En effet le couple développé/sous-développé se construit apparemment loin de la relation hiérarchique de soumission qui lie la colonie à la métropole. Le nouveau binôme semble avoir pour soubassement les notions de dignité et d'égalité en droits. Les deux entités ne sont pas irréductiblement différentes.

À la base, pourrions-nous dire, elles partagent la même aspiration au bien-être ; seul un « retard » les différencie. Ce « retard » n'est pas insurmontable puisque le « sous-développé » peut aspirer à devenir « développé ».

[99] RIST, Gilbert, op.cit., p.122.
[100] MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris :Gallimard, 1985, p.48.

L'ère du « développement » devient inauguration d'une histoire d'espérance, d'une vaste aventure prométhéenne dans laquelle le monde est perçu comme une « *collection d'entités homogènes liées les unes aux autres non par la domination politique de l'époque coloniale, mais par l'interdépendance économique* »[101]. Cette lecture nous rappelle l'apport de la pensée de Marx dans la compréhension de la sociologie du développement. C'est sur la pointe des pieds que nous risquons ce rapprochement dans la mesure où l'œuvre de Marx a été non seulement combattue mais surtout interprétée et réappropriée au point de recouvrir la pensée originelle sous des couches de déformations. Engels, compagnon de Marx de son vivant, a relevé, pour les critiquer, l'inexactitude de certaines interprétations. Dans la lettre adressée à Joseph Bloch en septembre 1890, il apporte des indications qui sont d'un très grand intérêt sur la conception marxiste de l'histoire et la dérive des « récents marxistes » : « *C'est Marx et moi-même, partiellement, qui devons porter la responsabilité du fait que, parfois, les jeunes donnent plus de poids qu'il ne lui est dû au côté économique. Face à nos adversaires, il nous fallait souligner le principe essentiel nié par eux, et alors nous ne trouvions pas toujours le temps, le lieu, ni l'occasion de donner leur place aux autres facteurs qui participent à l'action réciproque. Mais dès qu'il s'agissait de présenter une tranche d'histoire, c'est-à-dire de passer à l'application pratique, la chose changeait et il n'y avait pas d'erreur possible. Mais, malheureusement, il n'arrive que trop fréquemment que l'on croie avoir parfaitement compris une nouvelle théorie et pouvoir la manier sans difficulté, dès qu'on s'en est approprié les principes essentiels, et cela n'est pas toujours exact. Je ne puis tenir quitte de ce reproche plus d'un de nos récents " marxistes ", et il faut dire aussi qu'on a fait des choses singulières* »[102]. Le destin de la pensée de Marx a conduit à la confusion de sens exigeant une distinction de divers usages du terme « marxiste » au croisement de la philosophie et de l'histoire des idées.

---

[101] SACHS, Wolfgang, et ESTEBA, Gustavo, *Des ruines du développement*, Canada : Éditions Ecosociété, 1996, p.29.

[102] Lettre à Joseph Bloch septembre 1890. Nous pouvons aussi faire allusion à cette phrase de Marx « je ne suis pas Marxiste » (En réalité cette phrase n'a jamais été écrite par Marx mais rapportée par Friedrich Engels « *Quand vous ne cessez de répéter que le « marxisme » est en grand discrédit en France, vous n'avez en somme vous-même d'autre source que celle-là - du Malon de seconde main. Ce que l'on appelle « marxisme » en France est certes un article tout spécial, au point que Marx a dit à Lafargue : « ce qu'il y a de certain, c'est que moi je ne suis pas marxiste »*. (Lettre de Engels à Eduard Bernstein du 2 novembre 1882). Karl Marx montre bien comment le marxisme s'est très vite décroché des théories initiales qui l'ont porté pour se transformer en une constellation de courants idéologiques et politiques qui aujourd'hui sont encore difficilement identifiables. Car ni Karl Marx, ni son compagnon Engels n'ont pu prédire ce que la théorie de la lutte des classes et cette approche toute nouvelle de l'économie apporteraient au monde : un outil protéiforme qui peut être utilisé de façon très différente selon le contexte philosophique.

Cette précision faite, nous pouvons dire que Marx dans sa réflexion est animé par un désir de rapporter l'étude de l'histoire à sa base réelle et à l'ensemble des conditions matérielles de la pratique. Dans cette optique Marx relève le caractère déterminant des conditions économiques dans le développement social. « *Le mode de production de la vie matérielle, dit-il, conditionne en général le développement de la vie sociale, politique et culturelle* »[103]. Le regard de la conception matérialiste de l'histoire qui est celui de Marx justifie la situation des institutions et du développement social par ce conditionnement économique. Il laisse cependant une chance à une éventuelle possibilité de changement qui *ipso facto* apporterait un bouleversement. C'est l'ombre de cette perception qui plane sur la grille de lecture induite par la conception bipolaire du monde (sous-développé / développé) dans la mesure où « sous développés » est avant tout une catégorie économique. Dans ce sens nous pouvons affirmer qu'un pays sous-développé est un pays où l'infrastructure industrielle est encore rudimentaire, qui subit les conséquences de cet état de choses avec accès possible au statut « supérieur ». L'amélioration de l'agriculture, de l'emploi, de l'état sanitaire et même de l'espérance de vie dépend foncièrement de son degré d'industrialisation. Dans un article qui commence à dater, Adam Schaff affirme d'ailleurs, dans des propos à peine nuancés, que l'existence de l'expression « pays sous-développés » est la preuve irréfutable que la notion marxiste de développement social a connu un succès réel. « *Il n'existe pas, pour une théorie scientifique, de plus beau sort que d'être entièrement absorbée et assimilée par l'opinion scientifique… Qui donc songe aujourd'hui que la notion actuelle de pays sous-développés est d'origine marxiste ? Pourtant cette origine est incontestable* »[104]. La grille de lecture héritée de la pensée de Marx plaide finalement en faveur de la notion de « société industrielle », qui se présente comme le critère et l'objectif du développement social. Cette position est certainement discutable dans la mesure où elle semble relativiser le poids et la portée des autres composantes sociales, telles que le facteur culturel, faisant croire que le degré de civilisation d'un pays se mesure au niveau de sa production. Mais nous ne rentrons pas dans ce débat. Il nous importait surtout de restituer l'héritage de la pensée de Marx dans la perception du monde à l'ère du « développement ». Cette autre bipolarisation du monde a supplanté apparemment la rhétorique coloniale. À grand renfort de chiffres et statistiques, elle présentait le développement comme la vocation première de tous les peuples.

---

[103] MARX, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, traduit de l'allemand par Maurice Husson et Gilbert Badia. Paris : Éditions sociales, 1972, p.7.

[104] SCHAFF, Adam, « La théorie marxiste du développement social », recueil d'articles sur le développement social, Unesco/SS/SD/2REV, Paris, 9 janvier 1961.

2 - Une combinatoire de statistiques

La lecture économiste du monde s'est peu à peu répandue en se formalisant progressivement. L'émergence du terme « tiers-monde » a travaillé davantage à enrichir cette idée. Cette expression a été lancée par Alfred Sauvy qui comparait les pays colonisés au tiers état de l'ancien régime. En revisitant les enjeux de la guerre froide, Sauvy a relevé ce Tiers Monde comme étant l'objet de convoitise et le champ de bataille idéologique des deux blocs. À ce propos il relevait : « *Nous parlons volontiers des deux mondes en présence, de leur guerre possible, de leur coexistence, etc, oubliant trop souvent qu'il en existe un troisième, le plus important, et en somme, le premier dans la chronologie. C'est l'ensemble de ceux que l'on appelle, en style Nations-Unies, les pays sous-développés …Car enfin, ce tier- monde, ignoré, exploité, méprisé, comme le tiers état, veut lui aussi être quelque chose* »[105]. On comprend bien que l'adjectif « tiers » a moins un sens mathématique que politique. L'impulsion de cette lecture économiste est aussi à chercher dans les contingences historiques de l'après-guerre qui vont établir une survalorisation de la recherche en économie. En effet, après les années 50 et les décolonisations, non sans difficulté[106], le problème du développement va beaucoup plus mobiliser les chercheurs autour du phénomène économique, de l'explication du sous-développement et de la recherche des facteurs de croissance. Pour Jacques Lombard, cette forte mobilisation autour des phénomènes économiques s'expliquerait par l'antériorité historique de l'économie comme discipline qui de plus a acquis un monopole sur tous les phénomènes de relation impliquant la quantification. Ce privilège et ce monopole ont ainsi prédisposé les dirigeants politiques à se tourner fréquemment vers les économistes pour faire le diagnostic d'une situation et préparer l'avenir d'un pays[107]. Cette préexistence et cette prééminence ont exercé un rôle dans la modélisation de la vulgate classique qui a accompagné la logique du développement. Dès lors nous avons assisté à une autonomisation de l'économie doublée d'un désir de rendre compte de la complexité du réel par des formules chiffrées et quantifiées.

---

[105] SAUVY, Alfred, « Trois mondes, une planète », *L'observateur,* 14 Août 1952, n° 118, p.14.

[106] Philippe Hugon rappelle qu'il y a eu au départ un conflit de compétence entre anthropologues et économistes. Le développement intégrant l'analyse du sous-développement appelait forcement à étudier les sociétés primitives ; ce qui était semblait être du ressort de l'ethnologie et non de l'économie. C'est pourquoi dans un premier temps les économistes ont été exclus du champ de la recherche. HUGON, Philippe, « À propos de l'ouvrage de Samir Amin » Tiers-Monde, T. XV, N° 58 Avril –juin 1974, p.421-424.
[En ligne] http ://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers0040-73561974num15582018, consulté le 4 avril 2009.

[107] LOMBARD, Jacques, « La sociologie et le développement, pluridisciplinarité ou spécificité ? », dans *Revue Tiers Monde,* 1982, Vol. 23, n° 90, p.249.

C'est ce que Rist appellera « *l'avènement généralisé de l'espace économique, à l'intérieur duquel l'accroissement du PNB constitue l'impératif majeur* »[108]. En effet, il s'agit d'une ère de rationalisation des analyses appuyée par des statistiques et la détermination des indicateurs et des critères du développement : PNB, PIB, taux d'analphabètes, niveau d'équipement sanitaire, état des différentes infrastructures, durée, espérance de vie, taux de mortalité…

Tableau de quelques critères du sous -développement [109]

	Pays développés	Pays semi-développés	Pays sous-développés
P.N.B (produit national brut) par habitant et par an en dollars (Nations Unies 1957)	plus de 400	200 à 400	Moins de 200
Pourcentage de la population mondiale	17%	15%	68%
Taux de natalité pour 1000 habitants	18 à 20	25 à 35	40 et plus
Espérance de vie à la naissance (moyenne)	63	52	36
Pourcentage d'analphabètes	Moins de 10%	10 à 50%	50% et plus
Nombre de médecins par 100 000 habitants (1957)	106	78	17
Rations alimentaires quotidiennes, en calories	3040	2760	Moins de 2150
Consommation d'énergie par habitant (en millions de tonnes métriques, équivalence en houille (1962) annuaire statistique des Nations Unies 1962	8058 (Amérique du Nord) 2747 (Europe Occ.)	538 (Amérique du Sud) 273 (Extrême Or)	308 (Afrique)
Population active (%) - dans l'agriculture - dans l'industrie	10 à 20 35 à 40	20 à 55 17 à 25	60 et plus 10 à 15

C'est à dessein que nous avons choisi cette référence un peu ancienne. Elle confirme notre thèse selon laquelle les recherches sur le développement se sont très vite affirmées comme interprétations assujetties au quantitatif et comme expression des causalités parfois univoques. La complexité et l'aspect multidimensionnel du développement ont fragilisé l'opérationnalité de ces indicateurs. Et en dépit de la succession de plusieurs générations d'indicateurs et d'un affinement progressif[110], leur efficacité ne s'est pas unanimement établie.

[108] RIST, Gilbert, op.cit., p.132.
[109] GENDARME, René, « La pauvreté des nations », cité par CABEDOCHE Bertrand, *Conscience chrétienne et Tiers Monde*, op.cit., p.66.
[110] Nous faisons allusion à l'émergence progressive du IDH (Indicateur de Développement Humain) qui résulte d'une prise de conscience de la fragilité du PIB. En effet l'indice de développement humain est un instrument de

Le regard critique d'Edmond Jouve à ce sujet reste pertinent. L'auteur relève des omissions qui apparaissent dans l'établissement des critères des pays sous-développés. Si certains ne leur sont pas spécifiques, d'autres comme la référence aux « structures mentales archaïques » relèvent d'une manipulation hautement délicate. De plus, la survivance des critères hétérogènes rend leur utilisation difficile[111]. Malgré ces réticences qui ont accompagné la poussée de l'économisme, les thématiques du « développement » se sont constituées en un véritable centre de fuite.

B - L'ILLUSION DE L'UNIVERSEL

1 - Une dynamique fédératrice.

Progressivement le développement a envahi les différentes sphères du débat public au point de devenir une véritable grammaire des relations internationales. Comment expliquer ce passage d'un espace où la parole a été produite selon certaines modalités spécifiques à un univers plus large où cette parole s'échange, se construit et se ré-agence ? Justifier une telle ascension par la fascination du chiffre et la frénésie des statistiques serait souscrire à la démarche simpliste de causalité univoque. Si la rationalisation de la discursivité a aidé, il ne faudrait pas méconnaître l'effet de la nouveauté des problématiques liées au développement qui se positionnaient comme rupture apparente par rapport à la rhétorique coloniale. La conjonction de ces paramètres nous offre une occasion de revisiter le processus de publicisation des problèmes, c'est-à-dire l'émergence progressive du caractère public des problèmes. Dans ce processus, la dimension langagière est déterminante dans la mesure où elle intègre les opérations discursives constitutives. Cette dimension, en outre, n'est pas séparable du jeu social dans lequel les différents acteurs se situent pour interagir sur le fonctionnement de la mécanique sociale par la construction et la configuration discursives[112]. Ceci permet de comprendre que les problèmes ne sont pas publics par nature, ils le deviennent et ceci dans un dynamique de co-validation. C'est-à-dire que la publicisation est construite par le discours social en même temps qu'elle participe à leur construction.

---

mesure qui ambitionne de déterminer l'état réel des pays de façon plus fine que le PIB ou le PIB en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat). Mis au point par le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) il a pour objectif d'essayer de mesurer le niveau de développement des pays, sans en rester simplement à leur poids économique mesuré par le PIB ou le PIB par habitant. Il intègre donc des données plus qualitatives. C'est un indicateur qui fait la synthèse (on l'appelle indicateur composite ou synthétique) de trois séries de donnée : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction, le PIB réel. Dans MUCHERIE, Matthieu, « L'indice de développement humain (IDH) », [en ligne] http ://www.melchior.fr/L-indice-de-developpement-huma.3959.0, consulté le 6 avril 2009.

[111] JOUVE, Edmond, *Relations Internationales*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992, p.16.

[112] DELFORCE, Bernard, NOYER, Jacques, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : Constructivisme et discursivité sociale », Études de communication, n° 22, 1999, p.28.

La publicisation du développement a obéi ainsi à une démarche de légitimation réciproque : la pratique discursive a réalisé le développement quand celui-ci consacrait, au même moment, toute la discursivité téléologique récurrente dans le jeu social et les dispositifs sociaux. La conférence de Bandoeng à ce sujet est un exemple éclairant.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les pays colonisés sont de plus en plus nombreux à revendiquer leur indépendance. Aussi, dans les années 1950, plusieurs dizaines d'entre eux, notamment en Asie et en Afrique, y sont parvenus. Dans un tel contexte, où s'ajoutent les tensions de la guerre froide, les nations émergentes se penchent sur leur développement économique et la consolidation de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. Aussi, sous l'impulsion des leaders de l'Inde, de l'Indonésie, de la Birmanie, de Ceylan (actuel Sri Lanka) et du Pakistan, une conférence afro-asiatique est organisée à Bandoeng le 18 avril 1955. Les vingt-neuf pays réunis ne déterminent pas une ligne directrice commune ; cependant ce rassemblement a une portée hautement symbolique dans la mesure où il marque l'arrivée des nations du Tiers-Monde sur la scène internationale et amorce la naissance du mouvement des « non-alignés »[113]. Pour les besoins de la cause, nous rappelons que la première conférence asiatique a eu lieu à New Delhi le 12 mars 1947. Il était déjà question des problèmes liés à la décolonisation des pays asiatiques et des stratégies de solidarité entre les pays devenus autonomes. Deux ans plus tard, une autre rencontre dans la capitale indienne se tient en présence de l'Australie et des pays africains : Égypte et Éthiopie. Au cours de la même année un groupe rassemblant nations asiatiques, arabes et africaines se constitue à l'ONU pour mener une politique commune, notamment sur le plan colonial. Là encore les problématiques de développement n'ont pas la visibilité qu'elles connaîtront à Bandung. En effet, à Bandung, malgré la divergence sur certains points, le consensus est atteint au sujet du développement économique de la sphère afro-asiatique. Le premier chapitre du communiqué final en fait d'ailleurs une préoccupation urgente et s'exprime clairement sur le rôle de l'Asie et de l'Afrique dans la mise en œuvre des moyens grâce auxquels les peuples des pays représentés peuvent réaliser la coopération économique, culturelle et politique la plus étroite[114].

[113] Le Mouvement des "non alignés" se veut être une "troisième force" qui assure l'autonomie et la neutralité des pays du Tiers-Monde vis-à-vis de l'URSS et des États-Unis qui étaient les deux grandes puissances dans un contexte de guerre froide. Mais il faut relever que c'est concrètement la Conférence de Belgrade, en septembre 1961, qui consacrera la véritable naissance du mouvement des "non alignés".

[114] Annexe 3 : *communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng.* Cette conférence des nations afro-asiatiques réunie à Bandoeng, du 18 au 24 avril 1955.

À n'en juger que par les dispositions contenues dans texte, le développement non seulement est une nécessité mais il est davantage envisagé comme une perspective pour les pays afro-asiatiques de s'intégrer à l'économie mondiale. L'hypothèse du retard reste ainsi la thèse dominante qui habite la Conférence de Bandung. Ces dispositions sont sans équivoque et assurent une visibilité nette au nouveau développement comme paradigme. Cette visibilité va croître avec la création des institutions et structures consacrées au développement. Nous pensons aux transformations successives et à la fusion[115] qui aboutissent en 1965 à la naissance du PNUD. En effet l'Assemblée générale des Nations unies met en place un Programme pour le Développement. L'organisme joue un rôle de conseiller auprès des pays en voie de développement, dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et leur économie. Bien que nous nous désolidarisions, a priori, de tout déterminisme structurel et institutionnel, nous sommes tout de même fondé à dire que la publicisation du développement se perçoit et s'exprime par la congruence du discours, du jeu social et des acteurs. Au final, le développement est devenu une dynamique fédératrice, participant à la hiérarchisation des enjeux et à la structuration des perspectives. Par certains côtés cette démarche s'apparente à « l'effet d'amorçage » mis en évidence par Shanto Iyengar et Donald Kinder. Ces auteurs pensent que la saillance de certains enjeux dans le mécanisme de médiatisation peut constituer ces enjeux en critères d'évaluation des acteurs sociaux[116]. La dynamique du développement induit une nouvelle dichotomie. Reste maintenant à vérifier jusqu'où ce « nouvel ordre » est exempt de tout esprit de domination. La nouvelle sémantique est-elle vraiment signe de rupture ?

2 - Une catégorisation discutable.

La formulation du titre de ce paragraphe révèle par lui-même la nature critique de notre argumentation. Pour nous, ce positionnement n'enlève rien à la valeur historique de ce premier chapitre. En cela, nous sommes tributaires de Paul Ricœur pour qui l'œuvre historique est un entrelacement d'explication et de compréhension. Elle est supposée récuser toute fascination de fausse objectivité où il « *n'y aurait plus que des structures, des forces, des institutions et non plus des hommes et des valeurs humaines* »[117].

[115] Cet organisme est le fruit de la fusion du Fonds spécial des Nations unies pour le développement économique crée en 1958 avec le programme élargi d'assistance technique crée en 1949.
[116] Lire IYENGAR, Shanto, et KINDER, Donald, *News that matters*., Chicago : University of Chicago press, 1987.
[117] RICOEUR, Paul, *Histoire et vérité*, Paris : Le Seuil, 1955, p.30.

Nous comprenons que chez Ricœur, ce que l'histoire veut expliquer et comprendre en fin de compte, ce sont les hommes saisis dans leur intersubjectivité. En confinant notre approche historique à une recension froide des données, nous courons le risque de passer à côté de la complexité des enjeux qui participent à la maturation du nouveau paradigme et l'éclairent d'un nouveau jour

La nouvelle dichotomie discrédite, comme nous l'avons vu en son temps, le système colonial. En proposant une ère du « développement » à grand renfort de statistiques et de chiffres à des fins de légitimation, ce nouveau découpage aspire à une universalité. Le couple « développement » et « sous développement » est conçu et présenté de telle manière que la nécessité de l'intervention s'impose par elle-même. Le développement s'investit ainsi d'une mission libératrice. Et, c'est en ce sens que l'on peut estimer que le changement de la sémantique n'entraîne pas automatiquement et fondamentalement la modification de la trame des anciens rapports coloniaux. C'est du moins ce que pense Wolfgang Sachs qui parle d'ailleurs d'une hégémonie occidentale. À ce propos il affirme : « *Le développement sans la domination est comme une course sans direction ; c'est pourquoi l'hégémonie occidentale était logiquement incluse dans la proclamation du développement* »[118].
Rappelons que cet auteur n'est pas seul à défendre cette thèse. Serge Latouche et Gilbert Rist la défendent aussi[119]. Comme nous le voyons, le développement semble confirmer l'existence d'un écart entre diverses parties du monde. Hasard ou coïncidence, la plupart des pays qui, dans l'ancienne nomenclature, correspondaient aux pays colonisés sont devenus des pays « sous-développés » qui présentent un état économique lamentable. L'action n'est plus inscrite dans le registre de transfert des valeurs et de la civilisation, mais se veut une action commune et collective avec une double finalité : stimuler la production économique et favoriser la pénétration économique des pays développés. De l'avis de ces auteurs, le développement fonctionnerait comme le véhicule d'une idée qui a permis, aux États-Unis en particulier, et à l'Occident en général, d'agir comme le héraut de l'autodétermination nationale en installant une nouvelle hégémonie mondiale : un impérialisme anticolonial. À ces réticences qui sèment un sérieux doute dans l'acception universelle du développement, il faut ajouter la remarque que fait Bertrand Cabedoche quand il étudie le Tiers Monde à travers l'analyse de l'itinéraire de « Croissance de jeunes nations ».

[118] SACHS, Woflgang, op.cit., p.60.
[119] Lire RIST, Gilbert, op.cit., LATOUCHE, Serge, *L'Occidentalisation du monde : essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris : La Découverte, 2005, *Faut-il refuser le développement ?*, Paris : PUF, 1986.

Les pays « sous-développés » et le Tiers Monde, relève-t-il, ont un défaut commun : leur création est d'abord journalistique et à ce titre préexiste à leur problématisation[120]. Ce qui laisse comprendre que l'idée et la réinterprétation de l'histoire mondiale qu'apporte le développement est le fruit d'une construction et non pas de la réinterprétation de la réalité objective. Il s'agit là d'un « universalisme particulier »[121] selon lequel une société étend à toutes les autres les valeurs historiquement situées auxquelles elle croit. Cette idée est restée politiquement et même épistémologiquement flatteuse, alimentant une sorte de dynamique téléologique qui a fait du « développement » une idéologie comme nous le verrons dans la section suivante.

SECTION 2 : DE L'IDÉALISATION À L'IDÉOLOGIE

Notre réflexion dans cette section prendra en charge l'élucidation des mécanismes et des éléments structurants de cette logique téléologique qui, malgré les réserves et les réticences, s'est inscrite durablement dans le temps.

PARAGRAPHE 1 : LE DÉVELOPPEMENT COMME IDÉOLOGIE

A - LA QUESTION DE L'IDÉOLOGIE

1 - Définition

La première démarche de notre élucidation réside dans la détermination et la requalification de la nature de cet idéal qui s'est collectivement construit au fil de l'histoire. Son imprégnation, son recours aux valeurs, et sa quête de l'universel font penser au mode opératoire d'une idéologie. Il faut relever aussitôt que ce terme n'est pas toujours aisé à cerner au regard des différentes réappropriations subies au fil du temps. Cependant, parce qu'il est déterminant dans la compréhension du mécanisme réflexif qui a accompagné la notion du « développement », nous pensons qu'il est important d'insister sur les contours théoriques du terme.

Gérard Raulet en explorant le programme philosophique des idéologues, attribue la naissance du terme idéologie à Antoine Destutt de Tracy qui a créé le mot pour désigner une science ayant pour objet l'étude des idées et ce, dans le but de remplacer la métaphysique traditionnelle[122].

---

[120] CABEDOCHE, Bertrand, *Conscience chrétienne et tiers-mondisme*, op.cit., p.61.
[121] LATOUR, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : La Découverte, 1991, p.141.
[122] RAULET, Gérard, « L'idéologie » dans BlAY, Michel (s/ dir.) op.cit., p.517.

Le terme s'est rapidement imposé comme une notion relevant à la fois de la théorie de connaissance, de la philosophie politique et de la sociologie. D'une manière générale, il est défini comme un ensemble plus ou moins cohérent des idées, des croyances et des doctrines philosophiques, religieuses, politiques, économiques, sociales, propre à une époque, une société, une classe et qui oriente l'action. En sociologie l'idéologie se présente comme un ensemble de représentations du monde que se fait un individu ou un groupe.
À ce titre elle a une triple fonctionnalité : cohésion sociale, légitimation de conduites et de comportements, justification des aspirations[123].

Jacques Ellul conçoit l'idéologie comme une idée déjà pervertie. C'est ainsi qu'il parle de l'idéologie comme *« dégradation sentimentale et vulgarisée d'une doctrine politique ou d'une conception du monde basée sur une mixture peu cohérente d'éléments intellectuels et de passions se rapportant en tout cas à l'actualité »*[124]. Pour Ellul, l'idéologie présuppose l'adhésion du grand nombre. En cela cette conception se rapproche de l'approche sociologique. Cependant l'auteur apporte une précision qui mérite d'être soulignée : ce grand nombre n'adhère qu'à une idéologie de conformité, et si elle se répand c'est précisément parce qu'elle ne change rien dans la mesure où elle se fixe sur de faux problèmes[125]. En effet une forte adhésion est conditionnée par l'exigence de la durée qui permet à l'idée de faire son chemin ; pendant ce temps de lente vulgarisation, les problèmes perdent de leur pertinence et deviennent sans intérêt. Fondamentalement l'idéologie est donc toujours décollée de la réalité effective qui donne naissance à la doctrine initiale. Pourtant elle se diffuse et se vulgarise. À ce titre elle opère comme une véritable croyance qui est une sorte de certitude collective à laquelle on s'accroche malgré les modalités sujettes à discussion[126].

L'importance de la pensée de Marx dans l'insertion du terme idéologie au cœur de la réflexion sociale nous autorise avec prudence à faire un détour dans le marxisme. Pour rentrer dans cette pensée un peu complexe, nous nous servirons davantage de la présentation d'Emmanuel Renault[127]. Marx part d'un postulat selon lequel les représentations qu'une société se fait d'elle sont, par essence, fausses et mensongères.

---

[123] MOKHTAR, Lakehal, *Dictionnaire de science politique*, Paris : L'Harmattan, 2e édition, 2005, p.207.
[124] ELLUL, Jacques, *L'idéologie marxiste chrétienne*, Paris : La Table Ronde, 2006, p.5.
[125] ELLUL, Jacques, op.cit., p.10.
[126] RIST, Gilbert, op. cit., p.41.
[127] RENAULT, Emmanuel, « Matérialisme de la pratique et idéologie » dans BlAY, Michel (s/ dir.) op.cit., p.644-648.

Ces représentations ne sont donc pas le reflet exact des rapports sociaux qui sont fondamentalement basés sur l'exploitation. C'est pour adoucir la cruauté et la violence de ces rapports que l'homme fabrique l'idéologie, laquelle a pour rôle de rendre supportable la vie et de justifier ce qui objectivement serait inacceptable. L'idéologie est donc pour Marx un masque, une vision du monde, c'est-à-dire une construction intellectuelle qui explique et justifie un ordre social existant, à partir de raisons naturelles ou religieuses. L'idéologie est donc une superstructure de la société dont elle émane. Elle repose sur le conditionnement des idéalités par des intérêts matériels et se présente comme une dénégation du politique dans la mesure où il s'agit de masquer une domination en donnant une forme universelle aux intérêts d'une classe précise[128].

Comme nous le voyons, chez Marx, l'idéologie ne peut être un système neutre comme le concevaient les idéologues de la première moitié du XIXe siècle. Pour lui, l'idéologie est un système d'opinions au service des intérêts des classes sociales et qui peut conduire à une fausse perception de la réalité sociale, économique et politique, propre à cette classe. Ceci n'est pas sans rappeler le matérialisme historique de Marx. Nous pouvons dire que chez Marx il y a un lien entre la production matérielle et l'histoire des idées. En effet ce sont les hommes qui, en développant leurs production matérielle, transforment *ipso facto* leur pensée qui joue un rôle crucial dans chaque stade de la vie.

Ces différentes approches confirment la polysémie de la notion. Malgré tout nous pouvons relever que l'idéologie n'est pas une illusion ou un non-être. Elle est produite et a une existence propre, elle opère toujours dans une logique autoréférentielle dans la mesure où elle ne se définit jamais comme idéologie ; au contraire, elle prend toujours sa distance à l'égard des autres courants de pensée qu'elle dénonce au nom de leur caractère idéologique[129]. Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait le tour d'une notion comme l'idéologie qui recouvre plusieurs aspects au point que nous pourrions être tentés de dire qu'il y a autant de définitions que d'auteurs. Les éléments que nous avons recoupés dans ce paragraphe nous permettent de repérer les contours idéologiques du « développement ».

[128] RENAULT, Emmanuel, loc.cit., p.646.
[129] ZIZEK, Slavoj, op.cit., p.146.

2 - Les aspects idéologiques du développement

Au regard de ces différentes approches, nous pensons que le développement, pour au moins deux raisons, opère comme une véritable idéologie.

D'une part, les circonstances de son apparition attestent qu'il s'agit d'une véritable construction intellectuelle qui n'a pas la maîtrise complète de la réalité sur laquelle elle prétend se projeter. Le problème qu'il veut résoudre est déjà complexe à la base et se complexifie avec le temps. Une complexité qui n'a d'égale que la simplicité de la solution proposée. La logique des chiffres et l'univers des statistiques abordés plus haut retrouvent ici une signification : ils participent à l'enrichissement du tableau idéologique du développement.

En son temps Subir Sen en parlant du sous-développement (qui n'existe que par rapport au développement) relevait : « *Posé de cette manière, le sous-développement devient un concept abstrait, neutre du point de vue des classes sociales, incapable d'expliquer la réalité du Tiers-Monde (...) Comparer une société socialiste comme la Chine à une société capitaliste, sur la base d'un certain nombre d'indicateurs quantifiables, se ramène à un exercice d'économie politique bourgeoise* »[130]. Subir Sen, dans ce passage, posait déjà à sa manière le problème de l'inefficacité du « développement » qui s'est fait ressentir progressivement au gré de multiples échecs. Cependant, loin de discréditer l'objectif lui-même, ces échecs ont tendance à renforcer la nécessité de l'action. La logique prométhéenne du « développement » est constamment alimentée et éclairée par l'assimilation originelle du « développement » au bien-être nécessaire de tous. Cette obstination qui résiste à toutes les épreuves et qui reprend tranquillement son cours est le second élément qui justifie le caractère idéologique du « développement ». Nous appuyons notre argumentation à ce sujet par la thèse de l'antériorité de l'impérialisme sur le capitalisme développée par Serge Latouche.

En effet à suivre Marx, l'idéologie dominante est produite par la classe dominante. Cette dernière en l'occurrence est elle-même mystifiée par sa croyance au développement. Cependant pour mettre en exergue la nature idéologique du « développement » nous n'empruntons pas la piste marxiste qui conçoit le non-développement comme un développement bloqué du fait de la situation spécifique de la périphérie ou un retard provoqué dans le développement des forces productives.

[130] SUBIR Sen, « Tiers-Monde, développement et sous développement », *Communisme*, Mai-Août 1976, n°5, p.89-90, cité par CABEDOCHE Bertrand, op.cit., p.65.

Nous pensons avec Latouche qu'il est destruction des possibilités de solution autonome alternative[131]. Pour arriver à cette conclusion, Latouche soutient la thèse selon laquelle le sous-développement est la conjonction de l'antériorité nécessaire de l'impérialisme et du principe d'entropie du capital. Il prend ses distances vis-à-vis du pacifisme et de l'anti-annexionnisme du capitalisme que nous retrouvons notamment dans la pensée de Schumpeter[132] et repris par Walt Rostow qui n'hésite pas à écrire : *« Les colonies ont souvent été fondées à l'origine, non pour atteindre un objectif principal de politique nationale, ni même pour exclure une puissance économique vitale, mais pour remplir un vide ; c'est-à-dire pour organiser une société traditionnelle incapable de le faire d'elle-même (ou en se refusant à le faire) en vue d'activités modernes d'importation et d'exportation, y compris la production pour l'exportation. Bien souvent les raisons qui, à l'origine, poussaient la puissance à s'introduire dans la région coloniale auraient été sans objet s'il avait pu s'instituer un commerce normal entre égaux ; et cela est vrai aussi pour une large part des raisons qui par la suite, maintenaient la puissance dans cette région. »*[133]

Nous le voyons, cet autre passage de Walt Rostow consolide «l'hypothèse du retard » qui situe la colonisation comme une véritable assistance technique dans le but avoué d'une remise à niveau.

La thèse de Serge Latouche se trouve aux antipodes de celle-ci. Elle repose sur la conviction que le capitalisme n'est pas un système mais une histoire originellement marquée par l'impérialisme. L'auteur affirme à ce sujet que, si *« les formations économico-sociales précapitalistes n'avaient pas été annexionnistes et colonisatrices, le capitalisme n'aurait jamais vu le jour* »[134]. Serge Latouche soutient donc que l'impérialisme est loin d'être une conséquence d'une maturation du capitalisme. Nous sommes au moins d'accord avec lui sur ce point dans la mesure où cette antériorité fonde l'existence d'une certaine suprématie consubstantielle du capitalisme. Cette assertion nous autorise à ce stade à considérer le caractère hégémonique du développement comme une autre phase expressive de la supériorité viscérale du capitalisme. En regardant le contexte d'émergence du développement, nous pouvons nous permettre de dire qu'il est fils du capitalisme. Cette filiation explique pour une large part l'entêtement et l'obstination qui ont affiné et confirmé le caractère idéologique de l'entreprise du «développement » qui a souvent opéré comme une conquête insidieuse tendant à s'universaliser, ce, malgré les critiques.

---

[131] LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement* ? op.cit., p.79.
[132] Ibidem, p.67.
[133] ROSTOW, Walt, op.cit., p.167.
[134] LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement ?* op.cit., p.49.

Certains, comme Robert Jaulin, présentent d'ailleurs le développement comme un ethnocide[135]. Le cas du développement à sa manière illustre l'effet dynamique de la critique sur l'esprit du capitalisme que mettent en exergue Luc Boltanski et Ève Chiapello. Pour ces auteurs, la critique devient pour le capitalisme un véritable aiguillon qui aide le capitalisme à se redéfinir en renforçant ses dispositifs[136]. La confirmation de cette perception se vérifiera au fil de notre argumentation, quand nous explorerons la trajectoire spatio-temporelle du développement. Pour le moment il nous importe de relever les éléments fondamentaux qui ont constamment innervé la dynamique du développement et qui rappellent le mélange d'éléments intellectuels et passionnels inhérents à l'idéologie dont parle Jacques Ellul.

B - L'IDÉOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT : UNE PROBLÉMATISATION DU RAPPORT À L'HISTOIRE

Le « développement » comme idéologie s'est construit et développé sur une réinterprétation de l'Histoire axée davantage sur une représentation linéaire du temps et une conception du progrès perçu comme réalité asymptomatique et consubstantielle à l'Histoire. Peut-être faut- il le rappeler, cette réinterprétation du temps et de l'Histoire est le présupposé fondamental et originel qui éclaire toutes les problématiques du développement.

1 - Un héritage historique du temps

Depuis toujours la question du temps a été au centre des préoccupations quotidiennes. Souvent lié à la notion de l'espace, le temps entretient une corrélation certaine avec l'existence. Louis Lavelle relevait déjà que « *notre vie tout entière n'est un problème que parce qu'elle se déroule dans le temps ; le mystère de la vie, c'est celui de son origine et de son dénouement* »[137]. Le rapport au temps est notamment un indicateur pertinent du mode d'organisation, de fonctionnement d'une société qui détermine les activités et les interactions humaines. La conception du temps est toujours liée à une civilisation. Elle est inséparable de l'image de l'homme et de sa destinée et pèse sur l'équilibre des individus et des sociétés. Le temps, tout comme l'espace, appartient finalement à l'appareil de la perception elle-même[138] et participe de la façon dont, originairement, nous voyons les choses. Ainsi, notre esprit, notre conscience individuelle, par leur nature, la manière dont ils sont structurés, constitués, perçoivent les choses à travers ce médium particulier.

---

[135] Lire JAULIN, Robert, *La paix blanche. Introduction à l'éthnocide, l'occident et l'ailleurs*, Paris : Uge, 1970.
[136] BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 2011, p.72-75.
[137] LAVELLE, Louis, *De l'intimité spirituelle*, Paris : Aubier Montaigne 1955, p.137.
[138] KANT, Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Paris : PUF, 1944, p.55.

Ces enjeux sociétaux place le temps non seulement au cœur du vécu quotidien mais des débats théoriques qui rejaillissent dans la reformulation des perspectives de ce vécu. La représentation du temps sur laquelle repose le développement exprime à suffisance la corrélation entre la représentation du temps et la construction des projets de société. La perception du développement résulte en effet de la mise en perception temporelle d'un ensemble de modes d'être tels que, au travers de leur succession, apparaît une détermination axiologique. Avant de revisiter certaines phases de ces débats dans l'optique de mieux comprendre la dynamique du développement , nous allons faire un détour pour aborder la problématique de la temporalité dans l'univers africain. Ce détour, à ce stade de notre travail, a le mérite d'initier implicitement un parallèle qui réinterroge les chances de l'intériorisation du développement. À ce sujet, fort de ses recherches (principalement dans l'est de l'Afrique), John Mbiti écrit que « *le concept de temps peut aider à expliquer les croyances, les attitudes, les pratiques et toute la façon de vivre des Africains, aussi bien dans le cadre traditionnel que dans un milieu moderne »*[139]. Pour illustrer cette assertion, John Mbiti établit un rapport entre l'entretien du messianisme par le christianisme en Afrique et la naissance des sectes. Le messianisme, dit-il, adossé sur une notion du futur éloigné, serait en partie à l'origine des sectes sur ce continent, dans la mesure où la déception née de l'attente du messie [qu'on ne voit toujours pas arriver], est compensée par la création des sectes autour des personnages qui "incarnent" le messie[140]**.** Il s'agit là d'une affirmation qui peut donner lieu à un débat qu'il serait déplacé d'ouvrir ici**.** Le seul aspect intéressant pour nous, c'est que ce cas atteste qu'une manière de concevoir le temps peut influer sur le vécu, individuel ou collectif. Mais avant, relevons déjà que la science présente très souvent une nature qui fonctionne dans des cycles : cycles de la reproduction, cycles biologiques, cycles des climats, etc. Un cycle suppose une évolution circulaire. Cette représentation cyclique est celle que nous retrouvons dans certaines cultures et religions asiatiques. Nous pensons au bouddhisme avec sa théorie de la réincarnation. « La conception africaine »[141] relève d'une autre rationalité que nous avons abordée dans le cadre d'un autre travail[142].

---

[139] MBITI, John., *Religions et philosophie africaines*, trad. de l'anglais par Christiane Le Fort, Yaoundé : Éditions CLE, 1972, p.25.

[140] Ibid., p.33.

[141] En parlant de conception africaine, nous laissons supposer une homogénéité absolue, ontologique et statique des représentations. Il existe des variantes qui ne modifient pas fondamentalement le substrat de la perception.

[142] Nous avons eu l'occasion d'aborder cette question dans *Les enjeux des identités culturelles dans la communication pour le développement durable au Cameroun*, mémoire de Master II SIC, Université Stendhal ,Grenoble3 ,juin 2007.

Il ressort que sous le regard de l'anthropologie africaine, le temps avant d'être un chronos quantifiable, revêt toute une signification métaphysique qui est l'expression de la présence de l'être- au- monde. Alexis Kagame relève à ce sujet qu'il y a dans la pensée négro-africaine la distinction entre quatre catégories d'êtres : l'Être-d'intelligence (l'Homme) ; l'Être-sans-intelligence (la Chose) ; l'Être-localisateur (Lieu-Temps) ; l'Être-modal (Accidentalité ou modification de l'Être)[143].

Dans la philosophie bantoue[144] l'explosion initiale, donnant naissance au cosmos, lui a imprimé le "mouvement existentiel", principe actif de son expansion, qui correspond pour chaque existant particulier à une trajectoire existentielle.

Chez Alexis Kagame, c'est *« le mouvement existentiel qui commande les phénomènes de génération, de corruption, d'augmentation et de diminution, d'altération, d'action et de passion »*[145]. Au mouvement existentiel s'oppose l'éternité, attribut fondamental du Pré-existant, non compris dans le genre mouvement mais néanmoins "exister réel", véritable "être-là" qui n'a pas surgi et qui totalise, dans l'actualité, toute la durée.

Le temps est donc l'entité métrique du mouvement existentiel et son essence ne peut être recherchée ni dans le passé ni dans le futur mais dans le présent. Dans la culture bantoue le temps est une entité indifférente aussi longtemps qu'un fait concret ne vient pas pour "l'estampiller". Le devenir est le mouvement existentiel de l'être, se déployant sur sa trajectoire. N'ont la vie que ceux qui naissent et meurent. La durée est la somme des coordonnées temporelles. Ceci n'autorise pas à croire que le passé est sans importance, bien au contraire, puisqu'il fonde le présent des existants, en relation étroite avec les ancêtres. Par contre le futur, ne pouvant être "marqué" par des événements connaissables, reste incertain temporellement. Le futur n'est, à la rigueur, qu'un temps potentiel non actuel. La culture bantoue limite à l'année (12 mois) la sériation du temps, en distinguant l'instant, le jour, le mois, les saisons et l'année, mais également les temps anciens et une réflexion sur la direction globale du temps : le temps "spirale" conçu comme cycle ouvert. La dimension mythique s'exprime en particulier par le biais d'une présence symbolique des ancêtres dans la vie quotidienne des Négro-Africains, comme en témoignent nombre de mythes, de légendes et de contes.

---

[143] KAGAME, Alexis, « Aperception empirique du temps et conception de l'histoire dans la pensée bantoue », dans Paul Ricœur, *Les cultures et le temps*. Paris : Unesco, 1975, p.111.

[144] Le Bantou est une limite générale pour plus de 400 groupes ethniques différents en Afrique, du Cameroun en Afrique du Sud, unie par une famille de langage commun (les langues bantoues) et dans beaucoup de cas des coutumes communes.

[145] KAGAME, Alexis, loc.cit., p.114.

Par rapport à la logique cartésienne, elle est l'expression d'une "logique magique" qui est « un système de pensée complet en lui-même mais d'un genre différent »[146]. Finalement, c'est une sorte de temps spiralé plutôt que cyclique qui habite l'espace.

La représentation sociale du temps et les pratiques temporelles se fondent sur trois piliers dominants que nous allons présenter rapidement pour éclairer notre propos :

- ***La référence permanente aux phénomènes naturels.***

Ces derniers constituent les principaux repères pour l'évaluation du temps. Ainsi le soleil, la lune, la pluie, le tonnerre, la succession du jour et de la nuit, sont des indicateurs dominants du temps, qui est perçu, ici, dans sa dimension essentiellement « conaturelle », pour reprendre une expression du philosophe Pene Elungu[147]. Illustrons cela par quelques exemples empruntés à la langue bamiléké. Pour connaître le temps à un moment donné, on dit « *a len shu* ?» ce qui signifie littéralement : « combien de soleils ? » La réponse pourrait être : «*me len tà* », c'est-à-dire : « il est cinq soleils », ce qui se traduit : « il est cinq heures », en français courant. Cet exemple indique bien que, pour ces populations, le soleil est ce qu'est l'horloge ou la montre pour les populations urbaines. Cela s'explique dans la mesure où la position apparente du soleil dans le ciel ainsi que son intensité varient pendant la journée ; chacun des moments approximatifs de cette variation pouvant être assimilé à un moment de la journée. Une précision s'impose : l'expression « cinq soleils » n'indique nullement la quantité de soleils observés, mais plutôt le nombre de fois que ce dernier aurait apparemment changé de position dans le ciel. Le soleil est considéré comme un repère temporel dans une région où l'ensoleillement est quasi quotidien et où le soleil est un élément permanent et dominant de l'environnement naturel.

Un autre exemple concerne la détermination du temps non comme durée mesurable, mais plutôt comme durée globale des événements ou comme période. Ici on utilisera plutôt l'expression : « tché nzù » qui signifie littéralement : « l'état de la situation du dehors », en fait une période où un moment quelconque dans la succession du temps est identifié par le terme « nzù » (dehors).

[146] Ibid., p.131.
[147] ELUNGU, Pene. *Tradition africaine et rationalité moderne*, Paris : L'Harmattan, 1987, p.69.

Ce dernier fait référence à deux situations bien précises : soit les phénomènes naturels qui se produisent à un moment donné d'un environnement externe (soleil, pluie, etc.) soit les événements sociaux ou rituels qui accompagnent ces phénomènes. En effet, le temps se déterminant à partir des phénomènes naturels, ces derniers ne peuvent être identifiés et observés que dans un espace physique ouvert qui s'appelle « nzù », c'est-à-dire le « dehors ».

- ***La fluidité des cadres temporels sociaux.***

Les activités qui rythment la vie quotidienne (activités productives, rituelles, etc.) et les événements importants de la vie (naissances, décès, funérailles, etc.) ne s'inscrivent pas toujours dans des registres temporels totalement opposés, encore moins conflictuels. Il n'y a donc pas de rupture manifeste entre le temps « productif » (consacré aux activités comme l'agriculture, le commerce, etc.) le temps « récréatif » (consacré aux réjouissances populaires) et le temps « magique » (consacré aux différents rites et autres cérémonies à caractère sacré).

Contrairement à ce que nous observons dans les sociétés industrielles où il y a un éclatement du temps suivant les activités, ainsi qu'une rupture grandissante entre le temps de travail, le temps familial et le temps des loisirs, nous pourrions plutôt parler ici d'une forme de synthèse ou d'harmonie entre ces différents systèmes temporels. Dans une étude sur la question, Emmanuel Kamdem parle du temps indifférencié comme étant une des dimensions dominantes de la représentation sociale du temps en milieu africain traditionnel. *« C'est pourquoi la dénomination du temps reflète très souvent les activités et les événements qui se déroulent à un moment donné. Elle se fait généralement non pas par un terme unique, mais plutôt par un mot composé qui révèle le type d'activité ou d'événements du moment. Cela est très perceptible surtout dans la dénomination des moments de la journée, des jours de la semaine, des mois ainsi que des saisons de l'année. La dénomination du temps est donc ici fondamentalement tributaire de l'activité du moment. »*[148].

Cette unité relative des cadres temporels sociaux est un facteur essentiel de la cohésion sociale ; elle limite la rupture entre l'individu et les différentes activités qu'il accomplit. Sur un autre plan, une telle vision du temps est moins rigide et moins contraignante pour l'individu, pour autant qu'il dispose d'un degré d'autonomie suffisant pour l'utilisation et la juxtaposition des différents cadres temporels.

[148] KAMDEM, Emmanuel, *Management et interculturalité en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 2002, p.382.

Concrètement, cela voudrait dire qu'il y a des interférences considérables entre les temps « productifs », « récréatifs », et « magiques ». Si le problème paraît assez simple dans un contexte culturel traditionnel, il se complique davantage lorsque la société s'ouvre et devient de plus en plus complexe. Autrement dit, une telle interpénétration des différents cadres temporels n'est pas toujours compatible avec les exigences d'un système de production où le travail a plus une valeur marchande qu'existentielle, et est en même temps utilisé comme élément de mesure du temps. C'est à ce cruel dilemme que sont confrontées les sociétés en développement industriel.

- ***La survivance du passé.***

On pourrait dire qu'il y a une emphase sur la dimension déterminante du passé dans la représentation sociale du temps en Afrique. En effet, à la différence des sociétés occidentales où nous observons une différenciation entre les trois instances du temps (passé, présent, avenir) les sociétés africaines traditionnelles fonctionnent suivant une dynamique qui s'articule principalement autour du passé et du présent.

C'est ainsi que les Bamiléké, par exemple, utilisent le même mot : « yo » pour désigner le passé et l'avenir comme si les deux phases temporelles pouvaient se confondre. Le présent, quant à lui, est désigné par le terme «lia ». Le terme « yo » signifie à la fois hier et demain, et c'est plutôt la conjugaison du verbe qui le précède ou qui le suit ou encore l'expression para-verbale (intonation de la voix) qui permet de savoir si ce mot est utilisé pour signifier hier ou demain.

En soulevant ici la question de la survivance du passé dans la représentation sociale du temps dans les sociétés traditionnelles, nous ne voulons nullement dire que ces dernières ignorent le futur et demeurent totalement prisonnières du passé. Bien que la survivance du passé soit effective, elle ne constitue pas du tout un obstacle à l'élaboration du futur. Sinon, comment expliquer les formes diverses de transmission du savoir ancestral (contes, récits populaires, etc.) aux jeunes générations ? Ces contes et récits, il est vrai, font référence à des faits passés et à des personnages anciens, mais visent en définitive à pérenniser, donc à conserver le savoir traditionnel et à le rendre accessible aux générations futures.

Comme nous le voyons, le temps n'est pas une donnée abstraite et théorique. Pour l'Africain[149] c'est une réalité vécue par l'individu et qui s'insère profondément à la fois dans un environnement naturel et dans un champ relationnel bien déterminé. Par conséquent rien dans l'utilisation du temps ne devrait être fait pour rompre ou rétrécir la relation existentielle que l'individu entretient avec ces éléments. Nous percevons alors comment le temps et l'espace se tiennent ensemble.

La pensée occidentale a, quant à elle, une histoire dense de la représentation du temps. L'antiquité grecque avec Aristote et l'époque médiévale avec saint Augustin et saint Thomas d'Aquin offrent de fines analyses à ce sujet. Plus tard, le débat continue avec Kant, Descartes, Leibniz, Hegel, Heidegger, Nous n'allons pas passer en revue toutes ces conceptions philosophiques ; ce serait un travail passionnant certes, mais fastidieux pour le cadre de notre analyse.
Nous nous arrêterons notamment sur la pensée d'Aristote et de saint Augustin qui pour nous alimentent mieux la réflexion sur les conditions d'une articulation entre la représentation du temps et le paradigme du « développement ».

Toute tentative pour découvrir l'énigme du temps ne peut se dispenser de l'apport d'Aristote. Cette réflexion aristotélicienne que nous retrouvons dans *la Physique* est cependant assez ardue et exige souvent l'éclairage des commentateurs.
Aristote commence par une mise en question de l'existence même du temps : *« D'une part, il a été et il n'est plus, d'autre part, il est sur le point d'être et n'est pas encore »*[150] de sorte qu'il semble participer à la fois de l'être et du non-être. Il y a donc chez Aristote une évanescence du temps qui constitue une difficulté. Dans la résolution de cette difficulté il s'aperçoit que la notion de temps est étroitement liée à celle de mouvement**.** Alors il fait de ce rapport une préoccupation particulière. À ce sujet il affirme que le changement et le mouvement de chaque chose sont intrinsèques à la chose qui change.

[149] Nous assumons cette formulation différentialiste dans la mesure où le temps en faisant partie de l'expérience humaine intègre aussi l'appréhension du moi et du monde. Nous souscrivons alors à la thèse de Engelbert Mveng qui stipule : « il y a donc autant de conceptions du temps qu'il y a de types de civilisations, et à l'intérieur de chaque type, il y a autant de conceptions du temps qu'il y a de types d'organisations sociales, économiques, culturelles, voire, de conditions humaines concrètement vécues ». MVENG, Engelbert, « La Conception du temps », *Ethiopiques*, 1976, n° 6, p.73.
[150] ARISTOTE, *La Physique*, Tome1, Livres I-IV, traduction de Henri Carteron, Paris : Belles Lettres, 2002, 303 p

« *Mais le temps est partout et en tout également… tout changement est plus rapide ou plus lent, le temps non ; car la lenteur et la rapidité sont définies par le temps : est rapide ce qui est mû beaucoup en peu de temps, lent ce qui est mû peu en beaucoup* »[151]. Mais il n'y a pas identification du temps au mouvement. L'universalité du premier contraste avec la contingence du second. Pour approfondir ce rapport entre l'universel et le contingent et essayer de résoudre la question de la continuité, l'auteur introduit la notion de « l'instant ». Aristote, qui ne fait pas à ce stade de distinction entre mouvement et changement, explique que : « *Quand nous ne subissons pas de changements, dans notre pensée, ou que nous ne les apercevons pas, il ne nous semble pas qu'il se soit passé du temps... Si donc l'instant n'était pas différent mais identique et unique, il n'y aurait pas de temps* »[152]**.** Le rôle principal de l'instant est d'assurer la continuité du temps en reliant le passé au futur ; mais par là même l'instant se révèle aussi comme limite de l'un et de l'autre. Pour Aristote donc le temps n'est pas l'image mobile de l'éternité, le temps n'est pas le mouvement mais il se situe par rapport au mouvement ; il est le mouvement déterminé par des instants. En commentant cette approche, Jean-Marie Dubois relève que chez Aristote, c'est la conscience du changement qui nous révèle le temps.

« *Pour qu'une durée soit perçue il faut que nous constations un changement. La perception de la durée est liée à l'expérience d'un changement, notamment à l'expérience d'un changement interne. Il faut qu'il y ait conscience de l'altérité entre deux états de la réalité ou de la conscience pour que nous puissions percevoir la durée et par conséquent la distinction entre les instants. Tout est donc dépendant de la conscience du changement* »[153]. Dès lors, reste à relever la définition abstraite du temps qui introduit une autre notion celle de nombre : « *le nombre du mouvement selon 1'antérieur-postérieur*»[154]**.** Pour Ya Mona Musambi Malongi, par cette définition il faut entendre que le temps n'est donc pas mouvement mais ne l'est que parce que le mouvement comporte un nombre. La preuve c'est que le nombre permet de distinguer le plus et le moins, et le temps, le plus et le moins du mouvement ; le temps est donc une espèce de nombre[155].

---

[151] ARISTOTE, *La Physique,* op.cit**.,** IV, 10, 218 b 9-10.
[152] Ibidem, IV, 10, 218 b 11-12.
[153] DUBOIS, Jean-Marie, *Le temps et l'instant selon Aristote*, Paris : Desclée de Brouwer, 1967, p.159.
[154] ARISTOTE, Physique, op.cit., IV, 11, 219 a 22-24.
[155] MUSAMBI MALONGI, Ya Mona, Conception du temps et développement intégré, Paris : L'Harmattan, 2000, p.46.

En continuant la remontée de cette définition en spirale, nous pouvons dire qu'il y a temps, lorsque, dans le continu successif qu'est le mouvement, la saisie de l'instant permet de déterminer « l'antérieur-postérieur », ou lorsqu'il est possible de « nombrer » l'avant et l'après, distingués au moyen de l'instant. Avec Jean Guitton nous pouvons relever que dans la pensée aristotélicienne, *« le temps désigne le nombre du mouvement, non à la façon du nombre qui existerait en dehors des objets comptés, mais en tant que nombre nombré, essentiel au mouvement et qui s'explicite lorsqu'une âme est là pour en discerner les phases. C'est, en somme, une affection, une «habitude» du mouvement, un attribut qui ne réside qu'en lui. Aussi y a-t-il réciprocité de mesure entre temps et mouvement* »[156].

En ce qui concerne le temps en tant que mesure, Aristote précise que c'est le temps de rotation de la sphère céleste qui joue ce rôle, car «*le transport circulaire uniforme est la principale mesure parce que son nombre est le plus connu. Ni l'altération, naturellement, ni l'accroissement, ni la génération, ne sont uniformes, mais seulement le transport. C'est pourquoi le temps paraît être le mouvement de la sphère parce que c'est ce mouvement qui mesure les autres mouvements et qui mesure aussi le temps*»[157]. Nous le voyons, le temps chez Aristote est donc en un certain sens un cercle. Nous ne sommes pas loin de la théorie des cycles qui résout la question de la permanence du changement et de l'incessant retour. Ainsi le retour et le devenir, confondus avec un simple futur, n'existeraient que par rapport à l'instant qui, en les réunissant, devient un élément important de la temporalité chez Aristote.

Cette approche aristotélicienne est fondamentale. Elle marque ainsi un tournant décisif dans la compréhension de la notion du temps, prémisse d'une réflexion qui sera complétée, assumée et discutée par la suite. La pensée d'Augustin est d'ailleurs tributaire de cet héritage dans la mesure où l'auteur des « Confessions » affine sa représentation du temps par un repositionnement et une réinterprétation de l'aristotélisme.

Au seuil de sa méditation, Augustin exprime le malaise originel qu'il entretient avec le temps et qui certainement motivait toute sa réflexion. *« Qu'est-ce donc le temps ? Si personne ne me pose la question, je sais ; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne sais plus »*[158].

---

[156] GUITTON, Jean, Le *temps et l'éternité chez Plotin et Saint Augustin*, Paris : Boivin 1971(1933), p.50.
[157] ARISTOTE, *La Physique.*, op.cit., IV, 14 ; 223 b, 19-23.
[158] AUGUSTIN, *Les Confessions*, Paris : Flammarion, 1993.

Cette interrogation liminaire, réactivant les embarras anciens sur l'être et le non être, enclenche une dynamique aporétique sur la mesure du temps et son statut ontologique. Le caractère interrogatif de l'analyse, fait que la résolution de chaque aporie conduit à une nouvelle difficulté qui relance la quête.

Si l'argument des sceptiques est tenté par le non-être du temps, Augustin, en s'appuyant sur l'usage quotidien du langage, décèle une assertion tacite sur l'être du temps, puisque nous en parlons et de façon sensée. De plus nous parlons d'un temps long et nous disons d'un autre qu'il est court. Nous ne pouvons mesurer ce qui n'est pas ! Nous comprenons pourquoi, chez Augustin, le paradoxe de la mesure du temps a engendré la situation ontologique du temps. L'auteur se refuse à croire que c'est le passé ou le futur que nous mesurons puisque nous ne mesurons que ce qui est perceptible. Mais comment mesurer le présent puisque par définition il est inextensible ? *« Si l'on conçoit un élément du temps qui ne puisse plus être divisé en parcelles d'instants, si minimes soient- elles, c'est cela qui est le présent … ; mais le présent n'a pas d'espace* »[159]. Tout comme Aristote, Augustin réfute l'hypothèse selon laquelle nous pourrions mesurer le temps par le mouvement. C'est le contraire qui semble possible. Les astres, par exemple, par leur mouvement ne peuvent constituer le temps.

Cependant pour Paul Ricœur, Augustin se démarque de ses prédécesseurs dans la mesure où il est le seul à admettre que l'on parle de temps sans référence à la cosmologie[160]. Un progrès et une démarcation qui ne proposent pas toujours une solution satisfaisante[161]. D'aporie en aporie, Augustin arrive finalement à reconnaître que c'est par l'esprit que l'on mesure le temps. C'est à ce niveau qu'intervient l'existence du triple présent d'Augustin « *Peut-être pourrait-on dire au sens propre : il y trois temps, le présent du passé, le présent du présent, le présent du futur. Il y a en effet dans l'âme, d'une certaine façon, ces trois modes de temps, et je ne les vois pas ailleurs* »[162]. Augustin confie ainsi à la mémoire les choses passées, à la vision les choses présentes et à l'attente celles qui sont futures. L'aptitude de l'esprit réside dans sa capacité de projection et d'intention. Le triple présent est donc réinterprété en triple intention dialectisée autour de l'attente, de la mémoire et de l'attention.

---

[159] AUGUSTIN, *Les Confessions, op.cit.,* XI, 15, 20.
[160] RICOEUR, Paul, *Temps et Récit*, tome 1, Paris : Le Seuil, 1983, p.38.
[161] C'est du moins ce que pense Paul Ricœur qui affirme que l'approche psychologique d'Augustin n'a pas réussi à supplanter la conception cosmologique d'Aristote pour qui le temps reste quelque chose du mouvement. Augustin s'acharne à réfuter la thèse de l'identification du temps au mouvement qu'il croit trouver chez Aristote. Et même dans cette réfutation les arguments ne tiennent pas, car comme le précise Paul Ricœur dans sa critique, il n'est pas vrai qu'un jour resterait ce que l'on appelle « un jour » s'il n'était pas mesuré par le moment du soleil. Les deux approchent finalement s'occultent. RICŒUR, Paul, *Temps et Récit*, tome 3, op.cit., p.23-42.
[162] AUGUSTIN, *Les Confessions*, op.cit., XI, 20, 26.

À ce sujet Augustin relève que pour réaliser une action : *« mon attention est la présente ; et c'est par elle que transite ce qui était futur pour devenir passé. Plus cette action avance, plus s'abrège l'attente et s'allonge la mémoire, jusqu'à ce l'attente tout entière soit épuisée, quand l'action tout entière est finie et a passé dans la mémoire »*[163] La question de la mesure du temps a-t-elle trouvé sa réponse ? Nous sommes en droit de nous demander ce qui augmente et diminue, et avec quelle unité ces variations sont mesurées. Il y a chez Augustin une approche qui oscille sans cesse entre discussion et description ; l'énigme se trouve souvent être dans la solution. Cependant le triple présent d'Augustin est un matériau constitutif de la conception du temps linéaire qui est caractéristique du développement. Ce triple présent est ainsi le principe d'une continuité temporelle car ce n'est que dans la mesure où le temps est perçu comme une ligne que sa division et sa fluidité deviennent possibles.

On pourrait nous reprocher d'avoir été prolixe sur cette théorisation du temps. Cette insistance, pour nous, s'inscrit dans le différentialisme assumé et n'a d'égale mesure que l'importance que revêt la notion de temps dans la praxis du développement et ses aspects connexes. Le PNVRA, notre objet d'étude, peut d'ailleurs être perçu comme l'histoire de l'insertion de la vulgarisation dans la temporalité. La saisie intensive du temps constitue ainsi, en amont, un élément clé de l'appréciation, de la critique du PNVRA que nous aborderons dans la deuxième partie. À ce niveau, à partir cet éclairage théorique, nous voulons sonder la dimension de la temporalité conçue comme vecteur d'un progrès sans fin, car elle s'offre comme un constituant essentiel de la philosophie du progrès.

1 - La consubstantialité du progrès à l'histoire

Le paradigme du « développement » présuppose non seulement une conception linéaire du temps, mais une dynamique du progrès consubstantiel à l'histoire. Ces deux présupposés sont liés dans la mesure où la linéarité du temps légitime le progrès. Celui-ci étant perçu comme un processus accumulant des étapes, dont la plus récente est toujours jugée préférable et meilleure, c'est-à-dire qualitativement supérieure à celle qui l'a précédée. Nous pouvons dégager deux remarques de cette définition : d'une part, elle atteste implicitement que le monde a la possibilité et l'urgence d'être transformé, ce qui implique une confirmation de l'homme comme maître souverain de la nature.

[163] Ibidem, XI, 28, 38.

D'autre part, cette définition révèle une dynamique axiologique qui suppose l'unité fondamentale de l'humanité, tout entière, appelée à évoluer inéluctablement dans la même direction, même si tous n'avancent pas au même rythme. Nous comprenons pourquoi Georg Simmel affirmait *: «La notion de progrès suppose celle d'un état final ; cette dernière notion une fois définie, dans l'absolu et dans l'abstrait, on peut déterminer si tel ou tel changement va dans le sens de la réalisation de cet état final ou s'il correspond à un mouvement dans la direction de cet état final. Dans ce cas, on parlera de "progrès" (...). Le fait d'interpréter tel changement historique comme un progrès ou non dépend d'un idéal, dont la valeur n'émane en aucune façon des enchaînements historiques réels, mais est au contraire imposée à la réalité historique par la subjectivité de l'observateur.»*[164].

À l'appui de cette idée nous pouvons évoquer les modifications repérables dans le discours des hautes instances concernant les typologies et les appellations de certains pays. À partir de 1971 les Nations-Unies désignent certains pays comme « pays les moins avancés ». Progressivement, le terme « pays en voie de développement » s'est imposé dans le langage international. Toutes ces expressions symbolisent l'exode d'une conception rigide du « sous-développement ». Mais elles attestent par le fait même l'existence d'un seuil critique d'évolution comparable avec un autre pays. Cette relecture de typologie et d'appellations repose sur des procédés mélioratifs qui trahissent la conception unidirectionnelle dissimulée derrière la notion de progrès fortement connotée au développement.

Le paradigme du « développement » est consacré avec les théories évolutionnistes[165] en vigueur à la fin du XIXe. Nous pensons, entre autres, à Lewis Morgan, un des fondateurs de l'anthropologie américaine, qui considère que la société passe par trois stades : sauvagerie - barbarie - civilisation. Il y a chez lui un rapport réel entre le développement de l'intelligence et le sursaut technique qui trace pour tous les peuples une trajectoire universelle.

[164] SIMMEL, Georg, *Les problèmes de la philosophie de l'histoire. Une étude d'épistémologie*, traduit en français par Raymond Boudon , Paris : PUF, 1984 [1892], p.219-220.

[165] Il est intéressant de préciser que ces théories ne sont pas à confondre avec l'évolutionnisme biologique de Darwin. En plus de l'antériorité de l'évolutionnisme social sur l'évolutionnisme biologique, il faut relever que le premier est une philosophie de l'histoire alors que le second est un essai d'explication de l'évolution des espèces vivantes.

À ce sujet il affirme : *« puisque la race humaine a la même origine, elle a suivi les mêmes chemins par des sentiers différents mais parallèles sur tous les continents, et d'une façon très similaire dans toutes les tribus et les nations au même stade de développement. Il en découle que l'histoire et l'expérience des tribus indiennes d'Amérique offrent une image plus ou moins fidèle de l'histoire et de l'expérience de nos propres ancêtres dans les conditions correspondantes. »*[166]. Ce n'est pas le lieu de discuter[167] une telle position qui pose la primitivité comme un statut d'inachèvement et homogénéise l'histoire de l'humanité engagée sur un même parcours tangentiel.

Dans la même foulée nous pouvons évoquer Auguste Comte et son positivisme scientifique soucieux de démontrer le mécanisme relatif au passage du stade théologique à l'état positif en passant par le stade métaphysique [168]. Le stade positif est ainsi considéré comme le règne et le triomphe de la science fondée sur la vérité des faits expérimentés. En devenant positif, l'esprit renonce ainsi à la recherche des causes premières et rentre dans la formulation des lois de la nature exprimées en langage mathématique, loin de toutes spéculations métaphysiques.

À partir de ces figures illustratives nous pouvons dire que les théories évolutionnistes en vigueur au XIXème siècle soutiennent l'idée d'une évolution de l'esprit humain inexorablement orientée vers le progrès technique. Elles reposent sur un consensus tacite de la supériorité du présent par rapport au passé.
Ces théories ont d'ailleurs établi un ordre d'évolution historique où les pays africains se positionnent comme les moins évolués. La question du progrès, qui se trouve au cœur du « développement », entretient donc un réel rapport avec la dimension temporelle. Le progrès constitue ainsi une manière d'envisager l'histoire et de problématiser le rapport au passé et à l'avenir. L'anthropologie moderne s'est constituée sur la base d'une véritable critique de cet évolutionnisme social qui repose sur une « transition diachronique » porteuse d'une hiérarchie ontologique[169]. Elle s'évertue à déconstruire l'association de la question du progrès et du changement à la rationalité basée sur l'hypothèse du rapport entre raison et retard.

---

[166] MORGAN, Lewis, *La société archaïque*, Paris : Anthropos, 1971, avant- propos non paginé.
[167] On pourrait évoquer au contraire JJ Rousseau pour qui l'homme à l'état de nature est bien meilleur que l'homme socialisé. L'état de nature constitue un stade de bonheur et d'équilibre qui sert de référence pour mesurer l'écart plus ou moins grand de l'homme social par rapport à son origine naturelle. Il permet aussi d'apprécier au plan moral la dégradation de l'homme en société. Lire ROUSSEAU, Jean Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.* Paris : Gallimard, 2002.
[168] Lire COMTE, Auguste, *Cours de philosophie positive*, op.cit..
[169] ROULAND, Norbert, *Anthropologie juridique*, Paris : PUF, 1988, p.103.

Cette déconstruction se fait concomitamment avec l'émergence des faits et méfaits qui progressivement fragilisent la poussée originelle du « développement » et le met sans cesse en débat. Notamment au nom d'un principe de précaution résolument inscrit dans la rhétorique politique.

PARAGRAPHE 2 : LA PHASE DU SOUPÇON

Au début de notre chapitre nous avons relevé qu'il n'était pas question pour nous de présenter une histoire linéaire et chronologique du « développement ». Nous tenons à refaire cette précision parce que le titre de notre paragraphe malheureusement fait penser à une phase de l'histoire chronologiquement située. Nous n'emprunterons pas ce chemin exploré et balisé par les travaux comme ceux de Catherine Coquery-Vidrovitch[170]. L'auteur, certes, parle davantage de l'Afrique mais, malgré cette particularité, l'analyse garde toute sa résonance dans la mesure où ces pays africains sont tous concernés par les questions du « développement ». L'évocation de l'échec du « développement » est un renseignement historique important puisqu'il situe ce qui pourrait être la phase d'une prise de conscience élargie. Dans ce paragraphe, nous nous consacrons à une double tâche : mettre en exergue le mouvement de la pensée qui recadre le « développement » dans son intuition première et relever les facteurs dont la conjonction a participé à la maturation de cette prise de conscience. Nous nous intéresserons moins à la chronologie précise qu'à la cristallisation de l'opinion publique autour du « développement » avec l'émergence et la survivance de courants de pensée, l'occurrence et la récurrence des événements.

A - L'IDÉOLOGIE EN PROCÈS

1 - Les partisans d'une reformulation

Le paradigme ne s'est pas développé et imposé de façon univoque. Très tôt les théories vont naître avec des spécifiés qui révèlent une volonté de recadrage. En effet les évolutions divergentes que connaissent les économies industrielles et agraires des pays sous-développés conduisent à contester l'hypothèse en vigueur de la convergence de la croissance. Walt Rostow, comme les autres tenants des étapes de la croissance, n'a pas échappé aux critiques.

[170] Pour elle la période des indépendances peut être subdivisée en deux phases : une première période (1963 / 1973-1990) marquée par la régression politique généralisée, ère des coups d'état, de l'avènement des régimes autocratiques et militaires s'inspirant des théories libérales, du marxisme et de l'échec du « développement ». La deuxième période qui commence avec la chute du Mur de Berlin (1989) marquée par des crises et des éveils. COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Un essai de périodisation de l'histoire africaine » dans ADAME, Ba Konar (s/dir.), *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du Président Sarkozy*, Paris : La Découverte 2008, p.55.

La plupart des contributions présentées en 1980 à la conférence de l'International Economic Association consacrée à l'économie de décollage dans une croissance durable ont rejeté soit la date qu'il donnait pour le décollage des pays alors avancés, soit le concept de décollage lui-même. Simon Kuznets a vigoureusement attaqué les critères analytiques utilisés pour identifier les étapes successives et l'hypothèse du secteur moteur et la validité historique des généralisations empiriques de Rostow, concernant l'étape de décollage des pays actuellement développés[171]. Nous ne faisons pas un inventaire exhaustif de toutes ces théories car nous y reviendrons plus loin quand il s'agira d'aborder la place de la communication dans les problématiques du développement. Nous nous contentons ici de retrouver dans la trajectoire du « développement » quelques théories et approches qui soulignent les faiblesses du paradigme en mettant le doigt sur l'inégalité de la diffusion du « développement » dans l'espace.

Nous pouvons évoquer les théories radicales qui apparaissent dans les années 50 -60 et qui prônent une véritable rupture par rapport au capitalisme qui, pour elles, est la cause première du sous-développement. Les théoriciens radicaux axent leurs analyses sur une lecture critique de l'histoire capitaliste mondiale en recentrant leurs réflexions sur l'histoire des pays en développement. Ils arrivent ainsi à la conclusion que le « développement » est le déploiement d'un mécanisme d'échange inégal par lequel le centre s'approprie les surplus de production et étouffe la périphérie. C'est finalement une caution de la prédominance des forces économiques internationales sur les forces agissant dans les cadres nationaux. Les radicaux s'attaquent ainsi à la dimension hégémonique du « développement ». Se situent dans cette mouvance les auteurs de la théorie de la dépendance (Samir Amin, André Gunder Franck). Les partisans de la dépendance attestent ainsi implicitement que le développement de la périphérie est « bloqué » alors qu'il devrait suivre son cours. Il y a dans leur pensée la flamme rampante de la croissance économique liée au développement.

La même question de la croissance est clairement affirmée chez François Perroux avec une problématique différente : la répartition.

[171] Lire KUZNETS, Simon, "Notes on the take-off," dans SAMUELSON, Paul, *Readings in Economics*, New York : McGraw-hill, 1973, p.262-265. On retrouve aussi chez Itchon Gabriel une approche qui fragilise la théorie de Rostow. En examinant le cas des Philippines l'auteur aboutit à une conclusion selon laquelle en 1957, après être entrée dans l'étape du « décollage », l'économie des Philippines a immédiatement régressé dans l'étape des « pré conditions ». Lire ITCHON, Gabriel, "Philippines : Necessary conditioned for take-off", *Philippines Economic journal*, 1962, Vol.1, fist semester, p.28-37

Perroux postule que la croissance n'apparaît pas uniformément dans l'espace, mais qu'elle se concentre en pôle de croissance dont les effets se diffusent sur l'économie immédiate. Il y a souvent croissance dans certains pays en développement, mais les zones rurales restent en dehors de cette croissance et sont touchées par la pauvreté. Il établit ainsi un nouveau rapport entre *croissance et développement* qui peuvent se dissocier et engendrer la pauvreté. Le développement englobe la croissance et la dépasse. La croissance permet des progrès, le développement assure le progrès[172]. En stigmatisant l'éventualité d'une croissance sans développement, le principal souci de François Perroux est de replacer l'homme au centre de l'économie, comme finalité de celle-ci, avec cet objectif ultime « *développer tout l'homme et tous les hommes* »[173], c'est-à-dire l'homme saisi dans toutes ses dimensions et ses besoins : nutrition, logement, soin, éducation... En fait, il s'agit de couvrir les coûts de l'homme. Cette pensée de pôle de croissance de François Perroux avec le recadrage de la croissance marque un changement important dans l'approche classique du développement économique ; selon Philippe Aydalot cette perception a en plus l'avantage de montrer que « *la vie économique ne résulte pas de l'action d'agents isolés en situation de concurrence, mais de l'action spécifique d'unités économiques qui, par leur position et leur dimension peuvent jouer un rôle déterminant* »[174]. La pensée perrouxienne s'articule autour des acteurs, agents économiques différents capables d'apporter une modification sur leur environnement matériel et humain par une énergie de changement qu'ils développent.

La perception holistique du « développement » est aussi celle de l'Église qui stipule manifestement la soumission de l'économie à la promotion de l'humain.

Paul VI porte avec clarté cette préoccupation ecclésiale dans sa lettre encyclique Populorum Progressio publiée en 1967. En effet le prélat affirme que *« le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme. Comme l'a fort justement souligné un éminent expert : "nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit. Ce qui compte pour nous, c'est l'homme, chaque homme, chaque groupement d'hommes, jusqu'à l'humanité tout entière"* »[175].

---

[172] PERROUX, François, *L'économie du XXe siècle*, Paris : PUF, 1964, p.457.
[173] Ibid., p.457.
[174] AYDALOT, Philippe, *Économie régionale et urbaine*, Paris : Economica, 1985, p.140.
[175] PAUL VI, *Populorum progresio*, Paris : Le Seuil, 1984, n° 14.

C'est une synthèse bien fournie de la vision chrétienne du développement selon laquelle chaque homme est appelé à se développer car toute vie est vocation. Dès la naissance, est donné à tous en germe un ensemble d'aptitudes et de qualités à faire fructifier.

Une autre sonnette d'alarme vient du coté du *Club de Rome* avec le rapport « Halte à la croissance » de 1970. C'est une étude importante soulignant les dangers écologiques de la croissance économique et démographique que connaît alors le monde. Ce rapport semble prédire l'épuisement des ressources de la planète et met en cause le modèle de développement et de la croissance qui conduit à un effondrement de la planète.
Par sa principale proposition : *la croissance zéro*, il a suscité de nombreuses controverses. Cependant, par ses modèles prospectivistes qui donnent une grande ampleur à la catastrophe, le *Club de Rome* a ouvert une piste importante et déterminante dans l'approche des problèmes environnementaux et dans le débat sur le développement.

Ce faisceau de réactions et de théories montre les interrogations et les inquiétudes suscitées par le déploiement des mécanismes du développement[176]. Ces réactions ont pour dénominateur commun la volonté de recadrage du paradigme. Elles insistent ainsi sur l'urgence d'une reformulation nécessaire à l'avènement des promesses eschatologiques du développement. Il y a progressivement remise en question mais pas abandon total. Il est plutôt question d'infléchissements indispensables du développement. Le pas sera franchi par d'autres qui constituent un véritable front de rejet.

2 - Le front du refus.

Plus radicaux, les adeptes de cette dynamique de pensée estiment que les échecs du « développement » avec son cortège de désastres ne permettent plus une alternative ou un sursis. Leur proposition centrale peut se résumer ainsi : le développement, sur les plans à la fois théorique (paradigme, objectif) et pratique (stratégies mises en application), n'a constitué pour les sociétés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, depuis leur indépendance, qu'un nouvel avatar de la domination des pays industrialisés et de l'occidentalisation du monde, sur tous les plans (économique, social, culturel…)

[176] L'inventaire de ces théories n'est pas exhaustif. Nous n'avons relevé par exemple les théoriciens du « développement alternatif » qui proposent une refondation du paradigme. Lire TREMBLAY, Suzanne, *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*, Chicoutimi : Université du Québec, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional, 1999.

L'urgence réside dans l'abandon du paradigme. L'idée du « développement » est donc manifestement une idée fausse et viciée. Elle est un processus efficace de déculturation des sociétés du Sud. Pour Serge Latouche il ne s'agit pas de proposer un impossible retour en arrière, mais de penser les formes d'une alternative au développement: notamment la décroissance conviviale et le localisme.

À ce propos il affirme que *« l'après-développement consiste pour les pays du Sud touchés de plein fouet par les conséquences négatives de la croissance du Nord (...) de renouer le fil de leur histoire rompu par la colonisation, l'impérialisme et le néo-impérialisme militaire, politique, économique et culturel. La réappropriation de leur identité est un préalable pour apporter à leurs problèmes des solutions appropriées (...) En tout état de cause il appartient aux populations du Sud de préciser quel sens peut prendre pour elles la construction de cet après-développement* »[177]. L'auteur est donc partisan d'un autre projet porteur d'une autre société. Allant dans le même sens, Gilbert Rist implore la sortie du « développement » dont l'échec est un truisme, qui plus est, une croyance occidentale[178]. D'autres voix s'élèvent, notamment en Afrique, pour dénoncer ce qui paraît être un « canular politique » en proposant à la place la notion de renaissance africaine qui, contrairement au développement, a une assise scientifique et épistémologique[179].

Nous ne nous étendrons pas sur ces prises de positions qui sont claires. Nous n'insisterons pas non plus sur leur valeur épistémologique : est-il possible de parler d'un paradigme de *l'après développement* ou s'agit-il simplement de quelques principes qui tentent de dépasser le développement tel que défini et vécu ? A quoi s'attaquent au fait les défenseurs de *l'après développement* : aux modèles de développements ou aux stratégies de développements ? Nous le voyons il y a matière à réflexion et à discussion autour de cette dynamique qui innerve le débat au sujet du « développement » ;

Pour Stéphanie Treillet, malgré le radicalisme de cette posture, une partie de son argumentation repose sur un flou et un malentendu conceptuels.

---

[177] LATOUCHE, Serge, *Décoloniser l'imaginaire : la pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris :Parangon, 2003, p.125-126.
[178] RIST, Gilbert, Le développement, histoire d'une croyance occidentale, op.cit., p.40.
[179] Lire DO-NASCIMIENTO, José, (s/dir.), *La renaissance africaine comme alternative au développement*, Paris : L'Harmattan, 2008, p.29.

L'auteur réfute les présupposés et soubassements théoriques de ce courant de pensée en insistant sur la notion confuse de développement qu'il prétend refuser et notamment son refus de distinguer croissance et développement. Treillet relève pour la déplorer l'abstraction que font les auteurs de l'après développement de certaines phases du débat théorique au sujet du développement. De nombreux auteurs, affirme-t-elle, marxistes ou non, ont montré comment, non seulement croissance et sous développement pouvaient coexister, mais encore comment une certaine croissance pouvait engendrer le sous-développement, vu comme un processus et non un état. Toutes ces analyses sont ignorées par le courant de l'anti-développement, et les deux notions de croissance et de développement totalement confondues[180].

À notre avis cette évocation bien que sommaire d'une réflexion intense et riche[181] qui se construit autour de l'après-développement répond à notre préoccupation de montrer la fissuration et la remise en cause progressive du « développement » dans ses aspects fondamentaux. Dans le même élan les années 80 ont connu l'émergence d'un contexte général porteur de précaution marqué par une sensibilité accrue au risque, ce qui semble poser des limites à l'activité humaine et des restrictions à l'idée du progrès.

B - L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ DU RISQUE

1 - La poussée certaine de l'hypersensibilité au risque

Les relectures successives du « développement », saisi dans ses modèles, ses stratégies et ses fondamentaux, ont connu au détour des années 80 une impulsion donnée par *le principe de précaution* que nous commencerons par resituer dans son contexte. Il est défini comme le principe « *selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement* »[182]. La reconnaissance initiale de ce principe remonte à novembre 1987 avec la déclaration de la conférence internationale sur la protection de la *mer du Nord* tenue à Londres. Il est également formulé dans la Déclaration de Rio publiée le 13 juin 1992 à l'issue de la deuxième *Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement*, ratifiée par la France le 20 juin 1994.

---

[180] TREILLET, Stéphanie, « Misère de l'anti-développement », *Recherches internationales*, 2-2004, n° 72, p.115.

[181] En plus de Latouche Serge, de Rist Gilbert que nous avons cités, lire aussi BERLAND, Jean Pierre, BOVÉ, José, BRUNE, François et al., *Défaire le développement, refaire le monde*, Paris : Aventurine, 2003.

[182] BOURG, Dominique et SCHLEGEL, Jean Louis, *Parer aux risques de demain*, Le Seuil, 2001, p.145. Bertrand CABEDOCHE apporte aussi une élucidation à ce contexte d'émergence du *principe de précaution*. Lire de cet auteur *Ce nucléaire qu'on nous montre*..., Chapitre IV, p.441-532, Paris : L'Harmattan, 2003.

À l'origine, lié aux problématiques de la protection de l'environnement, ce principe a vu son champ d'application s'élargir sans cesse, s'invitant dans les domaines de la santé publique et de la sécurité alimentaire : on l'a mobilisé en Europe dans des affaires comme celles du sang contaminé, de la "vache folle" (encéphalopathie spongiforme bovine) ou à propos de l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Tout se passe comme si le principe de précaution était alors l'instrument grâce auquel on tente de s'adapter aux transformations de la gestion des risques dans une société technologique. C'est ainsi qu'il est durablement rentré dans l'espace public, fréquemment convoqué par des hommes politiques et des médias, parfois dans un sens erroné[183]. La référence doit son succès au lien congénital qu'elle entretient avec l'environnement. En effet, vers les années 80, les questions environnementales sont devenues un objet médiatique affirmé participant à l'élargissement de l'espace public, un cadre d'approches théoriques où s'entrecroisent les expertises disciplinaires diverses : philosophie, économie, politique, communication…Cet entrelacement dynamique et fécond fait de l'environnement non seulement un enjeu de savoirs et des exigences, mais un objet en permanente reconstruction. Comme le souligne Nicole d'Almeida, « *ce qui se joue dans l'environnement n'est autre que la construction d'un ordre humain et social, la production et reproduction de la société. Penser l'environnement, c'est penser l'homme et son pouvoir ; cela consiste à penser la place et le rôle de l'homme dans la nature mais aussi inversement (comme nous y invitent la génétique et les biotechnologies) la place de la nature dans l'homme. »*[184]. L'environnement porte alors sur le substrat de la vie sociale en abordant la question de l'avenir et de la destinée de la condition humaine en rapport avec la notion du progrès et des avancées scientifiques et technologiques. C'est en ce sens que les préoccupations de l'environnement s'articulent davantage avec les problématiques du développement et notamment du développement durable sur lequel nous reviendrons plus loin. *Le principe de précaution* n'a pas échappé à l'inflation que connaissent les nouvelles notions.

[183] Dominique Bourg et Jean- Louis Schlegel présentent certaines interprétations fâcheuses de ce principe : confusion entre précaution et prévention, précaution et immobilisme, précaution et risque zéro. Dans le même contexte les auteurs dénoncent le rapprochement entre le principe de précaution et le principe de responsabilité de Hans Jonas. Les deux sont opposés tant dans leur amplitude que dans leurs objectifs. Si le principe de précaution est plus pratique et incite à l'action, le principe de responsabilité, par ses extrapolations d'un avenir hypothétique, imagine un « scénario du pire » et peut inciter à l'inaction ; lire BOURG, Dominique et SCHLEGEL, Jean louis, op.cit., p.167-170.

[184] ALMEIDA (d'), Nicole, « Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable », journées d'étude GRIPIC, juin 2003 [en ligne] http ://www.celsa.fr/recherche-activites-etudes.php consulté le 25 mai 2009.

Cependant, au cœur de ces multiples interprétations, la notion du risque est omniprésente. Cette réactivité au risque est la convergence d'au moins deux facteurs : la montée de l'individualisme et le refus de la fatalité.

Nous donnons au terme individualisme celui que lui donne Louis Dumont qui entend par ce mot un mode d'organisation de la société, « *l'idéologie pour laquelle l'individu est devenu valeur essentielle, et même la valeur par excellence* »[185]. Cet individualisme, inexorablement lié aux sociétés démocratiques, a en réalité une longue histoire. Nous pouvons rechercher ses racines dans la pensée judéo-chrétienne notamment dans le premier chapitre du livre de la Genèse[186], qui présente le monde comme une réalité immanente où entrent en scène l'action et la responsabilité de l'homme. Mais c'est surtout aux philosophes politiques des XVIIe et XVIIIe siècles, dits « contractualistes », que nous devons la formulation et même la rationalisation de l'idéologie individualiste. Conditionnées par les travaux de Galilée et de Newton, ces philosophies postulent qu'il n'existe pas un ordre politique déjà prescrit d'avance ; à charge aux individus de construire cet ordre qui se trame sous le fond d'un exode de l'état de nature vers la construction d'une société organisée où l'État garantit la légitimité des droits de chacun. Visiblement, nous sommes loin de la conception holistique de la société grecque où chacun a un rôle et des fonctions assignées une fois pour toutes, la justice consistant pour chacun à rester à la bonne place dans la société afin de garantir le fonctionnement de l'ensemble. Une telle conception n'a rien à voir avec les préoccupations de l'individualisme sans cesse motivé par l'épanouissement et la satisfaction des intérêts individuels qui trouvent une expression particulière dans les démocraties libérales, sentiers d'affirmation des subjectivités. Cette idée se retrouve chez Alain Touraine quand il traite des raisons du déclin de la notion de la société : *« Alors que les sociétés autoritaires, populistes ou communautaristes en appellent au dépassement des intérêts individuels au profit d'une participation aussi complète que possible à un être collectif, à un peuple, une race, une croyance religieuse, une langue ou un territoire, la grandeur de nos démocraties libérales est d'avoir conçu les institutions comme des milieux de production d'individus libres et responsables. »*[187]. Cet éclairage explique à sa manière le jusqu'au-boutisme de l'affirmation de soi des individus, qui débouche sur une négation systématique de l'autorité et des appartenances aux institutions classiques.

---

[185] DUMONT, Louis, *Essai sur l'individualisme*, Paris : Le Seuil, 1991, p. 42.
[186] Le livre de la Genèse est le premier livre de la Bible qui relate dans un genre littéraire bien particulier les origines du monde et du mal.
[187] TOURAINE, Alain, op. cit., p.162-163.

L'individu se substitue non seulement à Dieu mais à la société elle-même, devenant une véritable fin suprême. Ce souci aigu de soi va de pair avec la sensibilité au risque, dans la mesure où le sujet ne tolère plus ce qui pourrait entraver la réalisation de sa subjectivité. Dans cet élan de refus d'interférence, le souci plus largement répandu pour le corps et la santé paraît confirmer l'universalité et l'attachement à la vie en tant que bien unique. Il s'agit d'un risque plus intimiste puisqu'il porte sur l'existence et la vie du sujet considérées comme un capital acquis qui nécessite une exigence de sécurité sans précédent. Slavoj Zizeck parle de « l'injonction surmoïque » d'un « sujet narcissique » à l'extrême qui perçoit toute chose comme une menace potentielle pour son précaire équilibre imaginaire, ce qui favorise l'avènement d'un contexte de victimisation où tout contact avec un autre être humain est vécu comme une menace potentielle[188].

Cette modification qualitative de la nature du risque inaugure aussi une nouvelle étape d'appréciation de la responsabilité. Les malheurs et les désastres (autrefois imputables aux forces surhumaines et incontrôlables), l'exposition au risque ne relèvent plus de la fatalité mais renvoient à la responsabilité humaine. C'est un autre aspect de l'affirmation du sujet avec la fin de la déresponsabilisation. Il suffit qu'il y ait un risque pour que l'on remonte la chaîne de la responsabilité afin de trouver des responsables et des coupables. La victimisation et la recherche du coupable sont devenues des éléments incontournables dans la gestion des risques ce qui, comme nous le verrons plus loin, n'a pas toujours été. Tout ceci contribue à revoir la relation entre l'idéologie du progrès et la gestion du risque.

2 - La relativisation du progrès.

Parler de relativisation du progrès dans un contexte de nanotechnologie peut d'emblée paraître paradoxal. Aujourd'hui avec ces nanotechnologies, biotechnologies, l'être humain est rentré dans une autre phase de son auto-construction et peut-être de sa déconstruction. Les progrès technologiques semblent davantage porter sur les grandes représentations fondatrices de l'être humain, de son identité et de sa nature d'être social. La maîtrise progressive du problème de fécondité, les grands débats suscités autour des questions du clonage, le brouillage progressif entre les hommes et les êtres artificiels par une mécanisation « intelligente » attestent bien que, désormais, ce qui est en jeu dans les technologies, c'est l'identité humaine, ses ressorts intérieurs et même ses prédicats ontologiques. Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel parlent d'une « intimisation du progrès ».

[188] ZIZEK, Slavoj, op. cit., p.116.

Car jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle le progrès était davantage extérieur et portait sur le confort matériel[189]. Le monde des nanotechnologies est dans une effervescence et le progrès a encore devant lui un avenir. Parler de relativisation du progrès, c'est reconnaître que, pour au moins deux raisons, le progrès n'est plus absolu. La première raison réside dans ce changement des enjeux des technologies. En effet, « l'intimisation » du progrès induit une appréciation subjective dans la mesure où on est loin des représentions et réalisations lourdes caractéristiques de la phase du progrès conçu comme simple amélioration du confort matériel. L'intériorisation du progrès en touchant l'image que l'homme a de lui-même, de son intégrité et même de son ontologie engage les débats sur les terrains culturels et religieux qui sont des éléments de structuration de l'homme dans sa subjectivité. C'est ainsi que, pour Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel, le consensus d'autrefois face au progrès non seulement est brisé mais impossible à susciter par les nouvelles technologies[190].

La seconde raison de la relativisation du progrès est à chercher dans l'hypersensibilité au risque que nous avons abordé plus haut. La montée connexe de l'affirmation du sujet et l'universalisation de la victimisation n'autorisent plus à voir dans le risque un tribut à payer au progrès. Cette pensée a prévalu au XIXe siècle au moment de l'adoption progressive des objets technologiques. La réaction de Lamartine devant la Chambre des Députés, après le premier accident de chemin de fer, est caractéristique de cette époque. En effet, à Meudon en 1842 en face de l'hécatombe causée par l'accident d'un train, l'homme politique déclara : « *Plaignons-les, plaignons-nous, mais marchons !* » C'est-à-dire que l'on doit certes regretter les victimes mais ne pas oublier que l'accident constitue une étape transitoire et obligatoire pour l'avancée de la technologie.

La tendance semble au contraire donner une certaine actualité aux propos de Freud qui pensait que, loin de rendre l'homme plus heureux et plus libre, le progrès tel qu'il est vécu par l'Occident se présente comme une malédiction[191]. Si on ne va pas jusqu'à cette condamnation sans appel, le contexte permet de comprendre que le progrès n'est plus un absolu qui engagerait à tout prix et nécessairement l'adhésion de l'homme[192].

---

[189] BOURG, Dominique, SCHLEGEL, Jean-Louis, op.cit., p.81.
[190] Ibid., p.87.
[191] FREUD, Sigmund, *Malaise dans la civilisation*, traduction française par CH. et J. ODIER, Paris : PUF, réédition 1977, p.31.
[192] Visiblement on est loin du slogan brutal que l'on retrouve chez Bacon : « la science trouve, l'industrie applique, l'homme s'adapte ».

Bertrand Cabedoche relève avec précision ce changement notable quand il affirme que *« dans les années quatre-vingt dix on ne parlait plus de croissance zéro, une autre référence avait fait son chemin : celle du risque zéro, appuyée elle aussi sur le scénario du pire. Elle aboutissait à poser la preuve de l'innocuité comme préalable à l'autorisation d'une activité ou à l'utilisation d'une technique. Les ingénieurs, techniciens, scientifiques et politiques voyaient leur propre discours lénifiant se retourner contre eux […] le réveil avait été brutal et cette fois, la France était directement impliquée* »[193]. En effet au détour des années 80 des catastrophes successives et rapprochées se sont produites : l'explosion de gaz à Mexico en 1984, le nuage toxique de Bhopal en Inde la même année, la catastrophe de Tchernobyl en 1986. Il s'agit là de quelques évènements qui ont contrarié toutes les projections optimistes en terme de sécurité mettant en route l'exigence d'une solidarité planétaire en matière d'environnement et de développement. La prise en compte des pollutions et la sensibilité aux dérèglements de la nature sont venues une fois pour toutes, mettre à mal la verve d'optimisme sans réserve qui a accompagné les évolutions et révolutions scientifiques du XIXe siècle.

Tout se trame aujourd'hui dans un contexte de conjonction de faible probabilité et d'extrême gravité. Un éclairage nous vient des débats sur la nuisance de radiofréquence en France et l'accumulation en février-mars 2009 des décisions de justice favorables aux riverains d'antennes. Décisions aussitôt relayées par les médias et notamment par le journal Le Monde : « *Deux décisions de justice ordonnant le démontage d'antennes-relais ont relancé le débat sur les « dangers potentiels » des ondes de radiofréquence utilisées pour la téléphonie mobile et les technologies sans fil, alors que les initiatives politiques sur le sujet se multiplient. Quelques jours après la cour d'appel de Versailles, le tribunal de grande instance de Carpentras (Vauc1use) a condamné, le 16 février SFR à démonter une antenne-relais.* »[194]. Ce qui présente un risque juridique suffisant pour que cette thématique soit abordée au plan de la santé publique. Dans le même cadre nous pouvons relever le nombre croissant des associations de victimes avec toutes les procédures de dédommagement initiées **(**amiante**,** nucléaire...).

---

[193] CABEDOCHE, Bertrand, *Ce nucléaire que l'on nous montre*. op.cit., p.236.

[194] « 'Les initiatives politiques sur les risques des technologies sans fil se multiplient' » - *Le Monde* - 06/03/2009
Cet exemple de traitement est révélateur d'un contexte où tout peut aider à alimenter la psychose. Le titre de l'article parle de « risque » et dans le corps de l'article l'auteur parle de « danger » comme si les deux termes étaient des synonymes. Il s'agit d'une confusion qui participe au recadrage et à la visibilité du problème dans l'espace public. L'hypothèse du complot qui impute aux capitalistes et détenteurs de fonds la gestion de l'espace public, est suffisamment simpliste et pèche par l'oubli de la capacité de structuration de l'espace public par les sources médiatiques.

Ces contingences historiques ont donc raffermi la prise de conscience et ont activement participé à la maturation d'une relecture du développement. Dorénavant, il n'est plus légitime de parler de développement et de progrès s'il subsiste une marge de nuisance, des détériorations au niveau de l'emploi, de la pauvreté et des inégalités sociales. Une croissance basée sur une appropriation prédatrice des ressources naturelles et caractérisée par une importante production de pollution ne peut pas non plus être associée au développement.

Conclusion

Ce chapitre liminaire avait pour visée principale de s'intéresser aux contours théoriques et historiques du « développement ». Notre démarche aura ainsi décelé les grandes lignes de la maturation progressive d'une référence qui a pris une allure paradigmatique en s'inscrivant comme un credo téléologique de l'histoire. En excavant les fondations et les constructions superposées du « développement », nous avons mis en relief la fragilité de son potentiel fédérateur et les raisons qui en font une référence discutée et souvent contestée. Nous aurons eu surtout la possibilité d'expérimenter la force de la parole créatrice dont le pouvoir ne réside pas dans sa capacité de changement effectif, mais dans la proposition sans cesse renouvelée d'une lecture de la réalité sociale. Tout se passe finalement comme si, au fil des années, la référence était entrée dans une dynamique d'accoutumance avec les critiques pour survivre à travers les branchements successifs. Le *développement durable* qui fait l'objet du chapitre suivant reste l'expression de la survivance du paradigme.

CHAPITRE 2

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE OU LA PRÉGNANCE D'UN PARADIGME

Introduction

Les positions critiques autour du développement qui ont constitué le point de chute du chapitre précédent se sont affirmées avec le temps. Dans ce concert de voix multiples, au-delà des postures intellectuelles parfois génératrices d'incompréhensions et de tensions, une idée semble faire le consensus : le « développement », tel quel voulu et conçu au lendemain de la guerre, n'a pas rempli son contrat de performance. Les dégâts écologiques et sociaux, probablement irréversibles, s'affichent comme de véritables indicateurs d'échec qui interpellent et obligent au changement de cap. L'unanimité des chercheurs de diverses trajectoires est perceptible autour de cette dérive. En 2005 par exemple, la publication de *Manière de voir du Monde diplomatique* (juin-juillet) présente un tableau éloquent à ce sujet[195]. Le bilan est pour le moins alarmant. Réchauffement climatique, pollutions et pénuries en tout genre, les signaux se multiplient, les symptômes s'aggravent. Désormais, plus encore que la nourriture, ce sont l'eau et l'énergie qui vont manquer. Durant la seconde moitié du XXe siècle, l'espèce humaine a plus profondément modifié les écosystèmes qu'elle ne l'a fait au cours de son histoire. Le revenu par tête baisse au fil des ans dans plus de 80 pays et le nombre de personnes qui vivent avec moins d'un dollar par jour ne diminue pas.

Au début des années 1970 ce diagnostic sans appel a favorisé l'émergence du développement durable qui est devenu un élément de cristallisation des mutations de l'espace public et une véritable grammaire des discours et des actions sociales. S'agit-il d'un nouveau paradigme du développement ? Comment comprendre que le développement durable soit devenu un enjeu crucial et même un créneau électoral ? Ce succès réside-t-il dans le lien affirmé qu'il entretient avec les problématiques environnementales ? La dynamique de la communication autour du développement durable ne peut-elle pas être considérée comme le signe de la légitimation progressive de cette référence ? Ce faisceau de questions dénote la multiplicité d'approches du développement durable. Nous n'entendons pas faire le tour de cette référence reconnue pour sa plasticité.

[195] Manière de voir du Monde diplomatique, *Écologie, le grand défi, compléments documentaires*, juin-juillet 2005, n°81, [en ligne] http ://www.monde-diplomatique.fr/mav/81/. Consulté le 21 mai 2010.

Nous entendons relever les éléments théoriques et fondamentaux du concept, ses représentations sociales et son mode opératoire. Nous mettrons en exergue la transversalité du développement durable qui renforce les médiations inhérentes à l'exercice de la communication et reconsolide les attributs liés à la compétence de cet exercice. Ces angles de vue cadrent mieux avec la logique progressive de notre réflexion et le contexte global de notre travail. Nous faisons l'hypothèse que les ambiguïtés du développement ont paradoxalement renforcé son objectivation et ont favorisé l'émergence d'autres signifiants moins englobants, attentifs aux situations sociales spécifiques.

SECTION 1 : LA TRAJECTOIRE ET LES REPÈRES THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le débroussaillage terminologique comme exigence scientifique est davantage requis pour une référence comme le développement durable qui connaît une fécondité conceptuelle, tellement elle est mobilisée et rentre en congruence avec plusieurs problématiques : des gaz à effet de serre au commerce équitable, en passant par la lutte contre la pauvreté…Nous serions même tenté de dire que tout relève de plus en plus du développement durable. Afin de déterminer les contours et la nature de ce concept, il nous semble important de le resituer dans son contexte initial, en relevant ses fondements intrinsèques qui permettent de dégager ses spécifiés et ses enjeux. C'est à cette tâche que nous allons nous consacrer dans cette section.

PARAGRAPHE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME LEVIER DU DISCOURS ENVIRONNEMENTAL

A - VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 - La phase de la maturation progressive

Les préoccupations écologiques constituent un défi majeur de la société moderne. Associées aux problématiques diverses et aux champs d'application différents, ces questions sont en perpétuelle évolution. Enjeu politique et économique incontournable, l'écologie est maintenant devenue un élément de structuration de disciplines académiques : elle englobe de multiples disciplines depuis l'éco-construction à la gestion des ressources naturelles en passant par l'aménagement du territoire…Cette visibilité des questions écologiques, que l'on peut croire soudaine, est pourtant tributaire d'une histoire longue et riche. Nous avons énoncé quelques-uns des moments de cette histoire à la fin du chapitre précédent en relevant les réticences qui ont émaillé le parcours enthousiaste du « développement ».

Pour compléter ce tableau, il nous semble opportun de faire un détour historique pour repérer les premiers instants de la germination de la prise de conscience de la fragilité du système écologique et de l'empreinte désastreuse de l'homme sur son milieu naturel. La fin des années 50 nous offre à ce sujet des événements et des éléments significatifs qui sont comme les causes lointaines de cette prise de conscience.

Dans la foulée, nous pouvons citer le symposium international de juin 1955 de Pinnceton Inn aux USA au thème éloquent par lui-même : « *Man's Role in Changing the Face of the Earth* »[196]. Ce rassemblement est une des rencontres interdisciplinaires qui se propose de comprendre l'impact de l'activité humaine sur l'environnement naturel. William Leroy Thomas reprend un an après ces préoccupations dans un ouvrage qui porte le même titre que le symposium,[197] reprise qui atteste du souci grandissant de la préoccupation environnementale.

L'Année Géophysique internationale 1957-1958 dans cet itinéraire de prise de conscience revêt une signification importante. *L'Année Géophysique Internationale* (AGI) est bien un vaste programme pluridisciplinaire d'étude de la Terre, initié par 67 pays de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, qui a mis en œuvre des moyens considérables pour couvrir, pour la première fois, toutes les disciplines scientifiques de la géophysique. Cette initiative, tributaire du contexte politique marqué par la fin de la guerre mondiale et le début de la guerre froide relevait d'une stratégie politique à la base. Finalement elle a contribué à l'approfondissement des recherches sur les milieux naturels. En effet, les politiques et les militaires aussi bien de l'Ouest que de l'Est étaient préoccupés par des alternatives stratégiques qui dépendaient de développements technologiques non encore réalisés, de questions scientifiques non encore résolues et d'observations de milieux terrestres encore mal connus. Dans cette mouvance un intérêt particulier est porté aux propriétés de la haute atmosphère, aux relations entre les orages magnétiques, aux rayons cosmiques et à l'activité solaire qui sont tous des éléments déterminants de la fiabilité des télécommunications.

[196] Organisé par le Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research.
[197] LEROY WILLIAM, Thomas (s/dir.) *Man's role in changing the face of the earth*, Chicago : University of Chicago Press, Nouvelle Edition, 1 janvier 1971.

Ainsi, d'une façon générale, toutes les technologies touchant de près ou de loin au nucléaire, aux fusées, aux sous-marins, à l'acoustique et aux télécommunications sont devenues de la plus haute importance stratégique et justifient la recherche d'une alliance entre scientifiques et militaires. L'organisation des activités scientifiques rangées sous le couvert de l'AGI a obéi à des motivations à la fois plus simples et plus complexes qui résultent de la convergence de multiples initiatives. Cette mobilisation marque un changement majeur dans l'étude de la terre. Par l'exploration de certains aspects de l'environnement naturel (océan et région polaire) se dessinent les débuts d'une structuration des programmes d'étude plus approfondie. On doit, par exemple, à cette année géophysique les jalons de la création de la *Commission océanographique* au sein de l'UNESCO. A travers deux programmes qui dépassent largement l'océanographie (*Le Programme Mondial de Recherche sur le Climat)* (PMRC) et le Programme *International Géosphère Biosphère* (PIGB), cette commission s'est progressivement occupée de la prévision climatique et des problèmes que pose l'augmentation manifeste de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre.

Le regain d'intérêt pour la question environnementale et les actions humaines sur le milieu est aussi à chercher de façon indirecte dans le programme d'exploration lunaire de 1969. En effet, cette exploration offre des images de la terre vue de l'espace, qui rappellent à l'humanité sa fragilité.

Dans ce parcours il faut souligner la *Conférence des Nations unies sur l'environnement* tenue en juin 1972 à Stockholm qui a fait de l'environnement une question majeure au niveau international et a contribué à l'éveil de la conscience et la stigmatisation de l'empreinte humaine. Mais il faut se rappeler aussi que cette conférence est, elle-même, le reflet de l'esprit d'une époque qui a pris le temps de mûrir et de fermenter. La Déclaration de Stockholm sur l'environnement et les principes de Stockholm constituent le premier exemple de droit international non contraignant concernant l'environnement. C'est d'ailleurs cette conférence qui recommande la création du *Programme des Nations-Unies pour l'environnement* (PNUE) et en fait la conscience environnementale du système des Nations-Unies. La déclaration finale de cette conférence révèle clairement l'esprit des travaux et indique précisément l'urgence des orientations de la communauté internationale devant la dégradation parfois irréversible de l'environnement : « *Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nosactions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages*

considérables et irréversibles à l'environnement terrestre dont dépendent notre vie et notre bien-être. En revanche, en approfondissant nos connaissances et en agissant plus sagement, nous pouvons assurer, à nous-mêmes et à notre postérité, des conditions de vie meilleures dans un environnement mieux adapté aux besoins et aux aspirations de l'humanité. Il existe de larges perspectives pour l'amélioration de la qualité de l'environnement et la création d'une vie heureuse. II faut de l'enthousiasme, mais aussi du sang-froid ; des efforts intenses, mais aussi une action ordonnée. Pour jouir librement des bienfaits de la nature, l'homme doit tirer parti de ses connaissances en vue de créer, en coopération avec elle, un environnement meilleur. Défendre et améliorer l'environnement pour les générations présentes et à venir est devenu pour l'humanité un objectif primordial, une tâche dont il faudra coordonner et harmoniser la réalisation avec celle des objectifs fondamentaux déjà fixés de paix et de développement économique et social dans le monde entier »[198].

Cette prise de conscience rentre dans une phase décisive vers les années 80 avec le concept d'écodéveloppement. Proposé au début des années 1970 par Maurice Strong[199], ce nouveau concept a connu une vive impulsion avec les travaux d'Ignacy Sachs qui cherche à articuler le social, l'écologique et l'économique autour de l'écodéveloppement qui est une politique de gestion écologique des terres et des ressources renouvelables. Préparé par les démarches antérieures, « l'écodéveloppement » reprend les principales idées de l'approche des besoins fondamentaux, du développement autocentré et ajoute une dimension originale, celle d'une préoccupation pour l'environnement. Son importance et sa pertinence traduisent bien les nouvelles préoccupations du moment et vont faire la preuve de l'interconnexion de l'économie et de l'environnement.

La pensée de Sachs ne prône pas un respect inconditionnel de la nature ou une croissance zéro ou l'utilisation de techniques douces qui débouchent souvent sur l'immobilisme.

---

[198] Programme des Nations-Unies pour l'environnement, http ://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp, consulté le 2 juillet 2009.

[199] SACHS a beaucoup œuvré pour la vulgarisation du terme de l'écodéveloppement. Mais le terme ne vient pas de lui. Son origine se situe dans la mouvance de la préparation de la conférence de Stockholm. En effet lors de la préparation de la Conférence des Nations-Unies de Stockholm, en 1972, sur l'environnement, les organisateurs ont animé un colloque international à Founex, en Suisse, sur la problématique "environnement et développement". Il consistait à montrer que la préoccupation de l'environnement ne constituait pas un obstacle au développement, qu'il fallait harmoniser les deux. C'est dans les couloirs de la conférence de Stockholm que son secrétaire général, Maurice Strong, a proposé de faire de « l'écodéveloppement ».

L'auteur se démarque clairement de ces conceptions simplistes et dogmatiques que l'on rencontre dans l'écologisme fondamental et dont il se défend : « L'*idée que tout va mal à cause de la surpopulation mène inévitablement à celle que la réduction de la population conduirait à une amélioration de la situation, c'est-à-dire qu'un génocide serait la solution du problème écologique : c'est inacceptable. Malheureusement, dans le mouvement écologiste et chez les tenants de la deep ecology, on retrouve cette idée que l'homme est un parasite qu'il faudrait essayer d'éliminer. Les discussions sont parfois plus difficiles avec certains écologistes qu'avec les promoteurs de la croissance sauvage. Ils sont absolus dans leur façon de concevoir l'écologie et en arrivent à nier toute idée de développement, alors que l'écodéveloppement, comme son nom l'indique, ne renonce pas à la croissance économique ; il demande simplement que les modalités et les usages en soient modifiés*.»[200].

Sachs dépouille « l'écodéveloppement » d'alibis fondamentalistes et propose une pensée qui relève davantage d'une stratégie globale et holistique[201]. En effet l'écodéveloppement, tel que voulu et conçu par ce pionnier, est donc un projet global de civilisation déduite d'une analyse de la crise du développement laquelle s'adresse conjointement aux pays du Tiers-Monde et aux pays industrialisés. Dans cette optique, la meilleure gestion des ressources est incurablement liée à un projet de civilisation qui agirait sur la demande sociale et l'offre sociale. C'est finalement un projet doté d'une valeur heuristique permettant de choisir les meilleures solutions appropriées à chaque écosystème naturel, social et culturel. Quelques années plus tard, tous ces travaux de Sachs et leurs différentes expérimentations vont trouver quelque écho dans le rapport Brundtland qui introduit la référence du *développement durable.*

2 - Le rapport Brundtland ou la naissance du développement durable.

On doit la paternité de la référence au rapport Brundtland publié en 1987. Ce rapport, qui est l'œuvre de *la commission des Nations-Unies pour l'environnement et le développement*, a mis en lumière les risques qui menacent l'équilibre écologique de la planète. À partir de cet état des lieux, elle s'est mise en devoir de vouloir considérer simultanément les préoccupations de l'environnement, le souci de la justice et la question du développement.

[200] Entretien avec Thierry PAQUOT, le 23 juin 1998[en ligne]
http ://urbanisme.univ-paris12.fr/1134767328300fiche Consulté le 15 juillet 2009.
[201] SACHS, Ignacy, *Stratégies de l'écodéveloppement,* Paris : Éditions Ouvrières, 1980

C'est pour exprimer cette vision conciliée que la commission a proposé le concept de « développement durable »[202] qu'elle définit de manière précise : « L*e genre humain a parfaitement les moyens d'assurer un développement durable, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs…La misère est un mal en soi et le développement durable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous et, pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure. »*[203]. Le développement durable ainsi défini a pour dessein l'élaboration d'une civilisation nouvelle capable de concilier savamment la finitude de la biosphère, le respect de la personne et des droits et l'équité intergénérationnelle. Cette définition inaugure une logique qui bouscule des modèles classiques de la vie et d'indicateurs d'évaluation et suscite un certains nombre de remarques, qu'il convient de relever pour réduire l'épaisseur du flou qui entoure cette référence. D'une part nous pouvons noter que le développement durable est l'épreuve de la nomination et de l'identification des problématiques environnementales. Mais il ne se réduit pas à ces dernières qu'il configure et transforme de façon singulière et expresse. Le développement durable est en ce sens, comme le souligne Nicole d'Almeida, un des leviers du discours environnemental[204]. D'autre part, pour la commission Bruntland, le développement durable ne relève pas d'un simple « habillage » écologiste mais d'une recherche des régulations économiques et politiques susceptibles de réduire des déséquilibres. C'est dans ce sens que Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne affirment que *« le développement durable n'est pas le choix de changements minimalistes ou qui affectent le moins la nature. Il se réalise en relations positives avec un système économique, écologique et social, politique et culturel, en mouvement permanent.»*[205]. L'intuition du développement durable n'incite donc pas à recherche de l'hypothétique équilibre entre les dimensions économique, sociale et écologique mais à une valorisation de l'espace de façon précautionneuse afin de tirer plus de valeur à partir des ressources rares au profit d'une vie meilleure.

---

[202] Le rapport original parle de « sustainable development » ; pour le traduire les Québécois vont adopter « développement soutenable » et les Français « développement durable ».

[203] *Notre avenir à tous*, introduction de Gro Harlem Brudtland, Montréal : Fleuve, 1989, p.10 (nous avons substitué dans le texte « durable » à « soutenable. »).

[204] ALMEIDA (d'), Nicole, « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et configuration d'une question, » journées d'études Gripic juin 2004.
[en ligne] http ://www.mediata.fr/index2.php ?option=com. P. 8, Consulté le 16 juillet 2009.

[205] DROZ, Yvan, LAVIGNE, Jean Claude, *Éthique et développement durable*, Paris : IUED Karthala, 2006, p.68.

Outre les ruptures spatiales et temporelles ainsi que la déconstruction de l'anthropocentrisme, le développement durable appelle un renouvellement discursif et introduit des ruptures cognitives qui sont de l'ordre de l'épistémologie[206]. Il s'agit d'un changement qui induit le déplacement des lignes traditionnelles de pensée, l'émergence des freins culturels, psychologiques et sociologiques que la commission Brundtland ne manque pas de relever[207]. Elle exprime les limites tant institutionnelles qu'économiques susceptibles d'encadrer le rayonnement de la logique du développement durable. C'est pour dépasser ces embûches caractéristiques de tendance réfractaire inhérente à tout contexte de changement radical que la commission propose un appui majeur des moyens de communication, qu'elle envisage à la fois comme informatifs et persuasifs : « *À elle seule, la loi ne suffit guère pour faire respecter l'intérêt commun. Ce qu'il faut, c'est l'appui d'un public informé - d'où l'importance d'une plus grande participation de celui-ci aux décisions qui peuvent avoir des effets sur leur environnement. Le moyen le plus efficace consiste à décentraliser la gestion des ressources en donnant aux collectivités leur mot à dire sur l'usage à faire de ces ressources. Il faudrait aussi promouvoir les initiatives des citoyens, donner du pouvoir aux associations et renforcer la démocratie locale.*»[208].

La communication joue originellement un rôle majeur dans la diffusion du développement durable. Par la participation et la transparence, la communication devient un des piliers épistémologiques du développement durable. L'appel à la pratique de la communication par les textes fondateurs confère ainsi au développement durable le statut d'activité communicationnelle au sens habermassien du terme, c'est-à-dire un principe de rationalité qui suscite l'interaction des subjectivités et crée un espace public en débat où se noue la confrontation féconde des opinions et se joue la construction de l'ordre humain[209]. Ce statut atteste et explique la polysémie et la plasticité du développement durable qui finalement échappe à la rigidité et l'exhaustivité des discours spécialisés.

À ce titre, le développement durable peut-être l'objet d'investigation des sciences de l'information et de la communication. Intérêt doublement justifié car, au-delà des discours que les SIC analysent, elles cherchent aussi à élucider les pratiques et usages dans toute leur

[206] BOURG, Dominique, *Quel avenir pour le développement durable*, Paris : Le pommier (les petites pommes du savoir), 2002, p.34.
[207] *Notre avenir à tous*, op.cit., p.26-35.
[208] *Notre avenir à tous*, op.cit., p.30.
[209] HABER, Stéphane, *Jürgen Habermas, une introduction*, Paris : La Découverte, 2001, p.21.

complexité et les modes de circulation discursifs. Notre intérêt pour le développement durable ne relève pas d'une intrusion ou d'une ingérence. L'objet appartient à un champ de réflexions interdisciplinaires où les Sciences de l'Information et de la Communication ont une légitimité et une expertise certaines qui dépassent de part en part la posture de la médiatisation dans laquelle elles ont été confinées. En effet, malgré la plasticité et la complexité du développement durable ou à cause même de celles-ci, les SIC sont susceptibles d'apporter, par leur regard global et profond en même temps, un éclairage pertinent et spécifique. Cette approche est particulièrement fertile, puisqu' elle permet *« d'enclencher une dynamique, de comprendre les leviers utilisés, de pondérer le poids de la parole émise et pour finir, de comprendre un discours propre qui s'installe, au-delà du système de communication ainsi envisagé, par homéostasie.»*[210]. Nous reviendrons plus loin sur ce champ social où s'entrecroisent plusieurs acteurs et discours qui participent à l'institutionnalisation d'une problématique. Notre préoccupation à ce stade est surtout de mettre en lumière la naissance d'un concept et les grands moments de son insertion et de son parcours sur l'échiquier international.

B - LES JALONS DU PARCOURS INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La prise de conscience qui sous-tend la naissance du développement durable a favorisé son adoption et son ascension sur la scène internationale. Ce parcours s'inscrit dans une logique de partage de l'information et de la pratique de la communication ouverte sur une éthique de la discussion au sens habermassien du terme.

1 - Le Sommet de Rio de Janeiro 1992

La Conférence de 1972 a eu le mérite de replacer l'écologie au rang des préoccupations internationales. Elle est aussi le signal fort d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement au sujet du lien qui existe entre la croissance économique et le bien-être des peuples dans le monde entier.

Mais c'est la rencontre de Rio de Janeiro (3-14 juin), réunissant 182 États pour débattre de l'avenir de la Terre, qui prolonge et donne forme à cette intuition.

[210] PASCUAL, ESPUNY, Céline « Développement durable : les SIC, pertinentes et sous-estimées » 16e congrès SFSIC 11-13 juin 2008, [en ligne] http ://www.sfsic.org/congres-2008/, consulté le 17 juillet 2009.

En effet la *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement* témoigne de deux grandes préoccupations apparues pendant l'intervalle de 20 années séparant ces deux conférences : la détérioration de l'environnement, notamment de sa capacité à entretenir la vie, et l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement. L'originalité de Rio réside dans le fait qu'il donne sens au développement durable. Non seulement il insiste sur la valeur centrale de l'être humain, mais il pose pour la première fois la question d'engagements et de contraintes susceptibles de favoriser l'avènement de la durabilité du développement. La Conférence de Rio fixe définitivement la notion de développement durable, jusque-là très vague, et donne naissance à de nouveaux types d'accords multilatéraux sur l'environnement.

Au seuil des 27 principes fondamentaux posés par la conférence, ces directives sont clairement affirmées.

Principe 1 : Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

Principe 2 : Conformément à la Charte des Nation-Unies et aux principes du droit international, les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement, et ils ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommages à l'environnement dans d'autres États ou dans des zones ne relevant d'aucune juridiction national[211].

Parmi les divers documents produits par la rencontre de Rio, l'Agenda 21[212] est de loin le plus important. En effet, il se présente comme un plan d'action qui balise la voie et encadre les actions. Instrument privilégié pour développer une intégration économique, sociale et environnementale de manière concrète et adaptée à chacun des états, l'Agenda 21, adopté presque intégralement par les délégués au Sommet, n'oublie pratiquement aucun sujet touchant l'environnement et le développement : la lutte contre la pauvreté, la modification des modes de consommation, la promotion de la santé, la protection de l'atmosphère, la lutte contre le déboisement, la diversité biologique. Rappelons au passage que ce programme est aujourd'hui largement mis en œuvre, tant au niveau local ou national qu'international.

[211] Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, [en ligne] http ://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm consulté le 29 juillet 2009.

[212] Programme de 2500 actions à mettre en œuvre au niveau international. Cependant, la portée réelle du document, comme de tout ce qui a résulté du Sommet, dépendra du bon vouloir des gouvernements car la Déclaration de Rio n'est pas juridiquement contraignante.

Chaque collectivité territoriale développe son propre Agenda 21, adapté à ses particularités et à ses besoins spécifiques, véritable déclinaison à l'échelle locale de cet Agenda 21.

La Déclaration de Rio, qui a été adoptée par le Sommet était un compromis entre la position des pays industrialisés et celle des pays en développement. À l'origine, les premiers souhaitaient que soit adoptée une brève déclaration réaffirmant la Déclaration de Stockholm et soulignant la nécessité de protéger la planète. Quant aux pays en développement, ils désiraient que leurs sujets de préoccupation propres soient évoqués de manière plus détaillée, notamment qu'on souligne leur droit souverain au développement, qu'on reconnaisse que les pays industrialisés sont les principaux responsables des problèmes écologiques actuels et qu'on établisse que de nouvelles ressources techniques sont nécessaires, pour permettre aux pays en développement de ne pas appliquer des modes de développement aussi polluants que ceux des pays développés. Ce recours au compromis atteste que malgré son allure messianique, le développement durable n'est pas aussi consensuel qu'il paraît. Il est source de conflit entre plus aisés et pauvres ; ces derniers préfèrent souvent avoir du travail plutôt que des espaces verts, ce qui s'exprime par d'éventuelles tensions entre le développement et la défense de la nature[213].

Par ailleurs, à l'échelle planétaire, certains pays du Sud pensent qu'il s'agit d'une supercherie venue du Nord. Ils estiment qu'après avoir détruit ses forêts et ses ressources biologiques pour atteindre son développement, le Nord instrumentalise la carte environnementale pour freiner son épanouissement.

2 - Le protocole de Kyoto 1997

Le protocole de Kyoto est un autre tournant historique important dans l'internationalisation des questions environnementales et notamment celles du réchauffement climatique. En lui-même il est l'aboutissement d'un long parcours de tractations initiées depuis 1992 par la convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques.

Les principales raisons de cette montée de température sont un siècle et demi d'industrialisation avec la combustion de quantités de plus en plus élevées de pétrole, d'essence et de charbon, la déforestation ainsi que certaines méthodes agricoles.

[213] Lire FERRY, Luc, *Le nouvel ordre écologique*, Paris : Grasset 1992.

Ces activités ont augmenté les quantités de "gaz à effet de serre" dans l'atmosphère, en particulier le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Bien que nécessaires parce qu'ils préservent de l'aridité et du froid en empêchant une partie de la chaleur solaire de retourner dans l'espace, ces gaz n'ont pour autant pas besoin d'exister en grande quantité. Malheureusement le mode de vie libère en quantités toujours croissantes ces gaz qui sont en train de pousser la température globale à des sommets artificiellement élevés qui altèrent le climat. C'est ainsi que les années 1990 passent pour avoir été les plus chaudes du dernier millénaire, un pic étant atteint en 1998[214].

Ce diagnostic de la dérégulation climatique est à la base de l'adoption de la convention de 1992 que nous avons mentionnée plus haut. Pour que les solutions proposées ne soient pas inversement proportionnelles au problème posé par cette convention, les gouvernements ont ainsi engagé une série de négociations en vue de décider des engagements solides détaillés et appropriés pour contraindre les États à réduire leurs émissions de gaz. La première conférence des parties COP[215] tenue en mars 1995 reste une étape historique importante dans la recherche des solutions. En effet, par l'adoption du " Mandat de Berlin", les parties reconnaissent l'inadéquation et la faiblesse des moyens jusqu'alors déployés. Cet aveu de faiblesse se traduit par l'élaboration d'un instrument légal capable de définir des objectifs précis. Selon les termes du "Mandat de Berlin", le processus de négociation devrait porter tout autant sur « l'élaboration de politiques et de mesures que sur l'établissement d'objectifs quantifiés de limitation et de réduction, à des horizons spécifiés tels que *2005, 2010 et 2020* »[216]. C'est la définition de ces objectifs quantifiés qui reste le point fort des négociations. Nous rappelons au passage que l'association des pays en développement n'a pas suscité la polémique puisqu'il n'a pas été question de leur imposer une nouvelle charte d'engagements.
Le Mandat de Berlin avait acté de responsabilités communes mais différenciées entre eux et les pays développés. Ils ont dès lors adopté une position faite surtout d'exigence et d'attente.

Ce que l'on appelle le *Protocole de Kyoto* (décembre 1997) n'est donc finalement que la traduction juridique et objectivée de cette prise de conscience, une page qui s'est écrite non sans remous et sans opposition.

---

[214] Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).
[En ligne] http ://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php, consulté le 29 juillet 2009.
[215] COP est le sigle en anglais : conference of the parties.
[216] Les cahiers de GLOBAL CHANCE - Juillet 1997, N°8 - p.55.
[En ligne] http ://atlas.conseil.free.fr/pdf/Publications/GCn8-Historique.pdf, consulté le 26 juillet 2009.

On sait par exemple que les États-Unis, principal pays émetteur de gaz à effet de serre dans le monde, n'ont pas ratifié le Protocole à l'époque. Le Protocole est entré en vigueur en 2005, c'est-à-dire avec beaucoup de retard puisque on est très proche de la date où doivent être remplis les premiers engagements. Mais 2005 est aussi une date-clé dans la mesure où elle devait marquer, conformément au texte du protocole, le début des discussions sur les termes d'un accord pour l'au-delà de 2012.

Cette ratification est loin de marquer la fin des polémiques omniprésentes sur tout le parcours. Nous pouvons évoquer la *conférence de Bali* en 2007 qui comporte des enjeux majeurs pour la lutte contre les changements climatiques. La communauté internationale doit réussir à se donner un mandat clair pour que les négociations de la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto débutent sans tarder. A cette rencontre, l'opposition la plus forte, la plus violente est, cette fois-ci, venue des pays en développement et des pays émergents lorsqu'il a été question de poser l'objectif pour 2050 concernant l'émission des gaz à effet de serre. La division par deux des émissions mondiales constitue, en réalité, un engagement contraignant auquel personne n'échappe et qui, pourtant, semble a priori faire l'unanimité. Mais cette contrainte a été proposée à Bali, sans clé de répartition entre pays industrialisés et pays en développement. Cette indifférenciation a été perçue pour les pays émergents comme une offense à la règle d'équité et par le fait même source de frustration[217]. Il ne faut pas perdre de vue que la motivation de ces pays reste l'éradication de la pauvreté et l'entrée dans le développement.

Cependant, malgré la multiplication des sommets et des conférences, (à Poznan en Pologne en décembre 2008, Copenhague en décembre 2009) visant à renforcer et prolonger le protocole de Kyoto, il semble que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et la fonte des glaces en Arctique comme en Antarctique a surpassé les pires scénarios établis par les scientifiques[218].

[217] Lire RADANNE, Pierre, « Les leçons de Bali » dans Encyclopédie du développment durable, Janvier 2008 (N° 56) - [en ligne] http ://encyclopedie-dd.org/la-lecon-de-Bali consulté le 2 Août 2009.
[218] Greenpeace, *Comment sauver le climat*, Mai 2007, p.9.
[En ligne] http ://www.greenpeace.org/canada/fr/documents-et-liens/documents/comment-sauver-le-climat consulté le 02 Août 2009.

Cependant, aucun progrès significatif n'a été réalisé dans le sens d'un accord international. C'est dire que les problématiques liées aux questions climatiques ont encore devant elles de longues joutes en perspective, situation que l'on relevait déjà en 2002 lors du Sommet de Johannesburg.

3 - Le Sommet de Johannesburg 2002

Dix ans après Rio, s'est tenu en septembre 2002 le sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud). Il était question de faire le point sur la concrétisation des engagements pris à Rio et de s'interroger sur la manière de poursuivre un développement durable. Ce sommet a réussi à mettre en exergue des enjeux particuliers : l'eau, l'assainissement, l'énergie, la productivité agricole, la santé et la gestion des écosystèmes. Il y a donc eu une véritable insistance pour l'intégration de l'environnement dans la problématique du développement. Dans cette visée, Johannesburg a explicitement œuvré pour la promotion des partenariats et l'ouverture aux sociétés transnationales. *« Nous convenons que la mise en œuvre des textes issus du Sommet doit profiter à tous, et en particulier aux femmes, aux jeunes et aux groupes vulnérables. Elle doit en outre faire appel à la participation de tous les intéressés grâce à l'établissement de partenariats, notamment entre les gouvernements des pays du Nord et ceux des pays du Sud, d'une part, et entre les gouvernements et les grands groupes, d'autre part, l'intention étant d'atteindre les objectifs communs du développement durable. Ces partenariats sont, dans le cadre de la mondialisation, essentiels au développement durable »*[219]. Le Sommet a été fortement marqué par la présence du secteur privé. Les grandes entreprises internationales ont en effet décidé d'afficher à Johannesburg leur engagement en faveur du développement durable.

Cette politique d'ouverture aux sociétés transnationales a été diversement appréciée. Si, pour les organisateurs du Sommet, elle est une nécessité qui s'impose par l'ampleur du problème et le contexte de la mondialisation, elle suscite chez certains observateurs une inquiétude soutenue. En effet, ces critiques estiment que l'implication des multinationales corromprait le *développement durable* en le réduisant au statut de gadget de l'économie de marché, ce qui lui enlèverait toute sa sève et son âme[220].

[219] Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002, publication des Nations-Unies, [en ligne] http ://www.un.org/french/events/wssd/. Consulté le consulté le 2 Août 2009.
[220] DROZ, Yvan et LAVIGNE, Jean Claude, op.cit., p.18.

La suspicion des multinationales n'est pas un cas isolé. On ressent la même pointe d'appréhension chez Christian Jacquiau quand il analyse les stratégies combinatoires du commerce équitable. Il parle à ce sujet des *marchands de l'équitable* qui entretiennent le flou et alimentent un nouveau front de l'impérialisme économique[221]. Le développement durable et le commerce équitable non seulement sont deux notions connexes, mais sont aussi relativement nouvelles et, à ce titre, exposées à l'inflation et à la récupération inhérentes à la nouveauté.

Cette inquiétude fait écho à celle qui accompagne le positionnement des entreprises dans les problématiques du développement durable. En effet la plupart des entreprises ont dorénavant un volet « développement durable ». Depuis 2001 les entreprises cotées au CAC 40 ont l'obligation de produire un rapport sur le développement durable ; cet investissement du champ économique par les obligations éthiques et la responsabilité sociale de l'entreprise innervent déjà plusieurs études[222]. Nous reviendrons sur cette question plus loin quand nous traiterons de l'institutionnalisation du développement durable.

À ce stade il nous est cependant permis de relever avec Bertrand Cabedoche que l'ambiguïté du développement durable est probablement une cause à double effet : cause du succès remarquable de la référence aussi bien que de son inopérance[223]. Cette ambiguïté nous fait une fois de plus penser à l'effet dynamique de la critique sur le capitalisme dont parle Luc Boltanski et Ève Chiapello « *Plus la critique se révèlera virulente et convaincante pour un grand nombre de personnes, plus les justifications données en retour devront être associées à des dispositifs fiables garantissant une amélioration effective en terme de justice* »[224]. En fait les pesanteurs n'ont pas réussi à entamer la vitalité du *développement durable.*

Le Sommet de Johannesburg est, à ce sujet, signe et cadre d'expression des premières lourdeurs. De par la motivation de la convocation de ce Sommet, il est possible de percevoir que cette nouvelle rencontre est moins le lieu de la ratification de nouveaux traités qu'un cadre de modulation de l'action concrète qui n' a pas toujours suivi l'adoption de l'Agenda

[221] JACQUIAU, Christian, *Les coulisses du commerce équitable*, Paris : Mille et une nuits, 2006, p.25.
[222] Voir BORY, Anne et LOCHARD, Yves, « La RSE, entre relations publiques et outil politique », dans BROISE (de la), Patrice et LAMARCHE Thomas, (s /dir), « Responsabilité sociale : vers une nouvelle communication des entreprises ?», dans *Revue de l'IRES*, février 2008, n°57, Lille : Presses universitaires du septentrion, 2006, p.3-22. [En ligne] http://www.ires-fr.org/IMG/File/R57-1.pdf, consulté le 25 octobre 2009
[223] CABEDOCHE, Bertrand, *Ce nucléaire que l'on nous montre*, op.cit., p.492.
[224] BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op.cit., p.73.

21. À n'en juger que par les propos du secrétaire général de l'ONU à la veille des assises, on peut dire que Johannesburg est le Sommet de la relance *« en adoptant Action 21, un plan en faveur du développement durable, les riches comme les pauvres semblaient être convenus d'une conception commune de la croissance, de l'équité et de la conservation à long terme. Mais depuis, les progrès ont été plus lents que prévus. Les mesures de conservation sont loin d'être satisfaisantes…Dans moins de quatre mois, lors du Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendra à Johannesburg, nous aurons l'occasion de relancer la dynamique créée au sommet planète Terre. »*[225].

Johannesburg dans ce sens a effectivement initié un plan d'action qui est un ensemble de principes concernant la mise en œuvre d'un modèle de *développement durable,* conciliant tout à la fois croissance économique, progrès social et préservation de l'environnement. Le plan évoque de nombreux thèmes : énergies renouvelables, biodiversité, aide aux pays en développement… Mais sur les 152 points abordés, un seul, en tout et pour tout, avance un objectif chiffré : diminuer de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes sans eau potable ni assainissement adéquat (1,3 milliard d'êtres humains n'ont pas d'accès à l'eau potable et 2,4 n'ont pas de moyens d'assainissement)[226]. Cette décision fait écho aux « buts du millénaire » fixés en septembre 2000. En effet à cette date, les Chefs d'État et de gouvernement des cent quatre-vingt-douze États membres des Nations-Unies se sont réunis à New York pour répertorier les problèmes non résolus affligeant la planète au seuil du nouveau millénaire. Ce diagnostic leur a permis de dégager des objectifs à atteindre. Dans cette liste déjà figuraient en bonne place les questions d'environnement, d'assainissement et de lutte contre la pauvreté L'heure n'est certainement pas encore au bilan mais les chiffres du PNUD en 2008 montrent que la reprise en boucle de ces problèmes ne semble pas se démarquer résolument d'un pur exercice rhétorique sans impact réel sur le concret. En effet, en prenant le cas du Cambodge qui est loin d'être marginal, le PNUD dans son rapport relève que moins de la moitié de la population accède à l'eau potable. Sur dix Cambodgiens deux seulement bénéficient de services sanitaires adéquats[227]. Cette détresse dans l'hémisphère Sud est une situation récurrente qui a finalement survécu à toutes les stratégies de lutte.

[225] KOFI, Annan, «Pour un avenir viable», déclaration à la veille du sommet de Johannesburg, [en ligne] http ://www.sommetjohannesburg.org consulté le 11juillet 2009.
[226] Résolution 2 Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable.
[En ligne] http ://www.agora21.org/johannesburg/rapports/plan-action.pdf, p.11 consulté le 11jullet 2009.
[227] Rapport PNUD 2008 [en ligne] http ://www.undp.org/french/. Consulté le 21 juin 2010.

En 1999, Jacques Dupâquier relevait déjà que dans cet hémisphère les épidémies, la faim, l'eau polluée et les guerres civiles dues à la misère détruisaient autant d'êtres humains que la guerre mondiale en six ans[228].

À ce stade il nous semble intéressant de chercher à comprendre les oppositions et réticences qui ont germé comme l'ivraie dans le champ des résolutions et des nobles causes du développement durable. Faut-il y voir l'expression de l'antinomie entre le bien commun et l'intérêt général ? Ces oppositions qui jalonnent le parcours révèlent que la prise de décision dans le domaine des projets de développement se fait dans une confrontation permanente de différentes visions du bon, du juste et du beau. La pluralité de ces opinions et leur mobilité posent finalement le problème de la norme et de la décision pratique pour l'action.

Pour certains auteurs, notamment Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne, ce contexte conflictuel de la construction de la norme n'est pas sans évoquer la dynamique de l'éthique de la discussion au sens où l'entend Habermas[229]. Il s'agit d'une éthique externe et non monologique basée sur la validité intersubjective. Elle a pour ambition de *« répondre à la question épistémique de savoir comment les jugements moraux sont possibles, mais non à la question existentielle de savoir ce que cela veut dire que d'être moral »*[230].
La compréhension de cette éthique de discussion est tributaire du concept de l'espace public qu'aborde et développe Habermas et auquel nous consacrons quelques lignes de notre travail au nom de sa pertinence, de l'intelligibilité de la structure sociale et de l'activité communicationnelle qui sous-tendent notre réflexion. Nous n'entendons pas revenir sur ce concept complexe et fécond[231] qui a suscité plusieurs études structurées, diverses problématiques et qui a fait l'objet de critiques[232] et de relecture de l'auteur lui-même[233].

---

[228] DUPAQUIER, Jacques, *La population mondiale au XXe siècle*, Paris : PUF, 1999, p.44.
[229] DROZ, Yvan et LAVIGNE, Jean-Claude, op.cit., p.95.
[230] HABERMAS, Jürgen, *De l'éthique de la discussion*, traduit de l'allemand par Mark Hunyadi, Paris : Flammarion, 1999, p.166.
[231] Lire MIEGE, Bernard, « L'espace public : perturbé, élargi et fragmenté » dans PAILLIART Isabelle (s/dir), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble, 1995, p.163-175, MIEGE, Bernard, *La société conquise par la communication. Tome 2 La communication entre l'industrie et l'espace public,* Presses Universitaires de Grenoble, 1997 *;* NEVEU, Erick, « Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public » dans PAILLIART Isabelle op.cit., p.37-64.
[232] QUERE Louis*, Des miroirs équivoques…* op.cit., p.46-82.
[233] Dans la préface rédigée par Habermas en 1990 pour le compte de la dix-septième édition de l'ouvrage en langue allemande il reconnaît qu'au « moment même de son élaboration, son travail reposait sur la synthèse d'un foisonnement à peine maîtrisé de contributions provenant de nombreuses disciplines. » p 1.Il termine d'ailleurs cette préface en reconnaissant que l'analyse de la transformation structurelle de l'espace public pourrait offrir une évaluation moins pessimiste et présenter éventuellement une perspective moins chagrine. p.XXXV Il s'agit

À ce stade qu'il nous suffise de relever que la sphère publique étudiée par cet auteur se distingue d'abord par son ancrage économique. Contrairement à Sennett pour qui le domaine public est celui des modèles historico-culturels de la représentation de soi en public, pour cet auteur, l'homme public est celui qui accepte l'impersonnalité de l'échange social. L'espace public ne se constitue ainsi que dans un contexte de l'anonymat. La transparence sociale pour Sennett est un écueil à la sociabilité[234].

Par contre dans la perspective habermassienne, c'est du côté de l'économie et de ses transformations qu'il faut situer l'origine et le développement de l'espace public[235]. C'est un espace communicationnel de l'Institution dans lequel s'inscrit prioritairement la discussion comme activité spécifique. Dans la pensée de Habermas, l'espace public perçu dans sa dimension politique[236] n'est pas un lieu géographique, mais le cadre d'expression de l'Aufklarung compris comme l'usage public de la raison par l'argumentation et l'échange des idées. L'espace public est *«Le processus au cours duquel le public constitué par les individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État. »*[237]. Nous retrouvons là une affinité explicite et assumée par Habermas avec la catégorie kantienne de la publicité qui nécessite d'être relevée. En effet pour Emmanuel Kant, le public doit intervenir à titre de co-législateur dans la constitution politique de l'État. Le public doit ainsi réguler sa communication à travers les discussions où la raison se soumet aux lois qu'elle se donne. Ceci suppose la fin du secret qui, en relevant de l'art de gouverner, est perçu comme une possibilité positive pour penser le politique. C'est à cette logique de secret que s'oppose et se pose le principe de publicité chez Kant. À ce titre, Kant désigne la proposition suivante comme étant la formule transcendantale du droit public : *« Toute action qui a trait au droit des autres hommes, dont la maxime n'est pas compatible avec la publicité, n'est pas de droit*" »[238].

---

là d'une remise en cause qui marque un tournant dans la pensée et exige prudence et précision chaque fois qu'il est question de parler de Haberrmas.

[234] SENNETT, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, traduit de l'américain par Antoine Berman et Rebecca Folkman, Paris : Le Seuil, 1979.

[235] HABERMAS, Jürgen, *L'espace public*, op.cit., p.26- 30.

[236] Nous tenons à cette précision car chez Habermas l'espace public est aussi articulé à la culture. C'est dans ce domaine que l'espace public libéral s'est originellement constitué. Voir p.42.

[237] HABERMAS, Jürgen, *L'espace public*, op.cit., p.61.

[238] KANT, Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle, que signifie s'orienter dans la pensé ?*, traduction en français par JF. Poirier, et F. Proux, Paris : Flammarion, 1991, p.124-125.

De la mise à l'écart du secret comme critère, on passe à une véritable exigence affirmative de publicité, à un besoin de publicité qui renvoie au caractère productif de la publicité, considérée comme produisant quelque chose d'essentiel, « *l'unité de la politique et de la morale* »[239]. Kant développe incontestablement son projet philosophique de paix perpétuelle en le faisant reposer sur l'opposition d'une nouvelle tradition politique, dont le principe réside catégoriquement dans la publicité, à une ancienne tradition, celle de la raison d'État, dont le principe résiderait techniquement dans le secret.

Comme on le voit, chez Habermas, sa conception de l'espace public ainsi que sa théorie de la communication, reposent sur l'élucidation du destin historique d'une catégorie philosophique : « la publicité ». Cet éclairage permet de comprendre que le destin de l'éthique de la discussion est donc de contribuer à une théorie critique de la société par un échange argumentatif. À aucun moment, elle ne se positionne dans la recherche d'une « super-norme » qui rendrait obligatoire l'observation de la justice en général, le but étant de rechercher les normes universelles acceptables par le plus grand nombre. Habermas souligne à ce sujet que *«la perspective de l'éthique de la discussion a l'avantage de pouvoir spécifier les présuppositions de la communication qui doivent être satisfaites dans les différentes formes d'argumentation et de négociation, afin que les résultats de telles discussions puissent se prévaloir pour eux-mêmes de la présomption de rationalité. Elle ouvre aussi des possibilités de rattachements empiriques et sociologiques aux considérations normatives*. »[240]. L'éthique de la discussion est perçue comme effort de formation discursive de l'opinion téléologiquement axée vers une vérité consensuelle. C'est précisément la recherche de ces valeurs universalisables qui justifie, chez Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne, le recours à l'éthique de discussion pour l'émergence de la norme pratique dans les questions du développement durable. Ce recours ne nous semble pas judicieux, car il y a chez Habermas une autodétermination de la discussion qui pourrait invalider sa prétention à l'élucidation du réel. La perception habermassienne de la discussion, comme le souligne Louis Quéré, est dépouillée de l'expérience vécue et déchargée des contraintes de l'action. Elle est idéalisée dans la mesure où elle considère des partenaires comme de purs sujets de pensée et de discours uniquement motivés par la recherche du meilleur argument[241].

[239] HABERMAS, Jürgen, *L'espace public*, op.cit., p.112.
[240] Ibidem , p.XXVII.
[241] QUERE, Louis, op.cit., p.78-79.

Or, les éléments de contexte rentrent en ligne de compte dans la résolution des questions environnementales. C'est de cette manière que l'on peut comprendre les hésitations et les blocages qui ont émaillé la trajectoire des grandes décisions pour la préservation de l'écosystème. La rationalité dialogique postulée par l'éthique de discussion ne rend pas compte de la situation. Autrement dit, les raisons de rétractation des États engagés ne relèvent pas uniquement d'une absolue[242] argumentation rationnelle, mais de l'intégration des enjeux politiques et économiques. À titre illustratif, nous pensons au Président Bush qui, en 1997, a refusé de signer le protocole de Kyoto. En prétextant rechercher la bonne santé de l'économie américaine, ce refus était moins l'expression d'une remise en cause fondamentale et rationnelle de l'esprit du protocole que le choix délibéré d'obéir au lobbying mené par l'industrie pétrolière américaine[243]. Nous pouvons ainsi multiplier plusieurs exemples attestant que l'éthique de discussion ne correspond pas au contexte général des problématiques qui sont au cœur de notre travail. En effet, les sujets qui sont en scène sont des acteurs historiquement situés qui incarnent le pouvoir et sont chargés de contingences diverses qui pèsent sur leur décision. Ils se situent ainsi dans un champ social engendré par le procès social, où opère *« le tiers symbolisant composé non seulement par des normes d'actions déterminées et d'affirmations validées sur les raisons et les fins d'action sociale mais aussi de repères divers garantissant le moment herméneutique de la communication»*[244]. Nous reviendrons plus loin sur cette question quand nous parlerons de l'herméneutique de la communication. À ce niveau les analyses que nous avons esquissées autour de l'espace public relatif aux questions environnementales, l'exemple illustratif de la position du Président Bush nous autorisent à percevoir les indices de la marchandisation, que Bernard Miège stigmatisait déjà comme l'aspect méconnu de l'évolution de l'espace public susceptible de devenir le plus fondamental et de contrôler finalement l'ensemble des pratiques sociales[245].

Ce premier paragraphe nous aura permis de saisir les débuts du développement durable, son insertion dans les questions environnementales et de procéder au repérage de quelques jalons de son déploiement international. Tous ces préliminaires attestent de l'existence d'une référence nouvelle qui demande d'être appréciée dans ses aspects spécifiques.

---

[242] Nous donnons à ce mot son sens premier, c'est-à-dire absous de tout lien.
[243] Lire FRANCOEUR, Louis-Gilles. « Bush assouplit davantage les normes environnementales », *Le Devoir* Samedi 13 septembre 2003, p.B2.
[244] QUERE, Louis, op.cit., p.81.
[245] MIEGE, Bernard, « L'espace public perturbé, élargi et fragmenté, » dans PAILLIART Isabelle, loc.cit., p.173.

PARAGRAPHE 2 : LES SPÉCIFICITÉS ET LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable comme expression de prise de conscience est une approche positive de la limite qui invite à une nouveauté radicale dans la manière de penser le vivre ensemble. L'appréciation de ce changement passe par la spécification et l'élucidation des domaines et dimensions du développement durable. L'indexation de ceux-ci n'est pas évidente, car il faut au préalable s'entendre sur la classe de référence du développement durable. Or le consensus est difficilement admissible au vu de la définition inaugurale émise par le *rapport Brudtland,* qui se réfère uniquement aux « besoins et aspirations » des générations actuelles et futures. Cette absence de consensus justifie l'existence d'une diversité d'approches. Paul-Marie Boulanger définit, pour sa part, quatre grandes classes de référence sur laquelle nous revenons rapidement[246].

-l'approche par piliers (économique, social, environnemental) des domaines considérés comme séparés est centrée sur la durabilité, comprise comme une force d'équilibre entre l'évolution de ces piliers. La dimension de développement n'y est guère analysée, elle est simplement assimilée à la croissance économique accompagnée de certaines conditions sociales et environnementales. Cette approche est la moins en rupture avec les présupposés politiques et idéologiques dominants, ce qui expliquerait sa haute utilisation.

-L'approche en termes de ressources est résolument tournée vers la durabilité, comprise soit dans le sens restreint de l'utilisation soutenable des ressources naturelles, soit dans le sens plus large de transmission d'un héritage aux générations futures.

-L'approche par la référence au bien-être des hommes est loin de tout programme utilitariste. Bien qu'il s'agisse d'apprécier le développement à travers les besoins et le bien-être des personnes le développement y est compris comme l'accroissement du bien-être pour le plus grand nombre possible d'êtres humains, aujourd'hui et demain.

-L'approche normative est procédurale et envisage le développement durable en termes normatifs. Est considéré comme développement durable toute forme d'action sociale qui correspond à des normes.

[246] BOULANGER, Paul-Marie « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique » *Les séminaires de l'Iddri*, Avril 2004, n° 12, [en ligne*]* http ://www.iddweb.be Contact : idd@iddweb.be, consulté le 25 Août 2009.

Elle cumule les exigences d'efficacité, d'efficience et de viabilité des institutions internationales financeurs de projets de développement avec les exigences de participation et de liberté du volet développement et avec celles d'équité, de prudence et de résilience pour le volet durabilité.

Pour des raisons que nous allons expliciter progressivement, nous nous inspirerons implicitement de cette approche normative dans cette phase de notre argumentation. Fort de cette inspiration, nous articulerons les domaines du développement durable autour de deux grandes dimensions : l'environnement naturel et l'environnement social et humain.

A - LA MULTIDIMENSIONALITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 - L'environnement naturel

L'approche sectorielle est le plus souvent définie comme étant celle des piliers du développement durable. Ici encore, l'unanimité n'est pas aisée. Les uns parlent de trois piliers : économique, environnemental et social. D'autres y ajoutent un quatrième qui, de plus n'est pas le même pour tous. Certains parlent de la dimension culturelle[247] comme quatrième pilier et d'autres, sans explicitement en faire un pilier, font de la bonne gouvernance une dimension de plus en plus inhérente au développement durable[248]. Eu égard aux enjeux de notre problématique, nous souscrivons à l'importance assignée à l'aspect culturel. Mais nous n'envisageons pas ces différents aspects dans une logique de scissiparité qui est celle de la rhétorique des piliers remise en cause par Dominique Bourg et Gilles Laurent Rayssac. Pour eux, cette volonté de traduire la quintessence du développement durable par des piliers est une porte ouverte aux dérives interprétatives, surtout qu'elle ne dit rien de l'articulation de ces piliers[249]. Cette critique trouve un écho larvé chez Paul-Marie Boulanger quand il présente cette approche par piliers comme « *conception du développement durable probablement la moins en rupture avec les présupposés politiques et idéologiques dominants, d'où son succès relatif dans les milieux politiques et industriels des pays riches* »[250].

---

[247] Sommet de Johannesburg qui a donné à la culture une percée remarquable dans le développement durable. Lire SACHS, Ignacy « Développement de la culture, culture du développement », *Liaison énergie – francophonie*, n° 68, septembre, 2005, p.25-28, BARBERO Jésus Martin ; « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » dans LAFRANCE Jean Paul (s/dir.) loc.cit., p.128-148.

[248] FROGER, Géraldine, « Signification et ambiguïté de la bonne gouvernance dans le champ du développement » *Mondes en développement*, 2006/4, Vol. 34, n°136, p.11-28.

[249] BOURG, Dominique et RAYSSAC, Gilles-Laurent, *Le développement durable maintenant ou jamais*, Gallimard, 2006, p.56.

[250] BOULANGER, Paul-Marie, loc.cit., consulté le 25 octobre 2009.

De plus, cette rhétorique tridimensionnelle repose sur une acception de l'homme considéré essentiellement comme être biologique. C'est évident pour la dimension environnementale (air, eau, terre non pollués, bio-diversité…). La dimension économique concerne essentiellement la satisfaction des besoins vitaux de l'humanité (accès à la nourriture, à la santé, au logement,…). Quant à la dimension sociale, elle a tendance à traiter davantage de l'équité dans la redistribution des richesses produites que des relations qualitatives entre les humains. Ceci a pour conséquence de passer sous silence d'autres besoins tout aussi fondamentaux, que sont l'accès à l'éducation et à la connaissance, aux ressources culturelles de l'humanité et, pour chaque individu, la possibilité de développer sa créativité.

C'est au nom de ce cloisonnement préjudiciable et de cette acception handicapante de la réalité humaine que nous nous inspirons de l'approche normative qui est plus intégrative et holistique. Quand bien même il est question d'efficience, elle se décline dans sa globalité, soucieuse des ressources saisies dans toutes les dimensions : naturelle, humaine, sociale et culturelle. La spécificité de l'espèce humaine par rapport aux autres espèces animales est de comporter des êtres à la fois biologiques et culturels. Même le caractère social de l'homme, c'est-à-dire son rapport aux autres, est médiatisé par la culture au sens où l'entend Louis Quéré et que nous avons précisé au seuil même de notre travail : «*matrice cognitive et morale-pratique de l'identité et de l'action sociales.* »[251]. Cette perception repose sur le paradigme interprétatif, qui met en évidence la place de l'interprétation dans la structuration de l'action en explorant tout le réseau conceptuel, toutes les catégories sémantiques propres à l'action : intentions, volontés, désirs, motifs, sentiments…

Ainsi, l'avantage de la démarche normative réside dans sa flexibilité. En effet elle est capable d'être « *adaptée à la fois à tous les niveaux d'action et à différents types d'objets. En effet, même si l'approche prend sa source dans l'évaluation de projets et de programmes, elle peut aussi s'appliquer à des systèmes comme des entreprises, des modes de production et de consommation, des économies nationales, etc »*[252].

Dans ce contexte, le choix d'une dimension ne se conçoit pas comme la mise à part d'unaspect esseulé, mais comme une porte d'entrée à une réalité arborescente.

[251] QUÉRÉ, LOUIS, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.142.
[252] BOULANGER, Paul-Marie, loc.cit., consulté le 25 octobre 2009.

L'environnement naturel se trouve être une passerelle privilégiée, dans la mesure où toute activité humaine entre en interaction avec le milieu naturel dans laquelle elle s'inscrit. On pourrait dire que le développement se fabrique avec de l'environnement. La durabilité du développement appelle nécessairement la réflexion sur la capacité de la réalité humaine à gérer et à disposer des ressources naturelles. Cette gestion génère au moins deux axes d'interpellation : la tension sur les ressources et la question d'inégalité d'accès à celles-ci.

Évoquer la tension sur les ressources, c'est penser à la pression croissante exercée par l'humanité sur l'environnement. Elle est due, d'une part, à la démographie galopante[253] qui augmente la sollicitation et l'utilisation des ressources. Cependant le problème ne réside pas uniquement dans la taille de la population comparée aux ressources ; le mode de consommation et de vie, d'autre part, est un facteur déterminant dans la pression exercée sur l'environnement naturel. La verve polémique présentée plus haut sur le Protocole de Kyoto apporte ici un témoignage éclairant. De plus nous ne saurions passer sous silence un certain mode de consommation qui frise le gaspillage. Toute quantité de matière dans un produit fini représente en fait bien davantage de ressources et d'énergies soustraites par l'homme dans l'environnement. *Le ministère de l'Écologie et du Développement durable de la France*, dans le dossier d'information pour Johannesburg, présente des chiffres accablants relatifs à l'activité humaine sur l'environnement naturel. On peut ainsi y lire que plus de 90% des ressources prélevées lors de la production d'aliments ou de machines sont gaspillées. Les pays développés rejettent entre ¼ et ¾ des ressources naturelles qu'ils utilisent. La fabrication d'un pot catalytique pour une voiture nécessite 3 tonnes de matière première naturelle non renouvelable, celle d'un ordinateur utilise entre 8 et 14 tonnes[254]. En effet, toutes les matières et ressources naturelles entrant dans une économie se retrouvent tôt ou tard dans les émissions ou dans les déchets rejetés dans l'environnement.

Le deuxième axe de l'environnement qui mobilise la réflexion autour de la durabilité du développement est celui de l'inégalité d'accès aux ressources. Cet aspect soulève le problème de la recherche d'une répartition équitable des ressources créées et des opportunités pour tous.

[253] Selon un rapport de la Division de la population de l'Organisation des Nations-Unies la population mondiale atteindra probablement 9,2 milliards d'individus en 2050. Le gros de cette augmentation sera absorbé par les pays les moins développés dont la population est censée passer de 5,4 milliards d'habitants en 2007 à 7,9 milliards en 2050. Lire le Rapport de la Division de la population de l'Organisation des Nations-Unies.

[254] Ministère de l'Écologie et du Développement durable, Rédaction du dossier d'information pour Johannesburg. [en ligne] http ://www.fnh.org/francais/fnh/uicn/pdf/smdd_economie_conserv.pdf consulté le 8 Août 2009.

Ici encore les chiffres sont suffisamment éloquents : 20% des habitants de la planète monopolisent 86% des ressources naturelles et sont de la même manière responsables de 90% des rejets émis. À cette allure, à l'horizon 2050, la moitié de l'humanité se trouvera en situation de pénurie d'eau[255]. Cette répartition inégalitaire est un vecteur de fermentation des consciences qui crée des frustrations et décuple les risques de conflits sociaux. En ce sens, une meilleure gestion des ressources naturelles a une influence réelle dans l'avènement de la justice sociale et la promotion de la paix. En plus, ces questions de l'environnement naturel peuvent s'inviter également dans les problématiques de l'immigration devenues ces dernières années un sujet sensible aux enjeux multiples, donnant lieu à des points de vue souvent simplistes, si ce n'est à des généralisations abusives inférées d'images tragiques. En effet le contexte de la mondialisation des médias favorise un flux et une démocratisation de l'information qui décompartimentent le monde. Les médias du Nord inondent le Sud d'images qui font rêver[256]. Dans une situation compromise entre autres par une inégalité d'accès aux ressources, les habitants du Sud sont souvent tentés par cet eldorado. Ils sont alors prêts à prendre tous les risques et dangers, quitte à aller échouer en pleine mer, pour échapper à la misère et atteindre ce nirvana. D'où la nécessité de promouvoir des stratégies de développement durable qui œuvrent pour l'équité, afin de réduire la pauvreté et surveiller en parallèle la montée des inégalités diverses.

Il existe d'ailleurs une littérature abondante sur le lien entre les ressources naturelles et la pauvreté. Nous pouvons citer dans la foulée le rapport du *World Resources Institute* publié en 2005 et intitulé « *The Wealth of the Poor : Managing ecosystems to fight poverty,* »[257]. Ce rapport tente d'évaluer le nombre de pauvres dépendant de revenus issus des ressources naturelles. Ainsi, au plan mondial, 1,6 milliard de personnes dépendraient des forêts pour une part non négligeable de leurs revenus. En Afrique sub-saharienne, 500 millions de pauvres dépendent de l'agriculture et de l'élevage. Le rapport propose une meilleure prise en compte des ressources naturelles dans l'analyse économique avec le calcul du « revenu environnemental » (tiré des ressources naturelles) et sa répartition.

---

[255] Justice et Paix France, *Notre mode de vie est- il durable ?* Paris *:* Karthala, 2005, p.27.

[256] Tristan Mattelart fait une synthèse éclairante du débat qu'a suscité le système transnational des médias : si pour Lener Shramm cette mondialisation des médias est source de modernisation du monde elle est pour Dallas Smythe, véhicule à sens unique des modèles sociaux. Lire MATTELART Tristan (s/dir.) *La mondialisation des médias contre la censure, Tiers Monde et audio visuel sans frontières,* Bruxelles *:* De Boeck, 2002.

[257] World Resources Institute, « *The Wealth of the Poor : Managing ecosystems to fight poverty.* [En ligne] http ://population.wri.org/worldresources2005-pub-4073 html consulté le 16 septembre 2009, *L'arme des pauvres : parvenir à exploiter les écosystèmes pour combattre la pauvreté"* [notre traduction].

Sur la base d'exemples précis, le rapport s'autorise une généralisation et suggère que près de 2/3 des revenus des pauvres en zone rurale sont liés directement à de l'agriculture de subsistance, des produits de la chasse ou de la collecte de ressources naturelles diverses.

Une autre étude de l'ONU, publiée la même année, abonde dans le même sens. Il s'agit de l'étude de l'Évaluation des Écosystèmes du Millénaire qui relève avec force et arguments que la dégradation des écosystèmes est telle que cela empêchera d'atteindre les objectifs de développement pour le millénaire. Dans la lutte contre la pauvreté, la sécurisation de l'accès aux ressources en eau constitue une étape essentielle pour aider les populations rurales et semi-urbaines à sortir de cette fatalité. S'agissant du calcul économique, ce rapport souligne la nécessité de revoir l'analyse de la valeur des écosystèmes dans leur situation de référence, afin d'éclairer les décideurs politiques sur les conséquences des choix de développement[258].

L'approche du développement durable par l'aspect environnemental offre la possibilité de découvrir l'interconnexion des questions environnementales suscitées par l'activité humaine. Émission de gaz à effet de serre en amont, élévation de la température du globe, modification du cycle de l'eau en aval. Cette interdépendance des enjeux justifie l'articulation de l'environnement et de l'économie. Nous vivons de plus en plus dans un contexte où l'environnement n'est plus une sphère extérieure à l'économie. La polémique nourrie autour de la taxe carbone en septembre 2009 en France le prouve assez bien. La taxe carbone est une taxe environnementale sur l'émission de dioxyde de carbone. Elle a pour objectif de limiter le réchauffement climatique dont sont responsables les émissions de gaz à effet de serre et notamment le dioxyde de carbone. Il s'agit d'une fiscalité écologique basée en France sur le mécanisme de la baisse de la fiscalité du travail et l'augmentation de la fiscalité sur la consommation et la production. Cette démarche du transfert des impôts vers l'écologie est loin d'être spécifique à la France. Des pays comme le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède ou la province canadienne de Colombie-Britannique appliquent une forme de taxe carbone parfois partielle ; d'autres, comme la Nouvelle-Zélande, ont mis en place un marché d'échange de quotas d'émissions. Tout ceci atteste que l'environnement est apparu de plus comme une ressource rare, une contrainte qui réoriente l'économie.

[258] Ecosysteme asseement [en ligne] http ://www.greenfacts.org/fr/ecosystemes/index.htm consulté le 19 septembre 2009.

Pour relever l'articulation entre l'économie et l'environnement, Yvan Droz et Jean Claude Lavigne affirment que l'économie mondialisée a transformé la pollution en droits à polluer et a créé un marché pour ces droits (Kyoto). La mondialisation transforme donc l'environnement en produit à échanger sur le marché mondial.[259].

Il est vrai que l'atmosphère qui entoure les questions de l'environnement est excitante et suscite le frisson. Cette situation est le fait d'un faisceau d'enjeux qui ne relève pas de façon univoque de la mondialisation, car la mondialisation est devenue aussi un outil politique et la matrice d'une rhétorique qui sert à justifier ou à éviter différents choix.

De plus, cette articulation entre environnement naturel et économie est porteuse, elle aussi, d'une instrumentalisation larvée. En effet Pierre-Noël Giraud comme Denis Loyer estiment que perçue comme une contrainte et non comme une opportunité, la préservation de l'environnement naturel court le risque de devenir une préoccupation transversale, ce qui est un moyen de reléguer au second plan un problème mal compris[260].

2 - L'environnement social et humain

La démarche pour un développement durable a placé l'homme au centre de sa problématique Il s'agit de l'homme et de tout l'homme saisi dans ses prédicats ontologiques et sociologiques. Cette entame atténue la perspective des fondamentalistes qui conduit à choisir l'intégrité de la nature contre le développement humain. Il n' est donc pas question, sous prétexte de la priorité à la défense de l'environnement, de reléguer au second plan la lutte contre la pauvreté. La dimension sociale et humaine se présente alors comme une autre porte d'entrée principale du développement durable. Elle conduit à des enjeux connexes et interdépendants liés à la culture et à la pauvreté.

Malgré une certaine absence de la notion de la culture dans certains documents officiels, elle reste un élément déterminant du développement durable et même du développement sans particule. Comme nous l'avons vu en son temps, le développement est un projet porté et soutenu par une vision du monde. Il se comprend et se réalise en amont comme en aval en fonction des valeurs morales et intellectuelles, des idéaux, des régularités des hommes qui la portent et de ceux qui l'adoptent.

---

[259] DROZ, Yvan et LAVIGNE, Jean -Claude, op.cit., p.21.

[260] GIRAUD, Pierre-Noël et LOYER Denis « Capital naturel et développement durable en Afrique », dans MICHAILOF, Serge, *.À quoi sert d'aider le Sud ?* Paris : Economica, 2006, p.122.

En ce sens le développement est donc nécessairement un projet de rencontre d'hommes et de cultures marqué par des répugnances, des hostilités sécrètes, des acceptations et des intégrations. Chez Jesús-Martín Barbero la question de la culture et de l'identité devient d'ailleurs une question décisoire : *« soit les constructions identitaires sont assumées comme des dimensions clés pour les modèles et les processus de développement des peuples, soit elles tendent à se mettre en retrait, en se plaçant comme antimodernes à outrance ayant comme conséquence la résurgence des particularismes ethniques et raciaux. Ce qui constitue le véritable sens et la force du développement, c'est la capacité des sociétés à agir sur elles-mêmes et à modifier le cours des événements et des processus.* »[261].

Le développement est à ce titre un espace d'interaction que Jesús-Martín Barbero désigne comme cadre de médiation entre la communication et la globalisation où la construction identitaire est inséparablement liée à la demande de reconnaissance et de sens[262]. Dans cette logique, la communication mobilisée dans le champ de développement assume nécessairement les dynamiques de la construction identitaire. Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect qui constitue la toile de fond de notre travail. A ce stade il nous importe surtout d'asseoir la légitimité de la dimension culturelle comme élément de l'environnement humain et social et déterminant du développement durable. Plusieurs autres travaux et analyses militent en faveur de cette hypothèse[263].

Dans cette foulée il serait difficile de ne pas évoquer l'éducation qui constitue cet autre aspect de la culture. En effet, l'élévation du niveau de vie et d'éducation pourrait être, pour plusieurs raisons, un préalable de prime importance pour l'émergence d'un plus grand respect de l'environnement. La qualité de vie des générations futures, omniprésente dans les perspectives du développement durable, ne dépend finalement plus uniquement du capital technico-économique et de l'intégrité de l'écosystème, mais de la formation des hommes et de la viabilité des structures sociales et culturelles. Cette portée de la dimension sociale et humaine se retrouve suffisamment éclairée dans l'analyse de la Banque Mondiale[264] qui insiste sur la congruence de« quatre capitaux » pour la richesse d'un pays.

---

[261] BARBERO, Jesús-Martín, « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » loc.cit., p.129.
[262] Ibidem, p.128-129.
[263] Lire Actes du colloque international 60 ans de communication pour le développement, Cameroun, Douala, 26-30 Avril 2005 ; MAHAMOUDOU OUEDRAOGO, *Culture et développement, le temps du repositionnement,* Paris *:* L'Harmattan, 2000.
[264] Banque Mondiale, http ://www.worldbank.org/environnementaleconomics consulté le 19 septembre 2009.

- Le capital naturel composé des ressources naturelles renouvelables (terres cultivables, pâturage, forêts) et non renouvelable (métaux, minéraux, pétrole, charbon…)
- Le capital de fabrication humaine composé des biens produits (machines, matériel de transport…)
- Le capital social déterminé en fonction des relations et des institutions dans une société, comme le nombre et le type d'institutions locales, le degré de mobilité sociale et de criminalité.
- Le capital humain mesuré selon les compétences acquises, notamment en termes d'éducation et de santé, d'alimentation et de soins de santé appropriés.

Cette notion des « quatre capitaux » nous permet d'embrayer sur la pauvreté, l'autre aspect connexe à la dimension humaine et sociale du développement durable. Rappelons au passage que, malgré son apparente clarté, la notion de pauvreté n'est pas évidente à définir. Est-elle une réalité qui existerait hors de tout contexte et contre laquelle il faut aller en croisière[265] ou alors est-elle le fruit d'une « construction sociale » ? [266]. Pour l'instant nous ne rentrons pas dans ce débat à multiples ramifications. Nous y reviendrons plus loin en abordant la question de la lutte contre la pauvreté au Cameroun. Qu'il nous suffise de souligner à ce stade que mobiliser la pauvreté dans le sillage de l'environnement humain et social c'est relever l'impact de la dégradation des conditions de vie humaine sur le développement. C'est du moins ce que pense Amartya Sen quand il établit une corrélation entre le développement et les biens premiers[267]. La pauvreté est comprise comme le résultat d'une «privation de capacités» ou de liberté de choix individuels. En ce sens, le développement, ainsi redéfini comme «croissance des libertés», doit mettre l'accent sur la réduction des inégalités dans un sens plus large que strictement économique, un sens qui peut englober les libertés politiques ou l'accès à des ressources naturelles non dégradées. Cet aspect également, nous l'explorerons davantage au chapitre 4 en scrutant le lien entre médias et liberté en la question du rôle des médias dans la réduction de la pauvreté. Nous relevons cependant que la valeur humaine est une véritable source de richesse. Toute entreprise de développement doit donc être un processus qui conduit à l'élargissement des potentialités de la personne humaine.

[265] Rapport du PNUD sur la pauvreté, *Vaincre la pauvreté humaine*, op.cit., consulté le 22 septembre 2009.
[266] RIST, Gilbert, op.cit., p.413.
[267] AMARTYA, Sen, *L'économie est une science morale*, Paris : La Découverte, 2003, p.62.

Dans cette optique, comme nous montre le tableau[268] ci-dessous, la croissance peut être est la résultante du renforcement des capacités et peut par là même accroître la liberté de faire et la liberté d'être du sujet.

Bien-être et formes de pauvreté	**Dimensions économiques**		**Dimension sociale**	**Dimension culturelle**	**Dimension politique**	**Dimension éthique**
	Monétaire	*Conditions de vie*				
Pauvreté d'accessibilité (manques et absence de satisfaction)	Manque d'accès à l'emploi. Absence de revenu. Impossibilité d'acheter des produits'	Manque d'accès à la santé, à une alimentation équilibrée, à l'éducation, au logement etc.	Exclusion sociale Rupture du lieu social. Problèmes de genre	Refus identitaire. Déracinement. Culture non reconnue	Absence de participation aux décisions. Impossibilité d'expression	Absence de normes. Corruption. Violence. Valeurs niées
Pauvreté de potentialité (absence d'opportunité d'accumulation)	Absence de capital physique (équipement, terrains, biens durables) et de capital financier (épargne, crédit)	Insuffisance de capital Humain (peu d'éducation, mauvaise santé, faible espérance de vie)	Insuffisance de capital social (manque de cohésion Sociale, relations insuffisances)	Insuffisance de « capital culturel » Absence de fond culturel commun. Sous-culture	Absence ou Insuffisance de « pouvoir », de moyens d'expression, d'information.	Insuffisance de normes ou valeurs partagées : « capital d'éthique » ou « symbolique »

Cette idée retrouve sa consécration dans l'approche des « capabilités » de Amartya Sen. La «capabilité » signifie l'ensemble des fonctionnements potentiels que l'individu peut réaliser. Elle représente la liberté de fonctionner de l'individu et est, par conséquent, un ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie. La *« capabilité » est ainsi la liberté que possède un individu de mener l'existence qu'il a raison de vouloir mener*[269]. Cette approche des « capabilités » recèle les intuitions premières du personnalisme d'Emmanuel Mounier animé par la question du primat de la personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement ainsi que la nécessité *« d'asseoir une civilisation dévouée à la personne humaine »*[270]. Nous retrouvons les traces de cette verve de Mounier dans le personnalisme communautaire et la tension entre liberté et solidarité qui animent la conception du développement de Lebret[271]. Ces jalons de la filiation des idées substantiellement énoncés ont pour nous un double intérêt. D'une part, ils attestent la récurrence du processus de personnalisation et d'humanisation du développement et justifient la proéminence de l'environnement humain et social dans les stratégies et les dimensions du développement durable.

[268] Source : DUBOIS, Jean Luc, POUSSARD, Aurélie « La durabilité sociale comme composante du « développement humain durable », dans Développement : vers un nouveau paradigme, *Cahiers du GRATICE*, 2002, n°20, Université de Paris XII Val de Marne, p.97.
[269] SEN, Amartya, *L'économie est une science morale*, op.cit., p.64.
[270] Lire MOUNIER, Emmanuel, *Manifeste au service du personnalisme*, Paris : Le Seuil, 2000.
[271] Lire LEBRET, Louis-Joseph, *Dynamique concrète du développement*, Paris : Éditions Ouvrières, 1961.

D'autre part cette filiation nous autorise à dire que le développement durable n'est pas un nouveau paradigme au sens de Thomas Khun que nous avons précisé dans le premier chapitre. Les principes et les valeurs véhiculés ne relèvent pas d'une nouveauté radicale mais d'un enrichissement progressif de l'intuition originelle. À ce stade, nous sommes fondés à dire que l'environnement naturel et l'environnement social et humain comme dimensions du développement durable sont des entrées fécondes qui participent de façon particulière à la réanimation d'un paradigme du développement. Nous ne sommes donc pas en face d'un nouveau modèle de développement en soi mais plutôt d'une manière de regarder le développement. Ces multiples facettes interdépendantes font du développement durable un aggiornamento qui entend exorciser les échecs du développement en insufflant une autre représentation de l'être ensemble.

B - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE NOUVELLE REPRÉSENTATION DU VIVRE ENSEMBLE, ENTRE CONTRAINTES ET DÉFIS.

Jusqu'alors, nous avons mis en lumière les fondements et l'inter-connectivité des dimensions du développement durable, en nous basant sur la question du sens et les motivations des actions et en tenant compte de la contrainte immiscible de l'avenir sur le présent. Cette ouverture conceptuelle favorise l'émergence d'une réflexion sur l'engagement social et la responsabilité humaine A ce stade de notre travail nous nous proposons d'aborder l'intelligibilité de cette démarche critique qui suscite un questionnement éthique aux contours complexes et permet d'interroger la mondialisation qui structure les réalités sociales.

1 - La reconsidération de l'activité créatrice de l'homme.

Le développement durable, nous l'avons vu, est originellement porteur d'une prise de conscience de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles. Il est, de ce fait même, dénonciation et conscientisation de l'homme qui, par son activité, semble avoir fait exploser les limites de l'exploitation de la nature en abusant de ses prérogatives de « Maître et possesseur de la nature ». La protection de l'environnement qui se trouve au cœur de la dynamique du développement durable pose, par ricochet, les questions fondamentales concernant la manière de produire, de consommer et de vivre ensemble. Questions lourdes de conséquences qui relancent le débat sur les injonctions impérieuses accompagnant les logiques de la croissance économique. En effet, au *développement durable* comme réaction contre un processus entropique, est associée l'opposition entre croissance et décroissance. Il s'agit là d'un défi où s'affrontent deux thèses qui semblent s'opposer.

D'un côté, les adeptes défendent l'accommodement du développement durable à la croissance et à la préservation de l'écologie en veillant à reconfigurer les moyens de production et de consommation. Ils proposent alors la mise en œuvre des politiques publiques basées sur une fiscalité qui tiennent compte des priorités écologiques et des désastres environnementaux. De l'autre, les partisans de la décroissance contestent cette thèse en accablant la société de consommation plutôt que le mode de production. C'est donc en réduisant la consommation que le mode de développement peut nécessairement changer.

Les idées que recèlent ces deux thèses ont déjà été effleurées dans nos développements antérieurs. De plus la nature de notre travail ne nous contraint pas à discuter la légitimité de ces différents points de vue. Nous les rappelons à ce stade parce qu'ils portent l'exigence de la reconsidération de la responsabilité humaine et de son activité créatrice. Et c'est à ce titre que l'enjeu éthique s'invite dans le champ du développement durable. Nous donnons à l'éthique l'acception que lui donnent Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne, c'est-à-dire « *un ensemble rationnellement structuré de valeurs explicites qui définissent le bien, le juste et le beau par lequel quelqu'un rend compte de lui-même, de ce qui le fait exister et agir. Elle est la manière de dire comment on se doit de vivre et à partir de quoi l'on peut ou l'on doit juger et décider […] En d'autres termes il s'agit d'un système explicite et argumenté de valeurs qui induisent des comportements ou des pratiques sociales.*»[272]. Il nous est permis de dire qu'en même temps l'éthique est le résultat d'une démarche réflexive sur le sujet et naît d'une rencontre avec l'autre. Appliquée au développement durable, l'éthique, pour les deux auteurs cités, a la faveur de repérer les valeurs en débat dans un projet ou une stratégie de développement. Elle rentre dans une démarche de décodage des discours et des pratiques des acteurs impliqués[273]. Dans ce sens, nous pouvons dire que le questionnement éthique n'a pas investi dès le départ les analyses du développement. C'est progressivement, à la faveur des déséquilibres constatés dans la répartition des bénéfices de croissance entre le Nord et le Sud, que les préoccupations éthiques se sont élaborées en marge des relectures successives de l'idée de développement que nous avons énoncées vers le point de chute du premier chapitre. Cette démarche éthique s'est articulée autour de la question de l'injustice des modèles véhiculés par le développement, le pillage, l'hégémonie et la domination du Nord sur le Sud.

[272] DROZ, Yvan et LAVIGNE, Jean-Claude, op.cit., p.47.
[273] Ibid., p.39.

Ces préoccupations ont ainsi engendré des jugements de valeur que nous trouvons, par exemple, chez Robert Jaulin qui parle du développement comme un ethnocide, mettant en exergue l'élan destructeur du développement qui a éradiqué des cultures entières[274]. Il est vrai que les intuitions fondamentales de Robert Jaulin relèvent davantage de l'anthropologie, mais elles ont une connotation éthique dans la mesure où elles interrogent les valeurs. La question de l'injustice s'inscrit aussi aux problématiques du développement durable et prend une tournure éthique dès lors que l'on aborde la dialectique du présent et de l'avenir. Lambert Nimée parle à ce sujet de l'éthique de la "visibilité" dans « l'invisible », perspective dans laquelle *« l'homme responsable de l'être des générations futures est en même temps responsable de son propre accès au mode d'être visible dans l'invisible pour autant qu'il est de tous les étants, le seul à même d'assurer sa visibilité au-delà de son existence spatio-temporelle »*[275]. Cette approche rappelle fortement celle de Hans Jonas avec son concept de « l'éthique du futur » qui ne veut nullement dire une éthique de demain élaborée aujourd'hui. Dans la pensée jonassienne, cette éthique est un levier nécessaire à l'agir humain. En effet, comme le souligne Hans Jonas lui-même, *« l'éthique du futur ne désigne pas l'éthique de l'avenir –une éthique future conçue aujourd'hui pour nos descendants futurs- mais une éthique d'aujourd'hui qui se soucie de l'avenir et entend protéger nos descendants des conséquences de notre action présente »*[276]. Il s'agit donc d'une véritable invite à éluder le chaos dans la sphère de son historialisation. Cependant, si nous adhérons à ce regard prospectiviste, nous n'assumons pas la totalité de la pensée de Hans Jonas à ce sujet, notamment son principe de responsabilité qui intègre viscéralement la peur qui convie à craindre le non-être de l'humanité future, même s'il est vrai que la peur chez Jonas n'est pas pathologique et paralysante, mais motif d'action.

La reconsidération de l'activité humaine qu'engendre le développement durable n'est pas à placer sous le signe du catastrophisme, de l'angoisse et des descriptions apocalyptiques. La spirale de la peur que nous avons relevée chez Hans Jonas se justifie probablement par l'incertitude qui est ainsi génératrice d'extrapolations hasardeuses sur un avenir constamment imaginé dans ses pires conséquences possibles.

[274] Lire JAULIN, Robert, *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide, l'occident et l'ailleurs*, op.cit..
[275] NIMÉE Lambert, *Pour une éthique de la "visibilité" dans l'invisible*, Paris : L'Harmattan, 2006, p.111.
[276] JONAS, Hans, *Pour une éthique du futur*, Paris : Rivages, 1998, p.69.

Loin de toute argumentation basée sur le pathos, le développement durable introduit, d'une façon particulière, la présence d'autrui dans les choix personnels et ouvre ainsi la voix à une véritable prise de conscience des effets que des décisions individuelles peuvent avoir sur les possibilités de vie des autres. Il s'agit d'un principe qui exige l'articulation entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective. Le développement durable devient dans ce sens, un autre cadre où s'exerce la « mentalité élargie » au sens où l'entendait Kant : *« cette manière de penser qui, restreint selon l'extension et le degré ce dont l'homme se trouve doué naturellement, témoigne cependant que l'on a affaire à un être dont la pensée est élargie au savoir et à sa capacité à s'élever au-dessus des conditions subjectives et particulières du jugement, à l'intérieur desquelles tant d'autres sont comme enfermés, et à réfléchir sur son propre jugement à partir d'un point de vue universel qu'il ne peut déterminer que dans la mesure où il se place du point de vue d'autrui »*[277]. La présence de l'autre est donc nécessaire pour rendre valide le jugement, puisque la capacité de juger repose sur un « accord potentiel » avec autrui. Il s'agit pour le sujet de transcender ses propres limites individuelles, au moment des choix et décisions, d'entrevoir une communication anticipée avec autrui avec qui le sujet sait devoir finalement se mettre d'accord et de penser à la place de quelqu'un d'autre, en se libérant des conditions subjectives. Autrement dit la mentalité élargie suppose une extraction de l'ego empirique dans lequel le sujet est engoncé pour s'ouvrir à la perspective de la pluralité.

L'éthique du visage chez Lévinas peut aider à penser cette articulation. En effet la pensée d'Emmanuel Levinas s'articule autour de l'idée que l'éthique doit être conçue à travers la responsabilité infinie qui relie le moi à l'autre. Cette responsabilité précède la liberté dans la mesure où l'autre par sa simple présence interpelle. Levinas lie cette interpellation de l'autre à l'apparition de son visage qui est mode de présence singulière. À ce sujet, l'auteur de « Totalité et infini » relève que *« l'expression que le visage introduit dans le monde ne défie pas la faiblesse de mes pouvoirs, mais mon pouvoir de pouvoir. Le visage, encore chose parmi les choses, perce la forme qui cependant le délimite. Ce qui veut dire concrètement : le visage me parle et par là m'invite à une relation sans commune mesure avec un pouvoir qui s'exerce, fût-il jouissance ou connaissance »*[278].

[277] KANT, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, traduit de l'allemand par Philonenko, Paris : Vrin, 1965 [1790], § 40, p.126.
[278] LEVINAS, Emmanuel, *Totalité et infini*, La Haye : Martinius Nijhoff, 1961, p.172.

Le visage est donc l'expression réelle de la personne s'imposant, de fait, à nous, car dépassant tous les contextes, économique, social ou culturel. Ceci dit, le corps de l'autre en tant qu'être humain, en tant qu'autrui s'impose au moi dans son dénuement et l'oblige à assumer ses responsabilités. Le visage dans la pensée de Levinas n'a rien de phénoménal, il est la concrétude sensible et singulière de l'altérité. Dans ce sens la décision d'agir est complètement à reconsidérer. Elle s'insère dans un réseau de contraintes et d'opportunités où l'autre a une place importante. Jean-Luc Dubois et François- Régis Mahieu trouvent dans cette éthique du visage et de l'altérité un aspect déterminant du *développement durable*. Pour eux, « *la vision éthique de Emmanuel Lévinas, à travers son regard sur l'autre apporte donc des éléments essentiels pour la durabilité sociale du développement, d'une part, en réaffirmant l'absolu de l'Autre comme personne et, d'autre part, en conférant à chacun une responsabilité infinie dans le bonheur des autres, présents, éloignés ou à venir : "tous les hommes dignes de ce nom sont responsables les uns des autres" »*[279]. Reste sauve la question de l'exercice concret de cette responsabilité infinie qui peut parfois devenir angoissante eu égard au contexte de rationalité complexe dans lequel elle s'inscrit. Jean-Pierre Dupuy voit dans cette responsabilité une véritable impasse philosophique, notamment quand la responsabilité actuelle s'étend aux générations futures qui sont des êtres anonymes à l'existence virtuelle. Pour lui, c'est plutôt par rapport au destin de l'humanité que les comptes sont à rendre car « *si nous devions être la cause de ce que la porte de l'avenir se referme, c'est le sens même de toute l'aventure humaine qui serait à jamais, et rétrospectivement, détruit »*[280].

2 - La refiguration de l'horizon spacio-temporel

Les problématiques du développement durable s'inscrivent de façon indissociable dans un contexte de mondialisation, nourri par une révolution des techniques et technologies d'information et de communication qui changent fondamentalement le rapport à l'espace en modifiant la notion de proximité. La question de l'allocation intemporelle des ressources inhérente à ces problématiques engage le débat sur la temporalité de la nature et la temporalité historique qui conditionnent la mise en œuvre des politiques du développement durable et complexifient l'exercice de l'activité créatrice de l'homme.

---

[279] DUBOIS, Jean Luc et MAHIEU, François Régis, «Personnalisme, capacités et durabilité, fondements éthiques pour un développement socialement durable d'Emmanuel Mounier à Emmanuel Lévinas » Communication for the 3rd *Conference on the Capability Approach, University of Pavia*, 7-9 September 2003, [en ligne] http ://www-3.unipv.it/deontica/sen/papers/Dubois_Mahieu.pdf, consulté le 21 septembre 2010.

[280] DUPUY, Jean Pierre, *La marque du sacré*, Paris : Carnet Nord, 2008, p.82.

Quel sens peut-elle prendre pour susciter des actions concrètes ? Ne risque t'elle pas de déboucher sur une agrégation de préférences individuelles et subjectives ? Comment mettre en évidence le temps de la décision et celui de l'action ? C'est à l'élucidation de ces questions que nous consacrons cette phase de notre réflexion.

Comme nous l'avons relevé plus haut, en abordant certains climatiques, le développement durable n'est pas un champ consensuel. À ce titre, il est précisément le cadre idéal d'expression de l'éthique qui est essentiellement ouverte, contrairement à la morale reconnue pour son socle dogmatique. Guy Bourgeault apporte au sujet de ces deux termes une distinction éclairante. La morale relève de *« ce qui est système et codification d'exigences ou de règles pour baliser actions pratiques et comportements.*» L'éthique, quant à elle, est utilisée pour parler de *« ce qui, échappant aux systèmes et aux codes, tout en y inscrivant parfois le résultat de ses démarches oriente les choix et les conduites par ses questions et ses propositions plus que par l'imposition des règles* »[281]. Pour éviter une exploitation parcellaire de la référence, nous précisons que l'argumentation de Bourgeault met en lumière la «*complémentarité interactive* »[282] que l'on retrouve d'ailleurs chez Paul Ricœur.

En effet dans la pensée de Ricoeur, l'intention éthique précède la loi morale. La conscience première de l'être est fondamentalement tournée vers sa propre liberté. Et c'est dès lors qu'il y a reconnaissance et intégration de l'autre que s'ajoute à l'affirmation de soi la dimension éthique. Or cette relation à l'autre présuppose des valeurs qui sont appelées à être elles-mêmes jugées et hiérarchisées. C'est en ce sens que l'éthique engendre le jugement moral. Elle est au-delà des codes, mais elle les appelle comme des instruments de jugement[283].

L'éthique se présente donc comme un lieu ouvert, un lieu de réflexion sur la manière dont les sujets qualifient les phénomènes. C'est ainsi que la démarche éthique intègre, en l'absence de la hiérarchisation des valeurs, la sensibilité aux réalités sociales et culturelles locales et contemporaines. Rappelons au passage que ces éléments que prend en charge le jugement éthique constituent le tiers symbolisant que nous avons imploré au début de ce chapitre pour réfuter l'inscription du développement durable dans le champ de l'éthique de discussion au sens habermassien du terme.

---

[281] BOURGEAULT, Guy, Éthiques, *Dit et non-dit, contredit, interdit,* Québec : Presses de l'Université du Québec, 2004 , p.13.

[282] Ibid., p.14.

[283] RICOEUR, Paul, « Avant la loi morale, l'éthique » dans *l'Encyclopaedia Universalis*, symposium, 1985, p.42-45.

C'est dire que le jugement éthique ne se fait pas dans un paysage sans repères. Le sujet est toujours un être exactement situé. Le postuler ne résout pas le problème. Comment apprécier ces repères avec la temporalité de la nature et la temporalité historique ? En effet, l'anticipation de la gestion des ressources et la reconsidération de l'activité créatrice de l'homme auxquelles invite le développement durable supposent une parfaite représentation du réel permettant de rendre compte de façon exclusive des phénomènes et de divers processus. Or on est plutôt en face de « l'asymétrie du temps »[284], une situation où le temps de l'action est sous l'incertitude du futur, avec toute la marge d'approximations et d'erreurs dans les logiques d'anticipation et d'actualisation. Patrick Shembri, à ce sujet pose une question qui illustre bien la nature du défi et la grandeur de la difficulté : *« Dans quelle mesure peut on appuyer l'existence des mécanismes de flexibilité d'après le potentiel de pollution des pays en développement à horizon temporel de près de 50 ans ?»*[285]. Pour Slavoj Zizek il n'est pas possible de se projeter avec certitude dans un horizon aussi long. Les scientifiques et spécialistes sont eux-mêmes incapables de fournir la réponse définitive : *« Nous sommes quotidiennement bombardés de nouvelles découvertes qui viennent bouleverser nos opinions communes antérieures. Et si l'on découvrait que la graisse permet en fait de prévenir le cancer ? Et si le réchauffement de la planète s'avérait en réalité le résultat d'un cycle naturel, et qu'il était nécessaire de déverser dans l'atmosphère encore plus de dioxyde de carbone ?»*[286]. Cette approche ouvre les pistes d'un rapport différent à la temporalité. Elle autorise à envisager le temps comme dynamisme et surgissement de la nouveauté. En ce sens, elle suggère un retour à Henri Bergson pour qui le temps réel dans la positivité de son contenu conceptuel est fondamentalement déterminé par son caractère créateur. Le temps n'est pas seulement écoulement, passage, mais il est génération de possibles, ouverture et imprévisibilité. C'est dans ce sens que Bergson relève que *« ainsi, l'être vivant dure, essentiellement il dure, justement parce qu'il élabore sans cesse du nouveau et parce qu'il n'y a pas d'élaboration sans recherche, pas de recherche sans tâtonnement. Le temps est cette hésitation même, ou il n'est rien du tout. Supprimez le conscient et le vivant (et vous ne le pouvez que par un effort artificiel d'abstraction, car le monde matériel, encore une fois, implique peut-être la présence nécessaire de la conscience et de la vie), vous obtenez en effet un univers dont les états successifs sont théoriquement calculables d'avance, comme les*

[284] SCHEMBRI, Patrick, « Les politiques de développement durable : quelle cohérence des horizons temporels ? », *Cahier du GEMDEV*, n°29, p.89.
[285] Ibid., p.90.
[286] ZIZEK, Slavoj, op.cit., p.96.

images, antérieures au déroulement, qui sont juxtaposées sur le film cinématographique […]: *Le temps est ce qui empêche que tout soit donné tout d'un coup. Il retarde, ou plutôt il est retardement. Il doit donc être élaboration. Ne serait-il pas alors véhicule de création et de choix ?»*[287].

Cette conception bergsonienne oblige à revisiter les hypothèses sous-jacentes aux actions et politiques du *développement durable*. La question de la prédictibilité de la connaissance qu'elles suggèrent est animée par un dessein téléologique qui conduit à considérer le monde existant comme un système clos, dans lequel toutes les données possibles sont, logiquement, prédéfinies. Le poids de l'avenir sur le présent et la responsabilité intergénérationnelle que l'on trouve au cœur du développement durable relèvent de cette projection imparable du présent sur le futur comme si les horizons historiques étaient complètement bouchés. Les difficultés actuelles ne peuvent-elles pas être génératrices de créativité et d'inventivité ?

Cependant, dans la logique de prédictibilité, il reste à savoir comment il est possible de traiter des actions pour lesquelles il y a absence totale de précédent historique et de socle solide sur lequel nous pouvons appuyer le raisonnement. Pour étayer nos propos nous mobilisons un phénomène qui nous vient du champ de la finance. En effet, nous l'avons bien vu, au cœur de la crise financière et économique de 2009, les allusions multiples à celle de 1929 ont permis de comprendre que nous n'étions pas devant un phénomène nouveau. Les deux crises sont certes différentes tant au niveau de leurs causes, de leurs impacts, que des réactions politiques qu'on puisse les contrer. Elles ont cependant aussi des similitudes, notamment dans leur caractère multidimensionnel et dans la remise en cause du modèle dominant qu'elles entraînent. Ces réflexes comparatifs et analogiques, qui ont dû éclairer la recherche de solutions, attestent du fait que la situation de 2009 s'inscrivait dans un processus de retournement du cycle économique déjà connu dans l'histoire. Nous ne pouvons pas tenir le même raisonnement pour les prédictions du développement durable, dont les estimations émises relèvent d'une probabilité construite. Ce que relève Nicole d'Almeida à propos de l'environnement peut s'appliquer au développement durable en général.

---

[287] BERGSON, Henri, *La pensée et le mouvant*, une édition électronique de la 79e édition, Paris : Les Presses Universitaires de France, 1969, 294 pages. Collection : Bibliothèque de philosophie contemporaine. Version numérique réalisée par Mme Marcelle Bergeron
[en ligne] http ://classiques.uqac.ca/classiques/bergson_henri/pensee_mouvant/bergson_pensee_mouvant.pdf p.57-58 consulté le 8 octobre 2009.

Elle parle de l'environnement comme matrice d'un savoir incertain : « *On n'en sait pas suffisamment pour imposer des changements de comportement (plus respectueux à l'égard de la vie), par contre on en sait suffisamment pour ne pas laisser les esprits tranquilles. Du même coup se pose le problème des modalités d'énonciation de la préoccupation environnementale tour à tour présentée sous un mode dramatique ou rationnel, lyrique ou prescriptif, didactique ou normatif*»[288].

Ce savoir incertain est la marque que l'activité de l'homme prend place dans le temps avec toute la question de contiguïté du passé, du présent et du futur, complexité qui se double de l'irréversibilité du temps, ce qui rend urgentes les décisions du développement durable en leur donnant un caractère propre et unique. Dans ce contexte d'incertitude et d'absence d'antécédents, les décisions, les prédictions et les modalités de prise de décisions nous rapprochent de la pensée subjectiviste de Shackle pour qui la décision est un processus créatif au cours duquel on envisage plusieurs scénarios pour l'avenir. La décision relève d'un processus de création basé sur l'imagination. L'attitude de Schackle est justifiée par la perception du temps, notamment du futur qui n'existe pas objectivement. Rien n'est dans l'avenir, il est à créer, il est donc conçu dans l'imaginaire de l'homme, qui opte par le fait même pour une attitude non déterministe en donnant à sa décision le sens de « je suis responsable »[289]. C'est donc par l'imagination que l'homme s'arrache au déterminisme et se projette vers un avenir qu'il forge. C'est elle qui permet à l'homme de dépasser l'obstacle de l'incertitude qui est indissociablement liée au temps dans lequel, pourtant, les options et décisions doivent êtres prises. Cette question de reconfiguration de l'horizon temporel justifie déjà à ce stade le choix que nous avons fait de poser une réflexion théorique sur la notion du temps. Plus loin, en analysant le PNVRA, nous verrons comment les questions liées à la dimension temporelle n'ont rien perdu de leur actualité. Elles contribuent pour une grande part au déchiffrement des solutions envisagées pour le changement social. La deuxième partie de notre travail nous permettra de le comprendre davantage. En attendant, nous déplaçons notre intérêt vers la gestion du *développement durable* dans un espace marqué par la mondialisation, un espace aux limites repoussées, où le lointain devient proche et où l'universel conditionne le particulier.

---

[288] .AlMEIDA (d'), Nicole « Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable » journées d'étude GRIPIC, juin 2003, [en ligne] http ://www.celsa.fr/recherche-gripic.php consulté le 25 septembre 2009.

[289] SCHACKLE, George, *Décision, déterminisme et temps*, traduit de l'anglais par Guy Devillebichot et Paulin Boisseau, Paris : Dunot, 1967, p.29.

Dans ce contexte en effet, il règne une atmosphère d'interdépendance croissante qui rend insuffisante la portée des décisions individuelles. Dans ce sens, il est important de penser à un mode de gouvernance approprié au contexte. C'est ici qu'entre en scène un autre principe : celui de *subsidiarité*, qui permet d'organiser une société polycentrique, libre, affranchie au moins partiellement de l'ordre public national ou international. Ce principe participe d'un dispositif d'équilibrage. En effet l'ordre mondial connaît la survivance de plusieurs espaces normatifs (national, régional, mondial) qui ont besoin d'ajustements et de conditions de fluidité. C'est dans cette optique que le principe de subsidiarité s'inscrit comme un des concepts de régulation qui permettent d'ajuster les normes entre les différents niveaux. En effet, *« la subsidiarité n'est donc pas simplement un principe de répartition purement formelle des compétences. Il s'agit d'un concept « régulateur » en ce sens qu'elle est à la fois la justification d'une action supranationale et une limite à celle-ci ; un peu comme un variateur qui porte vers plus d'intégration si les États n'atteignent pas seuls les objectifs fixés, ou vers moins d'intégration dans le cas inverse. Il faut donc vérifier en permanence les actions envisagées au niveau supranational et celles qui sont limitées au niveau national. Pour mettre en œuvre un tel principe, il faut donc des techniques de réglage et des mécanismes d'évaluation et de contrôle »*[290]. Ce principe de régulation énonce de façon tacite que la décision pour une pertinence optimale doit être prise au niveau qui permet au sujet d'accéder le plus rapidement possible à l'information.

Ce principe de subsidiarité appliqué au développement durable semble donc être un moyen de concilier la diversité dans l'espace et la survivance des cadres normatifs et des instances de décisions, ce qui suppose un discernement entre ce qui, par exemple, dépend de l'Union Européenne et ce qui dépend d'un État. Et même à l'intérieur d'un même État, dans la logique de la décentralisation, il est question de prendre en compte les niveaux de décisions (Régions, départements, communes…). Il s'agit d'une dynamique de réajustements et d'appropriations successifs du développement durable par différents territoires et espaces normatifs. Ceci induit l'élargissement d'un espace discussionnel, sur lequel nous reviendrons plus loin. Pour

[290] DELMAS-MARTY, Mireille « La dimension sociale de la mondialisation et les transformations du champ juridique » Conférence publique donnée à l'Institut international d'études sociales Genève novembre 2006. [En ligne] http ://www.ilo.int/public/french/bureau/inst/download/delmas.pdf, consulté le 8 octobre 2009.

le moment nous pouvons relever que le principe de subsidiarité, appliqué au développement durable, est articulé à la notion du bien commun. Associé à un contexte de mondialisation, ce principe participe non seulement à la transformation du champ juridique mais aussi à la recherche de la pacification des liens sociaux et d'harmonisation des structures dans la mesure où il préside à la répartition des compétences. En dépit de tout, il y a une certaine oscillation entre les niveaux normatifs et même une certaine opposition maintenue et justifiée par la diversité des acteurs situés à différents niveaux avec des contraintes et des exigences différentes.

Nous pouvons dire que cette régulation voulue par le principe de subsidiarité devient nécessaire, non pas comme solution, mais comme élément constitutif d'un système complexe marqué par une multiplicité d'espaces normatifs et de positionnements des divers acteurs qui structurent ces espaces.

SECTION 2 : L'INSTITUTIONNALISATION D'UNE PROBLÉMATIQUE

A travers les jalonnements historiques et le repérage des spécificités, nous aurons compris que développement durable n'est pas une donnée inerte, mais un véritable objet de gestion sociale qui dénote un renouvellement éventuel du rapport à la politique et un levier de reconfiguration du vivre ensemble. On pourrait croire que le développement durable opère comme un nouveau paradigme de la pensée et de l'action contemporaines. Comment est-il devenu un aspect structurant de la grammaire sociale ? C'est à cette question que nous allons répondre dans cette section de notre travail en explorant ce champ de savoir en construction, traversé par une multiplicité, une spécificité et une complémentarité de voix qui s'expriment loin de tout confinement et toute annihilation.

PARAGRAPHE 1 : LA MISE EN ŒUVRE ET LES STRATÉGIES D'ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable comme conception pluridimensionnelle du développement est apparu dans un contexte marqué par la projection dans l'avenir, et le désenchantement individuel et collectif. C'est ainsi qu'il est très vite devenu une référence transversale, s'inscrivant dans un ensemble de notions suffisamment larges pour entrer en congruence avec différents imaginaires. Aborder la question de la mise en œuvre et les stratégies d'acteurs, c'est interroger les forces en présence desquelles se jouent et se dénouent les débats. Nous n'allons pas faire l'exposé exhaustif de toutes ces parties prenantes qui structurent chacune à

sa manière le débat. Chacune est impliquée dans la réflexion et dans l'action qu'elle opère sur le mode de l'analyse, de la contestation ou sur celui de l'élan de générosité. Nous passerons rapidement sur celles dont l'implication semble évidente, mais nous insisterons sur les acteurs dont l'entrée en jeu relève de la nouveauté ou dénote un aspect significativement particulier tel que le contexte, la modalité d'action. Nous pensons aux collectivités territoriales, aux ONG, à la société civile et aux entreprises.

A - LA SYNERGIE D'ACTEURS PUBLICS ET SOCIAUX.

La prise en compte des générations futures, la complexité des enjeux et l'effet de « mode » élargissent le champ des parties prenantes du développement durable. Nous nous trouvons ainsi en face d'une constellation où les rapports évoluent et se transforment au gré d'un flux discursif entretenu par un système complexe de locuteurs. Le socle discursif n'est pas lié au changement lui-même mais tire sa source des différentes représentations, des systèmes de valeur qui finalement génèrent des stratégies de communication Il s'agit finalement des interactions qui posent à nouveau la question de l'émergence de la parole publique et de ses différentes formes.

Sybille Van den Hove, en s'interrogeant sur ce processus participatif, tente de fixer un éventail empirique qui justifie les modalités des approches participatives dans le développement durable. À ce sujet, elle propose une analyse en termes d'effets. Les « *effets substantifs* », qui concernent le résultat de la prise de décision, influencent la qualité de la décision ; les «*effets procéduraux*» concernent la procédure décisionnelle, parfois même indépendamment de l'incidence sur le résultat (on s'intéresse ici au processus pour lui-même) ; les « *effets contextuels* », réunissent ceux qui ne concernent plus directement le problème environnemental traité par le processus décisionnel, mais se rapportent au contexte social dans lequel s'inscrit le processus décisionnel[291]. Cette catégorisation justifie en partie les prises de position des acteurs.

[291] VAN DEN HOVE, Sybille, « Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable : une analyse en termes d'effets » dans *Cahier du C3ED*, 2000.
[En ligne] *http ://www.c3ed.uvsq.fr/archive/c3ed/Publications/cahier00-04.pdf* consulté le 18 octobre 2009.

1 - Les collectivités territoriales

Avant d'aborder les collectivités territoriales et pour éviter toute omission dommageable, il nous semble nécessaire de donner, au détour d'une rapide présentation quelques précisions sur le rôle de certaines parties prenantes sur lesquelles nous n'allons pas nous étendre.

Nous ne revenons pas sur les institutions internationales car nous avons pu estimer et apprécier leur force de structuration en abordant la question de l'internationalisation du développement durable. Comme nous l'avons vu, les organisations internationales notamment (ONU, institutions financières internationales, PNUD, global compact, global reporting, OCDE) ont été à la base de l'adoption, dans sa dimension conceptuelle, du développement durable et de son insertion dans les programmes spécifiques (démographie, hydraulique, lutte contre la pauvreté, réchauffement climatique…).

Nous ne marginalisons pas non plus la place de l'État qui est une des parties prenantes, garant de la cohésion sociale et politique. À travers des dispositifs juridiques conséquents et diverses démarches pratiques les pouvoirs publics ont fait clairement entendre leurs voix dans ce champ en construction. En France on pourrait évoquer la taxe carbone de 2009, l'obligation pour les entreprises cotées au CAC 40 de produire un développement durable. Les variations mêmes du ministère dédié à la question du développement durable témoignent des enjeux. Originairement *Ministère de l'Environnement*, il est devenu après moult mutations Ministère de l'Environnement et du Développement durable. Si ce changement d'intitulé assure la visibilité du développement durable et atteste de l'intérêt que lui portent les pouvoirs publics, il a aussi, d'après Nicole d'Almeida une autre fonction : il fait *« assister à la disparition progressive de l'idée de nature remplacée par le terme d'environnement qui englobe la place de l'homme dans la nature.[…] Ce qui est en jeu dans l'intitulé retenu , c'est une manière spécifique de traiter le social et l'économique qui les subordonne au principe environnemental et propose de les irriguer par la dimension environnementale, par le principe de précaution et le souci de génération à venir* »[292]. Ainsi la place du terme *environnement* apporte une configuration différente à la question.

[292] AlMEIDA (d'), Nicole « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question » loc.cit., consulté le 11 octobre 2009.

La volonté d'appropriation des États africains se perçoit davantage dans les dispositions prises pour protéger les écosystèmes, notamment les forêts. La question s'est posée avec acuité au Forum mondial du développement durable qui s'est tenu à Brazzaville du 20 au 27 octobre 2008. En effet, au nom des spécificités naturelles, il faut relever que le développement durable pour certains pays africains (Cameroun, Gabon ,Congo) passe par la mise en place de mécanismes d'aménagements forestiers qui font de la forêt une activité pérenne pour une ressource pérenne Les notions d'exploitation durable, d'industrialisation, de forêt communautaire et de gestion locale des ressources forestières, de conservation et de valorisation de la biodiversité, constituent la toile de fond de la plupart des discussions sur les politiques et les législations forestières ou concernant les problèmes d'application des textes. Au Cameroun, le dispositif juridique à ce sujet avait déjà pris un tournant décisif avec la loi du 20 janvier 1994 qui avait pour principe fondateur la gestion durable des forêts.

Ce cadre législatif et juridique, relevé ci et là, s'inscrit dans une atmosphère surchauffée par des problématiques du développement durable qui sont incorrigiblement récupérées par des hommes politiques et souvent exploitées à des fins électoralistes. C'est dire que l'importance que les pouvoirs publics et les hommes politiques accordent au développement durable est suffisamment notable.

S'agissant des collectivités locales, elles ont progressivement pris leur place au point de devenir des acteurs privilégiés dans les stratégies du développement durable. L'attention particulière que nous leur accordons dans notre travail se justifie par ce privilège inespéré. Il est vrai que les collectivités territoriales bénéficient d'une certaine proximité avec les populations à la base et constituent ainsi un élément important dans l'action décentralisée. Si ceci est devenu un acquis, il faut reconnaître qu'au moins pour deux raisons cela n'était pas donné d'avance. D'une part, les problématiques du développement durable ont émergé au creuset du développement international, c'est-à-dire sur la trajectoire des relations Nord-Sud. Avec des enjeux globaux, on était loin des préoccupations locales. D'autre part, l'époque actuelle est caractérisée par un effacement relatif des frontières et une déterritorialisation remarquable des économies, des informations et des capitaux, accentuée par une mobilité humaine, ce qui, dans l'échelle des structures sociales, ne prédispose pas les collectivités territoriales à une visibilité et à une efficacité.

Pourtant elles sont devenues pour plusieurs raisons une pierre angulaire et un vecteur incontestable dans la mise en œuvre du développement durable. Le nombre de dispositions et d'initiatives pratiques prises à l'échelle des territoires le montre assez bien. Nous pouvons citer l'intégration de *l'Agenda 21* dans les politiques territoriales, les stratégies de lutte contre la pollution par les multiples plans de déplacement urbain, (création des stations de vélos dans les grandes villes, encouragements de l'utilisation des transports en commun, instauration des péages urbains, utilisation de désherbant thermique...) .Cet ensemble de pratiques nous permet d'évoquer la première raison qui consolide la légitimité des politiques territoriales .en matière du développement durable : le pragmatisme décentralisé. Roberto Camagni, Roberto Capello et Peter Nijkamp parlent à ce sujet du « théorème de la localité », pour signifier la nécessité de passer par l'échelle territoriale qui garantit l'interdépendance des acteurs et l'efficacité de contrôles[293]. L'échelle territoriale offre ainsi un cadre circonscrit qui ne tolère pas des analyses superficielles et les diagnostics erronés. La proximité avec la base est en principe un atout pour saisir les problèmes dans la vérité de leur expression. En étudiant les questions des revenus et des exclusions sociales, Laurent Davezies remarque que l'économie locale est autant, sinon plus, une économie résidentielle qu'une économie productive. Plus on descendait dans les échelles géographiques, plus les inégalités s'exprimaient avec force. « *Une théorie de la base mise en œuvre rigoureusement, alors qu'elle est aujourd'hui largement délaissée au profit des analyses du système productif ou de la « nouvelle économie géographique », permettrait de mieux comprendre les mécanismes concrets et les enjeux économiques et sociaux des économies résidentielles ainsi que leur sensibilité aux politiques publiques (école, environnement, paysages, sécurité…) afin de mieux orienter les politiques des décideurs nationaux, régionaux et locaux.* »[294]. Le succès de la territorialisation du développement réside donc dans l'hétérogénéité géographique qui oblige à une approche plus spécifique et particulière des situations locales.

La seconde raison nous vient de Jacques Theys qui voit dans cette approche territoriale la manifestation concrète de la dynamique démocratique que l'on ne retrouve pas nécessairement dans les approches internationales et nationales. C'est du moins de cette manière qu'il faut le comprendre quand il affirme que *« nombre de mesures proposées, qui visent à modifier les comportements quotidiens, les types de consommation, les modes de*

[293] CAMAGNI, Roberto, CAPELLO, Roberto NIJKAMP, Peter « Towards sustainable city policy : an economy-environment technology nexus », *Ecological Economics*, 1998, vol. 24, n°1, p.103-118.

[294] DAVEZIES, Laurent « Revenu et territoires » dans GUIGOU, Jean-Louis , PARTHENAY, Dominique, GERARD VARET, Louis-André *Aménagement du territoire*, Paris : La Documentation française, 2001, p.189.

déplacement, s'appuient en effet sur des principes ou des normes dont la légitimité n'est pas acquise et parfois sur des valeurs faussement partagées en dehors d'un cercle d'experts. C'est dans un tel contexte que se justifient tout particulièrement les tentatives d'ouverture démocratique mises en œuvre essentiellement à l'échelle des territoires »[295].

Par la modalité de leur action, les collectivités territoriales inscrivent le développement durable dans le champ conceptuel des théories de « développement dans l'espace » qui intègrent le « développement local. ». Nous éclaircirons plus loin ces notions quand nous aborderons les différentes théories du développement. Pour le moment, nous pouvons nous permettre de dire que le « développement local » repose sur des initiatives concertées par des partenaires œuvrant au niveau local et se fonde sur les solidarités humaines et communautaires[296].

2 - Les ONG et la société civile

Ces deux notions sont dans l'air du temps, et souvent associées aux problématiques diverses, notamment celles de *bonne gouvernance et de citoyenneté*. Pourtant elles renvoient à des réalités aux contours souvent flous. Il nous semble à ce titre utile de cerner cette ambiguïté conceptuelle avant de donner leur positionnement dans le champ du développement durable.

La société civile offre une typologie riche de différentes acceptions : Laurence Weerts [297] propose une synthèse de cette richesse qu'elle regroupe autour de quatre modèles de la société civile.

- Le premier modèle est le modèle libéral. A l'intérieur de ce modèle qui se base sur la vision des penseurs classiques Locke, Smith et Tocqueville, la société civile agit stratégiquement en tant que groupe d'intérêt et d'influence afin d'exercer une forme de *lobbying.*

- Le deuxième modèle se dresse contre le premier : il s'agit du modèle organique -communautarien-, qui refuse l'individualisme du système libéral et confère à la société civile le rôle d'intermédiaire regroupant les intérêts individuels en intérêts collectifs, pour informer (au sens étymologique, *in-formare)* l'État. On en a vu des exemples aux États-Unis dans les premiers temps de la colonie.

---

[295] THEYS Jacques, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », dans *Développement durable et territoires*, septembre 2002, dossier 1.
[En ligne], http ://developpementdurable.revues.org/index1475.html, consulté le 12 octobre 2009.
[296] Lire DIONNE, Hugues, « L'autre développement local et régional», dans *Relations*, octobre 1996, p.244-246.
[297] WEERTS Laurence rapport intitulé *Société civile et démocratisation des organisations internationales.*
[En ligne] http ://www.ulb.ac.be/droit/cdi/fichiers/modeles_theoriques.pdf, consulté 25 septembre 2009.

- Selon le troisième modèle, qui est délibératif, la société civile correspond au secteur non marchand et non institutionnel. Ce modèle a été largement décrit dans Habermas, selon des exemples pris dans les pays européens aux XVIIIe et XIXe siècles.

- Le quatrième est le modèle cognitif, conçu comme un laboratoire basé sur le savoir ou l'information. Proposé par des chercheurs comme Manuel Castells ou Warren Mansell, il tend à construire un monde commun, contre la globalisation et la concentration des médias.

Ce regroupement nous suggère quelques réflexions qu'il nous semble nécessaire de relever.

D'abord il faut reconnaître que la réalité et même le concept ne datent pas d'aujourd'hui. À n'en juger que par la récurrence dans les travaux de recherche, elle donne souvent l'impression d'être un effet de mode et une trouvaille inédite. Il s'agit plutôt de la résurgence d'un héritage conceptuel sans cesse revisité.

De plus nous voyons bien que les contours de la société civile restent assez brouillés. Souvent, de façon sommaire nous tendons à réduire la société civile aux seules associations. Il est vrai que les associations ont traduit les préoccupations d'une bonne partie de *l'opinion publique*[298]. Faut-il y aligner aussi les Églises, les entreprise, les syndicats ? Tracer les limites est une tâche pleine d'embûches.

Un autre élément à souligner est que l'opposition entre société civile et État, incorrigiblement défendue par la doxa, n'est pas originelle[299]. Nous ne rentrons pas de fond en comble dans ce débat. Nous ne voulons retenir pour notre travail que la société civile saisie au sens habermassien, c'est-à-dire dans son acception délibératif. Dans ce sens, elle est *« constituée par un tissu associatif qui institutionnalise, dans le cadre d'espaces publics organisés, les discussions qui proposent de résoudre les problèmes d'intérêt général »*[300]. La société civile conçue est une instance de discussion et de transaction qui favorise l'implication du citoyen dans les délibérations du pouvoir politique.

---

[298] Nous utilisons ce concept pour élucider notre réflexion. Mais, n'oublions pas qu'il s'agit d'une référence très délicate surtout depuis les remarques critiques de Pierre Bourdieu. Dans un article au titre explicite, cet auteur a montré que ce que l'on appelle opinion publique n'est qu'un agrégat des opinions constituées et mobilisées par des groupes de pression autour des questions particulières. Lire BOURDIEU, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », dans *Questions de sociologie*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1984, p.222-235.

[299] Lire à ce sujet l'approche de Jean-Louis Quermonne qui définit la société civile d'abord par rapport à son positionnement face à l'État. QUERMONNE, Jean-Louis, *Les régimes politiques occidentaux*, Paris : Le Seuil, 1986. p.68 ; Cornelius relève à ce sujet que c'est avec Habermas que cette opposition est née. Lire CASTORIADIS, Cornelius, *Une société à la dérive, entretiens et débats*, 1974-1997, Paris : Le Seuil, 2005, p.9

[299] HABERMAS, Jürgen, *Droits et démocratie. Entre faits et normes*, traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris : Gallimard, 1997, p.394.

[300] HABERMAS, Jürgen, *Droits et démocratie. Entre faits et normes*, traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris : Gallimard, 1997, p.394.

Le second terme de notre binôme, ONG (organisation non gouvernementale), comme notion n'est pas moins complexe. Étymologiquement, la notion a l'avantage de réclamer sa non-appartenance à l'État. Mais qu'est-ce que cela peut bien signifier, quand on sait que beaucoup de ces ONG fonctionnent avec les subventions d'État ? Faut-il croire que ces subventions reçues préservent toujours l'indépendance de ces organisations ? Ce qu'il y a de vrai dans la définition première se dilue finalement dans le questionnement qui entoure le positionnement réel de ces organisations vis-à-vis de l'État.

La Banque Mondiale donne la définition suivante d'une ONG : *" Private organisation that pursue activities to relieve suffering, promote the interest of the poor, protect the environment, provide basic services, or undertake community development. In wider usage, the term NGO can be applied to any non-profit organisation which is independent from government. NGOs are typically value-based organisations which depend in whole or in part, on charitable donations and voluntary service"*[301]. Là encore le flou n'est pas dissipé. Le fonctionnement des ONG démontre bien qu'il y en a qui ne dépendent pas du tout du don et du bénévolat et qui ne cachent pas leur ambition de générer du bénéfice.

Ces difficultés n'enlèvent rien à leur implication dans le tissu associatif qui structure la société civile. Parler de société civile et des ONG malgré la définition imprécise de leurs limites, c'est évoquer le levier de la démocratie participative et le renforcement du corps social dans la gestion de la société. C'est à ce titre que nous avons choisi de les mettre ensemble et d'examiner à la fois leur rôle comme acteurs du développement durable.

Les négociations sur le changement climatique sont un cadre illustratif où les ONG d'environnement, par leur implication active dans le processus de négociation, s'assurent que des questions cruciales ne seront pas ignorées. Durant la conférence de Kyoto notamment, elles ont systématiquement dénoncé et démonté les subterfuges des pays industrialisés qui voulaient échapper aux engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette

[301] Banque Mondiale, Operational Directive 14.70, [en ligne] http ://www.gdrc.org/ngo/wb-ngo-directive.html consulté le 16 octobre 2009.
« Organisation privée qui œuvre pour les activités qui ont pour objectif de faire reculer la souffrance, de protéger les pauvres et l'environnement et pour des actions qui assurent le développement communautaire. Au sens large le terme peut être appliqué à toutes les organisations à but non lucratif qui sont indépendantes du gouvernement. Les ONG fonctionnent en partie ou totalement grâce aux bénévoles, aux dons. » [notre traduction].

dénonciation, construite sur une argumentation scientifique solide et dans une grande coordination, s'accompagnait de propositions pratiques pour éviter les échappatoires, ce qui pour Sebastian Oberthur et Hermann Ott a certainement renforcé le poids des ONG dans l'adoption du Protocole de Kyoto[302].

La gestion environnementale concertée constitue un autre exemple d'approche participative dont l'un des objectifs clés est une gestion plus constructive des conflits. C'est une forme de gestion participative souvent organisée autour d'un objet environnemental ou d'une zone spécifique (une rivière, un bassin versant, une forêt ou une espèce menacée). Dans de nombreux cas ce sont souvent les associations qui, à la base, se sont constituées pour donner une visibilité à la question, ce qui, en fin de compte, débouche sur une certaine synergie d'acteurs sociaux. C'est ainsi que des associations de pêcheurs ou de chasseurs, dès lors qu'elles sont soucieuses de la préservation des espèces protégées et de la gestion responsable des ressources halieutiques ou cynégétiques, apportent aussi leur contribution à la protection de la nature. Quelquefois, les négociations se passent dans un contexte assez tendu, mais souvent on arrive à dépasser les conflits traditionnels et à s'accorder sur le différend. Quand bien même il n'y pas consensus, le problème a le mérite d'être posé.

Il existe au Cameroun par exemple un foisonnement d'ONG qui inscrivent leurs actions dans les questions du développement durable et celles qui lui sont connexes. C'est dans cette optique que la problématique de l'insalubrité urbaine en Afrique aujourd'hui constitue une préoccupation majeure pour certaines organisations de protection de l'environnement. Le *Cercle International pour la Promotion de la Création (Le CIPCRE)* fait partie des ONG africaines dont les méthodes d'intervention s'inspirent des principes d'un développement respectueux du milieu. C'est ainsi que le CIPCRE a inscrit de façon prioritaire la problématique des déchets dans ses préoccupations avec pour objectifs de pousser les jeunes des quartiers à œuvrer de façon non conventionnelle, à assainir leurs quartiers et à vulgariser la fabrication du compostage de façon à transférer progressivement le projet aux acteurs de tous les jours que sont les agriculteurs utilisateurs du compost.

Dans la province du Nord-Ouest, au Cameroun, où la pression démographique engendre une forte dégradation des sols ainsi que des conflits souvent sanglants entre agriculteurs et

[302] Lire OBERTHUR, Sebastian et OTT Hermann, *The Kyoto Protocol : International Climate Policy for the 21st Century*, Heidelberg : Spinger, 1999.

éleveurs pour la maîtrise de l'espace, le CIPCRE vulgarise une pratique agraire inventée par les paysans de Babanki appelée « Night Paddock Manuring Farming System » (NPMFS). Elle consiste en un parcage nocturne des bœufs sur une parcelle de terre qui sera ainsi enrichie par les fèces et les urines. Une fois que la parcelle a reçu suffisamment de déchets, les animaux sont enlevés et la parcelle retournée et laissée pendant un mois pour que le processus de décomposition ait lieu. La parcelle est labourée et les graines mises en terre. Une parcelle ainsi fertilisée peut être cultivée avec de bons rendements sans autre apport pendant quatre à cinq ans, après quoi le processus peut être répété, le CIPCRE y ayant introduit les améliorations ou innovations nécessaires. Le NPMFS est pratiqué aujourd'hui intensément dans les villages de Babanki Tungo, de Kedjom Ketinguh, Biame. Il permet non seulement de restaurer la fertilité du sol à moindre coût et d'en accroître la productivité, mais aussi de résoudre les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Ces quelques aspects relevés autour des ONG et de la société civile expriment à leur manière comment la démarche participative peut permettre de sortir du cercle restreint et d'élargir le débat par une approche alternative qui prenne en compte des dimensions parfois oubliées ou négligées.

B - L'IMPLICATION PROGRESSIVE DES ENTREPRISES

Depuis bientôt plus d'une décennie, de façon plus expressive, les entreprises affichent de façon notable leur attachement aux logiques et aux problématiques de l'environnement à travers une démarche de la responsabilité sociale. On pourrait croire qu'il s'agit d'une interrelation et d'une corrélation entre la performance financière et la performance sociale s'il n'y avait pas la survivance des discours et des actions qui pour le moins sont socialement discutables : l'importance donnée à la valeur actionnariale, les délocalisations de production, la gestion parfois brutale des restrictions d'effectifs. Ce paradoxe autorise à interroger cet investissement des entreprises. Peut-on vraiment dire qu'une stratégie de développement durable est créatrice de valeur ? S'agit-il d'une démarche de réconciliation entre le social et l'économique ? L'intérêt des entreprises se justifie-t-il par l'exigence de ne pas déroger à une loi ou par la volonté de se bâtir une nouvelle image ? Est-ce par souci de se prémunir par avance d'un phénomène de contestation sociale ? Autant de questions qui rendent complexe l'appréciation du positionnement des entreprises comme acteurs du développement durable. Cette responsabilité de l'entreprise est loin d'être une entité allant de soi que l'on peut cerner d'un seul coup. C'est ce qui justifie les diverses approches des sciences humaines qui

s'attellent à l'élucidation de ce phénomène saisi dans ses multiples dimensions : économique, juridique, politique, communicationnelle… Chacun de ces aspects est une porte ouverte qui conduit à un champ d'investigation en effervescence. Dans le domaine de la communication qui est le cadre général de notre travail, nous pourrions, par exemple, nous poser la question de savoir où situer la communication autour de la responsabilité sociale de l'entreprise. S'agit-il d'une communication institutionnelle ou d'un dérivé de la communication publicitaire ? Ou tout simplement d'un entre-deux ? C'est dire qu'avec cette intégration des objectifs de développement durable dans le management des entreprises, nous sommes en face d'un processus de construction sociale en cours et qui, de surcroît, interroge la configuration canonique des disciplines scientifiques qui en font un objet d'étude. Cette complexité enrichie exige prudence et vigilance autour d'un sujet qui innerve de nombreux travaux et pour lequel on n'a pas encore le recul nécessaire pour une évaluation décisive. Au même moment cette complexité atteste et justifie le rôle des entreprises comme acteurs et partenaires du développement durable. Avant d'explorer quelques enjeux discursifs inhérents à cet investissement des entreprises, il convient de repérer les difficultés que suggèrent l'énoncé et l'énonciation de cette responsabilité.

1 - La responsabilité sociale des entreprises (RSE) en débat

La Commission des Communautés Européennes dans son livre vert définit la RSE comme *« l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes… Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aussi aller au-delà et investir "davantage" dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes »*[303]. À partir de cette approche, il se perçoit clairement que la RSE a comme toile de fond une démarche d'ouverture et une remise en cause du droit de propriété exclusif des actionnaires. Elle reconnaît ainsi la légitimité d'autres parties prenantes qui pèsent sur les décisions du management des entreprises. Christine Neau-Leduc apporte une précision au sujet de la délimitation des « parties prenantes ». Pour elle, la RSE « *a pour objet l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités économiques et à leurs relations avec les parties prenantes que sont les salariés, les actionnaires, les*

[303] Commission des communautés européennes, COM 366 final, *Livre vert, Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises*,Bruxelles, juillet. 2001.
[En ligne].http ://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do ?uri=COM :2001 :0366 :FIN :FR :PDF, consulté le 20 juin 2010.

fournisseurs, les sous-traitants, les consommateurs mais aussi, les collectivités publiques ou les organisations non gouvernementales.»[304]. Comment ne pas relever que cette précision des « parties prenantes » est plutôt source d'inquiétude, car l'entreprise est ainsi appelée à composer avec une multiplicité d'acteurs aux intérêts parfois contradictoires envers lesquels elle est tenue d'être responsable. Il est d'ailleurs aujourd'hui une autre catégorie de parties prenantes qui se fait de plus en plus entendre : les voisins de l'entreprise.

Se pose alors la question des modalités d'exercice de cette responsabilité devant une telle diversité de parties prenantes. S'agit-il de la responsabilité éthique au sens où l'entendait Lévinas et que nous avons évoquée plus haut ? Ou est-il question d'une responsabilité juridique ? Poser l'existence d'une responsabilité ne fournit donc pas de fait un éclairage pour l'effectuation de cette dernière qui reste toujours complexe au regard de l'analyse que propose Paul Ricœur sur l'idée contemporaine de responsabilité. En dehors de l'espace sémantique du verbe « répondre » habituellement lié à la notion de responsabilité, Paul Ricoeur propose deux autres acceptions : l'imputation et l'*ascription*. L'i*mputation*, ou plus exactement, l'imputabilité définie comme « capacité d'agir » renvoie à deux obligations, celle « d'agir conformément à la loi » et celle « de réparer le dommage ou de payer la peine »[305]. L'*ascription*[306], quant à elle, présente la particularité de démoraliser la notion d'imputation et, ce faisant, *« [...] d'ouvrir à une investigation moralement neutre de l'agir*»[307].

L'auteur précise plus loin que parallèlement, les formes et les figures les plus diverses de la vulnérabilité ouvrent sur une « extension illimitée de la responsabilité »[308]. Faut-il alors croire que par la RSE l'entreprise s'embarque dans une mission impossible, puisque « *énoncée en terme de portée, la responsabilité s'étend aussi loin que nos pouvoirs le font dans l'espace et dans le temps* »[309]. Comme on le voit, la responsabilité de l'entreprise perçue à travers le prisme de la phénoménologie interactionniste est problématique.

---

[304] NEAU-LEDUC, Christine, « Les accords sur la "responsabilité sociale de l'entreprise"» *Droit social*, janvier 2008, n° 1, p.76.
[305] RICOEUR Paul, « Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique », *Esprit*1994, n° 206, p.37.
[306] Le mot ascription est un néologisme que Ricoeur emprunte au philosophe du langage Peter Strawson et l'adapte à l'éthique. L'ascription désigne le rapport qu'il faut établir entre un agent et son action : « *L'ascription consiste précisément dans la réappropriation par l'agent de sa propre délibération : se décider, c'est trancher le débat en faisant sienne une des options considérées* », *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990, p.117.
[307] RICŒUR, Paul, « Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique » loc.cit., p.37.
[308] Ibid., p.44.
[309] Ibid., p.43.

Le second terme du signe « social » ne pose pas moins problème. Est-il plus judicieux de parler de responsabilité sociale ou sociétale ? La notion de responsabilité « sociétale » concurrence également celle de la RSE, en revendiquant une vision plus large du spectre des devoirs des entreprises. Elle relève d'une logique d'élargissement qui appelle à un dépassement au profit d'une vision holistique qui, au-delà du social, embrasserait les questions environnementales.

On le voit, malgré une promotion et une diffusion intensives, la RSE repose sur un véritable flottement sémantique qui donne lieu à de nombreuses interprétations et à des difficultés réelles de compréhension, qui engagent de surcroît une réflexion sur la délimitation du périmètre de l'entreprise[310]. Mais comment expliquer la persistance de ces difficultés malgré deux décennies de recherche sur la RSE ? Il y a d'ailleurs fort à parier que ce flottement se trouve accentué avec l'association irréductible de la RSE aux problématiques du développement durable, notion réputée pour sa plasticité. En effet, le socle historique de l'émergence de la RSE est assez large et n'est pas tributaire du développement durable. Guy Lochard et Anne Bory estiment que c'est depuis les années 1980 que la RSE a fait son entrée explicite et institutionnelle et a acquis, tout au moins en Europe, une visibilité dans l'opinion publique. C'est à partir de ce moment qu'il y a eu des discours et des initiatives sur la nécessaire conversion des entreprises à l'éthique[311]. Ce virement en France est le fruit d'une convergence d'au moins deux facteurs.

D'une part, la revalorisation de l'entreprise comme objet d'investigation sociologique à part entière. Christian Thuderoz pense que c'est en effet autour de ces années 80 qu'il y a eu une affirmation publique de la dimension communautaire de l'entreprise perçue comme institution sociale et lieu de formation des identités individuelles et collectives. Il s'agit d'un état de fait justifié en partie par la poussée du chômage qui devenait pour l'entreprise un véritable défi à relever pour manifester son côté citoyen[312].

D'autre part, les mutations concrètes du contexte social et économique et des évolutions dans le comportement. Elles ont ainsi conduit à renouveler les enjeux de la gestion de la RSE. Ce

[310] Lire CAPRON, Michel et QUAIREL-LANOIZELÉE, Françoise, *La responsabilité sociale d'entreprise*, Paris : La Découverte, Coll. Repères. 2007.
[311] BORY, Anne LOCHARD, Yves « La RSE, entre relations publiques et outil politique », loc.cit., consulté le 25 octobre 2009.
[312] THUDEROZ, Christian, « Du lien social dans l'entreprise. Travail et individualisme coopératif » dans *Revue française de sociologie*, 1995, Vol 36, n° 36-2, p.338.

second facteur fait allusion à un ensemble de dispositions et même de pressions qui ont progressivement renforcé la RSE. Nous passons sous silence la pression des consommateurs, des investisseurs et des ONG. Nous nous arrêtons davantage sur quelques moules législatifs et institutions spontanés qui ont germé. Nous pensons en France aux lois Auroux[313] que nous pouvons percevoir comme les premiers pas législatifs vers la citoyenneté dans l'entreprise.

Les années 2000 insufflent un grand mouvement de promotion de la RSE. avec, entre autres, la création de l'Observatoire sur la *Responsabilité Sociétale des Entreprises* (ORSE) en juin 2000. Il s'agit d'une initiative lancée par une trentaine de grandes entreprises, organisations syndicales, institutions de prévoyance et mutuelles pour « *collecter, analyser et faire connaître des informations, documents et études sur la responsabilité sociétale des entreprises et sur l'investissement socialement responsable, en France et à l'étranger* »[314]. Concomitamment sont ainsi apparus une agence de notation des dimensions sociétales (aspects sociaux, environnementaux) du comportement des entreprises (Arese/Vigeo, Innovest, Core Ratings), des cabinets de conseils en stratégie sociétale (Utopies, Terra Nova). La loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE), adoptée en mai 2001 en France et qui impose aux entreprises de rendre compte de l'impact social et environnemental de leur activité dans leur rapport de gestion, n'est finalement que le point d'orgue d'un processus qui a progressivement germé.

À côté de ces initiatives françaises rapidement évoquées, il y a eu beaucoup d'autres démarches européennes et internationales repérables qui ont permis à la RSE d'avoir une visibilité plus grande. Nous pouvons citer la publication en 2001 du livre vert de l'Union Européenne consacré à la promotion et l'élargissement du débat autour de la RSE.

Il est aussi utile d'évoquer le Pacte mondial qui est une initiative onusienne lancée en 2000. En s'appuyant sur le pouvoir de l'action collective, le Pacte mondial veut promouvoir la

[313] On désigne par la formule « lois Auroux » - du nom du ministre du Travail Jean Auroux, qui fut à l'origine de leur élaboration au sein du gouvernement Mauroy - un ensemble législatif composé de quatre lois, votées en 1982, qui, par leur intitulé, ont chacune un domaine d'application précis : cependant elles sont toutes inspirées de la même philosophie, à savoir que l'entreprise est une composante essentielle de la vie de la nation et qu'elle devrait être un lieu naturel d'expression : il s'agit de la loi du 4 août 1982 relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise, loi du 28 octobre 1982 relative au développement des institutions représentatives du personnel loi du 13 novembre 1982 relative à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail loi du 23 décembre 1982 relative au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

[314] L'Observatoire sur la *Responsabilité Sociétale des Entreprise.*
[En ligne*]* http ://www.orse.org/site2/index.php ?page=41, consulté 25 octobre 2009.

responsabilité civique des entreprises afin que le monde des affaires puisse participer à la recherche de solutions pour résoudre les problèmes posés par la mondialisation et favoriser l'émergence d'une économie mondiale plus viable et plus ouverte.

On assiste aujourd'hui à une ascension fulgurante et à une mobilisation récurrente de la RSE. Comme nous l'avons vu, ce sont le fait de la convergence de plusieurs éléments conjoncturels et l'appropriation systématique par les entreprises du développement durable qui ont participé à la visibilité de cette responsabilité suscitée bien avant les années 2000. On n'a peut-être pas encore le recul nécessaire pour trancher de façon définitive sur la sincérité de cet engagement des entreprises. Les hypothèses ne manquent certes pas. Le moins que l'on puisse dire est que cette responsabilité a modifié le mode d'ouverture de l'entreprise à la société.

2 - La RSE comme sentier de communication.

La vulgarisation de la RSE a donné naissance à la professionnalisation d'un milieu de travail nouveau au sein de l'entreprise. En effet progressivement, un groupe composé de personnes diverses cherche à délimiter les contours d'une nouvelle pratique de communication à travers laquelle l'entreprise s'ouvre à la société et affirme ses engagements éthiques. Ces nouveaux professionnels ont donc la tâche de rendre plus audible la thématique de la RSE par l'entremise des supports visibles et circulants comme l'écrit qui est le résultat d'un processus de production. Il faudrait relever que l'identification de cette communication n'est pas aisée. S'agit-il d'une communication pour informer, promouvoir, débattre ? Est-il question d'une communication publicitaire ? Autant d'éléments qui déroutent toute théorie fonctionnaliste. Est-ce une communication scientifique ? Politique ? Économique ou institutionnelle ? Nous sommes là en face d'une imprécision à stigmatiser. Il s'agit véritablement de ce qu'Yves Jeanneret appelle « hybridité générique »[315].

En recadrant cette communication dans le champ des sciences de la communication, Nicole d'Almeida interroge le lien entre la RSE et ses différentes pratiques discursives. Elle invite ainsi à les lire sous le prisme de la narratologie. La RSE se décline aux yeux de l'auteure comme de véritables récits médiatiques qui tendent à un « *ré-enchantement de l'univers économique » et à une « novélisation de l'information économique* »[316]. Avec la pratique de la RSE, les entreprises narrent leurs conduites éthiques dans des discours autoréférentiels. Elles

[315] JEANNERET, Yves, « L'environnement comme espace de discours », *Cahiers du CELSA*, journée de développement durable, juin 2003, [en ligne] http ://www.celsa.fr/recherche-gripic.php, consulté le 26 octobre 2009.

[316] AlMEIDA (d'), Nicole, « La perspective narratologique en organisations », dans BROISE (de la), Patrice, LAMARCHE, Thomas, (s /dir.) *Responsabilité sociale : vers une nouvelle communication des entreprises ?* Lille : Presses universitaires du septentrion, 2006,op.cit., p.31.

s'instituent comme puissances stables et éléments importants du lien social. Il y d'ailleurs lieu de se demander si, par ces formes énonciatives, l'entreprise ne triche pas avec la manière dont elle compose avec la réalité de son action et les règles du droit. N'y-a-t-il pas au final pour l'entreprise plus une quête de légitimité que de responsabilité ? C'est du moins ce que pense Nicole d'Almeida à la suite de son argumentation. Pour elle la RSE est en somme un processus de responsabilisation au sens où le récit élabore des formes de reconnaissance dans une production « d'effets réels » et de dynamique de persuasion requérant au moins trois leviers : la caution du réseau, la figure du héros dirigeant et la certification perçue à travers les rapports du *développement durable*. Les logiques communicationnelles de la RSE sont un créneau du marché de réputation et de valorisation où l'entreprise s'affirme et se singularise en créant la distance avec les entreprises concurrentes. Les formes énonciatives ont donc pour objectif de « *consolider la façade de l'organisation en constituant un répertoire de « pratiques » à échanger pour écraser les éventuels doutes concernant l'engagement de l'entreprise. Car, en filigrane, ces récits expriment un « vouloir faire », allant jusqu'à banaliser l'implication de l'entreprise comme si cela allait de soi* »[317].

« *La novélisation de l'information économique* » se perçoit dans la forme rédactionnelle des rapports annuels d'entreprise rendus obligatoires par la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques (NRE). Il y a un véritable affinement des frontières entre l'information, la restitution des résultats d'activités (*reporting*) et la logique de valorisation dans laquelle l'aridité reconnue aux documents financiers est atténuée[318].

L'entreprise est donc une figure médiatique qui s'appuie sur le rapport sociétal comme une énonciation collective et l'élément le plus vivant du processus, puisqu'il prend la forme d'échanges et de recherche de coordination.

Ces écrits assument leur rôle par une double tâche d'écriture. La première, à usage interne, rassemble des écrits de coordination d'organisation de l'entreprise pour l'effectuation de l'action « ad intra ». La seconde tâche est assumée par des écrits à usage externe. Il s'agit des écrits qui sous-tendent la mission de l'entreprise « ad extra ». Leur destination est envisagée

[317] BROISE (de la), Patrice et HUËT Romain, « Responsabilité Sociale de l'Entreprise : une professionnalisation en travail d'écriture », [en ligne] http ://www.clerse.univ-lille1.fr/spip/IMG/pdf/axe_3_delabroise_huet .pdf, consulté le 2 Novembre 2009.
[318] BROISE (de la), Patrice, « Entre reddition et légitimation : le rapport annuel d'entreprise », dans DE LA BROISE, Patrick, .LAMARCHE, Thomas. op.cit., p.44.

hors de l'entreprise et mobilisent une pluralité d'acteurs pour être produits. Tel est le cas du rapport sociétal, des chartes et codes de conduite, du plan stratégique de l'entreprise en matière de RSE, etc. Cette ouverture, en participant à la particularisation de l'entreprise, engendre une exigence discursive permanente. Dans un monde conquis par la communication où le silence est signe de mort sociale, l'entreprise est tenue de réaffirmer sa présence et d'assurer sa survie par l'actualisation de sa situation. Ceci passe par la réévaluation permanente du respect de l'engagement, de l'évolution des objectifs, du résultat des initiatives prises ou des dispositifs mis en place, et les correspondants mettent en avant les actions concrètes engagées, etc.

En procédant ainsi, l'écriture devient l'occasion d'une constante remise en question de la pertinence de leurs pratiques. Les acteurs de l'entreprise peuvent faire de cette restitution un usage réflexif : leurs réponses fournissent l'occasion d'expliciter leurs pratiques, d'y réfléchir et de les comparer avec celle des concurrents.

Cette remise en question et cette exigence réflexive portées par la RSE permettent à l'entreprise d'affiner progressivement son positionnement au sein des enjeux sociétaux. En un sens, malgré une réification de l'écrit dans une série de statistiques et de tableaux qui conduisent sournoisement à la prescription, l'écrit possède *une « épaisseur » : c'est un objet de transaction, d'interaction, d'archivage et de pouvoirs. Il révèle des simulacres, structure des langages et organise des rapports sociaux.»*[319].

PARAGRAPHE 2 : UNE NOUVELLE MATRICE COMMUNICATIONNELLE

Le processus d'appropriation du développement durable par ces quelques acteurs étudiés dévoile un champ d'investigation étendu où la synergie est un adjuvant dans la légitimation de la place de chacun des acteurs. En effet, la mobilisation et l'implication des acteurs du développement durable reposent sur des pratiques en construction, ce qui décuple le potentiel communicationnel et justifie la multiplicité d'approches médiatiques.

A - L'ÉLARGISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC DISCUSSIONNEL

1 - La recomposition négociée de l'espace public

Rappelons-le, l'imbrication des acteurs du développement durable atteste que nous sommes en face d'un objet en construction et qui, de surcroît, relève d'un savoir mosaïque. Les

[319] DE LA BROISE Patrice, HUËT Romain, loc.cit., p.49.

problématiques du développement durable interpellent la société, l'action sociale, la politique et l'économie. Il s'agit des problématiques qui engagent le vivre ensemble et, en un sens, relèvent de l'écologie au sens premier du terme. En effet, en se fondant sur Ernest Haeckel, Nicole d'Almeida précise que *« l'écologie est la science des relations, des relations de l'homme avec son environnement, des relations des hommes entre eux. »*[320]. Cet enjeu relationnel engage finalement le développement durable dans une logique de négociation continue car l'irruption et l'engouement des acteurs ne signifient pas maîtrise totale du sujet. Ceci nourrit les controverses et accroît l'émergence d'un espace public bourgeois au sens habermassien du terme, c'est-à-dire espace de discussion. *« La sphère publique bourgeoise peut-être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même, afin d'être en mesure de discuter avec lui des règles générales de l'échange, sur le terrain de l'échange des marchandises et du travail social - domaine qui reste essentiellement privé, mais dont l'importance est d'ordre public* »[321].

La nouveauté des problématiques ne consacre pas et ne sacralise pas d'emblée la parole d'un acteur. Le foisonnement des acteurs et l'émergence de nouveaux autres portent à réinterroger les conditions de possibilité du lien social. Il ne peut dans ce contexte trouver son effectuation que par la médiation de la communication qui exige une logique argumentative. La mise en scène de plusieurs acteurs renvoie à un contexte d'atomisation où, selon Alain Renaud, l'argumentation seule est capable de donner sens à une légitimité qui se repose moins sur des certitudes établies que sur une démonstration[322]. Il est clair que Renaud applique cette exigence argumentative à l'individualisme démocratique, mais en prenant chacun des acteurs du développement dans la singularité de sa situation, il ressemble à un sujet appelé à se dépasser dans la recherche des justifications qui ne valent pas seulement pour lui, mais pour autrui et pour la société en général.

Cette fibre argumentative retrouve un terrain d'expérimentation et de déploiement propice au sein des collectivités locales que nous avons présentées plus haut comme cadre de virtualité démocratique. La communication de l'entreprise, notamment la communication interne, est

[320] ALMEIDA (d'), Nicole, « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question » Introduction aux journées GRIPIC, Dire le développement durable juin 2004. [en ligne] http ://www.mediata.fr/index2.php ?option=com_docman&task=doc_view&gid=8&Itemid=56, consulté le 25 octobre 2009, p.8.
[321] HABBRMAS, Jürgen, Espace public, op.cit., p.38.
[322] RENAUT, Alain, « Le sujet de la communication », Réseaux, 1991, vol 9, n°46, p.96.

une démarche pédagogique dans laquelle l'entreprise s'engage à expliquer à ses salariés les motivations premières de son engagement en faveur du développement durable. En étudiant le cas AXA, Priscille Clément déplore chez AXA France un échec dû à une communication « coup de poing », de juin 2003, non préparée, soudaine et éphémère[323]. La communication interne autour du développement durable reste un véritable enjeu pour l'entreprise car, même si elle n'est pas improvisée comme dans le cas cité, elle est supposée éviter toute confusion et tout appauvrissement identitaire de l'entreprise, car toute entreprise a une culture interne qui renvoie à une histoire spécifique, à des valeurs et à des pratiques séculaires qui très souvent préexistent au développement durable. Ceci présage la mesure de l'enjeu d'une entreprise qui s'engage dans le développement durable : veiller à la coexistence des valeurs identitaires et les problématiques nouvelles. La recherche de cet équilibre peut être source d'angoisse et de déstabilisation, mais elle peut aussi catalyser une réassurance, devenir un vecteur stratégique de concurrence. La communication « ad intra » autour du développement durable est une démarche de négociation et de persuasion et, à ce titre, participe à l'émergence d'un espace public interne.

Dans sa dimension externe, cette communication ne manque pas de susciter l'étonnement. Que les entreprises s'efforcent de communiquer aujourd'hui sur leur engagement éthique et leurs démarches de préservation des écosystèmes, qu'elles s'engagent ainsi dans une démarche de rendre compte et de rendre des comptes, cela interroge et étonne. Nous donnons à l'étonnement le sens que lui donne Raphaël Enthoven. L'enjeu de l'étonnement n'est pas une sublimation de l'expérience ontologique par un recours discursif, mais « *de convertir le sentiment de reconnaître ce qu'on découvre en aptitude à être désemparé par ce qu'on reconnaît*. »[324]. L'étonnement engendre donc une stupéfaction qui ne coïncide pas avec la surprise. Ce détour ne relève pas d'une simple passade spéculative. La mise en discours de l'engagement éthique des entreprises provoque une stupéfaction qui est génératrice d'attitudes variées. Ces discours, mis à la disposition du public, permettent aux entreprises concurrentes d'affiner leur point de démarcation. Au même moment, loin des sentiers ordinaires du savoir (amphis, cercles des experts…), cette communication externe donne souvent lieu à des joutes enlevées où s'entrecroisent scepticisme et suspicion. Toutes ces réactions attestent que le

[323] CLEMENT, Priscille, « Le Cas AXA : le développement durable comme discours fédérateur » Journée d'études GRIPIC Dire le développement durable, juin 2004.
[en ligne] http ://www.mediata.fr/index2.php ?option=com_docman&task=doc_view&gid=8&Itemid=56, p.61.
[324] ENTHOVEN, Raphaël, *L'endroit du décor*, Paris : Gallimard, 2009, p.18.

parcours discursif suit un chemin vallonné où se jouent plusieurs recompositions nécessaires à l'éclosion de l'espace public « élargi » et « fragmenté ». Avec le développement durable, nous sommes au cœur d'un vivier et d'un levier des nouvelles modalités de débats et des stratégies discursives : forums, conférences, commissions d'information et de concertation, enquêtes publiques…Au fond la situation des acteurs autour du développement durable illustre à sa manière cet élargissement de l'espace public qui, pour Bernard Miège, se trouve là où on ne s'attend souvent pas à le trouver[325]. Nous mettons provisoirement un terme à cette approche conceptuelle de l'espace public. Nous y reviendrons quand nous aborderons les enjeux communicationnels du PNVRA, qui nous permettront de réinterroger ce concept dans un contexte culturel spécifique. Pour l'instant, afin de sonder l'assise sociale de la référence, il nous semble important d'apprécier la tension entre intérêt général et intérêts particuliers que suscitent les enjeux du *développement durable.*

2 - La trajectoire d'appropriation du *développement durable*

L'articulation entre le local et le global à laquelle nous consacrons ces quelques lignes, s'explique et se comprend par des aspects que nous avons antérieurement abordés : d'une part, la synergie des acteurs et les parties prenantes, d'autre part, la question de la reconfiguration de l'horizon spatio-temporel qu'induit le développement durable. On pourrait même nous reprocher de dédier une argumentation particulière à la question du rapport entre le global et le local. L'approche que nous en avons faite jusqu'alors n'a pas suffisamment été précise quant à la nature de la communication qui accompagne cette articulation. Il nous semblait intéressant de spécifier le mouvement de cette pratique communicative dans ce paragraphe qui traite de l'élargissement de la matrice communicationnelle. Nous occultons donc pour le moment les questions de différences culturelles et d'instrumentalisation du développement connexes à cette articulation du « local et du global », car nous y consacrerons le plan de chute de notre travail.

Qu'il nous suffise tout simplement de relever que la problématique du développement suit une trajectoire d'appropriation, laquelle s'inscrit dans un mouvement descendant du « haut vers le bas » des institutions internationales, au niveau national, régional et local. Il s'agit, comme le dit Nicole d'Almeida, d'un modèle « centripète de la diffusion »[326] qui fait exister une

[325] MIEGE, Bernard, « L'espace public : perturbé, élargi et fragmenté », loc.cit., p.175.
[326] ALMEIDA (d'), Nicole, « De l'environnement au développement durable… » loc.cit., p.10 consulté le 25 octobre 2009.

continuité entre les problèmes partagés engageant l'état de la planète et le souci des populations de base.

Cependant les articulations dans ce mouvement de cascade sont encore à construire car souvent il y a absence de convergence. De l'aveu de Jacques Theys, il est systématiquement irréaliste de penser que *« toutes les collectivités locales ont nécessairement comme motivation première l'avenir de la planète ou que les élus locaux responsables prennent le risque de s'engager dans des programmes à long terme « altruistes » auraient à supporter le coup sans en tirer directement des bénéfices »*[327]. Les problématiques du développement durable sont la porte ouverte aux égoïsmes exacerbés et au développement du « *syndrome de Nimby* »[328] qui ont la faveur de susciter les débats. Ces particularismes exprimés favorisent des mobilisations indispensables à la vitalité d'une conscience citoyenne et mettent ainsi le savoir à l'épreuve de la vie en commun, ce qui vivifie la matrice communicationnelle du développement durable.

B - UN OBJET MÉDIATIQUE AFFIRMÉ

1 - L'émergence des nouvelles stratégies discursives et médiatiques

L'intérêt que suscitent les problématiques du développement durable en ouvrant de vastes champs de débats décuple des modalités de dialogue et d'échange et les pratiques énonciatives. Nous l'avons vu en traitant de la recomposition négociée de l'espace public et de l'aspect communicationnel de la RSE. À ce renouvellement discursif et cognitif s'ajoute une percée médiatique certaine. On assiste aujourd'hui à une prolifération des sites spécialisés; la presse généraliste et spécialisée leur consacre des surfaces rédactionnelles importantes.

Ce façonnage médiatique des questions environnementales se perçoit dans le traitement cinématographique qui se confirme au fil du temps. Dans la foulée nous pouvons citer « *The Day After Tomorrow* « (Le jour d'après) de Roland Emmerich sorti en 2004, « *La terre vue du*

[327] THIEYS, Jacques, loc.cit., consulté le 7 novembre 2009.

[328] NIMBY provient de l'anglais *Not In My Back Yard* qui signifie *pas dans mon arrière-cours*. Cet acronyme marque un phénomène d'opposition systématique que rencontrent aux États-Unis les professionnels de l'aménagement. s'il illustre le conflit d'intérêt entre local et global, il s'inscrit fondamentalement dans un contexte où la légitimité technico-économique a perdu son effet de transcendance. La théorie nimby est le cadre d'expression de la dialectique entre démocratie représentative et action citoyenne, où émerge une véritable contestation de proximité. Lire à ce sujet JOBERT, Arthur, « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général »,dans *Politix*, 1998, vol.11, n° 42, p.67-92.

ciel » de Yann Arthus-Bertrand, sorti en 2005 et qui est une autre démarche pour inviter à ouvrir les yeux sur la planète et l'urgence qu'il y a à la protéger ; « *An Inconvenient Truth* » (Une vérité qui dérange) réalisé par David Guggenheim en 2006, qui montre les effets du réchauffement climatique sur la planète. L'année 2009 aura été particulièrement féconde à ce sujet avec le film « Home », un film écologique de Yann Arthus-Bertrand, Nicolas Hulot et Jean-Albert Lièvre. Sorti le 5 juin 2009, ce documentaire saisissant sur l'état de la Terre montre la pression que l'Homme fait subir à l'environnement et les conséquences que cela entraîne. « *Le Syndrome du Titanic* », film réalisé par Nicolas Hulot et Jean-Albert Lièvre, sorti en octobre 2009, insiste pour une large part, sur la dégénérescence d'une crise écologique en crise économique, climatique, alimentaire, et sur la menace imminente d'une crise de l'humanité. Il replace la Terre et les hommes en perspective à l'échelle de la galaxie et permet à chacun d'être le témoin direct d'un phénomène qui n'est pas encore irréversible.

Ces allusions non exhaustives qui surfent tantôt sur l'esthétique et la pédagogie, tantôt sur le catastrophisme, confirment l'épaisseur médiatique du développement durable et de ses questions connexes. Dans ce domaine les postures sont nombreuses et se déclinent dans des registres discursifs différents : narration, argumentation, explication... Il serait intéressant à ce niveau d'envisager les enjeux de cette discursivité médiatique en interrogeant le processus d'incarnation des résolutions et des engagements dans le tissu social. Notre préoccupation n'est pas de faire un bilan mais de reposer la question du médiacentrisme. Nous faisons l'hypothèse qu'il existe une interaction entre les pratiques sociales et les représentations configurées dans le discours. C'est au cœur de cette dialectique que se joue et se définit la fonction des médias dans la construction de la publicisation des problèmes. Comme le soulignent Bernard Delforce et Jacques Noyer, les éléments de la mise en discours sont inhérents et constitutifs de la publicisation d'un problème[329]. Les médias mobilisent alors une grille d'intelligibilité pour donner une visibilité à un problème. Cependant, pour dissiper tout malentendu, nous tenons à préciser que nous ne souscrivons pas à un médiacentrisme primaire car, avec Erik Neveu nous pensons que *« la présence d'un thème dans la presse n'est pas le point de départ d'une réflexion sur la contribution des médias à l'émergence des problèmes publics, mais un élément d'objectivation qui atteste la visibilité sociale d'un enjeu »*[330]. En plus cette présence dans la sphère médiatique requiert une certaine exigence de traitement.

[329] DELFORCE, Bernard, NOYER, Jacques, loc.cit., p.29.
[330] NEVEU, Erik, « L'approche constructiviste des '' problèmes publics'', un aperçu des travaux anglo saxon », Étude de communication, n° 22, p.42.

Dans un travail précédent,[331] nous avons essayé de comprendre la trajectoire difficile de l'imprégnation des engagements du Sommet de Johannesburg au Cameroun malgré une présence médiatique de l'événement. L'analyse du discours médiatique que nous avons faite n'a pas révélé une démarche discursive à caractère « a-historique »[332] qui débouche sur une mise en perspective du développement durable. La typologie des textes, l'analyse fréquentielle de la référence et le rubricage étudiés, qui sont des éléments significatifs du traitement médiatique, ont révélé plutôt une non-appropriation du concept dans les deux organes de presse emblématiques choisis pour leur représentativité et leur notoriété[333]. Ces deux quotidiens ont fonctionné comme de simples espaces de transit, par lesquels l'information accède à l'existence publique, faisant comme si le réel était préalable à l'évènement et comme si le langage était en lui-même transparent. S'il y a eu déficit, ce n'est pas déficit d'information, mais du sens donné à l'information. Cette conclusion nous permet de mettre en exergue la mission sociale des médias dans un contexte où le développement durable s'affirme comme objet médiatique. Pour Delforce, *« la presse permet d'abord au citoyen d'élargir son champ de conscience au tout social auquel son expérience personnelle ne lui donne jamais qu'un accès très partiel. La presse est un lieu de concrétisation dans la mesure où elle co-construit, met en débat un ensemble de discours constitués et disponibles* »[334]. Cette position fait écho à Jürgen Habermas qui, parlant de la presse, atteste que dès le XVIIIème siècle, elle cesse d'être simple organe de circulation d'informations pour être médiateur et stimulant de discussions publiques[335].

Pour écarter tout résidu de médiacentrisme latent dans cette démarche constructiviste, il nous semble utile de souligner que cette construction se négocie à travers une double complexité : celle des interdépendances entre les médias et leurs sources et celle inhérente à la sphère de réception caractérisée selon Erik Neveu par un entrecroisement de croyances culturelles, de socles cognitifs, de mythes qui opèrent souvent comme des filtres laissant passer des

[331] MOMO, Hubert, *Le traitement médiatique du développement durable par la presse quotidienne au Cameroun de 2002-2005*, Mémoire Master 1, Université Stendhal-Grenoble 3, juin 2006.
[332] CHARAUDEAU, Patrick, op.cit., p.153.
[333] Nous avions axé notre travail sur deux quotidiens : Le Messager et Cameroun Tribune. Le premier est une presse privée dite de l'opposition, reconnue à l'époque pour ses analyses critiques, le second est l'organe de presse du gouvernement. La délimitation temporelle de notre travail avait d'ailleurs une visée spécifique : nous rapprocher le plus de l'événement de Johannesburg pour analyser sa récurrence et son traitement dans les médias africains.
[334] DELFORCE, Bernard, « La responsabilité sociale du journalisme, donner sens », dans *Les Cahiers du journalisme*, Décembre 1996, n°2, p.27.
[En ligne], http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/02/02_Delforce.pdf.
[335] HABERMAS, Jürgen, *L'espace public*, traduit de l'allemand par marc B de Launay,Paris : Payot, 1993, p.37.

problèmes en fonction de leur congruence avec les schèmes de pensée socialement partagés[336]. Cette complexité de l'instance de réception est d'ailleurs un des aspects de la problématique du présent travail, complexité que nous explorerons progressivement au fil de nos analyses. À ce stade, nous pouvons dire que le développement durable interpelle la société, l'action sociale, politique et économique mais aussi le savoir saisi dans ses modalités intrinsèques et extrinsèques. C'est un objet en construction qui, pourtant, participe à la production sociale.

2 - Le développement durable : un mythe dynamique

Le développement durable atteste la permanence de l'idée du développement ; il n'est d'ailleurs qu'un rebondissement renouvelé. Son émergence dans les différents espaces publics était chargée de promesses et porteuse d'espérance. La réalité conduit douloureusement à un constat : 80 pays ont un revenu par tête inférieur à celui d'il y a dix ans, le nombre de personnes vivant dans la misère avec moins d'un dollar par jour est de 1.2 milliard[337]. On est porté à croire que la persuasion mobilisatrice a contribué plutôt à accélérer la transformation des relations sociales et de la nature en biens marchands, faisant accroître les inégalités et la marginalisation. Ce constat accablant et éloquent n'a pas réussi à confondre les théoriciens du développement durable, qui ont repris du service et s'acharnent à lui donner une certaine visibilité et consistance au sein de l'espace public. L'idée de développement durable semble ainsi subsister en arrière-fond des pratiques sociétales et se profiler comme l'horizon de l'histoire. Ce messianisme, renouvelé sans cesse, permet de dire que le développement durable fonctionne désormais comme un véritable mythe. Nous n'opposons pas ici le mythe à la réalité comme a tendance à le faire le sens commun. Nous donnons à ce concept toute sa charge anthropologique et philosophique que nous empruntons à Roger Bastide. Il définit le mythe comme croyance fédératrice et mobilisatrice qu'entretient toute communauté humaine dans l'optique de se construire et d'assumer son destin. La création mythique prend son origine dans l'action de la science qui a « substantialisé » l'histoire en faisant de la chronologie le nouveau cosmos, ce qui a modifié les rapports de l'homme à l'univers, faisant de lui un être en « quête ». Il ne s'agit pas pour autant d'une idéologie qui n'est qu'un reflet simple des structures sociales et de leur découpage sans action pratique[338].

---

[336] NEVEU, Erik, loc.cit., p.48.
[337] SADDRUDIN AGA Khan, « Le développement durable, une notion pervertie » dans le *Monde diplomatique*, décembre 2002, p.7.
[338] BASTIDE, Roger, *Le sacré sauvage*, Paris : Payot, 1975 p.82-83.

Le mythe pour Roger Bastide est une nécessité ontologique qui permet de se construire subjectivement et culturellement car l'être humain, en dépit de sa contingence, reste paradoxalement un être qui est supposé participer à la construction de son destin collectif et individuel. C'est un processus qui participe de l'humanisation de l'homme. Cette idée nous rapproche de la pensée d'Émile Durkheim[339] qui affirme la nécessité, dans toute société, d'une croyance partagée par laquelle la société se fait et se refait continuellement. Dans cette logique, aucune société ne vit sans croyance, sans mythe qui est finalement le produit de l'histoire. Ceci interpelle la dislocation et l'anomie que l'on dit être caractéristiques de nos sociétés. On dénonce l'ébranlement du socle des croyances qui en constitue le viatique de base. Les plus nostalgiques sombrent dans une déploration qui, au final débouche sur une rengaine moralisatrice. On parle de la « disparition des grands récits » ; or en dépit de cela, ou à cause de cette disparition, chaque époque a ses mythes et ses croyances qu'elle travaille et réactualise pour rendre le présent moins lourd. Il est clair qu'en le disant, nous n'évoquons pas une occurrence consolatrice ou une inclinaison vague pour l'inconnaissable qui serait un palliatif à l'impotence humaine. Il s'agit plutôt d'un élément structurant et constitutif du principe d'humanité qui fédère les espérances et exorcise le désenchantement humain. Dans cette optique, Roger Bastide propose une illustration éclairante pour notre propos. Il parle du mythe du progrès qui consiste en une généralisation abusive de ce qui est vrai dans le domaine de la technique et dans d'autres domaines où il n'existe que de façon lointaine et imaginaire : le social, le politique et le moral. En dépit des démentis irréfutables, le mythe continue de survivre à toute négation en prenant des apparences neutres comme celle du « développement économique et social »[340]. Cette assertion appliquée au développement durable retrouve toute la vigueur de son actualité. L'assiduité et la conviction avec lesquelles cette vision du développement est proposée et même imposée, malgré le paradoxe entre les réalisations et les pratiques discursives, donnent à croire que nous sommes en face d'un mythe dynamique. Un mythe partagé par les responsables des États-nations (toutes les organisations internationales), les technocrates de l'économie et de nombreuses populations bien que l'ancrage ne soit pas le même dans toutes les sociétés. Dans la critique qu'il fait du « développement », Gilbert Rist le rapproche en effet de la religion, qui s'accommode et se nourrit de ces incertitudes temporaires, sans oser remettre en question le consensus social.

[339] Lire DURKHEIM, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : PUF, 2003.
[340] BASTIDE, Roger, op.cit., p.85.

Même si personnellement le sujet hésite, il estime malgré tout qu'il ne peut faire autrement dans la mesure où chacun croit que tout le monde y croit[341].

Conclusion

À ce stade de notre analyse, nous pouvons dire que les échecs du « développement » dans sa forme idéologique ont fini par féconder le concept d'une partie des critiques. L'ajout du qualificatif « durable » est venu ainsi renforcer la prégnance du paradigme dans l'imaginaire collectif. De cette croyance commune et partagée, sont nées une contrainte sociale et une reconfiguration du projet social, accompagnée des pratiques discursives qui participent à la consolidation de la dynamique adhésive. La suite de notre travail, notamment les deux derniers chapitres, nous permettra de voir comment le positionnement de cette discursivité peut incurver les sens de la conceptualisation du développement.

.

[341] RIST, Gilbert, op.cit., p.390.

CHAPITRE 3

COMMUNICATION ET PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT

Introduction

Ce troisième chapitre de notre travail est un chapitre charnière. À mi-parcours, il nous replonge dans l'intelligibilité du lien entre communication et développement que nous avons effleuré. En consolidant l'ancrage théorique de notre travail dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), ce chapitre constitue en même temps une base conceptuelle, qui, en amont, prépare à l'analyse des enjeux communicationnels du Programme National de Vulgarisation et de la Recherche Agricoles (PNVRA) auxquels nous nous attellerons dans les prochains chapitres.

En effet, dans ce chapitre central, nous aurons à cœur de chercher à comprendre comment au détour d'une construction discursive, au lendemain de la Seconde Guerre, la communication est progressivement devenue un élément structurant de toute problématique de changement social. S'agit-il d'un effet d'auto-fondation de la communication qui investit les questions sociales ? Comment expliquer l'intérêt pour le PNVRA qui n'est ni réservé aux SIC, ni d'essence communicationnelle ? Ces préoccupations posent le double problème de la constitution des objets de SIC et de la tension et/ou de la convergence de la communication saisie dans tous ses supports technologiques avec les structures sociales et culturelles dans les enjeux sociaux et sociétaux et dans les problématiques du développement. En effet, comme le souligne le rapport McBride, *« on reconnaît aujourd'hui plus largement que la communication constitue un processus social qui doit être étudié sous différentes perspectives non pas isolément mais dans un contexte social extrêmement vaste »*[342].

Nous formulons pour ce chapitre deux hypothèses : la première est que les phénomènes de communication ne sont pas prédéfinis comme tels. On ne saisit ainsi l'épaisseur communicationnelle des objets que par l'exode des discours globalisants et l'investissement des liens et médiations qui se profilent derrière ces données empiriques souvent hétérogènes et même ambiguës à la base. Le champ des problématiques du développement est pour nous le cadre de vérification de cette thèse que l'on ne saurait éprouver en faisant fi de la notion de « société globale de l'information » qu'accompagne un faisceau hétéroclite de discours.

[342] Rapport MACBRIDE, *Voix multiples, un seul Monde,* Paris : Unesco, 1980, p.19.

Armand Mattelart la considère comme résultat d'une construction géopolitique qui s'impose comme un paradigme, informant une multiplicité de programmes d'action et de recherche[343]. Dans la deuxième, nous montrerons que l'explosion des technologies de communication n'induit pas une ligne unidirectionnelle ; elle engage une multiplicité vectorielle qui rend possible le déploiement de l'imaginaire collectif dans les enjeux de la communication pour le « développement ».

SECTION 1 : INFORMATION–COMMUNICATION ET ÉTIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Autour des concepts de l'information et de la communication, il a mûri une polémique argumentée pour asseoir la distinction théorique des deux termes et même rechercher le primat logique et génétique de l'un sur l'autre[344]. Nous ne voulons pas raviver ce débat conceptuel qui reçoit aujourd'hui une impulsion particulière avec la diffusion des techniques dites de l'information et de la communication. Cependant, en juxtaposant ces deux termes, nous prenons position dans ce débat. En effet, nous reconnaissons avec Bernard Miège la relation structurelle qui lie fondamentalement ces deux termes. L'information n'est pas un absolu au sens étymologique du terme. Elle est produite pour être diffusée en tenant compte des moyens de diffusion et du contexte des publics destinataires[345]. Une information non communiquée est exposée à une entropie. C'est au nom de ce rapport que nous associons ces deux termes dans l'étiologie du développement/sous-développement. En le faisant, nous affirmons, de façon implicite, le lien intrinsèque du communicationnel et du social, position qui ne résiste pas à l'analyse historique de la communication.

PARAGRAPHE 1 : POSITIONNEMENT THÉORIQUE DU COMMUNICATIONNEL ET DU SOCIAL

Dans ce paragraphe nous tenons à mettre en exergue l'évanescence récurrente et paradoxale du social dans les enjeux communicationnels. Démarche qui éclaire en amont la nécessité de la perspective herméneutique de notre recherche qui fondamentalement se veut être un retour aux sources de la communication. Par moments, il se dégagera de notre inventaire l'impression d'une recension froide de théories. Il nous a semblé important de constituer ce socle théorique qui est un enjeu central pour notre travail. En effet, l'ombre de ces théories

[343] MATTELART, Armand, *Histoire de la société de l'information,* Paris : La Découverte-Repères, 2001, p.2.
[344] BOUGNOUX, Daniel, *La communication contre l'information,* Paris *:* Hachette Littératures, 1997. p.6-25.
[345] MIEGE, Bernard, *L'information-communication, objet de connaissance,* Bruxelles : De Boeck, 2004, p.20.

plane sur la vulgarisation mise en scène par le PNVRA. Ce détour théorique et historique peut donc aider à décrypter et à comprendre les options prises par le PNVRA, à l'examen toujours plus complexes qu'il n'y paraît à première vue.

A - RAPPROCHEMENT CONFLICTUEL

1 - Carence originelle

On assiste aujourd'hui, en philosophie et en sciences sociales, à l'émergence d'une sorte de lieu commun consistant à désigner dans la modernité un processus de déni de reconnaissance de la communication comme dimension constitutive de l'homme. Cette approche repose sur l'exaltation des vertus démocratiques de l'individualisme[346]. Alain Renaud pense dans ce sens que l'individualisme fonde la nécessité de l'argumentation car ce qu'il s'agit désormais pour l'individu de revendiquer, c'est le droit d'affirmer sa différence de quelque origine et de quelque nature qu'elle soit[347]. Dans cette perspective, ce qui compte, c'est moins le contenu exprimé par le propos que le fait de l'exprimer. La communication serait ainsi un art éminemment lié au contexte des sociétés individualistes et libérales, dans lesquelles les puissances traditionnelles de contrainte, comme la morale ou l'ordre politique, ne permettraient plus d'imposer aux individus une manière de faire ou de penser. En remontant plus loin aux sources mêmes de la pensée philosophique, nous réalisons que depuis Platon et Aristote, il existe une consubstantialité des problèmes d'échange social de l'information et de construction des principes politiques[348]. En insistant sur la manière dont le sujet accède à l'information et lui donne une forme transmissible, cette approche historique a l'avantage de montrer que le support technique seul n'explique pas exclusivement les problèmes fondamentaux rencontrés par l'acte de communication, autrement dit, que l'exigence de la communication ne date pas d'une révolution technique. La communication pour le développement le signifie à suffisance.

Cependant, les modalités techniques de l'axe de la communication ont connu un surdimensionnement au cours de l'histoire. Bernard Miège situe ce changement autour de la Renaissance, avec l'essor de l'imprimé. L'auteur relève la fascination exercée par la technique qui a modifié le paysage du traitement des messages. En effet, les innovations techniques non seulement ont permis de décupler les capacités de conservation des messages

[346] Il s'agit là d'un chemin qu'Alexis Tocqueville avait déjà balisé dans son analyse de l'atomisation moderne du social. Lire TOCQUEVILLE (de) , Alexis, *De la démocratie en Amérique* ,II, 2, Paris : Gallimard,1992 (1840).
[347] RENAUT, Alain, « Le sujet de la communication », Réseaux, 1991, Vol 9, n° 46, p .96.
[348] Lire DUMONT, Jean-Pierre, *« Les sophistes », dans Les écoles présocratiques*, Paris : Gallimard, 1991.

et leur transmission à distance, mais ont aussi permis la reproductibilité des créations culturelles[349]. Cette fascination a débouché sur la valorisation du support technique qui a connu une singulière impulsion avec les premiers penseurs de la communication moderne marqués par une vision positive de la technique. Nous pouvons évoquer Norbert Wiener et les cybernéticiens qui ont œuvré de façon décisive à la formation de ce qu'Abraham Moles appelle le « schéma canonique » de la communication. Ce schéma comporte un émetteur et un récepteur reliés par un canal par lequel transitent des messages mis en forme selon un code commun aux interlocuteurs ; il sera complété par le concept de rétroaction. Ce qui est privilégié, c'est davantage l'échange quantitatif d'information que le sens. C'est l'inauguration d'une nouvelle ontologie fondée sur la valorisation de la « relation avec », se conjuguant paradoxalement avec la négation de l'autonomie du social. En effet, Wiener, déçu par les ravages de la guerre, n'a plus confiance en le sujet moderne. Dans une optique de contrôle, il lui oppose un sujet informationnel, affirmant que *« l'homme est automatisé dans 99% de ses comportements. Il vit sur des stéréotypes qui sont des mécanismes rigides* »[350]. Il présuppose ainsi l'existence de lois qui s'imposeraient aussi bien aux machines qu'aux organismes vivants.

Cette perception mécanique de la communication insistant davantage sur la médiatisation technique a activement participé à une distanciation du communicationnel et du social qui a survécu aux positions critiques[351] et a eu tendance à se réifier.

2 - Les courants post-modernes

Avant d'aborder ces courants post-modernes proprement dits, nous tenons à relever l'effort du courant empirico-fonctionnaliste des médias de masse qui a accordé un intérêt aux différentes modalités par lesquelles les moyens de communication entrent en contact avec le fonctionnement des sociétés contemporaines. Cette recherche était tributaire du contexte où les médias de masse étaient perçus à travers le prisme d'une omnipotence qui leur était dédiée. Il devenait ainsi intéressant d'étudier la capacité d'insertion de ces médias et leurs

[349] MIEGE, Bernard, *L'information-communication*, op.cit, p.16.

[350] WIERNER, Norbert, *Cybernétique et société. L'usage humain des êtres humains*, Paris : Deux rives, 1952 [1948], p.54.

[351] Nous pensons ici notamment aux positions critiques de Jacques Ellul qui dans son exégèse de lieux communs pourfend la neutralité de la technique et stigmatise son envahissement progressif. « Aujourd'hui la technique assume la totalité des activités de l'homme, et pas seulement son activité productrice. C'est là, dans l'application de la technique à tous les domaines de la vie, que réside la véritable nouveauté. Dans tout le cours de l'histoire sans exception, la technique a appartenu à une civilisation ; elle y a été un élément, englobée dans une foule d'activités non techniques. Aujourd'hui la technique a englobé la civilisation tout entière ». Lire *La technique ou l'enjeu du siècle,* Économica, 1990, p.117.

éventuels effets. Nous pouvons citer dans cette mouvance les travaux de Lasswell[352], qui conçoit la communication comme un processus d'influence et de persuasion. On peut, selon lui, décrire une action de communication en répondant aux cinq questions : qui ? Qui dit quoi ? Par quel canal ? À qui ? Et avec quel effet ?

Chez Marshall Mc Luhan[353], on note que l'apparition de l'électronique est en voie de bouleverser la perception que nous avons de nous-mêmes et du monde. Les moyens technologiques comme le téléphone, la radio et la télévision réduisent les distances, entraînent une accélération des communications et nous ouvrent un univers complètement différent de celui qu'ont connu les générations précédentes. L'essentiel pour lui n'est pas dans le contenu transmis, mais dans le mode de transmission. Il y a d'ailleurs chez lui l'idée selon laquelle les médias sont susceptibles de déterminer l'histoire des sociétés humaines.
À la suite de ces deux travaux cités, nous pouvons évoquer Paul Lazarsfeld et Elihu Katz[354] qui ont apporté de nombreuses améliorations de toutes sortes mettant en évidence une communication à deux étapes via les leaders d'opinion.

Nous retrouvons dans cette approche fonctionnelle l'intuition initiale du PNVRA qui, dès le départ, a adopté cette stratégie descendante où la vulgarisation est reçue, acquise par des leaders et ensuite transmise aux autres paysans. Derrière ce schéma de la communication interpersonnelle se profilent des critères d'autorité, de pouvoir de socialisation liés au contexte social et qui déterminent la crédibilité du leader. Ces rapports hiérarchiques mettent en perspective la problématique des économies de grandeur dans la société camerounaise que nous aborderons à travers la mise en scène du PNVRA**.**

Cette recherche renouvelée sur le fonctionnement des médias et leurs effets sur les destinataires, repérable chez les fonctionnalistes, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître qu'elle ne se démarque pas fondamentalement de la valorisation de la technique.
Bernard Miège souligne d'ailleurs que ce qui est au centre des préoccupations de fonctionnalistes ce sont les moyens de communication, le social n'étant évoqué et convoqué que dans le cadre de la perspective ainsi tracée[355].

---

[352] LASSWELL, Harold «The Structure and Function of Communication in Society», dans Lyman Bryson (s/dir.), *The Comunication of Ideas*, New York : Harper and Brothers, 1948, p.216.
[353] Lire MC LUHAN, Marshall, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme,* traduit de l'anglais par J. Paré, Paris : Le Seuil, 1968.
[354] KATZ, Elihu et LAZARSFED Paul, *Personal Influence*, Glencoe ; Free Press, 1955.

La médiologie de Régis Debray, malgré ses affinités affirmées avec la communication, n'échappe pas à cet écueil. A lire le philosophe, la médiologie se définit comme une méthode visant à mettre en évidence les interactions entre technique et culture. Pour Debray, ce qui intéresse la médiologie, ce sont les *« médiations techniques et organisationnelles de la culture ainsi que les médiations culturelles de la technique. Ce sont les interactions entre les deux niveaux cloisonnés : le phénomène technique et le phénomène culturel* »[356]. Plus qu'à l'étude des médias - ce en quoi elle se distingue des sciences de la communication - la médiologie s'intéresse aux médiations, c'est-à-dire aux moyens humains, techniques et institutionnels qui font que les idées deviennent de véritables *« forces matérielles »*, aptes à mobiliser des hommes en leur nom. Debray se distancie manifestement de la sociologie des médias et positionne la médiologie comme une étude des milieux sociaux et techniques qui façonnent et recyclent les représentations symboliques et favorisent le vivre ensemble[357].

Nous le voyons, bien que partant des présupposés différents de Mc Luhan, et de son accent porté sur le médium, la médiologie a un rapport avec la matière et le support technique qui met en lumière sa filiation avec les théories fondatrices de la communication. Cette évocation de la médiologie à ce niveau est une autre préparation lointaine à la compréhension des enjeux de la communication interpersonnelle mise en œuvre dans le PNVRA.

Dans la même foulée, nous pourrions évoquer l'écologie cognitive de Pierre Lévy engagée dans la recherche de l'apport des techniques de communication qui en vient à penser que même les processus sociaux sont des activités cognitives. Il affirme à ce sujet que *« dans la mesure où la connaissance est pour une large mesure affaire de classement, tout processus social et même micro-social, peut être interprété comme processus cognitif…Certes le social pense dans les activités cognitives du sujet. Mais inversement les individus contribuent à la construction et à la reconstruction permanente des machines pensantes que sont les institutions. Si bien que toute structure sociale ne se maintient ou ne se transforme que par l'interaction intelligente de personnes singulières* »[358]. Cette écologie cognitive que l'auteur propose entraîne la dissolution du lien social dans le biologique, ce qui est une autre

[355] MIÈGE Bernard « Le communicationnel et le social : déficits récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques », dans *Loisir et Société*, 1998, vol. 21, n° 1, p. 28.
[356] DEBRAY, Régis, « où en est-on vingt ans après » dans SPOIDEN, Stéphane, *Régis Debray et la médiologie*, Amsterdam - New York : Rodopi, CRIN, n° 47, 2007. p.17.
[357] DEBRAY, R2gis, loc.cit., p.22.
[358] LEVY, Pierre, *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée de l'ère informatique*, Paris : La Découverte, coll. Science et société, 1990, p.165.

expression de «l'empire cybernétique » qui s'affirme en suscitant de nouvelles problématiques liées à l'« ontologisation » de la machine et la désubjectivation de l'homme[359].

Cette prégnance de la tendance originelle atteste que l'histoire des théories de communication connaît des flux et des reflux qui n'autorisent pas la conception d'une histoire linéaire dans un domaine marqué par la circularité des problématiques[360]. Ainsi les critiques formulées contre la persistance de la filiation cybernétique qui oublie l'épaisseur sociale de la communication ont souvent survécu au temps. La fécondité et l'actualité[361] des travaux qui prennent en charge la réflexivité de l'échange social et des mécanismes de compréhension de l'intersubjectivité dans les problématiques de communication attestent de la persistance de ce retour du refoulé et offrent les pistes de reconstruction de la communication. La quête du chemin herméneutique sur lequel nous nous engageons dans cette recherche nous situe dans ce courant de reconstruction.

B - SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE SIC ET SOCIOLOGIE

1 - Positionnement stratégique et épistémologique

Ce que nous désignons aujourd'hui par « Sciences de l'Information et de la Communication » désigne une discipline relativement récente, instituée en 1974 par l'université française. Dans la construction de leur identité, les SIC ont dû se positionner de façon diachronique (quelles disciplines ont engendré celles qu'on observe ?) et synchronique (comment se placent-elles à côté des disciplines qui traitent le même objet qu'elles ?), ce positionnement étant un élément fondamental pour l'assise de leur légitimité. Cette légitimation appelle corrélativement deux dimensions : légitimité scientifique face aux disciplines anciennes et légitimité sociale, celle qui les engage avec les acteurs sociaux présents dans le domaine.

Nous n'avons pas l'intention de faire le tour de la question épistémologique des SIC ; nous avons choisi de les resituer par rapport à la sociologie car les objets des SIC sont investis par le social. Comme le soulignent Yves Jeanneret et Bruno Olivier, *« l'existence d'un objet n'est pour une discipline une question purement empirique. Elle conditionne son identification, sa*

---

[359] LAFONTAINE, Céline, *L'empire cybernétique*, Paris : Le Seuil. 2004.

[360] MATTELART, Armand et Michelle, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte, 3e édition, 2004, p.3.

[361] Louis QUERÉ a consacré à la question un ouvrage au sous-titre suffisamment explicite. Dans le premier chapitre notamment, il aborde la question de l'oubli de la communication et œuvre pour l'exhumation des subjectivités écrasées sous le poids des paradigmes positivistes. Lire QUERÉ, Louis *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*, op.cit., p.15-43.

reprise, son élaboration par un collectif social (…) Il arrive ainsi souvent que ce n'est pas l'objet trivial, réel, qui définit la discipline mais que la discipline apporte à l'étude de l'objet trivial ce qui fait son caractère propre de discipline, en le construisant d'une certaine manière »[362]. Les objets ne sont donc pas inventés ou créés par des disciplines, ils ne sont pas non plus leur propriété exclusive**.** C'est le cas du PNVRA sur lequel nous bâtissons notre réflexion comme telle. Ce programme peut faire l'objet de multiples entrées issues de trajectoires différentes. Toute notre spécificité résidera dans la recherche et l'identification des médiations qui ouvrent aux perspectives théoriques**.** La spécificité réside souvent dans l'élaboration d'une nouvelle approche ou d'un questionnement de type nouveau qui entraîne dans sa dynamique une nouvelle construction du savoir. C'est au nom de cette spécificité que nous avons, à la suite de Bernard Miège, stigmatisé plus haut l'absence d'une épaisseur communicationnelle dans les théories héritières de la cybernétique et se réclamant souvent de la communication.

La commune appartenance des objets des SIC et de la sociologie au même biotope offre ainsi une occasion idéale d'affinement et d'expérimentation de positionnement synchronique des SIC. Il faut relever aussitôt que les rapports d'une certaine sociologie et des SIC se sont écrits sous un mode de tension et même de rejet mutuel. Au-delà de l'argument stratégique qui consiste à exister en s'opposant, ce rejet trouve sa source dans la nature épistémologique même de la sociologie au lendemain des années 1960.

Cette sociologie était une sociologie « objectiviste » marquée par la réification du social et le primat de la société sur le sujet, de la structure sur la pratique, un contexte où tout se pense dans un filet d'indicateurs quantitatifs et des homologies des situations figées dans les grilles. Éric Maigret estime que, dans ce contexte de visée englobante, la communication, de par sa nature de processus ambigu et jamais fermé, suscitait un véritable sentiment d'incompatibilité et se présentait alors comme élément perturbateur et même corrosif pour les sciences sociales[363]. À partir de la fin des années 60, les travaux de Simmel et Mead et notamment ceux de Garfinkel vont sonner le glas de la sociologie positiviste et inaugurer une méthode interprétative et interactionniste appuyées sur l'ethnométhodologie. « *La recherche ethnométodologique analyse les activités de tous les jours en tant que méthodes des membres*

[362] JEANNERET, Yves et OLLIVIER, Bruno, « Une discipline et l'Université française » dans *Hermès*, 2004, n° 38, p.14.
[363] MAIGRET, Éric, « Sociologie et communication, veilles lunes disciplinaires et idées neuves » Hermès, 2004, n° 38, p.111.

pour rendre ces mêmes activités visiblement - rationnelles- et - rapportables (au sens où on peut en rendre compte) - pour des buts pratiques, c'est-à-dire observables et descriptibles (accountable) en tant qu'organisation des activités ordinaires de tous les jours. La réflexivité de ce phénomène est une activité singulière des actions pratiques, des circonstances pratiques, de la connaissance commune (common sense knowledge), des structures sociales et du raisonnement sociologique pratique. C'est cette réflexivité qui nous permet de repérer et d'examiner leur occurrence : en tant que telle, elle fonde la possibilité de leur analyse »[364]. Nous le voyons, le fait social cesse d'être un donné figé pour devenir le résultat des acteurs qui donnent sens à leurs pratiques quotidiennes qui se réalisent dans une osmose avec les contextes variés. Ce changement épistémologique a contribué à la modification des rapports entre sociologie et communication ; bien plus vers la fin des années 70, avec la montée de la problématique des usages de la machine à communiquer[365] et la commande des travaux par les instances publiques et privées, la sociologie a redécouvert dans la communication un élément fondamental et important[366]. Cette redécouverte s'est renforcée par l'action conjuguée de plusieurs raisons autant pratiques que théoriques.

Bernard Miège, par exemple, estime que l'articulation des SIC et de la sociologie se développe en réponse à des interrogations portées par l'économie politique critique de la communication dont l'avancée suit la critique de l'ordre mondial de l'information et de la communication.[367]. D'autres raisons relèvent de la fertilisation des courants de pensée. Nous pensons ici aux travaux de Habermas pour qui *« l'action et l'interaction ne sont plus seulement envisagés comme production d'effets, elles s'analysent comme associées à des trames symboliques et des contextes langagiers »*[368]. Nous trouvons ainsi chez lui une fécondité réflexive sur les médias, perçus dans une logique dialogique et non plus en termes de production-réception.

Dans la foulée de fécondité de ces courants de pensée, nous pouvons relever les « cultural studies » (nées en 1964 à Birmingham) qui s'exportent à partir des années 1980 et qui, dans la

[364] GARFINKEL Harold et al., *Recherches en ethnométhodologie*, Paris : PUF, , 2007 [1967], p.45.
[365] Lire à ce sujet FLICHY, Patrice, *L'innovation technique,* Paris : La Découverte, 2003.
[366] MAIGRET Éric relève à ce sujet par exemple que dans l'espace français de l'enseignement et de la recherche en communication Hermès et Réseaux deux des revues les plus citées et appréciées sont fondées sur des projets de sciences sociales. MAIGRET, Éric « La communication en revues. L'enquête sur les revues menée par le ministère de la recherche » dans *Hermès*, n° 30, Paris : CNRS édition, 2001.
[367] MIEGE, Bernard, « Le communicationnel et le social : déficits récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques », loc.cit., p.7.
[368] MATTELART, Armand et Michelle, *Histoire des théories de la communication* op.cit., p.79-80.

complexité des thèmes et analyses qui structurent leur pensée, vont, entre autres, s'acharner à démontrer la relativité du pouvoir dévastateur des médias inscrit dans les traits structurels des messages. Un rôle actif est ainsi reconnu au récepteur dans la construction du sens du message. La problématique des usages braconniers de Michel de Certeau [369] est tributaire de ce courant qui, finalement, se caractérise par une multiplicité des héritages et des appropriations successives[370]. Tout ce faisceau de raisons a participé au repositionnement des SIC par rapport aux sciences sociales.

2 - Pour une convergence

La place progressivement prise par la vision du lien social dans la sociologie a facilité le déploiement des SIC préoccupées par l'élaboration d'un va-et-vient entre les structures et médiations, et le dépassement de l'enfermement sclérosant des acteurs dans les identités et des positions figées. C'est dans cette mouvance que vont les travaux de Bernard Miège qui s'est préoccupé de définir une « approche communicationnelle » des phénomènes. L'auteur qui se positionne comme « situationnaliste » (c'est-à-dire qui prend en compte la situation d'usage et de confrontation des acteurs) insiste sur la nécessité de cerner les différents contextes des enjeux, des positionnements des auteurs et de la qualité des réactions entre les acteurs. En effet, l'approche communicationnelle est toujours fortement préoccupée par des répercussions sociales et sociétales de la communication[371]. C'est ainsi que l'approche communicationnelle, en abordant les machines à communiquer, s'intéresse davantage à leur capacité de diffuser l'information et à favoriser les échanges sociaux et professionnels dans les temps de plus en plus contraints. Cependant Bernard Miège relève très opportunément et paradoxalement d'ailleurs que les SIC sont moins que jamais en mesure de tenir un discours sur les effets rassurants des médias et des techniques de communication[372]. C'est là une autre preuve qui accule à l'humilité car les SIC n'ont pas le monopole des objets qu'elles abordent, dans « un champ où souvent tout reste à créer »[373]. Les SIC forment un véritable carrefour de disciplines qui tolère mal le cheminement en parallèle des disciplines campées sur des

---

[369] Lire CERTEAU (de), Michel, *L'invention du quotidien* : *Arts de faire*, Paris : Gallimard, 1980.

[370] Nous renvoyons ici à l'article de Stéphane Van Damme qui insiste sur le fait que l'identité des « cultural studies » est insaisissable eu égard aux nombreuses impasses, crises et déplacements que la dynamique d'exportation du courant ont certainement encouragés. Dans « Comment comprendre les cultural studies : une approche d'histoire des savoirs », *Revue d'histoire Moderne et contemporaine*, 2004, 51-4 bis, [en ligne] www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2004-5-page-48.htm. Consulté le 27 mai 2010. p. 48-58.

[371] MIEGE, Bernard, *L'information-communication, objet de connaissance.* op.cit., p.168-169.

[372] Ibid., p.12.

[373] MATTELART, Armand et Michelle, op.cit., p.79-80, p.4.

certitudes théoriques[374]. Dans ce contexte, les propos de Roger Chartier deviennent pour le chercheur en SIC une invite à la vigilance car *«le pire danger qui menace notre monde apparemment ouvert et sans frontières est le repli sur de petites certitudes et habitudes, acquises dans les cadres trop étroits des disciplines et des traditions nationales. Il faut briser ces carcans et pratiquer systématiquement le dépaysement méthodologique et thématique. C'est pour cela que je ne pense pas qu'il soit utile ou pertinent de figer un champ désigné comme « sciences de l'information et de la communication ». Ce qu'il nous faut comprendre ensemble dépasse de beaucoup une telle définition et requiert la rencontre de savoirs nombreux, croisés et métissés »*[375]. Il est donc de prime importance de veiller beaucoup plus au respect des méthodologies qui œuvrent pour une cumulativité des traditions théoriques en inscrivant le chercheur dans une dynamique pluraliste et démocratique où l'on a intérêt à laisser « *l'indiscipline gagner les terrains et les objets* »[376].

Le repérage de ces contours épistémologiques et de ces repositionnements théoriques permet d'abord d'appréhender et d'apprécier les logiques de communication qui ont accompagné les différentes politiques de développement. Comme nous le verrons, l'analyse des rapports dynamiques entre communication et développement, par trop d'aspects rappelle un contexte où se mêlent, concomitamment, l'analyse situationnelle et la persistance d'un finalisme indissolublement attribué aux stratégies de communication.

PARAGRAPHE 2 : COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT : UN RAPPORT NÉCESSAIREMENT DYNAMIQUE.

A - FONDEMENT ET INTELLIGIBILITÉ DE LA PRATIQUE COMMUNICATIONNELLE.

1 - Contexte d'émergence de la communication pour le développement

Au terme du premier chapitre de notre travail nous avons présenté de façon rapide les différentes relectures de l'idée du développement. Ces approches successives ont fait l'objet de plusieurs grilles d'analyse et de classification aux contours souvent flous. Les travaux de Philippe Aydalot, en tenant compte de l'instance de conception et d'insufflation, évoquent

[374] MIEGE, Bernard, « Le communicationnel et le social : déficits récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques », loc.cit., p.12.
[375] CHARTIER, Roger, «Entretiens : Roger Chartier, Armand Mattelart, Philippe Breton et Paul. Flichy », dans Pascal LARDELLIER, Pascal, (s /dir.), *ME1 10, Histoire et communication*, Paris : L'Harmattan, 1999, p. 28.
[376] MAIGRET, Éric, « Sociologie et communication, veilles lunes disciplinaires et idées neuves », loc.cit., p.116.

une typologie bipolaire : développement par le bas et développement par le haut[377]. Olivier de Solages a aussi un classement bipartite : la voie d'une croissance à l'occidentale et celle d'un développement endogène et autocentré[378]. Suzanne Tremblay propose une grille de lecture et de classification orientée par le critère de diffusion du développement dans l'espace. À côté des théories dites classiques, elle constitue un corpus de théories de «*développement régional*», qui favorisent le développement des espaces excentriques et marginalisés[379]. Ces typologies, qui ne sont pas exclusives, présage la complexité et la difficulté de la pratique communicationnelle autour du développement. Autrement dit, les relectures du développement attestent non seulement d'un essoufflement, mais de l'ambiguïté sur laquelle repose l'occurrence, et qui rejaillit sur les modalités communicationnelles appelées à s'adapter.

En plus, ces typologies mettent en lumière la dynamique téléologique du développement intrinsèque aux conditionnalités de son existence. En effet on ne saurait abstraire le développement comme idéologie de l'environnement géopolitique de l'après-guerre. Nous ne revenons pas sur la genèse du développement, mais nous relevons quelques transformations sociopolitiques inhérentes à l'environnement de l'après-guerre qui ont déterminé le rapprochement décisif de la communication et du développement.

Dans le contexte social, deux transformations principales de la société moderne semblent justifier la mise en rapport communication-développement : l'existence des nouvelles nations indépendantes du Tiers-Monde dans les années soixante qui coïncide avec l'explosion de la communication dans les pays industrialisés. Le fait que ces pays industrialisés soient aussi les pays où se concentrent les technologies de la communication porte à croire que l'absence de technologie occidentale dans les pays du tiers-monde explique le sous-développement. Cette hypothèse appuyée sur ces transformations sociales a engendré l'impératif de la communication pour le développement. Il faut d'ailleurs rappeler que sur ces pays du Tiers Monde plane encore un esprit condescendant émanant d'un poste d'observation occidental, qui entretient ce que Bertrand Cabedoche appelle « l'inconsistance de l'autre »[380], ce qui a

[377] AYDALOT, Philippe, *Économie régionale et urbaine*, Paris : Économica, 1985, p.108.
[378] SOLAGES (de), Olivier, et BATO, Jean-Louis, *Croissance ou développement des tiers mondes*, Paris : L'Harmattan, 1997, p.299.
[379] TREMBLAY, Suzanne, *Du concept de développement au concept de l'après développement : trajectoires et repères*, loc.cit., p.20.
[380] CABEDOCHE, Bertrand, « Analyser les médias transnationaux. Pour un renouvellement des méthodologies, en vue d'interroger le discours de la future chaîne française d'information internationale », colloque scientifique

donné lieu à une psalmodie de la pitié et du réconfort. La référence à l'historicité des pays « en développement » et notamment au fait colonial reste un élément de contexte incontournable pour la compréhension de la communication pour le développement[381]. Jacques Ellul remarque d'ailleurs que *« c'est avec la colonisation que démarre l'expansion technique dans les pays colonisés. Les nations conquérantes vont apporter leurs machines et leur organisation. Les peuples vaincus vont adopter les machines qui remplaceront leurs dieux dans un mélange de peur et d'admiration* »[382].

Dans le contexte politique, l'importance du concept de communication de développement s'affirme dans les politiques des relations internationales dès les années cinquante. Les questions de positionnement géopolitique caractéristiques de cette époque favorisent un climat d'émulation entre les grandes puissances qui se double d'un désir hégémonique. Dans ce contexte le recours à la communication comme support d'expansion et d'élargissement du spectre d'influence devient nécessaire. On peut comprendre Michael Chuddy Onu pour qui *« l'idéologie de la communication de développement est donc impliquée dans la gestion des mutations politiques telles que les indépendances des pays d'Afrique, la guerre froide, la chute du mur de Berlin et la tendance actuelle vers la mondialisation* »[383]. En réalité on vit à cette époque une division du monde en deux blocs menés par deux grandes puissances (USA-URSS) qui cherchent à se neutraliser. L'aide au développement devient une stratégie d'ouverture et une arme dans cette guerre froide. En effet, outre le déploiement des armes de dissuasion, l'établissement de multiples alliances militaires mis en route pour affaiblir l'idéologie communiste, les États-Unis ont intentionnellement investi dans la logique d'aide au développement. C'est de cette manière que l'on peut comprendre Daniel Lerner quand il dit que *« in its "cold war" with the Soviet Union... the United States is offering mainly dollars (...) to produce more "good things of life" (...) Should it turn out that (...) the good things we offerare not adequate competition against the "better world" offered by the Soviets, we shall needsome new policy decisions (...). Here we shall need to consult the intelligence specialists*

international, « Les médias et la diversité culturelle », Faculté de journalisme de l'Université de Moscou (Russie), 1-3 juin 2006, sans publication d'actes, p.4.

[381] Lire MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain, *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes, bilan et perspectives*, [en ligne] http ://www.u-grenoble3.fr/les, p.10.

[382] ELLUL, Jacques, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris : Économica, 1990, p.108.

[383] CHUDDY ONU, *Éléments pour l'évaluation de la communication de développement au Nigeria*, Thèse de doctorat de Sciences de l'Information et de la Communication, Université Stendhal-Grenoble 3, juillet 1998, p.52.

(thepropagandist) – rather than or in addition to the diplomat, the economist, and the soldier»[384].

Ces différents contextes d'émergence dissimulent difficilement la dimension propagandiste de la communication pour le développement. Ils rappellent au moins trois dimensions constitutives du développement auquel s'associe la communication. En effet le développement est davantage déterminé par des paramètres politiques et sociaux ; en outre il est lié aux causes plus exogènes qu'endogènes ; enfin, il est une réponse plus aux intérêts des pays acteurs qu'aux intérêts des pays bénéficiaires.

Cependant la conceptualisation de cette communication pour le développement ne se fait pas avant 1952. Elle est l'œuvre d'un groupe de chercheurs américains (American Association for Public Opinion Research, AAPOR). Leo Lowenthal, membre de l'association, la définit comme un axe de recherche lié au transfert de la technologie. « *This infant science was born of practical expediency. Two trends have fostered it : thespreading of the technological means of communication into the non-industrialized areas of the world, and the expanding activities of governments in spreading their information and propaganda through the world, utilizing various communication methods in a more or less systematic way* »[385].

En effet la communication pour le développement est portée par un messianisme médiatique mobilisé comme condition préalable au développement. C'est l'idée que l'on retrouve chez Daniel Lerner qui est un des théoriciens de cette communication. Elle est chez lui un analyseur de la forme des sociétés humaines[386]. La démarche de Lerner est en effet basée sur une perspective institutionnelle qui perçoit les établissements scolaires et les médias comme des instances indispensables pour susciter le passage de l'homme traditionnel vers des

---

[384]ROHAM, Samarajiwa, « Murky beginnings of Devcom », JAYAWEERA, AMUNUGAMA in *Rethinking development communication*, Neville Singapour : Amic, 1987, p.6-7. « *Dans leur guerre froide avec l'Union Soviétique, les États-Unis offrent principalement le dollar (...) afin de produire plus de "bonnes choses de la vie" (...). Si éventuellement (...) les bonnes choses que nous offrons ne sont pas adéquates pour concurrencer "le monde meilleur" offert pas les Soviétiques, nous aurons besoin de nouvelles décisions politiques (...). Pour cela nous aurons besoin de consulter les spécialistes du service secret (les propagandistes) – au lieu de ou en plus de diplomate, de l'économiste et du soldat* ». [notre traduction]

[385] LOWENTHAL, Leo. *Public Opinion Quarterly*, 1952, vol. 16, n° 4, p.705.
« *Cette science nouvelle est née de circonstances concrètes. Deux tendances l'ont nourrie : la diffusion des moyens de communication dans des zones du monde non industrialisées, ainsi que l'action des gouvernement à diffuser des informations et de la propagande à travers le monde, en utilisant différentes méthodes de communication de façon plus ou moins systématique* » [notre traduction]

[386] Lire LERNER, Daniel, SCHRAMM, Wilbur (s/dir), *Communication and change in the developing countries*, Honolulu East-West Center Press, 1967.

attitudes modernes. Le développement est donc compris comme un processus de modernisation suivant différentes étapes relevées chez Rostow : la société traditionnelle, la mise en place des conditions préalables au décollage, le décollage, la marche vers la maturité, et l'ère de consommation de masse[387], ce qui n'est pas sans rappeler l'évolutionnisme social que nous avons relevé en son temps.

2 - Pratique, pragmatique de la communication pour le développement

On ne saurait confiner cette rationalité communicationnelle à son origine historique. Elle s'est déployée dans le temps et l'espace en affirmant son inscription théorique dans le champ de la communication. Cependant le rapport consubstantiel de cette communication au développement (lui-même galvaudé), les différentes postures qui lui ont été assignées n'ont fait qu'élargir le spectre des « obstacles épistémologiques »[388], rendant nécessaire une catharsis intellectuelle pour se déprendre des préjugés et des opinions. C'est à cette démarche de catharsis que nous nous risquons dans cette phase de notre réflexion.

En effet, au fil du temps, la communication pour le développement s'est positionnée comme une communication publique. Nous donnons à ce terme la définition que lui donne Pierre Zemor, c'est-à-dire une *«communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'information d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques multiples et variés »*[389]. Ainsi, à travers ses différentes modalités expressives (persuasion, prévention, séduction), cette forme de communication œuvre pour la cohésion sociale et la mise en visibilité de l'action publique. Elle devient ainsi cadre de formation, d'information et même d'éducation nécessaire à la structuration de l'espace public et au changement social.

En Afrique en général et au Cameroun en particulier, au début des années 1980, cette communication se lie de façon durable aux multiples programmes initiés par les institutions de Bretton Woods pour l'éradication de la pauvreté et la promotion de la personne humaine. Dans ce contexte, comme le souligne Misse Misse, la communication pour le développement assume la fonction de dispositif stratégique de rationalisation qui participe à la mise en action et à la lisibilité de ces différents programmes qui portent sur le développement saisi sous

[387] ROSTOW, Walt, op.cit., p.47.
[388] Nous avons expliqué ce concept de Bachelard dans le premier chapitre de notre travail. Cf note 72.
[389] ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris : PUF, 1995, p.5.

toutes ses dimensions (économique, sociale, culturelle)[390]. De fait au Cameroun, la communication n'a cessé d'être mobilisée et associée à divers programmes et projets liés à la santé publique, aux enjeux agricoles, à l'hydraulique villageoise… Le PNVRA s'offre ainsi comme un autre cadre d'expérimentation de cette communication, avec tous les enjeux communicationnels que révèle la vulgarisation.

Dans cette mobilisation et avec ses multi-modalités, la communication pour le développement œuvre pour l'évocation des problèmes et l'établissement des objectifs spécifiques à atteindre. Elle devient ainsi véhicule de mobilisation sociale et vecteur de changement de comportements, dans une finalité de metanoïa[391] individuelle et sociale par ricochet. La communication en tant que phénomène au service du développement se situerait au point d'intervention sur le continuum du développement. C'est un processus de changement d'une situation de dégradation sociale en une situation d'amélioration sociale. Associée aux problématiques de développement, cette forme de communication s'inscrit dans une perspective plus large mobilisant des acteurs aussi divers que diversifiés : États, ONG, société civile, communautés villageoises… Pour ces acteurs, elle est un sanctuaire de partenariat et un cadre de référence où se joue et se dénoue la coopération nationale et internationale, autour des objectifs du « développement ». En repérant ces acteurs dans le cadre de la communication et en recherchant le sens qu'ils prêtent à leurs propres actions, on peut aisément regrouper trois catégories : les initiateurs, les relayeurs et les bénéficiaires. Les initiateurs sont souvent des organisations internationales qui fonctionnent comme de véritables laboratoires de développement. Ces théories, souvent en rupture avec la mémoire locale, comme nous le verrons plus loin, retrouvent un écho dans les politiques publiques où la communication pour le développement prend l'allure d'une idéologie souvent utilisée comme instrument du pouvoir. Cette approche institutionnelle relève du rapport qui se fait entre la capacité structurale du système de communication et le développement à tous ses niveaux. Elle se fonde sur le principe que l'information est la structure de base et la condition préalable à la croissance économique. Ce renforcement institutionnel offre aux pays en développement des organisations et compétences qui leur permettent d'organiser les activités de communication. L'UNESCO reste dans ce cadre l'agence de l'ONU la plus fortement associée à cette approche. C'est ici que se révèle une des identités remarquables de cette

[390] MISSE, Misse, « Communication stratégique : de l'appui au « développement » à la promotion du changement social, une communication de connivence ? » Actes du colloque de Douala, avril 2006. [En ligne] http ://w3.u-grenoble3.fr/gresec, p.16, consulté le 4 février 2010.
[391] Nous donnons à ce terme son acception étymologique perçue comme conversion.

communication qui à la longue devient une faiblesse. L'écume de l'immédiat, la dominance du « hic et nunc »[392] et la frénésie de chiffres inscrivent cette communication dans une temporalité courte. En effet le causalisme finaliste qui structure cette problématique communicationnelle l'entraîne sur le terrain du productivisme. Nous donnons à ce terme le sens que lui donne Alain Lamarée : *« Le productivisme »*, dit-il, « *conçoit les activités de communication comme étant des moyens au service des fins de productivité, d'efficacité et de contrôle des activités de production de l'organisation, ces fins étant décidées selon une hiérarchisation du processus décisionnel »*[393]. Cette perception, d'inspiration souvent diffusionniste, remet en exergue la normativité et le caractère stratégique et instrumentaliste de la communication pour le développement. L'heure n'est pas au bilan mais nous ne pouvons nous empêcher de relever que c'est sous cet angle que la communication pour le développement a œuvré et accompagné plusieurs projets dans différents secteurs au Cameroun pour des résultats discutables. Les effets multiplicateurs et amplificateurs de l'information ont étalé leur déficience et leur insuffisance par rapport au changement social donnant aux initiatives de devenir une actualisation permanente du mythe de Sisyphe. Nous pensons aux pratiques discursives qui se sont construites autour de la question de la santé reproductive des adolescents au Cameroun, basées sur la trilogie : information, éducation, communication (IEC). L'importance accordée à ces composantes nécessite que nous y consacrions quelques lignes.

En effet cette trilogie se veut être un dispositif essentiel. L'information, l'éducation et la communication sont trois composantes pour promouvoir la sensibilisation et la compréhension des problèmes de la population. La composante *d'information* porte des faits et des problèmes à l'attention du public afin de stimuler une discussion. Elle porte également les aspects techniques et statistiques du développement. Les stratégies des programmes d'information de la population ont pour objectif d'améliorer les bases de données et la recherche en liant les problèmes de la population à ceux de l'environnement et à d'autres problèmes de développement, en identifiant le rôle des femmes dans la population et le développement, en revenant sur la question de planification familiale, en maintenant l'attention des médias et l'engagement politique et en appliquant des nouvelles technologies aux programmes d'information de la population. La composante *éducation* encourage les

[392] Ici et maintenant.

[393] LAMAREE, Alain, « La communication des organisations en question : matériau pour un bilan critique », dans *Communication*, Vol. 18, Québec : Nota Bene, 1997, p.16.

connaissances et la compréhension en profondeur des problèmes et des solutions possibles. Les sous-composantes *d'éducation formelle et non formelle* visent à renforcer les ressources humaines par la conception de programmes d'éducation et de formation pour renforcer la sensibilisation, à favoriser la réflexion sur les questions de développement et à appuyer les objectifs de l'éducation permanente. La composante *communication* vise à influencer les attitudes, à disséminer le savoir et à parvenir à un changement de comportement désiré et volontaire.

Pendant plusieurs décennies, l'IEC a été associée aux programmes portant sur la population et la planification familiale partout dans le monde. *Le Fonds des Nations-Unies pour la Population* (FNUAP) a été parmi les premiers à avoir recours au terme IEC, en 1969, pour qualifier ses activités de communication. Au Cameroun, pendant au moins deux décennies, le FNUAP et *l'Organisation des Nations-unies pour l'Alimentation et l'Agriculture* (FAO) ont appuyé ensemble les efforts du gouvernement camerounais dans son combat contre la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des populations. Cette collaboration initiée en 1991 s'est poursuivie durant les deuxiéme (1994-1997) et troisième (1998-2002) Programmes d'Assistance du FNUAP au Cameroun à travers le projet «Communication pour une prise de conscience des Problèmes de Population en Milieu Rural (COPMIR)», devenu «Information - Education - *Communication communautaire en Santé de la Reproduction » (IEC/SR)*[394].

En fait, l'IEC s'est plus souvent référée à l'utilisation de l'information, de l'éducation et de la communication pour promouvoir l'adoption de moyens contraceptifs ou d'autres moyens pour limiter les naissances. En 1994, l'approche IEC a été mobilisée et associée au concept de *santé reproductive* (SR). L'accent mis sur l'utilisation des préservatifs par les hommes a évolué pour aborder davantage les questions d'inégalité des relations hommes/femmes dans la mesure où ce sont les hommes qui décident le plus souvent au nom des femmes. L'IEC s'est liée au plaidoyer pour l'organisation de stratégies de communication en santé reproductive et pour d'autres contextes de communication pour le développement. Dans ce domaine précis, les pratiques discursives appuyées sur la logique IEC ont sécrété des réticences malgré l'artillerie communicationnelle, car elles n'entraient pas en congruence avec l'imaginaire des destinataires.

[394] FAO, Stratégie nationale d'Information, Éducation, Communication (IEC) du Cameroun. [En ligne] http ://www.fao.org/docrep/fao/005/Y4339F/Y4339F00.pdf, consulté le 11 février 2010.

Comme nous le voyons, les relations entre la communication et le développement deviennent un enchaînement complexe et dynamique qui dépasse la question de la préexistence de l'un par rapport à l'autre. Les deux sont tellement liés que le galvaudage du développement entraîne nécessairement la relecture du binôme. Nous n'insistons pas plus sur ce décalage qui occupera le clair de notre temps à la fin de notre travail. Pour le moment nous relevons avec Misse Misse que *« la précarité de la communication observée dans la mise en œuvre des programmes se retrouve dans les vocabulaires et les argumentaires de la communication pour le « développement ». Les sages de la communication opérationnelle en viennent donc à oublier, que contrairement à l approche épidémiologique, les données comportementales sont plutôt qualitatives, qu'elles s'accommodent mal de toute dérive quantofrénique et qu'elles devraient être observées dans le temps du changement social »*[395]. Pour mettre ces propos en perspective et leur donner toute leur véracité, nous nous arrêtons sur la dynamique des tendances lourdes des modèles de communication pour le développement.

B - ANALYSES DES DIFFÉRENTS MODÈLES DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT.

La catégorisation des modèles théoriques de la communication pour le développement ne dégage de consensus ni sur les approches existantes, ni sur les éléments d'identification. Le seul point consensuel semble être celui de la représentation symbolique de la communication considéré comme un pré-requis nécessaire pour le « développement ». Au niveau conceptuel et opérationnel nous assistons ainsi à un babélisme même au niveau des agences des Nations Unies[396]. Les angles de perception sont ainsi différents et révèlent des typologies et topologies différentes[397]. Les uns partent de la logique communicationnelle et distinguent la logique linéaire et la logique interactive. D'autres proposent une grille de catégorisation à partir de l'intentionnalité qui prédétermine la pratique discursive. Ils proposent alors une typologie tri-directionnelle : approche basée sur la relation de casualité, approches utilitaristes, approches institutionnelles.

[395] MISSE, Misse, « Communication stratégique : de l'appui au « développement », loc.cit, p.18.

[396] Jan Servaes dans un article montre que malgré un engagement commun au service du développement les organisations impliquées mettent souvent en œuvre des stratégies contradictoires qui débouchent sur des incompréhensions. Lire à ce sujet, SERVAES, Jan "Harnessing the UN System Into a Common Approach On Communication for Development" *International Communication Gazette,* December 2007, vol. 69 n° 6, p.483-507.

[397] Lire SERVAES, Jan et MALIKHAO, Patchanee, *Concepts : The Theoretical Underpinnings of the Approaches to Development Communication*, Paris : UNESCO, 2004.

Le lien originel de la communication et du « développement » a motivé certains auteurs[398] à relire l'histoire du « développement » en repérant les modèles de communication qui ont accompagné chacune des théories. Toutes ces approches par endroits se recoupent. Les divergences que l'on peut observer témoignent de la fécondité d'un objet d'étude qui n'est pas réifié. Il est un champ en effervescence dont la construction est loin d'être achevée. Sans jugement de valeur, nous souhaitons entrer par cette dernière approche qui, à notre sens, repose sur une démarche synoptique du développement et de la communication. De plus, cette synopse qui repose sur une base conceptuelle donne une visibilité aux théories qui, en se chevauchant et en se succédant parfois, ont accompagné la dynamique communicationnelle du PNVRA.

1 - La modernisation des sociétés et le diffusionnisme

Les présupposés nécessaires à la compréhension de notre propos ici se trouvent dans le chapitre liminaire de notre travail où nous avons insisté sur la genèse du « développement ». De plus le contexte fondateur de la communication pour le « développement » retracé ci-dessus apporte un éclairage à cette autre phase de la réflexion. Nous n'entendons donc pas revenir sur Lerner qui est un des pères fondateurs de cette perception partagée par plusieurs autres auteurs à sa suite.

En effet au cours de la décennie qui a suivi l'étude de Lerner sur le développement au Moyen-Orient, nombreux sont les auteurs et chercheurs qui ont défendu la thèse selon laquelle l'introduction des médias et de certains types d'information éducative, politique et économique dans un système social pouvait nécessairement conduire les individus et la société vers la modernité. Point n'est besoin de rappeler que le développement ici est perçu comme un processus unilinéaire et évolutionniste. Le déterminisme technologique qui caractérise cette perception fait du développement la résultante d'un transfert de technologie. C'est ainsi que la diffusion des innovations, l'interactivité des flux ou les approches de vulgarisation sont des principales théories de communication liées au contexte de la modernisation.

C'est le chercheur américain Everett Rogers qui a introduit la théorie de la diffusion dans le contexte du « développement. » Ici, la modernisation est considérée comme un processus de diffusion qui permet aux individus de passer d'un mode de vie traditionnel à un mode de vie

[398] Lire à ce sujet, LAFRANCE, Jean Paul, « Cinquante ans d'histoire du développement international selon trois grands paradigmes de communication » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN, Anne Marie *Place et rôle et de la communication, op.cit.,* p.11-24.

différent, plus développé sur le plan technologique et plus adapté aux changements rapides. Travaillant principalement dans le domaine de la recherche sociologique sur les sociétés agraires, Rogers a insisté sur le processus d'adoption et de diffusion des innovations culturelles. Il distingue ainsi cinq catégories d'agriculteurs dans le processus d'adoption des techniques modernes : les innovateurs, *les adopteurs précoces, la majorité précoce, la majorité en retard, les traînards*. L'approche vulgarisation/diffusion des informations est basée sur le paradigme de la modernisation et la *théorie de la diffusion* de Rogers. La vulgarisation intervient à l'étape de transfert de technologie du processus, dans un mode de transmission verticale depuis les experts/chercheurs (ou d'autres producteurs d'innovation) vers les utilisateurs finaux des résultats de la recherche. L'objectif conventionnel de la vulgarisation reste dans le domaine de l'agriculture mais la vulgarisation contemporaine s'est élargie à une plus grande gamme de sujets comme les questions environnementales ou la formation pour les petites entreprises. La clientèle visée peut donc être aussi une clientèle urbaine. Le but de cette approche est d'informer le public ou de l'amener à un changement de comportement dans une direction préétablie. La version contemporaine réexamine les messages, les besoins du public, ses connaissances initiales et le parcours de l'information ou du savoir entre les chercheurs et les agriculteurs Cette approche concerne donc le processus de diffusion et d'adoption d'innovations d'une façon bien plus systématique et planifiée. Il définit la communication pour le développement comme *« process by which an idea in tranferred from a source to receiver with the intent to change behavior. Usually the source wants to alter the receivers knowledge of somme idea, create or change his attitude toward idea or persuade him to adopt as part of his regular behavior*[399]*»*. Les médias de communication de masse jouent un rôle important pour sensibiliser le public sur les nouvelles possibilités et pratiques. L'insistance sur la diffusion atteste que la modernisation est capable d'être quantifiée en terme de pénétration médiatique.

En statut d'agence de développement dans les années soixante, l'UNESCO a utilisé comme modèle cette perception pour établir des critères quantitatifs afin d'évaluer le développement dans le Tiers-Monde. Ces critères comportent les éléments suivant : *« 10 % de la population d'un pays devait résider en ville pour que le pays puisse prétendre se lancer dans la voie de*

[399] ROGERS, Everett, *Diffusion of innovations*, New York : Free press, 1962, p.54.
« processus par lequel une idée passe d'une source au destinataire avec l'intention de le faire changer de comportement. La plupart du temps, la source cherche à changer la connaissance d'une idée qu'a le destinataire, à créer ou changer son attitude face à une idée nouvelle, ou à le persuader de s'adapter tel que le nécessite son attitude » [notre traduction]

développement. De même, il fallait disposer, pour chaque centaine d'habitants, d'au moins dix exemplaires de journaux, cinq appareils de radio, deux téléviseurs et deux sièges de salles de cinéma pour sortir le pays du sous-développement »[400].

L'exposition aux médias et le messianisme technologique caractéristiques du diffusionnisme ont informé les travaux des chercheurs comme Schramm pour qui la communication est un vecteur axiologique[401] et Ithiel de Sola Pool chez qui les médias transforment l'homme traditionnel en homme moderne. *« Les moyens de communication destinés à ouvrir le marché à de nouveaux produits, de nouveaux intérêts dressent en plus le portrait d'un nouveau type d'homme dans un nouveau type de milieu. (…) Ce sont les médias qui transforment ce qui d'une autre façon, n'aurait été que le rêve insatisfait de quelques modernisateurs en l'aspiration dynamique de tout un peuple »*[402]. C'est cette même logique du diffusionnisme qui est le terreau de la trilogie ICE, que nous avons présentée plus haut, et de l'approche du marketing social. En parlant de cette approche, Colle relève qu'il s'agit d'un « *processus qui part de l'hypothèse que ce qui a fait le succès de la société comme Mc Donald's et Coca-Cola peut aussi permettre d'avoir une influence sur l'hypertension artérielle, le sida, la mortalité infantile dans les pays en développement et dans d'autres circonstances liées à des normes comportementales »*[403]. Comme nous le voyons, les théories classiques qui, au lendemain des années 50, prônent le développement par la communication, restent tributaires du schéma Shanon et Weaver et sont loin de se dégager de l'écologie idéologique de l'époque qui ne perçoit le développement que dans une « réduction optique emphatique ». Chin-Chuan, Lee, après une analyse des hypothèses de Lerner ,arrive à la conclusion selon laquelle « *le modèle de Lerner n'est rien d'autre qu'une approximation de l'expérience occidentale et ne doit en aucun cas être présenté comme une référence absolue. Toute tentative de dégager un processus universel à partir d'expériences historiques particulières doit être traitée avec beaucoup de prudence. Le modèle de Lerner, résulte en fait de la projection ethnocentrique des valeurs et des représentations de la classe moyenne occidentale (surtout américaine) »*[404].

---

[400] UNESCO, *Mass media in developing countries*, paper n°33, Paris : Unesco, 1961, p.26.

[401] Lire SCHRAMM,Wilbur, *The science of human communication, new directions and new findings in communication research*, California : Stanford University Press, 1963.

[402] SOLA (de), Ithiel « Le rôle de la communication dans le processus de la modernisation et du changement technologique » dans HOSELITZ, Bert et MOORE, Wilbert, *Industrialisation et société*, Paris : Unesco, 1963, p.287.

[403] COLLE, Roy "the Extension thread" dans SERVAES, Jan, *Approches to development*, Paris : Unesco, 1994, p.33.

[404] LEE Chin-Chuan, *Media imperialism reconsidered : the homogenizing of television culture*. Beverly Hills : Sage 1980, p.21.

Cependant, au début des années 80, commencent à naître des réserves émises par les fondateurs du diffusionnisme. Everett Rogers dans la relecture de ses travaux invite à une nécessité de dépassement de cette approche. « *Beyond the proven methods and the models of the past, to recognize their short-comings and limitations and broaden their conception of the diffusion innovations*[405]. Dans cette relecture, l'auteur perçoit davantage la communication comme processus relationnel de construction de sens où interagissent les acteurs sociaux. Nous le voyons bien dans le schéma de convergence en cinq étapes qu'il propose pour l'introduction des nouvelles innovations,[406] étapes qui laissent entrevoir une co-action des innovateurs et des bénéficiaires.

2 - L'offensive des pays du Sud et le *nouvel ordre mondial de l'information et de la communication* (NOMIC)

Comme telle, l'offensive des pays du Sud, qui trouve une configuration singulière dans ce que l'on admet désormais comme le courant de la dépendance, n'est pas une approche de communication, mais une voie de développement. Cependant la consubstantialité de la communication et du développement a permis à cette offensive des pays du Sud d'ouvrir de vastes perspectives sur les problématiques liées à la communication. Cet inventaire des problèmes de la communication constitue la trame de fond du rapport Macbride « Voix multiples, un seul monde », publié au début des années 1980 et qui a marqué un tournant réflexif important dans la dynamique de la communication pour le développement. Dans la préface du rapport, Sean Macbride resitue les intuitions de cette démarche réflexive qui *« ne porte pas uniquement sur la collecte et la diffusion de l'information ou sur les médias, bien que nous soyons partis des principaux problèmes qui se posent dans ces domaines. Nous avons voulu nous placer d'emblée dans une perspective plus large, historique, politique et sociologique. Nous avons aussi voulu élargir notre optique et embrasser tous les aspects de la communication considérée dans son contexte socio-économique, culturel et politique »*[407].

[405] ROGERS, Everett, op.cit., p.xix, « au-delà des méthodes qui ont fait leurs preuves et des modèles du passé, il faut de reconnaître leurs défauts et leurs limites, et élargir leur conception des innovations de diffusion » [notre traduction]. Il faut relever qu'à travers plusieurs rééditions et réécritures, la thèse de l'auteur de Rogers a considérablement évolué. Lire à ce propos BOULLIER Dominique, « *Du bon usage d'une critique du modèle diffusionniste : discussion-prétexte des concepts de Everett M. Rogers » Réseaux,* 1989, Vol.7, N°36 , p.31-51.

[406] Identification d'un problème, perception de la nécessité de changement, décision de changer, mise en œuvre décision de changement, confirmation du changement de comportement.

[407] Rapport MACBRIDE, *Voix multiples, un seul Monde,* Paris : Unesco, 1980. p.17.

Il faudrait le signaler aussitôt, ce changement de perspective est l'expression d'une pensée qui a mûri progressivement dans l'imaginaire des pays du Sud. Une remontée historique et une présentation du contexte géopolitique permettraient de mieux percevoir la maturation de ce nouveau souffle.

Au lendemain de la Deuxième Guerre, le monde est encore divisé en deux grands blocs qui vivent sous le fond d'une guerre froide qui a donné naissance au « Tiers-Monde ». Le monde étant divisé en deux (capitaliste et communiste), il s'agit du troisième tiers qui, très rapidement, s'est constitué comme un champ de bataille idéologique. C'est dans ce contexte de tension larvée que les pays afro-asiatiques se sont retrouvés à Bandoeng en 1955 pour une conférence internationale marquée d'une pierre blanche par les revendications du « Tiers-Monde » et la volonté commune de ces pays de se démarquer de l'hégémonie des grandes puissances. Ce souffle est à l'origine de la déclaration d'Arusha en 1967 qui prône la théorie de l'autosuffisance ou de la « self-reliance » du Président tanzanien Julius Nyerere. Il s'agit d'une autre vision du développement qui consiste d'abord à compter sur soi-même.

« *Même s'il nous était possible d'obtenir de l'extérieur assez d'argent pour nos besoins, est ce vraiment là ce que nous voulons ? Être indépendant veut dire compter sur soi…Les dons qui nous permettent de démarrer ou qui encouragent nos propres efforts sont des dons utiles. Mais les dons qui tendent à nous faire relâcher nos propres efforts ne devraient pas être acceptés sans que nous ne nous soyons posé un certain nombre de questions »*[408].

Les pays latino-américains, bien que n'étant pas concernés par la conférence de Bandoeng, vont faire, à la même période, le même chemin notamment avec ceux que l'on a appelés les *dépendantistes*, qui vont davantage s'affirmer au début des années 1970. Ils vont initier un mouvement de pensée qui va déterminer une nouvelle conception du développement et un nouveau projet de communication. En effet les *dépendantistes* se sont davantage intéressés aux phénomènes historiques internes des pays latino-américains afin d'expliquer leur relation avec le système capitaliste. Ils considèrent l'histoire comme un construit réalisé par des hommes vivant dans des circonstances sociales particulières[409]. Il s'agit d'une lecture matérialiste de l'histoire au sens marxien du terme. De fait le matérialisme historique est un outil essentiel du marxisme, à travers lequel on tente de comprendre le passé ainsi que le pourquoi et le comment de l'enchaînement des différents types de sociétés qu'a connus

[408] NYERERE, Julius, *Socialisme, démocratie et unité africaine*, Paris : Présence africaine, 1970, p.81.
[409] RIST, Gilbert, op.cit., p.180.

l'humanité. De plus le matérialisme historique permet également de comprendre quelles sont les forces sociales à l'œuvre aujourd'hui, d'où elles viennent et ce qu'elles représentent. À ce titre, l'école de la dépendance estime que les obstacles au développement proviennent d'abord et avant tout de sources externes et non internes, c'est-à-dire du système économique international. Un système caractérisé par une véritable hégémonie et une domination culturelle du Nord sur le Sud activement portées par l'information et la communication. Selon eux *« non seulement les médias ne peuvent jouer le rôle de vecteur de changement social que lui attribuent les théories de la modernisation, mais ils constituent plutôt un rouage essentiel des stratégies de domination du Sud par le Nord »* [410].

En effet à la charnière des années 60 et 70, la question de l'information et de la communication retrouve une visibilité plus grande au sein des débats internationaux. Les pays du Sud sont agacés par une circulation à sens unique de programmes d'information et l'influence prépondérante des pays du Nord sur la communication. Ils estiment que cette domination porte préjudice à leurs valeurs culturelles et compromet leur développement. Ce ressentiment a été pris en compte par l'UNESCO et a donné lieu à de multiples rencontres et initiatives qui ont mis en relief la nécessité de poursuivre la recherche en matière de communication et de redéfinir les politiques de la communication au service du développement. Nous nous attarderons sur la conférence du Costa Rica et celle qui a eu lieu en Malaisie.

La conférence intergouvernementale de juillet 1976 à San José au Costa Rica a relevé le poids de la communication dans la renaissance nationale. Cette conférence est importante en ce qu'elle a donné une définition du concept de politiques nationales de communication qui a guidé les programmes de l'UNESCO en matière de communication internationale au cours des années soixante-dix. Les politiques de communication sont présentées comme un ensemble de principes et de normes destinées à tracer des orientations générales en faveur d'une implantation infrastructurale de la communication au nom du développement national[411]. Les gouvernements des pays en développement sont ainsi intéressés à l'entreprise médiatique.

[410] LAFRANCE, Jean-Paul, loc.cit., p.17.
[411] Annexe 4 : déclaration de San José sur les politiques de la communication en Amérique Latine et dans les régions des Caraïbes.

À la réception, l'idée d'une politique nationale de communication pour le développement tend à s'interpréter mathématiquement ainsi : plus la capacité infrastructurale de communication d'un pays augmente, plus sa capacité de se développer s'accroît (capacité de communication = puissance = développement). Dans cette logique, la notion de politiques nationales de communication impliquerait, d'une part, une stratégie promotionnelle des technologies de communication et, d'autre part, le renforcement de pouvoir ou le maintien du *statu quo*. On notera que le concept est basé non pas sur les données des recherches opérationnelles du contexte de la réception mais plutôt sur les recherches théoriques occidentales dont le système privilégie le quantitatif. Ainsi, le modèle de la Conférence sur la formulation des politiques nationales de communication tend à inciter le Tiers Monde à la nécessité aussi bien qu'à la possibilité d'égalitarisme communicationnel vis-à-vis des pays industrialisés. Ceci a nourri l'idée du transfert de la technologie et l'appel à un *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communicatio (NOMIC)*..

Concrètement, la Conférence de Costa Rica a arrêté trente résolutions qui devaient guider la formulation des politiques nationales de communication dans chaque pays de la région. Les recommandations s'articulent autour de l'idée d'acquérir plusieurs dispositifs médiatiques pour augmenter la participation des pays aux flux internationaux des informations. Implicitement, le développement national devait passer par l'égalitarisme communicationnel.

Une autre étape importante est la conférence de Kuala Lumpur en Malaisie, en 1979, qui a insisté sur le rôle de la communication comme instrument d'intégration sociale et levier de l'affirmation de l'identité collective. *La Déclaration de Kuala* est pour l'essentiel un document justificatif de la nécessité pour l'UNESCO d'appuyer le NOMIC. On peut ainsi lire dans la version anglaise du document : « *A new, more just and effective world information and communication order, the basis of good neighbourliness, demands in turn an opening to the world (...). We urge the United Nations System as a whole, and more specifically UNESCO, to support these objectives, promote various forms of regional and international cooperation and thus pave the way for a new, more just and more effective world communication and information order which is an integral part of the efforts to achieve a new international economic order* [412]».

[412] UNESCO, *Communication and society*, op.cit., p.59. *« Un nouvel ordre mondial plus juste et efficace de l'information et de la communication, la base d'un bon voisinage, exige en retour une ouverture vers le monde (...). Nous demandons au système global des Nations Unies, et plus particulièrement à l'UNESCO, d'appuyer*

À Yaoundé en 1980 s'est tenue une rencontre qui est venue enrichir cette dynamique de pensée pour le NOMIC. À la différence des conférences précédentes, la réunion intergouvernementale des États africains, organisée en juillet 1980 à Yaoundé, a accordé plus de considération aux aspects politiques et sociaux du problème de la communication internationale. Reconnaissant de façon générale la notion de transfert de technologies, l'AFRICOM indique de manière claire que c'est la défense des libertés fondamentales de l'individu et des peuples qui restera la véritable solution au problème de la communication en Afrique. En d'autres termes, la déclaration de Yaoundé n'accepte pas que la solution au problème de la communication dans le pays en développement soit réduite au transfert de technologies. Le document affirme que *« parmi les obstacles à l'application des politiques nationales de communication le manque de ressources humaines et financières constitue un problème majeur… Mais la solution aux problèmes de la communication ne peut être réduite simplement au transfert de technologies ou à la redistribution de ressources (…).la solution de nos problèmes reste intimement celle de la défense des libertés fondamentales des individus et de peuples – tous les peuples et surtout les moins privilégiés. »*[413].

La conférence de Yaoundé se distingue aussi par des décisions précises sur les questions de la représentation publique à l'élaboration des politiques nationales de communication et sur le besoin d'intégrer « l'Ormedia »[414] dans l'ensemble des dispositifs médiatiques utilisés pour le développement national. Ces précisions constituent une partie importante des trente-sept autres résolutions prises à la réunion.

Malgré les différences que l'on peut faire entre l'AFRICOM et les autres conférences tenues en Amérique latine, en Asie et dans les pays arabes, l'ensemble des conférences sur les politiques nationales de communication a tendance à mettre le déterminisme technologique au centre des stratégies de développement. Ainsi, les politiques communicationnelles tendaient à se substituer à l'idéologie politique. C'est comme si les États participant à ces conférences avaient eu pour slogan : « *acquérir d'abord les technologies et les pouvoirs de la communication et le sous-développement disparaîtra* ».

---

ces objectifs, de promouvoir plusieurs formes de coopérations régionales et internationales afin de donner lieu à un nouvel ordre mondial plus juste et plus efficace de l'information et de la communication qui est une partie intégrante de l'effort destiné à réaliser un nouvel ordre mondial de l'économie. » [notre traduction].

[413] UNESCO, *Communication and society*, op.cit., p.91.

[414] « L'Ormedia » est l'étude de la fonctionnalité des médias traditionnels africains tels que le marché, les « talking drums », les fêtes traditionnelles, l'Église, l'école, les contes, etc.

Le point d'orgue de toutes ces manifestations sur les problématiques de la communication et du développement au cours de cette décennie aura été ce rapport Mac Bride achevé en 1979 et publié en 1980 qui a donné une impulsion particulière à un Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC). Ce rapport atteste clairement que le succès de la communication réside dans la résistance à la tentation de mettre les moyens de la communication de masse au service des intérêts particuliers et d'en faire les nouveaux instruments de pouvoir. Dans ses grandes lignes, le rapport préconise la démocratisation des communications, le renforcement des structures nécessaires pour favoriser le flux des communications dans des conditions d'égalité, la recherche d'une adéquation entre les systèmes de communication et le développement intégral des peuples du Tiers-Monde, la défense des expressions culturelles dans leur diversité. Ce faisceau de dispositions entérine bien le fait que les médias de l'époque ne peuvent agir comme agents de changement puisqu'ils transmettent les messages occidentaux et l'idéologie capitaliste et conservatrice. Ce rapport publié dans un contexte de guerre froide est suffisamment audacieux pour susciter des réticences et même des résistances qui ont fini par compromettre son application. Avant de revenir sur les suites du rapport Macbride, nous pouvons, au vu de cet historique rapide des rencontres et colloques, dire avec Kaarle Noderstreng que *« the international context of information was quite « politicized » by de middle of the 1970 and the foundations of NWICO were there already before it took the shape of a concept and a mouvement »*[415].

En revenant sur le rapport MacBride, nous relevons que la tension inhérente à la guerre froide n'a pas favorisé son accueil car les deux grandes puissances en présence étaient préoccupées de leur zone d'influence, situation sur laquelle se sont greffés les enjeux commerciaux liés au monopole des agences de presse détenu par l'axe anglo-saxon. Relevons au passage que la création du NOMIC rentre dans l'ensemble des raisons qui ont conduit les États-Unis à se retirer de l'UNESCO en 1983.

Dans beaucoup de pays africains, il y a certes aujourd'hui une prolifération des moyens de communication avec une diversification des sources d'information auxquelles s'ajoute l'usage des satellites de télédiffusion mais faut-il pour autant conclure à une démocratisation de la communication, un des vœux du rapport McBride ? Sans vouloir faire l'évaluation de ce

[415] NODERSTRENG, Kaarle « The context, great media debate » dans VINCENT, Richard, NODERSTRENG, Kaarle *Towards equity in global communication, Macbride update*, New Jersey : Hampton press, 1999, p. 238. « *Le contexte international de l'information était très « politisé » au milieu des années 70 et les fondements de NWICO existaient déjà avant qu'en naisse un concept et un mouvement »* [notre traduction].

rapport,[416] nous soulignons que certains défis et enjeux traités par ce rapport restent d'une saisissante actualité[417]. Nous pensons ici à la protection des journalistes qui est loin d'être un acquis dans des régimes autoritaires et répressifs. Nous pourrions aussi nous poser la question de l'existence réelle des politiques de communication dans les pays africains. Nous donnons aux politiques de communication le sens que lui donne Peter Mwaura, c'est-à-dire « *une série de principes et de normes mis en place pour piloter le comportement des systèmes de communication. Au fil du temps, elles sont façonnées dans le contexte général de l'approche de la communication et des médias par les sociétés. Construites sur les idéologies politiques, les conditions économiques et sociales du pays et les valeurs sur lesquelles elles sont basées, elles s'évertuent à les mettre en relation avec les besoins réels et le potentiel de la communication »*[418]. Il s'agit d'un cadre conceptuel et institutionnel nécessaire à la coordination et l'intégration des interventions techniques et sociales prises sous toutes les formes. Hormis quelques pays d'Afrique de l'Ouest[419], très peu de pays africains ont conçu ces politiques systématiques de l'information et communication comme élément des stratégies nationales et comme cadre opérationnel d'articulation des principes et valeurs applicables à tous les niveaux. Nous trouvons dans beaucoup de pays des documents symboliques, virtuellement moribonds. Au Cameroun par exemple, la santé est le seul secteur social doté d'une politique nationale explicite et consignée dans la déclaration officielle[420].

Ces difficultés liées à la mise en application du NOMIC ne devraient pas conduire à la déconsidération de l'initiative car l'évaluation d'un mouvement de pensée ne s'épuise pas entièrement dans la recherche des actions concrètes. Le NOMIC reste la preuve que les pays non alignés[421] ont joué un rôle actif dans l'évolution des idées relatives à la communication et au développement, un rôle de dénonciation et même d'énonciation des stratégies d'intégration de la communication dans le développement. « *Les stratégies de développement devraient*

[416] Le colloque international « Communication et changement social en Afrique » tenu à Echirolles du 27-29 Janvier 2010 avait d'ailleurs pour préoccupation fondamentale la relecture et l'évaluation de ce rapport 30 ans après sa parution.

[417] Lire à ce sujet HANCOCK, Cees et HAMELINK, Alan « "Many More Voices, Another World". Looking back at the Macbride recommendations » dans VINCENT, Richard et NODERSTRENG, Kaarle, *Towards equity in global communication, Macbride update*, op.cit., p.269-304.

[418] MWAURA, Peter, *Communication policies in Kenya*, Paris : Unesco, 1980, p.12.

[419] Avec la FAO, certains pays de l'Afrique de l'Ouest ont entrepris d'élaborer des politiques nationales de communication .Voir document de la politique nationale de la communication pour le développement au Burkina Faso, Tome 1, Tome 2, Burkina Faso, ministère de la communication et FAO, Rome 2001.

[420] Loi n°96 /030 du 4 janvier 1996.

[421] Pendant la guerre froide, les pays non alignés pratiquaient une politique de neutralité face aux deux blocs antagonistes (occidental et communiste) en refusant de s'aligner sur un des deux blocs. La plupart de ces pays font partie du T*iers-Monde*. Le mouvement non aligné émerge en 1955 avec la conférence de Bandoeng, c'est-à-dire 3 ans après le terme *Tiers-Monde.*

incorporer des politiques de la communication conformes au diagnostic des besoins ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des priorités retenues »[422]. Cette impulsion est au cœur des nouvelles problématiques de développement et du modèle de communication qui les accompagne.

2 - La communication participative et le changement social

Comme précédemment, la compréhension de ce modèle de communication est tributaire de tout un contexte sociopolitique et de la relecture de l'idée du développement. Le contexte d'après-guerre dans lequel est née l'idée du développement n'est plus le même. La situation géopolitique du monde depuis la fin des années 80 a connu des changements notables. Nous noterons au passage la destruction du mur de Berlin en 1989, la disparition de l'URSS en 1991. C'est dire qu'au début des années 1990, le monde n'est plus dans un contexte de guerre froide. Le Sud ne désigne plus forcément cet ensemble de pays reconnus par leur pauvreté et leur stagnation économiques. La Corée du Sud, Singapour, Hong Kong, Taiwan, que l'on a appelés les quatre dragons d'Asie, connaissent un essor économique remarquable. Nous notons une croissance notable pour les pays tels que l'Inde, la Chine, le Brésil, mais nous remarquons que l'Afrique d'une manière générale piétine.

De plus, les années 80 connaissent une complexification notable de l'idée du développement. Nous assistons à un essoufflement de la croissance économique comme seul critère de développement. Le développement est désormais pluridimensionnel et, grâce à l'importance grandissante des dimensions socio-culturelle et environnementale, nous sortons de plus en plus de la vision holistique et linéaire du développement. Le contexte de mondialisation pour Jean-Chrétien Ekambo est aussi porteur d'un changement de perspective dans la mesure où il a entraîné la « quissité » de l'homme contemporain, qui envisage désormais son développement selon une identification nouvelle par rapport à lui-même et par rapport aux autres[423].

Toutes ces mutations ont informé l'épistémologie de la communication pour le développement et le second terme semble laisser place au concept de changement social. Ce tournant conceptuel qui est en train de se faire a le mérite de mettre en exergue la dimension

[422] Rapport MACBRIDE, Sean, op.cit., p.220.

[423] EKAMBO, Jean-Chrétien, « Gestion de la césure entre médias traditionnels et médias contemporains dans la construction du développement », dans MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain, (s/dir) *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, Grenoble : Gresec 2009, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/index.php, consulté le 4 février 2010, p.43.

dynamique et même incertaine intégrée dans tout processus qui porte sur le social et le sociétal et par le fait même fragilise le messianisme médiatique avec sa « seringue hypodermique ». C'est ici que les propos de Misse Misse, que nous avons évoqués plus haut, sur la temporalité du changement social reprennent toute leur signification. L'auteur, dans la suite de son argumentation, relève que *« le développement ne peut être ni une évidence ni un contrat d'adhésion. L'évolution du vocabulaire doit être mise à profit, pour envisager le changement. Par exemple la terminologie met en exergue le dialogue, l'approche participative et les principes du processus délibératif comme composantes essentielles de la communication dans notre champ de problématisation* »[424]. En admettant avec Droz et Miéville-Ott que le changement est toujours tributaire des cadres de perception et de représentation des acteurs sociaux[425], ces rapports de la communication du changement peuvent être revisités à frais nouveaux. S'agit-il de la communication pour le changement ou d'un effort de compréhension de l'interaction des acteurs avec le changement étudié ? Sur le plan des interventions en communication pour le développement, cette nouvelle vision, à cause de nouveaux enjeux, privilégie les petits médias fonctionnant dans des réseaux et les approches de communication à la base. Ces dernières considèrent que la participation populaire renforce les perspectives d'adoption d'activités appropriées pour une communauté. Il n'est plus question de la transmission de la technologie nécessaire à l'accroissement de la productivité, mais de l'animation du potentiel de changement d'une communauté à travers le renforcement des capacités. Ce concept est défini « *comme étant le processus par lequel les particuliers, les organisations et la société acquièrent, développent et maintiennent les aptitudes dont ils ont besoin pour réaliser leurs propres objectifs de développement*»[426]. Il s'agit d'une valorisation des capacités par laquelle les ressources humaines, de même que les capacités organisationnelles et opérationnelles des institutions, sont particulièrement améliorées, afin de mieux exécuter les fonctions prioritaires. La notion de participation des populations au processus de développement devient donc le concept clé.

Paulo Freire est l'un des vulgarisateurs de cette approche. Ses convictions s'adossent à son expérience acquise au milieu des agriculteurs brésiliens dans les années 60-70. En effet, à cette époque déjà, en évaluant les programmes de développement, Freire constate que ces

---

[424] MISSE, Misse, « Communication stratégique : de l'appui au « développement » à la promotion du changement social, une communication de connivence » loc.cit., p.24.

[425] DROZ, Yvan, LAVIGNE, Jean-Claude, *Éthique et développement durable*, op.cit., p. 43.

[426] PNUD, 2008, Rapport annuel
[en ligne] http://www.undp.org/french/publications/annualreport2008/capacity.shtlm consulté le 20 juillet 2009.

programmes sont davantage accompagnés par une communication persuasive. Il est surtout question de forcer les populations locales à adopter, sans remise en cause, les pratiques et les idées venues d'ailleurs. C'est l'expérience de cette camisole de force qui, pour Paulo Freire, justifie l'échec, la fin de non-recevoir. C'est donc pour rationaliser cette expérience qu'il pense à l'approche participative, considérée comme véritable processus de libéralisation de la prise de parole pour une implication toujours plus grande des acteurs concernés par le développement. C'est dans ce sens qu'il peut relever qu'*« il ne s'agit pas du privilège de quelques personnes, mais du droit de tout homme (et de toute femme) à s'exprimer. En conséquence personne ne peut dire une vérité tout seul - pas plus qu'il ne peut la dire à la place de quelqu'un d'autre, de façon normative, en volant aux autres leur parole »*[427]. C'est une approche attentive et sensible aux spécifiés culturelles qui émergent des communautés locales. Les populations doivent participer à la recherche des solutions et être parties prenantes des décisions qui mènent à la conception et à la mise en œuvre des initiatives. Elle demande de soutenir un processus dans lequel le plan d'expérimentation ou de mise en œuvre sera conçu avec la participation active des utilisateurs finaux[428]. Cette démarche implique alors de repérer et d'utiliser tant les savoirs traditionnels que les connaissances modernes dans l'analyse des problèmes et l'identification des solutions. Il s'agit, comme nous pouvons le voir, d'un véritable aggiornamento qui entend exorciser les échecs de l'approche traditionnelle, souvent entachée d'un esprit dominateur qui ne prend pas toujours en compte l'instance de réception. La conséquence première de ces changements de perspective au niveau des pratiques est d'inciter à dépasser une vision relativement simple de transmission à sens unique de l'information technique qui s'est révélée peu efficiente comme le stipulait déjà le rapport MacBride : « L*es anciens modèles utilisaient la communication surtout pour la diffusion de l'information, pour faire comprendre à la population les «bénéfices » que promet le développement et les «sacrifices» qu'il exige. L'imitation d'un modèle de développement, fondé sur l'hypothèse que la richesse, une fois née, s'infiltrera automatiquement dans toutes les couches de la société, comprenait la propagation de pratiques de communication de haut en bas. Les effets ont été très éloignés de ce qu'on escomptait »*[429]. Pour marquer le désistement nécessaire de la communication prescriptive et inefficace, Anne-Marie Laulan parle pour sa part d'une « communication inclusive » où la circulation de l'information se fait sous le modèle de partenariat en vue d'un objectif partagé. L'appareil médiatique, dans son

[427] FREIRE, Paulo, *La pédagogie des opprimés*, Paris : La Découverte/Maspéro, Petite Collection Maspéro, 1983, p.52.
[428] LAFRANCE, Jean Paul, loc.cit., p.21.
[429] Rapport MacBride, op.cit., p.59.

éventail, est utilisé pour répondre à la complexité des problèmes dans le strict respect des particularités[430]. En ce sens, les nouvelles problématiques de l'universalité du domaine du développement peuvent effectivement se décliner selon les particularismes et dans la réciprocité. À ce stade, nous pouvons dire, qu'il s'agisse de communication participative ou inclusive, qu'elles reposent toutes les deux sur la nécessité d'un recours nécessaire à l'historicité des sociétés afin d'éluder toute discursivité incohérente avec les valeurs et les croyances communautaires et individuelles.

L'approche participative cependant ne manque pas de susciter quelques interrogations et même des critiques. La logique du temps long, qui est sa force , peut par moments devenir sa faiblesse. Car, comme le dit Silvio Waisbord *« in some cases such as epidemics and other public health crises, quick and top-down solution could achieve positive results. Participation communication ignores that expediency may also positively contribute to development »*[431]. Il y a d'ailleurs lieu de se poser la question de savoir si le contexte asymétrique des acteurs est capable de promouvoir une véritable participation. De plus, comment parler de participation dans des sociétés où la démocratie n'existe pas et où seule la peur est mode de gouvernance ? Comment relever le défi de mettre en synergie des acteurs différents caractérisés par des logiques sociales très différentes ? Nous n'allons pas ici discuter toutes ces questions qui reviendront certainement plus loin, au moment où nous amorcerons l'analyse des stratégies de communication du Programme National de Vulgarisation et de la Recherche Agricole (PNVRA).

SECTION 2 : MÉDIAS, TIC ET DÉVELOPPEMENT

La réflexion sur la corrélation des médias et du développement, notamment en Afrique, s'enrichit au fil des années. Il s'agit d'un domaine suffisamment fécond à n'en juger que par le nombre des manifestations (forum, conférences et colloques), des publications d'ouvrages et de thèses[432]. L'utilisation des TIC dans l'administration, celle des blogs, de la téléphonie mobile, la régulation, le SAT 3, la question « genre et TIC », la convergence et surtout l'intérêt des TIC pour les médias et le développement sont autant de problématiques

[430] LAULAN, Anne-Marie, loc.cit., p.148.

[431] WAISBORD, Silvio, *Family Tree of theories, methodologies and strategies in development communication*, Report prepared for The Rockefeller Foundation, May 2000, p.22. « *Dans certains cas comme pour des épidémies ou des crises sanitaires majeures, des directives prises rapidement peuvent permettre d'atteindre des solutions positives. La communication participative ne tient pas compte du fait que l'opportunisme puisse aussi contribuer de manière positive au développement* » [notre traduction].

[432] Le site de l'Institut Panos de l'Afrique de l'Ouest présente une bonne partie de ses publications http ://www.panos-ao.org/ipao/spip.php article 3040.

récurrentes souvent traitées en rapport avec la « société de l'information » qui, elle-même, demande à être interrogée. Nous présentons ce cadre théorique de l'ancrage des TIC, émettant l'hypothèse que le discours qui accompagne ces technologies n'a pas toujours une incarnation réelle sur le terrain. Cette hypothèse secondaire ne sera que partiellement vérifiée à ce stade. C'est au prochain chapitre, consacré aux modalités communicationnelles du PNVRA, que nous allons, par une illustration concrète, apporter une réponse plus entière.

PARAGRAPHE 1 : FLUX COMMUNICATIONNEL ET « DÉVELOPPEMENT »

A - LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'expression *société de l'information* est couramment utilisée pour caractériser notre époque. Elle innerve les débats scientifiques et idéologiques, accompagne des projets et programmes politiques, économiques et sociaux et est de plus associée aux problématiques de la communication sociale. L'expression se présente comme une hypothèse heuristique pour comprendre la période actuelle de notre société, prenant parfois la place *« d'un paradigme dominant »*[433]. La vulgarisation de ce syntagme n'occulte pourtant pas le flou et les questionnements qui l'accompagnent. Sommes-nous dans une époque de changements ou un changement d'époque ? Comment définir les profondes transformations apparues parallèlement à l'introduction accélérée dans la société de l'intelligence artificielle et des nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication ? S'agit-il d'une nouvelle étape de la société industrielle ou entrons-nous dans une nouvelle ère ? « Village global », « ère technotronique », « société post-industrielle », « ère » ou « société de l'information ». Le syntagme est aussi chargé d'espérances notamment dans le domaine du développement où une pratique discursive assume une corrélation entre technologies de la communication et avènement du « développement ». Autant d'aspects que nous allons élucider, en mettant au clair l'instrumentalisation des outils et dispositifs de communication dans les problématiques du changement social.

1 - Performativité du syntagme

Si on conçoit la *société de l'information* comme une société organisée autour de l'information, on ne peut que percevoir son lien avec la « société de communication » de Norbert Wierner qui est une alternative à l'organisation politique existante[434]. Pour cet auteur,

[433] GARNHAM, Nicholas, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique » dans *Questionner la société de l'information*, Réseaux, 2000, Vol. 18, No 101, p.57. p.53-91.
[434] WIERNER, Nobert, *Cybernétique et société,* traduit de l'anglais, Paris : Edition des Deux rives, 1952 (1948).

être homme, c'est participer à un large système mondial de communication. Cependant la rationalisation et la consécration de l'expression sont le fruit de différentes approches successives[435] et de son actualisation à travers rencontres et manifestations.

En effet l'apparition de ce terme remonte à 1973, avec le sociologue états-unien Daniel Bell qui a introduit la notion de *société de l'information* dans un de ses écrits[436] où il avance que celle-ci sera axée sur la connaissance théorique et où il considère que les services fondés sur la connaissance devront devenir la structure centrale de la nouvelle économie et d'une société s'appuyant sur l'information, dans laquelle les idéologies seraient superflues. Cette expression réapparaît avec force au cours des années 1990, dans le contexte du développement d'internet et des TIC. À partir de 1995, elle figure à l'ordre du jour des réunions du G7 (devenu G8, regroupant les chefs d'État ou de gouvernement des nations les plus puissantes de la planète). Elle est examinée dans les instances de la Communauté Européenne et de l'OCDE (les trente pays les plus développés du monde) ; le gouvernement des États-Unis ainsi que différentes agences des Nations-Unies et le Groupe de la Banque Mondiale l'ont adoptée également. Tout cela a eu un grand retentissement médiatique. À partir de 1998, elle a été choisie tout d'abord par l'Union internationale des Télécommunications, puis par l'ONU comme titre du Sommet mondial prévu pour 2003 et pour 2005. Nous reviendrons sur ce point précis dans l'étape suivante. Pour le moment, qu'il nous suffise de relever l'argumentation de Manuel Castells[437] qui a contribué à la construction théorique de ce syntagme qui repose sur un « prophétisme communicationnel»[438].

Pour Manuel Castells, la dynamique du changement social et les différentes transformations historiques trouvent leur source dans un ensemble d'innovations en technologies de l'information et de la communication qui constituent un véritable paradigme technologique. Ce paradigme justifie et explique une nouvelle division du travail (suppression des tâches routinières, valorisation de la coopération et de la créativité dans le travail) et une nouvelle

[435] Pour comprendre l'histoire effervescente de cette consécration du syntagme, nous renvoyons à un des articles de Bernard Miège. Il s'agit d'un article de synthèse dans lequel l'auteur présente le cadre du débat de la société de l'information avec toute la pratique discursive qui l'accompagnée, en la mettant en relation avec les changements qui sont se affirmés au fil du temps. Lire MIÈGE, Bernard, « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », *Revue européenne des sciences sociales*. [En ligne], XL-123 | 2002, mis en ligne le 02 décembre 2009, http ://ress.revues.org/606 . Consulté le 24 août 2011.

[436] BELL, Daniel, *The coming of post industrial society*, New York : Basic Books, 1973. Dans la même mouvance on pourrait aussi citer TOURAINE, Alain, *La société post industrielle*, Paris : Denoël, 1973.

[437] Nous pensons ici aux trois tomes de l'ère de information : tome 1 *La société en réseaux*, tome 2 *Le pouvoir de l'identité*, tome 3 *La fin de millénaire*.

[438] Lire FOREST, David, *Le prophétisme communicationnel, la société de l'information et ses futurs*, Paris : Syllepse, 2004.

configuration de l'entreprise qui induisent l'accroissement de la productivité. En effet pour Castells, il s'ouvre un nouvel âge de l'information marqué par un mode de production nouveau : le capitalisme informationnel. Ce dernier entraîne dans son sillage l'avènement d'une société en réseau admise comme nouvelle structure sociale. C'est de cette manière qu'il faut comprendre Castells qui, pour expliquer le terme informationnel, l'applique à *«une forme particulière d'organisation sociale, dans laquelle la création, le traitement et la transmission de l'information deviennent les sources premières de la productivité et du pouvoir en raison des nouvelles conditions technologiques apparaissant dans cette période historique-ci* »[439]. Dans l'argumentation de Castells, la logique des réseaux façonne un nouveau rapport au temps et à l'espace. Et, bien qu'il s'en défende, la pensée de Castells recèle un arrière-fond du déterminisme technologique qui côtoie un structuralisme à peine voilé. En fait, malgré son attachement à la théorie des mouvements sociaux, Castells affirme que *« dans la société en réseau la morphologie sociale l'emporte sur l'action sociale »*[440]. Dans cet élan d'explication systémique, Manuel Castells tente l'explication de l'effet du mode du développement informationnel sur la culture et la politique. La technologie et la culture ont en effet un lien qui s'exprime beaucoup plus sur le terrain de la culture. En effet, *« la culture étant médiatisée et mise en œuvre au travers de la communication, les cultures elles-mêmes, c'est-à-dire nos systèmes historiques produits de croyances et de codes, sont radicalement transformées et le seront encore davantage par les nouveaux systèmes technologiques »*[441]. On le voit, la pensée de Manuel Castells porte sur des questions incontournables pour l'intelligibilité du rapport entre structures et processus de communication. Nicholas Garnham, dans l'article référencé plus haut interroge la validité des réponses de Castells. Garnham propose ainsi quelques thèses de Castells qui ne résistent pas à la vérité fulgurante de la pratique et du réel. Il y a ainsi lieu de relever la faiblesse du lien entre travailleurs cognitifs supposés accroître la compétitivité et la croissance économique, surtout que le manque de personnel qualifié décrié par Castells relève d'un mythe. De plus l'utilisation des TIC dans la production et la diffusion est loin d'être gage de succès car l'acquisition des biens culturels est tributaire du revenu disponible. Nicholas Garnham se demande si on peut d'ailleurs parler des TIC comme d'un ferment de démassification en voyant comment au cinéma et en musique, un petit nombre réussit à capter une proportion élevée. Il ne s'agit que de quelques points relevés qui font dire à Garnham « *que les réponses théoriques et empiriques que la théorie de la société de*

[439] CASTELLS, Manuel, *La société en réseaux*. T. 1 : L'ère de l'information Paris : Fayard, 1998, traduction française, p.42-43, note 33.
[440] CASTELLS, Manuel, op.cit., p.525.
[441] Ibid., p. 325.

l'information donnent à ces questions sont insuffisantes et peu convaincantes. Cette théorie revendique notamment un caractère de nouveauté - et donc de changement révolutionnaire - pour ce qui constitue en réalité des évolutions structurelles et des processus en cours depuis longtemps »[442]. C'est dire que nous n'avons pas changé d'ère, et que nous ne sommes pas sortis de la société industrielle avec sa logique capitaliste. La mobilisation fréquente de ce syntagme n'a de commune mesure que l'inopérationnalité dans lequel il s'enlise. Cette notion de « société de l'information » est pour Alain Kiyindou une notion paradoxale, car elle signifie chaque chose et son contraire, donnant l'image d'une société malade de ses communications[443].

Comment comprendre que, malgré ce flou, la notion ait une permanence et une prégnance au sein de l'espace public au point de devenir un élément fédérateur ? Alain Kiyindou[444] voit dans cette percée la faveur des éléments de contexte : démission progressive de l'État notamment dans les pays du Sud, échec des politiques de développement et montée de la société civile.

Durant la dernière décennie, l'expression « société de l'information » a sans doute été consacrée comme terme hégémonique et ce, non pas nécessairement parce qu'elle exprime une clarté théorique mais en raison de la consécration qu'elle a reçue dans les politiques officielles des pays développés en plus du couronnement qu'a représenté un Sommet mondial organisé en son honneur.

2 - SMSI et développement : célébration d'un syntagme et problématique d'une corrélation

C'est sur proposition de la Tunisie que l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) a adopté en 1998 une résolution relative à l'organisation d'un *Sommet Mondial de la Société de l'Information* (SMSI) et à son insertion à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations-Unies. Le principe de l'organisation en deux phases proposé par l'UIT à la germination même de l'idée est maintenu. Cette organisation articulée biphasée avait la faveur d'assurer une meilleure mise en œuvre et un meilleur suivi des résultats. Le choix des cadres

[442] GARNHAM, Nicholas, loc.cit., p.77-78.
[443] KIYINDOU, Alain, « La société de l'information au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU », Actes du colloque de Douala, op.cit., p.54.
[444] KIYINDOU, Alain loc.cit., p.54.

géographiques du déroulement des travaux est aussi symptomatique : Genève et Tunis, deux villes appartenant aux deux hémisphères.

La première phase du SMSI s'est tenue à Genève, en Suisse, du 10 au 12 décembre 2003. Le plus clair de son argumentation théorique repose sur l'édification de fondations solides d'une « société de l'information » accessible à tous, tout en tenant pleinement compte des différents intérêts en jeu. Plus de 11 000 participants de 175 pays ont assisté à ce Sommet et aux activités connexes. Près de 50 Chefs d'État ou de Gouvernement et Vice-Présidents, 82 Ministres et 26 Vice-Ministres ainsi que d'éminents représentants d'organisations internationales, du secteur privé et de la société civile ont apporté leur appui politique[445]. C'est au cours de cette phase, avec ces concours multiples qu'ont été élaborés et adoptés, le 12 décembre 2003 la *Déclaration de principes de Genève et le Plan d'action de Genève* portant sur un éventail varié de questions liées aux fondements de la *société d'information*[446].

La phase de Tunis a lieu deux ans après, du 16 au 18 Novembre 2005. Elle a un double objectif : évaluer les résolutions de Genève et mettre en œuvre des solutions pouvant faciliter des accords sur la gouvernance de l'Internet et les mécanismes de financement. À la phase de Tunis, plus de 19 000 participants de 174 pays ont assisté au Sommet et aux activités connexes, presque 50 Chefs d'État ou de Gouvernement et Vice-Présidents et 197 Ministres et Vice-Ministres de pays, ainsi que d'éminents représentants d'organisations internationales, du secteur privé et de la société civile ont apporté, là aussi, un appui politique à l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information qui ont été adoptés le 18 novembre 2005.

Sans rentrer dans le contexte de préparation, nous pouvons dire que prise séparément, chaque phase du Sommet marque l'aboutissement de nombreux mois de consultations et de négociations entre les États membres, des experts des Nations-Unies, le secteur privé et des représentants des Organisations Non Gouvernementales, qui analysent de grandes quantités d'informations et ont en commun une vaste expérience des problèmes liés à la société de l'information. Ces consultations et ces négociations, qui ont lieu avant le Sommet proprement

[445] Ces chiffres sont ceux de l'UIT. À n'en juger que par ces chiffres on peut dire que les deux assises ont connu une participation massive et une mobilisation des acteurs provenant de différents secteurs sociaux.
Lire http ://www.itu.int/wsis/basic/faqs.asp ?lang=fr, consulté le 14 février 2010.

[446] SMSI, « Construire la société de l'information : un défi mondial pour le nouveau millénaire, Déclaration de principes, SMSI », dans http ://www.itu.int/wsis/basic/faqs.asp ?lang=fr , consulté le 14 février 2010.

dit, constituent le processus préparatoire. Nous pouvons souligner que ces assises dans leur réalisation sont des célébrations consécratoires de la « société de l'information », qui ont relevé avec insistance l'intérêt international croissant pour le potentiel des TIC dans le « développement ». Cet enjeu autour du rôle des TIC se perçoit clairement dans la *Déclaration de principes de Genève* : « *l'enjeu consiste pour nous à tirer parti des possibilités qu'offrent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en faveur des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, à savoir éliminer l'extrême pauvreté et la faim, dispenser à tous un enseignement primaire , favoriser l'égalité entre hommes et femmes et rendre les femmes autonomes, lutter contre la mortalité infantile, améliorer la santé des mères, lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et élaborer des partenariats mondiaux pour parvenir à un développement propice à l'instauration d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère. Nous renouvelons également notre engagement à parvenir à un développement durable et à atteindre les objectifs de développement définis dans la Déclaration de Johannesburg et son plan d'application et dans le consensus de Monterrey, ainsi que dans d'autres textes issus de sommets appropriés des Nations-unies.* »[447]. Cet enjeu clairement affirmé fait écho à un autre document de l'UIT[448], qui voit dans les TIC les outils nécessaires pour réduire la pauvreté, améliorer l'éducation et les soins de santé entre autres. Avec le SMSI, nous sommes là dans la mouvance d'un optimisme clairement affiché où « la société de l'information », selon les propos de James Deane, est davantage « formulée en termes technologiques qu'en termes sociaux. »[449]. Cet élan d'optimisme et de valorisation de la technologie se retrouve codifié dans les principales recommandations et conclusions de la déclaration officielle du Sommet mondial de la « société de l'information ».

Cependant, cette mobilisation de la technologie dans les problématiques du développement est loin d'avoir produit les fruits escomptés. Avec une pointe perceptible de déception, James Deane remarque qu'« *on aurait pu espérer qu'un tel sommet, développé par un long processus , organisé en deux grandes étapes , soutenu par les Nations-Unies et portant sur le thème de la société mondiale de l'information , puisse déterminer ou tout au moins influencer fortement les agendas et les débats des organisations de communication pour le développement présents sur le terrain, mais de toute évidence cela n'est pas en train de se*

[447] SMSI, « Construire la société de l'information : un défi mondial pour le nouveau millénaire, Déclaration de principes, SMSI », loc.cit., consulté le 14 février 2010.
[448] Lire le Rapport de l'UIT sur le développement mondial, 2003.
[449] DEANE, James, « Le contexte de la communication pour le développement en 2004 » dans communication et développement durable, 9ème table ronde des Nations-Unies sur la communication et le développement, FAO, Rome 2007, p.50.

produire »[450]. Cette pointe de déception retrouve une confirmation particulière avec le tableau dressé par le rapport 2005 des Nations-Unies sur les Objectifs du Développement pour le Millénaire (ODM)[451].

-Depuis 1990, des millions de personnes se sont ajoutées aux affamés de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, où la moitié des enfants de moins de 5 ans sont mal nourris ;

-il meurt tous les ans 1 million d'enfants – 30 000 par jour – pour des raisons que l'on aurait pu éviter ou à cause de maladies que l'on aurait pu soigner ;

-plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année pendant la grossesse ou l'accouchement ;

-le sida est devenu la première cause de décès prématurés en Afrique subsaharienne, la quatrième dans le monde ;

-la tuberculose est en hausse, en partie en conséquence du VIH/sida.

Voilà en quelques mots la situation actuelle des ODM, mais que nous comptons améliorer grâce à la société de l'information. L'idée d'une corrélation établie entre le développement et les TIC est donc fortement discutable et révèle plus encore la complexité de la tâche assignée à l'information. Nous y reviendrons plus loin.

Le syntagme est certes davantage mobilisé, mais la mise en œuvre ne suit pas toujours. On a le profond sentiment que l'échec déploré plus haut se révèle encore plus crûment quand on met la société de l'information au service du « développement », qui lui-même reste une notion floue comme nous l'avons souligné en son temps. En effet les affinités de la « société de l'information », avec des notions comme le progrès, l'universalisme, la rationalité quantifiante, font fi des éléments contextuels susceptibles d'entraver le déploiement du « développement ». Cette omission du contexte d'insertion et la pratique discursive universaliste et performative autour des TIC et leur enjeu dans le développement sont des erreurs préjudiciables. Pour Alain Kiyindou, *« l'ignorance de tous ces éléments est l'expression de notre incompréhension des autres et finalement de nous-mêmes. La vérité est*

[450] Ibidem, p.51.

[451] Nations-Unies, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport 2005, Nations-Unies, New York : 2005, [en ligne] http ://www.un.org/africa/osaa/, consulté 21 mars 2010.

que la « société de l'information » et l'espace de débat qui le construit (l'ONU), devraient renouer avec des valeurs de l'irrationnel »[452].

Pour certains[453], il est urgent de réaffirmer la nécessité pour chaque société de s'approprier les technologies en fonction de ses priorités spécifiques de développement au lieu de s'adapter à celles-ci pour pouvoir faire partie d'une soi-disant société de l'information définie d'avance. Il y aurait donc une pluralité de « sociétés de l'information »! C'est du moins ce que pense la société civile qui a tenu à se faire entendre dans le cadre du SMSI : *« Nous aspirons à édifier des sociétés de l'information et de la communication dans lesquelles le développement soit défini en fonction des droits de l'homme fondamentaux et qui visent à assurer une distribution plus équitable des ressources, afin d'éliminer ainsi la pauvreté, en faisant en sorte que les ressources ne soient pas exploitées et que l'environnement soit écologiquement durable. Nous sommes convaincus qu'à cette fin les technologies peuvent constituer un moyen indispensable, plutôt qu'une fin en soi et reconnaissons ainsi que la réduction de la fracture numérique n'est qu'une étape pour parvenir au développement pour tous »*[454].

On en est loin car la pratique discursive autour de « la société de l'information » est assez performative. Tout se passe comme si l'avènement du règne de l'information, avec la technologie à la clef, était sans délai. Dans ce contexte, on est fondé à dire que la notion de « société de l'information » devient une construction politique et idéologique se développant dans le cadre de la globalisation néolibérale qui vise principalement à accélérer l'instauration d'un marché mondial ouvert et « autorégulé ». Cette politique était menée en étroite collaboration avec des organismes multilatéraux comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale afin que les pays peu développés abandonnent les réglementations nationales ou les mesures protectionnistes risquant de « décourager » les investissements, tout ceci avec le résultat que l'on connaît : le scandaleux accroissement du fossé entre riches et pauvres dans le monde.

---

[452] KIYINDOU, Alain « La société de l'information au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU » dans MISSE, Misse et KIYANDOU, Alain, (s/dir.), *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, Grenoble : Gresec, 2009, loc.cit., p.57.

[453] Lire à ce sujet SALLY, Burch, « Société de l'information Société de la connaissance » dans AMBROSI, Alain et PEUGEOT, Valérie, *Enjeux de mots. Regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Caen : C&F Éditions, 2005, p.49-71.

[454] Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI), Définir des sociétés de l'information centrées sur les besoins des êtres humains. Déclaration de la société civile, 2004b p.3 http ://www.worldsummit2003.de/download_en/WSIS-CS-Dec-121103-fr.pdf , consulté le 18 février 2010.

En effet, vers la fin du 20ième siècle, alors que la plupart des pays développés avaient déjà adopté des politiques de mise en valeur de l'infrastructure des TIC, le marché des actions du secteur de la communication a connu un essor spectaculaire. Cependant, les marchés du Nord ont commencé à être saturés et on s'est mis à faire de plus en plus pression sur les pays en développement afin qu'ils laissent le champ libre aux investissements des entreprises de télécommunication et d'informatique, en quête de nouveaux marchés pour pouvoir absorber leurs revenus excédentaires. C'est dans ce contexte que le SMSI a été organisé, mais la situation a changé quand, à partir de l'année 2000, la bulle spéculative a éclaté. Malgré cela le rôle clé des technologies de la communication dans l'accélération de la globalisation de l'économie, l'image publique de ces technologies sont davantage associés aux aspects plus « conviviaux » de la globalisation, comme Internet, la téléphonie cellulaire et internationale, la télévision par satellite, etc. *La société de l'information* est donc fille de la globalisation mais porteuse d'un sentiment de culpabilité et de retard pour ceux qui se sentent en marge de cette effervescence technologique. C'est pourquoi *la société de l'information* amène à revisiter la question de la fracture numérique.

B - FRACTURE NUMÉRIQUE

1 - Entre taux d'équipement et utopie cognitive

Le concept de fracture numérique sans être originellement lié à la SMSI, lui est connexe dans la mesure où il est un autre pendant de l'enjeu TIC. Les problématiques relatives aux inégalités en matière d'information et de communication se situent dans la mouvance du NOMIC. C'est dans ce sillage que l'accent a été mis sur le déséquilibre Nord-Sud dans la production de l'information, sur l'augmentation de la disparité entre les situations des différents pays, sur la concentration des médias occidentaux et leur emprise sur les flux d'information à l'échelle internationale. La pratique discursive au sujet de la fracture numérique s'est initialement forgée autour de l'informatique et non pas nécessairement de l'expansion d'Internet. En effet avant le SMSI, l'UNESCO avait déjà mis en place un organisme intergouvernemental pour l'informatique (IBI), dont le but était de créer les conditions nécessaires pour permettre aux pays pauvres de réussir leur développement informatique et, par là même, réduire la fracture avec les pays riches. « *L'adoption de l'informatique par les pays du Tiers-Monde et la mise en place d'une politique en la matière leur permettra d'accéder au même niveau de développement que celui des pays industrialisés. L'expérience des pays industrialisés en la matière prouve que l'informatique, née du progrès,*

peut, en retour, accélérer le développement. Maîtrisée par les pays en développement, elle est en mesure, par une meilleure gestion des ressources, de contribuer à atténuer l'écart qui les sépare des pays nantis »[455].

Ce n'est que par la suite que cette préoccupation de la réduction de la fracture a été prise en charge par le sommet de 2003 à la suite duquel un ICT *Task Force* a été mis sur pied pour assurer la passerelle entre l'utilisation des TIC et la réalisation des Objectifs du Développement pour le Millénaire définis également par les Nations-Unies que nous avons évoqués plus haut. Il est intéressant de relever que , dans la mouvance du sommet, la fracture numérique ne porte plus seulement sur le support informatique, mais sur Internet ainsi que sur d'autres Technologies d'Information et de Communication, comme la téléphonie mobile. Dans la mouvance de SMSI on assiste ainsi à un concert d'initiatives et d'activités qui portent sur des « cyberstratégies », les secteurs multipartenaires où s'engagent secteur public et privé, l'élargissement de l'accès aux TIC[456]. On ne saurait oublier l'ordinateur à 50 dollars du *Massachustts Institute of Technology* (MIT). Ce projet dénommé « One Laptop Per Child » (un ordinateur par enfant) a pour ambition de permettre à chaque enfant du monde de disposer d'un portable, en particulier dans les pays pauvres. Lors d'une intervention donnée au salon LinuxWorld, qui s'est tenu à Boston du 3 au 6 avril 2006, Nicholas Negroponte, a annoncé son intention de réduire les coûts de développement du projet One Laptop Per Child pour parvenir à 50 dollars l'unité (au lieu de 100 précédemment annoncé) en 2010.

D'autre part, en restant dans la dynamique du SMSI, on ne saurait passer sous silence le Fonds de Solidarité Numérique (FSN).Difficilement mis sur pied, eu égard aux multiples hésitations, ce fonds a eu pour objectif principal la mobilisation des contributions individuelles pour la réduction du fossé numérique.

Les obstacles à franchir pour que des personnes puissent changer leur environnement social et économique en utilisant les TIC ne se réduisent pas à l'existence d'une infrastructure de télécommunication accessible à un prix acceptable, bien que cette condition soit bien sûr nécessaire. Il y a d'autres obstacles, comme celui de la langue et de l'éducation en général et, plus spécifiquement, celui de la maîtrise de la culture de l'information. Ce constat est pris en compte par l'UIT en 2004[457], qui élargit le spectre de la fracture numérique : elle ne porte plus

[455] UNESCO-IBI, Rapport général de la conférence. Stratégies et politiques informatiques nationales, Torremolinos, 1978, p.17.
[456] UIT, « SMSI, où en sommes nous ? », dans *Nouvelles de l'UIT*, septembre 2005, p.8-10.
[457] UIT, « *Building Digitale Bridges* », 2004, [en ligne] http ://www.itu.int/fr/pages/default.aspx, consulté le 14 mai 2010.

seulement sur des questions d'accès (différence entre les personnes qui peuvent accéder aux TIC et celles qui ne le peuvent pas), mais aussi d'utilisation (personnes sachant les utiliser et celles dont ce n'est pas le cas) et même de qualité d'utilisation (différences entre les utilisateurs eux-mêmes).

Comme on peut le voir, la notion de fracture numérique s'est modifiée au fil du temps. Au début, elle visait fondamentalement les problèmes de connectivité. Par la suite, on a commencé à se préoccuper du développement des capacités et compétences requises pour l'utilisation des TIC (qualification et éducation) ; enfin, on a évoqué aussi l'utilisation des ressources intégrées dans la technologie. Malgré ces nouvelles dimensions, c'est surtout la dimension infrastructurelle des TIC qui est présente dans les discours et les politiques publics au Nord comme au Sud. Le Président camerounais, Paul Biya dans son discours à l'occasion de la fête de la jeunesse 2009, n'a pas manqué de relever que *« la qualité des enseignements a également été renforcée au plan pédagogique, entre autres par l'élaboration de programmes de technologie de l'information et de la communication. Ces efforts se sont traduits par une progression du taux de réussite aux examens de fin de cycle qui ont atteint environ 80 % alors que les redoublements ont sensiblement diminué »*[458]. Ces propos font écho à ceux qu'il avait déjà tenus en 2002 au sujet de la *société de l'information* dont l'émergence effective au Cameroun devrait permettre de *« renforcer l'unité du peuple et de lutter contre les inégalités en permettant l'accès au savoir du plus grand nombre et, ainsi, placer le pays dans de meilleures conditions pour aborder le troisième millénaire*»[459].

Les études sur la « fracture numérique » sont truffées de chiffres, ce qui conditionne des réponses et perspectives chiffrées. C'est dans ce sens qu'en partenariat avec le gouvernement, *l'Agence Nationale des Technologies de la Communication* (l'ANTIC) a organisé du 22 au 24 juillet 2008, une campagne de vulgarisation des TIC. Le Ministre camerounais des Postes et Télécommunications, Maïgari Bello Bouba, a affirmé que la promotion des TIC fait partie des objectifs du gouvernement, le but à l'horizon 2015 étant de permettre au moins à 30 % des Camerounais d'avoir accès aux TIC.

Dans cette perspective, le gouvernement, qui a lancé, ces trois dernières années, la construction de télécentres communautaires essentiellement dans les zones rurales, se propose

[458] Annexe 5 *: discours de Paul Biya à la jeunesse camerounaise*, le 11 février 2009.

[459] BIYA, Paul, Discours à la jeunesse camerounaise, 10 février 2002 http ://www.cam-educ.com/actu/discours.html, consulté le 25 février 2010. C'est à dessein que nous n'avons pas constitué cette évocation en annexe, elle n'a pas pour notre travail la même portée.

d'atteindre le cap de 180 centres, une option qui constitue pour le Ministre « *une réponse concrète contre la fracture numérique* »[460].

L'évocation du Cameroun est certes rapide mais suffisamment claire pour mettre en lumière la question de la mise en perspective des priorités dans les discours des hommes politiques. Si la fracture numérique est évoquée, elle ne s'inscrit pas dans une congruence avec l'agriculture définie comme priorité. Cette absence de lien donne plutôt l'impression d'une superposition et de cloisonnement des priorités dans la pratique discursive, ce qui produit souvent sur le terrain une multiplication d'investissements parallèles et non coordonnés.

Au-delà de ce cas pratique, la fracture numérique se déclinant dans la frénésie des chiffres n'est pas liée à ce seul cas du Cameroun. C'est une approche quantifiable suffisamment généralisée, peut-être parce qu'elle est facilement identifiable par les pouvoirs publics[461]. Daniel Pimienta affirme que l'apitoiement sur la « fracture numérique » sert au G8 à se donner bonne conscience, et peut-être à faire oublier les éternelles fractures sanitaires et alimentaires[462]. Cela est d'autant plus possible que, comme nous l'avons vu, la mesure matérielle de la « fracture numérique » invite naturellement à la combler en investissant dans de l'équipement, ce qui, pour Éric George, est une vision restrictive dans la mesure où n'est pas prise en compte toute la question complexe de l'appropriation qui se pose au contact de ces techniques de l'information et de la communication[463]. Il s'agit d'une véritable complexité qui met en exergue les hésitations, les peurs et les usages [464] qui naissent au contact de l'outil informatique et de la technologie qu'il propose[465]. En effet, quand un groupe social s'approprie la technologie, non seulement il est capable de l'utiliser pour transformer ses propres conditions de vie, mais aussi il transforme cette technologie par des processus d'innovation technologiques à caractère social. On peut dès lors comprendre Éric Guichard quand il relève qu'il n'y a pas de continuité établie entre l'investissement technique et l'acquisition des connaissances car « *avant de profiter des systèmes d'écriture contemporaine,*

---

[460] http ://www.web2solidarite.org/group/accessibilit/forum/topics/laccessibilite-a-internet-au.le.
Le taux d'accessibilité des Camerounais aux TIC est faible, puisque seulement 5 % de la population y a accès.

[461] GEORGE, Éric, « L'expression de fracture numérique en question », dans *Mesures de l'Internet*, Éric Guichard (s/dir.), Paris : Éditions des Canadiens en Europe, 2004, p.155.

[462] PIMIENTA, Daniel, « La fracture numérique : un concept boiteux »
[En ligne] http ://funredes.org/mistica/francais/cyberotheque/thematique/fra_doc_wsis1.htm , consulté le 21 février 2010.

[463] GEORGE Éric, « L'expression de fracture numérique en question », loc.cit., p.158.

[464] Nous utilisons cette notion ici dans le sens de Michel de Certeau qui rappelle l'inventivité perpétuelle du sujet et sa promptitude à ruser avec tout système coercitif. Lire notamment *L'invention du quotidien,* op.cit..

[465] Lire PROULX, Serge et TAHON, Marie-Blanche, « La machine infernale : l'expression des peurs chez des usagers de micro-informatique », *TIS*, 1989, vol. 1, n° 3, p.71-92.

il faut évidemment disposer d'un solide capital économique, pour acquérir un ordinateur et un rattachement aux réseaux ; mais aussi d'un capital social, pour se faire aider quand on ne comprend pas le (dys)fonctionnement d'un logiciel, d'un service en ligne, ou de son ordinateur ; et enfin culturel, pour savoir trouver l'information que l'on recherche, et la traiter »[466]. Au nom de tous ces pré- requis et conditionnements, nous pouvons dire que toute approche de la « fracture numérique » pour être valide ne saurait s'extraire des questions d'inégalité sociale.

2 - Fracture numérique et fractures sociales.

Le traitement quantitatif de la fracture numérique, reste donc une démarche d'une fébrilité attestée. James Deane relève que, malgré les chiffres, on sait très peu de choses sur l'étendue réelle de l'accès à Internet dans un pays. L'estimation chiffrée est susceptible ainsi de fausser l'appréciation de l'étendue de la fracture. L'auteur, dans son argumentation, prend le cas de la Jamaïque et du Pérou[467]. Éric Guichard, de façon sarcastique, aborde cette logique chiffrée de la fracture numérique : *« alors, même si l'on accepte le chiffre de la CIA relatif à la France (19,58% d'internautes), le taux de Français du mauvais côté de la barrière numérique serait alors de 97,5% ! Dans ces conditions, quels seraient les taux des pays du Tiers-Monde »*[468]. De plus cette démarche appuyée sur les statistiques fonctionne sur le schéma de cause à effet (il suffit de brancher pour absorber la fracture numérique) et tend finalement à autonomiser un phénomène dont l'intelligibilité et la résonance complexes se révèlent et se problématisent mieux que par la saisie des relations qu'il entretient avec les autres phénomènes sociaux. Il y a une véritable dialectique et corrélation entre fracture numérique et inégalités sociales. Alain Kiyindou, à la suite de plusieurs autres[469], estime que la fracture numérique résulte des fractures sociales produites par les inégalités sur les plans économique, politique, social, culturel, entre les hommes et les femmes, les générations, les zones géographiques[470]. « La fracture numérique » n'est donc pas un phénomène isolable, qui bourgeonne spontanément. La doxa traditionnelle, basée sur le discours prospectif à finalité idéologique et dont le but est

---

[466] GUICHARD, Éric « La fracture numérique existe-t-elle ?», *Atelier Internet*, n°2.
[En ligne] http ://barthes.ens.fr/atelier/geo/Tilburg.html , consulté 21 février 2010.
[467] DEANE, James, « Le contexte de la communication pour le développement » loc.cit., p.53. En parlant de la Jamaïque l'auteur relève qu'une étude conduite en 2003 a découvert que le pays avait au moins 675 000 utilisateurs d'Internet, c'est-à-dire le double des chiffres suggérés par des estimations précédentes.
[468] GUICHARD, Éric «La fracture numérique existe-t-elle ?», loc.cit., consulté le 21 février 2010.
[469] Lire GUICHARD, Éric « La fracture numérique existe-t-elle ?», GEORGE, Éric, « L'expression de fracture numérique en question », dans *Mesures de l'Internet*, Éric Guichard (s/dir.), Paris : Éditions des Canadiens en Europe, 2004, p.155.
[470] KIYINDOU, Alain, « La société de l'information au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU » loc.cit., p.49.

de convaincre la population en général de la nécessité de la nouvelle technologie[471], fait très souvent fi des facteurs à l'origine laissant ainsi la fausse impression que la fracture est née indépendamment d'une dynamique sociale et d'un processus historique. Si elle existe, c'est parce qu'il y a des inégalités de revenus, parce que 2 milliards d'êtres n'ont pas accès à l'électricité. Au bout du compte ces 82% de la population ne représentent que 10% des connexions du monde. Le repérage et le gommage de ce fossé en eux-mêmes ne suffisent pas pour éradiquer la pauvreté, les injustices, la criminalité. On peut comprendre pourquoi Loum Ndiaga estime que, si une plus grande appropriation des TIC et surtout de l'Internet reste une nécessité et est inséparable d'une lutte amplifiée pour la réduction de la fracture numérique, certaines réalités propres à l'Afrique rappellent que là n'est pas la priorité des priorités dans la perspective du « développement »[472]. La relativisation de ce messianisme technologique trouve dans la mise en œuvre de la communication par le PNVRA une singulière expression. En effet, dans les textes fondateurs, comme nous le verrons plus loin, c'est davantage la communication interpersonnelle qui est préconisée.

Cette approche critique a été expressément formulée autour du SMSI par la « société civile » comme l'attestent les propos de Myriam Horngren, coordonnatrice pour la société civile du caucus sur les droits à la communication. À l'occasion d'une rencontre dite *intersession* qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris du 15 au 18 juillet 2003, elle a reproché au responsable du SMSI de traiter la fracture numérique comme *« the usual framework of market liberalisation as the only remedy to solving Digital divide (as if it was an illness of itself with no relation to human rights, economic and social issues)* »[473]. L'évocation et la prise en compte et la combinaison de tous ces paramètres (âge, sexe, localisation géographique, conditions socioéconomique) invitent à penser au pluriel la fracture numérique tout comme la

[471] LACROIX, Jean-Guy, « Entrez dans l'univers merveilleux de Videoway », LACROIX, Jean-Guy, MIEGE, Bernard, et TREMBLAY, Gaëtan, (s/dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit*, Québec : Presses de l'Université du Québec, et Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, p.150. Dans la suite de l'article l'auteur distingue deux autres figures de discours : le discours promotionnel, dont la finalité est économique et commerciale et dont le but est de convaincre la clientèle visée de l'utilité, des avantages et de l'efficacité supérieure de la technologie proposée ; le discours prescriptif, au sens strict du terme, dont la finalité est organisationnelle et éducative et dont le but est d'initier l'usager aux utilisations prévues.

[472] LOUM, Ndiaga, *Internet - Mondialisation - Afrique : Pour une théorie critique face à la « doxa » euphorique*, rapport postdoctoral pour le Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS), Montréal : Université du Québec à Montréal (UQAM), 2003.

[473] HORNGREN Myriam, « Right to communicate ? », Extrait du forum de discussion IS : Voices of the South, 22 juillet, 2003. http://www.dgroups.org/groups/IS/index.cfm?op=dsp_showmsg&listname=IS&msgid=78877&cat_id=2777, consulté le 24 février 2010. *« Cadre théorique habituel qui appelle à la libéralisation des marchés comme le seul remède pour résoudre la fracture numérique (comme s'il s'agissait de traiter d'une maladie qui n'aurait pas de lien avec les droits humains, économiques et sociaux*) » [notre traduction].

société de l'information. Ainsi, l'approche conceptuelle, méthodologique, et les moyens et mesures qui permettraient d'y faire face seraient liés à leurs conditions spécifiques.

Eu égard à tout ce que nous avons pu évoquer, nous pouvons dire à ce stade que la fracture numérique est un reflet des inégalités sociales. Donc, résoudre la question de la « fracture numérique » peut faciliter l'accès à l'information et à l'éducation, et aider à la transformation économique, mais ne peut être le moteur principal d'un « développement » .On comprend mieux Éric Guichard quand il estime que si « *la « fracture numérique » existe, elle n'est que la traduction d'une violente ségrégation culturelle et intellectuelle, qui ne fait que s'amplifier avec l'écriture électronique*»[474]. Il y a d'ailleurs lieu de penser que la fracture numérique n'est qu'une autre lecture imposée du dehors, ne tenant pas toujours compte du potentiel communicationnel de chaque terroir. C'est ce que nous allons vérifier en explorant l'environnement médiatique au Cameroun.

PARAGRAPHE 2 : LA MONDIALISATION DE LA COMMUNICATION EN AFRIQUE : ENTRE INTERACTION, DOMINATION ET RÉSISTANCE : LE CAS DU CAMEROUN

Après avoir interrogé *la société de l'information* et ses aspects connexes, nous voulons, dans ce denier paragraphe de ce chapitre, visiter l'environnement médiatique en Afrique dans un contexte de mondialisation marqué par l'existence d'une multiplicité de flux transfrontières d'information et qui par ailleurs s'offre comme terreau d'expérimentation et de probation du prophétisme technologique. Il s'agit d'un contexte où les problématiques du développement intègrent davantage celles de la construction identitaire. Disons-le d'emblée, il n'est pas question pour nous d'appréhender ces flux communicationnels à l'aune des risques qu'ils recèlent, notamment pour l'identité ou la culture nationales. Nous pensons parcourir les pratiques de communication en étant attentif aux usages et aux différents défis politiques sociaux et épistémologiques dont ces flux sont porteurs. La lancinante préoccupation qui se profile derrière cette exploration de contexte est de pouvoir apprécier et évaluer les options de la communication *médiée et médiatée* dans le PNVRA.

[474] GUICHARD, Éric, « La fracture numérique existe-t-elle ?», loc.cit., consulté le 22 février 2010.

A - MULTIPLICITÉ VECTORIELLE ET MODALITÉS PLURIELLES DE LA COMMUNICATION

1 - Médias traditionnels et médias modernes : la mise en question d'une césure.

La complémentarité entre médias traditionnels et médias modernes est souvent invoquée dans la problématique de la communication pour le développement comme solution au déficit communicationnel et comme dépassement de « l'économie de la communication » limitée au financement et à la rentabilité des médias pour l'avènement d'une « économie de communication »[475]. L'idée de cette complémentarité repose sur l'hypothèse d'une césure entre médias traditionnels et modernes qu'il est urgent de réinterroger et d'évaluer dans un contexte de mondialisation. L'investissement de cette césure passe nécessairement par l'examen de la définition du média et de certaines notions voisines (outils, instruments de communication et moyens de communication). En abordant cette question, nous préparons un jalonnement théorique pour l'évaluation et la compréhension de la médiation technologique du PNVRA. Il est vrai, comme nous l'avons souligné, le programme a fait le pari d'une communication interpersonnelle que nous discuterons en nous appuyant sur cette question de césure qui rappelle l'efficacité contextuelle des medias TIC dont parle Alain Kiyindou[476].

Parlant du média, Balle le définit comme une *« technique utilisée par un individu ou par un groupe pour communiquer à un autre individu ou à un autre groupe, autrement qu'en situation de face à face, à une distance plus ou moins grande, l'expression de leur pensée, quelles que soient la forme et la finalité de cette expression »*. Et, finalement, *« si le mot média oscille entre une définition étroite et une définition très large, c'est parce qu'il renvoie à des réalités distinctes, souvent, mais pas toujours liées les unes aux autres : une technique, un usage, un public, une institution, enfin un genre ou une forme d'expression »*[477]. Le média est donc considéré comme un dispositif de concrétisation et de matérialisation de la communication. C'est ici que le média se rapproche le plus de son origine latine d'être « milieu », « centre » assumant une « fonction nodale « d'être lien » par sa promesse d'être

[475] MBOCK, Charly Gabriel, « Les contraintes de la communication sociale dans le développement de l'Afrique » dans actes du colloque international, « 60 ans de communication pour le développement » Douala 26 au 30 Avril 2005, p.106.
[476] ONU, « La société de l'information au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU » loc.cit., p.48.
[477] BALLE, Francis, *Dictionnaire des médias*, Paris : Larousse 1998, p.49.

pour le faire médiatique »[478]. Dans cette optique, le média est un support qui transporte dans l'espace et le temps un message incarné dans un langage donné[479]. La pertinence de cette position sémiotique qui révèle le contrat axiologique de chaque média se trouve renforcée dans la mesure où elle stipule que le média ne se réduit pas à la technique, mais qu'il est transversal aux techniques. Il s'inscrit ainsi dans un vaste champ de corrélations fonctionnelles comme le défend la médiologie dans son approche holistique du média[480]. Cependant nous abandonnons cette piste médiologique au profit de la problématique sémiotique en privilégiant la communication médiée et médiatée [481] qui positionne le média comme outil et instrument de communication. Jean-Chrétien Ekambo[482], dans le sillage de la communication médiée, apporte une distinction éclairante entre un outil et un instrument. Pour lui, l'outil, objet à usage concret, est généralement fabriqué pour agir sur la matière. Tributaire du contexte socio-historique, l'outil participe de la « médiation culturelle » qui, chez Jean Caune, ne s'épuise pas dans l'élaboration des liens éphémères mais œuvre pour la production d'un sens qui engage la collectivité[483]. L'outil est donc un en-soi à usage déterminé.

Par contre, si l'instrument partage avec l'outil son statut d'objet fabriqué, il diffère par sa finalité. En effet si l'outil agit sur la matière, l'instrument, quant à lui, est davantage objet d'exécution d'opération diverses. Il est moins figé dans sa finalité et, en s'intégrant dans un processus plus complexe, peut finalement assumer une fonction qui n'était pas évidente au départ. Jean-Chrétien Ekambo, en se référant à Patrice Flichy[484], évoque le cas du téléphone devenu instrument de communication alors qu'il était initialement fait pour suivre l'opéra.

Dans le même souci de clarification terminologique, il définit le moyen de communication dans l'enjeu de la médiation, un enjeu double dans la mesure où la médiation est passage vers une fin, d'une part, et prise de position au milieu d'un processus, d'autre part. Nous ne

---

[478] MITROPOULOU, Eléni, *« Vers une sémiotique du médium » : une problématique à légitimer ?* Nouveaux Actes Sémiotiques, Actes de colloques, 2008, Vers une sémiotique du médium. [En ligne] http ://revues.unilim.fr/nas/document.php ?id=2730 ?consulté le 23 mars 2010.

[479] Lire CLOUTIER, Jean « L'audiovisuel remis en question », dans *Communication et Langages*, 1er-2ème trimestre 1979, vol.41, N°41-42 41-42, p.39-51.

[480] DEBRAY, Régis, « Qu'est-ce-que la médiologie ? » Le Monde diplomatique, Août 1999.

[481] Eléni, Mitropoulou utilise le terme *médié* pour signifier la présence d'intermédiaire de quelque nature que ce soit. Le terme *médiaté* réservé cependant au médium physique de nature technologique. Dans la foulée, l'auteur en parlant de la communication interpersonnelle ne la réduit pas au face à face communicationnel. Elle la présente comme celle qui place l'homme comme médium de la communication. Ce qui signifie pour l'auteur que l'homme est l'alpha et l'oméga de tout médium de communication ; il se trouve ainsi être derrière et devant tout médium. MITROPOULOU, Eléni loc.cit., [en ligne] http ://revues.unilim.fr/nas/document.php ?id=2730 consulté le 12 mai 2010.

[482] EKAMBO, Jean-Chrétien loc.cit., p.39.

[483] CAUNE, Jean, *Culture et communication*, Grenoble : PUG, 1999, p.36.

[484] Lire FLICHY, Patrice, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris : La Découverte, 1997.

pouvons nous empêcher de percevoir dans cette dernière précision un rapprochement avec la médiologie qui attribue au moyen le pouvoir d'intermédiation entre les hommes, les lieux et les époques[485]. Toute pensée compose ainsi avec l'infrastructure médiatique en général qui en est un partenaire caché.

Sans pour autant ontologiser le média, nous pouvons dire qu'il jouit dans ce sens d'une existence autonome dès lors qu'il garde son statut d'objet sémiotique. À ce titre nous affirmons avec Eléni Mitropoulou que le média participe du mode de communication comme processus, il est *« centre de la praxis communicationnelle et non simple moyen, toutefois une praxis qui dépasse les relations entre sujets-personnes pour englober les sujets-processus en tant que dynamiques axiologiques »*[486].

Cette affirmation n'absorbe pas complètement les difficultés inhérentes à la conceptualisation du média saisie à l'échelle des masses : mass média. En effet, si nous admettons avec le guide de communication de masse qu'*« on ne peut parler de mass média que s'il s'agit de moyens dont la destination ordinaire n'est pas la communication interpersonnelle mais l'envoi d'un message à partir d'un centre émetteur vers une pluralité d'individus récepteurs »*,[487] nous sommes fondé à nous demander où se situe le e-mail.
Cette difficulté permet de comprendre que finalement, le média est ainsi un actant de la communication tributaire de l'historicité des peuples, des contraintes et mutations sociales. Cette assertion enrichit la problématique de la césure entre médias traditionnels et médias modernes. En effet l'examen de la communication dans la société traditionnelle africaine révèle un foisonnement d'instruments et de moyens de communication : le cheval, le cor, le tam-tam... Ce dernier est sans cesse magnifié dans la littérature africaine comme un moyen de communication privilégié. C'est cette magnificence qui se profile derrière les propos de Ahmadou Kourouma : « a*lors le tam-tam frappa, frappa dans tout Togobala et les rivières, les forêts et les montages, d'écho en écho, roulèrent la nouvelle, jusqu'à des villages ou d'autres tam-tams battirent pour avertir d'autres villages plus lointains »*[488]. Le tam-tam est perçu comme transport de nouvelles et réducteur de distance. La chaîne de la transmission de l'information se perçoit dans l'utilisation emphatique du verbe frapper dont la répétition

[485] Lire DEBAY, Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris : Gallimard, 1991.
[486] MITROPOULOU Eléni, loc.cit., [en ligne] http ://revues.unilim.fr/nas/document.php ?id=2730 consulté le 12 mai 2010.
[487] CAZENEUVE, Jean, (s /dir.), *Les communications de masse : guide alphabétique*, Paris : Denoël /Gonthier, 1976, p.297.
[488] KOUROUMA, Ahmadou *Les Soleils des indépendances*. Paris : Le Seuil, coll. Points, 1970, p.179.

renforce la re-percussion requise pour transmettre le message. Dans le passage qui suit cette citation, nous pouvons lire : *«Tout le Horodougou poussa un grand 'Ah!' de surprise".* Ceci signifie bien que le message du tam-tam est clair et concis, ne laissant aucune place à la confusion.

Nous retrouvons chez Sembène Ousmane un autre contexte de communication porté par le tam-tam : « *Sur la place du 1er Septembre, un autre groupement se préparait, face aux miliciens qui, faiblement éclairés par des falots, montaient la garde devant le commissariat. Momifiés dans leurs consignes, ils regardaient ce rassemblement d'ombres sans trop savoir quelle attitude ils devaient prendre, mais certains d'entre eux, entendant le tam-tam, comprenaient ce qui se préparait.»*[489]. Même si l'auteur n'est pas plus explicite sur le contenu de la communication, l'utilisation du verbe « comprendre » est suffisamment éloquente dans la définition du statut du tam-tam. Dans l'inventaire de ces médias traditionnels en Afrique, nous pouvons évoquer les contes, les devinettes et toutes les expressions de théâtralité (rites et fêtes…). Nous ne saurons passer sous silence les autorités coutumières avec le griot « mass média ». La puissance mobilisatrice de l'information du griot se trouve ainsi multipliée et la durée de son efficacité est prolongée grâce à l'habileté du griot, musicien habile et poète estimé. Avec l'arrivée de la colonisation, l'autorité coutumière a été privée de toutes ses prérogatives et le griot transformé en un simple animateur de foules et faiseur de louanges. La modernité a suivi l'évolution de la technologie et les techniques médiatiques ont largement contribué à la dévalorisation du rôle du griot dans le système communicationnel. Certains hommes politiques, pour assouvir leur soif de l'intrigue, ont utilisé des griots à des fins hypocrites. Ainsi, ayant pris goût au jeu, certains griots ont préféré la prostitution morale à la préservation de leur propre dignité. Le processus de la démocratisation, quant à lui, a servi de voie nouvelle pour l'exploitation du griot dans le cadre des campagnes politiques des élections présidentielles et législatives. Au nom de la démocratie, le griot ne se soucie plus de son honorabilité et se laisse dévorer par la fièvre de l'argent, ce qui le dépouille complètement de sa dignité et de son aura. Il nous semble que cette trajectoire du griot et son âpreté au gain est d'un intérêt dans la compréhension de l'abandon du *paysan de contact* qui était le maillon

[489] SEMBENE, Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu,* Paris : Livre contemporain, 1960, p.291.

.

de base de la communication dans le PNVRA. En effet, comme nous le verrons plus loin, le PNVRA dans sa version initiale avait un capital de confiance remarquable en un paysan de contact qui ferait office de vitrine et propagateur de la démonstration. Malheureusement cette intuition n'a pas résisté longtemps à un égoïsme exacerbé par l'appât du gain. Nous percevons là aussi les germes d'une autre réflexion que nous développerons plus loin : l'enjeu du contexte socio-économique dans la structuration des identités culturelles. Pour l'instant, en restant dans cette question de césure, nous pouvons dire que l'apparition des mass-média modernes a affaibli considérablement ces médias traditionnels qui ont perdu leur force vitale et leur intuition communicationnelle. Jean-Chrétien Ekambo les qualifie même d'Anciennes Technologies de Communication (ATC)[490]. L'affaiblissement de cette prégnance s'accélère dans un contexte marqué par la mondialisation où les mass média, eux-mêmes, pour échapper à l'entropie dans un monde aux frontières éclatées et à la célérité remarquable, sont tenus de transmuer et d'adopter d'autres modalités expressives. En observant la grande presse, les magazines, la télévision, la publicité omniprésente, ce qui frappe, c'est d'abord et avant tout la combinaison des médias. Les moyens de communication de masse mettent en œuvre une synergie permanente. On assiste ainsi de plus en plus à ce que Jean Cloutier appelait déjà «audio-scripto-visuel»[491]. Les messages écrits n'ont nullement disparu. Ils occupent, même, en dehors du livre traditionnel, une place considérable, au prix, il est vrai, d'une profonde transformation. Dans une référence plus récente, l'auteur, en retraçant l'histoire universelle de la communication, définit cinq étapes successives par lesquelles l'évolution des médias est passée : médias humains, médias supports, self médias, net médias et multimédias[492]. Les trois dernières étapes sont celles qui correspondent à la période de la mondialisation. Cette dynamique évolutive met à mal la survivance d'une césure entre médias traditionnels et modernes que les problématiques de communication et développement s'acharnent à conjurer. Autrement dit les médias sont loin d'être des entités figées et les enjeux de complémentarité ont nécessairement changé de registres avec le souffle de la mutation effrénée vers les multimédias.

---

[490] Lire EKAMBO, Jean-Chrétien « La problématique des anciennes technologies de la communication africaine dans l'espace communicationnel contemporain », dans les enjeux de l'information et de la communication n°2, revue électronique du gressec, [en ligne] http ://gresec.u-grenoble3.fr/pagespublic/enjeux.htm, consulté le 11février 2010.

[491] Lire CLOUTIER, Jean « L'audio-scripto-visuel », dans *Communication et Langages*, 1er trimestre 1994, Vol. 99, n°99, p.42-53. Dans cet article, l'auteur met en lumière l'interaction entre langage et médias. Les messages médiatisés sont incarnés par divers langages audio, scripto et visuels et matérialisés par les médias. Ainsi les années 70 ont été celles de l'audiovisuel, les années 80 celles du scriptovisuel, les années 90 ont été celles de l'audioscriptovisuel. On est ainsi passé à une communication multimédia jouant sur la complémentarité de divers langages imbriqués.

[492] CLOUTIER, Jean, *Petit traité de communication*, Paris : Atelier Perrousseaux, 2001, p.21.

2 - La révolution complexe du paysage médiatique au Cameroun.

Sur la scène internationale, les débats relatifs à la communication s'enlisent souvent dans les questions de la « fracture numérique » et l'impact potentiel des nouvelles technologies. Ces questions constituent certes un centre d'intérêt non négligeable, mais elles n'épuisent pas le champ des évolutions très différentes et parfois complexes des phénomènes émergents qui caractérisent les enjeux de la communication. Il s'agit notamment des enjeux démocratiques qui ouvrent de nouveaux espaces pour le débat public, l'engagement civique, et les questions sociales dans le secteur de la radio dans les pays en voie de développement. Dans cette perspective nous pensons à la question des flux mondiaux d'information et de communication qui entraînent dans leur mouvance celle de l'évolution des mouvements transnationaux en matière d'échanges des produits informationnels et culturels. Cet autre angle de vue constitue un pôle de recherche important dans la mesure où il est le terrain de l'expression d'une autre révolution de l'information en œuvre qui se perçoit à travers une logique d'appropriation de la structure et du contenu des médias. Deux tendances au moins sous-tendent cette logique.

D'abord, la libéralisation en profondeur des médias pendant la dernière décennie dans de nombreuses régions du monde a favorisé l'apparition de médias. Nous assistons aussi à l'émergence de médias plus commerciaux, dominés par les annonceurs, ce qui contribue à creuser – dans les pays en développement – le fossé entre riches et pauvres, urbains et ruraux, en matière d'information et de pouvoir. Au Cameroun par exemple, c'est le 3 avril 2000 que le Premier Ministre Peter Mafany Musunge a signé le décret 2000/158 fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle. Il s'agit, en fait, du décret d'application d'une loi promulguée le 19 décembre 1990 portant sur la liberté de la communication sociale. La signature de ce décret qui lève officiellement le monopole de *Cameroon Radio and Television* (CRTV), chaîne d'État, n'est finalement venue qu'apporter un peu de discipline dans un paysage médiatique où la volonté de monopole de l'État s'est constamment heurtée à un élan de transgression et à une stratégie de contournement adoptée par la population. En effet entre-temps, le gouvernement a usé de bien des détours pour éviter de s'engager sur un terrain qu'il redoutait, mais fortement revendiqué par la population qui, tournant le dos à la CRTV, (dont le journal télévisé est un sanctuaire largement occupé par les tournées du Président et les activités de son parti politique.) courait après les opérateurs de télévision câblée, pourvoyeurs d'images des chaînes occidentales. Nous reviendrons sur cette ouverture au paragraphe suivant.

Qu'il nous suffise de relever tout simplement qu' elle est inséparablement liée à la politique de contrôle exercée par le gouvernement[493]. Depuis le décret de 2000, le Cameroun a connu une démultiplication des radios et chaînes de télévision privées (toutefois, leur situation juridique demeure fragile. À ce stade, seules des licences d'exploitation provisoire ont été délivrées par le Ministère de la Communication, à partir du 19 septembre 2003) et des organes de presse écrite.

Une quinzaine de journaux paraissent régulièrement, dont le quotidien public et bilingue, Cameroun Tribune, qui présente la politique du gouvernement. Le journal publie les décrets du Président de la République, les nominations et les appels d'offres. Les principaux journaux privés sont plutôt critiques à l'égard du gouvernement, qu'ils soient francophones : *(Mutations, Le Messager, La Nouvelle Expression*), ou anglophones *(The Herald ou The Post)*. Les principaux journaux régionaux sont *Ouest Échos* ou *L'Œil du Sahel* (Nord). Précisons que la presse écrite indépendante n'a pas attendu l'adoption en 1990 des lois sur les libertés publiques pour paraître. Le souffle de 1990 a plutôt favorisé la multiplication des titres et impulsé un durcissement et une radicalisation de ton des journaux qui se sont libérés alors de l'oppression politique des années passées et ont poussé à l'extrême la critique virulente et systématique du pouvoir en place. La libéralisation se perçoit dans la presse écrite comme un déchaînement de la parole médiatique et une flambée d'enthousiasme liée à une forte espérance en la démocratie.

Le paysage audiovisuel a vu l'apparition de nouvelles chaînes surtout privées dont l'audience croit fortement. Canal 2 International émet en français, à Douala et Yaoundé, où elle domine. Au-delà de programmes de musique, la chaîne diffuse désormais des fictions produites localement des débats et émissions de *société. Spectrum TV (ou STV*) émet à partir de Douala avec une prépondérance des journaux télévisés et des programmes en langue anglaise.

[493] Lire TUDESQ, André-Jean. « L'influence des radios et télévisions étrangères sur la vie politique en Afrique subsaharienne » dans CHÉNEAU-LOQUAY, Annie, *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : Du téléphone à Internet*, Paris *:* Karthala, 2000, p 355-374. En analysant les médias comme acteurs de la vie politique, l'auteur insiste sur les radios étrangères qui en Afrique subsaharienne jouent tantôt le rôle de coopération, tantôt celui de contournement des médias nationaux. Par cette fonction de contournement, ces radios rendent impossible le monopole d'un gouvernement sur l'information donnée à ses populations.

Evolution du paysage audiovisuel au Cameroun.[494]

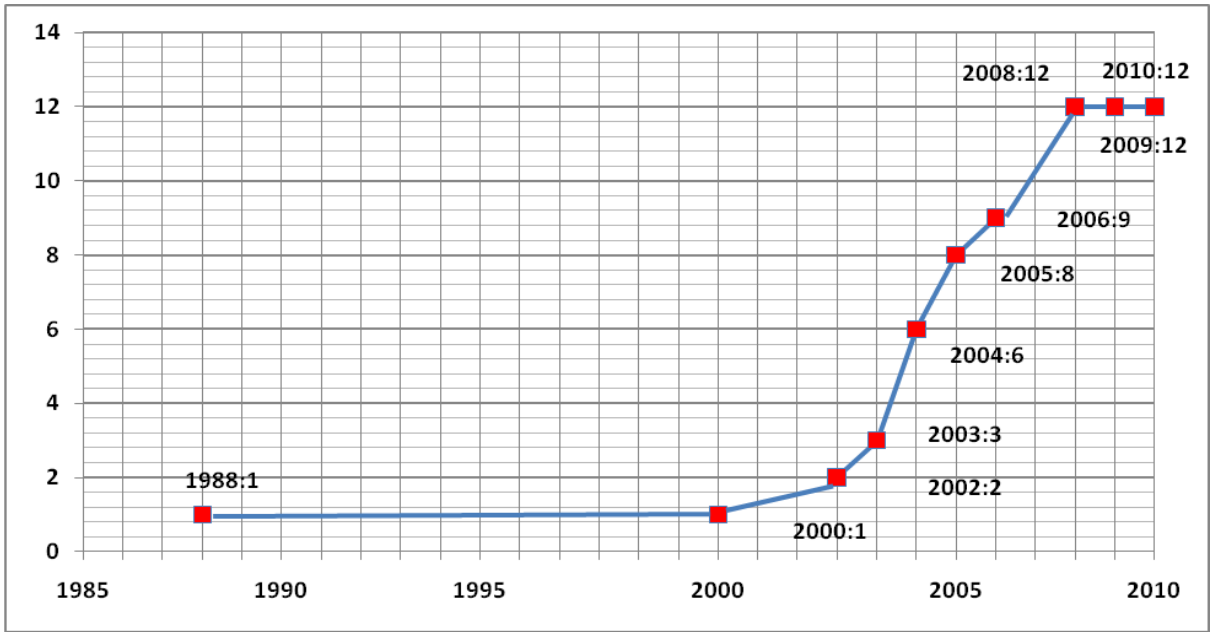

Comme on le voit, le paysage médiatique au Cameroun a connu des changements remarquables avec la libéralisation. De 1990 à 2000 à cause de l'absence de toutes les stratégies de contournement en cours pour avoir accès aux « images des autres », le paysage est davantage univoque. La seule voix est celle de la CRTV. Entre 2000 et 2010 l'explosion est remarquable, avec l'entrée en scène de 12 chaînes de télévision.

S'agissant de la radio émettant en FM et en ondes moyennes, la CRTV compte 13 stations de radios. Le poste national, radio généraliste installée à Yaoundé, émet en FM et en OM, à travers tout le Cameroun en langue française (60%) et anglaise (40%). Les 10 stations provinciales installées dans les principales villes du pays produisent des émissions locales en français, anglais et langues locales, avec des plages horaires communes avec le poste national. Enfin, les deux radios locales parmi les plus actives émettent en FM à Yaoundé *(FM 94)* et à Douala *(FM 105)* et ont une vocation musicale et commerciale. À celles-ci s'ajoutent dorénavant des radios privées, à caractère généraliste *(par exemple Siantou et Magic FM* à Yaoundé), (*Equinoxe à Douala*), confessionnel (*comme Radio Reine, radio catholique relayant Radio Notre-Dame de Paris ou, à l'occasion, Radio Vatican*) ou communautaire. Relevons que les radios rurales et communautaires sont nées grâce à un partenariat entre l'État, les agences de coopération (Agence de la Francophonie, UNESCO, coopérations suisses et canadiennes) et certaines communautés à la base : *radio Lolodorf, radio Dana à*

[494] Source : Media intelligence, [en ligne] http ://www.mediaintelligence.fr/, consulté 11 juin 2010.

Yagoua, Radio Kembong à Mamfé, Radio Oku à Kumbo, Radio Fotuni à Bafang, Yemba dans la Menoua, Radio Batcham…)[495].

Rappelons au passage que cette libéralisation est gangrenée par un amateurisme certain et une corruption presque institutionnalisée qui y a fait son lit. Au Cameroun les hommes de médias sans scrupule demandent les remboursements de leurs frais de transport pour traiter de façon particulière et parcellaire un sujet. En effet, ils se font ainsi payer pour biaiser le traitement médiatique en mettant certains éléments dans l'ombre ou en en relevant d'autres de façon emphatique. On pourrait nous objecter en disant que telle est la logique de la construction du discours médiatique, sauf que, dans le cas d'espèce, il y a à la base une transaction d'argent que l'on appelle au Cameroun dans ce contexte le « gombo ». Ce manque de professionnalisme et la corruption expliquent pour une large part les carences déontologiques qui vont souvent jusqu'à la tendance poussée à l'ethnicisation de l'information. Dans un espace politique géré de manière patrimoniale, le journalisme camerounais s'est laissé piéger dans les débats sur les conflits ethniques, relayant et amplifiant des analyses «ethniques» de l'information au lieu de calmer le jeu et de démonter le processus de manipulation[496].
En plus de la libéralisation, une autre tendance remarquable au Cameroun est celle de l'ouverture aux médias du Nord. Misse Misse [497] retrace chronologiquement l'histoire des télévisions internationales en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Il présente cinq grandes étapes sur lesquelles nous revenons de façon succincte.

La période pionnière est celle du cinéma en salle au début des années soixante-dix. Les États africains se sont très vite impliqués dans cette ouverture en mettant sur pied une coopération en matière de télévision. À cette période la puissance publique se positionne comme un acteur principal dans la logique de l'ouverture au contenu des télévisions étrangères.

La seconde période, qui débute à la fin des années soixante, est marquée par l'apparition de la vidéo domestique et par le magnétoscope. Cette innovation technologique est un appui indéniable dans le contournement de la censure dans la mesure où, en défiant tout contrôle,

[495] Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET), *L'état des médias au Cameroun*., Document de synthèse réalisé pour le compte du réseau de Partenaires des médias africains, Novembre 2000.
[En ligne] *http ://www.gret.org/parma/fr2/ressource/edm/pdf/cameroun.pdf*, consulté le 24 mars 2010.
[496] Lire SIPA, Jean-Baptiste « Pluralisme et convivialité dans la société : le rôle clé de la presse, » dans *Cameroun, pluralisme culturel et convivialité*, Paris : Nouvelles du Sud, 1996.
[497] MISSE,Misse « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique Sub-saharienne », dans MATTELART Tristan, *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles : De Boeck, 2002, p105-107.

elle donne accès à une diversité de contenu. La multiplication des vidéoclubs a popularisé davantage ce mode de consommation télévisuelle et a diminué largement la part du marché du cinéma en salle par leur accessibilité et la flexibilité de leurs stratégies de marketing. Les vidéoclubs ont pratiqué des prix abordables (entre 25 et 50 FCFA) là où le cinéma en salle, certes pour un confort plus appréciable, exigeait 500 FCFA au minimum. Par endroits, notamment dans les quartiers les plus pauvres, ces vidéoclubs ont su développer ce que nous appelons une « *tarification fragmentée* », c'est-à- dire le fait de donner la possibilité aux clients les plus démunis de ne payer que pour l'intrigue finale. Ils attendent ainsi à la porte et attendent les cinq dernières minutes du film pour entrer. Ce mode de consommation télévisuelle des vidéoclubs n'a pas manqué de susciter quelques interrogations d'ordre éthique. Nous pensons à tous ces films pornographiques qui ont profité d'un manque d'encadrement strict du secteur pour être proposés même aux mineurs. On a d'ailleurs vu des responsables véreux et peu scrupuleux recruter des mineurs comme « agent de publicité » chargés d'aller à la rencontre des passants pour leur proposer le titre du film pornographique qu'ils appellent par euphémisme et par analogie « grand match ».

La troisième période, qui commence au milieu des années quatre-vingt, est caractérisée par l'arrivée de la télévision par satellite.

La quatrième phase, celle des années quatre-vingt-dix est celle des antennes paraboliques qui proposent une diversité de bouquets de chaînes. Il est intéressant de relever le phénomène d'appropriation et de bricolage qui a accompagné l'arrivée de ces paraboliques. En fait très vite les petits artisans ont eu le cœur à l'ouvrage et, par le matériel de récupération, ont réussi la réalisation des antennes artisanales et opérationnelles qui permettent de capter la télévision des pays voisins (Malabo en Guinée équatoriale).

Une cinquième phase est celle des réseaux de télédistribution en Afrique. La télédistribution bénéficie du signal des satellites qui couvrent le ciel africain. Ce dispositif préalable permet de comprendre pourquoi *« la TV cablée en Afrique est relativement peu onéreuse et c'est probablement la raison qui en explique la croissance dans différents pays du continent et plus particulièrement au Cameroun »*[498].

Cette technique de câblage utilise bien souvent des installations des opérateurs téléphoniques et électriques, ce qui a fini par créer des frictions et obliger les câblo-distributeurs à mettre sur

[498] MISSE, Misse « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique Sub-saharienne », loc.cit., p.108.

pied leur propre dispositif d'extension, notamment les poteaux. Nous sommes au cœur d'un système où *« les tactiques auxquelles ont recours les populations pour atteindre les images de l'autre sont inséparables de l'économie informelle qui souvent les alimente »*[499]. C'est cette dimension de l'informel qui justifie en partie l'absence de statistiques fiables sur l'accès aux télévisions par satellite. Se lancer dans une investigation dans ce sens est une démarche risquée au résultat peu probable, « *car il est impossible d'accumuler des données sûres. Équipements […] nombre de postes, […] les chiffres sont fantaisistes, contradictoires. Comment recenser le nombre de récepteurs quand ils arrivent clandestinement par plusieurs frontières* ?»[500].

Il est évident que l'offre des télévisions internationales est abondante au Cameroun. Les chaînes publiques ou privées, généralistes ou thématiques, cryptées ou non, africaines ou occidentales structurent l'espace médiatique télévisuel au Cameroun. Nous assistons d'ailleurs à un jeu de partenariat sous-tendu par des enjeux économiques. *Canal 2 international et STV 2,* deux télévisions camerounaises à capitaux privés depuis mars 2009 sont présents dans le bouquet Canal Sat Horizon. Canal horizon, il faut le préciser, est une filiale de la chaîne privée Canal+ qui offre des programmes de divertissements, du cinéma, du sport. Elle se taille une très grande part[501] d'audience en Afrique en général. À ces enjeux économiques se mêlent dans ce champ de l'audiovisuel des questions idéologiques et des enjeux culturels, ce qui décuple les possibilités de l'offre[502].

Sans être exhaustif, nous pouvons relever dans cette offre les signaux des chaînes françaises non cryptées *TFI, France 2, France 3, RFO, MCM*. Nous pouvons citer aussi la chaîne francophone TV5.À ces chaînes il faut ajouter *CNN, Eurosport, Mangas, Discovery* Channel et la chaîne nigériane *Magic Africa,* qui depuis 2009 connaît une véritable percée au Cameroun, *la chaîne marocaine 2M.*

---

[499] MATTELART Tristan, *La mondialisation des médias contre la censure*, op.cit., p.8.

[500] HUMBLOT, Catherine, « À l'heure des satellites. Où va la télévision africaine ? », *Le Monde Radio-Télévision*, 23-24 Août 1992, p.16.

[501] MISSE, Misse apporte à ce sujet une précision chiffrée : 90000 abonnés en Afrique en 1997. Lire MISSE, Misse loc.cit., p.110.

[502] Depuis la seconde moitié des années quatre-vingt, le réseau Américain World net est présent en Afrique et est spécialisé dans les diffusions scientifiques et culturelles. Il s'agit d'une vitrine de la culture américaine. Pour Michel Duteil, c'est cette présence américaine qui a dû influencer ou précipiter la création de Canal France international, question de renforcer la présence culturelle de la France dans l'audiovisuel. Cf « Le nouveau paysage audiovisuel en Afrique francophone » Universalia 1991, Encyclopédia Universalis, Paris : 1991, p.212.

À ce stade nous pouvons dire avec Misse Misse *que « la montée en puissance des télévisions du ciel en Afrique est tant le produit de dynamiques sociales du dehors que du dedans. À l'offre télévisuelle transnationale des acteurs, publics ou privés, africains ou extra-africains, correspondent en effet dans les différents pays du continent des demandes sociales – dont un besoin en une plus grande diversité des sources d'information ou une plus grande liberté de choix en matière de programmes de divertissement»*[503].

Il y a une vingtaine d'années, il était généralement possible de s'adresser à l'ensemble de la population du pays par le biais d'un partenariat avec le monopole de diffusion publique. Cela permettait de diffuser très largement des messages, des feuilletons ou des programmes de vulgarisation agricole portant sur les questions de développement, surtout quand les initiatives venaient du gouvernement. Cela devient de plus en plus difficile aujourd'hui, avec un environnement médiatique constamment embouteillé et un marché des médias fragmenté, en constante recomposition, les réductions budgétaires et autres pressions sur les anciens monopoles de diffusion. Les contenus eux-mêmes changent, avec davantage de programmes de discussion et *de talk shows* qui se combinent de plus en plus avec de nouvelles technologies (y compris les inserts téléphoniques), ce qui détermine au sein des sociétés de nouveaux modèles de communication en réseaux, plus horizontaux, qui remplacent les modèles plus verticaux du passé. La radio, en particulier, devient un média plus interactif.

Dans ce foisonnement la vraie bataille, celle de la qualité des programmes, reste pourtant attendue. La CRTV, média public, est tenue de partager son audience. Elle est bien forcée de se réajuster devant le secteur privé et les chaînes étrangères qui poussent, en se positionnant comme « plus proche du public » La grille des programmes de *Canal 2*, qui est une des chaînes appréciées au Cameroun, renseigne sur les attentes du public.

[503] MISSE Misse, « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique Sub-saharienne », loc.cit., p.123.

Exemple d'une grille de programme[504]

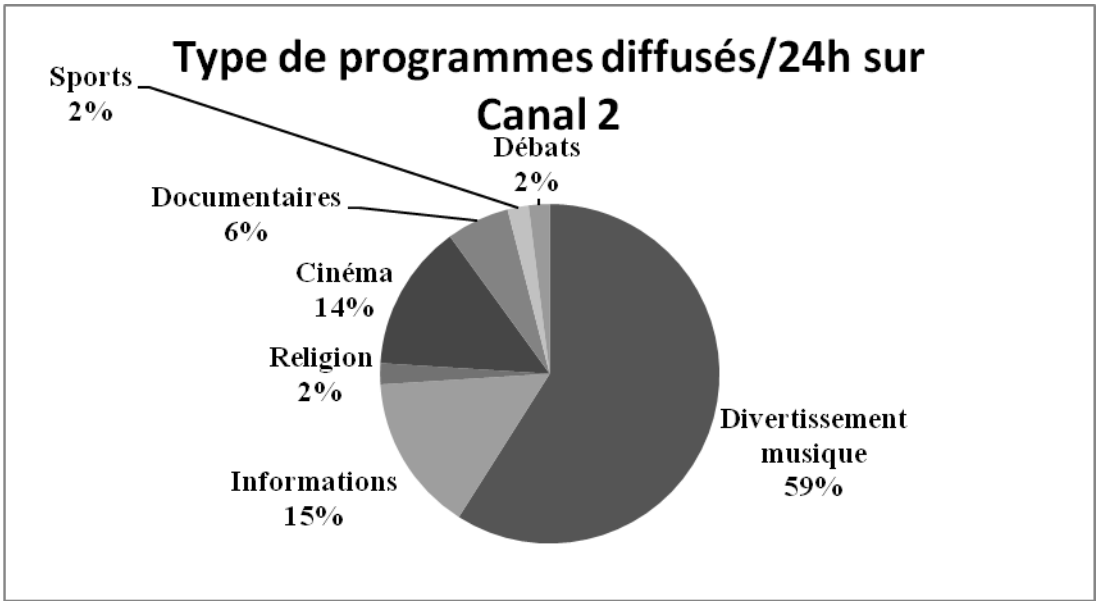

Les médias publics doivent donc affronter une concurrence de plus en plus intense avec les médias commerciaux, alors que les gouvernements réduisent leurs budgets. En conséquence ils sont souvent en crise. Et, au-delà de l'évolution des programmes vers des contenus plus commerciaux et orientés sur la consommation, les médias publics sont quelquefois contraints de supprimer des services en langues nationales, ce qui a pour effet de réduire la puissance et la portée de leurs émetteurs et de fragiliser leur audience.

On peut alors dire que les enjeux économiques et financiers qui accompagnent ce foisonnement médiatique et le poids et la nature de la demande sociale aboutissent finalement à une sorte de contrat tacite entre le public et les médias. *« 71% de femmes ne prennent ainsi aucun engagement aux jours et aux heures de diffusion de leurs programmes préférés, 57 % des hommes ne ratent pas les soirées football »*[505]. Et si, pour une raison particulière ils ne peuvent regarder l'émission, certains, qui en ont les moyens, enregistrent ou tout simplement demandent aux enfants, voisins, amis de les raconter pour qu'ils ne soient pas déconnectés au prochain épisode. Certains enfants reçoivent ainsi la consigne stricte de bien regarder l'émission pour être capable de raconter au retour des parents. Dans ces émissions passionnément suivies se trouvent les fictions américaines, les genres mélodramatiques, les scènes de magie et d'envoûtement souvent présentes dans le quotidien des Africains que la chaîne nigérienne Africa Magic met en scène. Un des câblo-distributeurs que nous avons

[504] Source : Media intelligence [en ligne] http ://www.mediaintelligence.fr/, consulté 14 mai 2010.
[505] MISSE, Misse « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique Sub-saharienne » loc.cit., p.118. Ces chiffres sont le fruit d'une enquête faite par l'auteur au Cameroun en 1999. Malgré le temps, il nous semble que ces chiffres n'ont rien perdu de leur valeur.

rencontré en décembre 2009 nous a avoué que cette chaîne est déterminante dans le choix des bouquets que lui demandent ses abonnés. Faut-il chercher les raisons de cet engouement dans le processus d'identification du public ou le ferment de remise en cause des normes sociales en vigueur que contiennent ces diffusions étrangères ? Ce que l'on peut dire pour le moins est que le contexte camerounais offre une illustration explicite de ce que Jesús Martín-Barbero . appelle la *« structuration de la vie quotidienne »*[506] des publics par le genre télévisuel. Rappelons que pour lui les processus de communication devraient être abordés à partir des mouvements sociaux plutôt qu'à partir d'hypothèses sur le pouvoir des médias. Dans cette structuration de la vie, voire de l'espace public, les problématiques du « développement » n'ont pas une visibilité certaine car elles constituent un axe éditorial à faible rentabilité.

La réception des radios internationales, quant à elle, est plus ancienne que celles des autres médias. *RFI, BBC Voix d'Amérique* sont captées au Cameroun en FM depuis les années 1990. Et même si on n'en parle pas beaucoup, la radio reste un de ces médias qui a survécu au temps et qui opère à sa manière, comme le pense Théophile Vittin, une fonction centrale d'animation « *d'espace public désormais restructuré entre l'international et le local* »[507].

Qu'il s'agisse de la télévision ou de la radio, nous nous référons à James Daene qui relève une réalité du contexte ougandais qui pourrait bien s'appliquer au Cameroun. *« Les journalistes eux-mêmes, lorsqu'ils veulent enquêter sur des sujets de développement - notamment hors de la capitale - rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver les ressources nécessaires ou à susciter l'intérêt de leurs rédacteurs en chef. De ce fait, ils sont de moins en moins motivés à aborder les questions de développement, car ce n'est pas un bon moyen de faire carrière. Les marchés n'étant pas prêts à financer des contenus sur les questions de la pauvreté, les journalistes, les rédacteurs, les éditeurs et les propriétaires des médias n'accordent plus la priorité à ces thèmes »*[508].

Nous le voyons, le paysage médiatique, au Cameroun et dans les autres pays africains en général, est marqué par une transformation extraordinaire, caractérisée par de nouvelles libertés, une floraison de débats publics, un mouvement résurgent de radios communautaires,

[506] BARBERO, Jesús Martín « Identité culturelle et culture populaire » dans GRACIELA, Schneier-Madanes (s/dir) *L'Amérique latine et ses télévisions. Du local au mondial*, Paris : Anthropos-Ina, 1995, p.119-120.
[507] VITTIN, Théophile « L'impact des radios internationales en Afrique noire 81 » dans MATTELLART Tristan, op.cit., p.145.
[508] DEANE, James, « Le contexte de la communication pour le développement en 2004 » FAO, *Communication et développement durable*, op.cit., p.56.

une prolifération de chaînes et de titres à travers tous les médias. Il s'agit d'une dynamique complexe où la pluralité de l'offre interne n'entrave pas le déploiement d'une offre externe toujours grandissante. Cette survivance repose certes sur des enjeux économiques mais elle est souvent l'expression d'une volonté de contournement des politiques de censure en œuvre dans certains pays africains. La survivance et la recomposition de ces flux restent ainsi des défis politiques et sociaux, qui portent non seulement sur la protection des industries culturelles mais aussi sur la libéralisation de la parole en entraînant inéluctablement une perte de contrôle de l'information par les gouvernements. L'ampleur de ce phénomène est loin d'être entièrement mesurée et évaluée. Nous pouvons cependant relever que cette abondance n'offre pas toujours une visibilité certaine aux différentes problématiques liées au développement. Il y a pourtant lieu de se demander si cette mouvance de la libéralisation ne peut pas apporter une dynamique dans la lutte contre la pauvreté.

B - FLUX MÉDIATIQUE ET LUTTE CONTRE PAUVRETÉ.

1 - Pour un réexamen des rapports entre médias-liberté et pauvreté

La question de la libéralisation des médias nationaux et transnationaux en plus de l'aspect que nous avons traité plus haut, a souvent été abordée sous l'angle de ces enjeux dans la perception de l'altérité [509], ou encore à l'aune des risques qu'ils recèlent pour l'identité et la culture nationales. Tristan Mattelart[510] a réuni dans une trame dynamique les différentes confrontations théoriques qui ont structuré ce champ de recherche. Dans ce positionnement théorique, nous pouvons évoquer Herbert Schiller qui ne voit dans la pensée de Daniel Lerner qu'un impérialisme culturel. Il définit ce dernier comme « *la somme des processus par lesquels une société est introduite au sein du système moderne mondial et la manière dont sa couche dirigeante est amenée, par la fascination, la pression, la force ou la corruption, à modeler les institutions sociales pour qu'elles correspondent aux valeurs et aux structures du centre dominant du système ou s'en faire le promoteur* ».[511].

[509] CABEDOCHE, Bertrand, « La construction de l'étrangéité dans le discours d'information médiatique, enjeu du projet de chaîne française d'information internationale », *Les Cahiers du journalisme*, 2005, n°14, p.270-277.
[510] MATTELLART, Tristan, *La mondialisation des médias contre la censure* op.cit.
[511] SCHILLER, Herbert, *Communication and cultural domination*, New York : International arts and sciences press, 1976, p.9.

À la suite d'Herbert Schiller, Kaarle Nodenstreng et Tapio Varis[512] dénoncent les mécanismes de domination qui résultent de la circulation de l'information. Loin de faciliter le développement des pays du Tiers Monde, le système transnational des médias, par son inégalité intrinsèque, maintient les pays les plus pauvres dans une situation de dépendance culturelle économique et politique. Cette sujétion a été jugulée par une cristallisation des débats sur la défense de la souveraineté nationale avec l'émergence des concepts d'« identité nationale », d'« identité culturelle ». Armand Mattelart relativise la portée de cette revendication : *« Comment définir la « culture nationale » quand les entreprises américaines elles-mêmes, éprouvent le besoin, à l'image des producteurs de Sesame Street, d'adapter [leurs programmes] « à la réalité nationale » et non plus seulement de [les] doubler » ? « Comment définir la « culture nationale » quand dans un nombre toujours plus grand de pays sont repris des schémas, des matrices, des genres qui ont fait leurs preuves dans la « métropole », pour être remodelés en fonction d'une prétendue « réalité nationale » »*[513]. Vers la fin des années soixante-dix, se développe tout un courant de pensée qui soutient clairement la libéralisation du flux médiatique. Ce positionnement théorique ne perçoit pas la circulation de l'information sous le prisme d'une hégémonie. Il y voit plutôt le fruit des avantages comparatifs dont jouissent sur le marché les États-Unis. Pionniers en la matière, ils sont en mesure d'apporter aux autres nations leur expérience et leurs talents dans le domaine. La circulation de l'information dans ce sens obéirait à une logique de partage de savoir-faire susceptible d'éradiquer tout archaïsme. Elle se veut être ainsi l'itinéraire qui conduit de la médiocrité à l'excellence. Ithiel de Sola Pool, ténor de cette hypothèse du free flow of communication, s'insurge alors contre tout protectionnisme : « *La culture, écrit-il dans un autre article de 1977, n'a en général pas besoin de protection[…]. Un marché ouvert aux importations de l'étranger a plus de chances de révéler l'existence d'une demande non satisfaite, d'offrir des modèles pour les producteurs nationaux, et donc de déboucher sur une croissance des expressions locales* »[514].

Philip Schlesinger, qui plaide pour une étude rigoureuse de la manière dont s'élabore « *l'identité nationale* », soutient l'idée que « *l'importation excessive de produits*

[512] Lire NODENSTRENG, Kaarle, TAPIO, Varis, « La télévision circule-t-elle à sens unique ? », Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Études et documents d'information*, n° 70, Paris : Unesco, 1974. 72p.
[513] MATTELART, Armand, *Multinationales et systèmes de communication. Les appareils idéologiques de l'impérialisme,* Paris : Anthropos, 1976, p.94.
[514] SOLA POOL (de), Ithiel, « The changins flow of télévision », *Journal of communication*, 1977, Vol. 27, n°2, p.142-143.

culturels étrangers, en l'occurrence de programmes de télévision peut nuire aux identités, voire les détruire, renvoie à des hypothèses non vérifiées concernant les cultures et la façon dont leurs frontières se sont constituées, reproduites ou modifiées ». Il faut donc « *inverser les termes de la discussion traditionnelle : ne pas commencer par la communication et ses effets supposés sur la culture et l'identité nationale mais partir de cette dernière, pour nous demander comment elle pourrait être analysée et quelle serait l'importance des pratiques de la communication dans sa constitution* »[515].

Ce débat que nous avons rapidement revisité n'attaque pas de front la question du flux médiatique et la lutte contre la pauvreté. C'est cet aspect que nous pensons creuser davantage.

.

Comme nous l'avons vu, le SMSI a davantage insisté sur les liens entre les nouvelles technologies de la communication et les stratégies de lutte contre la pauvreté. Dans la foulée de cette union de la communauté internationale autour des OMD et de leur réalisation, plusieurs conférences ont été orientées sur les conditions de possibilités de donner aux médias les moyens de jouer leur rôle indispensable. En 2003, à Bellagio (Italie) des organisations défendant les médias et la liberté de la presse se sont réunies pour débattre des liens entre les médias et la lutte contre la pauvreté. Cette conférence visait à faire le point sur la question. Malgré la persistance de quelques points de désaccord, la conférence de Bellagio a abouti à une déclaration unanime sur le rôle central des médias dans la réduction de la pauvreté et le développement durable. Il a été relevé que les médias jouent indéniablement un rôle déterminant dans la formation et la sensibilisation de l'opinion publique. Le soutien au développement d'une presse libre, en particulier dans les régions les plus pauvres généralement moins bien desservies par l'offre médiatique, permet de faire connaître au monde les questions cruciales de ces communautés. Un an plus tard, les donateurs et les organisations multilatérales se sont à nouveau donné rendez-vous à Bellagio pour une conférence sur la communication et les OMD. Cette deuxième conférence a davantage insisté sur le fait que la communication et la participation sont des éléments essentiels pour réaliser les objectifs millénaires de développement, visant à réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015. Elle a en outre conclu que les discussions engagées dans le cadre des conférences de Bellagio ont eu un écho lors du Forum mondial pour le développement des médias (*Global Forum for Media Development*) qui s'est tenu à Amman (Jordanie) en octobre

[515] SCHLESINGER, Philip, « L'identité nationale. De l'incantation à l'analyse ». *Hermès*, 1990, n° 8-9, p.213.

2005 et lors de la journée mondiale de la liberté de la presse qui s'est tenue au Sri Lanka en mai 2006[516].

Il faudrait cependant relever que l'existence de cette forte corrélation entre le soutien à la liberté de la presse et la réduction de la pauvreté avait déjà été soulignée par Amartya Sen[517]. L'idée de base, sur laquelle se charpente cette articulation est celle de la distinction entre *liberté négative et liberté positive* popularisée par Isaiah Berlin[518]. La première forme signifie absence d'interférence extérieure et la seconde l'opportunité effective et réelle de réalisation personnelle. Dans son analyse, Amartya Sen dépasse l'approche conflictuelle pour mettre en évidence l'imbrication et l'interdépendance des deux notions : *« La liberté négative de la presse et des partis d'opposition de critiquer, écrire et organiser la protestation peut s'avérer efficace pour préserver les libertés positives élémentaires des populations les plus vulnérables. Inversement, la restriction de la liberté positive due à la pauvreté peut rendre un individu plus vulnérable à une possible violation de sa liberté négative »*[519]. C'est dans cette optique qu'il réfute toute corrélation simple entre déficit alimentaire et famine dans le Tiers Monde car certains problèmes naturels ont un lien étroit avec les politiques publiques. En s'appuyant sur le cas de l'Inde, l'auteur relève, par exemple, que, depuis la fin de la domination coloniale, il n'y a pas plus de famines. Ce constat l'autorise à conclure qu'en général la famine épargne certainement les pays sous-développés sur lesquels souffle un vent de pluralisme politique et de liberté de presse conçue comme une instance de pression en faveur d'une intervention des autorités. Car, « *il est difficile de trouver le cas d'une famine qui se soit produite dans un pays doté d'une presse libre et d'une opposition active au sein d un système démocratique […]. Il faut considérer que ce sont les différentes libertés politiques existantes au sein d'un état démocratique y compris l'existence d'une presse libre et la liberté de parole (sans prohibition ni censure gouvernementales) qui incarnent la véritable force responsable de l'élimination des famines* »[520].

Faut-il voir dans cette position une forme larvée de la théorie de la modernisation ? Pour au moins deux raisons, qui se complètent, pareil rapprochement relèverait d'une méprise notoire. D'une part, Amartya Sen ne s'inscrit pas dans la logique déterministe et évolutionniste qui

---

[516] UNESCO, *Médias, développement et éradication de la pauvreté,* Paris *:* Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2007.
[517] SEN, Amartya, *L'économie est une science morale*, Paris : La Découverte, 2003.
[518] BERLIN, Isaiah, *Éloge de la liberté,* traduit de l'anglais par J. Carnaud et J. Lahana, Paris : Calmann-Lévy, 1988.
[519] SEN, Amartya, *L'économie est une science morale*, op.cit., p.36.
[520] Ibidem, p.55.

caractérise la thèse de la modernisation. D'autre part, il y a chez lui l'évocation d'une corrélation et non forcément d'une causalité. La corrélation atteste l'existence d'un lien non encore spécifié entre deux phénomènes. Elle n'établit donc pas clairement la pré-existence rigide de l'un par rapport à l'autre. Autrement dit l'accès aux ressources ne garantit pas forcement la liberté de la presse. En effet, comme le relève Anne-Sophie Novel, plusieurs pays, comme le Liban, la Syrie, la Turquie, la Tunisie, la Malaisie, Cuba, l'Égypte et l'Iran, où l'accès à l'eau est satisfaisant et le taux de malnutrition peu élevé, imposent des limites à la liberté de la presse[521].

En plus, la pensée de Amartya Sen n'autonomise pas l'appareil médiatique. Car entre les mains d'individus corrompus, les médias sont un moyen tout aussi puissant de désinformation, qui crée l'isolement, l'ignorance, les inégalités, la violence et la pauvreté. La manipulation des médias peut ainsi générer plus de pauvreté et de souffrance extrêmes. À ce propos, nous pouvons dire avec Mike de Villiers que *«si les médias peuvent tout aussi bien réduire la pauvreté que la créer, et si cela dépend en grande partie de qui contrôle les médias et de la mesure dans laquelle il est possible de les contrôler, alors il importe sans doute de comprendre la situation des médias dans les sociétés vulnérables. Il importe aussi d'être à même de déterminer dans quelle direction s'orientent les médias »*[522]. Ces propos à notre avis permettent de mieux comprendre la situation du Cameroun où, malgré le foisonnement des médias, le problème de la malnutrition, pour ne citer que celui-ci, reste d'une actualité préoccupante[523].

2 - Représentation et instrumentalisation d'Internet au Cameroun.

À la fin de notre chapitre, nous n'entendons pas dérouler une argumentation spécifique sur Internet et ses différents enjeux en Afrique. Ce sujet a fait l'objet de multiples recherches issues de diverses trajectoires. Cependant, mû par le souci d'une logique argumentative, nous abordons ce thème dans l'optique avouée de relire de façon critique la littérature qui polarise les problématiques de la *fracture numérique* sur le manque de ressources et d'infrastructures

---

[521] *NOVEL, Anne-Sophie,* « Les corrélations entre liberté de la presse et lutte contre la pauvreté » *Médias, développement et éradication de la pauvreté,* op.cit., p.21.

[522] VILLIERS (de), Mike « L'influence des formes de propriété et les points forts et faibles des médias », *Médias, développement et éradication de la pauvreté,* Paris : Unesco, 2006, op.cit., p.23.

[523] La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 23% en 1991 à 32% en 2004, selon les dernières statistiques du Ministère de la Santé publique (Min.santé). Des chiffres que les experts de la question jugent en progression au fil des ans. Ils estiment par ailleurs que la malnutrition est impliquée à plus de 50% dans la mortalité infantile au Cameroun. Source Ministère de la Santé publique http ://www.minsante.cm/ consulté le 5 avril 2010.

de communication. Dans la partie consacrée à la « fracture numérique » nous avons émis cette idée dans sa généralité. En y revenant, nous voulons y puiser les éléments dans une sphère publique particulière pour étayer notre propos. Dans le même élan, à la suite des rapports entre médias et pauvreté, nous pensons réexaminer les potentialités et les opportunités d'Internet clamées par la SMSI, dans la lutte contre la pauvreté. Notre démarche réflexive s'inspire largement du paradoxe mis en lumière par Mokhtar Ben Henda qui observe un décalage entre la multiplication des réseaux et des technologies installés en Afrique et la précarité de ces ressources dans les projets de développement[524]. Il faut admettre que ce paradoxe ne peut s'expliquer de façon univoque. Il s'agit plutôt d'un problème de gestion, d'organisation et de structuration d'un secteur qui, souffre encore d'une marginalisation généralement due à des implications d'ordre technique, politique, stratégique, culturel et social. Nous n'insistons pas sur les raisons techniques, qui, pour une large part, résident dans la non-prise en compte des éléments contextuels[525].

Nous ne nous attarderons pas non plus sur les considérations géopolitiques et économiques où se jouent là plus qu'ailleurs, les recompositions inédites qu'impose la mondialisation. En décrivant le contexte de l'Afrique, Annie Chéneau-Loquay parle d'une gouvernance internationale qui favorise une mainmise des multinationales qui compromet les infrastructures locales et dépouillent les États de leurs prérogatives de gestion du territoire[526]. Nous insisterons davantage sur l'instrumentalisation et la politisation d'Internet, question de tempérer la rhétorique sur la chance et les enjeux de la technologie, qui empêche de saisir la pertinence du paradoxe postulé.

Parlant du Cameroun, on pourrait déjà relever qu'Internet est le dernier arrivé dans le paysage médiatique camerounais car c'est en avril 1997 que le Cameroun a été connecté au *Réseau des réseaux.* Après un début timide il a connu une véritable explosion. Une des toutes premières études[527] sur l'appropriation sociale de l'Internet au Cameroun menée en 1998 avait permis de recenser trois fournisseurs d'accès à *Internet (Camtel, Cenadi et Iccnet*) et quatre cybercafés à Yaoundé. Près de 2.000 personnes et institutions utilisaient Internet de façon permanente ou

[524] Lire BEN HENDA, Mokhtar, Les réseaux électroniques d'information en Afrique, à la recherche du maillon perdu [en ligne] http ://www.benhenda.com/publications/1997_reseaux-afrique.htm, consulté le 25 Mars 2010.
[525] ABBA *Principe pour l'établissement d'une interconnexion entre les réseaux informatiques des pays africains.* Dans Actes de la réunion de lancement du réseau d'échanges d'informations entre institutions en Afrique. Dakar, Sénégal. 27-29 février 1992.
[526] CHÉNEAU-LOQUAY, Annie**.** « Quand l'État disparaît, Manœuvres autour des télécoms africaines » Le Monde diplomatique, janvier 2002.
[527] Etude menée par les étudiants de la division III de l'ESSTIC, Université de Yaoundé I, 1998.

occasionnelle. Le taux de fréquentation des points Internet était d'environ 100 personnes par jour. Les jeunes filles étaient les plus nombreuses à utiliser cet outil de communication. Elles représentaient près de 70% de la clientèle des cybercafés et recherchaient surtout des conjoints européens sur le Web[528]. En 2005, Baba Wame [529] dans une étude relevait une évolution notable : 40.000 utilisateurs de l'Internet avec une connexion directe et 60.000 utilisateurs reliés à un point d'accès public, notamment le millier de cybercafés du pays. La ville de Yaoundé qui a été le cadre spécifique de l'étude, à elle seule, comptait près de 400 cybercafés. Il s'agit, dans la majorité des cas de petites unités commerciales créées la plupart du temps par des étudiants de retour au pays après un séjour à l'étranger. Le nombre de fournisseurs d'accès à Internet a été multiplié par seize en cinq ans, passant de 3 en 1998 à plus d'une cinquantaine en avril 2010. Cette pluralité d'offres a une incidence réelle sur le coût de la connexion à domicile qui est passé de 72.000 FCFA à 30.000 FCFA[530] actuellement, ce qui fait du Cameroun un des pays les moins chers en la matière ; elle détourne les professionnels des cybercafés pour des connexions individuelles. Le courrier électronique supplante petit à petit le courrier postal bien que le réseau téléphonique défectueux rende les connexions lentes et aléatoires. L'affluence dans les cybercafés, l'extension des connexions aiguisent la curiosité intellectuelle au sujet des usages et pratiques. Le moins que l'on puisse dire est que le plus gros de l'activité sur la toile est souvent basique. Baba Wame, dans son analyse, apporte un éclairage précieux dans ce sens : « *80% des internautes sont en ligne pour le chat et le mail. Les deux tiers sont des femmes, dont 10 à 15% sont analphabètes. Elles utilisent le Net essentiellement pour aller sur les sites de rencontres à la recherche d'un conjoint numérique et ont entre 18 et 34 ans. Pour mieux cerner le phénomène et ce type de pratique du Net, j'ai suivi 6 jeunes femmes pendant un mois à Yaoundé. J'ai découvert qu'il existait toute une technique pour arriver à trouver un homme à épouser. Une véritable stratégie est mise en place avec des conseillères, ce que j'ai appelé des CIM « Conseillères Internet Matrimoniales »*[531] . Ces pratiques participent des logiques d'appropriation déterminées par des contraintes politiques et économiques, ce qui s'inscrit dans un statu quo de la consommation. On n'est pas loin de voir dans ces logiques une dimension moribonde d'instrumentalisation d'Internet qui installe dans une précarité

[528] EWANGUE Jean Lucien, *Le phénomène Internet dans la ville de Yaoundé*, Séminaire NTIC, ESSTIC, Yaoundé, juillet 1998.
[529] WAME, Baba, *Internet au Cameroun : les usages et les usagers. Essai sur l'adoption des technologies de l'information et de la communication dans un pays en voie de développement*, thèse présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2005 à Paris II, p.21.
[530] 1Euro= 665 FCFA.
[531] WAME, Baba, op.cit., p.256.

d'usage susceptible de renforcer plutôt la pauvreté. En effet, certains internautes mettent des sommes importantes (jusqu'à 100.000 FCFA) par mois surtout quand il s'agit de la recherche de l'âme sœur. Ces internautes, souvent des filles, se font aider financièrement par la famille ou les amis.

Cette instrumentalisation prend l'allure d'une politisation dans la sphère des hommes politiques. Nous donnons à la notion politisation la définition que lui donne Raphaël N'tambwe Tshimbulu, c'est-à -dire le *« processus de passage de l'Internet à la sphère politique où il est pris en charge par des acteurs influents capables d'en faire soit l'objet de débat pour des intérêts avoués ou non soit une motivation de l'action politique »*[532]. Les discours et l'action politique autour d'Internet au Cameroun constituent un véritable socle du pouvoir. Comme nous l'avions relevé en son temps, ce sont des discours qui entrent en congruence avec le contexte international et les politiciens s'en servent comme d'un cadre de communication avec la population et comme d'une astuce de positionnement vis-à-vis des bailleurs de fonds. Cette politisation va de pair avec une dynamique de vulgarisation. En quelques années, plusieurs projets de formation ont été mis sur pied. Le plus connu est incontestablement le projet des centres de ressources multimédia. Il a été initié par la présidence de la République, soutenu par deux importantes structures, le centre de formation en alternance Stephenson, fondation spécialisée dans la formation par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et la CFAO, à travers son département Télécommunication. L'objectif avoué est la vulgarisation d'une culture numérique par l'enseignement et la facilitation de l'accès à l'Internet des élèves. Depuis 2003, l'enseignement de l'informatique est inscrit au programme scolaire et depuis la rentrée 2005/06, il est diplômant (le Brevet Informatique et Internet).

Il est vrai qu'il y a moins de quinze ans que le Cameroun est connecté au réseau Internet. Il y a lieu de croire que l'on est encore à la phase d'enthousiasme. L'heure n'est certainement pas encore à une évaluation. On ne peut pourtant s'empêcher de relever la lenteur de l'intégration d'Internet dans les structures socio-économique de développement. Le cas du Cameroun n'est d'ailleurs pas particulier : Raphaël N'tambwe Tshimbulu déplore le cas de plusieurs pays africains où Internet n'arrive pas à booster les exportations et à renforcer les capacités locales.

[532] N'TAMBWE TSHIMBULU, Raphaël, « Politisation de l'Internet en Afrique en question », *Communication et changement social en Afrique*, op.cit., p.63. Lire aussi LOUM Ndiaga, *Internet - Mondialisation - Afrique : Pour une théorie critique face à la « doxa » euphorique*, op.cit..

Pour la plupart les projets pilotes de la coopération au développement en matière de NTIC s'inscrivent dans une logique d'adoption d'Internet pour suppléer *« aux défaillances du système réputé sous-développé et où les projets sont obsolètes et/ ou désarticulés par rapport aux problèmes fondamentaux»*[533].

Djilali Benamrane va plus loin et déplore chez les hommes d'État africains un manque de vision et une ambition minimale qui contraste avec la trame prophétique de la discursivité construite autour d'Internet. Il illustre ses propos par le déficit de cohérence de la démarche du NEPAD[534] autour *du projet Ouest et Sud africain SAT-3/WASC*[535], consistant en l'ouverture du réseau sous-marin à fibre optique, reliant l'Europe, l'Afrique et l'Asie et concernant plusieurs pays : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon, l'Afrique du Sud et l'île Maurice, dans une première étape. Les pays de cet ensemble sont ainsi passés à côté d'une opportunité notable pour négocier le transfert de technologie. Pour conclure ce qui, pour lui, relève d'un véritable gâchis, il souligne : « *Se prévaloir d'avoir eu l'intelligence et le courage politique de passer un marché, produit en main, avec une multinationale extra africaine, comme elles le sont toutes et qui engrangera des profits de conception, de réalisation, de gestion et de maintenance du projet durant des décades, c'est admettre que les conditions prévalant lors du colonialisme ont changé en pire puisque maintenant nul n'est besoin d'une armée coloniale pour imposer et renforcer la dépendance de l'économie africaine à l'égard des ex-métropoles »*[536].

Toutes ces diverses raisons que nous avons énoncées parfois de façon rapide justifient la faible optimisation d'Internet au Cameroun et apportent une intelligibilité au paradoxe que nous avons initialement postulé.

---

[533] N'TAMBWE TSHIMBULU, Raphaël, op, cit., p.66.

[534] NEPAD : Nouveau Partenariat Économique pour le Développement de l'Afrique.

[535] Ce projet portait sur l'arrivée du haut débit dans les pays africains supposait de l'installation de 28.000 Km de câble, le long de la côte atlantique et de l'Océan Indien. Ce système de télécommunication d'une capacité de l'ordre de 120 gigabits par seconde et d'un coût approximatif de 650 millions de US $, allait ouvrir sans doute d'immenses bandes passantes aux pays africains bénéficiaires et de nouvelles perspectives en potentialités d'accès aux NTIC.

[536] DJILALI Benamrane, Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique : nouvelle politique ou nouvelle plaisanterie pour divertir l'Afrique. Cinquième Réunion du Comité intergouvernemental d'experts du Centre de Développement Sous Régional de l'Afrique de l'Ouest (CDSR-AO/UN-CEA) de la Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA). Niamey (Niger) 20 - 22 juin 2002).
[En ligne] http ://www.csdptt.org/doc_csdptt226.html, consulté le 24 mars 2010.

Conclusion

L'argumentation que nous avons déroulée tout au long de ce chapitre constitue une étape préparatoire à la compréhension de la mise en scène de la communication dans le PNVRA. C'est pourquoi il a fallu d'abord repréciser la dimension téléologique du « développement » avec tous les dispositifs et modalités qui la structurent dans un contexte marqué par l'explosion des TIC. Au détour de ce rapport entre communication et « développement », nous avons esquissé les mécanismes de la construction des phénomènes de communication.

À ce stade, nous pouvons dire que le lien de causalité souvent établi entre TIC et « développement » est à revisiter loin de tout fétichisme technologique. Si les TIC sont importants, ils ne peuvent faire fi de la mémoire locale et ne déterminent pas à elles toutes seules l'avènement du « développement ».

Ceci remet en perspective l'épistémologie de la communication qui nous mobilisera plus loin. Mais dans l'immédiat ces quelques considérations nous fondent à nous intéresser au PNVRA saisi dans l'historicité et la temporalité qui portent les indices de son enjeu communicationnel.

DEUXIÈME PARTIE

LE PROGRAMME NATIONAL DE VULGARISATION ET DE RECHERCHE AGRICOLES COMME RESSORT DU DÉVELOPPEMENT ET CADRE DE LA COMMUNICATION EN SITUATION.

INTRODUCTION

Dans les trois premiers chapitres qui constituent la première partie, nous avons traité de façon théorique et conceptuelle, les problématiques du développement en les articulant sur celles de la communication. À partir des repères sociohiostoriques et géopolitiques, nous avons apprécié la dynamique volontariste du développement, qui, au fil de l'histoire, a connu variations et mutations successives, portées par diverses stratégies et modalités expressives de la communication sans cesse relues et renouvelées. Ces fluctuations évolutives sont à l'origine d'une inventivité thématique, qui élargit le spectre des notions satellitaires du développement, en engageant la question de sa contextualisation de la *communication pour le développement* saisie dans l'épaisseur des enjeux communicationnels.

Cette deuxième partie, dans une approche plus concrète, interroge la validité de ce positionnement contextatualisé en sondant l'intelligibilité du mode opératoire de la communication mise en œuvre par le PNVRA. La proximité originelle de la démarche du PNVRA est-elle condition suffisante d'une impulsion participative ? La communication participative s'accommode t-elle de toute posture asymétrique ? La participation peut-elle s'abstraire de la culture démocratique de son milieu d'insertion ? La communication participative pour le développement n'est donc qu'une violence symbolique déguisée ou une aventure aporétique ? Quelles incidences épistémologiques induit l'insertion véritable des dimensions identitaires dans les problématiques de la *communication pour le développement* ? Telles sont les questions fondamentales qui structurent les trois chapitres de cette partie de notre travail.

CHAPITRE 4

LE PROGRAMME NATIONAL DE VULGARISATION ET DE RECHERCHE AGRICOLES ET LES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT : FONDEMENT D'UNE ARTICULATION ET POSITIONNEMENT DES ACTEURS

Introduction.

Dans les trois premiers chapitres, nous avons évoqué quelques précisions notionnelles et factorielles nécessaires à la compréhension des problématiques du développement et des enjeux communicationnels qui les caractérisent. Ce chapitre renforce et élargit cette base de compréhension en insistant de façon particulière sur la place du secteur agricole dans la croissance telle qu'elle est conçue par la doxa du développement. En effet, marginalisé dès le départ, le secteur agricole assumait un rôle secondaire, ne renfermant aucune perspective de développement positive à long terme. L'accent était davantage mis sur la contribution cruciale de la croissance industrielle. Au détour des années 1960, la situation conjoncturelle des excédents agricoles a fait germer une nouvelle dynamique réflexive conduisant les économistes à s'intéresser au développement des pays à bas revenus n'ayant pas encore transformé l'agriculture traditionnelle en source de croissance durable[537]. Cette évolution des idées a progressivement modifié le regard et a permis une réévaluation du rôle de l'agriculture lui donnant d'assumer, sous certaines conditions, une fonction stratégique et déterminante dans les enjeux de la bataille économique. Au seuil de ce chapitre, nous pouvons faire référence aux travaux de Théodore Schultz qui ont notamment montré que les agriculteurs étaient peut-être pauvres, mais efficaces. Pour cet auteur, la priorité n'est pas d'abord la réallocation des ressources dans le système agricole, mais la valorisation de la recherche pour décupler les possibilités des agriculteurs[538]. Au-delà d'une simple évocation, la référence à Theodore Schultz revêt une importance singulière dans notre travail dans la mesure où, comme nous le verrons plus loin, le PNVRA est tributaire d'une telle conception.

[537] Lire à ce sujet HAYAMI, Yujiro et RUTTAN, Vernon, *Agriculture et développement, une approche internationale*, traduit de l'anglais par Yves LÉON et Louis MAHÉ, Paris : INRA, 1998. Dans la première partie notamment, les auteurs donnent un historique fourni de la contribution relative de l'agriculture et de l'industrie dans le développement économique. Nous nous contentons pour l'instant de relever cette contribution sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

[538] SCHULTZ, Theodore, *Transforming traditional agriculture*, New Haven : Yale University Press, 1964.

Cela dit, l'agriculture est devenue ainsi une récurrence structurante de la vie socio-économique et des prises de parole des politiques. En effet la sous-alimentation persistante, l'ampleur et la ramification de la pauvreté, la sectorisation des fronts du développement ont contribué, au fil du temps, à donner au secteur agricole une visibilité signifiante dans le moule médiatique et discursif de la lutte pour l'amélioration des conditions de vie, entraînant une réorganisation progressive des acteurs du monde rural. C'est le reflet de cette visibilité qui donne sens à l'intérêt que nous portons au *Programme National de la Vulgarisation et de la Recherche Agricole* au Cameroun. Autrement dit, la mobilisation de ce programme dans les questions de développement se justifie par la prépondérance progressivement acquise du secteur agricole dans l'économie et le développement. Cette mobilisation renvoie nécessairement alors à l'exploration des apports, des enjeux et des défis du secteur agricole dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun. L'intelligibilité de cette démarche exige que soient mis en lumière les éléments de contexte sociopolitique et macro-économique et les spécificités du PNVRA. Le PNVRA comme processus de transfert de responsabilité s'inscrit dans la logique de la sectorisation de développement. Nous faisons l'hypothèse que, par son ancrage sociétal, il induit une nouvelle dynamique dans le positionnement et la réconciliation des acteurs du monde politique et rural et par le fait même co-construit un contexte de communication en train de se faire. Nous précisons cependant que nous n'allons pas dans ce chapitre explorer exhaustivement tous les enjeux communicationnels du PNVRA. Nous nous contenterons de mettre quelques-uns en perspective pour un approfondissement au cinquième chapitre.

SECTION 1 : L'AGRICULTURE ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AU CAMEROUN

La formulation de notre titre repose sur un présupposé discutable : celui de l'ontologisation de la pauvreté. Autrement dit, parler de lutte contre la pauvreté, c'est la poser comme objet en soi, quantifiable et contre lequel on peut s'attaquer. Les Objectifs de Développement pour le Millénaire (ODM) constituent une actualisation singulière d'un possible « combat » contre la pauvreté. Malgré les critiques, l'incorrigible séduction de cette idée[539] nous fonde à nous interroger sur les raisons qui autorisent à croire qu'un tel objectif est réalisable. La question fondamentale dans cette démarche interrogative à notre sens, reste de la définition même de la

[539] À plusieurs reprises, nous avons fait allusion à Gilbert Rist en insistant sur ses positions critiques au sujet du « développement ». C'est dans le même élan, qu'il relativise les efforts de la lutte contre la pauvreté. Lire à ce sujet RIST, Gilbert, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale* op.cit, notamment au chapitre 12.

pauvreté. De quelle pauvreté est-il vraiment question tant il est vrai que certaines traditions religieuses la valorisent[540] ? La réponse à cette interrogation constitue le socle fédérateur de cette première section. Elle en est le fil conducteur qui non seulement donne sens aux différentes stratégies déployées pour juguler la pauvreté, mais aussi justifie la pertinence du secteur agricole dans les enjeux de cette éradication.

PARAGRAPHE 1 : L'AGRICULTURE COMME VECTEUR DE CROISSANCE

A - LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ ET LES ENJEUX AGRICOLES

1 - Situation géopolitique et éléments de contexte socio-économique

La notion de pauvreté, malgré son utilisation généralisée, est loin d'être univoque. Elle est un véritable « fait social »[541] autour duquel fleurit un faisceau de dynamiques énonciatives. Le Petit Larousse illustré définit la pauvreté « *comme manque d'argent, de ressources, état d'une personne pauvre* »[542]. Dans ce sens, la pauvreté est clairement située du côté de l'indigence, de l'absence de ressources économiques. Cette approche ne résiste pas longtemps à une argumentation spatio-temporelle fournie. Michel Mollat[543], en faisant une étude du phénomène au Moyen Âge, relève toute l'ambiguïté qui à l'époque entourait déjà la notion de pauvreté. En effet elle désignait la qualité puis la condition d'une personne de n'importe quel état social, atteinte de carence. On parle ainsi d'une femme pauvre, d'un homme pauvre, d'un paysan pauvre, d'un clerc ou d'un chevalier pauvre. Ils appartiennent à des ordres sociaux différents certes, mais les uns comme les autres sont affligés d'une infériorité par rapport à la condition normale de leur état.

Dans le contexte africain la pauvreté n'est pas d'abord perçue comme un manque de biens matériels, mais comme une carence relationnelle. Le pauvre est celui qui n'a personne vers

[540] Nous pensons ici aux ordres mendiants, aux moines bouddhistes. Il faut d'ailleurs dire que pendant longtemps au Moyen Âge, au nom d une certaine interprétation de la pauvreté, il était hors de question de supprimer la pauvreté car elle était le gage d'une béatitude éternelle.

[541] Nous donnons à ce concept le sens que lui donne Émile Durkheim. Le fait social n'ayant pas l'individu pour substrat ne peut en avoir d'autre que la société. Il consiste en des manières d'agir, de penser extérieures à l'individu. Formé par la pratique ou pour elle, il met les actions en harmonie avec le monde environnant véhiculant un ensemble de représentations qui peuvent être fausses, mais qui circulent tout de même. Le fait social peut donc être le fruit d'une organisation définie (systèmes financiers, règles morales, écoles politiques) mais également de quelque chose de moins organisé tel que les courants sociaux (manifestations collectives, grands mouvements d'enthousiasme, de pitié). DURKHEIM, Émile *Les règles de la méthode sociologique*, une édition électronique réalisée, par Jean-Marie Tremblay, Paris : Les Presses Universitaires de France, 1983 [1894], p.29-30,
http ://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html, consulté le 25 mars 2010.

[542] Petit Larousse illustré, op.cit.

[543] MOLLAT, Michel, *Les pauvres au Moyen Âge*, Paris : Éditions complexes, 2006, p.10.

qui se tourner, c'est un véritable « orphelin social »[544]. Ceci permet de comprendre qu'une répartition tranchée des classes sociales s'expose à une réduction de la simplicité de certains modes de vie, ce qu'Ivan Illich appelait la « pauvreté modernisée »[545] créée par l'extension du système de marché.

On voit la prudence requise chaque fois qu'il est question de définir la pauvreté. Si elle est situation de faiblesse elle ne se confine pas pour autant dans la dépendance matérielle. Michel Mollat dit à ce propos que la pauvreté est caractérisée par *« la privation des moyens variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relation, influence, pouvoir, science, qualification technique, honorabilité de la naissance, vigueur physique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelles* »[546]. La pauvreté est donc un phénomène à large spectre. Elle se veut une notion multidimensionnelle mesurée de différentes façons. D'un point de vue économique, on distingue d'une part, la pauvreté monétaire, d'autre part, la pauvreté d'existence et enfin la pauvreté de « capacité ».

La pauvreté monétaire ou de « revenu » est particulièrement abordée par la Banque Mondiale qui distingue dans son analyse *la pauvreté absolue et la pauvreté relative*. Tandis que la pauvreté absolue (versus « pauvreté extrême »), correspond au niveau de ressources nécessaires à l'achat des biens alimentaires indispensables pour éviter la mort, la pauvreté relative, quant à elle, (versus « pauvreté générale ») correspond au niveau de revenus nécessaires pour l'achat de biens non alimentaires indispensables (eau, hygiène, habillement)[547]. La pauvreté exprime un niveau de vie et résulte d'une insuffisance de ressources à l'origine d'une consommation insuffisante. La théorie du bien-être est la référence d'analyse de la pauvreté monétaire, et sa mesure basée sur le revenu ou sur la consommation[548]. La mesure de la pauvreté se fait en définissant le seuil en deçà duquel une personne est considérée comme pauvre. Cette mesure a permis d'établir un seuil de pauvreté appelé ligne de pauvreté. Ce seuil est estimé en fonction du revenu ou de la consommation stable dans le temps. En dessous de ce seuil, la personne est considérée comme pauvre.

---

[544] SEYNI, NDIONE, Emmanuel, *Dynamique urbaine d'une société en grappe : un cas, Dakar*, Dakar : Environnement africain, 1987, p.154.
[545] ILLICH, Ivan, *Le chômage créateur*, Paris : Le Seuil, 1987, p.20.
[546] MOLLAT, Michel, op.cit., p.14.
[547] PNUD, Vaincre la pauvreté humaine. Document d'information Paris, 2000, Banque Mondiale. Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté. Document d'information, 2000.
[548] Lire MARNIESSE, Sarah, « *La pauvreté dans tous ses états*», Courrier de la planète, septembre-novembre 1999. N°53.

Comme fait social, la pauvreté est devenue un objet de communication et un enjeu théorique. La Banque Mondiale, pour mesurer la pauvreté, distingue trois seuils : le premier, celui de la pauvreté absolue, correspond au salaire minimum ; le second, qui indique la pauvreté relative, correspond aux deux tiers de la consommation moyenne ; le troisième seuil, la pauvreté universelle correspond à un dollar par jour et par personne.

Classé 124ième sur 177 pays en 2006 par le PNUD, dans son rapport 2006 sur l'Indice de Développement Humain, le Gabon reste un pays pauvre. De fait le seuil de la pauvreté absolue, défini comme le revenu nécessaire pour satisfaire les besoins nutritionnels minimum compte tenu des habitudes alimentaires et d'un minimum d'autres dépenses de base (habillement, logement, transport), est estimé à environ 29.000 FCFA par mois. La pauvreté absolue atteint plus de 25% alors que la pauvreté relative 60%[549].

Au Tchad, une paupérisation maintient le pays au bas de l'échelle du développement humain avec un Indice de Développement Humain de 0346[550], le plaçant au 171ième rang sur 177 pays. En effet, deux tiers de la population tchadienne vivent avec moins d'un dollar par jour.

Au Congo, une enquête menée en 2005 fait apparaître la paupérisation des populations quelque soit le critère considéré, au point que la pauvreté relative touche 42,3% des ménages congolais. De fait le taux de chômage est estimé à 20%. Il est classé 144ième.

En 2003, le Cameroun se situait parmi les pays à revenu élevé par tête en Afrique subsaharienne (13ième sur 48 pays), avec 862 dollars par habitant. Mais le Cameroun demeure un pays pauvre, l'enquête ECAM faite en 2001 indiquait que 2/5 de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté estimé à 232.457 FCFA par équivalent adulte et par an. Par ailleurs, d'après le rapport sur le développement humain 2005 du PNUD, le Cameroun ne se situait qu'au 148ième rang sur 177 pays en 2003.

La pauvreté d'existence ou « pauvreté humaine » fait référence à la théorie des besoins essentiels ; la pauvreté revêt une dimension d'exclusion et traduit un état de manque dans

[549] PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2005,
[en ligne] http ://content.undp.org/go/newsroom/HDR , consulté le 20 mai 2010.
[550] PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2005,
[en ligne] http ://content.undp.org/go/newsroom/HDR , consulté le 20 mai 2010.

divers domaines notamment celui relatif à l'alimentation (déséquilibre nutritionnel), de la santé (non-accès aux soins primaires) ou encore à l'éducation (non-scolarisation)[551].

La pauvreté de capacité ou de potentialité est développée par Amartya Sen[552]. Selon lui, la pauvreté se définit par « l'absence des capacités fondamentales pour fonctionner », pour « être » et pour « faire ». Cette approche réunit la pauvreté absolue et celle relative vu qu'un manque relatif de biens peut conduire à un manque absolu de capacités. La démarche d'Amartya Sen vient en réponse aux problèmes posés par l'approche monétaire et utilitariste qui met en avant l'aspect multidimensionnel de la pauvreté. Selon Sen, la pauvreté ne devrait pas être appréhendée par des niveaux de consommation ou de revenu, mais par la capacité des individus à y avoir accès. Ces travaux ont influencé les orientations politiques du PNUD et de la Banque Mondiale qui ont largement accepté et reconnu la diversité des dimensions de la pauvreté. D'un point de vue politique et social, la « *pauvreté est souvent d'abord perçue comme une détérioration des liens qui attachent l'individu à une communauté de vie* »[553]. Cette approche fait référence à l'exclusion sociale ou à l'absence de droits sociaux auxquelles certaines personnes font face. La pauvreté politique fait référence à une absence ou une restriction de droits civiques, d'une absence de revendication syndicale.

Au Cameroun, il apparaît, à travers l'exploration de ces différentes composantes en rapport avec la lutte contre la pauvreté, que cette dernière est au centre des préoccupations des Camerounais sans exclusive et qu'elle structure leurs pensées et leurs actions. Les institutions internationales ont souvent favorisé l'approche monétaire de la pauvreté, unidimensionnelle. Cette approche offre ainsi une grille de lecture assez floue et globalisante. Pour notre travail, nous optons pour l'approche multidimensionnelle[554]. Elle tient compte certes des données empiriques, mais reste pertinente car elle a le mérite de prendre en compte les autres aspects

[551] PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2005,
[en ligne] http ://content.undp.org/go/newsroom/HDR , consulté le 20 mai 2010.

[552] SEN, Amartya *Poverty and famines : an essay on entitlement and deprivation*, Oxford : Clarendon press, 1981. Cette pauvreté traduit l'absence des moyens pour se soustraire à la pauvreté, de vivre correctement et de mettre en valeur les capacités individuelles de chaque individu. Dans cette approche, la pauvreté est considérée comme le résultat d'une incapacité pour les individus à saisir les opportunités qui se présentent en raison entre autre d'un mauvais état de santé, d'une instruction insuffisante ou d'un déséquilibre nutritionnel. Selon cette approche, on est ou devient pauvre du fait d'un handicap (capital humain), d'une faillite (problème dans le patrimoine) ou à cause d'une rupture ou exclusion familiale (capital social).

[553] CIRAD, 2004.[en ligne] www.cirad.fr/, consulté le 11 mars 2010.

[554] MANGA TEME, Nadine, EPO NGA, Boniface, *Pauvreté multidimensionnelle au Cameroun : Une alternative par l'analyse en composantes principales.* [en ligne] http ://economics.ca/2009/papers/0729.pdf consulté le 2 Mai 2010. Lire aussi à ce sujet FOKO TAGNE, Bernard, NDEM François, et TCHAKOTE, Romain « Pauvreté et inégalité de vie au Cameroun : une approche micro multidimensionnelle », dans *Cahier de recherche PMMA* 2007-02.

de la pauvreté et la compréhension des mécanismes subordonnés pour affiner l'élaboration des politiques économiques et sociales adaptées. En utilisant l'analyse en composante principale, cette étude consiste spécifiquement à construire un indicateur composite de pauvreté multidimensionnelle ; à comparer la pauvreté monétaire à la pauvreté multidimensionnelle selon les zones de résidence, les zones agro-écologiques, l'âge et le genre et à formuler les politiques sur la base des résultats obtenus.

Ce croisement de données revêt toute son importance eu égard au caractère multidimensionnel du bien-être des individus ou des ménages. Il se révèle ainsi efficient pour une lutte contre la pauvreté, et surtout pour une spécification des domaines de ciblage des politiques.

Le recours aux données empiriques que suppose cette approche ne lui épargne pas la critique de Gilbert Rist qui voit dans cette démarche une mythologie programmée qui consiste *«à utiliser des valeurs indiscutables pour justifier des « programmes » ou des « stratégies » qui débouchent sur l'exact contraire de ce qu'ils prétendent réaliser »*[555]. Cependant pour des commodités méthodologiques et argumentatives, nous n'accordons pas à cette critique toute sa portée signifiante. Nous estimons que l'analyse par composantes a au moins la possibilité de rendre compte de la situation de notre cadre d'étude.

En effet, à travers le couplage de différentes données, les auteurs de l'approche multidimensionnelle relèvent que le milieu rural au Cameroun est celui qui est le plus touché par la pauvreté comme le représente le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : profil de pauvreté suivant le milieu de résidence[556]

	Approche multidimentionnelle		Approche monétaire	
Zones	Incidence (%)	Contribution à la pauvreté nationale (%)	Incidence (%)	Contribution à la pauvreté nationale (%)
Urbain	15,60	13,00	22,10	19,12
Rural	86,30	87,00	49,80	80,88
Cameroun	55,10	100	40,20	100

[555] RIST, Gilbert, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, op.cit., p.420.

[556] MANGA TEME, Nadine, EPO NGA, Boniface Pauvreté multidimensionnelle au Cameroun : Une alternative par l'analyse en composantes principales. [en ligne] http ://economics.ca/2009/papers/0729.pdf. Ces références sont calculées par les auteurs avec logiciel SPSS version 10.0 et par l'INS.

Plusieurs raisons expliquent cette situation : les opportunités d'emplois que l'on trouve moins en milieu rural comparativement au milieu urbain, la libéralisation et la commercialisation des produits de rente (café, cacao, coton) qui ont engendré une baisse sévère des revenus des agriculteurs. On pourrait aussi évoquer la non-accessibilité aux infrastructures routières, et la difficulté d'accéder aux besoins essentiels (santé, éducation, eau potable…). Il faut relever que les infrastructures sont en général amplificatrices et créatrices d'activité économique.

Dans la même logique, une autre grille permet de comprendre que l'ampleur de la pauvreté n'est pas la même chez les individus d'un ménage. Elle diffère selon les caractéristiques individuelles, par exemple le sexe et l'âge.

Tableau 2 : profil de pauvreté suivant le sexe du chef de ménage[557]

	Approche multidimentionnelle		Approche monétaire	
	Incidence (%)	Contribution à la pauvreté nationale (%)	Incidence (%)	Contribution à la pauvreté nationale (%)
Masculin	53,20	76,10	40,60	78,30
Féminin	61,70	23,90	38,70	21,70
Cameroun	55,10	100	40,20	100

L'incidence de la pauvreté n'est pas la même selon que le ménage est dirigé par une femme ou par un homme. On constate que les ménages dirigés par les femmes sont plus pauvres que ceux dirigés par les hommes en ce qui concerne la pauvreté multidimensionnelle, contrairement à la pauvreté monétaire où l'incidence de la pauvreté est plus importante dans les ménages dirigés par les hommes. Ainsi, suivant le sexe du chef de ménage et concernant les deux types de pauvreté, la pauvreté multidimensionnelle est plus accrue chez les femmes soit 61,7% contre 53,2 %, inverse pour les hommes pour ce qui est de la pauvreté monétaire.

Ces données issues des enquêtes attestent que les populations sont de véritables actrices de lutte contre la pauvreté au Cameroun. Les premières stratégies anti-pauvreté après la crise

[557] MANGA TEME Nadine, EPO NGA Boniface Pauvreté multidimensionnelle au Cameroun : Une alternative par l'analyse en composantes principales. [En ligne] http ://economics.ca/2009/papers/0729.pdf. Ici aussi, c'est avec le même procédé que les auteurs ont obtenu les résulats.

économique ont été observées à leur niveau. L'enquête camerounaise auprès des ménages de 1996 relève un certain nombre de stratégies adoptées par les populations pour faire face à la pauvreté au Cameroun. Ces stratégies vont de la modification des habitudes de consommation à l'éveil de l'esprit d'initiative. On le voit, la politique de lutte contre la pauvreté pose également le problème de son appropriation par les populations bénéficiaires. Sa mise en œuvre entraîne un changement de la configuration des acteurs sociaux en présence. De la configuration classique constituée des institutions de développement, notamment des IBW et l'État, on est passé à une nouvelle configuration caractérisée par l'existence d'une plate-forme de concertation entre tous les acteurs du développement (institutions de développement : État, société civile, populations). Ce changement est favorisé par le principe de participation promu par cette politique, lequel principe prône la participation des différents acteurs sociaux aux programmes de développement. À la faveur de ce principe, la société civile a fait une entrée remarquable au sein de la communauté des acteurs sociaux de développement au Cameroun.

Ces aspects empiriques, traduisant les situations concrètes, ont ainsi fécondé la nécessité de mettre en place des politiques nationales en direction des zones rurales dont le poids est significatif dans le développement du pays.

En effet le Cameroun reste un pays à vocation agricole et le secteur rural y contribue pour près de 30% au PIB et emploie environ 60% de la population active[558]. L'extension du pays en latitude lui confère une diversité climatique et une multiplicité de paysages qui sont autant d'atouts pour l'agriculture. Toutes les zones agro-écologiques du Cameroun sont favorables aux cultures variées, la pluviométrie étant établie entre 600mm dans la partie sahélienne et 4000 mm en zone de forêt humide La nature des sols oscille entre les pentes volcaniques (Ouest, Nord-Ouest, et Sud-Ouest), les alluvions (Extrême-Nord), et les sols ferrallitiques (Centre, Sud, Est). Il faudrait ajouter à ceux-ci deux autres éléments : d'une part l'exploitation minimale des ressources foncières (sur une surface de 7,2 millions d'hectares de terres arables, seulement 1,8 million est effectivement cultivé[559]) ; d'autre part la faible densité de la population (la surface par habitant y est près de 0,45 ha, ce qui est le double de la Côte d'Ivoire (0,21 ha) et du Ghana (0,18 ha)[560]).

[558] DSDSR 2003.
[559] Source NEPAD, FAO, Profil de projet d'investissement bancable, appui au développement de la production du maïs au Cameroun, 2004, p.2.
[560] Ibid., p.2.

Cet environnement naturel propice, qui malheureusement contraste avec l'extension désolante d'une paupérisation donne au secteur agricole de bénéficier d'un statut particulier dans la redynamisation de la vie économique au Cameroun.

2 - L'interaction entre agriculture et industrie : approche camerounaise de la dualité dynamique.

Le secteur rural est appelé à jouer un rôle de premier plan pour consolider la politique économique à moyen terme. Il se trouve être le premier secteur de l'économie nationale pour sa contribution au PIB 30% (comme nous l'avons signifié plus haut) contre 23% pour le secteur secondaire, 29% pour le secteur tertiaire et 18% pour le secteur non marchand[561]. Il y a donc effet d'entraînement attendu sur l'économie nationale. Cet effet est d'autant plus fort que le secteur représente un poids important dans l'économie nationale, la principale source d'emplois et d'approvisionnement alimentaire et de recettes en devises en dehors des hydrocarbures. La part évolutive de l'agriculture dans le budget national confirme la valeur névralgique du secteur agricole[562] et son interaction croissante avec l'industrie, ce qui permet de penser à un modèle économique basé sur la réalité dynamique. Bien que notre travail ne s'inscrive pas dans le champ des sciences économiques, nous nous permettons d'insister sur ce dualisme dynamique qui sous-tend à notre avis la philosophie du PNVRA et la pratique discursive développée autour du secteur agricole sur laquelle nous reviendrons plus loin.

En effet, la dualité dynamique a pour substrat l'accroissement de l'interdépendance entre secteur industriel et agricole. Ce modèle de la dualité s'inscrit comme dépassement d'un séparatisme sclérosant et perçoit la productivité agricole comme facteur de croissance et mécanisme d'une réallocation continue du travail de l'agriculture vers l'industrie. Le secteur agricole se trouve ainsi en amont des activités des autres secteurs de l'économie qui impulsent réellement le développement[563]. L'agriculture doit fournir au reste de l'économie les ressources dont il a besoin pour son fonctionnement.

[561] ONDOUA MANGA, Tobie, « Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960 » document de travail, OECD, 2006, p.13.
[562] Annexe 6 : 1'évolution de la part de l'agriculture dans le budget national.
[563] Lire LEWIS, Arthur, "Economic development with unlimited supplies of labor*" Manchester school of Economic and social studies*, 1954, vol.22.

À la suite de Lewis, Fei et Ranis[564] vont montrer qu'en transférant le surplus de main d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie, l'économie peut complètement se développer. Ils vont modifier ou améliorer certaines hypothèses du modèle de Lewis. L'absorption du surplus de main d'œuvre est due à la modification de la répartition des facteurs de production et ils n'admettent pas que les travailleurs du secteur agricole aient une productivité marginale quasi nulle. Pour John Fei et Gustave Ranis, le transfert de main d'œuvre doit être précédé d'une augmentation de la production agricole. Le taux auquel cette main d'œuvre est transférée dépend du taux de croissance de la population, de la qualité des progrès techniques dans le secteur agricole et de la croissance du stock de capital dans le secteur industriel. John Fei et Gustav Ranis n'ignorent donc pas le rôle crucial de la croissance de la productivité agricole au début du processus de développement économique. Ils reconnaissent d'ailleurs que *« toute économie sous-développée qui tente de forcer l'allure de l'industrialisation sans tenir compte de la nécessité d'une révolution préalable - ou du moins simultanée - dans son secteur agricole connaîtra (…) un avenir difficile.* »[565]. Nous sommes ainsi très conscients du fait que tout critère de réussite portant seulement sur la capacité du secteur industriel à absorber de la main-d'œuvre, est un simple indicateur qui résume implicitement la capacité simultanée du secteur agricole à libérer du travail »[566]. C'est le point de vue de John Mellor pour qui *«….agricultural growth resulted in faster over-all growth and an improvement in the income distribution. Thus, emphasizing agriculture in order to improve income distribution does not result in slow growth. The sectors are more complementary than competitive. Conversely, leaving out the forces that accelerate agricultural growth, as has been increasingly the case in the past decade provide slower growth and leave out the poor »*[567].

Cette approche dualiste de l'économie a connu des relectures et des enrichissements successifs[568]. L'interdépendance dynamique qui est au cœur de cette approche a contribué à la

---

[564] FEI, John et RANIS, Gustav, *Development of labor surplus economy : theory and policy*, Illinois : Irwin, 1964.

[565] FEI, John et RANIS, Gustav, op.cit., p. 96.

[566] FEI, John et RANIS, Gustav, op., cit., p.121.

[567] MELLOR, John, *Faster More Equitable Growth : The Relation between Growth in Agriculture and Poverty Reduction*, Discussion Paper CAER II, may 2000, n°70.
[En ligne] http ://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACJ921.pdf.,consulté le 24 juin 2010. p.10.
*« La croissance agricole a amélioré la croissance globale et permis une meilleure redistribution des revenus. Ainsi, soutenir l'agriculture dans le but d'améliorer la redistribution des revenus n'implique pas une baisse de la croissance. Ces secteurs sont plus complémentaires que concurrents. Inversement, délaisser les forces qui accélèrent la production agricole, ce qui a été le cas lors de cette dernière décennie, entraine une plus faible croissance et néglige les populations pauvres » [*notre traduction]

[568] Lire HAYAMI, Yujiro, et RUTTAN, Vernon, *Agriculture et développement, une approche internationale*, op. cit., p.48-54.

compréhension du rôle de l'agriculture dans le processus du développement. Cette dynamique est pour nous celle qui correspond le mieux à la situation du Cameroun.

Au Cameroun le dualisme dynamique ne débouche pas sur l'absorption et la disparition de l'agriculture au profit de l'industrie. Autrement dit la participation du secteur agricole ne met pas fin au dualisme. En effet, mettre l'accent sur l'agriculture pour améliorer la répartition des revenus ne ralentit pas la croissance. Les secteurs sont plus complémentaires que concurrentiels. Nous nous trouvons dans un contexte de survivance complémentaire, où le secteur agricole est une entité à part, se trouvant au cœur des préoccupations des politiques publiques et des pratiques discursives.

B - L'ANCRAGE DE L'AGRICULTURE DANS L'AGENDA ET DANS LE DISCOURS DES DIRIGEANTS AU CAMEROUN.

1 - La politisation de la question agricole au Cameroun.

On ne peut affirmer que la question agricole soit essentiellement politique. Mais ses enjeux dans la vie économique l'ont progressivement érigée en contrainte structurante de l'action du gouvernement camerounais. Depuis l'indépendance en 1960, les problématiques agricoles et leurs incidences dans le bien-être des populations du Cameroun sont devenues une préoccupation permanente, résistant à « *l'effet d'amorçage* »[569] et aux contingences socio-économiques.[570]. À travers des modélisations successives des politiques agricoles, cette préoccupation permanente, a connu des modifications et des orientations différentes au gré des différents positionnements de l'État comme acteur principal. Jusqu'en 1980, c'est-à-dire avant les Plans d'Ajustements Structurels (PAS), et la Nouvelle Politique Agricole (NPA) l'État au Cameroun jouait un rôle prépondérant dans l'organisation, le financement et la structuration du secteur agricole, rôle qui s'amenuise progressivement avec l'arrivée du (PAS). Les plans quinquennaux et la Nouvelle Politique Agricole sur lesquels nous revenons rapidement attestent de la politisation des questions agricoles et de leur visibilité dans la structuration de la vie économique.

[569] Encore appelé saillance, cet effet consiste pour les médias à focaliser l'attention sur certains faits ou enjeux au point que ces derniers deviennent pierre de touche et critère de jugement utilisés par le public. Lire DERVILLE, Gregory, Les pouvoirs des médias, Grenoble : PUG, 2005, p.52.

[570] Depuis 1989, le café qui était une des principales sources de revenu au Cameroun a entamé une mésaventure sur le marché international, due à une combinaison des raisons climatiques et géopolitiques. Les prix et les productions ont chuté accélérant une paupérisation qui déjà était présente. Lire à ce sujet JACQUIAU, Christian, *Les coulisses du commerce équitable*, Paris : Mille et une nuits, 2006, p.19.

Entre 1960 et 1986, six plans quinquennaux ont été mis en œuvre dont cinq sont arrivés à terme, le sixième ayant été interrompu par la crise économique du milieu des années 1980. Il faut souligner que cette période de l'histoire du Cameroun est caractérisée par un interventionnisme remarquable dans l'agriculture. Conçue comme un pilier de la vie économique, l'agriculture bénéficiait dès le lendemain des indépendances d'un avantage comparatif par rapport aux autres secteurs. En effet l'État était convaincu que son expansion exigeait relativement moins de moyens, pour des effets appréciables et marquants sur la population.

Les plans quinquennaux ont suivi la chronologie suivante :
1960 à 1965 : premier plan quinquennal dont l'objectif était l'augmentation du PIB par tête en 20 ans.
1966 à 1971 : deuxième plan quinquennal. L'accent ici est mis sur l'amélioration du niveau de vie de la population notamment celle qui vit dans les zones rurales.
1971 à 1976 : troisième plan quinquennal, dont l'objectif principal est l'accroissement de la production et de la productivité agricoles. À cet effet, plus de la moitié des investissements sont destinés aux projets agricoles qui encouragent la transformation locale.
1976 à 1981 : quatrième plan quinquennal qui a pour objectif majeur l'accroissement du taux de croissance du PIB par tête d'au moins 5 %. Durant ce plan, la majeure partie des investissements est consacrée à l'infrastructure rurale, à l'économie rurale et à l'énergie.

Après vingt années de déploiement, une démarche évaluative est faite. Elle relève que bien que ciblés, les objectifs n'ont pas été atteints à n'en juger que par le vieillissement continu des plantations paysannes et un exode massif.[571].

Le sixième plan quinquennal mis en œuvre en 1987 a pour objectif la modernisation de l'agriculture, en vue du dépassement du stade de l'autosuffisance alimentaire. Pour ce faire, ce plan se donne des orientations bien définies : nous pouvons relever, entre autres, la déconcentration de l'action de l'administration, la promotion d'exploitation de moyenne importance, et l'extension du secteur moderne de type agro-industriel, l'encouragement des jeunes à s'installer. Après deux années, les graves difficultés financières du Cameroun vont arrêter l'essor de ce sixième plan.

[571] ONDOUA MANGA, Tobie, op.cit., p.11.

Le moins que l'on puisse dire est que par les multiples stratégies, le Cameroun, pendant cette période de plans quinquennaux, va chercher le maintien et la consolidation de l'autosuffisance alimentaire, le développement des cultures d'exportation et l'amélioration du niveau et des conditions de vie en milieu rural. La mise en œuvre de cette politique s'est basée sur des programmes se voulant incitatifs à l'endroit des producteurs pour l'amélioration de leurs performances et sur des efforts de mise en place des infrastructures économiques favorables au développement de l'agriculture. Les résultats n'ont cependant pas été à la hauteur des moyens dégagés par l'État pour parvenir à ses fins.[572]

C'est ainsi que le Cameroun a adopté une Nouvelle Politique Agricole qui tienne compte de ces disfonctionnements et de la conjoncture économique qui s'est invitée entre temps, créant de sérieuses difficultés financières.

La Nouvelle Politique Agricole, élaborée en 1990, recherche la consolidation de ses acquis autant que l'amélioration des performances enregistrées. Sa stratégie est axée sur une meilleure valorisation du riche potentiel de production et des potentialités de commercialisation offertes. Au moins quatre objectifs lui sont assignés :

- la modernisation de l'appareil de production qui entraîne dans son sillage la libéralisation de la commercialisation pour l'avènement de la compétitivité, et la privatisation de l'importation des engrais ;
- la sécurité alimentaire, axée sur l'autosuffisance alimentaire recherchée à travers l'intensification de la recherche sur des variétés adaptées, une spécialisation des régions dans la production pour l'exploitation maximale des potentialités diverses, et la création des marchés frontaliers, en plus de l'amélioration de la conservation des denrées[573]. Il faut d'ailleurs rappeler que cette question de sécurité alimentaire reste un enjeu important pour le Cameroun et son économie. Non seulement le pays connaît une démographie galopante (16 millions d'habitants) mais il reste un pays politiquement calme au milieu d'une Afrique souvent naufragée par les guerres[574]. Cette stabilité, ajoutée à ses atouts climatiques, fait du Cameroun un véritable grenier pour les autres pays voisins, ce qui a comme autre conséquence l'inflation de certaines denrées sur le marché intérieur. Le prix du haricot par exemple passe du simple au triple entre février et avril : de 15000 FCFA à 45000 FCFA ;

[572] ONDOUA, MANGA, Tobie, op.cit., p.16.

[573] Au Cameroun, une bonne partie de la production est souvent vouée à la perte. En 2006 on l'estimait ainsi à 20% pour les céréales et 30 à 40% pour les tubercules. Source : Ondoua Mnga Tobie, op.cit., p.19.

[574] Sans faire preuve de pessimisme nous ne pouvons avancer que de façon très prudente sur ce sujet. Car la quantité de violence qui régit les rapports quotidiens, le volume des préjugés que colportent certains médias, la rapidité avec laquelle certains États africains reconnus pour leur stabilité ont basculé rendent pertinents les propos de Fabien Eboussi Boulaga qui pense que le cas du Rwanda est une métonymie pour l'Afrique. Lire de cet auteur, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, Karthala, 1997.

- la diversification des exportations et l'équilibre des filières de production. Il s'agit ici de promouvoir la relance d'autres cultures (riz, huile de palme, banane) pour les substituer aux produits traditionnels d'exportation (cacao, café).

En résumé, dans le cadre de la Nouvelle Politique Agricole, l'État s'efforce de créer un cadre stratégique favorable à l'initiative privée ; des mesures de déréglementation et de privatisation visent à réduire les gaspillages, à rationaliser les ressources et à trouver des modes de gestion plus efficients. La privatisation de la gestion du capital des entreprises parapubliques vise à réduire les effets d'éviction du secteur public. Les entreprises inefficientes sont liquidées (SODENKAM) et celles qui connaissent des dysfonctionnements, réhabilitées.

La Nouvelle Politique Agricole aura permis entre autres :

- une restructuration de certaines entreprises publiques, ce qui a favorisé la reprise des investissements dans les filières comme banane, coton, caoutchouc ;
- l'adoption des nouvelles lois[575] qui ont permis de dynamiser le secteur associatif agricole à partir de la base ;
- le développement des systèmes de micro-finance qui inaugure une nouvelle approche décentralisée du financement des besoins sociaux et économiques dans les zones rurales ;
- la mise en œuvre d'une nouvelle démarche de vulgarisation agricole dissociant la recherche des autres aspects. La valorisation de ce volet recherche a eu une incidence réelle dans la conceptualisation du PNVRA comme nous le verrons plus loin. Elle a aussi œuvré dans la conception des canaux de communication, dans la vulgarisation puisque la recherche en elle-même dans le contexte de son expansion appelait forcement un partage de connaissance.

On peut dire que tous ces initiatives et actions ont participé à la construction du référentiel d'une politique publique de l'agriculture au Cameroun, c'est-à-dire d'un ensemble de perceptions, de normes et de valeurs à partir desquelles cette réalité a été envisagée. C'est ce référentiel qui a permis au gouvernement camerounais d'affiner sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

2 - La récurrence de la référence dans la pratique discursive.

Au seuil de notre travail, à travers quelques extraits des interventions du Chef de l'État camerounais, nous avons mis en lumière la prépondérance de l'agriculture dans l'activité

[575] Il s'agit notamment de la loi n°92 /006 du 14 août 1992 concernant les Groupes d'Initiatives Communes (GIC) en remplacement de la loi N° 73 /15 du 07 décembre 1973 portant statut des sociétés coopératives. Cette loi a permis aux nombreuses organisations de base d'être légalisées.

économique au Cameroun. Nous ne voulons pas faire une analyse de discours à ce sujet. Mais en ciblant quelques interventions entre 2008 et 2011, que nous rapprochons de l'enjeu inaugural de l'agriculture contenu dans son livre de base[576], nous pourrions apprécier la consécration de la référence dans la démarche discursive que nous avons citée en introduction. Bien que la période ne soit pas très vaste (2009 -2011) nous pensons qu'elle permet un recul nécessaire pour tester la permanence de la préoccupation, mais aussi la période ciblée est suffisamment proche de la grande crise de 2009 qui a apporté les reconfigurations dans les options politiques de plusieurs pays. Les cadres des discours sont aussi importants et révélateurs : fête de la jeunesse (11 février) et discours de fin d'année (31 décembre) deux moments significatifs dans l'imaginaire collectif au Cameroun puisque c'est souvent à ce moment que le Président suggère des changements ou renforce les options gouvernementales dans la politique nationale et internationale. Un autre élément de contexte à relever est la tenue du comice agro-pastoral en 2011, qui est une grande rencontre du monde agropastoral et rural, une vitrine des activités agricoles dans le pays. Pendant la période délimitée, nous avons parcouru six discours prononcés à des moments représentatifs de la vie de la nation. Cette représentativité, ajoutée au contexte économique mondial, confirme la validité de notre échantillon. Dans le cadre de ce travail, nous ne revenons pas sur la totalité de ces interventions. Nous mettrons en brillance quelques extraits qui en faisant écho à ceux déjà cités permettrons d'apprécier la fréquence et la tendance de l'occurrence.

Dans ce parcours discursif, la permanence de la référence est perceptible tout comme la fécondité du thème et ses différentes déclinaisons.[577] En 2011, de façon explicite cette préoccupation est réitérée aux jeunes: « *vous vous souvenez, j'en suis sûr: depuis une vingtaine d'années, je ne cesse de répéter que l'agriculture, au sens le plus large - c'est-à-dire complétée par l'élevage et la pêche - est la véritable richesse de notre pays et que les recettes minières et du pétrole, aussi utiles qu'elles soient, ne peuvent être la seule base de notre développement. »*[578]. Cette priorité ne déroge pas à l'élan initial inscrit dans le projet

[576] BIYA, Paul, Pour le libéralisme communautaire, op.cit..

[577] Nous renvoyons ici à l'annexe 5, le discours du 11 février 2009 où le secteur agricole est implicitement mobilisé à travers la référence au programme d'appui à la jeunesse rurale. C'est par ce même biais que la question est abordée dans le discours de 2008 à la même occasion. Pour ce dernier discours, parce que l'analyse du discours n'est pas la finalité première de notre travail, nous nous contentons d'indiquer l'adresse du site du gouvernement pour l'intégralité du message. http ://www.spm.gov.cm/documentation/discours/president-de-la-republique.html .Ce programme a pour but de favoriser l'insertion socio-économique des jeunes non scolarisé et déscolarisés par l'entremise d'un encadrement pluridimensionnel. Il s'agit surtout d'appuyer leurs idées de création des micro-activités notamment dans le secteur agricole.

[578] Annexe 7 : discours d'ouverture de Paul Biya au comice agro pastoral d'Ebolowa 17 janvier 2011.

politique [579] du Chef de l'État. Au-delà des conditions climatiques et des cours des produits sur les marchés, l'agriculture reste la clé de voûte de l'économie camerounaise, fidélité à une option agricole qui est investie d'une mission libératrice et gage d'un lendemain meilleur. Cet optimisme du Chef de l'État se perçoit dans le discours prononcé aux jeunes en 2011 au cœur du contexte de crise : « *je crois en effet que dans notre situation actuelle, la solution de notre problème d'emploi se trouve à ce niveau. Si notre agriculture se révèle capable de faire ce « bond en avant », elle offrira une gamme importante d'emplois, allant des plus simples aux plus qualifiés. C'est la raison pour laquelle j'engage nos jeunes à ne pas se détourner du travail de la terre qui est garant de stabilité et d'épanouissement »*[580].

Dans leur typologie, ces discours mélioratifs[581] ne restent pas uniquement dans le narratif au sujet de l'agriculture mais ils émettent des hypothèses, problématisent les événements, menaçant au passage quelques responsables qui restent à la traîne.[582] Ce faisceau d'intervention adopte une démarche de commentaire et de mise en perspective[583] qui participe de la « construction étatique des esprits »[584]. Le Chef de l'État se déploie ainsi à faire de l'agriculture une catégorie de perception incontournable dans la lutte contre la pauvreté. Cependant, en dépit de cette cristallisation rhétorique, les importations cumulées de denrées alimentaires du Cameroun ont considérablement augmenté[585]. La nature de notre travail ne nous permet pas de nous étendre sur les causes de ce décalage. Nous pouvons relever au passage que les ressources publiques allouées au secteur agricole contrastent avec sa taille et sa contribution à l'économie nationale, sa permanence discursive. Il ne reçoit que 5% du budget, se classant ainsi 7ème sur 8 secteurs[586].

---

[579] BIYA, Paul, Pour le libéralisme communautaire, op.cit., p.54.
[580] Annexe 8 : discours BIYA, Paul, prononcé le 10 février 2011 à l'occasion de la fête de la jeunesse.
[581] Dans le discours du comice, (annexe 7) l'agriculture devient « authentique richesse » du Cameroun.
[582] Annexe 9 : discours de Paul BIYA, prononcé 31 décembre 2010.
[583] CHARAUDEAU, Patrick, *Le discours de l'information médiatique*, Paris Nathan, 1997, p.190.
[584] BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit, 1996, p.123.
[585] Les importations sont passées de 850 000 à 1 950 000 tonnes entre 2004 à 2009, soit une augmentation de 40%. Pendant cette période, les importations de riz sont passées de 330 000 tonnes à 480 000 tonnes, soit 45% d'augmentation ; le maïs de 2 000 tonnes à 23 000 tonnes. Au cours de cette période, les sorties en devises pour honorer cette fracture d'importation de denrées alimentaires est passé de 167 milliards à 390 milliards FCFA, soit une augmentation de 133%. Entre 2004 et 2009, le coût des importations de riz est passé de 50 milliards à 119 milliards, soit une augmentation de 138% ; le coût d'importation du maïs est passé de 354 millions à 3 870 milliards, soit 993% d'augmentation. Source : *Zéro produit alimentaire importé au comice agropastoral d'Ebolowa* , document produit par la coalition d'une cinquantaine d'organisations de la société civile, réunie autour de l'idée « zéro produit importé au comice agropastoral d'Ebolowa », [en ligne] http ://www.cameroun-online.com/actualite,actu-15116.html , consulté le 20 mars 2011.
[586] Derrière les secteurs Enseignement/Formation/Recherche (24,40%) ; Défense et Sécurité (14,77%) ; Infrastructures (10,94%) ; Souveraineté (8,46%) ; Administration Générale et Finances (8,59%) ; Santé et Affaires sociales (8,12%) et devant le secteur Culture/Sport/Loisirs (1,99%). Source : portail du gouvernement http ://www.spm.gov.cm/documentation/discours/president-de-la-republique.html, consulté le 24 juin 2010.

PARAGRAPHE 2 : LES CADRES INSTITUTIONNELS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RENFORCEMENT DE LA VOCATION AGRICOLE.

Malgré ses multiples atouts, le Cameroun n'a pas échappé à la récession économique de l'année 1987. Cette méforme économique a davantage ouvert le Cameroun aux interventions appuyées des institutions de *Bretton Woods,* qui ont réorienté et éclairé à nouveaux frais la lutte contre la pauvreté à travers l'élaboration des politiques économiques mises en œuvre dans le cadre de l'ajustement structurel et l'allègement de la dette.

En effet, après plus d'une décennie de politiques d'ajustement, de critiques diverses et de prise de conscience par les institutions de Bretton Woods des effets pervers de leurs politiques notamment sur le plan social, ces dernières ont décidé de pratiquer un « *ajustement à visage humain* » en minimisant les impacts sociaux de leurs politiques et en instaurant des projets visant à réhabiliter les dimensions sociales dans leurs programmes. C'est ainsi qu'à partir de 1999, on assiste à un changement de paradigme avec la mise sur pied de l'initiative d'allègement de la dette *des Pays Pauvres Très Endettés* (PPTE) qui s'inscrit dans la logique de restructuration des économies des pays dans lesquels ces programmes sont implémentés, de l'allègement de leur dette extérieure et de leur accès à de nouveaux prêts. Cet atermoiement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté n'est pas sans rappeler ce que Joseph Ki Zerbo stigmatisait déjà en son temps : *« beaucoup de pays africains ressemblent à de grands malades ayant à leur chevet des dizaines de médecins dont les diagnostics et les ordonnances sont différentes sinon contradictoires* »[587]. Nous n'entendons pas faire l'évaluation exhaustive de ces différentes stratégies. Il nous importe de voir comment elles ont pris en compte la prépondérance du secteur agricole.

A - DU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (PAS) À L'INITIATIVE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)

1 - L'ajustement structurel

À la fin de la décennie 80, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne connaissent d'importants déséquilibres commerciaux et financiers dus aux deux crises pétrolières des années 1973 et 1980 et à un système de change flottant[588]. À ces causes, s'ajoutent celles inhérentes à une gestion catastrophique des économies de ces pays qui a conduit à leur

[587] KI ZERBO, Joseph, « L'Afrique entre les contradictions internes et les dominations extérieures » dans *Croissance des Jeunes Nations (CNJ*) Mai 1981, p.12.
[588] CNUCED (Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement), « Le développement économique en Afrique Endettement viable : Oasis ou Mirage ?», UNCTAD/GDS/AFRICA/2004/1, p.7.

surendettement[589]. Pascal Zagré pointe aussi d'un doigt accusateur le manque de ressources humaines qualifiées et les politiques macroéconomiques désastreuses qu'il qualifie «*d'anachroniques*»[590]. C'est dans ce contexte de crise d'endettement et de déstructuration du système politique et économique que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) imposent aux pays en développement des programmes d'ajustement structurel en contrepartie des prêts servant au remboursement de leurs dettes. Patrick Guillamount définit les ajustements structurels « *stricto sensu comme l'ajustement durable de la balance des paiements obtenu au moyen d'une adaptation des structures économiques (principalement des structures de production), c'est-à-dire autrement que par une réduction de la croissance économique ou par un recours accru ou excessif aux capitaux extérieurs*»[591].

Au début des années 80, les programmes d'ajustement structurel étaient censés apporter aux pays africains notamment, la stabilisation de leurs économies, le remboursement de leurs dettes et la réduction des déficits entre importations et exportations. Les mesures politico-économiques qui accompagnaient ces prêts visaient l'intégration des pays africains dans une économie globalisée, le renforcement du rôle du secteur privé international et la croissance par le commerce. Bien qu'ayant des mandats différents, les politiques de la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International étaient complémentaires. Le FMI imposait des conditions au niveau monétaire et fiscal, qui exigeaient une réduction à des niveaux spécifiques des dépenses totales des gouvernements des États sous ajustement. Cela s'est traduit concrètement par la baisse des salaires et la réduction des effectifs dans le secteur public, l'annulation des subventions accordées par exemple à des secteurs sociaux (éducation, santé) ou de production, tels que l'agriculture.

Il faut relever qu'il n'y a pas eu de démarche communicationnelle précise pour faire passer la mesure. Les institutions initiatrices ont continué de fonctionner avec des modèles prédéfinis, sortis des tiroirs américains imposables partout sans prise en compte des réalités des pays destinataires qui constituaient une espèce de magma indifférencié. La préparation de ces

[589] DIOUF, Maktar, *L'endettement puis l'ajustement, l'Afrique des Institutions* de Bretton Woods, Forum du Tiers-Monde, Paris : L'Harmattan, 2002, p.31.
[590] ZAGRE Pascal., *Les politiques économiques du Burkina-Faso, une tradition d'ajustement structurel*, Paris : Karthala, 1994, p.12.
[591] GUILLAMONT, Patrick, GUILLAMONT, Sylvie(s/dir.), *Ajustement et Développement, l'expérience des pays ACP, Afrique, Caraïbe et Pacifique*, Paris : Économica 1994, p.8.

programmes s'est donc faite sans la moindre consultation des représentants de la société où ils devaient être appliqués.[592]

Au Cameroun, ce n'est qu'entre les années 1985 et 1988 que commencent à se faire ressentir les effets de la crise économique suite à la baisse des prix sur le marché mondial des principales matières premières exportées par le pays. La baisse de la production pétrolière camerounaise au cours de la même période a aussi amplifié les effets de cette crise. C'est ainsi que le Cameroun a vu sa principale source de revenus, qui lui avait permis de faire face à la première crise économique, réduite de plus de moitié[593]. La nécessité de procéder à un ajustement structurel de l'économie camerounaise s'est imposée seulement en 1988, lorsque le pouvoir en place s'est rendu compte que la crise n'était pas épisodique. C'est aussi à cette même date qu'un premier accord de confirmation « *…qui a pour objectif d'aider les pays à surmonter temporairement des difficultés de balance de paiements ; c'est le type d'accord du FMI le plus utilisé…* »[594] a été signé entre le Cameroun et le FMI.

Cependant loin d'avoir eu les effets escomptés, les PAS par des mécanismes divers et complexes ont été en grande partie à l'origine de la détérioration de la situation socio-économique et environnementale au Cameroun comme ailleurs.[595]

Ainsi, la baisse des revenus causée par les licenciements massifs des fonctionnaires, les mises en retraite anticipées, la baisse des prix de produit de rente ont contribué à la détérioration répandue des conditions de vie. Cette détérioration s'est manifestée par une diminution de plus de 54% et de 42%[596] respectivement dans les zones urbaines et rurales.

En milieu urbain, on assiste à un appauvrissement de la classe moyenne qui se traduit par des modifications de comportements et des modes de consommation. Ce sont ainsi toutes les habitudes qui ont été bousculées : on notera dans la foulée un plus grand recours à la friperie pour se vêtir. Pour se déplacer, les populations ont recours aux motos-taxis, aux taxis clandestins ou tout simplement se déplacent à pied.

---

[592] DIOUF, Maktar, *L'endettement puis l'ajustement, op.cit., p.52.*

[593] Lire DUBOIS, Jean.-Louis, « Que penser de l'appui européen à l'ajustement structurel ? Le cas du Cameroun », *DIAL*, DT/1997/01, p.11-39.

[594] FMI, fiche technique, septembre 2006, [en ligne] www.imf.org, consulté le 12 octobre 2010.

[595] Lire TAMBA, Isaac et TCHAMANBE DJINE, Louise, « De la crise à la réforme des institutions bancaires africaines : l'expérience du Cameroun », dans *Revue Tiers-Monde*, 1995, vol. 36, n°144, p.832.

[596] FAMBON, Samuel, « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun », dans *Revue d'économie du développement*, 2005, Vol. 19, n°1, p.108.

La zone rurale est la plus touchée par la pauvreté. En effet, alors qu'environ 26% des ruraux étaient en dessous de la ligne de pauvreté, ce chiffre est passé à 57% en 1996[597]. Ainsi, on observe une modification des habitudes de consommation, un endettement financier élevé, un abandon de la culture des produits destinés à l'exportation au profit des cultures vivrières et maraîchères et une diversification des activités productrices de revenus afin de pouvoir face aux dépenses de santé et d'éducation[598].

En ce qui concerne l'éducation, les avancées qui avaient été réalisées depuis l'indépendance jusqu'en 1987 (diminution du taux d'analphabétisme des personnes âgées à 41% et augmentation du taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans à 73%) vont être fortement compromises.

Dans le domaine agricole, l'État va assumer dorénavant les fonctions stratégiques d'orientation et encourager l'implication des autres partenaires (société civile, paysans…). Les PAS entraînent une véritable cessation conjoncturelle des interventions de l'État, qui va devenir structurelle. Ceci se traduit par l'arrêt des politiques de prix d'aides et des subventions (intrants, crédits, mécanismes compensatoires). Autrement dit, l'appui officiel au développement de l'agriculture va régresser. Les mesures de privatisation vont amener l'État camerounais à se retirer trop précipitamment de la production directe. Faute d'un secteur privé viable, ce désengagement a provoqué une profonde désorganisation de la production, du commerce des produits agricoles et des services d'appui à l'agriculture. Comme le souligne Moustapha Mounira, ces mesures en se focalisant principalement sur la réduction des dépenses consacrées au transport, à l'éducation et à la santé, à l'augmentation des recettes fiscales au travers de la hausse des taxes et impôts, ainsi qu'à la réduction des salaires et emplois. ont plutôt contribué à l'accroissement de la paupérisation des populations camerounaises[599].

Si toutes les mesures des programmes d'ajustement struturels ont été annoncées, elles n'ont certainement pas suivi un cours d'explications nécessaires pour permettre aux populations de comprendre la mesure des dispositions et de les préparer aux conséquences. La

[597] FAMBON, Samuel, « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun » loc.cit., p.111.
[598] DUBOIS, Jean-Luc, Que penser… loc.cit., p.33.
[599] MOURINA, Moustapha, *L'initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) : le cas du Cameroun*, Mémoire de Maîtrise Droit International/Politique internationale. Droit International Économique, UR-7641, Université du Québec à Montréal, décembre 2005, p.25.

communication du gouvernement est restée de type pyramidal, à n'en juger que par les mécanismes de renforcement de coordination des differents objectifs des programmes. La visite des sites du gouvernement[600] offre une panoplie des textes savamment redigés sur les programmes d'ajustement structurel. Malheureusement ces textes n'ont pas été repris par les médias qui participent à la culture civique des individus, par la mise en débat des questions sociales[601]. C'est pourquoi la détérioration des conditions de vie induite par ces mesures ont finalement été pour les populations non serieusement préparées, une surprise et un grief de plus attribué au pouvoir en place.

2 - L'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE)

En 1996, une seconde version dite "*initiative PPTE renforcée*" est lancée par les institutions de *Bretton Woods et le G8*[602]. Le point principal de cette nouvelle initiative outre la révision des conditions d'éligibilité des pays et l'élargissement du volume des créances à traiter, est le remplacement des programmes d'ajustement structurel traditionnels par *les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté*. (CSLP) C'est ainsi que la *Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR*) qui avait été initiée par le FMI pour faciliter l'octroi de prêt aux pays qui mettaient en œuvre les programmes d'ajustement est devenue la *Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance* (FRPC) conditionnée par la rédaction d'un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Le CSLP, contrairement à l'ajustement structurel plus enclin à la protection sociale, œuvre beaucoup plus pour le renforcement des facteurs de production et sur la hausse des revenus. L'intuition fondamentale des CSLP est que les « pauvres » peuvent contribuer à la croissance et en bénéficier à partir de leurs actions. Il faut relever en passant que le rôle de la croissance dans la lutte contre la pauvreté fait l'objet d'une controverse que nous ne présentons pas dans le cadre de ce travail.

C'est par la signature en 1997 de son premier accord de Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé que le Cameroun s'engage dans l'Initiative PPTE. La FASR consistait en l'application d'un ensemble de mesures visant l'assainissement des finances publiques qui avaient été initiées lors des PAS.

---

[600] Source, services Premier Ministre, http ://www.spm.gov.cm/uploads/media/png_2006_-_2010.pdf, Cf portail du gouvernement http ://www.spm.gov.cm/documentation/discours/president-de-la-republique.html

[601] WATINE, Thierry « Journalisme : une profession en quête d'utilité sociale », dans *Les Cahiers du journalisme*, décembre 1996, n°2 p.37.

[602] Le G8 est un ensemble constitué par les 8 pays les plus industrialisés au monde et représente plus de 60% de l'économie mondiale.

À la fin de la décennie 90, après 3 années de FASR, le Cameroun produit un DSRP interimaire qui était unes des réalisations conditionnant son éligibilité à l'Initiative en Faveur de Pays Pauvres Très Endettés Renforcée (IPPTER). Les autres conditions étaient essentiellement d'ordre économique et structurel. Le tableau ci-dessous montre les différentes conditions posées par les institutions de Bretton Woods et les résultats atteints par le Cameroun qui lui donnaient ainsi la possibilité de bénéficier de l'IPPTER.

Tableau 1 : Critères d'éligibilité à l'IPPTER[603]

Critères généraux	Caractéristiques du Cameroun
PIB par habitant < 786$ Bénéficiaire des prêts de l'Association Internationale pour le Développement (filiale de groupe Banque Mondiale)	PIB par habitant = 583$
Endettement insoutenable après traitement de Naples • Valeur Actualisée Nette de la dette/Exportations >150% • Ou VAN Dette/Recettes Budgétaires > 250% Sous conditions • Effort d'ouverture : Exportation/PIB = 30% ou • Effort de recouvrement fiscal : Recettes budgétaires/PIB = 15%	• VAN dette/Exp = 205% • VAN Dette/Recettes Etat = 280% • Critère d'ouverture non satisfait (24%) Mais • Critère de recettes budgétaires satisfait (16%)
Réalisation d'un programme de réformes préconisé par le FMI (au titre de la FRPC) et la Banque Mondiale pendant 3 ans.	Les institutions internationales ont validé le programme d'ajustement structurel et la mise en place des réformes sectorielles
Définition d'une stratégie globale de lutte contre la pauvreté présentée dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP)	Un premier Document a été validé par les institutions internationales

Après avoir été déclaré éligible en 2000 à l'IPPTER, le Cameroun a atteint le point de décision en octobre de la même année. Il ne lui restait plus donc qu'à remplir les conditions

[603] Source : Annuaire statistique 2000, direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun.

imposées par les institutions de Bretton Woods pour atteindre le point d'achèvement. Ces conditions encore appelées « *déclencheurs* » du point d'achèvement étaient au nombre de six :

- produire un DSRP final et le mettre en œuvre pendant au moins une année,
- réaliser les réformes macroéconomiques et structurelles,
- conduire à son terme le programme FRPC triénal 2000-2003 avec le FMI, pour garantir la stabilité du cadrage macroéconomique,
- mettre en œuvre de façon satisfaisante des réformes soutenues par la Banque Mondiale,
- promouvoir la gouvernance et la lutte contre la corruption,
- promouvoir les secteurs sociaux (Education et Santé).

Le processus participatif concernant les populations, les pouvoirs publics et la société-civile qui devait précéder la rédaction du DSRP camerounais commencée en Avril 2000, avait été fortement critiqué par les populations et la société civile qui déploraient l'éloignement du processus des réalités du terrain, l'absence de décentralisation, et principalement la précipitation et le manque de transparence[604]. La raison avancée pour expliquer cette situation en dehors du mode de gestion centralisé caractérisant le systéme administratif camerounais est le calendrier imposé par les institutions de Bretton Woods, qui obligeaient à présenter dans un temps limité un DSRP final. Le DSRP final camerounais sera rendu aux Bretton Woods en avril 2003, avec près de 9 mois de retard.

Au début 2004, le FMI suspend un accord qu'il avait signé entre-temps avec le Cameroun dans le cadre de la FRPC remplaçant la FASR, motivant sa décision par les dérapages budgétaires, la mauvaise gestion des fonds PPTE, la lenteur des privatisations , les blocages à l'expansion de secteur privé et la mauvaise gouvernance[605].

Afin de bénéficier à nouveau des prêts octroyés par les institutions de Bretton Woods, le Cameroun s'engage en 2005 dans une lettre d'intention à respecter de nouveaux engagements[606] notamment :

- l'exécution de plan de paiement de la dette extérieure,
- la lévée des obstacles au développement du secteur privé,
- la recherche de nouvelles matières imposables et l'amélioration des impôts existants,

[604] Haut Conseil de la Population Internationale (HCCI). Politique sectorielle et DSRP : le cas de la santé au Cameroun, [en ligne] www.hcci.gouv.fr/lecture/etude/et008.html.109k consulté 11 mai 2010.
[605] MOURINA, Moustapha, op.cit., p.13.
[606] Mémorandum de politiques économiques et financière du gouvernement du Cameroun (juillet 2005-juin 2008). [En ligne] http ://www.spm.gov.cm/index_ac.php ?param=documentation&lang=fr&d=30384&t=dss consulté le 21 mai 2010.

- l'accroissement de la mobilisation des ressources pétrolières,
- l'augmentation de l'investissement public dans le domaine des infrastructures,
- la réalisation des audits sur les dépenses publiques, y compris sur l'utilisation des ressources PPTE,
- l'exécution du Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Elle doit clairement ressortir dans le budget de l'État et faire l'objet d'une meilleure coordination avec les bailleurs de fonds.

Les CSLP se présentent finalement comme vecteur de cohérence et de coordination des interventions sectorielles qui caractérisent la lutte contre la pauvreté.

Dans le domaine de l'agriculture, le nouveau cadre opérationnel de la stratégie actualisée en 2005 essaie de corriger certaines de ces défaillances. L'admission du Cameroun à l'initiative PPTE renforcée en 2000 a en effet nécessité la rédaction d'un *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté* (DSRP) avec la contribution des différents secteurs. La stratégie de développement du secteur rural élaborée comme contribution au DSRP a repris en révisant certains à la hausse, l'essentiel des objectifs de la Nouvelle Politique Agricole.

Ces objectifs tels qu'ils se présentent dans le *Document de Stratégie de Développement du Secteur Rura*l (DSDSR) actualisé en 2005 se rapportent pour le volet *Agriculture et Développement rural :*

- *au développement durable des productions et de l'offre agricole*, à travers laquelle un doublement des niveaux de production actuels est visé à l'horizon 2015,
- *à la gestion durable des ressources productives* par laquelle le Gouvernement entend porter la superficie agricole irriguée à 60 000 hectares (contre 30 000 actuellement), et réaliser annuellement en zone fragile, des dispositifs antiérosifs sur 1 000ha et 20% de la sole sous couverture végétale,
- *à la promotion du développement local et communautaire* par laquelle 1500 km de pistes rurales vont être réhabilitées annuellement et 60% des villages de notre pays dotés d'un plan de développement à l'horizon 2015,
- *au développement de mécanismes de financement adaptés* en vue d'une offre additionnelle de crédit de 40 milliards de FCFA par an,
- *au développement de l'emploi et de la formation agricole* qui vise l'accompagnement à l'installation de 15 000 jeunes et la formation de 30 000 producteurs par an,

- *à la gestion des risques d'insécurité alimentaire* pour éloigner à terme le spectre récurrent de la famine de nos zones à écologie fragile. Les ambitions et aspirations du DSDSR reçoivent toute leur lisibilité au regard des liens étroits qu'ils entretiennent avec des multiples programmes et projets mis en œuvre[607].

Nous ne pouvons nous empêcher de relever l'apport des contrats connexes à l'initiative PPTE. Le Cameroun a bénéficié de l'annulation de sa dette quand il a été admis à l'IPPTE en avril 2006[608]. Alors que les autres pays ont annulé leurs prêts sans condition, la France a mis en place un mécanisme certes original mais contraignant pour le Cameroun : le Contrat Désendettement Développement (C2D)[609]. Cet instrument permet à la France, contrairement à la plupart des bailleurs des fonds qui procèdent à des simples annulations de créance, de financer les DRSP des PPTE. La remise de la dette s'inscrit ainsi, dans la durée sous forme de plusieurs C2D successifs conclus pour trois ans. Le Cameroun doit d'abord rembourser la dette au Trésor français, qui, par la suite fera le virement à un compte ouvert à la BEAC. Au Cameroun, la France financera à hauteur de dix millions d'euros pendant 10 ans des projets qu'elle aura préalablement sélectionnés dans le DSRP. Ces fonds seront majoritairement investis dans des projets relevant des secteurs de l'éducation, la santé, les infrastructures, l'agriculture et l'environnement. La gestion du processus d'allocation des ressources est faite par un comité de pilotage C2D basé à Paris ; un comité d'orientation et de suivi au Cameroun est co-présidé par l'ambassadeur français et un responsable camerounais. Ce dispositif n'a pas manqué de critiques. On en vient à se demander s'il ne s'agit pas d'une autre forme d'infantilisation qui ne peut que renforcer le sous-développement du pays [610]. En effet, Le C2D s'offre comme un autre cadre de perception de la main-mise étrangère qui ravive la critique de François Soudan : «*partout, des hauts fonctionnaires, venus du Nord s'installent dans les rouages de l'État, contrôlent les dépenses, distribuent les marchés publics, liquident les sociétés nationales, assurent la sécurité. Partout, le FMI et la Banque Mondiale ajustent et restructurent. Dictateurs et partis uniques ont disparu ou presque, la liberté de s'exprimer*

[607] Annexe 10 : programmes et projets en cours au Cameroun et leur corrélation avec les axes stratégiques du DSDSR.

[608] Cette admission permet au pays la baisse substantielle de son ratio d'endettement extérieur et le relèvement de la notation financière de l'État. Elle permet également l'augmentation des dépenses publiques sous condition de ressources du fait des ressources libérées par la réduction du service annuel de la dette.

[609] Lire à ce sujet FROGER, Géraldine MAINGUY, Claire Jean BROT et GERARDIN, Hubert, *Quels acteurs pour quel développement*, Paris : Karthala, 2005.

[610] MOYUM KEMGNI, Georgette, *Le contrôle des finances dans les pays de la zone CEMAC*, thèse de doctorat en droit public, soutenue le 16 décembre 2008 à Bordeaux IV, mention très honorable avec félicitations du jury, p.270.

se conquiert chaque jour un peu plus, mais celle de décider est encore un leurre. L'Afrique recolonisée ? Mais c'est déjà fait » [611].

Il y a lieu de se poser les conditions de possibilités de la « co-signation »[612] ou coproduction du message dans l'espace public par les destinataires. Dans la mesure où il s'agissait dans le PPTE d'un processus par nature *transversal et interministériel,* le gouvernement camerounais a concentré le pilotage entre les mains d'une instance supra-ministérielle seule à même d'impulser et de coordonner la mise en œuvre du changement par les entités ministérielles, véritables responsables de la mise en œuvre effective des actions programmées. Le plus clair de la communication a consisté en une rationalisation des structures et des processus administratifs.

En plus on ne peut pas dire au Cameroun que les ONG et la société civile n'ont pas été actives dans cet autre espace de lutte contre la pauvreté. La présence de la coordination non gouvernementale à ce propos a été perceptible non seulement par le nombre des associations[613] mais aussi par leur implication dans les domaines ayant trait à la lutte contre la pauvreté tels que l'éducation, la santé, l'environnement, l'agriculture et bien d'autres. Il y a donc eu un foisonnement et une occupation de l'espace public et médiatique par toutes ces organisations. Cependant il n'y a pas eu une synergie avec l'action gouvernementale dans un domaine essentiellement coopératif comme la lutte contre la pauvreté, car les motivations reposaient sur un socle ramifié. Alors que la société civile était préoccupée uniquement par les dimensions concrètes de la réalité, le gouvernement, dans la formulation des DSRP, était beaucoup plus préoccupé par leur cohésion et leur adoption par les institutions de Bretton Woods. Pour le gouvernement, les DSRP reposaient finalement sur deux enjeux presque contradictoires : effort de collaboration plus soutenue entre les gouvernements et le FMI et lutte contre la pauvreté sur le terrain. C'est cet écartèlement qui n'a pas permis d'optimiser l'efficacité de l'action.

---

[611] SOUDAN, François, La rage de survivre, « L'Afrique recolonisée…faute de mieux », Jeune Afrique, n°1666, du 10-16 décembre 1992, p.18.

[612] Daniel BOUGNOUX estime que les destinataires d'un message se l'approprient par la capacité de « co-signation » et de la reproduction de ce message. Autrement dit un message bien compris connaît une spirale discursive qui s'étend. Lire BOUGNOUX, Daniel, *La communication par la bande, introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris : La Découverte 1998, p.30.

[613] Dans 7 des 10 régions que comptent le Cameroun, le programme national de gouvernance (1999), fait état de l'existence de 30843 associations recensées. Cf « Programme national de la bonne gouvernance », Service Premier Ministre [en ligne] http ://www.spm.gov.cm/uploads/media/png_2006_-_2010.pdf, consulté 14 mars 2010.

B - LA QUESTION DE LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT DANS UNE CULTURE DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVALUATION

1 - La gestion dialectique de la temporalité

Par la politique de réduction de la charge de la dette et l'allocation des ressources dégagées dans les multiples fronts de la pauvreté multidimensionnelle, l'initiative PPTTE de façon précise, est devenue une clef de voûte dans la lutte contre la pauvreté. Par le fait même, le DSRP est désormais une espèce de profession de foi pour tout pays désirant bénéficier de crédits en termes concessionnels. C'est dire que en décuplant l'intervention des institutions internationales au Cameroun, la récession économique des années 80 a donc inauguré un nouveau mode opératoire et consacré les nouveaux cadres de pertinence de la lutte contre la pauvreté. En effet la particularité du CSLP réside dans la définition d'une dynamique séquentielle qui appelle une culture des résultats. La stratégie se déroule dans un horizon de moyen terme de 3 ans renouvelables en fonction de résultats et à l'issue d'une évaluation. Parce que la pratique de l'évaluation est une démarche déterminante dans la conjonction du long terme et du moyen terme, nous lui consacrons quelques lignes. Comme l'indique *le Petit Guide de l'évaluation du CSE* : « *l'évaluation n'est ni pure connaissance, ni pur mécanisme politique. La difficulté de trouver un équilibre et une cohérence entre ces deux dimensions implique d'examiner avec soin les modalités de pilotage de l'évaluation. Celles-ci doivent permettre un ajustement réciproque des contraintes de l'action publique et des exigences d'une démarche cognitive rigoureuse, sans sacrifier l'une à l'autre* »[614]. Ainsi, bien que l'évaluation fasse désormais partie de la vie administrative et du fonctionnement des institutions démocratiques, il n'en demeure pas moins qu'elle reste une activité en quête d'identité et se définit finalement par son caractère hybride. Bernard Perret précise que les débats autour de l'évaluation des politiques publiques touchent à des questions aussi diverses que le statut de la connaissance sociale, l'avenir de la démocratie et la modernisation de l'État. *« Ils ont de quoi satisfaire aussi bien un intérêt intellectuel pour la méthodologie et l'épistémologie des sciences sociales qu'une aspiration citoyenne à œuvrer pour un gouvernement plus efficace, plus responsable et plus transparent. C'est ce qui explique qu'un nombre croissant de chercheurs, d'experts et de fonctionnaires s'y engagent avec passion* »[615].

[614] Conseil Scientifique de l'Évaluation, *le Petit Guide de l'évaluation*, Paris : La documentation française, p.37.
[615] PERRET, Bernard, *L'évaluation des politiques publiques*, Paris : La Découverte, 2001, p.114.

Dans le cadre de notre travail, nous privilégions l'évaluation entendue comme *« démarche à caractère institutionnel et à visée opérationnelle »*[616]. C'est ce sens institutionnel que l'on retrouve dans les politiques d'aide au développement, et qui, à notre avis correspond le mieux au caractère politique et à la nature publique des enjeux de l'évaluation. Il s'agit alors de l'évaluation comprise moins comme une opportunité ou une option facultative que comme une tâche imposée à laquelle on ne saurait déroger. L'évaluation retrouve toute la splendeur de son rôle quand elle porte sur des programmes. Dans la mesure où ils sont conçus pour atteindre des objectifs précisément identifiés, les programmes se prêtent mieux à l'évaluation que les politiques. Tout programme étant mis en place pour un temps déterminé, l'inscription de l'évaluation dans son cycle de vie est beaucoup plus claire. Dans cette mouvance, nous rappelons les standards utilisés par la Banque Mondiale pour évaluer l'efficacité des programmes sociaux.

Pertinence : dans quelle mesure les projets financés par le fond social ont-ils fourni des services répondant aux attentes et priorités des bénéficiaires, et dans quelle mesure sont-ils cohérents avec la stratégie de la Banque et du gouvernement pour réduire la pauvreté dans le pays et avec la stratégie générale de la Banque ? *(Compréhensive Development Framework approach to development).*

Efficacité : dans quelle mesure les projets ont-ils atteint leurs objectifs affichés y compris l'amélioration de la situation des pauvres ?

Efficience : quel est le coût des projets comparé à leurs bénéfices, avec les coûts et les bénéfices d'autres projets comparables ?

Durabilité (Sustainability) : quelle est la probabilité, au moment de l'évaluation, de maintenir les effets positifs produits par les projets (ou les effets attendus) pendant toute la durée de vie de l'investissement ?

Développement institutionnel : dans quelle mesure les projets améliorent-ils la capacité des pays à utiliser efficacement ses ressources humaines, organisationnelles et financières ?[617].

Dans cette culture de l'évaluation marquée par une approche séquentielle du temps, on est en droit de se demander comment se gère la projection dans le long terme. N'y a-t-il pas lieu de donner une priorité au court terme dans la mesure où la pratique de l'évaluation se trouve toujours enserrée dans un contexte bien déterminé ? On le voit, la culture de l'évaluation, par

[616] Ibid., p.7.

[617] Banque Mondiale, [en ligne] http ://www.worldbank.org/htlm/oecd/evaluation, consulté le 24 Mai 2010.

sa démarche réaliste et son pragmatisme opérationnel, s'engage dans une maîtrise du temps et porte par le fait même à interroger la durabilité du développement. Comment envisager un développement durable cousu sur un tissu de programmes et projets qui par moment se neutralisent ? L'aventure du développement ne s'expose-t-elle pas à devenir SAMU humanitaire en s'enlisant dans la gestion des urgences ? Ces questionnements resituent l'articulation du temps court et du temps long dans les dynamiques communicationnelles puisque la situation de communication est tributaire des contingences du temps et de l'espace. Ce faisceau d'interrogations met alors en perspective l'exploration de la « communication située » avec tous ses enjeux pratiques et ses défis praxéologiques qui participent de la fonction exégétique de la communication. Nous réservons cette préoccupation pour la fin de notre travail.

À ce stade, nous pouvons relever que l'approche du temps qui informe notre argumentation se démarque du préjugé hégélien sans cesse recyclé. Selon Hegel, en effet, l'Afrique est le pays de la substance immobile et du désordre éblouissant, joyeux et tragique de la création. « *Les nègres, tels nous les voyons aujourd'hui, tels ils ont toujours été. Dans l'immense énergie de l'arbitraire naturel qui les domine, ni le moment moral, ni les idées de liberté, de justice et de progrès n'ont aucune place ni statut particulier. Celui qui veut connaître les manifestations les plus épouvantables de la nature humaine peut les trouver en Afrique. Cette partie du monde n'a, à proprement parler, pas d'histoire. Ce que nous comprenons en somme sous le nom d'Afrique, c'est un monde anhistorique non développé, entièrement prisonnier de l'esprit naturel* »[618].

Ce regard essentialiste contraste avec la visée macchémologique qui perçoit le tissu social et ses mutations dans le prisme d'un changement historique par *« voie d'initiatives intégrées, corrélées et liées par un sens un but ou une fin ...La macchémologie invite à interpréter les trajectoires historiques à travers le prisme de la notion de contingence»*[619].

C'est dans cette optique que l'on peut comprendre Jean-Luc Dubois qui en parlant du CSLP, la définit comme une innovation prometteuse *« car elle permet d'adopter les nouvelles priorités en fonction des résultats obtenus, et d'enchaîner, de manière interactive, les CSLP les uns aux autres dans une dynamique de plus long terme »*[620]. Il n'y a donc pas d'opposition frontale entre le court terme et le long terme car la combinaison des deux temporalités permet

[618] HEGEL, Friedrich, *La raison dans l'histoire*, traduit par Papaioannou, Paris : Hatier, 2007 [1830], p.58.
[619] DO-NASCIMANTO, Jose, op.cit., p.48.
[620] DUBOIS, Jean-Luc « Quel développement durable pour les pays en développement » dans *Cahier du GEMDEV* n° 30, p.21-22.

d'encadrer les interventions et garantit une cohérence avec la durabilité qui, elle-même, est à interroger. Cette combinaison ne peut se réaliser qu'avec la prise en compte du temps traditionnel sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

2 - La pratique discursive à l'épreuve de la durabilité sociale

Aborder la question de la durabilité sociale dans le contexte agricole, c'est poser le problème de la gestion des ressources et de la transmission des capacités et potentialités y compris communicationnelles dans la double logique intra et intergénérationnelle. Autrement dit la durabilité sociale renvoie nécessairement à la question du développement qui soit capable de garantir aux générations présentes et futures une amélioration des capacités de bien-être pour tous. Dans ce contexte général, le défi majeur pour le secteur agricole et rural est de mettre en place un schéma de développement viable qui tienne compte à la fois de la préservation de l'environnement, de la croissance économique et de l'amélioration du bien-être social. C'est à ce niveau que la durabilité reste un véritable, défi tant il vrai que les CSLP engagent souvent des gouvernements complaisants qui, en cautionnant et en encourageant des mécanismes contraires au partage et à la redistribution fragilisent la durabilité. Nous pouvons évoquer ici le cas de la gestion des forêts en Afrique et au Cameroun en particulier. Près de 90% des écosystèmes africains y sont représentés et se répartissent entre zones sahélienne, soudanienne, forestière, montagnarde, marine et côtière. La mise en valeur de ces écosystèmes s'est toujours faite de manière disparate avec comme conséquence, la détérioration d'importants écosystèmes au cours des dernières décennies. Cette détérioration provient essentiellement de divers phénomènes provoqués ou entretenus par l'action consciente ou inconsciente de l'homme : le braconnage, le surpâturage, les feux de brousse incontrôlés, des pratiques agro-sylvo-pastorales et minières entraînant la surexploitation des ressources forestières, halieutiques, fauniques et floristiques.

Les forêts camerounaises, qui couvrent plus de 22 millions d'hectares sont exploitées depuis plusieurs décennies pour le bois d'œuvre, de service et de chauffe, mais aussi pour la faune, d'autres produits forestiers non ligneux ainsi que l'agriculture à faible apport d'intrants sur défriche forestière, qui conduisent au recul de la forêt de l'ordre de 100 000 ha par an.

En plus, hormis les entreprises françaises, suisses, belges, chinoises ou italiennes, la plupart des exploitants forestiers nationaux se recrutent dans les rangs des députés, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs de l'armée ou des hommes d'affaires membres du

Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC)[621]. Et comme la Constitution interdit aux fonctionnaires de faire des affaires, ceux d'entre eux qui ont des agréments exploitent avec des prête-noms. En réalité il faut reconnaître que du fait de la baisse de la production et du cours du cacao et du café, jadis les deux principaux produits d'exportation du pays après le pétrole, les grands pontes du régime se sont rués sur la forêt où la plupart possèdent des sociétés écrans. Cette situation dommageable qui se maintient dans un contexte où la durabilité est devenue un credo, illustre à souhait la construction de *« l'oxymore de second degré* » dont parle Gilbert Rist[622]. À long terme, malgré l'enchaînement régulier des CSLP, il y a fort à craindre que les conditions de durabilité ne soient pas garanties.

SECTION 2 : LE PNVRA : DÉPLOIEMENT ET EXPRESSION DES SPÉCIFICITÉS

Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles (PNVRA) est un dispositif d'appui aux agriculteurs. À ce titre il est constitutif de la rationalité agricole et s'inscrit dans le vaste champ de la lutte contre la pauvreté qui caractérise désormais les problématiques du développement. Le PNVRA n'est pas le seul programme, il en côtoie plusieurs autres en cours ou en préparation[623], ce qui témoigne d'une vitalité significative du secteur agricole au Cameroun et amène à préciser les raisons de notre choix. Que recèle le PNVRA par rapport aux autres programmes ? L'identification du PNVRA est-elle porteuse d'une particularité expressive et notable ? Quels enjeux communicationnels portent-ils ? Ce sont les réponses à ces questions qui constitueront la toile de fond de cette section.

PARAGRAPHE 1 : LA GENÈSE ET LA DYNAMIQUE DU PROGRAMME

A - LES REPÈRES CONCEPTUELS ET LA FINALITÉ

1 - Du PNFA au PNVRA : de la formation à la vulgarisation

Comme nous l'avons relevé en son temps, le PNVRA a connu des changements notables au gré des situations conjoncturelles. Cette mouvance de changement a eu un corollaire certain dans le dispositif de suivi et d'appui aux agriculteurs. Jusque vers le milieu des années 80, les services de conseil aux agriculteurs sont intégrés au sein du système coopératif ou insérés dans la gestion de certaines sociétés de développement (SODENKAM, SODECAO

[621] RDPC est le parti de la majorité présidentielle au Cameroun.
[622] RIST, Gilbert, op.cit., p.316. Par cette expression l'auteur signifie le cas où la contradiction n'est plus au niveau des termes comme l'obscurité s'oppose à la clarté mais au niveau des pratiques où se joue une logique contradictoire.
[623] Annexe 11 : inventaire des projets et programmes en cours ou en préparation. Nous précisons que cet inventaire ne fait pas doublon avec l'annexe 10. La particularité de cet autre document est qu'il indique les programmes avec leur période d'exécution, ce qui nourrira notre réflexion sur les enjeux du temps et de la performativité du PNVRA.

SODECOTON). Le contexte est donc marqué par une survivance de plusieurs cadres d'accompagnement et souvent sans rapport explicite avec le Ministère de l'Agriculture. Cette absence de coordination, en se conjuguant à l'incorrigible polarisation des efforts sur les cultures d'exportation (cacao, café, coton) au détriment des cultures vivrières, crée une atmosphère handicapante pour l'essor du secteur agricole.[624] Pour atténuer, voire supprimer ces handicaps, et encourager la diversification, le Gouvernement camerounais avec l'appui de la Banque Mondiale à la fin des 80 a mis en place un Programme National de Vulgarisation et de Formation Agricoles (PNVFA) pour améliorer l'efficacité des services d'appui aux agriculteurs. Il s'agit d'un encadrement rapproché, où l'agent vulgarisateur s'appuie sur un paysan de contact (PC) que l'on aide à mettre sur pied une unité de Démonstration (UD). C'est la parcelle témoin des avantages et des résultats qu'il est supposé avoir s'il suit les consignes. C'est une démonstration dualiste, voilà pourquoi cette parcelle côtoie une Unité Témoin (UT) celle qui est réalisée selon les méthodes classiques. C'est donc d'une éducation par la force de l'exemple dont il s'agit avec pour souci qu'elle fasse « tâche d'huile ». Cependant très tôt, comme le relève M Kemajou Gabriel, *« le paysan de contact n'était pas capable de transmettre ce qu'il a reçu. Et souvent il pouvait être mal intentionné et cacher la parcelle de démonstration »*[625].

Ce blocage à l'expansion de la formation a été décisif dans le changement d'approche qui se traduit par la modification de la dénomination du PNVFA. On est ainsi arrivé au *Programme National de Vulgarisation Agricole* (PNVA) à partir de 1990. Nous nous contentons d'évoquer de façon linéaire l'évolution du programme sans rentrer dans les connotions communicationnelles que porte la vulgarisation. La vulgarisation est une notion chargée et caractérisée par une évolution des enjeux sur laquelle nous reviendrons au chapitre cinq quand il sera question d'explorer les aspects communicationnels du PNVRA. Dans cette phase le rôle de formateur dévolu au PC est passé progressivement aux groupes que rencontre l'agent de vulgarisation de zone (AVZ). Ces accompagnateurs ont des trajectoires de formation différentes : vétérinaire, zootechnicienne, agronome, pêche et aquaculture. Leur niveau de formation est soit infirmier vétérinaire, infirmier adjoint ou agent vétérinaire ; soit technicien

[624] Pour une compréhension plus approfondie de ce contexte de survivance, nous renvoyons au document produit par le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE), *Évaluation intégrée des politiques liées au commerce et les implications en termes de diversité biologique dans le secteur agricole en République du Cameroun*, PNUE, 2009, p.81-82. Cet handicap est aussi relevé par le Ministère de l'Agriculture du Cameroun, Direction des études et projets agricoles (DEPA) : *Politique agricole – Nouveaux défis*, 1999.

[625] Entretien avec M Kemajou Gabriel superviseur départemental PNVRA du Nkoug Khi 10 mars 2010. Nous avons eu avec ce responsable trois rencontres à son bureau (10, 11 et 12 mars) sous la forme d'entretien semi - directif.

supérieur d'agriculture, technicien d'agriculture, technicien adjoint ou agent d'agriculture ; soit technicien des pêches, technicien adjoint des pêches ; soit technicien d'aquaculture ou technicien adjoint d'aquaculture. Les techniciens adjoints et les agents sont acceptés comme AVZ en raison de leur compétence prouvée dans l'exercice de leurs fonctions. Cette insistance sur le cursus de formation des AVZ prépare à la compréhension des enjeux de la symétrie communicationnelle que nous analyserons plus loin.

Ces agents de vulgarisation participent à un atelier mensuel de revue de technologie. Il s'agit d'un cadre où les AVZ se retrouvent pour discuter autour d'une technologie ou d'une technique particulière à porter auprès des paysans pour expérimentation. Au fur et à mesure de la tenue de ces ateliers mensuels et des rencontres avec la base, ont émergé progressivement des questions demandant une étude plus approfondie, requérant l'expertise des chercheurs. C'est ainsi que le volet recherche a été intégré, grâce à une formalisation des liens entre PNVA et l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). C'est l'avènement de l'interface recherche/vulgarisation qui finalement a abouti en 1998 à la naissance du *Programme National de Vulgarisation et de la Recherche Agricoles.* (PNVRA). Cet aboutissement porte en lui-même les germes d'une prise en compte des réalités du terrain et d'une dynamique de participation. C'est donc au prix d'un long cheminement que le programme est arrivé à la conclusion que Théodore Schultz avait tiré plus de tente ans avant. En effet, au début des années 60 cet économiste soutenait déjà que la réallocation des ressources dans le secteur agricole à elle toute seule ne suffisait pas pour la productivité. Il fallait en plus un investissement dans la recherche et la formation des agriculteurs[626]. Comment expliquer cette théorisation tardive dans le PNVRA ? Nous faisons l'hypothèse qu'elle est due à la prégnance du modèle de diffusion qui sous des aspects souvent larvés se retrouve dans les démarches de communication.

Le PNVRA a donc évolué vers une dynamique participative de conseil ancrée au niveau villageois, sur un véritable recours aux groupes de base. Cette évolution est restée comme signe permanent de la prise en compte de l'exploitation dans sa globalité et déclencheur de la réflexion sur la gestion économique des productions, car outre les questions de la pratique agricole, les groupes ont progressivement pris à cœur les processus de transformation et de commercialisation.

[626] SCHULTZ, Théodore, *Transforming Traditional Agricultur,* New Haven : Yale University Press, 1964.

En somme, au fil du temps et avec les différentes mutations, ce programme, qui a démarré en 1988 par une phase pilote qui couvrait entièrement ou partiellement quatre provinces du pays (Est, Extrême-Nord, Nord-Ouest et Sud), s'est progressivement étendu. Les résultats encourageants obtenus pendant cette phase ont permis le lancement en 1991 de la première phase opérationnelle de cinq ans dans six provinces (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Littoral, Ouest, Sud-Ouest). Suite à la revue à mi-parcours de 1995, il a été étendu à toutes les provinces du pays. En 2002, la deuxième phase sera prorogée d'une durée de 18 mois supplémentaires jusqu'au 30 Juin 2004.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du programme au début des années 2000[627].

PROVINCES	GC		**PC**		**UD**		**AVZ**	
	2000	**2001**	**2000**	**2001**	**2000**	**2001**	**2000**	**2001**
Adamaoua	3 283	4 161	10 236	27 401	9 655	14 701	89	128
Centre	6 532	7 381	39 302	62 798	14 017	8 751	250	231
Est	4 028	3 660	25 937	40 990	11 988	9 244	118	122
Extrême-Nord	4 516	3 834	35 826	34 621	14 863	5 757	157	202
Littoral	4 635	1 803	28 749	12 535	1 964	7 689	58	110
Nord	19 968	1 893	68 812	31 593	24 772	3 882	104	102
Nord-Ouest	12 361	14 000	58 737	112 156	34 496	11 615	175	156
Ouest	11 874	3 860	56 869	38 600	31 059	11 418	213	217
Sud	2 083	1 740	9 489	16 286	4 076	2 166	99	106
Sud - Ouest	6 221	1 808	34 884	17 628	14 646	10 111	308	101
TOTAL	**75 501**	**44 140**	**368841**	**394 608**	**161 536**	**85 334**	**1571**	**1475**

Si nous avons choisi cette tranche, c'est parce qu'à cette époque les différentes relectures et reformulations sont déjà faites et le programme bénéficie de toute sa stature conceptuelle. Comme nous pouvons le constater le programme au début des années 2000 touche toutes les provinces. Il couvre ainsi l'étendue du territoire. Il est nécessaire aussi relever la survivance des paysans de contact (PC) et des groupes de contact (GC).Comme nous le verrons plus loin, l'approche méthodologique du PNVRA a connu une évolution dans le temps, allant d'une

[627] Source : AGRI-STAT n° 006, n°009. AVZ : Agent Vulgarisateur de Zone GC : Groupe de Contact PC : Paysan de Contact UD : Unité de Démonstration.

vulgarisation de masse jusqu'en 2002 (à travers le système Formation et Visites) axée sur les groupes de contact constitués essentiellement pour un but pédagogique vers une vulgarisation ciblée sur l'accompagnement des organisations paysannes. Les groupes de contacts sont l'étape préparatoire des organisations de paysans.

Au-delà de ces considérations, une analyse globale et tendancielle des chiffres de notre tableau n'est pas évidente car les situations et le cadre socioéconomiques des provinces ne sont pas les mêmes et les mentalités sont différentes d'une province à l'autre. Nous nous permettons quelques analyses sur la situation de la province de l'Ouest. En regardant le tableau on s'aperçoit bien que pour l'année 2001 presque toutes les colonnes connaissent une décroissance. Ceci peut être interprété comme le signe visible d'un essoufflement du programme. Mais peut-être faut-il y voir la conséquence de l'avalanche des programmes et projets proposés aux agriculteurs, notamment dans la région de l'Ouest du Cameroun reconnue pour la densité de son activité agricole. Très souvent ce sont les mêmes qui sont sollicités.

2 - Objectifs du Programme National de Vulgarisation et de recherche Agricoles

Comme nous l'avons souligné, le domaine de l'encadrement des agriculteurs est marqué par plusieurs types d'organismes. Parmi eux, nous notons des institutions gouvernementales qui travaillent sous l'égide de départements ministériels bien déterminés ; il y a aussi des organismes confessionnels et des organisations non-gouvernementales. *Le Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles* (PNVRA) apparaît proéminent parmi ces organismes. Cofinancé par le Cameroun et les bailleurs de fonds, le PNVRA est un programme interministériel qui repose sur l'intervention de trois ministères. En effet le gouvernement l'exécute sous la supervision du Ministre de l'Agriculture en étroite collaboration avec le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, le Ministre de la Recherche scientifique et technique ainsi que leurs administrations centrales et provinciales à travers la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre. Cette conjugaison des efforts est davantage orientée vers la quête d'une autosuffisance et d'une sécurité alimentaire. Autrement dit, le PNVRA a comme objectif majeur l'accroissement de la productivité agricole et des revenus producteurs par un renforcement des potentialités de la vulgarisation agricole. De façon plus spécifique, le programme prétend contribuer à l'amélioration de manière durable de la productivité agricole et des revenus des producteurs, en apportant un appui à un système intégré de vulgarisation agricole axé sur les besoins des producteurs et un

système de recherche à la demande. Il se met en devoir de poursuivre les réformes des principaux services opérationnels, des différents départements ministériels impliqués dans le programme ; d'accorder prioritairement l'attention aux paysans pauvres ainsi qu'aux femmes se livrant à des cultures vivrières tout en s'efforçant de fournir des services à l'ensemble des producteurs ; d'aider les producteurs, en particulier ceux qui produisent pour le marché, à créer des associations professionnelles qui soient capables, le moment venu, d'assurer à leurs membres des services de transfert de technologies financièrement viables ; d'essayer des nouvelles méthodes de prestation de services agricoles ; de soutenir la collaboration entre tous les partenaires qui partagent les objectifs du Programme ; de créer les conditions requises pour que les activités agricoles soient prises en charge par des entreprises privées et associations de producteurs lorsque la situation financière des bénéficiaires ne justifiera plus les financements additionnels de l'État.

En somme l'action du PNVRA s'articule autour de quatre principaux axes prioritaires[628] : l'accompagnement des organisations paysannes, l'identification, la formulation et la mise en œuvre des microprojets par :

- l'appui au développement des filières, des associations professionnelles de producteurs et à la contractualisation avec les agro-industries, opérateurs économiques et institutions de micro finance ;
- l'appui au développement des systèmes d'exploitation, à la gestion conservatoire des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement ;
- l'appui au financement des infrastructures et équipements d'appui à la production ;
- l'appui à la sous-traitance de la vulgarisation agricole.

En outre, le PNVRA alimente le fonds de recherche sur base compétitive.

Le programme comporte ainsi six principales composantes : vulgarisation agricole ; recherche agricole ; formation et valorisation des ressources humaines ; développement participatif à l'échelon local ; appui aux organisations et associations paysannes et liens avec les autres partenaires ; suivi, évaluation et études.

Toutes ces actions ont pour finalité d'apporter un souffle à l'économie selon le principe de la dualité dynamique que nous avons abordée plus haut. C'est pourquoi, la réalisation de tous ces objectifs exige des fonds qui ne proviennent pas uniquement de l'État camerounais. Les

[628] MINAGRI, DEPA : « Politique agricole : nouveaux défis » op.cit., p.56.

besoins du programme sont de l'ordre de 46.151.800 dollars US échelonnés sur une durée de quatre ans et donc une équivalence en FCFA de 28.52 milliards. Le financement est octroyé par le gouvernement camerounais appuyé fortement par les bailleurs de fonds internationaux[629].

B - SPÉCIFICITÉS

Ce point du chapitre a la mission de mettre en lumière ce qui justifie la constitution du PNVRA comme objet d'étude, tant il est vrai qu'il s'inscrit dans un corpus assez diversifié de programmes, justification nécessaire quand on sait que depuis 2002 le programme est rentré dans une phase de prorogation. Pourtant, l'intuition pédagogique et la stratégie d'approche du programme, perçus comme aspects déterminants, en construisent la spécificité. Ces aspects caractéristiques engagent des enjeux communicationnels suffisants pour justifier la construction de notre objet d'étude.

1 - L'inspiration proxémique du PNVRA

D'entrée de jeu, il nous semble utile de faire deux précisions qui participent de la mise en exergue du PNVRA et atteste de son actualité. D'une part, comme nous l'avons vu plus haut, ce programme a une envergure nationale contrairement à certains projets et programmes confinés dans des aires géographiques précises. Du coup se pose une question qui nous mobilisera plus loin, celle de la transmission du message dans un contexte comme celui du Cameroun où il existe plusieurs groupes linguistiques. D'autre part, la fin du financement est loin de marquer la mort définitive du programme. Bien au contraire, son large spectre fait de lui un socle très souvent mobilisé par les autres programmes initiés. Le cheminement méthodologique du programme intègre le diagnostic participatif de l'exploitation, la programmation des activités, la mise en œuvre et le suivi d'évaluation.

La programmation est un moyen à travers lequel le système de vulgarisation s'organise pour exécuter ses activités au cours d'une période (année, campagne agricole, etc.). C'est un exercice de planification qui prélude à l'ensemble des interventions. Elle consiste à ordonner les activités, à leur attribuer des responsables et des délais et à leur affecter un budget. Le diagnostic participatif de l'exploitation permet d'identifier les problèmes des producteurs, de les classer par priorité, d'en rechercher des solutions et d'en établir des stratégies d'intervention. Trois types de diagnostic de l'exploitation sont pratiqués : le diagnostic

[629] FIDA **:** $100 585 200 ; IDA : $15 137 800 ; FAD **:** $10 307 000 ; G. C **:** $10 121 800.

discontinu de base qui s'effectue tous les deux ans, le diagnostic continu dans le sillage des visites et supervisions d'appui technique, et le diagnostic discontinu d'approfondissement qui est une phase d'investigation plus approfondie.

En effet l'AVZ en fin novembre prépare sa campagne agricole à venir. Il convoque les associations villageoises auxquelles il pose des questions pour identifier les problèmes et besoins qui sont par la suite classés par centre d'intérêts autour des spéculations (on entend par spéculation ici une culture précise: manioc, plantain,) et par récurrence. Ceci permet à l'AVZ, premier maillon de la chaîne, en contact avec les paysans, de s'occuper des groupes de producteurs avec des objectifs clairement définis. À partir de ces objectifs, l'AVZ établit un programme de travail. Les visites de l'AVZ auprès de ces groupes sont fonction de ce programme de travail. Comme le souligne Gabriel Kemajou, que nous avons rencontré, *« compte tenu de la complexité de certains objectifs, l'AVZ sera épaulé de temps à autre soit par les superviseurs des secteurs, soit par les techniciens spécialisés afin de lui permettre d'être davantage efficace dans son accompagnement rapproché* »[630].

Nous sommes là au cœur d'une logique d'accompagnement qui rappelle la proxémique où la collaboration des interactants participe à l'élaboration du sens discursif. La proxémique, faut-il le rappeler, est l'étude de l'utilisation de l'espace par des individus dans différentes cultures et situations. Le terme a été inventé par l'Américain Hall en 1963 alors qu'il s'intéressait à la notion d'espace personnel, à sa perception et à son utilisation. Nous aborderons la proxémique beaucoup plus dans le sens où Abraham Moles l'entendait. Il y a chez lui une double perception de l'espace : la première attitude correspond à une philosophie cartésienne de l'espace vu comme une étendue. Elle adopte le point de vue d'un observateur extérieur (qui n'habite pas cet espace) et qui examine de manière rationnelle un monde étendu et illimité dans lequel tous les points s'avèrent équivalents, car aucun n'a à être privilégié. L'espace se réduit alors à une configuration géométrique, caractérisée par un système de coordonnées purement arbitraire.

Une seconde attitude est appelée « philosophie de la centralité » et correspond au point de vue "Ici et Maintenant" de l'individu en situation, qui éprouve son propre rapport à l'environnement. Dans cette perspective, l'être s'éprouve comme le centre du monde et celui-ci s'étend autour de lui. C'est sous ce rapport que la proxémique intègre la notion du temps.

[630] Entretien avec KEMAJOU, Gabriel, 11Mars 2010.

La proxémique de Moles est une illustration de ce double raisonnement ; c'est *« l'importance des êtres, des choses et des événements y diminuant nécessairement avec la distance à mesure que décroît leur perception elle-même »*[631]. L'approche de Moles ne se limite pas à observer cette dualité opposant l'homme raisonnable à l'être de l'expérience immédiate. À certains moments, Abraham Moles introduit une bifurcation, comme s'il voulait abandonner la rationalité aux géomètres et développer les composantes les plus sensibles. La loi proxémique apparaît comme un principe d'ordonnancement qui hiérarchise le degré d'importance des actions et des réflexions de l'individu. Car ce qui est proche est, toutes choses égales d'ailleurs, plus important que ce qui est loin, qu'il s'agisse d'un événement, d'un objet, d'un phénomène ou d'un être. Ce qui est frappant dans la démarche, « *ce sont ses allers-retours incessants entre d'une part une approche qualitative, subjective (le vécu de l'être) et d'autre part une approche très objective visant à l'énoncé de lois quasi physiques. Ainsi après avoir développé une philosophie de la centralité, il établit sa loi proxémique, puis définit de façon sensible la condensation de l'espace et se préoccupe de la qualité de l'être-là l'icétité du point « ici »* »[632], deux attitudes qui renvoient toujours aux deux filiations de Moles lui-même : Moles physicien et Moles philosophe. La proxémique d'Abraham Moles se double d'une démarche phénoménologique. Comme tout auteur approchant la proxémique, Abraham Moles établit une typologie, sa célèbre théorie des « coquilles de l'homme ». Il définit une série de huit zones concentriques autour de l'être, comme des coquilles ou les peaux d'un oignon qu'il va peler. Ces zones correspondent à la position d'un être isolé qui appréhende son environnement comme un espace illimité. Elles s'étendent depuis l'espace corporel jusqu'au vaste monde. Ces zones sont évidemment différenciées dans l'espace selon leur distance au point « ici ». Mais cette distance ne suffit pas à la définition des zones. « *Le critère de partition décisif est la représentation, donc le vécu de l'individu pour qui l'expérience du quartier est autre chose que son expérience de la ville. Il est patent que ces catégories sont également créées socialement. Il s'agit donc d'un phénomène psycho-socio-spatial. Aussi la phénoménologie de Moles n'est-elle ni seulement une psychologie, ni seulement une sociologie, mais une combinaison des deux »*[633]. Le prochain chapitre nous permettra de voir jusqu'où cette mobilisation de la proxémique est opérationnelle dans le PNVRA.

---

[631] MOLES, Abraham, RHOMER, *La psychologie de l'espace*, Paris : L' Harmattan, 1998 p.17.
[632] SCHWACH VICTOR « Autour d'Abraham Moles : Sociologie de l'Espace » Communication au Congrès International de Sociologie, Centenaire de l'Institut de Sociologie de Paris, Sorbonne, juin 1993 Publication dans *Bulletin de Micro psychologie*, 1993, n° 24, p.62.
[633] Ibid., p.65.

2 - Recherche et transferts de technologies

La recherche et le transfert de technologies sans être propres au programme, en constituent une spécificité au regard du déploiement historique. Le mérite du programme est d'avoir su mettre progressivement un accent particulier sur une plus grande utilisation de la science et de la technologie, qui représentent des piliers importants pour l'accroissement de la production agricole. Ces aspects n'ont été intégrés que de façon tardive certes, mais ils sont devenus rapidement des volets indispensables du PNVRA eu égard aux lacunes constatées sur le terrain. Ernest Harsch estime par exemple qu'*« à présent, environ 20 % seulement des terres agricoles d'Afrique sont cultivées avec des espèces céréalières améliorées. De nombreuses variétés de maïs et de riz ont été mises au point en laboratoire, mais devront être mieux adaptées aux conditions environnementales du continent, comme c'est le cas du Nouveau Riz pour l'Afrique (voir article "Un riz 'miracle' africain"). D'après les recherches, l'utilisation d'espèces améliorées de millet, de sorgho et d'autres cultures traditionnelles africaines contribue aussi considérablement à l'amélioration des rendements* »[634].
C'est dans cette dynamique de l'amélioration basée sur la recherche et la technologie que le PNVRA s'inscrit durablement.

Les rencontres[635] avec les AVZ nous ont permis de comprendre comment s'intègre concrètement la recherche dans le programme. En effet des problèmes sont classés à la base en fonction du secteur concerné : agriculture, élevage, pisciculture. Pour les problèmes posés, si des solutions existent en vulgarisation, le programme à travers des techniciens spécialisés, organise une formation à l'attention des superviseurs des secteurs pour le suivi et des AVZ pour la transmission vers les paysans à travers des unités de démonstration. Dans le cas où des solutions n'existeraient pas, on a recours à la recherche. Ici, deux cas de figure se présentent : si les solutions sont disponibles, la recherche organise alors, à l'intention de techniciens spécialisés, un Atelier de revue technologique au cours duquel on leur transmet le savoir ; les techniciens spécialisés à leur tour iront former les superviseurs des secteurs et les AVZ ; si les solutions ne sont pas disponibles, on fait un appel d'offres à la recherche sur base compétitive pour une recherche des solutions en station. Le résultat obtenu est ensuite testé en milieu paysan pour contrôler son adaptabilité. Si ce test est concluant, la recherche organise un

[634] HARSCH, Ernest, « L'agriculture africaine, vecteur de croissance » dans *Afrique Relance*, Vol.17, janvier 2004, p.13.
[635] Nous avons participé avec M Kemajou Gabriel à une rencontre des AVZ le 13 mars 2010. À l'issu de cette rencontre nous avons eu un entretien avec M Richard Kemni un entretien sémi-directif au cours duquel il nous a expliqué la méthode de travail sur le terrain.

atelier de revue technologique selon le même schéma de vulgarisation descendante. Nous commençons à toucher là des aspects qui relèvent de l'épistémologie de la communication. Faut-il voir dans cette mise en œuvre de la recherche un cadre de participation ou de collaboration ? Le PNVRA échappe t il à l'élan du diffusionnisme ? Autant de questions qui se dégagent de la spécificité du programme et que nous mettons en perspective pour la suite de notre réflexion.

Pour l'instant, de façon provisoire, nous pouvons dire que théoriquement le PNVRA se positionne dans le vaste champ des théories du développement agricole[636] et notamment dans le modèle de diffusion et de transfert de technologie. Cependant il ne s'agit pas d'un diffusionnisme basé sur une omission souveraine des conditions écologiques et des différentes dotations factorielles, mais d'une perception revue du diffusionnisme.
En effet Yujiro Hayami et Vernon Ruttan ont montré qu'au détour des années 50, le modèle de diffusion a connu une profonde relecture due aux expériences négatives accumulées sur le terrain. En effet, un regard lucide, porté par les organismes d'aide au développement sur les transferts de technologies effectués jusqu'alors, a permis de comprendre que le modèle de diffusion ne parvenait toujours pas à susciter une dynamique de modernisation et d'expansion des villages et des exploitations. Dès lors, le transfert de technologie a augmenté ses capacités d'adaptation au contexte local par un renforcement de la recherche agricole.[637] Ce volet de recherche n'a pas cessé de croître, surtout qu'il s'est doublé d'un objectif de croissance. Comme le souligne Théodore Schultz de façon explicite, *« la recherche agricole induit des gains de croissance supérieurs, ce qui renforça encore la décision d'investir pour le soutien à la recherche dans les pays en développement »*[638].

Par ce renforcement, le transfert de technologie tourne résolument le dos au diffusionnisme basé sur l'hypothèse d'une réserve de techniques prêtes à l'emploi et directement transférables. Nous distinguons ainsi trois phases dans le processus de diffusion et de transfert de technologie : le transfert de matériel, le transfert du savoir-faire, et le transfert de la maîtrise de la technologie. Il faut relever que c'est à partir de la deuxième phase que l'adaptation aux conditions locales prend forme, à travers la production locale des

[636] Pour une approche plus détaillée de ces modèles voire HAYAMI,Yurijo et RUTTAN,Vernon op.cit., p.307-334.
[637] HAYAMI, Yurijo et RUTTAN, Vernon, 1998, op.cit., p.315.
[638] SCHULTZ, Théodore, op.cit., p.52.

équipements et des machines et la naissance des premières stations d'expérimentation[639]. Les stratégies d'approche du PNVRA, et même la relecture intervenue en cours de réalisation, positionnent clairement le programme dans cette logique d'adaptation progressive et d'adoption intelligible.

Il est vrai, les institutions de recherche agricole et les services de vulgarisation de l'Afrique n'ont guère les moyens d'entreprendre de nouvelles recherches scientifiques ou de faire appliquer les technologies existantes. Le Cameroun ne déroge pas à cette règle. Cependant, le PNVRA par la collaboration avec les agriculteurs, amorce la mise au point de nouvelles méthodes de production et de traitement des connaissances scientifiques. Il participe ainsi à l'élimination de la scission entre recherche et application. C'est à ce titre que le PNVRA, revêt pour nous une signification scientifique importante. En effet la question du schéma de la diffusion de l'innovation dans le temps et l'espace engage finalement les débats sur les résistances socioculturelles et les processus de communication en cours. Nous réservons ces problématiques pour les derniers chapitres de notre réflexion.

PARAGRAPHE 2 : LES ENJEUX DES MÉTAMORPHOSES SUCCESSIVES : POUR UNE REDÉCOUVERTE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ?

La conjoncture des années quatre-vingt, comme nous l'avons énoncé plus haut, a accéléré le désengagement de l'État dans plusieurs pays africains. Dans le secteur agricole, ce désengagement se perçoit à travers le recentrage de l'État sur ses fonctions de définition de politique et de service public, de la libéralisation de la filière et du transfert aux privés de la production et de la commercialisation des produits. C'est dans cette mouvance que fleurissent les *Organisations Paysannes* (OP), qui vont progressivement structurer le monde agricole. Si la réalité qui se cache sous le vocable OP n'est pas nouvelle, elle est diversifiée et évolutive et charrie de nombreuses questions. Perçues comme instrument de transfert de responsabilités les OP sont-elles facteur de rentabilité ? S'agit-il d'un transfert de charge ou de responsabilités ? Leur positionnement dans le champ des acteurs ruraux est-il levier de rééquilibrage de forces dénué de toute tentative d'instrumentalisation ? La diversification des critères de création des OP n'est-elle pas une porte ouverte à une multiplicité de situations de communication ? De toutes ces interrogations que nous allons élucider, monte l'écho d'une donne socioculturelle que l'on retrouvera de façon implicite dans les problématiques liées aux identités culturelles que nous allons aborder à la fin de notre travail. Car ce que l'on appelle

[639] HAYAMI, Yurijo et RUTTAN, Vernon, op.cit., p.311.

OP repose sur des réalités rurales complexes auxquelles s'ajoutent des facteurs culturels qui ouvrent à une autre rationalité où les aspects économiques bien que déterminants sont loin de tout expliquer. Ce détour n'est donc pas subsidiaire par rapport à la préoccupation initiale de notre recherche. Il cadre bien avec l'immersion requise par la méthodologie choisie pour notre travail.

A - APPROCHE THÉORIQUE DES ORGANISATIONS PAYSANNES (OP)

1 - Historique et évolution des OP

Dans la foulée des plans d'ajustements structurels et du désengagement de l'État, il y a eu dans une cadence soutenue la responsabilisation des producteurs et le transfert de la gestion des aménagements aux organisations paysannes. Il faut pourtant se garder de croire que les OP commencent avec la conjoncture des années 80. Située dans le tissu associatif, on peut dire que la forme la plus ancienne des OP se retrouve dans les groupes d'entraide pour les travaux agricoles, les tontines[640] encore présentes aujourd'hui dans plusieurs sociétés rurales. Quant à leur organisation sous une forme juridique, elle a été introduite pendant la période coloniale et a d'abord pris le nom de coopératives. Diagne Daouda, Peshe Denis estiment à ce propos que *« dès les premières années d'indépendance (et même parfois avant, surtout sous l'impulsion des Églises), mais de manière plus importante depuis les années 70, des organismes privés ont travaillé aux côtés des populations dans des zones « à l'écart » et sur des thèmes délaissés par les pouvoirs publics : maraîchage, crédit rural... Ce travail s'est accompagné en général de la création d'organisations à l'échelle villageoise chargées de gérer les activités mises en place. Un grand nombre d'organisations paysannes autonomes se sont ainsi créées* »[641]. L'organisation paysanne n'est donc pas un phénomène récent en Afrique. Dès ses débuts elle s'est illustrée comme cadre de prise en main des agriculteurs. Selon Diagne Daouda l'organisation paysanne est *«une association, un groupement d'hommes et/ou de femmes, volontaires et motivés pour se mettre ensemble, ayant les mêmes intérêts à*

[640] Généralement instituée au sein d'une association ou regroupement, la tontine est un système dans lequel chaque adhérent cotise à une date régulière et où le capital (monétaire ou non monétaire) ainsi constitué est redistribué à tour de rôle aux membres de la tontine. Elle est généralement fondée sur une base fédératrice : origine tribale, secteur d'activité, catégorie socioprofessionnelle, origine géographique, lieu de résidence. Même si la tontine a pris une connotation plus monétaire et est devenue un cadre « informel » (informel par rapport aux circuits classiques) où circule beaucoup d'argent, elle était initialement un sentier de la solidarité africaine où se réalisait une fédération d'énergie avec la prédominance de la réciprocité circulaire. Cf MAYOUKOU, Célestin, *Le système des tontines en Afrique. Un système bancaire informel*, Paris : L'Harmattan, 1994.

[641] DIAGNE, Daouda, et PESCHE, Denis, *Les organisations paysannes et rurales : des acteurs du développement en Afrique sub-saharienne* Réseau GAO, [en ligne] http ://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/dossier_IR_3pdf, Mars 1995, p. 11 consulté le 9 juin 2010.

défendre et exerçant une même ou plusieurs activités de production, ou de services »[642]. Jean Pierre Prod'homme, quant à lui, trouve qu'*« une organisation paysanne est un groupement d'initiative locale à dimension villageoise ou inter-villageoise, dont les modes d'émergence et d'organisation ainsi que les objectifs sont diversifiés »*[643]. La revue de littérature est abondante à ce sujet, c'est peut-être la marque qu'il s'agit d'un phénomène complexe comme nous le verrons plus bas à travers la question de la typologie.

Le moins que l'on puisse dire est que la prise en charge par les organisations paysannes de responsabilités nouvelles dans un panorama institutionnel en recomposition a représenté un bouleversement considérable, complexifié par une particularité de la situation africaine que relève Philippe Lavigne-Delville *« Une des caractéristiques des processus de transfert de responsabilité, en Afrique et à Madagascar, est en effet qu'ils ont été impulsés par les bailleurs, et non à la demande des producteurs contrairement aux cas de Colombie et du Vietnam »*[644]. Dans ce contexte de précipitation, la mesure de l'ampleur des changements en jeu n'a pas été prise, et encore moins la somme des conditions nécessaires pour aboutir à une situation stabilisée. Ce transfert a plus obéi à un modèle normatif qui a peu à peu pris en compte la diversité des situations agricoles. Marie-Rose Mercoiret souligne pour le déplorer le fait que *« les producteurs d'Afrique sub-saharienne ont joué un rôle extrêmement limité, pour ne pas dire inexistant, dans l'élaboration du contenu et des modalités des réformes économiques et institutionnelles des années 80 et 90. Les organisations paysannes africaines n'ont été généralement ni informées, ni a fortiori associées aux décisions politiques qui concernaient pourtant directement les producteurs ruraux et qui ont bouleversé l'environnement de la production agricole* »[645], situation pour le moins paradoxale dans la mesure où les États africains ont très vite compté sur les organisations paysannes comme des structures relais. L'impréparation et l'hétérogénéité de ces structures, les modalités de la constitution du groupe ont souvent fait de l'agent vulgarisateur un facteur de cohésion et de communion, pour emmener les subjectivités différentes à rentrer dans l'intelligibilité des motivations qui les rassemblent. C'est en ce cens que nous pensons que les enjeux

[642] DIAGNE, Daouda., 2001, Évaluation www.agridoc.com/fichestechniques_gret/organisation%20paysannes/IR2.pd de l'appui aux organisations paysannes. [en ligne], consulté le 12 juin 2010.
[643] PROD'HOMME, Jean-Pierre, *Organisation paysanne et professionnalisation de l'agriculture en Afrique noire*, Paris : Amand'la, 1995, p.42.
[644] LAVIGNE-DELVILLE, Philippe, « Le désengagement de l'État au milieu du gué », séminaire international de Niamey, 24-28 septembre 1996 sur les conditions d'une gestion paysanne des aménagements hydro-agricoles », synthèse du séminaire.
[En ligne] http ://www.inter-reseaux.org/ancien/publications/enlignes/PDF/dosirig.pdf, consulté le 7 Juin 2010.
[645] MERCOIRE, Marie-Rose, « Les organisations paysannes et les politiques agricoles », *Afrique Contemporaine*, 2006, n° 217, p.136.

communicationnels dans la vulgarisation assumée par les OP ont été tributaires de leur mode de socialité et d'insertion dans le monde rural.

La situation du Cameroun est un cas d'école de cette reconfiguration du monde agricole. Jusqu'au début des années 90, le mouvement associatif rural se caractérisait principalement par des associations rurales traditionnelles, à l'échelle de quartiers ou de villages, avec des objectifs principalement socioculturels. Dans les filières d'exportation, des organisations de producteurs créées par l'État servaient de relais aux sociétés de développement pour la collecte des produits agricoles, la distribution d'intrants, etc. Ces organisations avaient également très souvent des missions de développement régional. Elles étaient contrôlées par l'État, qui désignait leurs responsables exécutifs, s'assurant ainsi une influence sur les dynamiques paysannes. C'était le cas de l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest Cameroun (UCCAO) et des groupements paysans autour de la Société de développement du coton (Sodecoton) au nord du pays.

Les réformes législatives de 1990 et 1992 relatives aux associations, aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune (GIC).ont encouragé la création des OP par un allègement des démarches administratives. On a ainsi assisté à un foisonnement de petites OP. Le paysage des OP compte aujourd'hui près de 65 000 organisations [646] et le Ministère de l'Agriculture a du mettre en place un dispositif d'accompagnement à la création et à la légalisation des OP. Ce nouveau cadre juridique a permis de régler le problème de légalité des OP, mais le problème de légitimité institutionnelle et opérationnelle demeure entier. De nombreuses organisations comptabilisées dans les statistiques du service du registre COOP-GIC, n'ont pas pu fonctionner. Celles qui fonctionnent n'ont quant à elles souvent pas de moyens pour offrir des services à leurs membres. Très peu ont réussi à franchir le stade d'organisation primaire. La place des OP dans la dynamique de transfert de responsabilité est loin d'être clairement précisée. La résistance de l'État et la coopération avec les autres opérateurs privés (exportateurs, commerçants) souvent mieux organisés et dotés de moyens financiers posent de sérieuses difficultés à la valorisation attendue des OP. Cette situation parfois préjudiciable trouve une illustration explicite dans la filière du riz. Au cours de l'entretien que nous avons eu avec M. Mbahe Rigobert Elarion**,** il nous a été révélé que, le

[646] Source : *Dossier de consultation internationale restreinte pour l' attribution d'un marche relatif à l'étude de faisabilité d'un programme triennal 2004-2006 de promotion de l'organisation professionnelle agricole au Cameroun,* Yaoundé 2002, p.26.

niveau de la production locale de riz se situait à environ 50 000 tonnes par an. Une production essentiellement faite à Yagoua., au demeurant insuffisante pour la consommation intérieure. Mais une bonne partie de cette production (environ 30%) était exportée vers le Nigeria, ce qui créait une pénurie et augmentait le besoin d'importation.

Pour M. Mbahe Rigobert Elarion cette situation s'expliquerait au moins par deux facteurs : les faibles capacités de transformation de riz au Cameroun et surtout la volonté de nombreux exportateurs qui avec la complicité de certains représentants de l'État, et contre les OP, œuvrent pour la redynamisation de l'exportation dans une visée spéculative aux retombées personnelles[647]. L'avenir des OP est donc loin d'être acquis avec la montée des oligopoles marchands et en plus celle d'une bourgeoisie rurale[648].

Début 2000, les principales OP camerounaises ont mis en place une nouvelle plateforme nationale paysanne : la Concertation Nationale des Organisations Paysannes du Cameroun (CNOP-CAM). Elles espèrent écrire une nouvelle page de l'histoire du mouvement paysan camerounais après la sombre période des querelles et des déchirements. En 2000 également, à la faveur d'une conférence internationale sur le thème des coopératives, l'État soutient la mise en place de la Confédération des Organisations Rurales du Cameroun (CORCAM) dynamique qui s'effondre rapidement en l'absence d'une réelle base.

On comprend pourquoi Guillaume Fongang estime qu'aujourd'hui *« les dynamiques fédératives paysannes camerounaises restent fragiles en raison de leur jeunesse, de leurs conflits de leadership, de leurs capacités limitées à fournir des services au monde rural, et surtout de leurs faibles capacités économiques et institutionnelles pouvant leur assurer une certaine autonomie »*[649].

Ceci apporte une appréciation mitigée de l'action des OP au Cameroun. Certes, il apparaît dans la pratique que les OP sont invitées à divers niveaux à rencontrer les acteurs publics et autres administrations pour échanger sur des thèmes ayant des implications directes sur le secteur agricole ou sur l'environnement économique en général, mais leur capacité à influer sur l'élaboration des politiques agricoles reste limitée. Il faudrait ajouter à cela la multi-

[647] Entretien avec M MBAHE Rigobert Elarion**,** Chef de cellule suivi-évaluation, PNVRA/MINAGRI, Yaoundé le 15 octobre 2008. Nous avons eu avec ce responsable un entretien sémi-directif.

[648] GENTIL, Dominique et FOURNIER, Yves, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Épargne et crédit en Afrique*, Paris : Syros alternatives, 1993.

[649] FONGANG, Guillaume, « Évolution et défis du mouvement paysan au Cameroun » dans *Inter- réseaux*, n°160, [en ligne] http ://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/49-agriculture-et-aleas/article/evolution-et-defis-du-mouvement, consulté le 8 Juin 2010.

polarisation des instances de concertation et le cloisonnement qui rendent l'action des OP très peu productives en matière de politiques économiques. Cette situation est aggravée dans un contexte où la coordination de l'action gouvernementale est rendue difficile, par un nombre pléthorique de départements ministériels.

À ce stade, nous pouvons nous demander si ces aspects que nous stigmatisons comme faiblesses de ces organisations ne sont pas des indices qui les rapprochent des nouveaux mouvements sociaux et notamment du néo-militantisme dont parle Fabien Granjon quand il aborde en France les nouvelles dynamiques sociales.« *Ce sont de nouvelles formes d'engagement militant qui apparaissent ainsi, illustrant le passage d'un militantisme « traditionnel » à un « engagement distancié » dont les symptômes se lisent tout autant dans le renouvellement des modes d'action collective que dans les formes de sociabilité qu'il convoque par ailleurs. Le trait principal de cette évolution est sans aucun doute la perte d'influence de la forme fédérale au profit d'un modèle d'organisation en réseau »*[650].

Bien qu'il ne s'agisse pas de mouvements protestataires, la diversification de la gamme d'interventions des OP autorise ce rapprochement. Tout comme des nouveaux mouvements sociaux, ces organisations n'ont pas de projet idéologique et fonctionnent en des lieux où *« la solidarité du groupe général dépend d'abord de la recherche individuelle d'un acquis, qu'il soit stratégique ou désintéressé* »[651]. Il est vrai, on ne peut à proprement parler de télématique dans les OP, mais il est permis d'y déceler une organisation en réseau dans sa forme basique qui appelle un mode de participation et de prise de parole que nous analyserons plus loin.

2 - Structuration diversifiée

D'une manière générale, l'esquisse d'une typologie est toujours adaptée aux questions subjectives qui préexistent à l'objet. La typologie n'est donc pas objective en soi dans la mesure où elle est expression d'une vision particulière et des attentes précises. Elle est donc fondamentalement plurielle et repose sur un spectre large de critères, qui très souvent se combinent pour effectivement rendre compte du réel.

Le classement des OP d'ailleurs n'échappe pas à cette règle. Il repose sur un ensemble de critères de différenciation tels que le mode de création, l'encadrement, la composition, les

[650] GRANJON, Fabien, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, 2002/3 n° 200, p.11.

[651] DUBET, François, « Les nouveaux mouvements sociaux » dans CHAZEL, François (s/dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris : PUF, 1993, p. 61.

ressources financières, la taille, les activités. Nous n'entendons pas faire le tour de différentes nomenclatures, encore moins les analyser. Dans cette étape charnière il est question pour nous d'affiner notre perception au sujet d'une réalité qui relève d'une diversité remarquable. Ceci ouvrira par la suite à une saisie des OP dans le cadre du PNVRA.

Jean-Noël Feraille et François Rossin articulent la classification des OP autour de trois axes : classification selon le statut des regroupements professionnels : mouvement coopératif, associations de producteurs, syndicat, comités de développement villageois ; classification selon les domaines d'intervention : fonction économique, épargne/crédit, organisation du travail, représentation, défense d'intérêts catégoriels, développement technique et vulgarisation (rôle non tenu par les OPR jusqu'à maintenant), mutualité, assurances ; classification selon le niveau de professionnalisme mesuré à partir de l'appréciation du niveau de maturité (organisations provoquées ou spontanées) et de leur degré d'autonomie (prise de décision, définition des objectifs, planification,...)[652]. Fongang Fouepe Guillaume Hensel parle d'une typologie basée sur le partenaire promoteur ou encore mieux sur le dispositif au sein duquel s'insère ce partenaire. Il ressort de cette tentative de typologie quatre principales catégories d'OP *: « les OP promues par les ONG, les OP d'initiative endogène, les OP promues par les projets et programmes de l'État et les OP promues par les élites de la communauté »*[653].

D'autres auteurs[654] proposent un classement par l'origine des OP. Cette porte d'entrée peut permettre de différencier les OP selon qu'elles sont suscitées de l'extérieur ou issues d'une initiative locale. Etienne Beaudoux et Jean-Paul Gandin [655] proposent une autre grille de classement basée sur les différentes finalités des OP. Il peut être question soit des OP à vocation de représentation ou de négociation, soit des OP qui ont pour finalité la gestion des biens communautaires, ou une organisation à participation plus volontaire.

---

[652] FERAILLE, Jean-Noël et ROSSIN, François, *Appui à la structuration de la paysannerie en Côte d'Ivoire pour l'émergence de l'organisation professionnelle agricole : 14 février 1992 au 18 mars 1992. Fiches de synthèse des rencontres et entretiens*, Paris : AFDI, 1992, p.10-12.

[653] FONGANG FOUEPE, Guillaume Hensel,, *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim*, Thèse de Doctorat en sociologie soutenue le 21 octobre 2008 à l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, p.282.

[654] PROD'HOMME, Jean-Pierre, *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales : le Cameroun*, Paris : Réseau GAO, 1992, p.55.

[655] BEAUDOUX, Etienne et GANDIN, Jean-Paul, *Guide d'intervention des équipes d'arrondissement*, Ministère de l'Agriculture du Cameroun, SODECAO, CFD, document de travail, janvier 1993, p.95-102.

Nous préférons le classement de Daouda Diagne et Denis Pesche qui a une formulation plus dynamique où plusieurs critères se couplent. Les auteurs établissent ainsi trois mouvances dont nous reprenons la présentation[656].

La première mouvance est « communautaire à vocation générale ». Ces OP sont enracinées localement et animées par des leaders villageois. Ce sont en général des initiatives locales issues de la rencontre entre le charisme d'un leader local et la volonté d'action d'un groupe. Elles prônent souvent l'autopromotion et elles intègrent pour la plupart à leurs activités une forte composante sociale (santé, éducation,...). Cependant de façon schématique les auteurs relèvent une distinction entre les organisations à caractère opportuniste, créées de toute pièce pour recevoir des appuis extérieurs, et celles qui sont soutenues par une dynamique locale solide, qui sait utiliser les ressources extérieures sans s'y aliéner.

La seconde mouvance est économique et constituée surtout des OP créées par des sociétés dites de développement, qui sont en fait des sociétés commerciales. Les organisations de cette mouvance sont en général engagées dans la gestion directe d'opérations (commercialisation primaire, approvisionnement en intrants,...). Elles ont en général un statut reconnu par une juridiction officielle et assurent souvent des activités à caractère économique dominant. On peut aussi trouver dans cette mouvance des groupements de producteurs (par exemple maraîchers) indépendants des sociétés de développement.

La troisième mouvance répertoriée est dite de négociation et basée sur une dynamique représentative ou « syndicale ». Bien qu'elle intègre souvent d'autres objectifs plus globaux liés au développement local, elle est plus portée vers la défense des intérêts des paysans. D'émergence plus récente, elle peut recouper des mouvances déjà citées. Elle regroupe des organisations encore jeunes, où la conscience de faire un métier commun (agriculteur) est un fort élément de cohésion. Ces organisations souhaitent défendre des intérêts de producteurs et les représenter face à leurs interlocuteurs (État, bailleurs de fonds...). Elles sont surtout présentes dans des filières de culture de rente (coton, café, cacao...), mais peuvent aussi avoir une assise territoriale. C'est cette mouvance qui met davantage en exergue la dimension du néo-militantisme des OP.

[656] DIAGNE, Daouda et PESCHE, Denis, loc.cit., p.16.

Le classement se fait par « mouvance », ce qui ne signifie pas que toute *« organisation appartient automatiquement à une catégorie donnée, mais une organisation possède des caractéristiques qui la rattachent à des degrés différents, à l'une ou l'autre des mouvances »*[657]. Nous sommes loin du risque d'erreur épistémologique que l'on pourrait retrouver dans le classement par finalité par exemple où l'on peut enfermer les OP dans des objectifs prédéfinis et statiques alors qu'ils sont capables d'évoluer avec le temps. Ce socle conceptuel ouvre une perspective à la compréhension du paysage des OP liées au PNVRA.

B - LES OP DANS L'AXIOMATIQUE DU PNVRA

1 - Pour une vulgarisation ciblée

À ce stade, il ressort que des mouvements paysans ont pu naître et se développer quand des hommes ont su se situer dans la société, en comprendre les enjeux et construire progressivement des organisations capables de défendre leurs objectifs. Dans ce sens, il y a une relation étroite entre le développement des organisations paysannes et les espaces politiques et légaux où se jouent les aspirations de populations longtemps anesthésiées par des États omnipotents et souvent corrompus notamment dans les pays africains. Cependant, l'intérêt à s'appuyer sur ces organisations n'est pas toujours le même pour tout le monde. Ces OP ont souvent tendance à être instrumentalisées par des hommes politiques qui les perçoivent comme des viviers électoraux. Comme toutes les autres associations et regroupements les OP n'échappent pas à un clientélisme électoral qui est un mode opératoire bien rodé au Cameroun. À l'approche des échéances électorales, les hommes politiques ont recours aux groupes constitués et associations auxquels ils offrent divers présents (houes, brouettes…) pour gagner leur sympathie et se faire élire.

Il s'agit d'un jeu dans lequel des hommes politiques et différentes associations se plaisent bien à cause de la dictature du manque et de l'inachèvement. Pendant nos rencontres sur le terrain, il nous a fallu sans cesse recadrer la finalité de notre travail, car pour beaucoup nous étions un courtier de développement, supposé redistribuer la rente du développement.

C'est dans ce sens que Njonga Bernard et Dikongue Eugène relèvent que les organisations paysannes ne sont pas uniquement des théâtres pour les actions développées par les paysans. « *Elles sont également des témoins vivants des luttes d'influence auxquelles se livrent les*

[657] DIAGNE, Daouda et PESCHE, Denis, op.cit., p.15.

organismes d'appui, chacun voulant se voir attribuer les droits de telle ou telle action entreprise en milieu rural »[658].

L'intérêt des OP pour le PNVRA entre en congruence avec toute la logique de vulgarisation qui repose sur la sourde aspiration à l'accroissement de la production. Les OP substituts des groupes de contact n'ont pas été d'abord perçus par rapport à leurs poids économiques dans les enjeux du développement, mais comme une structure d'accompagnement pour une vulgarisation ciblée. Dans le PNVRA, les OP, en succédant aux groupes de contact, sonnent définitivement le glas des parcelles de recherches entourées de clôtures appelées unité de démonstration. L'adoption des OP marque résolument un virage dans le changement de méthode dans l'approche des agriculteurs. C'est d'ailleurs comme cadre idéal pour la vulgarisation des innovations que Philippe Lavigne Delville perçoit socialement le rôle de l'OP[659]. Les OP sont alors des relais de la vulgarisation susceptibles de diffuser à moindre coût et avec une efficacité significative des propositions élaborées en dehors d'elles.

La nature des OP encadrées dans les départements du Khoung ki et de la Menoua justifie ce statut des OP comme vecteur de communication.108 OP dans le premier département et 235 dans le second, qui, toutes appartiennent à la mouvance communautaire. Ces chiffres sont ceux qui nous ont été donnés par les services de l'agriculture et notamment les superviseurs de PNVRA. Il ne s'agit donc pas de la totalité des OP. Il nous a semblé plus judicieux de faire confiance à ces techniciens proches de la base. Car la recherche que nous avons faite au registre des coopératives et GIC de la province de l'Ouest n'a pas été fructueuse en terme de repérage des organisations recherchées car la localité de rattachement n'est pas toujours explicite. De plus, comme nous l'a signifié M Kemajou Gabriel, *« certaines OP enregistrées n'existent pas sur le terrain. Certains leaders prennent des cartes nationales d'identité de quelques personnes de leur entourage pour légaliser un GIC souvent pour des problèmes ponctuels »*[660]. Ainsi des groupes sont légalisés sans avoir une existence au niveau local.

À ce propos, il est intéressant de signaler que, pour s'organiser, le village n'est pas nécessairement le niveau le plus pertinent. Les producteurs préfèrent la plupart du temps

[658] NJONGA, Bernard., DIKONGUE, Eugène, *Cheminement démocratique des organisations paysannes : jeux de pouvoir, démagogie, influences extérieures*, Yaoundé : SAILD, 1996, p.36.
[659] Lire LAVIGNE DELVILLE, Philippe, Les *associations paysannes en Afrique : Organisation et dynamique*. Paris : Karthala, 1986.
[660] Entretien avec M KEMAJOU, Gabriel, 11 Mars 2010.

s'associer sur la base d'une appartenance à une entité sociale (quartier, famille, classe d'âge, clan,...). Cette association, même si elle débouche souvent sur la constitution d'un groupement formellement et juridiquement assis, ne s'illustre pas d'abord par sa puissance économique ou sa capacité syndicale.

À ce niveau, nous pouvons dire que pour les initiateurs, les OP relèvent d'une recherche de performativité appuyée sur un approfondissement de la relation circulaire où se conjuguent recherche de compréhension mutuelle et aménagement des espaces communs de décision pour l'efficience d'une vulgarisation. Cependant, nous sommes là en présence non pas d'une instrumentalisation dans sa forme sauvage, mais d'une vision utilitariste qui se double d'un transfert de fonctions aux paysans notamment les responsabilités et les charges concernant l'approvisionnement et la distribution des intrants, les traitements phytosanitaires, l'encadrement et la commercialisation. Faut-il pour autant supposer qu'un contexte économique sécurisé est pour les OP dans la mouvance du PNVRA un gage d'efficacité ? Il nous semble plutôt que les facteurs structuraux des OP (mono ou plurifonctionnalité, caractère formel ou non, système de prise de décision, taille, système de recrutement, composition économique sociale et sexuelle, philosophie participative ou non) sont davantage susceptibles d'influer sur les performances des OP[661].

2 - Les apports des OP pour leurs membres : les suggestions d'un bilan mitigé

La reconnaissance de l'existence des OP n'est pas le tout. Au-delà de cette existence se pose la question des services rendus aux membres ou encore de la satisfaction des attentes des paysans. À travers questionnaires[662] et entretiens nous avons enquêté auprès de 100 OP dans les deux départements. (Nkoun-khi. et Menoua).[663]. Chaque fois, notre enquête par questionnaire a commencé par une réunion introductive au cours de laquelle l'AVZ ou le responsable départemental expliquait au groupe les raisons de notre présence car habituellement nous avons essayé de faire coïncider notre visite avec une rencontre prévue[664]. Cependant à cause de la brièveté de nos séjours les coordinateurs départementaux ont souvent pris pour nous des rendez-vous avec des responsables des OP. C'est à dessein que nous

[661] Lire JACOB, Jean-Pierre et MARGOT, François, *Administration locale et organisations paysannes au Burkina Faso : le rôle du gouvernement local dans le développement rural*, Berne : Programme national de recherche 28, SEREC et IUED, mars 1993.
[662] Annexe 12 : questionnaire d'enquête.
[663] À cause de la question de la représentativité due à l'économie de grandeur sur laquelle nous reviendrons plus loin, nous avons soumis notre questionnaire beaucoup plus au responsable des OP.
[664] Nous parlons des rencontres entre le vulgarisateur et l'OP ou la rencontre des vulgarisateurs et des responsables d'organisations paysannes.

relevons ces détails qui ont émaillé notre parcours de recherche sur le terrain. En effet il nous semble que ces démarches introductives e ces recommandations sont restées porteuses d'une ambiguïté remarquable et même préjudiciable pour notre travail. Ne pas être introduit par un responsable ne nous accordait aucune crédibilité auprès des paysans. Mais être présenté suscitait aussi chez les paysans un droit de réserve pour éviter de tenir des propos qui pourraient ternir l'image du programme et celle du coordinateur. Cette difficulté est venue s'ajouter à une question linguistique car il nous a fallu souvent faire recours aux traducteurs pour mener notre enquête. Parce que nous n'avions pas envoyé le questionnaire avant, nous avons su tirer profit des discussions informelles et causeries moins structurées pendant lesquelles les mêmes personnes souvent apportaient un complément d'information ou tenaient des propos complètement différents[665]. Cela dit, les résultats tels que présentés fournissent des indices que nous avons nous-mêmes évalués par notre observation non participante en suivant les AVZ au fil des rencontres avec les paysans. Autrement dit, en plus des questionnaires, nous avons accompagné des agents vulgarisateurs[666] sur le terrain ; ce qui nous a permis d'apprécier la justesse de nos réponses et de nous imprégner davantage des stratégies et modalités de communication interne mises en œuvre par le PNVRA sur lesquelles nous reviendrons au dernier chapitre. Pour l'instant, avant de lister les raisons qui ressortent de nos enquêtes, en liminaire, nous remarquons que la majorité des membres des OP ont entre 40 et 60 ans (60 %). Ceux-ci constituent la tranche de la population la plus active sur le plan agricole, et ont une vie stable dans la société. Cependant le nombre de jeunes, bien que restant faible, connaît une légère hausse due au manque d'emploi en ville.

RAISONS D'ADHÉSION	**FRÉQUENCE des RÉPONSES**
Conjugaison les efforts	87
Partage d'expérience	22
Mieux commercialiser les produits	67
Amélioration des rendements	46
Promotion du développement	26
Avoir accès aux appuis divers	72

[665] Nous avons encore à l'esprit la rencontre avec M.TIKENG Albert le 25 mai 2011. Pendant l'échange formel, il avait plutôt un discours élogieux en faveur du programme et de l'accompagnement offert. Pendant le verre de l'amitié le même nous a littéralement avoué qu'il n'a rien appris de l'AVZ et qu'au contraire c'est lui qui par moment a été le formateur de l'accompagnateur.

[666] 13 dans le Nkoun-khi. 8 et dans la Menoua .

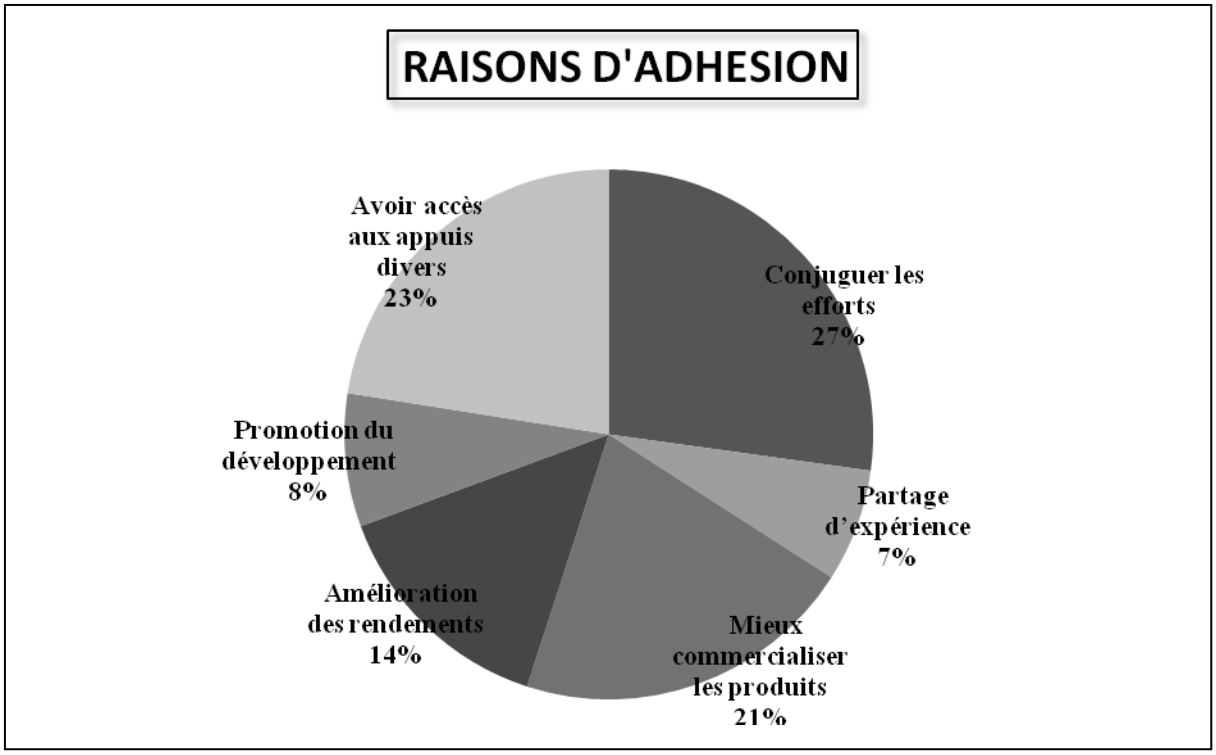

De ces résultats, il ressort que la principale raison justifiant l'adhésion des paysans au groupe dans les deux localités, est de conjuguer leurs efforts, de résoudre ensemble les problèmes communs. Par ailleurs, se relaient au second plan la recherche des divers appuis que nous allons spécifier plus loin. La place visible de la commercialisation des produits justifie l'importance du secteur agricole dans la dynamique économique. Les productions sont d'abord faites pour être vendues. Or l'état des routes et les conditions de transport sont assez difficiles et entraînent une mutualisation. Il y a donc une corrélation directe entre la conjugaison des efforts et l'écoulement des produits. Ensuite viennent l'amélioration des rendements, la promotion du développement et le partage d'expérience.

Faut-il croire que la promotion du développement par son faible pourcentage relève d'une préoccupation secondaire ? Répondre par l'affirmative serait hâtif et très discutable. On peut bien comprendre que l'adhésion des paysans ne soit pas en premier lieu motivée par les questions de développement car une multitude d'OP et d'ONG se réclament visiblement de cette mouvance. Accepter d'être encadré par le PNVRA, c'est donc clairement rechercher autre chose.

Cependant, l'analyse des objectifs et des projets des groupements ne peut éluder la question de l'articulation entre des objectifs économiques et des objectifs sociaux. Même si nous ne développons pas en détail cette question, il est utile de tenir compte du fait que certaines activités du groupe génèrent souvent d'autres activités et des investissements lorsque tout va bien, services qui bénéficient à toute la communauté. Nous avons eu l'occasion de constater que certains points d'eau viabilisés ont souvent été des initiatives des OP, qui voulaient avant tout de l'eau pour les travaux agricoles. Il y a donc un risque à vouloir compartimenter les enjeux sociaux et économiques.

Ce que nous avons relevé dans nos enquêtes est qu'il y a encore un certain enthousiasme chez les leaders. Chez les adhérents, par contre, cette flamme d'enthousiasme s'essouffle progressivement. Pour comprendre cette variation, il faut avoir l'esprit des années de gloire des coopératives dans la région de l'Ouest. Nous pensons *à l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest* (UCCAO) dont la grandeur des magasins aujourd'hui vides et délaissés permet d'imaginer l'intensité de l'activité qui a dû y être menée, stockage des récoltes, distributions des intrants … L'imaginaire est fortement marqué par les bienfaits de cette structure reconnue comme sentier d'une synergie bénéfique et cadre d'accompagnement des planteurs de la production à la commercialisation. À la base, elle n'était qu'une coopérative caféicole, mais elle a imprimé dans les esprits le modèle d'un certain esprit coopératif. Effet avec cette union des coopératives il y avait certes un effort de mutualisation des coopératives locales, mais chaque producteur appartenant à une coopérative locale bénéficiait d'un appui individuel en terme de matériel agricole et des intrants. La mise en relief de cet imaginaire permet de comprendre davantage Daouda Diagne et Denis Pesche pour qui *« la prise en compte de l'histoire est aussi un élément-clé dans la compréhension des sociétés rurales. Le foisonnement d'organisations paysannes, observé actuellement dans certains endroits est le produit d'une histoire complexe et de la rencontre de multiples facteurs et aspirations »*[667].

Dans les localités sur lesquelles nous avons travaillé, cette conscience historique n'a pas soutenu l'enthousiasme initial. Nous l'avons constaté par le taux d'absentéisme élevé dans les OP perceptible pendant les visites avec les AVZ. M Tchassem Wafo Moise que nous avons rencontré et qui est un responsable de GIC et un notable traditionnel en plus souligne sans

[667] DIAGNE, Daouda et PESCHE, Denis, op. cit., p.8.

détour qu'*« il y en a qui sont inscrits pour bénéficier des financements individuels. Après on ne les voit plus »*[668]. Il s'agit alors très souvent d'une adhésion passive qui n'a d'effectivité que l'inscription sur la liste des membres. Seuls, ceux qui reçoivent des services concrets de leur organisation, ont tendance à s'y investir.

Pour une compréhension aisée, il faudrait préciser ici que dans le souci d'améliorer ses résultats et l'impact de ses actions sur les bénéficiaires, le PNVRA a orienté ses efforts vers l'appui aux organisations de producteurs par le cofinancement d'infrastructures d'appui à la production, la transformation, le stockage et la commercialisation. Les bénéficiaires sont uniquement des organisations de producteurs ayant un microprojet aux objectifs bien définis ; donc la mise en œuvre nécessite la réhabilitation et/ou la réalisation de petites infrastructures rurales à caractère collectif et ayant un impact sur la production agricole et partant sur les revenus des populations. Seules les OP ayant une existence légale sont éligibles à cet appui[669]. C'est ici que s'exprime de façon ouverte une des différences fondamentales dans le fonctionnement des OP sous la mouvance du PNVRA et la pratique rodée de l'UCCAO. C'est pourquoi la vision du PNVRA est susceptible de conduire à des frustrations ou de favoriser la multiplication des OP fictives et opportunistes. À ce stade, nous pouvons rappeler que cette motivation du financement constitue un enjeu communicationnel dans la mesure où elle introduit les paramètres socio-économiques dans la situation de communication - en- train de se faire. Le sujet de la communication est un sujet incarné dans un territoire et dans un terroir comme nous le verrons plus loin.

Signalons au passage que le PNVRA n'est pas un cas marginal dans la promotion des aides ciblées et orientées vers les OP. Dans le cadre des retombées de l'initiative. *« Pays Pauvres Très Endettés »* (PPTE), on assiste à un nouveau foisonnement de GIC et de coopératives. En effet les bailleurs de fonds exigent que les fonds issus de la remise de la dette soient désormais en partie utilisés pour mettre en œuvre de grands projets et programmes de l'État. Or depuis 2008, dans le secteur agricole, l'État recommande fortement que les paysans soient en groupes légalisés pour bénéficier des appuis offerts. La philosophie qui porte cette conception est certainement défendable. Nous pouvons cependant nous poser la question de

[668] Entretien emi directif avec M TCHASSEM WAFO Moise le 16 mars 2010 à Houa Bandjoun. Nous avons été avec la rencontre de « la quinzaine » avec l'AVZ et c est après la réunion que nous avons pu échanger avec lui.

[669] Cette décision de ne soutenir que des OP légales est pour les initiateurs du programme une manière de contraindre à la synergie pour produire les quantités suffisantes permettant de couvrir leurs besoins alimentaires et dégager des surplus pour la vente selon les objectifs du PNVRA. Il s'agit alors de dissuader toute tendance au repli sur soi qui rend l'agriculteur vulnérable aux moindres chocs et fluctuations. Lire à ce sujet MINAGRI, *Le Manuel des Procédures du PNVRA* 2002.

savoir si nous n'évoluons pas vers une atmosphère de création continue des OP avec un ancrage sur le terrain discutable.

L'absentéisme constaté nous autorise alors à penser qu'il y a fort à parier que les ateliers de réflexions n'intéressent que passablement certains, ou s'ils s'y intéressent et acceptent des appuis techniques, c'est souvent dans l'optique de construire des partenariats qui ouvrent sur d'autres priorités, plus matérielles et financières. Pour soutenir notre propos, nous nous permettons ici de reprendre un exemple que donne Fongang Guillaume dans un village différent certes, mais appartenant à la même région Ouest. En 2002, le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD) obtint du Haut commissariat pour les réfugiés un contrat de livraison de 200 tonnes de maïs et le rétrocéda au BINUM[670]. Les prix offerts étaient de loin supérieurs à ceux du marché alors que sur le marché le kilogramme du maïs coûtait aux environs de 100 FCFA, les paysans qui livraient le maïs dans le cadre de cette opération percevaient 200 FCFA par kg après les prélèvements de gestion par le BINUM central et le BINUM de Galim au titre des frais de la collecte et de la livraison. Ce fut donc une opération assez juteuse pour les agriculteurs. D'ailleurs ces prix exceptionnels entraînèrent un engouement des paysans de la zone pour adhérer au BINUM. Alors que le BINUM avait moins de 100 membres avant le début de l'opération, il se retrouva l'année suivant, c'est-à-dire en 2003, avec 203 membres. Il s'agit là d'une augmentation de l'effectif de l'ordre de 100 % alors que, depuis le lancement du BINUM Galim en 1998, précise l'auteur, l'effectif initial de 60 membres stagnait à environ 100 membres quatre ans après[671].

À ce stade, nous sommes portés à revisiter la perception anthropologique africaine reconnue pour considérer le groupe comme élément de structuration du sujet. En effet certaines identités remarquables et spécifiques qui rendaient compte de la réalité africaine ne sont plus que des clichés inopérants. L'Afrique est donc complètement à réapprendre comme le souligne Jean-Marc Ela : *« au-delà des stéréotypes inopérants qui dissimulent la réalité, il faut réapprendre l'Afrique le continent noir est sous l'emprise d'un capitalisme sans état d'âme et sans entraves. Soyons clair : la réappropriation du débat, sur les paradigmes qui fondent la démarche du théologien, nous oblige à affirmer le caractère central des rapports*

[670] BINUM est une association de producteurs pour le développement-« soleil levant » en langue bamiléké- qui regroupe depuis 1998 un réseau de 19 zones, dont 16 dans l'Ouest, qui ont chacune leurs organes dirigeants, leur caisse mutuelle d'épargne, leur magasin d'intrants. Le BINUM compte au total 3500 adhérents, producteurs qui coopèrent, mais restent indépendants, (dont 1 200 femmes).
[671] FONGANG FOUEPE, Guillaume Hensel, op.cit., p.290.

sociaux de production dans l'Afrique ajustée à l'heure de la mondialisation du capital »[672]. Ces propos sont scientifiquement situés, dans la mesure où il s'agit de la parole d'un théologien. Cela ne saurait disqualifier la véracité du message porté, qui repose sur un regard critique et lucide de l'auteur, qui, par ailleurs est sociologue.

Il y a lieu de se demander si cette prégnance matérielle ne pourrait pas produire à long terme un rapport déséquilibré entre OP presque toujours demandeurs et prêts à se soumettre aux orientations qui accompagnent l'appui, et des organismes qui ont la compétence pour élaborer un projet et le financement pour le mettre en œuvre. La zone de faiblesse des OP pourrait paradoxalement provenir du mode de relation avec les organismes de financement et d'appui, quels qu'ils soient (bailleurs de fonds, sociétés de développement, ONG,). Ceci relance le débat sur la problématique de l'aide octroyée à l'Afrique pour son développement. Est-il alors permis de porter une appréciation positive sur la réticence des bailleurs de fonds à proroger leurs financements ? C'est du moins le point de vue de Dambisa Moyo qui, en réévaluant le rôle et la place de l'aide internationale, affirme : «*l'octroi à l'Afrique de milliards de dollars chaque année aggrave la pauvreté -entre 1970 et 1998 quand le flux de l'aide était à son maximum, le taux de pauvreté sur le continent est passé de 10à 66%... Nous savons qu'aucun pays au monde n'a réussi à réduire la pauvreté et accélérer son développement par le seul recours à l'aide étrangère. Ça n'est jamais arrivé nulle part sur terre* »[673].

Pour s'inscrire efficacement comme acteurs de développement, peut-être est-il important que les OP prennent assez de poids économique et de force politique pour être capables de faire entendre leur position auprès de certains bailleurs de fonds entre les mains de qui elles ne sont que des instruments de leurs politiques. En effet, par leurs conditions et leurs exigences, ces bailleurs de fonds rendent souvent les paysans dépendants de logiques qui leur sont étrangères et dans le cadre desquelles leurs possibilités d'innovation et d'émancipation sont limitées.

Conclusion.

Dans un contexte de crise économique et d'échec de la politique interventionniste de l'État, les paysans voient dans les OP un moyen d'accéder directement à l'aide au développement. Les ONG et les partenaires au développement ont l'espoir que les OP constituent une force sociale portée par des ruraux et capable de se positionner comme co-gestionnaire du

[672] ELA, Jean Marc, *Repenser la théologie africaine*, Paris : Karthala. 2003, p.103.
[673] DAMBISA, Moyo, « L'Afrique malade de l'aide « » dans le Nouvel Observateur, 15-21 octobre 2009, p.42.

développement agricole avec l'État. La partition de cette recomposition de rôles intègre inéluctablement la dominante économique, qui structure les mutations du tissu social et constitue une épreuve pour la communication située. Avant d'explorer le champ de cette communication en situation nous allons dans le chapitre suivant relever et discuter les problématiques que suggère la mise en scène de la vulgarisation dans le PNVRA.

CHAPITRE 5

LA VULGARISATION AGRICOLE ET LA COMMUNICATION DANS LE PNVRA : RÉEXAMEN DES PROBLEMATIQUES ET QUESTIONNEMENT DES ENJEUX

Introduction

Nous avons défini le PNVRA comme un dispositif d'accompagnement des agriculteurs. Les représentations qui sous-tendent cette activité sont celles d'une vulgarisation perçue comme élément constitutif de cette démarche pédagogique qui est l'essence même du programme. Située en amont de la recherche à laquelle elle est fondamentalement liée, la vulgarisation agricole touche aux questions d'intercompréhension et engage des enjeux relationnels. La complexité de ces problématiques connexes ne permet plus à la vulgarisation de se satisfaire des approches simplistes qui la réduisent à la divulgation et à la transmission neutre des connaissances. Elle s'affirme finalement comme une mise en scène de la communication avec toute sa charge interactionniste. Que suggère la vulgarisation agricole du PNVRA perçue à travers le prisme de l'activité communicationnelle ? Le déploiement de la vulgarisation dans le PNVRA assume t-il les contours de la démarche communicationnelle avec le positionnement des différents acteurs ? Quels en sont les enjeux et les défis ? Avant d'aborder ces interrogations qui structurent ce chapitre nous commencerons par repréciser les tensions épistémiques qui existent d'une part, entre vulgarisation scientifique et vulgarisation agricole et, d'autre part, entre *vulgarisation et communication.*

Notre hypothèse est que la proximité recherchée par la communication interpersonnelle mise en scène dans le PNVRA n'est pas un gage de symétrie communicationelle.

SECTION 1 : LA THÉORISATION ET LA CONCEPTUALISATION DE LA VULGARISATION

L'intelligibilité de la pratique de la vulgarisation agricole ne peut faire l'économie d'une approche conceptuelle de la vulgarisation en elle-même et notamment de la vulgarisation scientifique et technique, dont elle est une variante. Ces précisions et recadrages à travers la redéfinition des tensions épistémiques engagent le débat sur les limites et la « toute-puissance » du scientifique quand il décide de s'adresser au public. Le public n'est-il pas

davantage une entité hétérogène ? Comment engager une vulgarisation dans ce sens, tant il est vrai que le niveau culturel « des publics » augmente et varie en fonction inverse avec la puissance hypnotique du scientifique dont la parole était jadis incontestable ? Ces interrogations rappellent que la vulgarisation, indépendamment des particules, pose finalement le problème fondamental de l'articulation entre science et société. Ce sont les contours et les enjeux complexes de cette articulation qui font l'objet de cette première section.

PARAGRAPHE 1 : CONTOURS ÉPISTEMOLOGIQUES

A - LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

1 - La complexité de la problématisation

Dans son articule sur la vulgarisation, *le Petit Larousse illustré*, la définit comme l'action de mettre des connaissances techniques et scientifiques à la portée des non-spécialistes[674]. La vulgarisation scientifique est un moyen simple de faire voyager l'information liée à des recherches scientifiques, une véritable courroie de transmission de l'information. Cette définition, en privilégiant le sens d'accessibilité à l'information de toute vulgarisation scientifique, reste parcellaire et, par ricochet, inopérationnelle. Le terme « non spécialistes » reste ambigu. S'agit-il de la non spécialisation dans une matière précise ou en science ? Un parent expliquant à son enfant les mystères de la mort fait-il de la vulgarisation ? Comment situer le discours du journaliste qui parle de la météo ? Faut-il alors faire l'hypothèse que la vulgarisation se présente comme un discours intermédiaire mené par un « troisième homme »[675] où se produit une mise en forme supplémentaire en réponse à un éventuel questionnement du lecteur non spécialiste ? Cet aspect conduit la vulgarisation scientifique au cœur des problématiques linguistiques avec la question des reformulations et des discours rapportés dans le fil de l'énoncé[676]. Le vulgarisateur rentre en dialogue avec ses propres mots en tenant compte de deux instances extérieures : le scientifique avec son discours et ses termes spécialisés et le lecteur évoluant dans une autre sphère discursive avec des mots courants. Cette figure du vulgarisateur pose au moins deux problèmes. Le premier est relatif à

[674] *Le Petit Larousse illustré*, Paris : Larousse, 2007.

[675] Lire JACOBI, Daniel et SCHIELE, Bernard, *Vulgariser la science*, Seyssel : Champ Vallon, Coll. Milieux, 1988.

[676] Lire REBOUL-TOURÉ, Sandrine, « Le discours autour de la science : un éventail de marques linguistiques pour le discours rapporté », LOPEZ, Jean Marie, MUNOZ, Sophie, MARNETTE, Lionel Rosier (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan (Sémantiques), 2004, p.362-372.

la démultiplication des intervenants qui sont dorénavant impliqués dans l'exposition de la science[677]. Nous reviendrons sur cet aspect au point suivant. Le second problème retrouve un écho chez Eliséo Véron. Il s'agit de la question de la confusion entre le discours qualifié du scientifique qui est production du savoir et le discours de l'information qui transmet des informations sans véritablement produire une connaissance[678]. Il n'est donc pas aisé d'identifier ce qu'il est possible d'entendre par vulgarisation scientifique, ce qui permet de comprendre les précautions qui sont régulièrement prises quant aux délimitations de cet espace. C'est ce que souligne, entre autres, Jean-Claude Beaune pour qui *« l'impossibilité que l'on éprouve à définir la vulgarisation scientifique constitue donc le fait premier, incontournable [...]. Mais cette impossibilité révèle d'abord la difficulté qu'éprouve la science à poser précisément ses limites. La vulgarisation joue souvent sur les marges, sur cette latitude »*[679].

Eu égard à ces difficultés et nous situant dans une perspective communicationnelle, nous pouvons considérer qu'il n'existe pas qu'un seul type de vulgarisation mais des modes de vulgarisation que Eliséo Véron nomme *« situation de communication »*[680] qui sont structurés par le statut des énonciateurs et destinataires. Dans son argumentation, l'auteur distingue ainsi quatre « situations de communication »[681], où le discours qui y circule porte sur des connaissances scientifiques. Nous reprenons pour notre compte ces différentes situations qui à notre sens, restructurent les problématiques autour desquelles s'articule la vulgarisation scientifique et technique.

La première situation est une communication endogène intra disciplinaire. Dans ce cas de figure, l'énonciateur et le destinataire sont tous deux scientifiques travaillant dans une même discipline. *« L'énonciateur et le destinataire sont placés dans la situation à titre de scientifiques travaillant dans un même secteur d'une même discipline »*[682]. Il y a une véritable comparabilité de compétences entre les deux instances : énonciation et destination avec une présupposition de la symétrie qui justifie l'acte de communication et légitime sa mise en œuvre. Le premier appartient à la communication endogène intra disciplinaire où par

[677] Lire WOLTON, Dominique, « De la vulgarisation à la communication », dans *Hermès*, 1997, n° 21, p.9-14.
[678] VERON, Eliséo, « Entre l'épistémologie et la communication » dans *Hermès*, 1997, n° 21, p.25.
[679] BEAUNE Jean-Claude. 1988, « La vulgarisation scientifique. L'ombre des techniques », dans JACOBI, Daniel et SCHIELE, Bernard, dans *Vulgariser la science*, Seyssel : Éditions Champ Vallon, Coll. Milieux, Chapitre I/2, p.49.
[680] VERON, Eliséo, « Entre l'épistémologie et la communication », loc.cit., p.29.
[681] Ibid., p.29-31.
[682] Ibid., p.29.

exemple, un généticien qui fait de la recherche sur le virus H5N1, dit de la grippe aviaire, fait connaître ses résultats à d'autres spécialistes dans son domaine.

La deuxième situation est celle où se déploie une communication endogène interdisciplinaire. Nous restons certes à l'intérieur de l'institution scientifique avec le postulat de la production de connaissances. Cependant, il y a un franchissement de frontière car les disciplines ne sont plus les mêmes ; ce qui influe sur les modalités des processus de communication car la différence de discipline induit une différence de langage. Le deuxième modèle est celui de la communication endogène interdisciplinaire où l'échange s'établit entre scientifiques qui n'appartiennent pas à une même discipline. Cela peut être le cas lorsque le généticien faisant des recherches sur les mutations des virus respiratoires, communique avec des vétérinaires afin d'établir des mesures de précaution à prendre. Ces deux cas représentent une communication « interne » au secteur scientifique.

Dans les deux autres modèles la « cible » devient le grand public. Il s'agit d'un destinataire qui n'est pas spécialisé mais qui pourtant est le récepteur des discours scientifiques.

La troisième situation présentée par l'auteur est le contexte de communication endogène trans-scientifique. Dans ce cas, il y a auto-définition de l'énonciateur comme scientifique qui s'adresse à un destinataire qui ne l'est pas. L'acte de communication a donc son point d'origine à l'intérieur des institutions scientifiques. Le scientifique, ayant une certaine compétence dans son domaine, prend la parole pour s'adresser aux « profanes ». C'est ce clivage qui fonde et justifie le contrat de communication. Pour Eliséo Véron, ce contexte est le cas de figure typique de ce qui est communément appelé « *vulgarisation scientifique* ». C'est donc de cette situation que se réclame la vulgarisation agricole du PNVRA qui fait l'objet de notre travail. Dans la mesure où l'agent vulgarisateur n'est pas un acteur improvisé, il reçoit une formation avant d'être envoyé sur le terrain, ce qui, par le fait même, le met en situation d'un acteur porteur du savoir. Comme nous le verrons plus loin, il sera appelé à adopter dans une attitude proximale la posture de partenaire et non d'enseignant. Est-ce une situation de communication possible ? La vulgarisation agricole du PNVRA est-elle l'histoire d'un échec ? Nous ne discutons pas ici ces questions qui seront ravivées tout au long de ce chapitre. Par souci de logique, nous souhaitons terminer l'énumération des situations de communication d'Eliséo Véron.

La quatrième et la dernière situation repose sur une communication exogène sur la science. Par sa dénomination nous percevons bien que son origine est en dehors de l'institution

scientifique. Ni l'énonciateur, ni le destinataire ne sont des producteurs de connaissances scientifiques. Cette démarche est celle du journaliste qui s'emploie à expliquer un fait scientifique en s'adressant à ses lecteurs ou téléspectateurs. L'énonciateur est un journaliste qui s'approprie un savoir et le transforme à travers son « habitus » professionnel, ce qui fait la spécificité de ce modèle. Pour cela, il a besoin de consulter des experts afin de fonder et de légitimer son discours. Il se produit alors une double transformation : celle de l'émetteur, qui n'est plus un scientifique, et celle du récepteur, qui sera maintenant associé au grand public.

La déclinaison de ces différents contextes de communication nous permet de dire avec Daniel Jacobi et Bernard Schiele ; « *le statut de la vulgarisation scientifique est incertain. Il se situe au sein d'une nébuleuse où se distinguent malgré tout trois pôles : l'information, l'éducation non formelle et le champ scientifique* »[683], ce qui justifie une prudence méthodologique pour éviter toute confusion entre la mise en scène discursive productrice de connaissance et la discursivité qui se rapporte davantage aux conditions de cette production. Cette rationalisation du paysage de la vulgarisation scientifique, en fragilisant le socle des schémas simplistes, induit une réévaluation des logiques d'acteurs.

2 - La prééminence du discours scientifique en débat et la recomposition des logiques d'acteurs

La prise en compte des situations de communication suppose, finalement, l'adhésion à un changement plus profond : le passage de la *« vulgarisation scientifique à la communication des sciences* »[684]. Ce changement ne s'épuise pas dans les modifications sémantiques et théoriques mais repose sur l'exode du modèle de vulgarisation perçue comme transmission neutre des connaissances. Autrement dit, parler de la communication des sciences, c'est postuler une palette d'intervenants et un fonctionnement démocratique de la société en cherchant à comprendre le sens que prend la discursivité scientifique pour les acteurs différents. Ce postulat, qui renouvelle « l'hétérogénéité communicationnelle »[685], sonne le glas d'une logique binaire où le scientifique produit pour le « vulgum pécus » supposé ne rien savoir. En effet, l'intuition qui sous-tend la communication des sciences ouvre un circuit de validation d'acquis de la pluralité des acteurs, car il existe d'autres savoirs qu'il faut recenser, analyser, valoriser. La parole du scientifique côtoie les opinions des hommes politiques, ou des industriels, les réflexions et les expériences des destinataires. Comme le souligne

[683] JACOBI, Daniel et SCHIELE, Bernard, op.cit., p.87.
[684] WOLTON, Dominique, loc.cit., p.10.
[685] JEANNERET, Yves, « Des médias, des sciences et des textes », dans *Les Carnets du Cediscor*, 2000, n° 6, p.205. [En ligne], http ://cediscor.revues.org/335, consulté le 02 septembre 2001.

Dominique Wolton, tout l'enjeu de la communication se joue dans ce contexte, dans l'organisation de la « *cohabitation entre des logiques plus ou moins concurrentes et conflictuelles. C'est en cela que la communication est un bon lieu de lecture des tensions qui existent dans les rapports entre la science, la culture, la politique et la démocratie moderne* »[686].

La mobilisation des problématiques de la communication dans la mise en scène du discours scientifique, à travers la dépolarisation des acteurs et l'injonction de l'échange, « désacralise » la parole du scientifique et diminue son effet dogmatique. Pour Bertrand Cabedoche, cette mouvance de la parole libérée est génératrice de dispositifs de communication tels que les opérations « portes ouvertes », où la force de l'énoncé scientifique s'expose à une inconsistance[687] et à un élargissement de l'espace public à des sphères jusqu'alors inaccessibles. Ainsi, *«tout citoyen peut, dans le cadre d'opérations d'ouverture au grand public, interpeller l'exploitant ou le chercheur à son poste de travail, sans aucune formalité ni contrôle et poser ses questions sans écran ni tabou »*[688]. Il y aurait de sérieuses questions à se poser sur la finalité et même la validité de certains de ces dispositifs de vulgarisation ancrés dans la prégnance de l'immédiat, qui, précisément, ne rime pas toujours avec la rigueur du discours scientifique. Comment comprendre l'exigence de la parcimonie nécessaire dans la délivrance de l'information dans cette approche qui ressemble davantage à un babélisme où tout le monde se comprend ? Comment le langage du scientifique peut-il rejoindre celui du non initié sans banalisation ? Dans ce sens, les médias peuvent être alors considérés comme un support favorable à la diffusion du savoir scientifique. Les familiarités d'expression légitimes dans l'énonciation médiatique au nom d'une recherche de la proximité avec le public cible peuvent être vecteurs d'une « *démarche reconnue et assumée de vulgarisation. Ainsi, le niveau d'emboîtement des phrases peut se présenter réduit au minimum et le vocabulaire débarrassé de l'abstraction ésotérique* »[689].

Mais il ne faut pas croire pour autant que, chez Bertrand Cabedoche, les discours médiatique et scientifique se confondent. Car le discours d'information médiatique ne peut pas davantage

[686] WOLTON, Dominique, loc.cit p. 11.
[687] CABEDOCHE, Bertrand, « La crise de l'organisation scientifique, facteur d'innovation dans les dispositifs de « ''consultation citoyenne'' », dans *Les Cahiers du journalisme,* Hiver 2006, n°15, p.167.
[688] Ibid., p.164.
[689] CABEDOCHE, Bertrand, « Historicité, scientificité et didacticité du discours d'information médiatique la construction du récit commémoratif dans la presse magazine » dans *Les Cahiers du Journalisme,* Printemps 2004, n°13, p.55.

prétendre à la didacticité qu'il ne le peut à la scientificité ou à l'historicité. Cependant l'auteur ne disqualifie pas totalement la démarche du discours médiatique. Il envisage leur rapport comme processus complexe, qui se perçoit mieux sous l'angle d'une complémentarité discursive résultant de « *l'interaction entre différents acteurs collectifs et individuels. Le basculement vers une problématique de communication de l'information scientifique, plutôt que de vulgarisation, permet de replacer le rôle social des médias dans une logique d'interdépendance et de réseaux d'acteurs* »[690].

Ces propos de Bertrand Cabedoche nous éclairent dans notre perspective initiale : relever la perte de l'autonomie de la science et la recomposition subséquente et complexe des logiques d'acteurs qui se perçoivent dans le passage de la vulgarisation à la communication des sciences.

B - LA VULGARISATION AGRICOLE : APPROCHE ET SIGNIFICATION

1 - Les éléments de définition

Les traits saillants de la vulgarisation agricole reçoivent un éclairage particulier avec les précisions épistémologiques relevées dans la démarche précédente. Finalement la vulgarisation agricole n'est qu'une composante de la vulgarisation scientifique et technique. Théoriquement elle se situe précisément dans le cas de figure de la communication endogène trans-scientifique. Comme variante de la vulgarisation scientifique et technique elle reste un champ où s'expérimente et se perçoit le changement fondamental induit par l'association des problématiques de communication aux questions de vulgarisation.

La littérature est abondante à ce sujet. La vulgarisation agricole est souvent définie comme « *l'ensemble des activités de communication, information, démonstration et formation technique visant à «transférer» et diffuser dans un milieu d'agriculteurs des technologies nouvelles ou améliorées par rapport aux pratiques courantes de production, transformation et gestion. Ces «messages» ou «paquets» techniques ont généralement été mis au point et proposés par les institutions de recherche (principalement les Centres nationaux de recherche agronomiques, parfois des universités* »[691]. Dans ce sens la vulgarisation consisterait dans le

[690] CABEDOCHE, Bertrand, « Historicité, scientificité et didacticité du discours d'information médiatique la construction du récit commémoratif dans la presse magazine », loc.cit., p.68.

[691] Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Comité de l'évaluation - Vingt-huitième session. Rome, 11 septembre 2001
[En ligne] http ://www.ifad.org/gbdocs/eb/ec/f/28/EC-2001-28-W-P-2.pdf, consulté le 12 juillet 2010.

développement et le transfert aux agriculteurs des informations utiles pour accroître leur productivité et celle de leur terre.

Henri Canonge[692] voyait d'ailleurs dans la vulgarisation un raccourci de l'expression *«vulgarisation du progrès technique, économique et social en agriculture»*[693]. Nous ne sommes pas visiblement loin du caractère éducatif de la vulgarisation caractérisé par diffusion des connaissances nécessaires aux agriculteurs, notamment pour élever leur niveau de vie.

Ces deux angles de vue permettent de relever la dominante évolutionniste qui rappelle la notion du progrès et son ressort que nous avons abordée en son temps. Remobilisée à ce stade, cette notion du progrès pose le problème de l'implication des paysans dans ce parcours éducatif. Dans quelle condition et possibilité les paysans peuvent-ils participer dans cette trajectoire asymptotique ? Faut-il alors conclure que le ressort évolutionniste de la vulgarisation agricole est un marqueur qui invalide toute prétention à la symétrie communicationnelle et à la logique participative dans le PNVRA ?

Nous ne confondons pas symétrie et participation. Nous croyons que la symétrie n'est pas d'abord une posture physique. Il peut y avoir proximité physique dans une situation de communication qui reste asymétrique. Tout comme il peut y avoir participation, implication à tous les stades du processus malgré l'asymétrie situationnelle des actants. Si on décline la symétrie plutôt comme un effort de *tabula rasa*, on peut se poser la question de la durabilité de cette personnalité flottante et vierge dans un contexte d'échange. Il est important de relever à ce stade déjà que ce l'on appelle participation, recouvre un ensemble de postures qui ne traduisent pas le même degré d'implication. Arvind Singhai met en lumière la pluralité de ses situations d'implication.[694]. Il distingue ainsi *Conscientization (*processus qui vise à atteindre la conscience critique en s'élevant à un niveau supérieur, celui de la conscience de l'oppression*), Consensual governance* (qui est une prise de décisions par consensus où chaque

[692] Ingénieur agronome, il a été Délégué général de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit agricole. Il s'agit d'un homme de terrain et c'est en ce sens que sa perception est une contribution appréciable pour notre travail.

[693] CANONGE, Henri, « La vulgarisation », dans *Économie rurale*, 1959, n°39-40, p.207. [En ligne], http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023_8638_1982_num_53_1_5114, consulté le 12 juin 2010.

[694] SINGHAL, Arvind, *Facilitating community participation through communication*, New York : UNICEF, September, 2001, p.37-39. Pour donner une liste exhaustive de l'inventaire de l'auteur nous pouvons ajouter : « *Demystification* » La "démystification" par opposition à la "mystification" permet au « facilitateur » de remettre un certain nombre d'idées fausses à leur place dans le but de faire prendre conscience de certains caractères oppressifs d'une société.

participant est plus ou moins partisan des mêmes idées, et où les décisions se prennent par dialogue, ce qui prend du temps et peut être fastidieux ; le but étant de n'exclure aucune idée) *Dialectical method*, (la méthode dialectique, selon Hegel, regroupe l'ensemble des moyens reconnaissant le caractère inséparable des propositions contradictoires *thèse et antithèse* que l'on peut unir dans une catégorie supérieure *synthèse)*, *Dialogical method (*la méthode dialogique repose sur le dialogue entre l'apprenant et l'enseignant, ce qui présuppose que chacun soit dans une logique d'acceptation, de coopération et d'interaction).
À quoi peut correspondre la situation de participation dans le PNVRA ? La mise en scène de la communication avec l'insertion de l'agent vulgarisateur apportera à cette question un élément de réponse.

Le groupe de Neuchâtel[695] perçoit la vulgarisation agricole moins comme une démarche de transferts qu'une initiative de facilitation. À ses yeux, la vulgarisation agricole « *consiste à faciliter les interactions et à développer les synergies au sein d'un système global d'information auquel participent la recherche agricole, l'enseignement agricole et un vaste ensemble d'opérateurs économiques porteurs d'information »*[696]. Ces différentes approches attestent de la vitalité et de la construction dynamique de la notion avec le jeu des acteurs que nous avons évoqué plus haut. De plus, elles reposent sur un lien intrinsèque de la vulgarisation et de la recherche. Autrement dit, il n'y a pas de vulgarisation utile sans recherche appliquée active produisant des innovations diffusables. Pour l'instant, nous pouvons tout au moins relever que le système de vulgarisation agricole est donc perçu comme un système de « communication » spécifique qui se constitue et évolue en fonction de la situation de la société concernée, en particulier de la place qu'y occupent les producteurs agricoles. Claudine Chaulet pense que, dans cette situation systémique, l'émetteur, qu'est le mouvement scientifique et technique mondial, est relayé au niveau national par les politiques

[695] C'est un groupe informel de représentants des agences de coopération et institutions bilatérales et multilatérales impliquées dans le développement de l'agriculture dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Ce groupe a été constitué en 1995 à la suite d'une rencontre organisée par la Direction suisse du Développement et de la Coopération à Neuchâtel. Ce groupe réunit des représentants des coopérations allemande (GTZ), américaine (USAID), britannique (DFID), danoise (Danida), française (CF), suédoise (Sida), suisse (SDC-DDC), néerlandaise (NEDA) ainsi que des représentants de l'OAA-FAO, du FIDA-IFAD, de la Commission européenne. Malgré le caractère « informel » du groupe il a, de par la diversité des membres et leur implication sur le terrain, autorité en la matière.
[696] Groupe de Neuchâtel, Note de cadrage conjointe sur la vulgarisation agricole, 1999, [en ligne] http ://www.neuchatelinitiative.net/images/cf_fr.pdf, consulté le 21 juillet 2010.

agricoles et par les firmes productrices d'intrants agricoles ou acheteuses de produits agricoles[697].

Il nous semble que la relation entre la vulgarisation et les politiques agricoles peut ouvrir une première piste de réflexion sur la question de la prise en compte des agriculteurs. La politique agricole, cadre des grandes orientations en matière agricole, donne à la vulgarisation sa consistance. La vulgarisation n'est jamais neutre. Cependant elle n'a de sens que dans la mesure où elle tient compte des préoccupations des agriculteurs, de leurs réactions et de leur consentement. Il y a donc entre la vulgarisation et les politiques agricoles une co-validation mutuelle qui ouvre des espaces dialogiques. Le PNVRA s'inscrit-il dans ce sillage ? Sommes-nous fondé à dire que la vulgarisation agricole soutenue par le PNVRA est instrument de politique agricole et, par le fait même, vecteur de la parole publique libérée au sens où l'entend Loïc Blondiaux ? C'est-à-dire octroyée, quand l'impulsion vient du haut ; conquise si les destinataires s'affirment progressivement et se font entendre ; canalisée quand l'initiateur garde la maîtrise de la parole[698]. Comment qualifier la prise de parole du paysan dans la dynamique du PNVRA ? La suite de notre argumentation apportera une lumière à cette question. Pour une meilleure compréhension de cet enjeu, nous rappelons que chaque paysan est un destinataire autonome, avec ses propres capacités de compréhension et de jugement, mais souvent touché indirectement à travers les organisations dont il fait partie lui ou son groupe d'appartenance spontané. Les messages, qui parviennent par différents canaux, sont multiples et non limités aux techniques ; c'est ici que nous pouvons reprendre le rapprochement avec les nouveaux mouvements sociaux qui savent compter avec les différentes innovations pour la rationalisation ainsi qu'une plus grande efficacité dans la conduite de leurs projets constitutifs respectifs. C'est ainsi que l'on peut voir dans les OP un cadre de lisibilité de la médiation réciproque des objets techniques et des pratiques sociales.

On le perçoit davantage à travers la typologie de l'OP que propose Jean Morize [699] en couplant le public cible et le choix de stratégies mises en œuvre. Il distingue trois types de

[697] CHAULET, Claudine « Propos de sociologie sur la vulgarisation agricole » dans *Cahiers Options Méditerranéenn*es, Vol.2, n°1, [en ligne] http ://ressources.ciheam.org/om/pdf/c02-1/93400067.pdf, consulté le 14 juin 2010, p13-15.

[698] BLONDIAUX, Loïc, « La démocratie par le bas, Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris » dans *Hermès*, 2000, n°26-27, www.democratie locale.fr [en ligne] [en ligne] http ://hdl.handle.net/2042/14787, p.327.

[699] MORIZE, Jean, *Manuel pratique de vulgarisation agricole*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1992, vol 2, p.211-212.

vulgarisation : vulgarisation de masse, individuelle et ciblée. La première est conçue pour atteindre un public aussi large que possible. Elle porte sur des sujets identiques pour tous et laisse peu de place à des préoccupations particulières. Elle utilise alors les moyens de diffusion tels que la radio, la presse rurale, la télévision…La vulgarisation de type individuel a à cœur de privilégier la communication avec des leaders ou des paysans relais afin de créer des pôles de diffusion naturelle dans les zones rurales.

La vulgarisation ciblée est le troisième type proposé par l'auteur. À l'antipode de la vulgarisation de masse, celle-ci identifie des groupes cibles afin de prévoir avec eux et pour eux des programmes particuliers, l'intérêt étant en fin de compte de mettre au point des méthodes de vulgarisation permettant d'atteindre des publics similaires. La vulgarisation ciblée n'est, en elle-même, qu'une stratégie mise en route pour une vulgarisation plus élargie.

2 - La fonction de la vulgarisation agricole

La vulgarisation agricole s'inscrit dans une dynamique en construction perpétuelle et sujette aux différentes relectures dues aux résultats obtenus. Sans jugement de valeur, nous voulons présenter quelques fonctions assumées par la vulgarisation agricole.

Dire que la vulgarisation agricole exige l'existence de technologies nouvelles, c'est admettre qu'elle est un système de transmission de savoir-faire, avec ses moyens, son organisation, son corps de spécialistes, son efficacité évaluable, ses modes de fonctionnement comparables d'un pays à l'autre ou d'une période à l'autre. Dans cette fonction de transmission, la recherche scientifique vers les agriculteurs, à travers la vulgarisation, repose sur un double postulat implicite : celui de connaissance par les chercheurs des stratégies paysannes et des conditions complexes dans lesquelles elles se mettent en œuvre et celui de l'immobilisme technique des paysans africains. Dans ce sens elle est perçue soit en tant que service particulier aux producteurs, soit en tant qu'ensemble des institutions qui assument ces fonctions avec les autres services de proximité que sont la facilitation, le conseil, l'appui à l'innovation ou la recherche-action[700].

[700] Lire à ce sujet l'évaluation faite par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), dans *Fonds International de Développement Agricole (FIDA*), Comité de l'évaluation - Vingt-huitième session, loc.cit., consulté le 21 juillet 2010.

Une autre posture assumée par la vulgarisation est celle de la fonction culturelle d'information sur l'avancée des sciences et des techniques[701]. Elle est universelle et concerne tous les domaines de la connaissance ; elle exige une organisation particulière de la part des fractions des populations les plus éloignées des centres de production du savoir et du savoir-faire pour lesquelles elle est facteur d'adaptation, d'élévation des capacités de choix, d'intégration sociale. Dans ce cas, c'est l'aspect facilitation qui est privilégié, ainsi la vulgarisation recherche des techniques adaptées aux contextes agro-écologiques, sociaux et économiques dans lesquels opèrent les producteurs. Il y a ici une véritable prise en compte des innovations paysannes. On reconnaît également l'intérêt de déceler l'existence dans le milieu paysan des nombreuses innovations et technologies performantes qui jusque-là ont été insuffisamment capitalisées et valorisées dans le système. Les initiateurs des programmes nationaux ont eux-mêmes tenté depuis plusieurs années de réformer la conception d'origine du système en introduisant des étapes plus participatives. Nous reviendrons plus loin sur cette approche participative. Le moins que nous puissions dire est que la vulgarisation oscille entre pratique et théorie et relève d'une complexité que John Farrington décline en quatre axes :

- le diagnostic de la situation socio-économique et agro-écologique des agriculteurs, de leurs opportunités et de leurs contraintes ;
- la transmission des messages grâce à la formation et aux médias, ainsi que par contact direct entre l'agent de vulgarisation et l'agriculteur ou indirect par l'entremise d'intermédiaires, tels que les «agriculteurs contacts» ou les organisations de bénévoles. Par message, on entend les conseils, les activités de prise de conscience, l'acquisition de compétences et l'éducation ;
- le retour d'information vers les chercheurs, en ce qui concerne la réaction des agriculteurs aux nouvelles technologies, afin d'affiner les objectifs de recherche futurs ;
- le développement des relations entre chercheurs, planificateurs gouvernementaux, ONG, organisations d'agriculteurs, banques et secteur commercial privé. Dans les régions isolées, des agents de vulgarisation se chargent directement de plusieurs fonctions de fourniture d'intrants[702].

[701] CHAULET, Claudine « Propos de sociologie sur la vulgarisation agricole » loc.cit., p.14.
[702] FARRINGTON, John *The changing public role in agricultural extension*, Food Policy, décembre 1995, vol. 20, n° 6, p.537. p.7-544.

PARAGRAPHE 2 : LA VULGARISATION CIBLÉE DANS LA MOUVANCE DU PNVRA

Jusqu'à ce stade de notre réflexion dans ce chapitre, nous nous sommes attelé à poser un balisage théorique de la vulgarisation agricole**.** C'est avec ce paragraphe que nous amorçons l'étape pratique de notre argumentation. Il n'est plus question de la vulgarisation agricole telle qu'elle est supposée être mais telle qu'elle se déploie et se réalise à travers le PNVRA et les enjeux et questionnements qu'elle suscite et qui font sens dans le domaine des sciences de communication.

A - LA MODÉLISATION ÉVOLUTIVE

La mise en œuvre des stratégies de vulgarisation agricole dans le PNVRA a connu deux périodes distinctes marquées par le passage d'un transfert diffus des innovations technologiques à la vulgarisation ciblée.

1 - La phase de la conception linéaire et diffusionniste

Dans le programme du PNVRA, la vulgarisation concerne sept domaines dont les cultures vivrières et maraîchères, les cultures pérennes et fruitières, les semences et le matériel animal ; la production animale, l'aquaculture et les pêches.

Dès le début du PNVRA le programme s'est inspiré du système *formation et visites*[703]. Ce système s'est généralisé suite aux programmes d'ajustement structurels et sectoriels des années 80 et notamment au début des années 90 avec le modèle dominant d'organisation de la vulgarisation financé par la Banque Mondiale. Le but de ce modèle qui a marqué la vulgarisation jusqu'en 2002 était de former des agents vulgarisateurs afin de les envoyer inciter les producteurs à changer leurs méthodes de travail en leur transmettant des innovations techniques. Ils arrivaient ainsi comme les détenteurs d'un savoir disponible qui ne demandait qu'à être transmis et dispensé. On repère en plus, dans le mécanisme du diffusionnisme initial du système *formation et visites*, les traces du paradigme Laswellien qui conçoit les messages comme des objets à prendre ou à laisser tels quels et qui se déversent du haut vers le bas. Sur le terrain cette transmission d'en haut vers en bas des messages de vulgarisation en s'appuyant souvent sur des ensembles standardisés de recommandations n'a

[703] Cette approche de vulgarisation agricole *formation et visites* connue sous aussi sous son appellation anglaise *training and visit* (T&V), a été inaugurée en 1967 par Daniel BENOR en Turquie en 1967. Lire NORTON, Roger, *Agricultural development policy, concepts and experiences,* England : FAO, 2004. p.384-385.

pas toujours tenu compte de l'hétérogénéité des populations d'agriculteurs. Le modèle était donc rigide et souvent inadéquat, compte tenu de la diversité des facteurs culturels, historiques et institutionnels des différents pays et même de leurs régions. Lors de notre entretien avec M. Baye Rigobert Elarion[704] nous avons appris que les vulgarisateurs qui au départ étaient en majorité de la gente masculine n'ont pas eu la tâche facile dans le Nord du Cameroun où les rapports entre l'homme et la femme sont trop souvent empreints d'élans de domination. En fait, les femmes sont encore plus assujetties aux aspirations et aux lignes de conduite phallocrates, ce qui pose un vrai problème à la question de la mixité[705]. On peut comprendre que dans cette atmosphère, le travail de l'agent de vulgarisateur qui est une démarche de contact et de proximité n'ait pas été apprécié de tous. Il a fallu que les responsables du programme jugulent la situation pour espérer un rayonnement de la vulgarisation. Cette impréparation est symptomatique du dysfonctionnement compromettant de l'approche diffusionniste de la vulgarisation agricole au Cameroun, ce qui ne peut surprendre que passablement quand on se remémore les propos de Antholt *« the aim of T&V approach was to reform the management of extension system and turn a cadre of poorly supervised, poorly mitivated and poorly trained field agent into effective technology transfer agents through fortnighthly training of a agents, who then made regular visists to farmers, conveying clear extension messages* »[706]. Ce système a montré ses limites dans la quantification des résultats obtenus. Il s'est avéré en outre très coûteux et peu flexible dans sa démarche. C'est ainsi que le programme a introduit des adaptations successives en vue de répondre aux préoccupations des producteurs.

[704] Entretien semi directif avec M. Baye Rigobert Elarion le 20 octobre 2009 à Yaoundé.

[705] Il faudrait cependant éviter de croire que la femme se contente de cette place inconfortable. Elle est loin de constituer essentiellement une présence naïve et amorphe dans la société. Cette révolte se perçoit, entre autres, dans sa prise de parole et notamment les chants et poèmes des femmes du Nord Cameroun qui permet de voir en elle tour à tour une *prolétaire-contestataire* et celle-là qui tue symboliquement l'homme en vue de l'acquisition d'une nouvelle personnalité. Ce faisant, elle envisage l'instauration d'un ordre nouveau et d'un cadre de vie plus harmonieux. Lire à ce sujet PALAÏ, Clément, « La parole féminine au Nord-Cameroun : contestation et aspirations au développement » dans *Recherches Africaines 2005, n°04,* [en ligne] http ://www.recherches-africaines.net/document.php ?id=23, consulté le 2 juin 2010.

[706] ANTHOLT, Charles "*Agricultural Extension in the Twenty-First Century"*, dans EICHER, Carl et STAATZ John, *International Agricultural Development*, Baltimore and London : Johns Hopkins University Press, 1998, p.356.

« Le but du système F&V était de réformer la gestion des systèmes de vulgarisation et de transformer, grâce à une formation bimensuelle, un effectif d'agents de terrain mal supervisés, peu motivés et mal formés en agents efficaces du transfert de technologies, qui se rendaient ensuite régulièrement chez les agriculteurs pour leur transmettre des messages clairs de vulgarisation.» [notre traduction].

En effet, les échecs et les résultats mitigés et surtout la restructuration du paysage agricole avec les organisations paysannes (OP), qui sont devenues des acteurs déterminants, ont poussé à quitter la démarche passive de transfert de technologies pour une démarche plus ciblée et personnalisée où la co-production du savoir est non seulement admise, mais recherchée.

2 - La phase interactive : recentrage vers une vulgarisation de facilitation-conseil

À partir de 2002 le PNVRA a marqué au Cameroun un virage vers une démarche de facilitation-conseil avec un ancrage local et un appui aux groupes de base dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur programme annuel de production. Le modèle de diffusion fait oublier que les agriculteurs sont des innovateurs, et pas seulement des récepteurs passifs d'informations**.** Le recentrage de 2002, par son approche, insiste sur le processus de génération et de dissémination de la connaissance non plus perçu dans sa linéarité, mais dans l'interactivité et résulte de l'effort conjoint de partenaires variés. Ce système doit provoquer un apprentissage mutuel et des échanges d'informations.

Il faut relever que cette approche n'est pas spécifique au Cameroun. Depuis, beaucoup de changements sont apparus dans les systèmes de vulgarisation partout dans le monde. Ils se traduisent par une tendance progressive à la privatisation, à la décentralisation et à la commercialisation des services, par un recentrage dans le contenu et la méthodologie d'intervention des systèmes de vulgarisation, et par une meilleure participation des organisations des producteurs. Ce changement repose sur la perception de la vulgarisation en tant que processus de communication qui prend une dimension de développement et de facilitation plutôt que des formes technicistes et d'injection de nouvelles technologies. La vulgarisation constitue ainsi un système mouvant dans les zones rurales. Cette transmutation de la vulgarisation, à notre sens est fille du changement de posture de la communication dans les initiatives du développement**.**

Prise dans le sens de facilitation, elle repose sur une exigence particulière des ressources humaines pour l'encadrement. Mais, simultanément, il faut que les producteurs puissent faire valoir leurs points de vue dans le recrutement et l'évolution professionnelle des agents des dispositifs de vulgarisation. La pratique de la vulgarisation saisie dans son aspect facilitation devient gestion d'interactions et de synergies. Nous pouvons dire, au vu de cette

recomposition de la logique des acteurs, qu'autour de la vulgarisation agricole se dessinent les contours d'un espace public dont nous discuterons les théorisations plus loin.

La question de «taux de couverture» des villages et des exploitations pour diffusion de masse ne s'applique pas aux services de conseil qui doivent répondre à des demandes plutôt motivées. Nous avons vu en son temps comment l'agent vulgarisateur, en accord avec le groupe ciblé, prépare sa campagne d'année. Le vulgarisateur fonde son intervention sur les besoins et difficultés venus de la base. Nous sommes au cœur d'une prise en compte du niveau réel d'intensification par les différents types d'exploitants, et d'une volonté de transfert de responsabilité aux populations cibles.

Les stratégies retenues consistent à mettre à la disposition des producteurs un système d'encadrement et de conseil agricole mieux rapproché et plus adapté aux conditions locales puis à développer les compétences locales à travers les actions de renforcement des capacités techniques des paysans animateurs techniques. Différentes méthodes et outils de communication étaient utilisés dans ce sens.

Concrètement, les interventions du projet consistent à amener les producteurs à augmenter leurs productions agricoles. Elles concernent les points suivants :
- l'augmentation de la superficie cultivée par la promotion de la mécanisation agricole et l'amélioration de l'irrigation ;
- la valorisation des résultats de recherche ;
- l'utilisation des variétés de semences améliorées ;
- la diffusion des techniques culturales mieux adaptées ;
- la facilitation aux accès et à l'utilisation des intrants agricoles.

Pendant notre observation non participante, en mars 2010, nous avons pu nous rendre compte que le vulgarisateur rencontre chaque producteur dans son aire géographique. Il accompagne l'agriculteur, par exemple, dans le suivi des problèmes liés au choix de la spéculation. Il peut être aussi question d'un problème de conservation ou même d'achat de matériel adéquat et de bonne qualité. C'est un contrat de confiance qui finit par s'établir entre l'agent vulgarisateur et le producteur, comme en témoigne Mme Nkouogang Gisèle Chantal une productrice que nous avons rencontrée. *« L'AVZ (agent vulgarisateur de zone) est comme un membre de la*

famille que l'on invite aux fêtes familiales. Souvent pour certains achats pour être sûrs de ne pas être trompés sur le marché nous préférons lui donner de l'argent »[707].

Cependant quelques interrogations subsistent. L'enlisement de cette proximité dans la familiarité ne peut-elle pas compromettre et polluer la communication ? La concertation dans l'établissement du diagnostic peut-elle justifier à elle toute seule l'aspect participatif de cette approche ? Nous aborderons ces questions quand nous traiterons des ambiguïtés liées à la démarche du PNVRA. Pour l'instant nous allons les effleurer au détour de l'incidence du statut administratif du vulgarisateur sur la pratique de la vulgarisation.

B - LE SERVICE PUBLIC DE VULGARISATION : PERTINENCE ET EFFICIENCE

1 - L'agent vulgarisateur : un agent de la fonction publique.

Les agents vulgarisateurs dans la diversité de leurs origines professionnelles sont des fonctionnaires de la fonction publique. Ils émargent au budget de l'État, ce qui, non seulement, donne au message de la vulgarisation d'être une information de bien public gratuit, mais aussi met en exergue le lien entre vulgarisation agricole et politique agricole du pays. La gratuité de ce service se justifie au moins pour deux raisons.

Premièrement, dans la mesure où la vulgarisation véhicule des messages et informations à fortes externalités, tels que des informations relatives à l'environnement ou à sa protection ou des informations liées à l'amélioration de la nutrition et de la santé des producteurs, les rendre payants serait une manière de pénaliser les petits producteurs qui n'ont pas assez de moyens, et qui ne sont pas prêts à engager des frais supplémentaires quand les avantages monétaires ne sont pas clairement en vue. Rendre les messages gratuits, c'est les rendre accessibles à ces agriculteurs qui, sous la dictature du manque, ont tendance à sacrifier les préoccupations écologiques sur l'autel du rendement. Comme l'a souligné M Kemajou Gabriel, « *la recherche du rendement et de la productivité ne nous fait pas oublier les préoccupations de l'environnement.*»[708]. La pertinence de la technologie n'est donc pas uniquement évaluée en termes de rendement, ni même en termes d'augmentation de revenus.

Deuxièmement, la justification classique d'un rôle du secteur public dans la diffusion d'une telle information est que l'on s'attend à ce qu'elle passe d'un agriculteur à l'autre. On ne peut pas la procurer à une seule personne et en interdire l'accès aux autres. Comme service public,

[707] Propos recueillis le 16 mars 2010 à Bandjoun après une rencontre de groupe.
[708] Entretien avec M KEMAJOU Gabriel 10 mars 2010.

la vulgarisation agricole dans le PNVRA assurée par les fonctionnaires ne se conçoit ni en termes de *rivalité et ni en termes d'excludabilité*[709].

La volonté de toucher le maximum de producteurs en prenant en compte les particularités de chacun, contraint à rechercher des réponses spécifiques, ce qui permet à l'information de revêtir un caractère exclusif et asymétrique car ce qui est important pour un producteur peut être sans intérêt pour l'autre. À ce contexte de spécialisation poussée se greffe la complexité effective que nous avons déclinée avec John Farrington en parlant de la fonction de la vulgarisation agricole. La tâche n'est donc pas aisée pour l'agent vulgarisateur acculé à la polyvalence sans y être préparé. Il est vrai que l'agent vulgarisateur n'est pas abandonné à lui-même car de fréquentes rencontres mensuelles sont des cadres de mise au point et attestent d'une volonté de suivi et d'une articulation entre recherche et travail de terrain. Mais elles ne sont pas suffisantes pour pallier les imprévus et incertitudes inhérents à l'agriculture et pour lesquels la rapidité dans la gestion de la communication est de prime importance.

En dehors de cette gestion d'imprévus, la démarche de facilitation-conseil du PNVRA avec l'asymétrie de l'information est un engrenage prenant qui dépasse de part en part le créneau horaire d'un fonctionnaire camerounais. Au Cameroun les journées de travail se font en journée continue de 7h30 à 15h, du lundi au vendredi. Comme nous l'a signifié Richard Kemni, un agent vulgarisateur que nous avons rencontré : *il faut aimer son métier car il n'y a pas de contrainte de temps* »[710]. Ce « sacerdoce » qui repose sur une base subjective, n'est encadré par aucune disposition juridique et est sans avantage matériel particulier. L'un des problèmes systémiques les plus graves des services de vulgarisation agricole publics est l'absence de mesures incitant les agents à bien servir leurs « clients ». L'agent vulgarisateur est certes doté d'une moto mais les dotations en carburant baissent et disparaissent progressivement avec le retrait des bailleurs de fonds. L'agent vulgarisateur a beau être, comme nous l'avons vu plus haut, un « membre de la famille », il reste un fonctionnaire et la fragilité juridique et le manque de mesure d'incitation minent ce dévouement rendant l'efficacité du travail tributaire d'une grammaire relationnelle à géométrie variable.

[709] Ces deux notions ont été mises en exergue par Umali-Deininger. Il y a rivalité (ou soustractabilité) lorsque l'usage ou la consommation d'un bien ou d'un service par une personne réduit sa disponibilité pour les autres…. Il y a excludabilité lorsque seuls ceux qui ont payé pour le produit ou le service en bénéficient. UMALI-DEINIGER, Dina,"*Public and Private Agricultural Extension : Partners or Rivals"* dans *The World Bank research Observer*, 1997, vol.12, n°2, p.208.

[710] Entretien semi-directif avec Richard Kemni le16 Mars 2010 à Bandjoun.

Pour pallier cette situation, Miguel Angel Núñez[711] a proposé, à ce sujet, que l'agent vulgarisateur soit natif de la région dans laquelle il exerce. Il s'agit d'une approche qui, en plus de réduire les distances à parcourir et donc de diminuer le temps perdu sur les routes et les frais engagés au profit d'une plus grande disponibilité auprès des producteurs, a l'avantage de résoudre en partie la question de la langue comme véhicule de la communication. Nous reviendrons ultérieurement sur cette difficulté. Cette tendance est celle qui se dessine d'ailleurs sur le terrain. Sur les 13 agents vulgarisateurs du Nkoung khi que nous avons rencontrés, 8 sont natifs du département. Cependant ce retour aux sources qui justifie la familiarité entraîne souvent une immersion dans les créneaux de socialisation (deuil, fêtes du village, funérailles…). Il faut aussi relever que l'agent vulgarisateur en revenant dans sa région investit ses champs auxquels il consacre du temps. Tout ceci rivalise avec ses tâches professionnelles et menace l'efficacité de sa fonction.

2 - Pour une vulgarisation pluraliste

Il est bien entendu que nous ne procédons pas à une évaluation générale de la vulgarisation telle qu'elle est conçue par le PNVRA. Mais l'intérêt que nous portons à la logique d'acteurs nous autorise à examiner la possibilité de restructurer le cadre institutionnel. Cette démarche devient une exigence pour l'inscription de la vulgarisation dans la durée et dans la continuité et le gage d'une gestion efficiente du temps et de la communication.

La mésaventure des cultures de rente (café, cacao) sur le marché international a ouvert la voie à une diversification de cultures agricoles avec toute une commercialisation croissante et une concurrence accrue sur les marchés nationaux et internationaux. Ces changements intervenus dans la commercialisation agricole constituent un véritable défi et suscitent une demande nouvelle en matière de vulgarisation en gestion agricole. Parce que les agriculteurs sont davantage à l'écoute des marchés, ils ont besoin d'informations adaptées, en temps opportun, à chaque étape du processus de prise de décisions. Ainsi les besoins en vulgarisation évoluent et les agents de vulgarisation souhaitant prodiguer de bons conseils sont donc confrontés à de nouveaux défis.

Dans ce contexte, la vulgarisation agricole elle-même devient un intrant que l'État ne saurait plus être le seul à fournir, au vu de la demande forte et diversifiée, surtout que les bailleurs de

[711] NUNEZ, Miguel Angel, «La extensión agrícola en el marco del desarrollo sustentable », dans *Políticas Agrícolas »*, 1999, vol. IV, n° 1, p.61.

fonds de plus en plus se retirent. À la fragilité statutaire des agents relevée plus haut, l'obstination ajouterait, un déficit numérique, ce qui produirait une situation catastrophique. Cette question de personnel insuffisant est revenue plusieurs fois dans nos entretiens comme étant un des points faibles du programme.

Sans succomber au déterminisme structurel, nous faisons l'hypothèse que l'entrée des acteurs privés dans le secteur de la vulgarisation, en brisant le monopole étatique qui a connu son heure de gloire, peut améliorer la qualité du dispositif de la vulgarisation. Pour des raisons de trésorerie, l'État camerounais semble avoir pris conscience de la nécessité de ce nouveau cadre théorique. Mais nous croyons qu'une autre retombée de ce changement réside dans la gestion efficiente de la communication et du flux informationnel. Les acteurs privés, par leur rationalité axée sur la compétitivité et la performance, gages de leur survie, auront sur le terrain une approche différente de celle du secteur public où l'agent a la garantie et la sécurité de l'emploi. Cependant, en aucun cas l'État ne devra s'effacer complètement. Il reste un acteur économique majeur dont les fonctions économiques s'expriment différemment. Il assume, dans ce contexte, un rôle de formulation de politiques et de régulation laissant au secteur privé d'être le principal acteur et animateur de la vulgarisation. Il y a de bonnes raisons de penser que cette association du secteur privé sonnerait le glas de la gratuité de la vulgarisation et introduirait *l'excludabilité* , ce qui pénaliserait les petits producteurs ; tant il est vrai que tout système de paiement, quel qu'il soit, introduit une barrière et, en ce sens est essentiellement discriminatoire. Pour atténuer la virulence de cette critique, nous pensons que la gratuité ne signifie pas absence de paiement. Il n'y a gratuité que dans la mesure où tout le monde paie pour accéder à un bien ou à un service[712]. Nous n'insistons pas davantage sur cette dimension de la construction sociale de la gratuité qui pourrait nous éloigner de notre préoccupation. En restant dans notre sujet, nous pensons qu'il est bien probable que l'efficacité des actions de vulgarisation augmente quand les producteurs sont impliqués directement dans leur définition, leur gestion ou leur mise en œuvre. Lorsque les agriculteurs financent ou achètent un service de formation, les résultats sont sensiblement améliorés par rapport à une situation où les agriculteurs assistent à une formation entièrement financée. Nous voyons dans cette implication matérielle un jalon important de la responsabilisation, qui reste un pendant substantiel de la communication participative.

[712] Lire au sujet de cette construction sociale de la gratuité SAGOT-DUVAUROUX, Jean-Louis, *Pour la gratuité*, Paris : Desclée de Brouwer, 1995.

Dans ce chapitre, jusqu'à ce niveau, notre préoccupation aura été le décryptage de la vulgarisation menée par le PNVRA au regard des contours théoriques que nous avons esquissés. À partir de ses jalons théoriques, nous voulons dans cette deuxième section évaluer la matrice communicationnelle que suggère la vulgarisation dans le PNVRA.

SECTION 2 : MISE EN SCÈNE DE LA COMMUNICATION DANS LA VULGARISATION AGRICOLE DU PNVRA

Nous avons jusqu'alors relevé les contours de la vulgarisation en examinant les représentations qui sous-tendent cette activité. À ce stade de notre réflexion, nous envisageons relire le PNVRA à travers le prisme des attributs communicationnels de la vulgarisation. La modélisation évolutive du PNVRA ne s'inscrit-elle pas dans une recherche de la mise en scène de la communication ? Que suggère le schéma de la communication adopté par le programme de vulgarisation dans sa démarche d'accompagnement ? Le dialogisme voulu par les conceptualisations successives du PNVRA est-il garant d'une symétrie communicationnelle ? Faut-il finalement envisager la mise en scène de la communication dans la vulgarisation comme l'histoire d'un échec ? Ce sont les réponses à ces questions, qui en éclairant le mode de fonctionnement de PNVRA dans sa rhétorique de la médiation, permettent d'expérimenter davantage la complexité de la logique des acteurs dans l'effectivité de leur positionnement.

PARAGRAPHE 1 : MODÈLE ET APPROCHES DE LA COMMUNICATION DANS LE PNVRA

A - SCHÈME DE LA COMMUNICATION

1 - Détermination de l'intentionnalité communicationnelle dans la vulgarisation agricole

Dans le processus d'accompagnement, tout se passe comme si l'agent vulgarisateur était appelé à travailler pour réduire la distance avec l'agriculteur et se mettre ainsi à sa portée dans une démarche de symétrie. Pour gagner cette confiance le vulgarisateur doit être capable d'établir un rapport d'égal à égal avec les paysans. S'il débarque en missionnaire, il échouera, les paysans n'écoutant que ceux qui les écoutent et ne respectant que ceux qui les respectent. La tâche de la vulgarisation s'accompagne ainsi de sa propre mise en scène, passant du « faire » au « montrer que l'on fait ». Une pratique discursive spécifique s'en dégage: une

discursivité pratique se montre, se double du spectacle qu'elle donne d'elle-même comme démarche du dialogisme. Faut-il pour autant croire que la fonction de la communication prend le pas sur l'action en elle-même ?

Au regard de la pratique en cours dans le PNVRA, il y a lieu de se poser la question de l'ajustement des besoins ressentis à la base et de l'offre de formation qui reste en général classique : apport de connaissances de l'agent vulgarisateur. Même si cette formation est réalisée avec le plus grand souci de faire s'exprimer les participants et de les associer à la conception des outils de formation, il n'en demeure pas moins que les paysans sont obligés de se soumettre à ce qui leur est proposé. Lors de nos entretiens, M. Kemajou Gabriel nous a bien fait comprendre que *« même si, au départ les agriculteurs sont réticents, ils finissent toujours par accepter ce que nous leur proposons »*[713]. Ceci permet de comprendre que la vulgarisation agricole est affectée d'un coefficient d'efficacité et repose sur un ensemble de valeurs et d'intérêts et de croyances que l'on partage. Ainsi, quelle que soit la finalité privilégiée (cohésion du corps social, démocratie, maîtrise de chacun sur son environnement) la fonction dévolue à la vulgarisation est de transmettre des connaissances. La parole libérée reste fortement canalisée.

La vulgarisation reste ainsi, quant à son contenu, une affaire d'acquisition, de transmission et de traitement de l'information, c'est-à-dire d'élaboration, de diffusion et de réception de représentation du monde réel qui sont dans l'esprit du vulgarisateur.
Malgré l'apparente recherche du dialogue, nous sommes dans un schéma de la communication que Louis Quéré nomme « *représentationniste* »[714]. Il s'agit d'un schème dont la prémisse principale est que la communication a un enjeu essentiellement cognitif qui contribue à modifier l'« environnement cognitif », ce qui renvoie à la théorie de la pertinence élaborée par Dan Sperber et Deirdre Wilson. Ces auteurs définissent d'abord la communication humaine intentionnelle comme ostensive et inférentielle. La communication est ostensive du point de vue de la destinatrice, qui fournit au destinataire des indices révélant son intention de lui communiquer quelque chose. Elle est inférentielle du point de vue du destinataire, qui d'abord déduit des indices fournis par la destinatrice son intention communicative et qui s'engage ensuite dans un processus inférentiel de compréhension et de

[713] Entretien avec KEMAJOU Gabriel 13 mars 2010 à Bandjoun.
[714] QUÉRÉ, Louis, «D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », dans *Réseaux* 1991, n°46-47, p.73. Nous reviendrons sur ce modèle au chapitre suivant quand nous l'opposerons à l'approche praxéologique.

décodage au besoin, pour identifier l'intention informative de la destinatrice. Ces indices sont des stimuli ostensifs, verbaux ou non verbaux[715].

Il y a lieu de croire que dans le PNVRA, la communication dans sa modalité consiste à susciter chez un destinataire des représentations ou des idées qui correspondent à celles du vulgarisateur qui délivre le message. Pourtant, la réalité, c'est qu'il existe toujours une certaine rationalité - technologique, écologique ou culturelle - derrière les pratiques des paysans qui paraissent souvent dépassées et dont on ne peut découvrir la pertinence qu'en allant à leur écoute. Autrement dit, la vulgarisation dépend du type de communication qui s'établit entre les paysans et le vulgarisateur agricole, puisque l'adoption ou le rejet d'une innovation peut être aussi motivé par le degré de confiance du paysan tributaire de la modalité communicationnelle.

2 - Configuration des rôles dans le PNVRA.

Malgré les motivations de la proximité, ce processus « *représentationniste* » repose finalement sur une rupture culturelle entre une élite scientifique investie de pouvoirs liés à la compétence et une masse privée de moyens de contrôle ; ces maux étant imputés au manque de *savoir*, il importerait d'y remédier par une diffusion de ce savoir dans l'ensemble de la collectivité. Ceci induit une rhétorique de médiation qui engage une reconsidération des rôles. Une structure à trois places, avec aux deux extrémités « le savoir agricole » et « les paysans bénéficiaires », et au milieu le vulgarisateur.

La première place, celle de la science agricole, est occupée par de multiples personnes qui sont concrètement identifiées, ou par une somme théorique, fonctionne comme une source de connaissances. Cette source assure un « effet de réel » et donne une âme à la vulgarisation en même temps que leur autorité donne une caution de sérieux à la vulgarisation.

La deuxième place est celle que la vulgarisation propose aux « paysans bénéficiaires » d'occuper. Toute pratique de vulgarisation, certes, intègre la visée de son destinateur et, par là construit une image de celui-ci ; l'enjeu de la vulgarisation agricole est de le faire explicitement, proposant aux paysans, de façon insidieuse, un portrait assez précis auquel

[715] SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre, *La pertinence : communication et cognition*, traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Paris : Éditions de Minuit, 1989, p.88.

s'identifier aisément, voire heureusement : celui d'un homme ouvert, curieux des sciences, intelligent en cela aussi qu'il est conscient de la distance qui le sépare des spécialistes.

Le « troisième acteur » est le vulgarisateur. Il se représente dans la pratique comme allant physiquement d'un lieu à un autre, et jetant des ponts, médiateur ou « simple intermédiaire » en réponse à une demande pour remplir un « devoir », une « mission ». Il se donne un statut ambigu de facilitateur s'évertuant, dans l'effacement, à mettre les paysans au contact du savoir agricole.

Nous retrouvons dans ce sens une des facettes de l'ambiguïté dont parle Jacqueline Authier quand elle traite du discours de la vulgarisation scientifique. L'auteur estime que la vulgarisation scientifique est certes une pratique didactique. Mais contrairement au didactisme sévère, *« elle est mise en scène d'une pédagogie « maternante » qui présente par rapport à l'autre un statut ambigu : son visage aimable offre le savoir à tous, sans exclusive, mais ce n'est, elle le dit elle-même, qu'un savoir approximatif – laissant entrevoir que la forme « véritable » du savoir demeure réservée à la pédagogie institutionnelle et, par voie de conséquence, à ses contraintes et à ses « sélections »*[716].

En effet, deux images contradictoires se dessinent de cette configuration : celle d'une idylle pédagogique à l'ombre de la science agricole, où, solidaires dans leur rôle dissymétrique, le vulgarisateur et le paysan collaborent à un travail de transmission de connaissance difficile et celle d'une tâche de communication impossible à laquelle se voue le vulgarisateur écartelé, au service de deux exigences en fait incompatibles. Nous reviendrons amplement sur cet aspect au paragraphe suivant quand nous parlerons des apories de la logique communicationnelle du PNVRA.

B - MÉDIATISATION DE LA VULGARISATION

Les organisations de vulgarisation agricole jouent un rôle déterminant en tant qu'intermédiaires entre les Technologies de l'Information et de la Communication et les groupes de clients qu'elles servent. Aussi, dans ce cadre, doivent-elles pouvoir s'interroger sur la pertinence des différentes TIC, leur accessibilité dans les zones rurales et les régions

[716] AUTHIER, Jacqueline, « La mise en scène de la communication dans des discours de la vulgarisation scientifique », dans *Langue Française*, 1982, n° 53, p.36.
[En ligne] http ://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr0023-83681982num5315114, consulté le 21 mai 2011.

reculées, le meilleur moyen de rapprocher les coûts et les bénéfices, et enfin les mesures visant à s'assurer que l'accès aux TIC prend en compte la diversité des cultures et des langues, les différentes couches sociales et classes d'âge. C'est à ce prix que l'inventaire que nous avons fait des TIC en interrogeant la « société de l'information » sera apprécié dans son opérationnalité. En fait, nous avons à cœur de continuer à explorer des singularités de la vulgarisation agricole en l'examinant sous le prisme d'une « *communication médiatée* ». Par souci de clarté, nous rappelons qu'Eléni Mitropoulou désigne sous le vocable « *communication médiatée* » toute communication qui utilise un médium physique de nature technologique. Sous ce rapport, nous nous arrêtons sur deux médiums qui conviennent le mieux au contexte de notre étude : d'une part le téléphone portable pour son explosion et son expansion dans toutes les catégories sociales au Cameroun et d'autre part la radio. À ce stade, nous nous empressons de relever les raisons de notre choix. Nous pouvons déjà évoquer leur compatibilité avec l'oralité africaine et leur relative facilité d'acquisition. Notre préoccupation est de saisir et d'interroger le niveau d'adoption et d'intégration de ces mediums dans le processus communicatif de la vulgarisation du PNVRA. Une telle démarche non seulement pose la question de l'adoption des technologies de communication, mais aussi engage de façon tacite le débat sur la communication et les changements sociaux car la vulgarisation, entre autres, incite à des nouvelles manières de faire.

1 - Rôle et place du téléphone portable

Trop souvent, les programmes et les politiques d'accès universel sont élaborés en l'absence manifeste des acteurs du monde rural pourtant bénéficiaires des dits programmes et politiques. Cette absence a souvent pour conséquence la mise en place de services de télécommunications qui ne répondent pas à leurs besoins, entraînant par là même de faibles revenus – une situation qui renforce la croyance selon laquelle la fourniture des services de télécommunication n'est pas rentable dans les zones rurales et reculées. Là où les acteurs du monde rural et les organisations qui les représentent ont pris une part active à l'élaboration des politiques, des programmes et des services d'accès universels, les services de télécommunication en zone rurale ont connu une expansion spectaculaire. En abordant la complexité du paysage médiatique au Cameroun, nous n'avons pas insisté sur le téléphone portable qui connaît comme dans tous les autres pays d'Afrique une forte croissance[717].

[717] Selon l'UIT l'Afrique est le marché où le mobile connaît la plus forte croissance au monde. Lire : L'Afrique, marché où le mobile connaît la plus forte croissance au monde. La technologie du mobile est-elle la clé de l'accès aux TIC en Afrique ? Communiqué de presse. Genève, le 26 avril 2004.
[En ligne] http ://www.itu.int/newsarchive/press_releases/2004/04-fr.html, consulté le 17 octobre 2010.

Pourtant, comparativement à la France, le téléphone portable n'est rentré en Afrique qu'à la fin des années 1990 et, en 2003, il y avait déjà 50 millions de portables[718]. Ce chiffre est largement dépassé aujourd'hui à n'en juger que par le cas du Cameroun où trois opérateurs en 2009 se partageaient un marché juteux. Pour une population de presque 16 millions les deux plus anciens opérateurs - *Orange et MTN* - ont près de 5 millions d'abonnés chacun Camtel le plus récent, compte plus de 200 000 abonnés[719], grâce au déploiement du *Ctphone.* Les télécommunications constituent donc au Cameroun un vaste secteur de mobilisation des capitaux et des marges bénéficiaires importants. Il faut d'ailleurs dire que *MTN et Orange* ont complètement dépassé les prévisions d'abonnement de départ. Les raisons de cette expansion sont nombreuses. On pourrait évoquer la portée du vecteur sociologique dans un contexte où le relationnel est une dimension importante du tissu social. Mais les logiques structurelles et conjoncturelles justifient pour une grande part le boom de la téléphonie portable au Cameroun.

En effet, l'arrivée du téléphone mobile agissait comme un contournement opportun dans un contexte où des tracasseries administratives, en vue de l'ouverture d'une ligne de téléphone fixe, avaient fini par décourager plusieurs Camerounais. De plus, très tôt, les opérateurs ont eu des stratégies en parfaite adéquation avec le contexte socio-économique et le profil des usagers qui appartiennent pour la plupart au secteur informel lequel ne connaît pas les modes de paiement habituels : chéquiers, carte bancaire, virement… Pour ne pas s'aliéner cette fraction majoritaire, les opérateurs ont adopté la carte prépayée et ont assoupli progressivement les modalités de transfert dans le téléphone d'unités d'appel, donnant ainsi la possibilité à chacun d'acheter chez l'opérateur via les « cabines mobiles »[720] un temps de communication qui corresponde à ses disponibilités financières. Malgré tout, il faut dire que cet engouement pour le téléphone portable fait dépenser aux ménages africains environ 10 %

[718] DO-NASCIMINETO, José, « Développement du téléphone portable en Afrique », dans BENAMRANE, Djilali et AGUITON, Christophe, *Les télécommunications, entre bien public et marchandise,* Paris : Charles Léopold Mayer, 2005 p.174.

[719] Source : Centre sur les politiques internationales des TIC pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest (CIPACO), [en ligne] http ://www.cipaco.org/spip.php, consulté le 17 octobre 2010. Il faut cependant relever qu'au Cameroun l'usage de deux portables par personne est répandu. Certains abonnés sont chez au moins deux opérateurs.

[720]« La cabine mobile » correspond à la logique des petits métiers qui fleurissent dans les cités africaines. Il s'agit d'une installation parfois sommaire et précaire où on revend des unités téléphoniques préalablement achetées chez un opérateur. On pourrait par analogie parler d'une version contextualisée du concept des cabines téléphoniques occidentales. Bien que seulement tacitement cautionnée par les autorités, cette pratique de revente est encouragée par les opérateurs qui voient dans ces intermédiaires un circuit d'écoulement de produits.

de leur revenu mensuel contre seulement 3 % pour les ménages des pays développés[721]. Le téléphone portable semble d'ailleurs être un des attributs de la réussite sociale et de la modernité dont la grande majorité des Africains estime avoir besoin. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un besoin vital, que l'on soit paysan, artisan, étudiant, chômeur ou chef d'entreprise.

Aminata Traoré évoque le téléphone portable comme facteur de renforcement de l'aliénation et de la paupérisation de l'Afrique. *« Des populations qui ne peuvent pas faire face aux frais de scolarité de leurs enfants, aux coûts des soins de santé ni même se nourrir quotidiennement se ruent sur le téléphone portable, prescrit, par la publicité mensongère, comme un moyen d'entrer dans le cyberespace. «Je téléphone, donc je suis », semblent dire la plupart des usagers du téléphone portable, qui l'affichent*»[722].

En amont de toute cette stratégie commerciale, se trouve la facilité d'acquisition du téléphone en lui–même. Les téléphones se déclinent sous mille formes, couleurs et designs et à tous les prix. La plupart des téléphones viennent de Dubaï et de Chine. Des Camerounais et des Nigérians ont investi le secteur et font le déplacement dans ces régions du monde. Difficile de savoir combien d'argent est brassé sur l'ensemble du circuit. Mais son expansion est un indice. Nous n'entendons pas nous investir profondément sur ce sujet multi-facettes qui fait l'objet de traitements divers. L'angle d'approche de l'UIT privilégie la problématique du fossé numérique. D'autres chercheurs s'intéressent aux incidences socioculturelles du mobile et à son mode de socialisation.[723]. Dans l'optique d'éluder toute montée en généralité, ils s'intéressent dans ce sens à la multiplicité des situations de communication spécifiques dans les villages africains. Ce regard prend aussi en charge l'analyse de la signification des différents modes de communication, en termes d'organisation des espaces villageois, de connaissance et de reconnaissance des identités des acteurs qui les composent. C'est ce qui conditionne en définitive les règles sociales de la communication et les modalités techniques de circulation de l'information dans les espaces villageois.

---

[721]TCHENG, Henri, HUET Jean-.Michel., et al., « Télécommunications et développement en Afrique », *Futuribles*, février 2009, n°349, p.42.

[722] TRAORÉ, Aminata, « Accès, être et paraître La connectivité : vrais et faux défis en Afrique » dans BENAMRANE, Djilali et GUITON, Christophe *Les télécommunications, entre bien public et marchandise*, op.cit., p.194.

[723] Lire NYAMBA, André, « Approche sociologique et anthropologique de la communication dans les villages africains » BENAMRANE, Djilali et GUITON, Christophe, *Les télécommunications, entre bien public et marchandise*, op.cit., p.77-91.

Dans une perspective autre, Kamga Osé[724], en se basant sur l'hypothèse de l'individualisme méthodologique[725], cherche à décrypter les significations profondes que revêtent les gestes individuels dans le contexte d'une pratique généralisée. Le moins que l'on puisse dire est que la téléphonie mobile garde tout son intérêt et sa fécondité académiques et constitue en outre un outil de communication présent et presque incontournable dans le quotidien des Camerounais. Il est même permis de parler d'une « appropriation » du téléphone portable au Cameroun. Philippe Breton et Serge Proulx considèrent qu'il y a appropriation lorsque trois conditions sociales sont réunies : *«il s'agit pour l'usager, premièrement, de démontrer un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet technique. En deuxième lieu, cette maîtrise devra s'intégrer de manière significative et créatrice aux pratiques quotidiennes de l'usager. Troisièmement, l'appropriation ouvre vers des possibilités de détournements, de contournements, de réinventions ou même de participation directe des usagers à la conception des innovations »*[726].

En partant des « cabines mobiles » comme formes d'usage, on peut certes apprécier une certaine appropriation atypique. Cependant, on découvre, en accédant aux significations des acteurs, que cette forme d'appropriation résulte des lacunes des structures socioéconomiques. C'est la pauvreté ambiante et l'obscurcissement des horizons qui expliquent la prolifération de cabines téléphoniques. C'est pourquoi, bien que les cabines soient génératrices de revenus, les exploitants ne les ont pas envisagées comme profession. C'est la dictature du manque et les contingences de la vie qui poussent vers ce secteur informel. Certains y sont parce qu'ils ont perdu leur emploi, d'autres parce qu'ils n'en ont jamais eu malgré la recherche active. Même ceux qui y prennent un certain plaisir n'y ont abouti que pressés par le besoin. Ainsi, la « cabine » met en lumière les difficultés d'emploi qui frappent et caractérisent la société camerounaise. Comme chez d'autres actifs de l'informel au Cameroun, on entend chez les exploitants de ces cabines une expression chargée d'une dose perceptible de résignation. « On

[724] KAMGA, Osé, « Un exemple de développement dans le contexte africain, l'appropriation de la téléphonie mobile en Côte d'Ivoire » dans LAFRANCE Jean-Paul, LAULAN, Anne-Marie(s/dir.) *Place et rôle de la communication*, Canada : Presses universitaires du Québec, op.cit., p.106-123.

[725] L'individualisme méthodologique est un courant de recherche en sciences sociales dont la paternité revient entre autres à Karl Popper et Schumpeter. Pour ces auteurs expliquer un phénomène social, c'est toujours en faire la conséquence d'actions individuelles. La perception de la corrélation entre les phénomènes exige une mise en évidence de la logique des actions individuelles sous-jacente à la corrélation. Lire LABERGE, Yves, « Le paradigme de l'individualisme méthodologique selon Raymond Boudon » dans *The Canadian Journal of Sociology*, 2006, vol. 31, n° 4, p.523-528.

[726] BRETON, Philippe et PROULX, Serge, *L'explosion de la communication : introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Montréal : Éditions du Boréal ; Paris : La Découverte 2002, p.255.

va faire comment », question de dire qu'ils n'ont pas de choix dans un monde où ils sont pourtant tenus de se battre pour vivre.

C'est dans ce sens que l'on peut comprendre la remarque de José Do-nascimiento *« en effet, il apparaît qu'en Afrique les logiques d'appropriation des NTIC répondent à des desseins caractéristiques de sociétés marquées par la pénurie[…]Pénurie des infrastructures, des prestations d'intérêt général, des libertés publiques, des emplois, des soins et des aliments »*[727].

C'est par la piste sémantique qu'Etienne Dassi a relevé la prégnance du téléphone portable au Cameroun. L'auteur s'est davantage intéressé à la néologie liée à ce phénomène. En effet, Dassi a mis en exergue dans un article ce phénomène linguistique et sémantique dont l'ampleur témoigne de l'appropriation du téléphone portable dans les habitudes des populations camerounaises. Cette néologie, autour de la téléphonie, est l'expression d'une grande néophilie dans la mise à la mode de la désignation des réalités nouvelles qui s'imposent progressivement dans la sphère publique. Dans une perspective pragmatique, leur objectif fondamental est l'irrésistible séduction par le vocabulaire[728]
L'auteur a notamment examiné la néologie de forme (téléboutique /Call Box) avec tous ses hyponymes[729]. Nous revenons sur cette description de Dassi qui met en lumière la pratique et le degré de pénétration et d'adaptabilité du téléphone portable.

Signifiant	Hyponymes	Exigibilité
Call Box	Enseignes (Call Box)	+
	Portable(s)	+
	Chargeur(s) compatible(s)	+
	Tablette(s) déplaçable(s)	+
	Parasol démontable	±
	Cahier des comptes	±

Le Call Box est essentiellement déplaçable, dans la mesure où il appartient à l'informel. Il repose sur des hyponymes qui se perçoivent dans les illustrations ci-dessus présentées. Ceux

[727] DO-NASCIMIENTO, José « Le développement du téléphone portable en Afrique » loc.cit., p.183.
[728] DASSI, Etienne, « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », dans *Langues et Communication*, Yaoundé : Saint-Paul, 2003, vol II, n°3, p.146.
[729] DASSI, Etienne, « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », loc.cit., p.147.

qui sont obligatoires (=incontournables) sont affectés du signe (+) dans la colonne d'exigibilité ; ceux qui sont facultatifs du signe(±). Call Box est un néologisme invariable en français.

L'aspect paradoxal et qui, par ailleurs, fonde notre démarche à ce niveau, c'est que malgré cette réappropriation du téléphone portable avec une force inédite, le PNVRA ne l'ait pas utilisé dans son dispositif communicationnel. Y-a-t-il des raisons de croire que les discours incantatoires tenus par l'État camerounais sur les nouvelles perspectives de développement qu'autorisent les TIC ne résistent pas aux faits ni à leur analyse ? Loin de généraliser nous pensons que le téléphone portable aurait pu être un outil de prime importance dans la gestion de la carence informationnelle relevée précédemment. En le disant, nous ne pensons pas être en train de confiner notre argumentation dans le moule d'une discursivité performative. Jean-Jacques Gabas présente un exemple sénégalais, qui laisse entrevoir l'opportunité avec laquelle certains agriculteurs ont intégré le téléphone dans leur activité. « *Des enquêteurs relèvent périodiquement sur les marchés de Dakar les prix de vente final des produits et des indications caractéristiques de l'activité des marchés (situation offre/demande). Depuis un terminal mobile, ils alimentent directement une base d'information hébergée sur un site Web dédié. L'information recueillie est automatiquement organisée pour répondre précisément aux besoins spécifiques des acteurs de la filière* »[730]. Ceci permet au petit producteur de négocier lucidement ses différentes transactions. En effet, grâce à son terminal mobile, il peut, par exemple, calculer directement depuis son champ, la valeur de son chargement et en fixer le prix de vente à la sortie du champ, en tenant compte de tous les autres paramètres et intermédiaires. Ainsi, tous les acteurs de la filière ont une information fiable au moment opportun. Cette initiative reste une démarche efficace de contournement de toute tentative de rétention de l'information. Cet exemple sénégalais dont nous déplorons l'absence dans le PNVRA, apporte la preuve de la capacité d'adaptation des technologies dans des contextes socio-économiques et relationnels différents. Finalement, comme le pense Michèle Gendraeu-Massaloux, cette appropriation participe à l'expression de la diversité culturelle là où on l'attendait le moins[731].

[730] GABAS, Jean-Jacques (s/dir.), *Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques*, Paris : Karthala, 2004, p.284.
[731] GENDREAU-MASSALOUX, Michèle, *Place et rôle de la communication dans le développement international*, op.cit., p.9.

2 - L'assomption insuffisante de la radio.

Portés par la même intuition que nous avons eue pour le téléphone, nous voulons apprécier et comprendre la faible mobilisation constatée de la radio dans la dynamique communicationnelle du PNVRA. Notre préoccupation est d'autant plus pertinente qu'elle ne saurait être invalidée aux motifs de l'archaïsme du système d'éducation, de formation et de la carence infrastructurelle et scientifique incorrigiblement convoqués pour tempérer l'optimisme technologique dans le développement en Afrique. Notre étonnement interrogatif est nourri par la convergence de plusieurs facteurs liés à la radio comme média chargé de sens dans un contexte de l'oralité, et liés à l'essence discursive de la vulgarisation.

La radio a l'avantage comparatif d'être un des médias les plus anciens et les plus écoutés. Sa portabilité fait que l'on peut l'emmener partout même au champ surtout que l'acquisition d'un poste de radio est devenue facile avec l'arrivée des produits asiatiques sur le marché.

Les éléments de contextes portent sur le paysage médiatique du Cameroun décrit antérieurement, paysage complexe certes, mais marqué par une libéralisation, une multiplication des stations radios et l'émergence des radios locales et communautaires. Dans la région de l'Ouest où nous avons centré notre travail, nous pouvons citer radio *Yemba* à Dschang et *radio Batcham* à Mbouda qui côtoient la station provinciale et la *FM Pouala* qui sont des chaînes de service public appartenant à l'État.

Ce que nous appelons l'essence discursive de la vulgarisation, renvoie au caractère consensuel du discours de la vulgarisation, comparativement au terrain du traitement de l'information politique qui reste une épreuve de la liberté d'expression. Sensibiliser pour l'alphabétisation ou pour l'inscription des nouveau-nés aux registres d'État civil ou pour les changements de méthodes agricoles ne représente aucun risque politique pour les radios. Pourtant, traiter une information politique expose plus à la polémique et même à la censure. En effet, au Cameroun, bien que le contexte ait changé, la liberté des ondes est une réalité complexe et nuancée qui prend parfois les allures d'un leurre. On observe d'ailleurs un regain dans la fermeture des radios et télévisions privées, l'interdiction administrative quasi systématique de certaines émissions radiodiffusées qui s'intéressent aux questions « sensibles » et offrent l'occasion aux auditeurs de s'exprimer sur la gestion du pays ou sur son fonctionnement. Le contraste est saisissant entre les affirmations libertaires officielles relatives à la liberté

supposée des média et des journalistes, et la fermeture à tours de bras des organes de radio et télévisions privés observée dans la réalité[732].

En restant dans ce cadre des atouts du discours consensuel et « inoffensif », nous relevons que l'objet de la vulgarisation correspond aux activités de la sensibilisation qui représentent pour les radios, une importante opportunité économique car elles sont rémunérées.

C'est eu égard à ce faisceau de paramètres et d'atouts que nous avons entrepris la quête des raisons justifiant une sous-exploitation du potentiel radiophonique par le PNVRA. Au niveau des instances, tant nationales que locales, l'argument principal soutenu a été celui de la recherche de la proximité et du contact humain. M. Kemajou Gabriel nous a d'ailleurs confié que la sollicitation de la radio ne se fait que de façon passagère pour quelques annonces et communiqués d'intérêt général. Pour lui, le recours à la radio pour l'activité principale de vulgarisation engagerait le PNVRA dans une logique de diffusion verticale, ce qui serait contraire à l'élan fondamental qui s'oriente davantage vers l'accompagnement[733]. La défiance envers la radio devient alors désir de l'exode de toute communication descendante et volonté d'attachement à l'esprit originel de la vulgarisation ciblée.

Cette perception est celle qui sous-tend la communication participative de Paulo Freire au sujet de laquelle Chinyere Stelle Okunna apporte un commentaire éclairant *« Freire's model and participatory models in general proposed a human-centered approach that valued the importance of interpersonal channels of communication in decisionmaking processes at the community level. Studies in a variety of Third World rural settings found that marginal and illiterate groups preferred to communicate face-to-face rather than through mass media or other one-way sources of communication»*[734].

[732] ESSOUSSE, Erik, *La liberté de la presse écrite au Cameroun : ombres et lumières*, Paris : L'Harmattan, 2008.
[733] Entretien réalisé le 11 mars 2010 à Bandjoun.
[734] OKUNNA, Chinyere, Stelle. "Small participat.ory media technology as an agent of social change in Nigeria : A non-existent option ?" dans *Media, Culture & Society*, 1995, vol. 17, n°4, p.620. *« Le modèle de Freire et les modèles participatifs en général proposaient une approche valorisant l'importance de liens de communication interpersonnels dans les processus de prise de décisions au niveau de la communauté. Des études sur différentes communautés du Tiers-Monde démontrent que les populations illettrées et vivant de façon marginale préféraient une communication en face-à-face plutôt que par le biais des mass médias ou de tout autre média fonctionnant de façon unilatérale.* » [notre traduction].

Cette position pour nous, est intenable dans la mesure où elle sous estime l'apport des radios communautaires dans le renforcement du tissu social et la consolidation des formes d'organisation. Si les définitions de radio commerciale et de radio de service public, sont plus aisées, en revanche il est plus difficile de définir ce qu'est une radio communautaire. Plusieurs définitions sont souvent émises, le rapport de la Sixième Conférence Mondiale des Radios Communautaires qui a eu lieu à Dakar, au Sénégal, en 1995, en propose quelques unes et résume cette diversité et cette profusion de définitions : *« radio communautaire, radio rurale, radio coopérative, radio participative, radio libre, alternative, populaire, éducative. Si les stations de radio, les réseaux et les groupes de production qui constituent l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires se présentent sous une variété de noms, leurs profils et leurs pratiques sont encore plus variés. Certaines sont musicales, certaines sont militantes et certaines sont à la fois musicales et militantes. Elles sont situées tantôt dans des villages isolés, tantôt au cœur des plus grandes villes du monde. Leur signal peut être transmis dans d'autres parties du monde par ondes courtes* »[735].

Malgré cette profusion, un recoupage est possible. Comme le souligne Tedesco Margot, la spécificité des radios communautaires est l'élément participatif et sa gestion par la communauté qu'elle sert. En effet, la participation et l'appropriation des moyens de communication sont l'élément clef des radios communautaires.[736]

En outre, la prise de distance vis-à-vis de la radio ouvre une brèche sur la question de définition du statut du journaliste et de l'animateur radio dans le processus du changement social. Est-il logique de transformer ces spécialistes de la communication en agents de développement ? L'investissement privilégié du champ de sensibilisation ne peut-il pas être la porte ouverte à certaines dérives ? Sylvie Capitant, en abordant la question de l'avantage comparatif des activités de la sensibilisation, estime par exemple que « *l'information a un coût alors que les programmes de sensibilisation constituent une ressource financière… l'usage des radios en faveur des programmes de sensibilisation a pour effet collatéral induit de rendre économiquement le travail d'information moins attractif.* »[737]. Dans le contexte

[735] Le rapport de la Sixième Conférence Mondiale des Radios Communautaires, Dakar Sénégal, janvier 1995, [en ligne] www.amarc.org., consulté le 14 avril 2010.

[736] TEDESCO, Margot, *Communication pour le développement et radio communautaires, le cas du Népal*, Mémoire Master 2 professionnel coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement, Université Paris I, Panthéon Sorbonne, année universitaire 2007-2008, inédit, p.45.

[737] CAPITANT, Sylvie, « La sensibilisation au détriment de l'information : effet collatéral de la mobilisation des radios africaines en faveur de la communication pour le changement social » dans *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] http ://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux Hors–série, juin 2010 consulté le 21 juin 2011.

économique toujours fragile des radios, (faibles subventions, marché économique réduit pour la publicité, concurrence accrue ces dernières années avec une « *deuxième vague* » de créations de radios due à la baisse des coûts de l'équipement numérique), ce facteur s'avère souvent essentiel pour les directeurs de station, plus enclins à soutenir une activité rémunératrice de revenus qu'à encourager une activité dépensière. De ce fait, les plages d'informations ne bénéficient d'aucune ligne budgétaire. Les animateurs sont souvent contraints de payer leur « *essence* » pour se rendre sur le lieu du reportage.

Nous ne discutons pas ce point dans notre travail. Nous pensons qu'il a le mérite de mettre en lumière la pertinence des enjeux communicationnels de la position du PNVRA. Dans la même foulée, nous revenons sur un sujet effleuré plus haut : celui du rapport entre communication interpersonnelle et « face-à-face ». Le contournement de la radio au nom de la recherche d'une relation interpersonnelle fait croire que toute communication médiatée annule l'existence de toute communication interpersonnelle que l'on ne retrouverait que dans un contexte de « face-à-face ». Autrement dit, l'existence du médium fait-elle disparaître le statut de communication interpersonnelle ? Ou la présence d'un médium induit-elle l'absence du « face à face » ? Cette seconde interrogation pose le problème de la requalification du « face à face » via une Webcam. On le voit, la communication interpersonnelle est une notion assez vaste et discutée dans l'analyse des processus de communication. Elle ne s'épuise donc pas dans le « face à face ». C'est d'ailleurs le point de vue d'Eléni Mitropoulo qui, dans sa perception holistique, affirme *: « de toute évidence avec ou sans médium, la communication interpersonnelle mériterait d'être abordée comme ce qui place l'Homme comme médium de la communication ce qui signifie, pour nous que derrière tout médium il y a l'Homme mais sans réduire la communication interpersonnelle à la communication face à face.* »[738].
Si cette distinction est importante du point de vue pragmatique et sociologique, elle l'est moins dans le sens sémiotique.

L'exploration de ces enjeux fondamentaux ouvre un pan de voile sur les formes de communication en devenir et sur la valence communicationnelle du médium. Nous sommes dans un contexte de convergence[739] où la défiance vis-à-vis de la radio peut paraître

[738] MITROPOULOU, Eléni, « Vers une sémiotique du médium » : une problématique à légitimer ? Nouveaux Actes sémiotiques, [en ligne] loc.cit., consulté le 19 octobre 2010.
[739] Nous pensons ici à la radio-surf ou radio portail qui est met en place des programmes supportés par des ressources numériques. Lire à ce sujet KIYINDOU, Alain, « 'Société de l'information' et développement

handicapante. En effet, dans la mesure où elle est un projet localement assumé dans lequel les paysans se retrouvent et s'identifient, elle est susceptible de devenir un moyen de désenclavement et de renforcement des liens entre paysans, pouvant contribuer utilement au meilleur fonctionnement des organisations paysannes et au décloisonnement du discours de vulgarisation souvent confiné dans le cercle des « initiés ». C'est d'ailleurs le lieu de rappeler que la vulgarisation ciblée n'est pas une fin en soi. Elle n'est qu'un moyen pour atteindre plus efficacement le plus grand nombre d'agriculteurs. Il est vrai comme nous l'avons vu, la vulgarisation ciblée initialement, emploie un grand nombre d'agents de base en contact direct avec les agriculteurs dans leurs villages. Il s'agit là d'un service de proximité exigeant un personnel parfois insuffisant. En outre, les vulgarisateurs n'ayant pas un niveau requis, sont souvent limités dans leurs analyses malgré l'appui et le soutien qu'ils reçoivent de leur structure de formation. Le recours à la radio dans ce contexte, peut-il être encore perçu comme trahison de l'intuition originelle ? L'usage de la radio devient nécessaire comme un autre cadre « de leçon de chose », traitant et reliant entre eux différents sujets intéressant l'agriculture, la biologie, l'écologie et l'équilibre des marchés avec ses jeux d'acteurs. Les agriculteurs pourraient ainsi tirer profit des messages, soit pour améliorer leurs connaissances, soit pour s'en servir, fût-ce subsidiairement, dans leur vie de tous les jours.

En effet, la démarche du PNVRA reste une particularité marginale dans le champ de la vulgarisation, qui a été souvent dans plusieurs pays le terrain initial d'expérimentation des technologies d'information et de communication.

Nous pouvons citer le cas malien où les systèmes d'information sur les marchés fournissent par radio les prix des céréales sur les principaux marchés du pays. Ces diverses expériences concourent toutes à l'objectif qui est une meilleure organisation des marchés, une plus grande transparence dans les relations entre agents économiques, et l'accès aux conditions qui doivent permettre aux organisations paysannes de mieux maîtriser leur environnement économique. La récurrence de cet aspect de l'information sur les prix atteste de la place de l'information dans l'enjeu des pouvoirs et les rapports entre les agents de la filière.

De cette même manière, nous pouvons citer la radio rurale de Kaye connue en Afrique de l'Ouest comme radio privée, animée directement par une association composée de

durable », actes du colloque International de communication du développement, Douala 26 au 30 Avril 2005, p.91-94.

représentants de la population. Fonctionnant depuis 1988, cette radio a accumulé des archives qui sont des banques de données précieuses sur les villages, leur histoire et les problèmes de l'agriculture dans la région. Les témoignages sont nombreux pour dire que la radio rurale de Kayes a joué et continue à jouer un rôle incommensurable dans la formation des ruraux, dans leur organisation socio-professionnelle, dans leur vie culturelle[740].

Ces quelques cas, en levant les verrous de la méfiance, apportent du crédit aux propos de André-Jean Tudesq qui estime que « *la radio rurale, introduit ou rectifie des pratiques agricoles, par exemple, amène l'abandon des feux de brousse comme technique de défrichage ; elle arrive à convaincre de nombreux paysans d'utiliser du matériel agricole au lieu de leurs mains pour semer et désherber (...). L'utilisation des engrais et la pratique de la culture attelée sont aussi des résultats obtenus par la radio rurale* »[741].

Bien que ces cas cités ne s'inspirent pas essentiellement de la vulgarisation ciblée du PNVRA, ils en sont finalement très proches par leur souci de repousser tout diffusionnisme et de cerner au plus près le quotidien des agriculteurs. Nous pensons alors que l'on ne saurait nous reprocher la mobilisation illustrative de ces expériences au nom de la logique de l'incomparabilité des objets de deux natures différentes. Autrement dit, même si à première vue, il paraît incongru de porter un jugement sur la vulgarisation ciblée à partir des angles de vue de la vulgarisation de masse, l'esprit de la proximité qui habite les exemples choisis et cités dans notre travail, atteste de la complémentarité possible entre les deux types de vulgarisation, tant il est vrai que la vulgarisation ciblée n'est en réalité qu'une méthode choisie, alimentée par l'aspiration à atteindre le plus grand nombre. Au risque de nous répéter, nous redisons que la vulgarisation ciblée n'est pas une finalité mais un moyen.

Dans ces exemples comparatifs, nous nous arrêtons à la simple évocation de l'utilisation de la radio. C'est une démarche partielle dans la mesure où il aurait été plus intéressant de connaître son impact sur l'amélioration de la productivité et la nature de l'offre informationnelle : la transformation et le stockage, les possibilités de louer des tracteurs, la lutte contre les insectes et le contrôle des maladies, la lutte contre l'érosion, le contrôle des mauvaises herbes, les principes de gestion du bétail et la commercialisation des

[740] LAKE, René, « Le pluralisme radiophonique au Mali » dans Union des journalistes de l'Afrique de l'Ouest (Association UJAO), *Le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest* Tome 2 : Mali, Nigéria, Guinée, Ghana, Niger, Guinée-Bissau, Tchad, Sierra-Leone, Mauritanie, Paris : L'Harmattan, 1993, p.19.
[741] TUDESQ, André Jean, *La radio en Afrique Noire*, Paris : Pedone, 1983, p.79.

produits…Nous prenons l'option de ne pas nous investir sur le champ d'évaluation en retenant que dans cette approche comparative, se loge le problème de la mise en place des politiques publiques de communication qui est une préoccupation du rapport Mc Bride. « *Le problème fondamental est donc la relation à établir entre la communication - infrastructures et activités - d'une part, et d'autre part, les autres objectifs nationaux, ou, en d'autres termes, l'intégration du développement de la communication dans les plans de développement général »*[742].

Nous pensons alors, que l'existence d'actions stratégiques de communication qui accompagnent les programmes ou projets du secteur du développement, peut influencer les choix et les orientations pris par les politiques nationales de communication pour le développement. C'est à ce titre que les pays cités plus haut en exemple, ont choisi de combiner des stratégies basées sur la proxémique, le face-à-face et les mass média.

Ce serait faire entorse à la vérité que d'alléguer que rien ne se fait dans ce sens au Cameroun. Il y a maintenant une prise en compte de plus en plus effective des besoins des populations à travers l'extension de l'infrastructure nationale des télécommunications et TIC dans les zones rurales et périurbaines, l'objectif étant de réduire la fracture numérique ; à travers l'amélioration de la participation du secteur privé au développement des télécommunications et TIC, l'instauration d'un environnement concurrentiel par l'attribution de nouvelles licences et les efforts d'amélioration de la régulation, à travers la mise en ligne des services dans les administrations publiques et l'amélioration de la gamme de services offerts.

L'appropriation des technologies de l'information et de la communication reste donc une priorité au Cameroun. Cependant l'angle d'approche reste fondamentalement lié à la problématique de la fracture numérique, ce qui a pour conséquence la faible exploitation de la radio comme moyen de communication.

Pourtant, elle reste pour le contexte africain un atout indispensable. Malgré la multiplication des stations et des chaînes, les politiques publiques n'ont pas encore mis en place une offre conséquente au service de la promotion de l'agriculture et de ses enjeux connexes, situation

[742] MACBRIDE, Sean, *«Voix multiples Un seul monde»*, Paris : Unesco, 1980, p.68.

paradoxale dans un pays qui fait de l'activité agricole un levier important de l'économie et du développement**.**

En parcourant la grille de programme de la station provinciale CRTV de l'Ouest, nous avons constaté qu'il n'y a que deux programmes susceptibles de donner une impulsion à la vocation agricole du Cameroun sans cesse relayée par une pratique discursive, situation d'autant plus étonnante que la région de l'Ouest se présente également comme le grenier du Cameroun, ce qui justifie l'intense activité autour des marchés de ses unités administratives. Ces deux programmes sont : *le Monde Agro-pastoral* : (mercredi 21h-21h30) et *Carnet du développement* (jeudi 21h15-21h45)[743]. Ces créneaux peuvent correspondre à une population active, il nous semble qu'en revanche, leur confinement et la langue de leur diffusion permettent d'émettre quelques réserves. Nous n'insistons pas davantage sur ces plages horaires inversement proportionnelles à la vocation du pays. Nous relevons, pour le déplorer, le fait que ces programmes soient diffusés en français, facteur exclusif pour une bonne partie de la frange active, qui donne la vitalité à l'activité agricole.

Nous avons là une autre preuve qui atteste que le processus d'appropriation, bien qu'il soit à l'œuvre dans ces politiques, ne paraît pas suffisamment maîtrisé et semble être tributaire du discours enthousiasmant orienté vers l'Internet avec une négligence remarquable des médias traditionnels. Ce déséquilibre se perçoit d'ailleurs dans le foisonnement des travaux qui portent sur Internet en Afrique. La FAO fonde l'efficacité des moyens d'une politique d'information et de communication sur la mobilisation des divers médias imprimés, les médias électroniques et radiodiffusés, le film, le cinéma, la vidéo, le théâtre qui sont les principaux terrains d'action et les espaces de conflits d'intérêts pour les acteurs et partenaires du développement[744].

PARAGRAPHE 2 : LES APORIES DE LA LOGIQUE COMMUNICATIONELLE DU PNVRA.

A - L'AMBIGUITÉ DE LA SYMÉTRIE

1 - Les défis de la démarche proxémique.

La vulgarisation telle que présentée, s'affirme comme un véritable itinéraire pédagogique au sens étymologique du mot, c'est-à-dire un accompagnement progressif, dans la proximité

[743] Annexe 13 : grille de programmes CRTV Bafoussam.
[744] FAO, Conception et mise en œuvre de politiques nationales d'information et de communication. http ://www.fao.org/docrep/005/y4335f/y4335f08.htm, consulté le 4 novembre 2010.

réelle et symbolique, qui favorise une approche dialogique. Cette démarche peut véritablement réduire les écarts par rapport au discours et donner à la raison, dans son effectuation, de « mordre le réel » et d'exclure toute camisole de force dans laquelle les vérités ne s'accommodent d'aucune exception socioculturelle ou anthropologique, ce qui conduit l'agir communicationnel dans une situation de crise, d'isolement, d'indifférence et même de tension où les Africains sont stigmatisés par une incapacité à s'approprier les modèles de savoirs et de savoir-faire. Nous percevons dans l'intuition de cette approche de facilitation et de suivi des paysans, des raisons de rapprochement avec la ressource proxémique d'Abraham Moles.

Nous la reprenons, non pas dans sa dimension conceptuelle mais pour apprécier les conditions de son effectuation dans le PNVRA. Cette approche par sa dimension du « *hic et nunc* », implique une hiérarchisation indispensable pour toute médiation performante : en cherchant à voir comment la corporéité s'ouvre et se déploie dans un espace-temps, elle privilégie un rapprochement physique dans la communication et un établissement de liens permanents. Dans ce sens, elle cadrerait davantage avec les préoccupations de la vulgarisation ciblée, qui procède à une analyse correcte du pourquoi, des spécificités et des enjeux véritables, qui en explique l'intelligibilité et favorise l'appropriation finale par les destinataires. La loi proxémique n'est pas la porte ouverte à toute résolution hachée des situations. Dans ce sens, la proxémique se prêterait bien à la réalité du temps vécu par l'individu qui s'insérerait profondément dans un environnement naturel. C'est ainsi que peut s'effectuer la prise en considération des connaissances et des requis des populations concernées dans le processus de vulgarisation. Les processus à mettre en place sont essentiellement interactifs et participatifs à tous les niveaux ; ils constituent les éléments majeurs de la méthodologie. La proxémique, par sa démarche de rapprochement, en mettant l'accent sur les besoins et les façons de voir des individus et des groupes, pourrait devenir à notre sens, une orientation clé capitale de la vulgarisation telle que perçue par le PNVRA.

Cela dit, la démarche proximale usitée dans la vulgarisation agricole repose finalement sur cette approche interpersonnelle mais bute sur des écueils linguistiques et même culturels qui constituent des défis majeurs. Nous réservons les aspects culturels pour le prochain chapitre. Pour donner sens à la densité des enjeux que nous examinerons ultérieurement, nous soulignons à ce stade que l'appel aux ressources offertes par les nouvelles technologies pour des raisons socioéconomiques connaît un retentissement mesuré au Cameroun. De plus, en

Afrique noire, la notion de biodiversité, qui est inhérente au PNVRA, est aussi inséparable du culturel. Les espèces reconnues comme ayant un fort potentiel de biodiversité sont, dans la plupart des cas, des espèces qui ont d'abord une légitimité culturelle. Ce sont le plus souvent des espèces qui sont identifiées par des croyances, des mythes, des histoires, des proverbes et des rituels. Elles sont ainsi associées aux pratiques culturelles. Toutes les cultures offrent à propos des questions environnementales et de « développement », des approches différentes qui interrogent nos pratiques. Il convient toujours de prendre tout cela en considération sous un regard critique et constructiviste, dans un contexte marqué par l'existence de plusieurs ethnies et une diversité de langues. C'est dire que les valeurs qui sous tendent la communication du PNVRA s'adossent sur un ensemble de démarches épistémologiques et nécessitent des expertises et des perspectives diverses.

En parlant des écueils linguistiques, aucune des langues camerounaises n'est utilisée dans l'administration, la presse écrite, la télévision nationale, ni dans l'enseignement officiel, pas même dans les campagnes d'alphabétisation financées par l'État. Il s'agit pour la proxémique, de relever son efficacité au sein d'une population où le taux d'analphabétisme malgré tout, est encore élevé et où les langues nationales sont paradoxalement en perte de vitesse. En effet, depuis son indépendance, l'État camerounais a considérablement œuvré pour favoriser la scolarisation[745] et l'alphabétisation. Ainsi le taux d'alphabétisation des adultes qui était de 33 % en 1970, a progressé, en dix ans (1976-1987), de 55% à 70% chez les hommes et pour les femmes est passé de 35% à 50%[746]. Ces efforts font du Cameroun un des pays les plus alphabétisés de l'Afrique[747], ce qui n'autorise pas à croire que tout est gagné, car les campagnes et les zones rurales restent sous scolarisées à cause de plusieurs facteurs : les coûts directs de scolarité élevés, la forte demande de la main d'œuvre féminine pour les travaux agricoles et ménagers, la perception négative de l'éducation des filles et des femmes en général, la précocité des mariages et des grossesses, le faible degré d'instruction des parents. C'est pourtant avec ces populations majoritairement analphabètes, que l'agent vulgarisateur, souvent fonctionnaire d'origine étrangère, est appelé à mener le plus clair de son travail, situation qui se complexifie eu égard à la disparité des unités linguistiques au Cameroun. Au-delà des préoccupations officielles qui mettent en exergue un bilinguisme français-anglais, au

[745] Le taux de scolarisation tous niveaux qui était de 46% pour les sujets de 6 à 23 ans au lendemain des indépendances est passé en 1990 à 45% et 46% en 1994. Source, PNUD, Rapport mondial sur le développement humain. (RMDH), Paris : Economia, 1997, p.187.
[746] PNUD, Rapport mondial sur le développement humain. (RMDH) 1997, p.171.
[747] SINDJOUN, Luc, *La biographie sociale du sexe : genre, société et politique au Cameroun*, Paris : Karthala, 2000, p.119.

Cameroun plusieurs langues locales peuplent le paysage linguistique, ce qui innerve des débats sur l'urgence de la définition d'une politique linguistique, qui intégrerait ces différentes langues d'origine locale et étrangère[748] et assurerait la promotion d'une langue véhiculaire capable de facilité une communication trans-ethnique, le français étant encore une langue de l'école.

Le contexte se complexifie davantage encore, quand l'agent vulgarisateur ne parle pas la langue locale. Notre intérêt pour cette question, a été l'occasion pour les agents du terrain d'insister sur la valeur communicationnelle de la *parcelle témoin* et le rôle du *paysan de contact* dans la transmission de l'information. Bien que les OP aient progressivement fait disparaître ces « paysans de contact », les agents nous ont exprimé leur volonté de toujours choisir un paysan relais, par lequel passerait la diffusion du message. Nous pouvons nous permettre de voir dans cette démarche, l'influence interpersonnelle et la question des leaders d'opinion mise en exergue par les études de Lazarafeld sur la réception du message. *« Les idées coulent souvent de la radio et de l'imprimé vers les leaders d'opinion et des leaders d'opinion vers les segments moins actifs de la population* »[749]. Il s'agit de l'hypothèse du two-step-flow of communication qui renforce la notion de la médiation humaine dans la réception d'un message.

2 - L'immersion connotée

La modification tangentielle insufflée en 2002 au programme avait pour ambition de créer une véritable interactivité et d'enraciner la vulgarisation dans un partenariat dialogique. Par une comparaison lointaine héritée de la philosophie grecque, nous pouvons dire que l'exode de la linéarité rappelle la maïeutique socratique destinée à révéler le savoir enfoui dans l'autre.

[748] TADADJEU, Maurice, préconise le « profil idéal » du Camerounais à travers un modèle baptisé « le trilinguisme extensif ».Pour lui les premiers pas à l'école devraient se faire en langue maternelle avant de continuer avec les langues officielles qui seraient beaucoup plus facilement apprises. Lire TADADJEU, Maurice, « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif », Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise, Yaoundé : MINFOC, 1985, p.187-201. Tabi Manga, quant à lui, propose « quadrilinguisme » qui prend en compte quatre «strates fonctionnelles » : les langues maternelles pour la communication intra-familiale, les langues communautaires, et les langues véhiculaires qui, selon lui devraient être appelées « langues nationales » et le français et l'anglais ayant une aspiration internationale. Lire à ce sujet TABI-MANGA, Jean, *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d'aménagement linguistique,* Paris : Khartala, 2000.

[749] LAZARSFELD, Paul, *The people's choice,* New York : Colombia University Press, 1944, p.151.

Cette dynamique d'accompagnement et de facilitation propre à la communication interpersonnelle que nous retrouvons au cœur de la vulgarisation voulue par le PNVRA, l'inscrit dans une logique communicationnelle que Diane Parent nomme psychosociologique. Cet auteur, en étudiant la vulgarisation agricole, la classe selon trois images communicationnelles qu'il présente dans un tableau synoptique. Nous reprenons cette classification afin d'accorder au modèle orchestre ou psychosociologique dont se réclame le PNVRA toute sa visibilité et son originalité[750].

	TÉLÉGRAPHIE	ORCHESTRE	POUPÉE RUSSE
a) Mots clés de l'activité de vulgarisation	Transmission Différence de statut des acteurs	Interaction – Partenariat Négation des différences Égalité de statuts	Transmission et Organisation Complémentarité de statut Différence de pratique
b).Caractéristiques de la relation entre les acteurs	Formelle Verticale - Hiérarchique	Informelle Horizontale	Multidirectionnelle
c).Caractéristiques de l'information scientifique et technique	Objective – Neutre Primauté aux connaissances scientifiques et techno	Subjective Primauté aux savoirs-faire	Construite – Savoirs et savoir-faire sont indissociables
d).Caractéristiques des acteurs	Passifs (transmettent et reçoivent)	Actifs (réfléchissent)	Actifs (interprètent et construisent) Développent des connaissances et des outils de connaissances
e).Une « bonne » vulgarisation s'appuie sur : Est guidée par :	-La tâche -Efficacité et clarté de la transmission -Utilisation des bons canaux ou réseaux -Une bonne réalisation des tâches -Les intérêts	-La relation -La création d'un bon climat -Les valeurs (convivialité, empathie, disponibilité, etc)	-La tâche, la relation et le contexte organisationnel des acteurs et ce de manière imbriquée -L'emboîtement des valeurs et des intérêts
f).Buts de la vulgarisation	Faire faire (production)	Être ensemble (intégration)	Faire ensemble (construction et émancipation)
g).L'organisation de la vulgarisation s'appuie sur	Les réseaux de production de connaissances	La relation interpersonnelle et le contexte organisationnel	Le contexte organisationnel (conseiller et agriculteur) Les réseaux de production de connaissance

On le voit, ce tableau permet de saisir en un seul coup d'œil trois images différentes qui induisent des positionnements d'acteurs spécifiques et des finalités différemment avouées.

750 PARENT, Diane « La vulgarisation agricole en images : une analyse selon trois perspectives communicationnelles » dans *Économie rurale*, 1993, vol. 216, n° 1, p.30.

Le PNVRA, au vu de ses fondamentaux, se rapproche davantage donc de la logique *orchestre*. L'agent vulgarisateur est beaucoup plus porté par l'environnement et les effets du contexte. Cette approche a le mérite de recadrer la communication dans une perspective beaucoup plus large, en tenant compte des éléments affectifs et sociaux qui peuvent teinter une relation. *Le modèle orchestre,* permet à l'activité de vulgarisation de donner une surbrillance à la relation interpersonnelle. En effet, en s'érigeant contre toute transmission mécanique, cette perspective privilégie la qualité de la relation, la participation et la recherche d'une synergie analogue à celle d'un orchestre qui joue de façon harmonieuse. « *Appliquée à la vulgarisation l'image de l'orchestre suppose que l'on sera préoccupé avant tout par la qualité de la relation, le climat, la bonne entente ; on sera guidé par certaines valeurs humaines qui s'opposent en principe à toute forme de hiérarchie* »[751].

Nous discuterons ultérieurement la question de la participation. Il nous importe dans la présente étape d'interroger les conditions de possibilité de la facilitation.

Cette phase est en réalité, un préliminaire à la saisie de la symétrie communicationnelle nécessaire à toute communication participative. En dressant un parallèle entre les postures du facilitateur et de l'expert Arvind Singhal relève que *« a facilitator needs to stop being an expert. An expert may see the time spent by a farmer, under a Banyan tree, in maintaining relations with other community members, as a gross waste of productive of hours. The expert may not realize that the production system in the village is communal, and in that particular rural agrarian context, sitting and talking constitutes neither a waste of time nor a sign of laziness. Sitting and talking with others cultivates and maintains social relationships. Quite possibly for the farmer, ensuring good social relations is as important as producing food* »[752]. Nous sommes dans une situation d'immersion où les professionnels quittent leur posture transcendante pour faire une certaine kénose, perçue comme expérience de dépouillement et

[751] PARENT, Diane, « La vulgarisation agricole en image : une analyse selon trois perspectives communicationelles », loc.cit., p.34.

[752] SINGHAL, Arvind, *Facilitating community participation through communication*. op.cit., p.30.
« *Un facilitateur ne doit plus être un expert. En effet, un expert va considérer que le temps passé par un fermier sous un figuier banian à maintenir des liens avec d'autres membres de la communauté, est une grande perte de temps. L'expert peut ne pas considérer que le système de production d'un village est communautaire, et dans ce contexte de société rurale agraire, s'asseoir et parler ne sont ni une perte de temps ni un signe de paresse. S'asseoir et parler avec d'autres permettent de maintenir des relations sociales. Pour le fermier, il est évident que maintenir de bonnes relations sociales est aussi important que de produire de la nourriture*. » [notre traduction].

d'insertion. Malgré l'intuition fondamentale de cette kénose[753] facilitatrice, il faut reconnaître que les deux postures ne sont pas parallèles. Le facilitateur ne perd pas son identité d'expert car pour accomplir son travail il est bien obligé de puiser dans son expertise. Il faut même croire que, s'il est accepté et reconnu, c'est moins pour ses potentialités relationnelles que ses compétences professionnelles. Nous souscrivons alors à la pensée de Diane Parent quand elle souligne que : « *nous ne croyons pas aux affirmations du genre « je préfère un conseiller qui est agréable sur le plan humain à quelqu'un qui est un expert ». Le fait que quelqu'un soit bien accepté et reconnu par les agriculteurs (trices) est indissociable de ses compétences, de son expertise »*[754].

Le temps, la connaissance mutuelle et la clarté dans les objectifs de chacun, sont sans doute les ingrédients nécessaires pour la construction d'activités viables répondant aux attentes d'un groupe, mais il ne faudrait pas croire que ces besoins expriment la pureté de l'âme de l'agriculteur. La vulgarisation serait alors facteur d'une autre dépendance à l'envers : celle de l'agent vulgarisateur vis-à-vis de l'agriculteur. Finalement, cet idéal de facilitation et d'immersion prôné par la vulgarisation agricole, reste un projet d'être qui a du mal à s'incarner dans le réel. À ce titre, il tombe sous le coup de la réserve que formule Robert Poupart en parlant des mots-symboles liés aux idéaux de participation : ces mots, pense l'auteur, sont polysémiques et, *« en ne se dépouillant pas de leurs ambiguïtés et en restant enfermés dans l'idéologie, risquent de nuire aux pratiques au lieu de les inspirer »*[755].

Mais peut-on vraiment parler de participation, si la contribution des paysans se résume en une consultation ou une épreuve de conviction ?

Comme nous l'avons signifié en son temps, il s'agit là d'un défi immense pour la vulgarisation agricole, car nous sommes finalement dans un contexte de non-comparabilité de compétences de l'énonciateur et du destinataire[756], qui est le postulat nécessaire pour tout contexte de symétrie communicationnelle. La mise en cause de la symétrie hypothèque l'intuition fondamentale de la communication participative qui exige d'être revisitée à frais

[753] Nous mobilisons cette notion théologique ici dans le sens de dépossession, de faire le vide.
[754] PARENT, Diane, « La vulgarisation agricole en image : une analyse selon trois perspectives communicationelles » loc.,cit., p.34.
[755] POUPART, Robert, SIMARD, Jean-Jacques, et OUELLET, Jean-Paul, *La création d'une culture organisationnelle : le cas des CLSC, centre de recherche en gestion,* Montréal : Université du Québec 1986, p.43.
[756] VERON, Eliseo, « Entre l'épistémologie et la communication » loc.cit., p.29.

nouveaux. Jusqu'où faut-il prendre en compte l'autre ? Peut-il être associé à tous les stades ? Le risque serait grand, de sombrer dans un « *horizontalisme* » argumentatif, qui plongerait la réflexion dans un amateurisme préjudiciable. Le moins que nous puissions dire, est que la logique participative, en elle-même, est un ensemble complexe, qui influe sur la pratique de la communication. Et même, s'il y avait une réelle volonté d'une véritable kénose de la part de l'agent vulgarisateur, la communication participative, telle que conceptuellement présentée, est-elle possible ? Autrement dit, à supposer qu'un vulgarisateur agricole entretienne une relation symétrique et ne se comporte pas en prédicateur, qui assène les réalités du haut, est-il possible de partager ses propres croyances et réintroduire celles des agriculteurs et tous leurs savoirs, sans que la pratique communicationnelle s'enlise dans la lourdeur et la complexité ? Puisque la participation ne prend tout son sens que dans un environnement précis, que peut signifier la communication participative dans un contexte dans lequel se déroule le PNVRA ? Cette préoccupation retiendra notre attention quand nous mobiliserons le poids du contexte dans toute situation de communication.

B - LA VULGARISATION : UNE COMMUNICATION À DOUBLE EFFET

1 - L'émergence progressive d'un langage initiatique

L'absence d'une langue véhiculaire n'entrave pas complètement le déploiement de la vulgarisation. Dans son expression, elle apparaît comme élément constitutif de l'organisation de la communauté rurale. Conçues comme maillon initial d'un développement en « tâche d'huile », les organisations paysannes vont très vite se consolider et tendre à s'autonomiser. Les OP, créées dans le cadre du PNVRA, fonctionnent comme un autre cadre de socialisation qui s'intègre harmonieusement, dans le vaste paysage associatif en réclamant sa propre identité. Celle-ci se façonne à travers les codes et un langage spécifiques partagés par les membres de l'OP. Bien que ne vivant pas en vase clos, le processus de communication autour de la vulgarisation facilite l'émergence d'un autre mode d'être social construit autour des enjeux agricoles. Sur la pointe des pieds, nous pourrions parler ici, d'une situation de solidarité de fait où le langage devient facteur d'unification et de consolidation du « *nous-objet* » de Jean-Paul Sartre.

Le « *nous-objet* » et le « *nous-sujet* » sont chez Sartre, constitutifs de l'intersubjectivité. Ces deux notions sont des expériences ontologiques, qui mettent en exergue le concept du tiers. Ce concept permet la substitution d'un modèle ternaire à la dualité de conscience qui caractérise habituellement la pensée de Sartre. L'irruption du tiers n'annule pas le conflit

regardant/regardé, mais permet de sortir d'une dualité pour retrouver une situation où les deux consciences sont toutes les deux regardées par un troisième homme : *« nous avons jusqu'ici envisagé le cas simple où je suis seul en face de l'autre seul. En ce cas je le regarde et il me regarde, je cherche à transcender sa transcendance ou j'éprouve la mienne comme transcendé. Nous formons un couple et nous sommes en situation l'un par rapport à l'autre. Seulement nous n'avons pas tenu compte, dans notre description, du fait de ma relation avec l'autre paraît sur le fond d'infini de ma relation et de sa relation avec tous les autres. C'est-à-dire à la quasi-totalité des consciences »*[757].

Le « *nous-objet* » et le « *nous-sujet* », sont donc les deux figures qui illustrent la nouvelle configuration de conscience induite par le tiers. Nous ne nous arrêtons pas sur le « *nous-sujet* » qui, comme le dit Simon Juliette, n'est qu'une impression de communauté flottant à la surface de l'ustensilité et un fantôme psychologique[758]. Revenant au *« nous-objet »*, nous relevons que, sous le regard du troisième homme, le *« je »* et le *« tu »* forment une communauté de « nous ». C'est donc un regard unificateur qui réifie les consciences protagonistes et les intègre dans une totalité, dans une espèce de solidarité qui vient du dehors. Les deux consciences se sentent alors objectivées dans un même destin. C'est là, que la catégorie ontologique du *« nous-objet »* décrit par Sartre, revêt tout son intérêt pour notre travail.

Les agriculteurs, appartenant aux organisations paysannes et suivis dans le cadre du PNVRA, sous le regard des autres, participent à la même communauté et constituent, ainsi, par cette objectivation, une communauté de « *nous-objet* ». Leur intégration au programme et le partage d'une langue et d'un langage accessibles aux membres consolident cette situation objectivante.

La pratique communicative autour de la vulgarisation, consolide cette solidarité et crée une ligne de fracture. C'est dans cette perspective que nous pouvons comprendre Claudine Chaulet, qui estime que la vulgarisation classique s'adresse habituellement à des individus, qu'elle considère comme «agriculteurs» indépendamment de leurs appartenances sociales ou

[757] SARTRE, Jean-Paul, *L'Être et le Néant*, Paris : Gallimard, p.466.
[758] SIMONT, Juliette, *Jean Paul Sartre : un demi-siècle de liberté*, Bruxelles: De Boeck, p.143.

de la complexité de leur statut, et qu'elle extrait du groupe[759]. Nous assistons donc, avec la vulgarisation, à l'émergence d'un élitisme, favorisé par un langage technique, qui met à part et professionnalise. Nous partageons à ce propos l'analyse que fait YVAN Droz, quand il examine la situation du paysan jurassien. L'auteur perçoit, dans ce processus de professionnalisation par le langage et la technicité, un créneau générateur d'éthos paysan. « *Il est loisible de voir dans la technicité croissante du langage des agriculteurs, et en particulier l'emploi des abréviations, un des rites d'interaction qui soudent le groupe professionnel et autorisent la reproduction de son ethos en instituant un milieu relationnel protégé par l'incompréhension des profanes* »[760]. Outre le langage commun et exclusif, la formation technique renforce la cohésion du groupe professionnel ; cette cohésion participe à une construction identitaire car dans des lieux publics, les paysans suivis dans le PNVRA ont des codes et des causeries qui les particularisent par rapport aux autres qui, pour la plupart, restent des paysans. L'encadrement du PNVRA entretient une exclusion qui fait penser aux rites d'institution dont parle Pierre Bourdieu. « *Le véritable miracle que produisent les actes d'institution réside sans doute dans le fait qu'ils parviennent à faire croire aux individus consacrés qu'ils sont justifiés d'exister, que leur existence sert à quelque chose. Mais, par une sorte de malédiction, la nature essentiellement diacritique, différentielle, distinctive, du pouvoir symbolique, fait que l'accès de la classe distinguée à l'Être a pour contrepartie inévitable la chute de la classe complémentaire dans le Néant ou dans le moindre Être* » [761]
Le processus communicatif de la vulgarisation engendre ainsi un clivage entre les destinataires de la vulgarisation. Les services tendent à s'adresser aux agriculteurs progressistes, propriétaires de leurs terres, désireux et capables d'obtenir du crédit et d'investir dans les intrants et l'innovation technique. Cela exclut souvent les agriculteurs pauvres en ressources et les personnes sans terres, dont les femmes. Ce n'est pas le lieu de discuter cette autre forme de rupture. La tâche qui nous préoccupe à ce niveau est celle d'examiner le rapport entre la solidité de cette solidarité du dehors et son incidence sur la gestion de l'information.

Cependant cette solidarité du dehors reste fragile. Comme le dit Sartre en parlant du destin du « *nous-objet* », « *il renferme en lui-même une puissance de désintégration qui n'est autre que*

[759] CHAULET, Claudine, « Propos de sociologie sur la vulgarisation agricole », dans *Cahiers Options Méditerranéennes*, 1993, Vol. 2, n° 1, p.14.
[760] DROZ, Yvan « Le paysan jurassien : un fonctionnaire qui s'ignore ? », dans *Journal des anthropologues* 2000, n°84, p.179.
[761] BOURDIEU, Pierre, « Les rites d'institution », dans CENTLIVRES, Pierre, HAINARD, Jacques, *Les rites de passage aujourd'hui.* Lausanne : L'âge d'homme, 1986, p.214.

la reprise par chacun de son ipséité »[762]. Les contraintes existentielles, notamment le champ de la gestion de l'information, illustrent ce jaillissement des ipséités. Il y a d'ailleurs lieu de se poser la question de savoir si le « *nous-objet* » lui aussi a une consistance réelle.

2 - Entre communication et persuasion.

Au seuil de ce chapitre, nous avons relevé quelques fondamentaux qui constituent la vulgarisation en acte de communication endogène et trans-scientifique. Le cheminement argumentatif déroulé jusqu'alors, nous aura permis de comprendre que malgré la bonne volonté des initiateurs du PNVRA, la vulgarisation agricole reste un idéal incompatible avec les exigences de la symétrie communicationnelle. En dépit de toute la théorisation de la proximité et de l'accompagnement affirmés, le vulgarisateur, comme nous l'avons vu, reste détenteur d'un savoir. Il faut donc croire que le PNVRA est basé sur une posture épistémologiquement insoutenable.

Étant donné que nous ayons réservé les enjeux culturels de l'approche participative pour le dernier chapitre, il s'agit pour nous, de ne prendre en compte que les aspects strictement discursifs de l'interaction. À ce compte, nous pouvons nous poser la question de savoir si la mise en scène de la communication dans le PNVRA ne débouche pas sur un idéal contradictoire. Est-il possible d'arguer une facilitation conseil quand tout le mode opératoire et les mécanismes intrinsèques renvoient plutôt à une démarche de persuasion ? La construction de la confiance attribuée aux agriculteurs par le biais de la parole octroyée, fonctionnerait davantage comme « *un écran hypnotique* »[763], qui dissimulerait difficilement la rigidité de la clôture de la production de connaissances, qui accompagne le statut des actants impliqués dans la vulgarisation. Autrement dit, le changement de cap insufflé en 2002 n'enlève pas au PNVRA son caractère diffusionniste.

Nous ne pouvons pas désolidariser ce changement du « printemps de la démocratie » qui a soufflé sur le continent africain au cours des années 90 et qui a contribué à la libéralisation de la parole dans la sphère publique et médiatique et dans les différentes structures.
Les pays africains n'ont pas connu la même trajectoire, dans ce processus de démocratisation qui a été soutenu et encouragé par les institutions internationales. En clair, en faisant la promotion de la démocratie, les institutions de *Bretton Woods* derrière lesquelles s'alignent de

[762] SARTRE, Jean-Paul, *L'Être et le Néant*, Paris : Gallimard, p.472.
[763] CABEDOCHE, Bertrand, « La crise de l'organisation scientifique… », loc.cit., p.168.

plus de plus les donateurs multilatéraux (Union Européenne) et bilatéraux ont cru améliorer l'environnement institutionnel nécessaire au bon fonctionnement du marché et, à terme, ajuster politiquement le continent africain. En subventionnant la démocratie, les Occidentaux faisaient l'hypothèse qu'une institutionnalisation de l'alternance et une redistribution des pouvoirs garantiraient le succès des politiques d'ajustement et un meilleur partage des richesses.

Nous pensons que ce vent de démocratisation, a constitué un tournant important dans la valorisation de la parole des bénéficiaires des différents projets financés par les fonds extérieurs. C'est à ce détour, que les notions de participation et d'implication des populations en œuvre dans divers programmes se sont affirmées davantage. Nous faisons l'hypothèse que la réorientation du PNVRA s'inscrit dans cette mouvance du « politiquement correct » caractérisée par l'« *idéologie et de l'activité et de la responsabilité individuelles* »[764].
Jusqu'ici, notre argumentation porte à croire que le PNVRA comme sentier de délibération, repose sur un artifice stratégique du recours à la concertation et à la participation. De façon provisoire, nous pouvons dire que l'argument de la manipulation symbolique où la délibération intervient le plus souvent comme un habillage de décisions déjà prises, correspond le mieux à la démarche de la vulgarisation agricole. Cette position est certes provisoire, mais extrêmement fragile car, comme le pense Loic Blondiaux, « *dès lors que les participants à la discussion sont placés dans une position d'égalité, même provisoire et artificielle. Cette égalisation artificielle des positions qui conduit, le temps d'une réunion publique ou d'une procédure de concertation, à donner la parole dans les mêmes termes au citoyen ordinaire et à l'expert pourrait à terme avoir des répercussions sensibles sur l'économie des relations de pouvoir et d'autorité dans nos sociétés* »[765].

Ces propos ne peuvent revêtir toute leur intelligibilité et leur charge de contestation qu'avec l'examen de la mise en scène de l'interaction discursive, enrichi des conditions d'expérimentation de la norme délibérative, saisies dans leur complexité situationnelle et culturelle.

---

[764] PAILLIART, Isabelle, « Les enjeux locaux de la démocratie électronique », dans *Hermès*, 2000, n° 26-27 - www.democratielocale.fr, p.132.
[765] BLONDIAUX, Loïc, « Prendre au sérieux l'idéal délibératif : un programme de recherche » Conférence prononcée à l'Université du Québec à Montréal le jeudi le 11 novembre 2004.
[En ligne] http ://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/Blondiaux-conf2-novembre-2004-2.pdf, consulté le 20 mai 2011.

.

Conclusion

Dans ce chapitre consacré aux enjeux communicationnels du PNVRA, nous avons cherché à cerner les contours de la vulgarisation ciblée avec la question des médiations technologiques des postures des différents actants. Cette exploration nous aura permis de mettre en lumière la complexité des modalités d'implication des destinataires dans la vulgarisation ciblée promue par le PNVRA. Ceci nous a conduit à relever toute l'ambiguïté de la valorisation de la communication interpersonnelle comme option préférentielle. À ce stade, nous pouvons dire que l'élan de proximité ne comble pas les exigences de la symétrie. Il y a d'ailleurs lieu de se demander si la symétrie ne reste pas un idéal évanescent dans la démarche du PNVRA surtout quand elle prend en charge les enjeux identitaires.

CHAPITRE 6

IDENTITÉS CULTURELLES ET ALTÉRITÉ À L'ÉPREUVE DE LA COMMUNICATION DU PNVRA : QUESTIONNEMENT DES ENJEUX ET EXIGENCES D'UN REPOSITIONEMENT

Introduction.

Cet ultime chapitre, plan de chute de notre travail, ouvre les problématiques de la communication du PNVRA aux enjeux identitaires et culturels. De façon plus large, cette ouverture inscrit davantage *la communication pour le développement dans la communication pour le changement social* avec la trame d'une discursivité contextualisée, ancrée dans l'épaisseur du réel afin rejoindre l'âme d'un peuple dans l'espace où elle s'enracine et respire. La recherche de ces amarres socioculturels et même ontologiques, motivée par la volonté d'éluder toute énonciation œcuménique et consensuelle, exige l'exploration des questions liées au flux culturel, à la constitution de l'imaginaire collectif, à la dialectique du global et du local. Ces aspects se cristallisent à travers un ensemble d'interrogations qui nécessitent d'être abordées. Comment envisager la question des identités culturelles quand la culture elle-même reste une notion complexe qui fait l'objet des inquiétudes renouvelées d'ordre social et sociétal ? Dans un contexte plus marqué par le flux et la circulation que les structures figées[766], comment faire de la communication pour le développement, un événement de langage situé quand la localisation spatiale ne structure plus à elle toute seule l'imaginaire et l'interaction quotidienne ? Il faut relever d'ailleurs que le repérage des lieux de savoir ne s'épuise plus dans une opposition rigide entre local et global, entre extérieur et intérieur[767].

Ceci permet à la notion de « développement », entendue non seulement en termes de croissance économique mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante, de devenir non plus un donné mais un construit foncièrement lié aux contingences d'un ici et maintenant. Ces interrogations et ces éléments de contexte nous ouvrent à la complexité des processus concrets de la communication pour le changement, surtout quand elle intègre la préoccupation de la prise en compte de l'Autre.

[766] APPADURAI, Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation,* Traduit de l'anglais par Françoise BOUILLOT, Paris : Petite bibliothèque Payot, 2001.

[767] Nous sommes tributaires de la dynamique du « *dedans et du dehors* »de Georges Balandier. En effet, l'auteur envisage l'approche de la société non pas sous un angle structural mais « dynamiste » intégrant ruptures et continuités. Lire entre autres BALANDIER, Georges, *Sens et puissance*, Paris : Puf, 1981.

Notre hypothèse est qu'amener à une existence pratique la communication pour le changement social comme vecteur de participation s'insère dans un contexte culturel et exige une démarche herméneutique. À ce stade, nous définissons ce dernier terme avec Clifford Geertz comme une entreprise qui consiste à entendre les entendements[768].

Parce que ce chapitre est le dernier et que nous voulons ainsi diminuer la marge de toute ambiguïté et incompréhension, nous allons, pour vérifier cette hypothèse, nous aider des formulations et des outils d'investigation anthropologiques. Ils ont l'avantage de resituer l'épaisseur des évènements vécus en donnant du relief aux matrices culturelles et aux références qui structurent les interactions. Il faut relever que ce choix affirme opportunément le caractère transdisciplinaire de notre travail et repose sur le socle de l'anthropologie de la communication, qui s'affine et se positionne progressivement comme un domaine de recherche et une réflexion propres. En effet, comme le souligne Paul Rasse entre autres perspectives, l'anthropologie de la communication, s'efforce de prendre la mesure des phénomènes contemporains de brassage et de recomposition des cultures au plus près des groupes sociaux, pour repérer et examiner l'effondrement, la reconstitution, l'invention de nouvelles formes d'expression identitaire, suscitées par l'explosion des moyens de communication[769].

SECTION 1 : DE LA REPRÉSENTATION À L'EXPÉRIMENTATION : LES CONTOURS D'UNE COMMUNICATION SITUÉE

En suivant les arcanes de la conceptualisation du PNVRA, nous aurons perçu chez les promoteurs une volonté de pouvoir assurer au programme une impulsion renouvelée de proximité. Cet élan repose sur la sourde aspiration à rester à l'écoute des questions des paysans dont on ne peut faire l'économie des inquiétudes et situations concrètes. La recherche de la proximité est-elle condition optimale pour une communication efficiente et est-elle le gage indiscutable d'une prise en compte des réalités du contexte ? Dans le chapitre précédent, nous avons ébauché les enjeux et écueils communicationnels de cette volonté proximale. Dans cette section, nous voulons apporter une consistance à ces difficultés en interrogeant la vitalité de cette vulgarisation proximale à travers le prisme des questions

[768] GEERTZ, Clifford, *Savoir local, savoir global, les lieux du savoir*, traduit de l'anglais par Denise PAULME, 3e édition, Paris : PUF, 1986, p.8.
[769] RASSE, Paul, « Anthropologie de la communication et diversité des cultures ». [En ligne] http ://www.museum.agropolis.fr/pages/savoirs/dilutionculturelle/anthropo. pdf, consulté le 12 février 2011.

identitaires. Est-il possible de dire que la conceptualisation et l'énonciation du PNVRA rentrent en congruence avec les subjectivités culturellement situées ? Autrement dit, la dynamique du PNVRA s'inscrit-elle dans une étoffe culturelle qui fait sens et formate les messages et le processus d'échange ? La réponse à ces questions passe par le réexamen de l'enracinement réel du PNVRA, à la lumière des contours théoriques de la construction identitaire.

PARAGRAPHE 1 : RENCONTRE IDENTITAIRE ET PRISE EN COMPTE DE L'AUTRE

La différence culturelle est fondatrice de multiples tensions et d'antagonismes sociaux qui interrogent sans cesse la capacité de « l'être avec ». Michel Wieviorka estime d'ailleurs que l'irruption de cette différence inaugure l'entrée dans une ère nouvelle marquée par l'invention des identités[770]. L'actualité et la vitalité des débats autour de cette différence exigent une prudence méthodologique, qui passe par l'élucidation des notions de l'identité et de l'altérité, lesquelles couvrent un vaste champ de la construction et des représentations sociales. La nécessité de cet éclairage conceptuel se justifie, entre autres, par le rapport dialectique existant entre altérité et identité que nous mettrons en exergue. Il s'agit d'une dialectique enrichissante pour l'analyse du lien social et susceptible d'informer toute communication animée par le sens aigu de la prise en compte de l'autre. C'est pourquoi nous prendrons le temps, dans la première partie de ce chapitre, de relever avec insistance les enjeux théoriques de la construction identitaire qui serviront de socle à l'appréciation de l'ancrage culturel de la dynamique communicative du PNVRA.

A - LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT

1 - Identités culturelles : entre héritage et construction

Comme nous l'avons annoncé, la question des identités culturelles touche immanquablement l'ensemble des problèmes qui affectent les rapports sociaux et les relations inter-sociétales. Sans être exhaustif, on peut évoquer les interrogations et les peurs liées à l'islam qui s'inscrivent durablement au cœur de profondes mutations de la vie collective, notamment en France, la question de l'élargissement de l'Europe où s'invitent les enjeux identitaires. Dans le même élan, nous pouvons relever que la poussée identitaire fonctionne souvent socialement

[770] WIEVIORKA, Michel, *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques,* Paris : de l'Aube, 2005, p.20.

sur le mode hiérarchique, ce qui trouve son expression idéale et extrême dans le racisme, lequel se perçoit autant dans la pratique que dans les théories avec tous les relents de prophylaxie et de purification du corps social[771].

Ainsi, aborder le problème de l'identité culturelle, c'est toujours soulever un ensemble de questions à l'examen toujours plus complexe qui engagent l'expérience de l'altérité et de l'identité. L'identité peut-elle être perçue uniquement comme l'unité avec soi-même ? Comment envisager l'identité et le changement ? En quoi la dialectique entre altérité et identité engage-t-elle la question du lien social et de la relation à l'autre ? La complexité de ces questions justifie aussi l'engouement avec lequel les sciences sociales ont investi ce champ de recherche. Avec des outils méthodologiques propres, philosophie, sociologie, anthropologie ont apporté des analyses diverses et interdépendantes. Ces analyses éclairent d'un autre jour la compréhension d'appartenance et d'identités culturelles et constituent une source d'enrichissement de la communication pour le changement qui prend en compte des personnes singulières se réclamant d'une identité particulière et souvent de plusieurs à la fois comme nous le verrons plus loin.

Au plan conceptuel, il faut souligner avec Paul Ricoeur que comme l'un et le multiple, l'identité et l'altérité font partie des « méta-catégories » de la pensée de l'être[772]. Si la pensée antique les conçoit comme des notions fixes[773], la pensée contemporaine les perçoit davantage sous un rapport dialectique qui débouche sur une polysémie.
Chez Paul Ricoeur, ce caractère polysémique *« implique que l'Autre ne se réduise pas, comme on le tient trop facilement pour acquis, à l'altérité d'un Autrui »*, et qu'il existe un « travail de l'altérité » au sein de l'expérience de soi. Dans son argumentation, Paul Ricoeur distingue deux sortes d'identité personnelle : celle immuable du même qui est établie par des traits de permanence dans le temps à travers la mémoire et celle mobile du soi *(ipséité)* qui se maintient, à travers les transformations liées à sa condition historique, par la promesse. De même, donne-t-il à la notion d'altérité un répondant dans le vécu avec celle de passivité qui se

[771] Denise Jodelet met en lumière la part des représentations dans la construction du phénomène raciste en éclairant leur rôle dans la question de l'altérité. Lire JODELET, Denise, « Formes et figures de l'altérité » dans SANCHEZ-MAZAS, Margarita et LICATA, Laurent, *L'autre : regards psychosociaux*, Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, coll. Vie Sociale, 2005, chapitre 1, p.23-47.
[En ligne] http://dx.doi.org/doi:10.1522/030135397.
[772] RICOEUR, Paul**,** *Parcours de la reconnaissance*, Paris : Éditions Stock, coll. Les Essais, 2004, p.47.
[773] Chez Martin Heidegger par exemple, le principe le principe d'identité est une loi de l'être et de l'étant, qui donne de comprendre « qu'à tout étant appartient l'unité avec lui-même ». HEIDEGGER, Martin, *Questions I et II*, Paris : Gallimard, 1968, p.260.

manifeste dans trois types de relation : celui de la relation entre soi et le monde, la passivité du subir et du souffrir ; celui de la relation intersubjective par laquelle l'autre « affecte » la compréhension de soi ; celui de la relation de soi à soi, que représente la conscience qui « atteste » de toutes les expériences de passivité éprouvées par le sujet.

En parlant d'altérité, Marc Augé émet une distinction entre une altérité du dehors et celle de dedans. Dans la première forme, l'autre est une entité construite par le regard d'un observateur. Elle est fondée sur l'expérience de la pluralité et de l'identité, regard objectivant lié soit à une localisation géographique, soit au lointain culturel. C'est de cette objectivation extérieure que se réclame l'hypothèse du retard que nous avons abordée au début de notre travail. Quant à l'altérité du dedans, elle s'insinue au cœur de l'identité collective par l'évidence de la pluralité sociale et culturelle inhérente aux sociétés contemporaines[774].

Cette présentation rapide a l'avantage de rappeler que l'altérité s'oppose à l'identité et pose la question de la diversité. L'identité, inséparable de la société dans laquelle le sujet se situe, il l'exprimera également en termes de différenciations culturelles. Dans tous les cas, l'identité individuelle ou collective a besoin d'*un Autre* pour se constituer, et cet *Autre* sera le plus souvent perçu comme une altérité, marquée par une logique d'opposition. La dimension conflictuelle n'épuise cependant pas la relation à l'altérité. D'autres approches, sur lesquelles nous ne revenons pas, dépassent le conflit pour envisager une complémentarité et réciprocité[775].

Pour rester dans la dynamique dialectique postulée, disons, avec Marc Augé, que « *si l'on admet que la notion de pluralité renvoie à toutes les diversités et non pas simplement à celles qui ont été connotées comme exotiques ou, en langage plus savant comme ethnographiques, si l'on prête attention à la relation altérité/identité et au fait que c'est toujours une réflexion sur l'altérité qui précède et permet toute définition identitaire, on pourra conclure que toute anthropologie est tripolaire (qu'elle a vocation à penser ensemble pluralité, altérité et identité) et que son objet central et même unique est ce que l'on pourrait appeler la double altérité, à savoir la conception que d'autres se font de l'autre et des autres (on remarquera que cet objet englobe ipso facto la relation observateur-observés)*»[776]. On le voit, dans le

[774] AUGÉ, Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Aubier, 1994, p.78.
[775] L'œuvre d'Emmanuel Lévinas s'inscrit dans cette perspective.
[776] AUGÉ, Marc, op.cit., p.84.

contexte qui est le nôtre, l'identité tient moins à la nature profonde d'un individu ou d'un collectif en soi qu'à la relation entre les appartenances collectives (c'est-à-dire le fait pour un individu de pouvoir être identifié au moyen de catégories sociales) et des personnalités individuelles. Nous reprendrons ce point plus loin en parlant de la question de la structuration de l'identité culturelle. L'identité devient à notre sens une démarche continuelle de la « ré-identification » et génératrice d'une activité communicationnelle.

En effet, l'identité renvoie à une norme d'appartenance, nécessairement consciente, et débouche sur la co-reconnaissance des différences. Il s'agit de l'appartenance à un groupe et à un système de valeurs, qui finalement participe à la recomposition des univers culturels et des imaginaires sociaux. L'affirmation de cette appartenance structure le lien social et suppose l'émergence d'une distanciation dans laquelle s'insère la médiation de la communication. Comme le relève Louis Quéré, *« l'identité et l'intégration sociale procèdent d'une mise en scène. Celle précisément à travers laquelle une société se rend intelligible à elle-même, s'énonce les raisons et les fins de son organisation, conçoit sa capacité d'action sur soi se représente sa créativité »*[777].

Mobilisée dans les problématiques culturelles, la question de la construction identitaire pourrait garder cette dynamique de construction incessante à condition que soit précisé l'angle de vue sous lequel on perçoit la culture. Autrement dit, la fécondité de la notion d'identité culturelle suppose que soit revisitée la notion de la culture. En le disant, nous n'affirmons pas que les notions de culture et d'identité culturelle se confondent, car une culture peut aller sans conscience identitaire. Nous n'affirmons pas non plus que la culture, à elle toute seule, structure l'identité. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point. Ce qui nous intéresse à ce stade, c'est la précision sur le sens que nous donnons à la notion de la culture.

En reconnaissant que la culture est une jungle conceptuelle, Michel Wieviorka[778] rappelle que deux conceptions classiques s'opposent. D'une part, les universalistes postulent un évolutionnisme social et apprécient la culture d'un groupe à l'aune de son positionnement sur une échelle qui mène de la sauvagerie à la civilisation. De ce point de vue l'humanité est située sur une trajectoire où elle doit progresser en liquidant ses particularismes.

[777] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.85.
[778] WIEVIORKA, Michel, *La différence, identités culturelles*, op.cit., p.20.

D'autre part, les relativistes ou culturalistes estiment que chaque culture demande à être pensée dans son autonomie et dans sa continuité. La diversité culturelle se présente ainsi comme le propre de l'humanité.

L'auteur tente d'ailleurs une autre formulation qui dépasse ces oppositions classiques. Il fait l'hypothèse que la modernité est une ère où se développent des identités particulières, qui ne sont pas résistance à la modernité et qui sont tellement inédites qu'elles ne sauraient être abordées uniquement comme des particularismes à conserver. C'est éventuellement dans cette voie de dépassement, qu'il faudrait classer la définition de la culture que présente Louis Quéré et qui inspire notre travail : « *matrice cognitive et morale pratique de l'identité et de l'action sociales* »[779]. Dans cette approche, la culture est enracinée de façon pré-consciente dans des conceptions de l'espace et du temps où se créent de façon accélérée des formes matérielles et relationnelles. Rappelons que chez Louis Quéré, l'environnement n'est pas institué d'avance, mais ces formes instituées sont redéfinies de façon continue par les acteurs dans leurs actions pratiques, ce qui n'est pas sans renvoyer à la fluidité évolutive des cultures dont parle Fernand Braudel[780]. La culture n'est donc pas un legs stable et immuable, elle est en perpétuelle construction, ce que exprime Michel de Certeau quand il affirme que « *d'un côté, elle est ce qui "permane" de l'autre ce qui s'invente. Il y a d'une part les lenteurs, les latences, les retards qui s'empilent dans l'épaisseur des mentalités, des évidences et des ritualisations sociales […] D'autre part les irruptions, les déviances, toutes ces marges d'une inventivité où les générations futures extrairont successivement leur "culture cultivée". La culture est une nuit incertaine où dorment les révolutions d'hier, invisibles, repliées dans les pratiques mais des surgissements et créations qui tracent la chance d'un autre jour* »[781].

Tout comme la culture, l'identité culturelle se construit et se transforme tout au long de l'histoire, au gré de multiples interactions avec l'environnement. On pourrait la définir comme ce qui différencie et distingue un homme ou un peuple d'un autre, sous un angle dynamique[782]. Elle consiste dans la vision du monde, dans la conception de l'homme et de son environnement, ce qui veut dire qu'elle n'est pas une donnée intangible, mais le produit d'un

[779] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.142.
[780] BRAUDEL, Fernand, *Grammaire des civilisations*, Paris : Flammarion, 1993. p.74-75.
[781] CERTEAU (de), Michel, *La culture au pluriel*, Paris : Christian Bourgeois, 1980, p.238-239.
[782] TIEMELE, Boa Ramsès Conférence publique « L'identité africaine et la renaissance culturelle ». [En ligne] http ://knfree.110mb.com/actualitesenafri/l27identite-africaine-et-la-renaissance-de-la-culture, pdf, consulté le 11 avril 2011.

processus dynamique de construction. Au cours de son développement, le sujet s'approprie et incorpore les normes, les valeurs et les représentations de la culture de son milieu. Ainsi, les identifications nous renvoient au polymorphisme de l'être et à sa reconstruction permanente. Autrement dit, cette identité n'est pas éternelle. Elle évolue, car par son génie créateur, elle impose la tâche de réinterpréter, par le truchement des expériences multiples et des échanges historiques, le contenu et la signification de ces traits culturels. La prise en compte de la construction identitaire, à cause des enjeux du multiculturalisme, a connu une visibilité certaine au sein de l'espace public, devenant ainsi gage de la reconnaissance de l'autre et sentier stratégique de lutte et de négociation du lien social. C'est ainsi qu'elle est devenue ressort important dans le processus de développement des peuples qui fondamentalement est supposé se décliner selon les particularismes culturels.

2 - Respect de l'identité culturelle comme valorisation de l'autre

La construction identitaire, en retrouvant une visibilité, a donné à la rencontre de l'altérité de nouveaux paramètres de modélisation et d'interaction qui intègrent l'habitat culturel dans la valorisation de l'autre. En effet, au fil de l'histoire, cette valorisation de l'autre, par le patrimoine culturel, n'a pas connu la même consistance. L'héritage des Lumières a pu faire croire que la modernité se jugeait à la capacité de liquider les particularismes culturels perçus comme autant de traditions résistant à la raison. Nous avons montré en son temps que cette conception, qui constituait un avatar de l'évolutionnisme et favorisait la mission civilisatrice de la puissance coloniale, était adossée à une conception linéaire du temps. Nous revenons sur cet aspect dans ce paragraphe pour dire que le credo colonial d'inspiration darwinienne reposait sur une conception de la culture comme un noyau clos sur lui-même, un corpus stable. Cette même conception préjudiciable de la culture a aussi migré vers l'autre versant et accompagné la reconnaissance de l'autonomie des expressions culturelles autochtones. Après les décolonisations africaines, on a assisté à une véritable « revanche de Vendredi »[783] caractérisée par une africanisation maladive, une volonté de démarcation, de survalorisation de soi, d'autosignification outrancière. Le discours finissait ainsi par déboucher sur *l'identité fière* qui mobilisait des certitudes et même des clichés constituant des références culturelles pouvant donner aux Africains leur véritable identité et un projet libérateur. Il faut reconnaître le charme et même la profondeur de certains propos de ces chantres du pan-africanisme et pan-négrisme. La Négritude par exemple, qui se définit comme *l'être-dans-le-monde-du Noir*

[783] Lire DEFOE, Daniel, *Robinson Crusoe*, Paris : Gallimard, 2008. Vendredi est ce personnage qui symbolise le bon sauvage et le complexe de dépendance du primitif à l'égard de l'homme blanc.

a été une manière pour le Noir d'assumer sa situation d'homme avili, écrasé par l'histoire, et de se reconstituer par un geste. Mais il faut relever aussi que la prise de position de ce courant de pensée, souvent passionnée, a fini par compromettre l'éventualité d'un rapport à soi lucide caractérisé par l'aveu du doute, du manque, de l'hésitation, de l'erreur, bref de tout ce qui constitue l'irréductible finitude de l'homme[784].

C'est à la source de cette réhabilitation hyperbolique et excessive que s'alimente le racisme culturel, basé sur l'exaltation de la différence qui débouche finalement sur la négation de la relation à l'autre, le droit à la différence étant alors perverti en assignation à la différence, ce que Didier Fassin appelle « biopolitique de l'autre », qui, en reconnaissant l'humanité de l'autre, reconnaît aussi son étrangeté définitive[785]. Malgré les allures de la reconnaissance de la différence, cet enfermement de l'autre dans une rigidité caricaturale peut n'être, à la limite, que le prétexte servant de caution à une position idéologique opposée à toute définition universelle des droits de l'homme : l'exaltation de la différence aboutit, dans sa forme extrême la plus pernicieuse, à la justification des politiques ségrégationnistes. L'accentuation de l'irréductibilité de la différence la fétichise et ouvre à la réification de l'autre, ce qui, paradoxalement, dénote son inconsistance. Il s'agit d'une inertie autoréférentielle que Slavoj Zizek considère comme une tolérance répressive[786].

Pourtant, loin de l'exagération, l'identité reste un sentier de la valorisation de l'autre. En effet, l'identité personnelle ou individuelle ne peut se construire en dehors de l'appartenance à des identités collectives parce que tout homme éprouve le besoin de s'enraciner dans la culture du groupe qui le reconnaît, c'est-à-dire l'accepte, l'estime, le valorise. Elle permet une réelle protection et une sécurité symbolique. Les identités collectives servent de références à tous ceux qui se sentent menacés dans leur intégrité ou qui cherchent à être reconnus dans ce qu'ils estiment être leur spécificité.

B - MÉDIATION STRUCTURALE ET IDENTITÉ CULTURELLE

Nous n'avons pas abordé les identités culturelles comme des entités préalablement constituées connaissant une stabilité préétablie. Cela suppose qu'elles entretiennent avec les facteurs

[784] CABEDOCHE, Bertrand, « Confondre les représentations stéréotypées de l'Afrique dans les médias transnationaux ? Une démarche épistémologiquement problématique » loc.cit., p.4.
[785] FASSIN, Didier, « The biopolitics of Otherness : Un documented Foreigners and Racial Discriminations, in french Public debate », dans *Anthroplogy Today*, 2001, vol.17, n°1, p.4.
[786] ZIZEK, Slavoj, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Paris :Climats, 2007, p.71.

socio-économiques un lien étroit. C'est la dynamique de cette relation que nous présentons dans cette phase de notre réflexion théorique. Il nous semble que c'est la méconnaissance de la nature de ces liens qui justifie pour une grande part le pathos superficiel sur l'identité culturelle caractérisé par une catégorisation univoque qui appauvrit la pertinence du processus complexe des connotations discursives.

1 - L'identité plurielle

La logique de la rencontre identitaire exposée plus haut laisse entrevoir les enjeux et les questions que posent les nouvelles agrégations multiformes affectant le sentiment d'appartenance et d'identité. Nous pouvons citer dans la foulée : les négociations et les stratégies identitaires, la dignité de la personne humaine, la citoyenneté, la tolérance, le rapport à l'autre, la culture de l'accueil. Le contexte de notre travail ne nous permet pas d'aborder toutes ces questions qui alimentent les débats au niveau sociétal, politique et académique. Mais il nous semble important de relever que ces débats sont souvent bâtis sur un flou sémantique et une conception « solidariste »[787] de l'identité qui perçoit l'autre comme membre d'un seul et unique groupe auquel il appartient. C'est cette identification univoque qui autorise des stratégies de communication stéréotypées où l'*Autre* est souvent perçu comme un « *on indifférencié* » prédéterminé par son groupe d'appartenance reposant souvent sur un critère de classification unique. Les premières démarches de communication pour le développement se sont ainsi faites en direction de ceux qui, sous le coup d'une décision, étaient catégorisés comme des « sous-développés » qu'il fallait mettre sur les rails du développement. Après plusieurs échecs et face aux incertitudes provoquées par la mondialisation, certains penseurs en viennent à valoriser les identités culturelles comme sentier incontournable de toute communication pour le développement, à condition que l'on ne délaisse pas une illusion pour une autre. N'y a-t-il pas à craindre que cette valorisation identitaire pour le cas de l'Afrique, par exemple, regagne le versant d'une nostalgie sclérosante appuyée sur une existence d'une prétendue culture africaine, comme si elle était une essence homogène et immuable. Les incidences et les implications de cette mobilisation des réalités et spécificités culturelles se feront plus loin. Nous en faisons mention ici, pour relever qu'il s'agit d'un changement épistémologique remarquable ouvrant de façon féconde la réflexion aux enjeux de la pluralité identitaire.

[787] SEN, Amartya, *Identité et violence,* op.cit., p.11.

À ce sujet, notre préoccupation à ce stade est de rendre compte d'une identité négociée, qui reflète la transversalité que l'on observe dans la multiplicité des adhésions, dans l'imbrication des diverses formes d'appartenance et dans la complexité des liens sociaux. Cela signifie que l'histoire et la culture ne sont plus les seuls prismes de classification des individus et critères d'appartenance au groupe. Amartya Sen soutient la thèse de l'appartenance simultanée à plusieurs catégories sociales où le sujet décide seul de l'importance à accorder aux différents constituants identitaires[788]. L'auteur prend ses distances par rapport à toute classification rigide, signe d'enfermement et ferment de violence. L'idée de l'identité comme quelque chose d'unitaire, stable, fixe, au-dessus du temps est illusoire, même si cela peut être fonctionnel. La classe sociale, la langue, la profession, les opinions politiques, la science, l'éducation, le genre, le statut familial, la position hiérarchique, les signes extérieurs de richesse, les usages et les pratiques des TIC, sont ainsi des affiliations qui rentrent dans la structuration et la définition de l'identité. Cette approche retrouve un écho dans les travaux de la psychologie sociale, cognitive et culturelle théorisés par Hubert Hermans et Giancarlo Dimaggio. Dans cette approche, le sujet est perçu comme un « moi multivocal », c'est-à-dire porteur de plusieurs voix, qui traversent son être et participent à son positionnement dans ses interactions avec les autres et avec lui-même[789].

Parlant de façon spécifique d'identités culturelles, Cheikh Anta Diop pense qu'il y a trois facteurs qui concourent à leur constitution : un facteur historique, un facteur linguistique et un facteur psychologique[790]. Le facteur historique est, selon lui, le ciment culturel qui unit les éléments disparates d'un peuple pour en faire un tout. Il crée un sentiment de continuité historique vécu par l'ensemble de la collectivité. La conscience historique ainsi engendrée permet au peuple de se sentir uni et de devenir autre chose qu'une population. Le facteur linguistique concerne la langue et tous les moyens de communications que le peuple utilise pour traduire ses émotions, expliquer le monde et échanger avec les autres. La langue est le trait d'identité culturelle par excellence. Enfin le facteur psychologique, ce sont les invariants psychiques ; dans ce cadre l'auteur fait allusion au pessimisme, à l'individualisme, qui peuvent être caractéristiques d'un peuple.

[788] Ibid, p.44.
[789] HERMANS, Hubert, "The dialogical self. Between exchange and power", dans HERMANS, Hubert et DIMAGGIO, Giancarlo, (eds.) *The dialogical self in psychotherapy*, NewYork : Brunner and Routledge, 2004, p.19.
[790] CHEIKH ANTA DIOP, *Civilisation ou barbarie*, Paris : Présence africaine, 1981, p.271.

On pourrait s'interroger sur les capacités du sujet à choisir une identité particulière. La manière de s'auto-définir correspond-t-elle toujours au regard de l'autre ? En effet la liberté du choix peut singulièrement être limitée par la perception des autres. Pap Ndiaye apporte à ce sujet un éclairage en faisant une distinction non étanche entre d'identités choisies et d'identités prescrites. La notion *d'identités choisies*, fait référence aux « mille-feuilles identitaires », ces multiples manières dont les personnes se définissent elles-mêmes, tandis que *l'identité prescrite* désigne la manière dont les personnes sont vues par les autres[791]. Cette distinction permet de comprendre que les identités culturelles peuvent être voulues ou assignées. Il faudrait peut être le souligner davantage, les identités culturelles restent « un lieu » de recomposition et de construction où s'entrecroisent regard sur soi-même et regard de l'autre sur soi, ce dernier s'inscrivant dans un processus historique. Sartre illustre cette situation d'identité imposée de l'extérieur quand il relève que *« le juif est un homme que les autres hommes tiennent pour juif…c'est l'antisémitisme qui fait le juif »*[792].

Cette logique d'identification d'identité plurielle, multiple et éclatée, ramenée aux problématiques de la communication qui nous intéressent dans notre travail, porte à réfléchir sur le processus de production et de réception du discours et pose à nouveau le problème de la linéarité de la communication**.** En effet, l'adhésion à l'organisation paysanne suppose que le sujet se reconnaisse paysan et choisisse de s'assumer comme tel. Comment apprécier la modélisation des règles d'énonciation et d'interprétation du message dans la mesure où la vulgarisation comme démarche de communication opère dans un contexte d'identités plurielles et contrastées ? '

Avant d'apporter une réponse à cette question, nous voulons continuer notre éclairage sur la pluralité de l'identité en insistant sur la place du contexte social dans la structuration et la détermination de l'identité. Cet éclairage complémentaire à notre sens aura le mérite de mieux cerner de façon théorique l'instance de réception de la communication et les enjeux de la circulation discursive.

2 - Le poids du contexte social

Le sujet, comme individu « programmé » par sa culture, se vide de sa signification et devient un être réifié au cœur d'un contexte en perpétuelle mutation. Nous nous permettons deux

[791] NDIAYE, Pap, *La condition noire, Essai sur une minorité française*, Paris : Calmann-Lévy, 2008, p.46.
[792] SARTRE, Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paris : Gallimard, 1954, p.83-84.

détours en philosophie pour étayer cette idée majeure afin de mieux préparer son arrimage avec la capacité structurante du contexte social les identités.

Au début du siècle dernier, Henri Bergson mettait déjà en exergue la mutation essentielle à tout être : « *Nous ne commençons donc à devenir imitables que là où nous cessons d'être nous-mêmes. Je veux dire qu'on ne peut imiter de nos gestes que ce qu'ils ont de mécaniquement uniforme et, par là même, d'étranger à notre personnalité vivante. Imiter quelqu'un, c'est dégager la part d'automatisme qu'il a laissé s'introduire dans sa personne. C'est donc, par définition même, le rendre comique, et il n'est pas étonnant que l'imitation fasse rire* »[793]. On est en droit de s'interroger sur la nécessité de ce recours à la pensée bergsonienne. Il nous semble que le postulat de la mobilité comme constitutive de tout être, durablement présent dans la philosophie de Bergson, en se positionnant dans les problématiques culturelles, peut éclairer dans la défiance de toute perception de l'autre saisie comme un être figé et mécanique, capable de rentrer dans le moule exclusif d'une culture.

Le second détour que nous faisons, nous plonge au cœur de la pensée sartrienne, notamment quand elle examine le triptyque *situation-liberté-choix*. Ce qu'il y a d'intéressant pour nous dans cette approche, c'est l'insistance sur la fiction du choix théorique. L'existence humaine s'inscrit dans un espace-temps qui fait la texture de la réalité humaine et qui, par le fait même, constitue la situation au cœur de laquelle la liberté et le choix se déploient. La situation se trouve être l'implication historique qui s'impose au sujet. Il peut s'agir du corps, de la place dans le monde, des entours, de la mort… Autrement dit, la liberté est donc toujours en condition et c'est la situation qui précise la condition. « *La réalité humaine rencontre partout des résistances et des obstacles qu'elle n'a pas créés ; mais ces résistances et ces obstacles n'ont de sens que dans et par un libre choix que la réalité humaine est* »[794]. Cette *temporalité de l'ego,* mobilisée dans le cadre de la construction identitaire, renseigne sur la rationalité qui détermine le choix des identités du sujet. En effet l'importance que l'on accorde à une identité n'est jamais absolue, c'est-à-dire déconnectée de tout ancrage social. La priorité et la signification relative donnée à une composante dans la pluralité identitaire sont tributaires du contexte social. Cette idée est celle d'Amartya Sen qui relève précisément qu'en matière de choix et de pertinence donnée à une identité, tout n'est pas façonné par le raisonnement et la

[793] BERGSON, Henri, *Le rire, Essai sur la signification du comique,* Paris : PUF, 2005 [1900], p.25.
[794] SARTRE, Jean-Paul, *L'Être et le Néant,* Paris *:* Gallimard, p.561.

démarche intellectuelle ; des facteurs extérieurs, notamment les circonstances sociales sont à prendre en compte[795].

Il nous semble cependant nécessaire de relever la place de la composante économique dans cet environnement contextuel qui détermine le choix des identités. La prééminence attribuée à cette composante dans les questions du développement qui sont au cœur de notre travail, justifie à notre sens, une insistance particulière. En des termes différents, nous avons souligné plus haut que la culture se perçoit davantage comme le mode de réponse donné par chaque société aux problèmes existentiels. Sous cet angle, les questions économiques ne peuvent être ignorées, car elles participent du contexte situationnel. Ces conditions économiques ne sont donc pas séparées de l'univers social et, comme le signifie Serge Latouche, elles « *ne sont ni exclusivement déterminantes, ni autonomes, elles sont intimement liées aux autres* »[796]. La position de Serge Latouche est loin de tout économisme qui prône l'autonomie de la réalité matérielle. L'économique, pour lui, s'inscrit dans des pratiques culturelles qui lui donnent sa signification et confirment son existence sociale. L'incidence de cette donne économique se révélera plus loin quand il sera question d'apprécier l'ancrage situationnel de la vulgarisation initiée par le PNVRA. Pour le moment, nous reprenons la question de l'opérationnalité de la communication en contexte d'identités plurielles. Il est peut-être moins sujet d'opérationnalité que de relation entre production et reconnaissance de discours. En effet, la *multivocalilté* et les éléments du contexte exposent le parcours discursif à une indétermination. On retrouve là la situation décrite par Eliséo Veron dans laquelle la communication est circulation du sens, marquée par une grammaire de reconnaissances au pluriel et des effets diversement actualisables[797]. La diversité de ces surfaces discursives autorise à croire que la vulgarisation serait véritablement un lieu de production de sens où les agriculteurs socialisés interprètent et négocient le message en fonction des imaginaires différents et du contexte social. Au-delà de l'enjeu de la vulgarisation, ce processus codage et décodage[798] de message, en soulevant la question de la liberté réelle du destinataire dans la modélisation du message, envisage de façon déterminante la réflexion sur la nécessité de passer par les identités culturelles pour promouvoir le développement. Comment valider la sortie de l'impasse de la communication pour le développement par la prise en compte des spécificités culturelles, tant il est vrai que celles-ci ne sont pas figées et sont tributaires du contexte social ? Avant d'élucider cette

[795] SEN, Amartya, *Identité et violence*, op.cit., p.51-52.
[796] LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement ?* Paris : PUF, 1986, p.166.
[797] VERON, Eliséo, « Pour en finir avec la communication » dans *Réseaux*, 1991, Vol.9, n° 46-47, p.123.
[798] Lire HALL, Stuart, « Codage\ Décodage » dans *Réseaux*, 1994, vol. 12, n° 68, p.27-39.

interrogation, nous nous consacrons dans l'immédiat à l'appréciation du PNVRA, à l'aune de ce socle théorique bâti autour des différents aspects de l'identité.

PARAGRAPHE 2 : L'ENRACINEMENT SITUATIONNEL DU PNVRA

En sondant la cohérence de l'ensemble théorique, au chapitre précédent, nous aurons compris que la vulgarisation agricole - comme toute vulgarisation - repose sur une dynamique interpersonnelle. Elle appelle un processus de communication qui se construit par l'échange - et même la controverse - et dont on ne peut saisir l'intelligibilité que dans son déploiement et les conditions inventives de son effectuation. C'est à l'élucidation de ces contextes de communication saisis dans leur structuration et l'interaction des acteurs « situés » que nous consacrerons cette section de notre travail. Nous ne nous intéresserons pas aux discours et aux modalités énonciatives de la vulgarisation agricole mais aux différentes « stratégies »[799] mises en œuvre. Ce choix repose sur la volonté d'éluder la dictature du signifiant et de privilégier le jeu social de construction de la communication.

A - LA RATIONALITÉ DE L'ORALITÉ COMME MODE DE COMMUNICATION

1 - Les supports pédagogiques et les structures de médiation dans le PNVRA

En dépit de la fascination de la modernité avec l'invasion de l'écriture et des TIC, l'oralité continue à occuper une place de choix dans les sociétés traditionnelles africaines. Nous concevons ici l'oralité comme « *moyen de communication de la parole* »[800] car la parole est faite pour être transportée. C'est pourquoi la communication en est le complément structurel indéniable.

À ses différents stades, la vulgarisation agricole repose sur ce système oral d'expression, lequel se déploie aisément dans les cadres de socialisation qui jalonnent la trame existentielle. En effet, les AVZ exploitent très fréquemment les rassemblements culturels et cultuels, les célébrations liturgiques et les places du marché pour passer leurs annonces et leurs informations notamment les dates de réunions, les informations pratiques liées à la campagne d'année, ou des précautions urgentes de diverses natures. Dans cette logique se combinent les prises de parole publique de l'AVZ (cérémonies traditionnelles ou religieuses) et la

[799] BRETON Philippe, *Éloge de la parole*, Paris : La Découverte, 2007, p.34.
[800] Nous donnons à ce terme celui que lui donne Michel de Certeau c'est à dire des actions qui, grâce au postulat d'un lieu de pouvoir (la propriété d'un propre), élaborent des lieux théoriques (systèmes et discours totalisants) capables d'articuler un ensemble de lieux physiques où les forces sont réparties. Lire *L'invention du quotidien,* op.cit., p.60.

communication virale de bouche à oreille qui fonctionne encore parfaitement notamment les jours du marché. À ce stade, on comprend davantage Mazongelo Lidogo chez qui *« il n'y a pas d'oralité sans cet élément communicationnel qui émarge dans l'oralité comme condition de possibilité de la manifestation des principes indispensables à l'établissement de la tradition orale en tant que lieu où peuvent être recueillies les données historiques, culturelles et linguistiques sur un peuple* »[801]. C'est dire que l'oralité ne se déploie efficacement que dans un cadre géographiquement limité et dans un contexte d'homogénéité où les membres partagent le même patrimoine culturel. Cette expression orale qui emprunte les sentiers des cadres de socialisation offre la possibilité de revisiter autrement la question complexe de représentation des réseaux sociaux, notamment les problématiques de circulation de l'information dans ces derniers avec la nature des relations interpersonnelles et l'influence des conditions locales sur les formes diverses de sociabilité[802]. Au cœur de ces réseaux, l'oralité n'attend pas la modalité écrite pour avoir une consistance ; elle participe à la structuration de ces réseaux sociaux et des cadres de socialisation. En effet, les places des marchés et les cadres de rencontres ne sont jamais de lieux « neutres » où se côtoient dans l'anonymat des individus d'horizons divers, mais des contextes de « transparence rencontrante » et d'interconnaissance. Y'a-t-il lieu alors, avec Louis Quéré, de postuler dans ces conditions la possibilité d'émergence d'un espace public ? Nous gardons cette question de l'espace public pour le prochain paragraphe. Cependant nous pouvons rapidement relever que chez cet auteur, contrairement à Sennet, la communication sous anonymat n'est pas une condition requise pour la construction d'un espace public[803].

Dans le cas d'espèce, l'interconnaissance, en assurant le recours efficient à l'oralité, mine davantage le spectre de promesses entretenues sur les performances d'internet avec l'apologie des atouts de la communication indirecte et la disqualification de la rencontre indirecte[804]. Pour aller plus loin, il nous est possible de dire que le contexte de la vulgarisation agricole, avec son élan de communication « face-à-face » qui n'épuise pas la réalité interpersonnelle de la communication, redonne de la valeur aux débats inhérents à la rationalité développée par les sociétés africaines à tradition orale. Ces questions s'articulent notamment autour des

[801] MAZONGELO LIBONGO-NDAY, « Oralité symbolique en Afrique » dans *Revue philosophique de Kinshasa*, n° 17-18, 1996, p.29.
[802] Lire au sujet des réseaux sociaux DEGENNE, Alain, et FORSE, Michel, *Les réseaux sociaux, une analyse structurale de la sociologie*, Paris : Armand Collin, 1994.
[803] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.47.
[804] Au sujet de la déconstruction de cette illusion, nous renvoyons à l'ouvrage de BRETON, Philippe, *L'utopie de la communication. Le mythe du village planétaire*, Paris : La Découverte, 1995.

problématiques liées à la prétention de l'homme africain à devenir un producteur des savoirs scientifiques, ce qui est une exigence. « *Si l'Afrique ne peut se prévaloir d'être le continent du rythme et de l'émotivité exaltée par les écrivains de la négritude, le rapport à la science doit revenir au cœur de toute réflexion sur l'entrée dans le continent noir dans le nouveau siècle* »[805]. Nous ne pouvons pas revenir ici sur ce chantier de plaidoirie multi-facettes, traversé par la nécessité d'interroger le concept de l'oralité, en mettant en exergue les implications tant philosophiques que rationnelles de ce mode de communication, avec un discernement soutenu du sens de la parole au sein de l'expérience intégrale du sujet. Qu'il nous suffise de redire avec Akenda Kapumba que *« la croissance de la rationalité ne provient pas d'une subordination hiérarchique à un principe de raison ou à une force de symbolisme. Elle est d'abord essentiellement l'intégration pluraliste dans l'interaction de plusieurs symbolismes et systèmes d'orientation différents »*[806]. Ces propos relancent la discussion dans la nécessité du changement de perspective dans la dialectique de l'universalité de la science et des spécificités culturelles. À ce sujet, Jean Marc Ela pense qu'*« au lieu que la science interroge les cultures du haut de son universalité, ce sont les contextes socioculturels qui interpellent la science à partir des questions que ces contextes posent aux chercheurs* »[807]. C'est au prix de ce changement méthodologique que peut naître un enrichissement mutuel de la science et la culture africaine gage de toute créativité. Il nous semble que c'est au cœur de ce changement que se trouve l'enjeu fondamental de la communication pour le changement. Nous y reviendrons ultérieurement.

Le recours à l'oralité africaine comme vecteur du savoir[808] et ferment de socialisation, malgré l'explosion des moyens de communication, permet de modérer les ardeurs du déterminisme technologique qui accompagne de nouvelles innovations technologiques. C'est là que se justifie l'approche prudentielle d'Edgar Morin qui invite à éluder toute analyse prospectiviste basée sur la linéarité et à substituer une conception complexe à la conception simpliste. *« La conception simpliste croit que passé et présent sont connus, que les facteurs d'évolution sont connus, que la causalité est linéaire, et, par là, que le futur est prédictible. En fait il y a toujours un jeu rétroactif entre présent et passé, où non seulement le passé contribue à la*

[805] ELA, Jean Marc, *L'Afrique des villages,* Paris : Karthala, 1992, p.196.
[806] AKENDA KAPUMBA Jean-Chrisostome « Rationalité comme élaboration croissante des symboles », Actes de la XIVe semaine philosophique de Kinshasa du 24au 30 Avril 1994, *Philosophie Africain : rationalité et rationalités* dans *Recherches philosophiques africaines* n° 24, (Kinshasa, FCK 1996), p.59.
[807] ELA, Jean-Marc, *L'Afrique à l'ère du savoir : science société et pouvoir,* Paris : L'Harmattan, 2006, p.352.
[808] En abordant la question de l'espace public, nous approfondirons cet aspect de la légitimité de l'oralité.

*connaissance du présent, ce qui est évident, mais aussi où les expériences du présent contribuent à la connaissance du passé et par là le transformen*t »[809].

La prépondérance des échanges parlés se retrouve également dans la tenue des rencontres avec les paysans. La rencontre avec l'agent vulgarisateur est une palabre africaine, c'est-à-dire *« non seulement un échange de parole mais aussi un drame social, une procédure et des interactions humaines. La palabre est donc mise en scène, mise en ordre et mise en parole* »[810]. Si les rencontres de la vulgarisation sont perçues comme relevant de la palabre, c'est parce qu'elle est le lieu de la parole qui induit un changement.

Habituellement, quand il est question de la palabre africaine, la première idée qui émerge dans la conscience est celle de la résolution d'un conflit. Achille Mbembe, par exemple, définit la palabre africaine non seulement comme un mécanisme de *«transposition dans le champ de la parole des conflits et des désaccords que l'on ne veut pas régler par la guerre, mais aussi comme un facteur de rétablissement des codes de la négociation, le consensus participant du référent ultime*»[811].

Pourtant cette connotation conflictuelle ne recouvre pas totalement la réalité de la palabre qui est une dimension omniprésente dans la trame existentielle de l'Africain. À la suite de Francis Jacques, Jean-Godefroy Bidima propose une typologie qui regroupe la palabre en deux grands groupes : les *palabres iréniques*[812] tenues en dehors de tout conflit à l'occasion des mariages, des ventes et les *palabres agonistiques* qui se rapportent aux différends. La vulgarisation agricole s'inscrit dans le premier type avec une mise en forme d'un discours et des codes qui renforcent l'avènement d'une coexistence. En effet, les sujets agricoles et agraires et leurs aspects connexes abordés lors des rencontres, participent à la construction du vivre ensemble. L'agent vulgarisateur recourt moins à des outils pédagogiques modernes (vidéo projecteur, photocopies, dépliants, photos-langages) qu'à des explications en langue locale appuyées par les gestes et la force de l'exemple, le recours au patrimoine immatériel, notamment aux proverbes. Ils ont le mérite d'exprimer de façon dense et de manière souvent poétique l'expérience humaine et la vision du monde local. Sont ainsi évoquées les questions liées à

[809] MORIN, Edgar, *Pour sortir du XXe siècle*, Paris : Fernand Nathan, 1981, p.319.
[810] BIDIMA, Jean-Godefroy, *La palabre, une juridiction*, Paris : Michalon, 1997, p.11.
[811] MBEMBE, Achille « La palabre de l'indépendance les ordres du discours nationaliste au Cameroun (1948-1958) » dans *Revue française de science politique*, 1985, vol. 35, n°3, p.476.
[812] BIDIMA, Jean-Godefroy, *La palabre* op.cit., p.10.

l'avarice, à la patience, à la gourmandise, à la lâcheté ou encore à l'amour, à la solidarité, la justice et au travail[813]. Les proverbes africains sont en fait des formes d'expression délicatement forgées, dont les significations sont en quelque sorte étroitement intercalées, créant des associations entre des domaines d'expression apparemment disparates, jetant une lumière nouvelle sur les évènements et les perceptions. C'est ainsi que ces expressions nécessitent souvent pour les non-initiés une explicitation.

Dans le contexte de la vulgarisation, les proverbes sont des éléments constitutifs de l'animation des groupes et de l'argumentation pendant les rencontres. Au champ sur une parcelle ou au village en séance-réunion, l'agent vulgarisateur utilise très souvent les proverbes, non seulement pour se faire comprendre, mais aussi pour valider sa proposition car l'enracinement des proverbes dans la culture permet aux agriculteurs de mieux se retrouver dans le message qui leur est proposé.

En mars 2010 pendant notre observation, nous avons constaté que l'exhortation à la synergie fait économie d'une argumentation prolixe. Le proverbe très souvent revenu à ce propos a été « *un seul brin de paille ne balaie pas la cour* ». Ces mots ne sonnent pas creux dans un environnement où l'aspirateur est un luxe et où le nettoyage se fait par un balai composé de plusieurs brindilles de paille. Élément d'instrumentation dans la perpétuation de l'héritage culturel, le proverbe est aussi moyen habile de dévier la gravité de la parole ou du pouvoir créateur des mots. En effet, le PNVRA, dans sa démarche, s'adresse aux personnes qui ont une longue tradition agricole. Dans son déploiement, il fait une intrusion dans cette histoire et crée un avant et un après. Les méthodes préconisées ne sont pas pourtant adoptées avec la même rapidité ou accueillies avec la même disposition par tous les membres. Pour éviter toute stigmatisation, le vulgarisateur a recours au proverbe pour ménager la mise en cause. Par courtoisie, il peut se permettre un reproche sans ternir l'honneur de celui qui parait être le contre-exemple. C'est le lieu pour se rappeler que la question de l'honneur est très importante. Même dans les *palabres agonistiques*, l'essentiel n'est pas d'écraser l'accusé et de l'humilier, mais bien au contraire de restaurer sa dignité. Quand bien même il est fautif, le pardon est demandé et le gagnant, par un geste de main, le relève. Jean Godefroy Bidima note à ce sujet que dans la palabre, ce qui est primordial, c'est la relation et non la vengeance. Elle se trouve

[813] Lire KOUROUMA, Ahmadou, *Le grand livre des proverbes africains*, Paris : Presses Du Châtelet, 2003.

ainsi être un *« entretien au double sens de causerie et de ce qui fait tenir ensemble »*[814]. Les habitués des villes africaines en général, et camerounaises en particulier, pourraient trouver cette assertion trop idéalisante au regard du phénomène de la justice populaire devenue, cette décennie, un mode très usité d'éradication du banditisme. Habituellement, la vindicte populaire est utilisée comme mesure punitive contre le banditisme. Les présumés coupables sont tués *illico presto* par une foule en furie. Les pratiques mortifères sont nombreuses et ces jurés de la rue rivalisent d'imagination : repassage au fer chaud, injection d'eau, d'alcool ou de lait dans les veines, supplice du pneu (qui consiste à empiler des pneus sur le condamné et à l'arroser d'essence avant d'allumer le feu : il meurt ainsi brûlé vif).

Il se trouve que très souvent les populations sont tellement irritées par les graves traumatismes causés aux familles par des brigands, qu'elles ne trouvent plus nécessaire de les livrer aux forces de l'ordre et à la justice qui ont perdu leur crédibilité auprès de la population. Entre la corruption qui gangrène tout le corps social et les arcanes d'une justice lente et paperassière, les populations ont pris la décision de se faire justice avec toute la marge d'erreur que ces potences publiques comportent. En effet il est arrivé que des présumés coupables soient reconnus innocents. Plus honnêtement, la réalité est que les populations ont vu plusieurs fois des bandits de grands chemins relaxés par la police ; ces derniers reviennent menacer de mort ceux qui les avaient arrêtés.

La justice populaire devient pour la population une autre manière de se protéger et d'envoyer un signal fort de l'exemplarité punitive. Cerner complètement la question nous obligerait en plus à examiner les conditions socioéconomiques du Cameroun, les raisons de la recrudescence du banditisme et la question du partage des richesses. Nous attarder sur cette pratique populaire pourrait alors nous éloigner davantage de notre sujet. Cette dérive qui croît au cœur d'une société où la gestion des conflits par la palabre a fait ses preuves renvoie à un constat de fait interpellant que relève Jean Godefroy Bidima : « *Alors qu'en Afrique, les élites politiques et intellectuelles ont tendance à mépriser la palabre en lui préférant un juridisme superficiel directement greffé d'Occident, les pays occidentaux tout comme les entreprises japonaises*[815] *la remettent paradoxalement à l'honneur chaque fois qu'il y a un conflit à régler ou qu'il faut interpréter le droit. Ceux qui ont trop magnifié le droit en reviennent à la*

[814] BIDIMA, Jean-Godefroy, *La palabre* op.cit., p.31.
[815] Dans les entreprises japonaises, il existe la pratique du *ringesei*. C'est une sorte de palabre permanente mettant en vue dans l'entreprise un consensus provisoire de coopération et une interaction négociée et temporaire.

médiation informelle tandis que ceux qui la pratiquaient spontanément dans leur propre tradition veulent tout codifier par un droit rigide d'importation : ainsi va le monde»[816].

C'est là que l'oralité devient un art où paroles et gestes sont sujets de création artistique[817] dans un pays où les efforts de lutte contre l'analphabétisme n'ont pas exploré tous les registres de l'inventivité comme nous l'avons souligné en son temps. En effet, la disparité des unités linguistiques, relevée plus haut, donne le ton et la densité du défi de la vulgarisation agricole.

2 - Les éléments de contexte de communication participative

Nous le voyons, le risque est grand à vouloir autonomiser la démarche participative. En effet, elle dépend de la culture démocratique d'une population. Au sein d'un peuple où la démocratie est absente, la démarche participative peut paraître suspecte et susciter plutôt la méfiance[818]. En outre, le succès de cette forme de communication est tributaire des critères de socialisation des subjectivités en vogue dans la société. Que peut signifier la communication participative dans un contexte, comme celui dans lequel se déploie le PNVRA, où les économies de la grandeur dans toute leur splendeur structurent la relation à l'autre. C'est dire combien la culture politique et les référents anthropologiques et culturels peuvent déterminer le processus de la communication participative. Pour sortir un peu de notre sujet, nous pensons que c'est la méconnaissance de ce fonctionnement qui justifie les échecs enregistrés dans le domaine du développement et des actions humanitaires. Beaucoup de leaders et responsables associatifs engagent leurs projets sur ce qui, en fait, n'est qu'une présomption de participation. La présence physique et même, dans une certaine mesure, le dialogue ne garantissent pas toujours l'existence d'une participation efficiente, car elle peut être biaisée par les objets et dispositifs (âge, diplôme, classe sociale) que prennent en charge les *économies de la grandeur* des actants. Le modèle des économies des grandeurs, qui a été élaboré par Luc Boltanski et Laurent Thévenot, resitue l'accord et les principes d'argumentation au cœur de la construction de la rationalité sociale. Il s'agit d'un principe de classification et de justification qui pèse sur l'argumentation et les discours de jugement et qui

[816] BIDIMA, Jean-Godefroy, *La palabre*, op.cit., *p.9.*

[817] Malgré l'essor des TIC, l'oralité en Afrique garde une place prépondérante dans la communication. C'est l'oralité qui régit la transmission des connaissances et des sagesses ancestrales, se constituant ainsi comme socle de la littérature africaine. Lire NTSOBE AMAH, Marie-Pascale *La médiatisation de la littérature africaine en France et en Afrique de 1960 à 2000 : une étude socio-descriptive*, thèse de Doctorat soutenue à Cergy Pontoise, septembre 2005, inédit.

[818] WAISBORD, Silvio, *Family Tree of theories, methodologies and strategies in development communication*, Report prepared for *The Rockefeller Foundation*, May 2000, p.21.
[En ligne] http://www.communicationforsocialchange.org/publications-resources?id=105

opère comme système d'interprétation du monde, mode de compréhension et d'organisation des hommes et des choses. Le modèle conçoit la grandeur comme *« la façon dont on exprime les autres, dont on les incarne, dont on les comprend ou encore dont on les représente (autant de modalités_qui dépendent de la cité considérée »*[819]. Les grandeurs ne sont donc pas rigidement attachées aux personnes, elles sont au contraire le produit d'un investissement et d'un contexte précis. Dans l'observation non participative que nous avons faite, nous avons bien compris que, malgré sa proximité, l'agent de vulgarisation reste aux yeux des paysans un dépositaire de connaissance et une conscience éclairée. Eu égard à ce qui vient d'être dit, nous pensons que la communication participative, malgré son armature conceptuelle et sa fascination sur les enjeux de développement, reste un véritable défi épistémologique en communication. Son incorrigible attrait ne signifie forcément pas l'émergence des conditions de son effectivité. On pourrait nous faire une objection en disant que la prise en compte des réalités locales dans l'élaboration de la communication participative constitue une nette avancée par rapport à la communication descendante développée par la théorie de la modernisation. Cependant force est de reconnaître que la plus-value de la dynamique participative n'annule pas le risque de subsistance d'une violence symbolique et d'une participation tronquée susceptible de maintenir paradoxalement les inégalités[820].

Cette hypothèse de la constitution de la subjectivité, marquée par les différentes perspectives de la grandeur, offre l'occasion de reconsidérer et de relire la notion de l'espace public au sens habermassien, que nous avons abordée au deuxième chapitre. En guise de rappel au sujet de cette notion complexe, nous disons, avec Stéphane Haber, que l'espace public chez Habermas est un principe de rationalité qui suscite l'interaction des subjectivités et crée un espace public en débat où se noue la confrontation féconde des opinions et se joue la construction de l'ordre humain[821].

La vulgarisation agricole perçue comme situation concrète de prise de parole se veut être un sentier de concrétisation de l'espace public avec toute l'imbrication des formes de l'autorité. De fait, c'est dans l'empirisme des situations de prises de parole que peut naître *« l'historicisation de l'espace public en restituant de manières précises les formes de pouvoir*

---

[819] BOLTANSKI, Luc et THEVENOT, Laurent, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris : Gallimard, 1991, p.98.
[820] Lire MCKEE, Neil, *Social mobolization and social marketing in developing communities : Lessons for communicators*, Malaysia : Southbound, 1999.
[821] HABER, Stéphane, *Jürgen Habermas, une introduction*, Paris : La Découverte, 2001, p.21.

et leur influence sur les délibérations »[822]. Le contexte de la vulgarisation agricole est donc en ce sens important dans l'historicisation de l'espace public puisqu'il permet de percevoir un aspect de forme de pouvoir, de domination et de légitimation, de hiérarchisation de la parole qui traverse les sociétés africaines.

Les codes de représentativité des responsables paysans relais et le dogmatisme larvé de l'agent vulgarisateur, malgré la proximité, nous mettent en face des subjectivités interdépendantes qui se jouent dans un espace géographique et mental structuré de surcroît par l'aînesse sociale. Nous retrouvons là, le phénomène de la curialisation mis en lumière par Norbert Elias comme préliminaire de l'espace civique et constitutif de l'espace public bourgeois[823]. Jean Godefroy Bidima, en insistant sur l'importance de la cour, estime que toute réflexion sur l'espace public en Afrique doit prendre en compte cet esprit de la cour, qui introduit dans l'espace un rapport géométrique et arithmétique en dessinant les figures et en dosant les propositions dans le dire[824]. Ces différents codes de valeurs, inhérents aux économies de la grandeur, interfèrent sur les conditions de possibilité d'un espace public compris comme une arène de relations discursives donnant en outre une légitimité à la société civile[825]. Ces éléments clés de la structuration du quotidien se retrouvent ainsi convoqués comme facteurs biaisant la participation égalitaire à la délibération. Nous pouvons comprendre pourquoi Jean Godefroy Bidima relève que, dans une société où la véracité du discours est beaucoup plus attribuée à un locuteur spécialisé qu'au contenu réel du discours, où le modèle prédominant emprunte au schéma de la parole unidirectionnelle, l'expression société civile est galvaudée[826]. Certains, comme Séri Dedy, imputent l'absence du contradictoire dans la discursivité africaine à une tare intrinsèque à l'oralité : « *L'écriture favorise davantage la pensée critique que ne le permet l'oralité […] l'absence d'écriture a privé une grande partie de l'Afrique des bénéfices d'une tradition contestataire. En effet, la*

[822] TARIK, Dahou,, « L'espace public face aux apories des études africaines » dans *Cahiers d'études africaines* 2005, n° 178, p.329.
[823] Lire ELIAS, Nobert, *La société de cour*, Paris : Flammarion, 1985.
[824] BIDIMA, Jean Godefroy, *«Le corps, la cour, et l'espace public», dans politique africaine*, 2000, n°77, p.98.
[825] MBALLA, Charlie, Florent, « L'éviction du discours ou l'art de la dissimulation : réflexions sur la « politique pudique » dans les sociétés dites de tradition orale » dans *Perspective Afrique*, 2008, vol 3, n°1-3.
[En ligne] http ://www.perspaf.org/, consulté le 28 octobre 2010.
[826] BIDIMA, Jean Godefroy, *La palabre*…op.cit., p.111.

tradition orale a tendance à transmettre l'unisson plutôt que des notes discordantes, ce qui est accepté plutôt que ce qui est rejeté par les autorités »[827].

Derrière ces propos de Dedy, se profile un arrière-goût de l'anhistoricité et de l'immobilisme du continent africain, défendus par Hegel[828] et répercutés par les historiens positivistes, apôtres de l'école méthodique, pour qui seules les sources écrites sont critères d'historicité[829]. Comme l'Afrique manquait d'écriture, elle ne pouvait être logée qu'à cette enseigne. Cette thèse a essuyé plusieurs critiques devant lesquelles elle n'a pas résisté. Les critères liés à l'écriture de l'histoire ont été fragilisés par Marc Bloch[830] et Joseph Ki–Zerbo[831], en affinant la technique d'investigation historique, a revalorisé la tradition orale. En outre, cette position de Dedy ne résiste pas non plus à l'épreuve de la réalité existentielle qu'est la palabre en Afrique. L'auteur fait bon marché de la dynamique conflictuelle observée dans la palabre africaine. En effet, même si la finalité est la résolution du conflit, il ne faut pas oublier que dans la palabre, s'expérimente la parole en fuite, où un mot placé induit souvent un déplacement de sens et engendre un dissensus. « *Plutôt que d'harmonie, cette palabre est génératrice de compromis, d'ententes provisoires qui respectent les spécificités et l'altérité. Le compromis implique une « utopie concrète » : la promesse. Compromis signifie l'attestation de la promesse…de reprendre la discussion. Le compromis est à la fois un appel et un rappel : « comme promis…, je … ». Le compromis est appel à la mémoire et à la réponse et, finalement, au rebondissement* »[832]. Nous voyons bien que la conception d'une société africaine répétitive et consensuelle est éculée.

La mise en doute de l'existence d'un espace public en Afrique relève moins de la participation égalitaire de la parole, présupposé déterminant chez Habermas, que l'absence de l'auto-validation du discours. Nous touchons là un des points essentiels de la théorisation de l'espace public chez Richard Sennett qui a une appréhension de la sphère publique différente de celle de Habermas. Comme nous l'avons vu, pour ce dernier, l'espace public correspond d'abord au champ d'action où se déploie la discussion comme activité spécifique. Chez Sennett, la

[827] DEDY, Séri, « Des sciences sociales comme ferment de démocratie en Afrique ou la dialectique de la culture et du développement : quelles indications heuristiques ? » dans BEAUCHAMP, Claude, (s /dir) *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan 1997, p.340.
[828] Lire HEGEL, *La raison dans l'histoire*, traduit par Papaioannou, Paris : Hatier, 2007 [1830].
[829] Lire BOURDE, Guy et MARTIN, Hervé, *Les écoles historiques*, Paris : Le Seuil, 1996.
[830] BLOCH, Marc *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris : Colin, 1999 [1949].
[831] Lire KI-ZERBO, Joseph , *Histoire de l'Afrique : d'hier à demain,* Paris : Hatier, 1972.
[832] BIDIMA, Jean Godefroy, *La palabre* op.cit., p.39.

perspective est tout autre. Le domaine public est alors celui de la représentation de soi, de l'être en public avec toute l'actualisation de l'interaction quotidienne[833]. Pour cet auteur, l'anonymat est fondamental pour l'émergence de l'espace public qui ne peut se constituer là où prévalent l'interconnaissance et le principe hiérarchique. C'est pourquoi, il existe chez lui une relation d'antinomie entre sociabilité et intimité *: Les êtres humains ont besoin de se trouver protégés des autres pour êtres sociables. Augmentez le contact intime, vous diminuez la sociabilité »*[834]. Nous comprenons pourquoi Richard Sennett déplore le déclin de l'espace public, consécutif à la psychologisation des rapports sociaux caractéristique de la société intimiste. « *Notre culture urbaine moderne a perdu le sens du monde public et remplacé la vie expressive et l'identité de l'homme public par une nouvelle vie plus personnelle et plus authentique mais finalement plus vide* »[835].

L'espace communicationnel qui caractérise cette approche est celui où il est possible de communiquer de façon anonyme sans décliner son identité et sans référer à une forme de légitimation transcendantale. Dans ce sens, l'espace public émerge dans un mode d'échange social capable de faire l'économie des codes de la reconnaissance sociale pour laisser le discours se valider lui-même sans recours à la personnalité de celui qui parle[836].

Or, comme nous l'avons vu, la constitution des subjectivités en Afrique passe par certaines représentations extérieures qui façonnent le sujet et assure une prédestinée à sa parole qui frise une « *agression symbolique* »[837]. Dans ce contexte, nous pouvons conclure à l'inexistence de l'espace public au sens de Richard Sennett. Cependant, cette conclusion ne peut être que provisoire et fragile, au regard de la réserve notable que Louis Quéré porte à la théorisation de Richard Sennett. Pour Louis Quéré, la théâtralité du jeu social, constitutif de l'espace public et propre aux sociétés anonymes , se retrouve aussi dans les communautés locales réputées intimistes. En effet, *« l'interconnaissance qui est le contraire de l'anonymat, mais pas de l'impersonnalité n'abolit pas nécessairement la théâtralité du jeu social. Au contraire, elle exige pareillement un dispositif de médiation symbolique, c'est-à-dire un espace public* »[838]. Ces propos tempèrent l'antinomie postulée entre anonymat et intimité, car l'interconnaissance ne signifie pas transparence totale. C'est le cas des sociétés rurales

[833] Au sujet de la distinction de ces deux approches lire QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques,* op.cit., p.63.
[834] SENNETT, Richard, *Les tyrannies de l'intimité,* Paris : Le Seuil, 1979, p.24.
[835] Ibid., p.45.
[836] Ibid., p.50.
[837] BIDIMA, Jean Godefroy, « Le corps, la cour et l'espace public » loc.cit. p.102.
[838] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques.* op.cit., p.49.

africaines où l'intersubjectivité ne repose pas sur l'exigence du dévoilement des subjectivités. La transparence reste une illusion et c'est ce qui donne sens à la notion de compromis énoncée précédemment. Nous pourrions croire que nous ne sommes pas dans la condition d'anonymat puisque la transparence est mitigée. Ici aussi, il n'y a pas d'affirmation péremptoire qui tienne car tel que nous l'avons vu, dans ces sociétés africaines, les masques sont présents et les codes de reconnaissance sociale, opérationnels. Nous sommes manifestement en face du cas typique d'une société à mi-chemin entre anonymat et intimité. Cela atteste de la complexité de l'espace public.

Dans un autre cadre, Georg Elwert, en examinant les prises de parole dans le monde rural, y voit un ferment de l'émergence de l'espace public dans la mesure où les prises de parole ne sont pas motivées uniquement par des intérêts personnels. En fait, dès lors que les logiques lignagères sont transcendées au profit de l'intérêt général, il est légitime de raisonner en termes d'espace public[839]. Autrement dit et contrairement à Habermas, la démocratisation de la parole n'explique pas à elle toute seule l'existence de l'espace public. D'autres modes de régulations coexistent et structurent le système politique villageois. Avec Louis Quéré nous pouvons relever à ce stade que *« le problème posé ne peut être résolu qu'en reconnaissant plusieurs modèles d'espace public, correspondant chacun à la singularisation d'une structure universelle ; ainsi le type d'espace public propre à une société d'interconnaissance, une communauté locale par exemple, est différent de celui qui a permis la gestation de la démocratie au XVIIIe siècle, qu'on prend habituellement comme modèl*e»[840].

Par le concept de relations publiques généralisées, Bernard Miège et Yves de la Haye ont mis en lumière cette perspective de la pluralité de perceptions de l'espace public.
Nous faisons l'hypothèse que les balbutiements et le développement des politiques publiques de communication participent d'une recherche plus vaste, de modes de coagulation des individus et des groupes sociaux à la société telle qu'elle est, d'autres habitudes de délégation et de représentation plus souples, moins permanentes et plus déliées du territoire

De fait, pour marquer cette mutation de l'espace public, Bernard Miège propose de mettre en avant trois caractéristiques précisant son analyse de l'évolution de l'espace public.

[839] Lire ELWERT, Georg, « Social transformation as an Endogenous Process Dealing with Strangers : A comparison of three African communities », paper for agarian studies program, Yale, 1997.
[840] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques* op.cit., p.52.

Premièrement, l'espace public perdure car il permet toujours l'échange des opinions et l'usage de l'argumentation, même si ces pratiques d'échanges diminuent suite à leur remise en cause due au renforcement permanent du processus de marchandisation de cet espace. Deuxièmement, l'espace public s'élargit car il comprend un plus grand nombre de personnes, bien que celles-ci participent désormais à cet espace de diverses façons. Ce phénomène d'inclusion est lié à un autre phénomène, celui de différenciation, car au fur et à mesure que l'espace public s'ouvre à l'extérieur, il accepte de plus fortes inégalités entre ses membres. Troisièmement, l'espace public voit ses fonctions s'étendre progressivement et a tendance à se fragmenter, avec des espaces de communication auxquels la quasi-totalité des citoyens participent en tant que spectateurs (la télévision) et des espaces de communication réservés à des cibles extrêmement pointues.

B - LA CONCEPTION MÉDIATRICE DE LA COMMUNICATION

1 - La détermination réciproque de la communication et de l'environnement

Malgré la dextérité remarquable des agents vulgarisateurs, des défaillances de circulation informationnelles importantes existent entre les organisations paysannes et au sein même d'une même organisation. Ces faiblesses invitent à réinvestir le débat sur l'articulation entre l'individu et la communauté en engageant les débats sur le terrain de l'identité africaine. La communauté est-elle la condition de pensée et de l'accès au réel ? Une certaine perception idyllique a souvent perçu les sociétés africaines sous le prisme paradigmatique du communautarisme, saisi dans toutes ses différentes coutures[841]. C'est en prenant à notre compte cette problématique que nous pouvons comprendre pourquoi, malgré une solidarité de fait, subsiste un déficit communicationnel.

Pour les communautariens, l'identité des individus passe par leur appartenance à la société. .c'est pourquoi, leur implication au sein d'un processus de communication et d'interprétation des signes n'est sont jamais l'affaire d'un individu isolé.[842]. En mobilisant cette problématique à ce stade, nous voulons relever que l'identité communautaire ne résiste pas à l'épreuve de l'expérience, car, comme le pense Amartya Sen, si le groupe peut influencer, il ne détermine pas fondamentalement l'individu qui a le choix entre plusieurs normes

[841] Ce paradigme est abordé sous l'aspect *Socialisme scientifique* chez Kuame N'Krumah et sous l'aspec*t Socialisme africain* chez Léopold Sédar Senghor. Lire MULUMA MUNANGA, Albert, *Sociologie générale et africaine - Les sciences sociales et les mutations des sociétés africaines*, Paris : L'Harmattan, 2008, p.328.

[842] Au sujet de la relation entre l'individu et la communauté, lire TAYLOR Charles, *Les sources du moi*, Paris : Le Seuil 1998.

concurrentes[843]. La persistance paradoxale d'une carence de communication accrédite cette thèse.

Comme nous l'avons précisé d'entrée de jeu, ce n'est pas la communication entre l'agent vulgarisateur et les paysans qui est mise en cause, mais la circulation de l'information entre les membres de l'OP.

Nous pensons que cette absence de communication de certaines informations importantes relève d'un paradoxe qui met en relief l'influence des normalités concurrentes évoquées par Amartya Sen. En effet, si nous qualifions la situation de paradoxale, c'est au moins pour deux raisons : d'abord au nom de la solidarité de fait dans laquelle sont engagés les paysans, ensuite à cause même du contexte africain souvent perçu comme sentier d'entraide et de solidarité. Sur le terrain, nous avons pu constater que la ligne de démarcation, tracée par l'existence d'un langage commun partagé autour de la vulgarisation, n'est pas assez profonde. Elle n'est que l'expression d'une communauté superficielle où chaque membre est d'abord motivé par la recherche de son intérêt personnel et le profit qui, par moments, prennent le dessus par rapport à toute logique altruiste.

En fait de carence, il s'agit beaucoup plus d'une rétention de l'information pour éviter de se faire devancer par le voisin. Nous l'avons constaté lors des démarches autour de l'achat des intrants et de l'écoulement des produits. Les personnes qui, les premières, accèdent aux meilleurs prix peuvent parvenir à verrouiller les marchés et en exclure les concurrents. Cet aspect de l'information sur les prix revêt un caractère vital pour les organisations paysannes. Elle constitue un enjeu de pouvoir dans les rapports entre agents de la filière et doit être rapidement utilisable, sinon elle se perd.

Par le biais de la gestion de l'information et ses déficits, se retrouve alors problématisé l'enjeu du sujet africain écartelé dans l'articulation de la rationalité individuelle et communautaire. Au regard de ce que nous avons dit, il apparaît que les individus utilisent de façon stratégique des appartenances et acquis communautaires pour des intérêts personnels. C'est ce que ne manque pas de stigmatiser Abel Kouvouama, qui parle de la mobilisation chez l'individu des ressources matérielles et symboliques disponibles dans l'espace privé communautaire pour

[843] SEN, Amartya, *Identité et violence*, op.cit., p.61. Nous avons d'ailleurs initié cette réflexion dans le chapitre précédent avec Jean-Marc Ela, qui trouvait déjà que l'Afrique est à réapprendre.

acquérir des avantages nécessaires à un meilleur positionnement social[844]. Pour redire autrement ce que nous dit Jean-Marc Ela, nous assistons à l'émergence d'une nouvelle conscience morale et spirituelle africaine portée par l'individualisme, la perte des liens sociaux et la recherche du bonheur matériel.

Une telle remarque fait entrevoir la faiblesse de toute approche positiviste de la communication basée sur l'exclusion de la « nature symbolique de l'échange social »[845] que nous avons relevée au chapitre précédent. L'objectivation du phénomène social et la naturalisation des identités caractéristiques de cette démarche positiviste font forcément fausse route et peuvent corrompre le diagnostic des politiques de communication constamment mobilisées pour accompagner le changement. Certains, comme Marie-Rose Mercoiret, imputent la déficience de la circulation de l'information au recours minimaliste aux technologies de communication[846]. Nous ne sous-estimons pas la pertinence de cette thèse qui par ailleurs expose au déterminisme technologique. Mais il nous parait important de signaler que c'est dans l'oubli de l'hétérogénéité radicale et le postulat d'une passivité de l'environnement social et culturel qu'il faut chercher la raison de certains échecs des stratégies de communication.

2 - La dimension incarnée de la pratique discursive

Cette fragmentation de l'espace public suppose alors que, pour atteindre la condition optimale de sa réalisation, la communication doive s'engager dans la quête de l'altérité pour découvrir l'autre, conçu comme instance de réception. Les premières données de cette redécouverte sont déjà les conditions socio-économiques dans lesquelles il vit, car elles sont susceptibles de remodeler l'écho et l'emprise d'une communication. Il s'agit là d'un élément basique de toute communication qui, malheureusement, n'est pas toujours pris en compte. En réalité y a-t-il lieu d'attendre une « *cosignation* » du message quand on parle « de la protection de couche d'ozone » à une population pour qui vivre au quotidien est un véritable défi à relever ? La communication a ainsi souvent été en décalage avec les priorités existentielles. Ce préjudice redonne un intérêt renouvelé à la célèbre maxime thomiste selon laquelle « *il faut un minimum de confort pour pratiquer la vertu*.» C'est dire que les conditions de vie opèrent souvent comme un véritable filtre discursif.

---

[844] KOUVOUAMA, Abel, « Penser la politique en Afrique » dans *Philosophie et politique en Afrique*, mars 2000, n° 77, Paris :Karthala, p.12.
[845] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.17.
[846] MERCOIRET, Marie Rose, « Organisations paysannes», loc.cit., p.145.

Cette idée est partagée par Perelman et Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation*. Les deux auteurs affirment eux-mêmes aller à l'encontre de la thèse cartésienne qui insistait sur l'évidence dans le raisonnement. Ils font appel à la notion d'auditoire et à la problématique de l'adhésion. L'argumentation est pour eux une « *action qui tend toujours à modifier un état de choses préexistant, qui vise à modifier les dispositions épistémiques de l'auditoire et qui le pousse à l'action. L'argumentation a ainsi une triple portée : actionnelle, doxastique et déontique. À la différence de l'évidence, l'adhésion implique la personne qui argumente (l'orateur) et surtout la personne à laquelle s'adresse l'argumentation, l'auditoire, ainsi que les concepts de « monde possible, de logique modale, de subjectivité, d'univers de croyance* »[847]. L'objet de la théorie de l'argumentation est, dans cette optique, d'asseoir les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion de l'auditoire. Ainsi, les paramètres tels que l'âge, la psychologie, le milieu, le statut social des auditeurs ou sujets argumentés, devraient peser pour beaucoup sur l'organisation de l'argumentation. La prise en compte de ces réalités conditionne l'opérationnalité et la mise en action de la communication pour le développement durable. Nous nous rapprochons là des concepts d'*acceptabilité et d'utilisabilté* de Yves Ardourel, que Misse Misse reprend à son compte et articule dans les pratiques de communication en santé publique au Cameroun. Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la moustiquaire imprégnée a été proposée au Cameroun comme un moyen très efficace. Malheureusement les messages que ces organismes croyaient performants à ce sujet n'ont pas réussi à justifier un empressement dans l'acquisition des moustiquaires. En faisant l'analyse de la situation, Misse Misse trouve que la toile moustiquaire, bien qu'ayant un niveau d'« utilisabilté » élevé, a un prix prohibitif qui compromet son acceptabilité[848]. La question d'acceptabilité sociale se situe en amont de la communication sociale, notamment en matière de développement et en conditionne les performances, qui, très souvent, restent incertaines et peu pertinentes malgré les efforts[849]. Il semble alors que les interventions en communication sociale, en appui aux initiatives de

[847] PERELMAN et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles ; Ed de l'Université de Bruxelles, 1996, p.65-68.
[848] MISSE Misse, loc.cit., p.123.
[849] Nous renvoyons sur ce point à la réflexion de Mbouzeko Raymond qui en étudiant la discursivité au sujet de la prévention du paludisme au Cameroun, est arrivé à la conclusion que l'examen de la construction de ces discours montre que les discours nationaux sont l'adaptation des grandes orientations adoptées au niveau mondial pour la lutte contre l'endémie. Ces discours ne mordent pas toujours dans le réel et se traduisent sur le terrain par la mise en œuvre des méthodes parcellaires et inachevées. Lire MBOUZEKO, Raymond, *Discours et représentations sociales dans la prévention du paludisme au Cameroun - Logique des discours, perceptions de la maladie et pratiques des populations*, Thèse de doctorat nouveau régime soutenue à l'Université Lumière Lyon 2, le 24 novembre 2010.

« développement », appellent nécessairement la prise en compte des potentialités de l'auditoire et même pourrait-on dire, des « capabilités » au sens où l'entend Amartya Sen. En effet chez cet auteur, la liberté de mener différentes sortes de vies correspond exactement à l'ensemble formé par différentes combinaisons de fonctionnements humains. « *Un ensemble en lequel une personne est à même de choisir sa vie. C'est ce qu'on peut appeler la « capabilité » d'une personne. Elle dépend fortement des contraintes personnelles certes mais aussi de l'organisation sociale et de toutes ces contraintes qui entravent gravement la liberté individuelle* »[850] On comprend que l'organisation sociale avec ses différentes structures peut entraver l'épanouissement de ces « capabilités » même si on est dans un contexte où la liberté comme telle n'est pas menacée. Dans cette logique, nous pouvons dire que pour assurer la visibilité du développement au sein de l'espace public, on ne peut continuer d'accréditer une épistémologie de la pensée unique en manquant du respect pour les faits et contingences socio économiques.

SECTION 2 : POUR UN DÉPASSEMENT DE PERSPECTIVES : REQUIS ET DÉFIS DE LA PRISE EN COMPTE DE L'AUTRE DANS LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT

Malgré une volonté de refoulement, l'exploration de la vulgarisation mise en œuvre par le PNVRA met en lumière la survivance des mécanismes objectivants de la communication sociale perçue comme activité stratégique et instrumentale. Cette dernière section de notre travail se positionne dans une rationalité de dépassement comme requête et valorisation des mécanismes de compréhension de l'intersubjectivité dans la communication pour le changement dont se réclame la vulgarisation agricole. En adoptant cette démarche critique nous avons à cœur de rechercher une alternative à la posture objectivante de la communication. C'est ainsi que nous mettrons en surbrillance, dans une unité dialectique, la réflexivité dynamique de l'échange social et les repères d'interprétation constitutifs de cet échange. Finalement, notre démarche critique est un effort d'interrogation des présupposés de la communication, car nous partageons dans ce contexte la pensée de Pierre Bourdieu, quand il pense que *« l'essentiel de ce qui se passe dans la communication n'est pas dans la communication (…) mais dans les conditions sociales de possibilité de la communication. »*[851].

[850] SEN, Amartya, *L'économie est une science morale*, op.cit., p.64.
[851] BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques,* Paris : Fayard, 1982, p.15.

PARAGRAPHE 1 : MUTATIONS SOCIALES ET COMMUNICATION INTERACTIONNELLE

Les problématiques et les enjeux de la communication pour le changement s'inscrivent dans la trame de communication interactionnelle dont on ne peut parler aujourd'hui en faisant l'économie de la mondialisation. Ce phénomène, qui engendre diverses configurations, apporte une nouvelle dynamique à la quête identitaire. Elle induit ainsi un contexte de survivance du particulier et de l'universel, dans lequel la pratique communicationnelle, pour résister, doit être visitée dans ses fondements paradigmatiques afin de devenir constitutive d'une communauté intersubjective.

A - LA DIALECTIQUE DU GLOBAL ET DU LOCAL

1 - L'espace-temps fracturé

La tension entre le local et le global se situe dans un contexte de mutation sociale marqué par la mondialisation qui imprègne toutes les catégories mentales et les dimensions socio-économiques de la vie. Elle paraît comme une nouvelle toile sur laquelle s'écrit et s'inscrit l'être ensemble et l'agir humain. Comme toute occurrence nouvelle, elle n'a pas échappé à l'inflation, suscite des polémiques et génère des inquiétudes[852]. La littérature sur le sujet est abondante[853] et les analyses divergentes.

Dans ce bouquet d'approches, nous nous intéressons à la perspective de Arjun Appadurai qui perçoit la mondialisation d'abord comme un mécanisme complexe de divers flux humains et de circulation de l'information[854], lequel participe à la constitution de l'imagination entendue comme fait social[855]. Nous reviendrons plus loin sur ce second aspect. Pour l'instant nous relevons que chez l'auteur, la sédentarité héritée du néolithique devient caduque. La nouvelle « bifurcation » qu'insuffle la mondialisation contemporaine détrône les règles de l'accumulation et de l'enracinement. Nous ne sommes pas si loin de Illich qui parlait d'une

[852] Lire Paul Krugman qui dans un ouvrage au titre explicite, passe en revue quelques-uns des clichés qui s'acharnent à diaboliser les pouvoirs de l'hydre capitaliste. Il s'insurge contre une rhétorique attrayante qui rend la mondialisation des échanges responsables des maux économiques qui minent la société. KRUGMAN, Paul, *La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites du libre échange,* Paris : La Découverte, 2000.
[853] Lire à ce sujet ADDA, Jacques, *La mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes*, Paris : La Découverte, 7e éd. 2006 ; CARROUE, Laurent, COLLET, Didier et RUIZ, Claude, *La mondialisation. Genèse, acteurs, enjeux*, Bréal, 2005.
[854] APPADURAI, Arjun, Après le colonialisme, op.cit., p.65.
[855] Ibidem, p.68.

« *éviction de la chair, dense et ancrée dans le concret* »[856] pour signifier une fracturation et même un effacement du lieu et du temps et, avec eux, du principe vital d'incarnation. Dans ce sens il faut croire, avec Camille Lavigne, que la globalisation est un concept déchiré entre une vision universaliste (un seul monde) et une vision particulariste, un « entre-deux-mondes »[857]. Dans cette foulée, c'est tout le processus des formes culturelles qui se trouve reconfiguré échappant au nom de la permanence du flux à toute assignation géographique. Arjun Appadurai propose qu'on qualifie ces nouvelles concrétions culturelles comme « *fondamentalement fractales, dépourvues de frontières, de structures ou de régularités euclidiennes* ». Il ajoute qu'elles « *se superposent, se chevauchent d'une manière que seules les mathématiques pures (dans les théories des ensembles, par exemple) ou la biologie (dans le langage des classifications polythétiques) ont discutée* »[858]. L'important pour l'auteur est de penser ces différents chevauchements moins dans une logique de systématicité que dans une dynamique d'incertitude et de *chaos*. Cette esquisse de théorie des interactions culturelles dans un espace temps fracturé mise en lumière par Arjun Appadurai, s'accommode aux problématiques de la communication pour le changement qui constituent la toile de fond de notre travail. En effet, elle fragilise davantage la conception linéaire du temps avec la transmission - dans la durée - des traditions apprises et du savoir accumulé, qui est un des piliers fondamentaux de la notion du développement. Dans un contexte de flux et de circulation, il n'y a plus uniquement les guerres et les religions pour favoriser l'interaction culturelle et certains concepts, comme celui de la *civilisation*, qui rendaient compte de la réalité du monde géopolitique, tombent en désuétude et n'ont plus tout leur pouvoir explicatif et toute leur charge éducative. Comme le souligne Jackie Assayag, « *le devenir du monde, ce sont d'abord des réseaux et des carrefours, c'est cette articulation de « nœuds » reliés entre eux par des arcs et des rhizomes dont la projection ne forme des « aires de civilisation » qu'aux yeux de ceux qui sont en quête de représentations holistes [et anciennes] des sociétés* »[859]. Nous ne souscrivons pas entièrement à ce déterminisme ; si nous relayons ces propos, c'est parce que, en faisant écho à la pensée d'Arjun Appadurai, ils minimisent la portée des catégorisations sociales tranchées qui perdent leur dynamisme dans un contexte de mobilité accélérée et d'interconnexions.

---

[856] ILLICH, Yvan et CAYLEY, David, *La corruption du meilleur engendre le pire*, Paris : Actes Sud, 2007, p.74.

[857] LAVIGNE, Camille, « Le traitement de l'actualité internationale : avenir et mirages de l'information planétaire », dans *Les Cahiers du Journalisme*, Automne 2003, n°12, p.33.

[858] APPADURAI, Arjun, Après le colonialisme, op.cit., p.88.

[859] ASSAYAG, Jackie, *La mondialisation vue d'ailleurs. L'Inde désorientée,* Paris : Le Seuil, coll. La couleur des idées, 2005, p.31.

Au cœur de ces transformations et de ces interactions culturelles, c'est le travail de l'imagination qui se trouve renforcé. Au sens où l'entend Arjun Appadurai, l'imagination est un fait social et collectif qui s'intègre à la logique de la vie ordinaire et ouvre un espace de contestation et de négociation à des représentations qui redessinent les contours de la vie sociale[860]. Comme telle, l'imagination n'est pas une évasion brumeuse mais un champ organisé de pratiques sociales[861].

Nous faisons l'hypothèse que la dynamique de cet imaginaire social repousse ou tout au moins réinterroge, la clôture informationnelle dont parle Daniel Bougnoux. Elle repose sur le principe qu'il n'y a pas d'information en soi, mais une information sélectionnée, appropriée et réajustée à sa propre mesure par le sujet. Cette clôture dépend donc étroitement de l'état de l'organisme et des aptitudes cognitives, qui engendrent un monde propre fortement cloisonné. C'est un symptôme psychique du contentement, de la suffisance surtout quand le savoir devient paradoxalement sclérosant. « *Combien de gens sur les grands sujets philosophiques, moraux ou politiques, ont leur religion faite ? On ne les en fera plus sortir. La forme de nos informations durcit au fil du temps, comme nos cartilages ou nos artères, et nous sommes tous menacés de ne détenir qu'une culture périmée, obsolète : nos chères connaissances, si difficiles à acquérir, font désormais obstacle aux autres. »*[862]. Dans un espace-temps fracturé, ce que nous appelons la membrane du savoir est diffracté et poreux. Nous n'analysons pas ici les effets de cette porosité, qui nous conduiraient une fois encore aux questions inhérentes au fondement d'une communication de la réception. Il faut relever que la conception du flux et reflux qui habite la pensée d'Arjun Appadurai justifie et confirme la pluralité identitaire et n'autorise plus à cantonner le sujet dans une aire culturelle précise et figée. Dans ce sens, la vulgarisation agricole ne peut assumer sa posture communicationnelle et sa fonction sociétale que dans la mesure où elle emprunte les chemins de l'inventivité, au prix de laquelle elle devient élément constitutif du contexte et non plus canal de transmission.

---

[860] APPADURAI, Arjun, *Après le colonialisme*, op.cit., p.63.

[861] Cette notion de l'imaginaire n'est d'ailleurs pas spécifique à Appadurai. Elle constitue un des aspects fondamentaux de la philosophie de Castoriadis pour qui l'imaginaire est cette puissance anonyme, collective et immotivée de faire être des significations d'où vont découler aussi bien les structures symboliques, les articulations spécifiques de la société (économie, droit, politique, religieux, art etc.) que le soubassement de ce qu'elle considère comme rationnel ou fonctionnel. Ces significations en fait sont imaginaires parce qu'elles ne peuvent pas être construites logiquement et ne correspondent pas à des objets naturels, ce qui permet de critiquer l'idée qu'il y aurait du rationnel en soi : toute rationalité s'origine essentiellement dans des significations sociales qui sont par-delà le vrai et le faux et qui font être telle forme de rationalité comme adéquate à ses fins, instrumentale. Eu égard à cette perception, nous pensons que Appadurai est tributaire de la pensée de Castoriadis. Lire CASTORIADIS, Cornelius, *Une société à la dérive*, Paris : Le Seuil, 2005, p.65-69.

[862] BOUGNOUX, Daniel, *La communication contre l'information,* Paris : Hachette Littératures, 1997, p.36.

2 - Le questionnement de la substantialité locale et globale

Que peut signifier *global et local* dans une situation où l'imaginaire se construit avec une pluralité de flux ? Est-il possible de continuer à postuler la localisation du sujet quand les fondements ontologiques affrontent des types particuliers de déstabilisation transnationale ? Ces interrogations posent le problème de la substantialité du local et du global et du rapport dialectique qui existerait entre les deux instances. Comme nous l'avons signifié, les constructions identitaires ont souvent été mobilisées dans cette dialectique comme passerelle et lubrifiant de l'engrenage garant de la survivance des particularismes. Les Sciences de l'Information et de la Communication ont trouvé dans cette articulation un nouveau levier qui apporte une impulsion nouvelle à la réflexion sur la communication pour le changement. L'investissement du champ des identités culturelles a pour ressort intime le « *penser global, agir local* »[863] pour signifier l'interaction entre les deux aspects (local et global) qui constitue le nœud de la globalisation. Les études sur la transnationalisation de l'information [864] ont abordé cette problématique de cette interaction et ont mis en exergue le concept de glocalization qui correspond à une interpénétration du local dans le global. Le « *think global, act local* » mis en œuvre aujourd'hui n'est pas sans ambiguïtés dans la mesure où il peut être un argument utilisé par les croisés du *free flow* pour légitimer leurs vues. Quand on connaît le poids des enjeux économiques dans les conditions de production, on peut bien s'imaginer le déséquilibre que peut offrir cette nouvelle école libérale. C'est dire que la glocalization conduit à une opération « *d'extraversion culturelle* » qui consiste à épouser les éléments culturels étrangers en les soumettant à des objectifs autochtones[865]. C'est ce que Michel De Certeau décrit comme étant la « *construction des phrases propres avec un vocabulaire et une syntaxe objectivable par un projet de totalisation globale* »[866]. Nous n'insistons pas outre mesure sur cette logique d'interpénétration. Il nous semble cependant important de relever la tendance à la substantialisation du *local et du global* perceptible dans ces enjeux de la glocalization. Cette tendance omet de façon préjudiciable le processus dans lequel s'inscrit le local qui est lui-même produit historique. C'est du moins ce que pense Arjun Appadurai pour qui l'existence du local dépend moins de la pesanteur du territoire que du contexte historique déterminé. *« Ce que l'on a considéré comme un savoir local est en fait pour l'essentiel un*

[863] Cette formule est employée par René DUBOS lors du premier sommet sur l'environnement en 1972.
[864] Lire CABEDOCHE, Bertrand, « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité : remarques épistémologiques et méthodologiques » dans *Les Cahiers du journalisme*, Été 2007, n°17, p.344-383, lire aussi LAVIGNE, Camille, « Le traitement de l'actualité internationale : avenir et mirages de l'information planétaire », loc.cit., p.32-42.
[865] BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris : Bayard, 1996, p.80.
[866] CERTEAU (de), Michel, *L'invention du quotidien : Arts de faire*, Paris : Gallimard, 1990, p.20.

savoir-comment produire et reproduire la localité dans des conditions d'angoisse et d'entropie, de détérioration et de flux social, d'incertitude écologique et de volatilité cosmique, avec l'ambiguïté toujours présente de la famille, des ennemis, des esprits et lutins en tous genres. La localité du savoir local n'est pas seulement, ni même essentiellement, son intégration au sein d'un ici et maintenant non négociable, ou son désintérêt têtu des choses en général, bien qu'il s'agisse sans doute de propriétés cruciales(…). En ce sens, le savoir local existe surtout, non pas en opposition aux autres savoirs – que, d'un point de vue non local, l'observateur pourrait voir comme moins localisés – mais en vertu de sa téléologie et de son ethos locaux »[867]. Reconnaître que la localité est avant tout question de relation et de contexte et non pas d'espace, c'est accepter par le fait même que le positionnement géographique n'encadre pas complètement le sujet.

Intégrée aux problématiques de communication pour le changement, cette désubstantialisation du local devient le ferment d'une dynamique nouvelle. En effet, tant que dure la réification des deux dimensions, la communication animée par le « *think global, act local* » se situe comme épreuve d'adaptabilité du discours. Cette approche court le risque de percevoir l'altérité comme « une pierre d'attente », un réceptacle modulable capable de recevoir un message. Dans une telle logique, l'insertion des identités culturelles motivée par la dynamique adaptative n'engage pas encore la communication dans les conditions optimales de la coexistence et de l'interaction créative nécessaire au respect de l'altérité.

C'est sous cet angle, que l'on peut malheureusement apprécier les stratégies de communication mises en œuvre en Afrique et au Cameroun en particulier. Qu'il s'agisse de la lutte contre le sida, le paludisme et autres, il s'agit souvent du *« prêt-à -consommer » « prêt à penser »*[868] qui ne demandent qu'à être appliqués moyennant une adaptation au contexte africain. Les désaccords apparus à la *Conférence internationale sur la population et le développement* tenue en 1994 au Caire se sont cristallisés sur des questions de civilisation ou d'intimité : mariage, procréation et taille de la famille, sexualité et pratiques sexuelles, sexualité des adolescents, etc, avec, notamment, la tentative de passage en force des pays occidentaux pour faire valider l'inscription de nouvelles pratiques sexuelles comme composantes de la santé sexuelle et de la reproduction, ce qui est un écueil car le transfert du savoir-faire participe d'une logique de transfert de sens. Cet effort d'adaptabilité peut, certes,

[867] APPADURAI, Arjun, op.cit., p.260-261.
[868] MISSE Misse, « Les apories de la communication sociale pour le développement » loc.cit., p.119.

être perçu comme volonté d'articulation des pratiques de communication à l'imaginaire social, mais le fait que ces modèles soient pensés ailleurs augmente le risque d'impérialisme culturel.

La vulgarisation agricole déployée par le PNVRA repose sur ce schéma adaptatif qui vise l'adoption par une dimension locale considérée comme le foyer d'une socialisation rassemblée dont la communauté villageoise est la forme la plus accomplie. Dans le Nord Cameroun par exemple, les responsables du PNVRA ont compris, après les premiers échecs, que dans une région où les rapports entre les hommes et femmes dans la sphère publique sont encore assez limités, l'agent vulgarisateur ne pouvait pas être un homme, surtout quand il fallait s'adresser aux organisations des femmes. Des efforts remarquables ont été faits pour impliquer davantage les femmes dans la vulgarisation, mais il s'agit d'un changement de décor qui n'a pas modifié la structure et le contenu du message de la vulgarisation, ceci pour dire que la contextualisation souvent est restée à la périphérie et ne permet pas à la communication d'assumer toute sa charge anthropologique par laquelle elle peut avec pertinence questionner le contenu de son objet. C'est à ce prix que modèles de communication et problématiques de changement, notamment de *développement* peuvent se « frotter », s'autolimiter et coproduire les modalités de leur expression et de leur validation mutuelle.

B - L'INTERSUBJECTIVITÉ ET LA PRATIQUE COMMUNICATIONNELLE

1 - La communication comme lieu pédagogique

Les enjeux d'acceptabilité, les questions de l'adaptabilité et leurs aspects connexes repérés dans la vulgarisation, nous offrent la possibilité d'aborder plus aisément à ce stade, la communication comme lieu de la construction du savoir. Cette dimension de l'élaboration du savoir ne consacre pas la communication comme une fin en soi, une sphère close sur elle-même, car elle est essentiellement téléologique. En paraphrasant Hurssel, nous pouvons dire que toute communication est toujours communication à un autre sujet. Toute dynamique de communication est en réalité une relation intersubjective et non pas objectivation de quelque chose. Nous faisons l'hypothèse que l'intelligibilité de la pratique communicationnelle exige que le sujet de communication soit constitutif de la relation d'échange. Nous sommes en cela tributaire de Habermas qui substitue au modèle scientifique de la connaissance des objets, celui de l'intercompréhension des sujets capables de parler et d'agir. Dans ce sens, le langage sert à partager quelque chose avec quelqu'un d'autre. « *Celui qui […] prend part à des*

processus de communication, en disant quelque chose et en comprenant ce qui est dit, que ce soit une opinion rapportée, un contrat qui est établi, une promesse ou un ordre qui sont formulés, ou encore que ce soient des avis, des souhaits, des sentiments ou des humeurs qui sont exprimés, celui-là doit toujours adopter une attitude performative. »[869].

C'est dans ce contexte de l'attitude communicationnelle non objectivante que nous pouvons situer la dynamique du PNVRA. La vulgarisation agricole, telle que nous l'avons étudiée à travers ses différentes mutations est motivée par la recherche de cette intelligence et cette entente réciproques qui portent tant sur le contenu propositionnel que sur la composante performative de vulgarisation. De l'aveu des organisateurs, il existe un désir réel de rejoindre dans la pratique discursive les paysans qui adhèrent aux différentes organisations. L'exploration des sentiers de la proximité repose sur la volonté d'une confiance mutuelle où le vulgarisateur exprime ses intentions avec sincérité ou authenticité, de manière que les paysans lui fassent confiance. La vulgarisation agricole, nous l'avons vu, est l'épreuve de la conquête du consensus sans contrainte. Comme on le voit, le locuteur-vulgarisateur et l'auditeur-paysan sont mus par une exigence de validité qui prédispose à l'intercompréhension. Dans cette logique communicationnelle, d'après Habermas, « *l'attitude performative permet une orientation mutuelle vers les exigences de validité (telles la vérité, la justesse normative et la sincérité), que le locuteur émet en escomptant une prise de position par oui ou par non de la part de l'auditeur. Ces exigences réclament une évaluation critique telle que la reconnaissance intersubjective, supposée par toute exigence particulière, puisse servir de base à un consensus rationnellement motivé. En adoptant une attitude performative, le locuteur et l'auditeur sont impliqués, en même temps, dans les fonctions que les actions communicationnelles remplissent afin de reproduire le monde vécu qu'ils ont en commun »*[870].

La faille de cette pratique communicationnelle du PNVRA, qui pourrait se réclamer de la rationalité habermassienne, est d'avoir absolutisé la performance du langage comme si, à lui seul, il déterminait l'acceptabilité de l'ensemble. La dimension socio-culturelle de la grammaticalité des échanges ne bénéficie pas d'une prégnance perceptible dans la vulgarisation du PNVRA. Dans un contexte marqué par la crise et une paupérisation notable il est surprenant que la recherche ait axé sa communication sur les « intrants » et autres formes

[869] HABERMAS, Jürgen, *Morale et communication*, Conscience morale et activité communicationnelle, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme, Paris : Le Cerf, 1986, supra note 1, p.46.
[870] Ibid., supra note 1, p.46.

de fertilisants qui ont un certain coût. Nous avons déjà souligné cet aspect, nous y revenons pour relever que ces produits quelquesfois sont présentés avec leurs noms scientifiques, ou des noms codés. Certains engrais sont appelés « 20-10-10 » (vingt-dix-dix). Certes le vulgarisateur n'a pas beaucoup de choix par rapport à la conservation de ces noms, et des expressions chargées de connotations. Mais il reste que ces composantes langagières constituent pour les paysans, eu égard à leur niveau d'instruction et l'environnement, un problème déjà à la prononciation et plus encore à la compréhension. Nous pouvons dire que la pléthore d'abréviations et la technicité du contenu des échanges verbaux souvent en décalage avec l'imaginaire social ont souvent rendu les échanges d'informations et d'expériences denses et moins compréhensibles. À ce sujet, nous approuvons Louis Quéré qui relève que « *l'intelligibilité d'une communication n'est jamais garantie par la seule maîtrise d'un système linguistique. Nous faisons chaque jour l'expérience d'énoncés correctement formés qui demeurent néanmoins inintelligibles, soit parce qu'ils ne correspondent pas aux anticipations de sens que font les interlocuteurs, soit parce qu'ils mettent en œuvre des structures cognitives et évaluatives - lesquelles organisent la perception et l'action et sont la condition de la production et du sens et du consensus sur le sens - qui ne sont pas communes aux interlocuteurs »*[871].

On voit par là que pour être intelligible, la communication présuppose une précompréhension favorisée par le système socioculturel d'où le sujet socialisé parle et agit. Dire donc que le système linguistique ne garantit pas la validité de la communication ne signifie pas affirmer son inefficacité. Cela veut dire que le langage déconnecté du régime de vérité des sujets sociaux se cantonne à être un instrument de représentation. Pourtant il a vocation à être constitutif de la réalité sociale[872] et cadre de rationalisation d'expériences vécues. C'est à ce compte qu'il permet à la communication de devenir lieu pédagogique de construction de savoir. En reprenant ici la pensée d'Eliséo Veron mobilisée[873], nous pensons que la communication ne peut produire de sens, qu'au prix d'un exode de la logique adaptative où le discours s'adapte à la discursivité sociale pour un enracinement de l'échange linguistique, dans la totalité des expériences subjectives. C'est à ce prix que la communication peut devenir véritable lieu pédagogique de la construction du savoir et productrice de sens. La valeur

[871] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.36.
[872] Lire QUÉRÉ, Louis, « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », loc.cit., p.81.
[873] Lire VERON, Eliséo, « Pour en finir avec la communication » loc.cit..

pédagogique ne se perçoit pas à l'aune des capacités de transmission, mais en amont, dans l'élaboration du contexte de l'intersubjectivité.

2 - La performativité communicationnelle du PNVRA

Pour une approche aisée de la performativité telle que nous pensons l'aborder, il nous semble préalablement important de rappeler l'objectif global du PNVRA que nous avons exposé en son temps. En effet le PNVRA est motivé par la volonté d'accroître la productivité agricole et les revenus des producteurs en renforçant la capacité de fournir des services de vulgarisation agricole, en améliorant les activités de recherche dans ce domaine et en rationalisant progressivement l'utilisation des ressources publiques affectées aux services agricoles. Il prétend ainsi apporter un appui à un système intégré de vulgarisation agricole axé sur les besoins des producteurs et un système de recherche à la demande. Eu égard à cet objectif affirmé, la vulgarisation conçue par le programme est supposée induire un changement. À travers une technicité complexe qui ne se cantonne pas seulement au langage mais affecte de nombreuses pratiques sociales, telle que la composition minutieuse des aliments, la pesée des différentes substances qui les composent ; l'emploi de nouveaux matériels spécifiques pour lutter contre les effets de la tempête sur les bananiers …, la dynamique communicative du PNVRA constitue un véritable appel à la modification des pratiques agricoles et même de changement de mode de vie. C'est en ce sens que l'infrastructure communicationnelle du PNVRA se donne comme un autre cadre où se rediscutent les fonctions du langage mais aussi la part langagière de l'action et les actes de langage eux-mêmes. Nous ne revenons pas sur les six fonctions du langage mises en lumière par Roman Jakobson[874] mais sur la notion de performativité qui se trouve à la croisée de la communication et de l'action avec toute une charge heuristique. Nous n'envisageons pas cette notion dans le sens d'une optimisation du rapport investissement-plus-value. Il y aurait là une piste de recherche pertinente sur

[874] JAKOBSON, Roman. *Essais de linguistique générale : les fondations du langage.* Tome 1. Paris : Éditions de Minuit, 1963. p.230-240.
L'idée de définir le langage autant par son but que par son moyen a donné à l'auteur de postuler qu'il existait des fonctions du langage différentes dont chacune correspondait à un des facteurs de l'acte de communication linguistique. Il définit ainsi la fonction.
- Émotive ou expressive : rend compte de l'attitude qu'un sujet a vis à vis de ce qu'il dit et de son interlocuteur.
- Conative ou impressive : le but recherché est d'agir sur autrui et d'amener une transformation de l'état de son interlocuteur.
- Référentielle ou dénotative, ou encore cognitive : cette fonction vise le référent. Les messages sont purement informatifs du type phatique : porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur. Ce qui compte c'est le maintien de la relation avec l'autre.
- Métalinguistique : elle est basée sur une distanciation par rapport aux objets. Elle offre une opportunité réflexive sur le discours, la communication permet ainsi de donner une définition, de classifier les objets.
- Poétique : au-delà du contenu, il y a lieu d'y mettre un soin particulier à construire ses messages.

l'incompatibilité de la communication et de la performance dans la mesure où cette dernière tend à substituer une légitimation par la puissance à la légitimation par le sens[875]. Dans cette perspective nous nous serions empressés d'examiner comment le PNVRA a délaissé progressivement la composante *morale-pratique* pour privilégier l'efficacité et les résultats mesurables.

L'orientation que nous donnons à la performativité est celle du régime de l'actualisation qui *s'opère via* un travail complexe qui vise à produire des saillances en mettant en lumière de l'épaisseur pragmatique de toute énonciation. Nous ne confinons pas la notion à la dimension purement linguistique, mise initialement en œuvre par John Langshaw Austin.[876]. En effet dans ce détour de la performativité, nous voyons, à la suite de Pierre Bourdieu, un jeu d'équilibre entre langage, action et situation[877]. Ceci dit, la mise en avant d'un principe de réalité, actualisé par des épreuves spécifiques et renouvelées, sort définitivement le modèle de la performativité d'une vision strictement linguistique. C'est ce qui fait dire à Jérôme Denis qu'*« une énonciation, ou plutôt une série d'énonciations et d'actions, ne sont performatives que si elles permettent de construire collectivement un monde qui tient face à différentes épreuves de réalité* »[878]. Cette perspective laisse entrevoir la nature collective de la performativité mais aussi sa dimension permanente. Une énonciation n'est performative que dans la mesure où elle circule et s'inscrit durablement dans l'espace et le temps. En effet « *l'objet d'une définition performative disparaît dès qu'il cesse d'être « performé » - ou s'il demeure, c'est que d'autres acteurs ont pris le relais »*[879]. Ainsi, c'est quand les énonciations, les faits et les théories arrivent à durer, c'est-à-dire à s'inscrire dans le monde (par l'intermédiaire d'objets, de textes, de dispositifs techniques complexes) que leur performativité peut s'accomplir. Ceci nous permet d'apprécier la performativité du PNVRA dans sa démarche énonciative. Est-il possible d'affirmer que la performativité est constitutive

[875] QUERE, Louis, *Des miroirs équivoques*, op.cit., p.140.
[876] Lire, AUSTIN, John Langshaw, *How to do Things with Words*, 1962, traduction de l'anglais par Gilles Lane, *Quand dire, c'est faire*, Paris : Le Seuil, 1970.
[877] Chez Bourdieu il n'existe pas une langue, mais des discours stylistiquement caractérisés qui appartiennent aux sujets situés et membre d'une communauté hétérogène. Lire BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, op.cit..
[878] DENIS, Jérôme « Préface : Les nouveaux visages de la performativité », *Études de communication*, 2006, n°29, p.24. [En ligne], mis en ligne le 19 janvier 2009. URL : http ://edc.revues.org/index344.html.consulté le 02 avril 2011.
[879] LATOUR, Bruno *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris : La Découverte, Coll. Armillaire, p.58.

de la communication du PNVRA ? Dans quelle mesure est-il possible de repérer la dimension perlocutoire[880] du PNVRA ?

Il est difficile d'extraire de façon singulière une expression performative dans la logique du PNVRA. Comme nous l'avons signifié plus haut, c'est tout le programme qui dans la complexité des techniques proposées et de son architecture thématique, invite les paysans à un changement de comportement dans la pratique agricole, en leur promettant un meilleur rendement. Par le fait même il crée et fixe des avancées décisives dans le domaine agricole. Ceci autorise à croire que le PNVRA, par sa communication, pourrait prétendre à la légitimité performative.

En réalité, les relectures successives du programme résultent d'une confrontation à la réalité. Elles témoignent que c'est dans la lente stabilisation des énoncés, mis à l'épreuve des situations réelles, que se consolide dans le temps la performativité. Mais l'échelle de la temporalité reste déterminante pour l'accomplissement de la performativité. Nous estimons que le temps court dans lequel s'inscrit le PNVRA, fragilise la permanence requise pour la performativité. Cette fragilisation se double de la survivance préjudiciable des programmes et projets qui s'entrecroisent sans forcément se coordonner, (projet maïs, viabilisation des bas fonds…). Nous assistons ainsi dans le secteur agricole à une polyphonie communicationnelle où se télescopent les messages parfois contradictoires[881] qui finissent par être inintelligibles

[880] Il y a dans la pensée d'AUSTIN une évolution. Au fil de ses analyses il délaisse son hypothèse initiale basée sur la distinction initiale entre performatif et constatif pour une théorie des actes de discours. Il décompose ainsi toute énonciation en actes locutoires (qui ont une *signification*), illocutoires (qui ont une *force*) et perlocutoires (qui ont des *effets*).

[881] La destruction des raphiales (ces végétations hydromorphes, évoluant dans les bas-fonds dominés par le palmier raphia indiquent généralement la présence des ruisseaux dont elles en limitent l'évaporation jouant un rôle fondamental dans l'approvisionnement de la région en eau est typique des politiques agricoles souvent tatillonnent et contradictoires.

À cause de l'augmentation de la population, es pressions foncières ont diminué les superficies agricoles et l'agriculture intensive tout comme le maraîchage ont atteint les superficies jadis occupés par les raphiales qui non seulement se situent dans les bas fonds fertiles mais qui sont aussi bien humides pour la pratiques du maraîchage. Cette action a même bénéficié de l'aide des structures étatiques et internationales qui ont financé des projets ayant pour but d'augmenter les superficies agricoles en aménageant les bas fonds et des projets qui encourageaient le maraîchage au grand dam de l'équilibre écologique.

Le Projet de Développement Rural de la Province de l'Ouest PDRPO (1985-1989) a été financé par la Banque Mondiale, *le Fonds International pour le Développement Agricole* (FIDA) et les pouvoirs publics. Il s'agissait d'accroître les superficies cultivables dans une région marquée par une forte pression démographique sur les ressources foncières et de promouvoir la diversification de la production agricole par la vulgarisation des variétés.

Un autre projet est celui dit *Projet Haut Plateau* (1977-1991) financé par la Banque Mondiale et qui visait à développer les cultures maraîchères dans la province de l'Ouest. Il faut dire que ces deux projets ont joué un grand rôle dans la destruction de la raphiale dans toute la province de l'Ouest. Cependant depuis trois ans les ministères du développement rural exécute le Projet de valorisation des bas-fonds pour lequel des groupements paysans reçoivent du matériel d'irrigation au terme des formations et sensibilisations sur la protection des ressources en eau. Ceci veut dire en clair que les mêmes que l'on encourage à dessoucher les raphiales reçoivent

pour les paysans que nous avons rencontrés sur le terrain. La communication pour le changement, pour être performative, exige une défiance de la surabondance qui occulte la visibilité de la dimension perlocutoire des énoncés et crée un contexte de censure détournée[882]. Reste cependant à savoir sous quel mode de rationalités la communication se construit comme action - en- train-de-se-faire.

PARAGRAPHE 2 : LA PERSPECTIVE HERMÉNEUTIQUE DE LA COMMUNICATION

Dernière phase de notre argumentation, l'examen de la vulgarisation déroulée par le PNVRA nous rappelle la complexité de la mise en œuvre de la communication « située », dont l'intelligibilité est le produit d'une symétrie entre la production de l'action et sa reconnaissance par les autres. Cette complexité se justifie par la diversité des offres de significations des faits humains et sociaux que toute démarche de communication doit prendre en charge, pour asseoir ses modalités actualisantes.

Parce que ces significations ne sont ni intrinsèques, ni naturelles, mais culturelles, la communication s'ouvre aux logiques de l'anthropologie de la diversité laquelle s'accommode des problématiques et de la démarche de l'herméneutique saisie dans ses implications épistémologiques et méthodologiques.
Est-il possible d'interpréter la réalité sociale sans l'objectiver ? Faut-il alors considérer les faits humains et sociaux comme de purs produits de constructions interprétatives ?
Dans quelle mesure est-on fondé à rapprocher la communication de la démarche des sociologies interprétatives ? Comment articuler la communication à une problématique de la construction intersubjective de l'objectivité et à l'historicité perçue comme négation de la neutralité interprétative et facteur productif de la compréhension et de l'interprétation ? En nous obligeant à en revisiter l'argument herméneutique, ces questions nous permettent de redéfinir la modalité épistémologique et les dimensions ontologiques de la communication.

---

des subventions aujourd'hui pour les replanter. Comme des marionnettes, ils sont ainsi souvent pris en otage par des projets incohérents et opposés, ce qui décuple en eux l'appréhension du futur.

[882] Lire RAMONET, Ignacio, *La tyrannie de la communication*, Paris : Gallimard, 1999, p.86.

A - LA POSITION THÉORIQUE

Dans cette approche préliminaire, nous voulons relever les contours théoriques et complexes de la nécessité constitutive de l'argument herméneutique dans la démarche et la pratique de la communication requise par l'organisation de la coopération sociale.

1 - L'herméneutique comme compréhension du sens

Le Petit Larousse illustré définit le mot «herméneutique» d'abord comme science de la critique et de l'interprétation des textes bibliques, ensuite comme théorie de l'interprétation des signes comme éléments symboliques d'une culture[883]. Dans son approche originelle l'herméneutique renvoie fondamentalement à l'art de l'interprétation des textes avec sa portée majeure dans le cas de l'exégèse biblique.

Au fil du temps la notion a évolué au point de constituer une tradition de réflexion autour des mécanismes interprétatifs et de la compréhension des textes[884]. On peut retenir de cette tradition[885] de pensée que l'herméneutique s'est progressivement défaite du psychologisme pour recentrer sa réflexion sur l'historique puisque, comme le relève Ricoeur, *« la vie ne saisit la vie que par la médiation des unités de sens qui s'élèvent au dessus du flux historique* »[886]. Pour Laurent Gerbier, c'est depuis Schleiermacher et Dilthey que l'herméneutique est résolument sortie de son horizon régional, religieux, pour s'appliquer à différents types de production de l'esprit humain. Le premier, en étendant son objet à la compréhension langagière, a permis à l'herméneutique d'épouser un programme général d'élaboration des règles universelles valides, afin de rendre proche ce qui est lointain, de dépasser la distance culturelle et donc de faire progresser la compréhension de l'autre. Cet élargissement se poursuit avec Dilthey qui ouvre l'herméneutique à la sphère des productions sociales et historiques. Ces auteurs ont ainsi préparé le chemin aux développements ultérieurs qui vont faire de l'herméneutique un art de compréhension de

[883] Le Petit Larousse, op.cit.
[884] Louis Quéré, dans la logique l'élucidation du mode de connaissance propre aux sciences sociales, présente les grands moments de la conception du terme herméneutique avec ses différentes approches et ses applications diverses, notamment en sciences sociales. Lire QUÉRÉ, Louis, *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique,* Paris : L'Harmattan, 1999, p.217.
[885] Quand nous parlons de tradition nous ne sous entendons pas une homogénéité dans la pensée. Car l'unité de l'histoire de l'herméneutique est problématique et ne s'écrit pas de façon linéairement repérable. Lire à ce sujet GENS, Jean Claude, *La pensée herméneutique de Dilthey : entre néokantisme et phénoménologie*, Lille : Presses universitaires du septentrion, 2002.
[886] RICOEUR, Paul, *Du texte à l'action*, Paris : Le Seuil, 1986, p.87.

l'expérience globale que l'homme prend du monde [887].

L'essor de l'herméneutique est en partie lié au débat sur l'ontologie et l'épistémologie des sciences, alimenté par la thèse du dualisme méthodologique entre sciences de la nature et science de l'esprit. Ce dualisme soutient l'existence de deux styles opposés d'approche intellectuelle des faits. Dans cette optique, les sciences de la nature dont l'objet est extérieur à la conscience ont l'explication pour construire un discours objectif. Elles sont des sciences généralisantes et nomologiques. Les sciences de l'esprit, par contre visent à penser la singularité et s'engagent beaucoup plus dans un effort de compréhension pour percevoir la signification des actions humaines. C'est pour accéder à cette compréhension que Dilthey, notamment, propose de mettre en œuvre une démarche herméneutique perçue comme perspective d'interprétation des manifestations concrètes de l'esprit humain[888]. D'une manière générale, adopter une approche herméneutique consiste à comprendre plutôt qu'à expliquer un phénomène. La compréhension se distingue de l'explication en ce qu'elle intègre l'étude du sens de l'action produit par l'acteur concerné. L'explication saisit les liens de causalité. L'objet expliqué est l'effet d'une ou plusieurs causes. L'objet compris ne s'appréhende pas seulement par la mise à jour des causes, ni par celle de la finalité qui les fait apparaître**.**

Même si les termes de ce dualisme ont évolué, la conviction d'une spécificité des sciences de l'homme a survécu au temps, maintenant la validité de l'argument herméneutique. Cette validité, comme le relève Louis Quéré, repose sur le postulat que *« la réalité sociale ne se livre que par et dans l'interprétation, en raison de sa consistance propre. Non seulement la réalité sociale est pré-interprétée par ceux qui y vivent, mais surtout, elle se constitue dans et par l'interprétation de soi, au sens où l'activité et les institutions sociales s'organisent et se stabilisent à travers les interprétations que les acteurs en font* »[889]. Faut-il croire que la réflexion herméneutique se voit ainsi assigner la tâche paradoxale de surmonter la divergence des herméneutiques ? La compréhension n'exige-t-elle pas souvent comme préalable une démarche explicative ? Il faut reconnaître le risque avéré de discours et de commentaires ouvrant à une pluralité des formes d'objectivité qui fait bon marché d'un critère évaluatif

[887] GERBIER, Laurent, « Herméneutique » dans BLAY, Michel, (s/dir.), *Grand Dictionnaire de la Philosophie*, Paris : larousse CNRS édition, 2005, op.cit., p.477.
[888] GENS, Jean Claude, *La pensée herméneutique de Dilthey : entre néokantisme et phénoménologie*, op,cit., p.22.
[889] QUÉRÉ, Louis, *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique,* Paris : L'Harmattan, 1999, p.16.

intersubjectivement partagé. C'est d'ailleurs pourquoi Louis Quéré renonce à adopter la démarche herméneutique comme paradigme en sociologie[890].

Cependant, le caractère problématique de cette dimension paradigmatique n'invalide pas la pertinence signifiante de l'herméneutique. En effet, la récusation de l'empirisme et la quête du sens, inscrites indéfectiblement au cœur la démarche herméneutique quand elle s'engage dans le déchiffrage de la réalité sociale, nous permettent de postuler l'herméneutique comme argument constitutif de la pratique communicationnelle et de l'intercompréhension. La volonté d'écouter l'autre partie, de discuter avec elle dans un langage audible et intelligible, ne peut faire l'économie de l'intuition herméneutique originelle, c'est-à-dire *« la compréhension et l'interprétation comme médiations de l'organisation interactive d'un monde social ordonné, intelligible, analysable et toujours déterminable par ceux qui y vivent »*[891].

Pour déployer son opérationnalité, nous pensons que toute action de communication doit adopter nécessairement la démarche herméneutique qui nous semble une perspective méthodologiquement fructueuse pour la revalorisation du contexte et la reconsidération de l'action située. Dans quelle mesure prend-elle en compte les cadres institutionnels de l'identité et de l'action sociales et les conditions empiriques dans lesquelles les traditions sont transmises et actualisées ? Comment relire la vulgarisation du PNVRA à la lumière des enjeux herméneutiques ?

2 - La communication comme sémiotique de cultures

Le Grand Dictionnaire de la Philosophie définit la sémiotique comme une théorie de signes et de significations. D'un point de vue philosophique, la sémiotique questionne la validité de la classification des signes et leur applicabilité à des divers domaines tels l'art, le monde social et la culture[892].

Parler de la sémiotique des cultures, exige un recours au fondement anthropologique de la sémiotique qui est basée *« non pas sur les postulats d'une faculté universelle de la raison,*

[890] QUÉRÉ, Louis, *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique*, op.cit., p.27.
[891] Ibid., p.28.
[892] TIERCELIN, Claudine, « Sémiotique », dans BLAY, Michel, (s/dir) *Grand Dictionnaire de la Philosophie*, op.cit., p.954.

mais sur la diversité des langues et la multiplicité des systèmes de signes »[893]. Cette multiplicité permet à la sémiotique des pratiques culturelles d'être une théorie différenciée de l'action puisque le sens n'est pas fait de représentations, mais de différents parcours. En ce sens, la sémiotique des cultures devient analyse des cultures en situation, puisqu'une culture n'est jamais pure ; elle est le fruit de son histoire. À ce compte, la sémiotique des cultures, elle, prend en charge la structuration symbolique de l'objet social sans occulter la spécificité culturelle des schèmes de représentation et d'interprétation en médiatisant l'identité et l'action sociales. En effet, comme nous l'avons signifié, une culture n'est pas une totalité :elle se forme, évolue et disparaît dans les échanges et les conflits avec les autres. La sémiotique des cultures garde ainsi une vocation herméneutique, car le sens de la culture n'est pas immanent mais dépend de la pratique d'interprétation qui se déploie dans la temporalité. Ferdinand Saussure, en parlant de signe, relève que « *nous constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne, expérimentalement, ce que vaut le signe* »[894].

C'est l'occasion de reprendre la réflexion faite sur le temps au seuil de ce travail. En effet, les objets culturels ont une temporalité qui leur est propre : il s'agit non pas du temps darwinien de l'évolution, mais du temps traditionnel qui échappe à la logique du temps historique et se caractérise par ses allers et retours, ses traditions et ses ruptures[895].

Cette dynamique d'anamnèse, inhérente au temps traditionnel de la sémiotique des cultures, nous semble importante comme foyer d'inspiration de la communication pour le changement, qui se déploie dans un contexte précis où s'entrecroisent les parcours d'une pluralité d'identités individuelles et collectives. Malheureusement, l'échéancier de la vulgarisation du PNVRA se réclame des métriques du temps historique avec toute sa charge déterministe et le modèle mathématique de la causalité linéaire. Il est vrai, la survivance des programmes concurrents pose problème à la performativité du PNVRA. Mais en ne laissant pas place aux échecs et aux recommencements, le temps court dans lequel s'inscrit la vulgarisation nous permet de dire dès le départ que le programme porte en lui-même les germes du désenchantement. Les relectures du programme que nous avons mentionnées ne sont pas une raison suffisante. Autrement dit, ce ne sont pas les opérations d'appui-conseil selon des

[893] RASTIER, François, « L'action et le sens pour une sémiotique des cultures » dans *Le journal des anthropologues*, 2001, N° 85-86, p.187.
[894] SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Tome 1, Édition critique Rudolf Engler, Wiesbaden : Harrassowitz, 1989, p.273.
[895] RASTIER, François, « L'action et le sens pour une sémiotique des cultures » loc.cit., p.214.

démarches participatives qui visent à mieux prendre en compte les besoins des paysans qui sont gages de réussite, mais la nature de la temporalité qu'adopte le programme. Nous faisons l'hypothèse que cette temporalité est fille de la conception de la réalité sociale. Comme la plupart des stratégies de communication pour le changement mises en œuvre au Cameroun (développement, lutte contre le sida, promotion de la femme…), le PNVRA repose sur les conceptions du monde social prématurément théorisées, qui prédéterminent les logiques communicatives déployées. En ce sens, le PNVRA est une autre preuve de la séduction du temps court, que stigmatise Fernand Braudel en incitant à la pluralité du temps social avec sa dialectique de la durée[896]. Ces théorisations omettent que la réalité sociale n'est pas un en-soi modulable à souhait. Le travail sur le tissu social s'ouvre aux lenteurs procédurales et aux rétrospections souvent incompatibles avec une grille d'évaluation de ces stratégies de communication qui s'inspirent du temps darwinien et de la logique du chiffre au risque de sombrer paradoxalement dans un statisme méthodologiquement inopérant**.** Cette logique de l'efficacité est intéressée et spéculatrice et basée sur une raison calculatrice de rentabilité. En analysant les échecs de la communication pour le développement, Anne-Marie Laulan fait l'hypothèse de l'inadéquation : «*Pour une part non négligeable, nous avancerons l'hypothèse de l'inadéquation des structures lourdes auxquelles recourt traditionnellement le « pouvoir légitime » ; de façon sommaire, évoquons des messages institutionnels, solennels, prescriptifs, transmis dans le langage abstrait, assorti souvent d'un rappel à l'ordre des choses. Les publicitaires, soucieux d'efficacité, utilisent plus volontiers, des formes de langage variées, s'adressant à des publics distincts et segmentés, dans un registre plus émotionnel, voire irrationnel. Il serait logique d'adapter les modes de communication sur le développement aux changements conceptuels définis plus haut*. »[897]. L'auteur propose un exercice d'adaptabilité que nous avons du reste critiqué, puisqu'il peut être générateur de domination culturelle ou participer à l'occultation du sens comme nous le verrons.

Hormis cette réserve, nous souscrivons à cette hypothèse qui pose le problème de la communication inclusive et qui, pour nous, valide durablement l'inscription de la communication comme sémiotique de cultures. C'est à ce prix que la revalorisation des

[896] BRAUDEL, Fernand « Histoire et Sciences sociales : La longue durée. » dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 1958, vol. 13, n° 4, p.727.
[897] LAULAN, Anne Marie, « À nouveaux concepts, autres modes de communication », loc.cit., p.145.

identités culturelles proposée par certains auteurs [898] comme vecteur fondamental de la communication pour le changement peut être significative.

À notre sens, l'aventure sémiotique est porteuse d'une énergie créatrice qui permet à la communication de découvrir l'autre en tant qu'autre, dans les multiples rationalités qui motivent son agir. Nous parlons de rationalités appliquées à la vie quotidienne au sens où l'entendait Harold Garfinkel : *« Les rationalités scientifiques se présentent, en fait, comme propriétés stables des actions et idéaux sanctionnables uniquement dans le cas d'actions répondant aux critères de la théorie scientifique. À l'inverse, les actions répondant aux critères de la vie quotidienne sont spécifiquement marquées par l'absence de ces rationalités soit en tant que propriétés stables, soit en tant qu'idéaux sanctionnables* »[899]. Comme on le voit, les rationalités de la vie quotidienne ne sont pas plaquées de l'extérieur, mais elles sont des composantes de l'action. Le contexte de l'action a une influence réelle sur le contenu de l'action.

Ce détour par l'ethnométhodologie explique la spécificité de la démarche que Louis Quéré met en lumière. De fait, l'ethnométhodologie est une sociologie interprétative qui, en gardant le substrat herméneutique, en apporte un traitement à la dimension signifiante de l'action et du monde social ; c'est pourquoi nous la mobilisons à ce stade de notre réflexion. En donnant à la sémiotique des cultures une ampleur particulière, la perception de l'activité sociale dans toute sa richesse et sa diversité que promeut le projet ethnométhodologique, définit la communication comme une ressource primordiale à travers laquelle les acteurs sociaux interagissent et interviennent dans les situations d'action. Il ne s'agit donc pas pour la communication de tenir poste d'observabilité externe au contexte sur lequel elle prétend agir. Sa posture est plutôt celle d'une observabilité du sens consécutive à l'immersion qui prend en charge toute la gamme extrêmement diversifiée des modalités selon lesquelles le sujet s'ouvre au monde. En effet, comme le souligne Louis Quéré, sens et rationalité sont étroitement liés : comprendre le sens d'un acte, c'est saisir sa rationalité interne, qui est toujours locale, c'est-à-dire toujours déterminable en fonction du hic et nunc de l'interaction, et de sa place dans l'ordre temporel et l'organisation séquentielle d'un cours d'action[900].

---

[898] Lire à ce sujet BARBERO, Jesús-Martín « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » loc.cit., p.130-148.

[899] GARFINKEL, Harold, *Studies in Ethnomethodolog*y, traduit par Roland Ruffieux, England : Cambridge polity press, 1967, p.270.

[900] QUÉRÉ, Louis, *La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique*, op.cit., p.32.

La communication s'insère dans un territoire-terroir, c'est-à-dire qu'elle prend en charge le « lieu » au sens anthropologique du terme. La notion de lieu anthropologique, pour Marc Augé, intègre les dimensions du temps et de l'espace. Le lieu anthropologique est cadre de vie non anonyme où les sujets qui y vivent trouvent à s'y identifier, à y établir des relations durables de sociabilité et à y rattacher une histoire collective. Marc Augé écrit ainsi : *« Nous réservons le terme de lieu anthropologique à cette construction concrète et symbolique de l'espace qui ne saurait à elle seule rendre compte des vicissitudes et des contradictions de la vie sociale mais à laquelle se réfèrent tous ceux à qui elle assigne une place, si modeste soit-elle. Le lieu anthropologique est principe de sens pour ceux qui l'habitent* »[901]. Autrement dit, le lieu anthropologique fait partie de l'espace symbolisé, chargé de sens, à partir duquel il est possible de définir son appartenance et de reconnaître comme semblables les autres qui y circulent ou y habitent. Le lieu n'est donc plus uniquement géographique, mais historique, social et culturel.

Cette posture n'est pas évidente à assumer, puisque les éléments culturels qui participent du contexte de l'action ne sont pas des objets figés. François Ratiers les décrit d'ailleurs comme « *un concours de force suspendues* »[902] susceptibles donc de muter. Comment permettre à la communication d'assumer ce parcours interprétatif du contexte et de la situation ?

B - POUR UNE ARCHÉOLOGIE EXISTENTIELLE

1 - La validité praxéologique

Rapprocher la communication pour le changement de la sémiotique des cultures, c'est lui assigner nécessairement le décryptage de la réalité sociale comme enjeu permanent. Dès lors, se tisse un dialogue permanent entre la communication et le contexte, traversé par un flux culturel qui exige une vigilance particulière car les actions effectuées sont susceptibles de modifier les évènements et la façon de les aborder. Dans cette optique, la communication devient exercice de praxéologie. Affirmée de cette manière, notre assertion reste sur une vacuité qui peut donner lieu à des équivoques. En effet, malgré la longue histoire[903] de la praxéologie qui s'est démarquée au fil du temps des autres disciplines tels que la pragmatique

[901] AUGÉ, Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil, 1992, coll. La librairie du XXIe siècle, p.68.
[902] RASTIER, François, loc.cit., p.205.
[903] Pour une histoire de la constitution de la discipline praxéologique, lire LHOTELLIER, Alexandre, et ST ARNAUD, Yves « Pour une démarche praxéologique », *Nouvelles pratiques sociales*, 1994, vol. 7, n° 2, p.93-109.

et l'économie, elle évoque encore dans beaucoup d'esprits la dialectisation du rapport fins-moyens, car l'homme décide toujours en fonction du désir d'obtention d'une fin. La praxéologie ne serait ainsi qu'une généralisation de l'économie classique. Laisser subsister ce doute, c'est par le fait même compromettre le rapprochement que nous postulons avec la communication, car ce serait donner à cette dernière, une fonction de management des organisations avec toute la charge du rendement que nous avons dénoncée en son temps.

Nous donnons à la praxéologie que le sens que lui donne Pierre Bourdieu, c'est-à-dire un mode de connaissance qui a pour « objet non seulement le système des relations objectives, mais les relations dialectiques entre ces structures objectives et les dispositions structurées dans lesquelles elles s'actualisent et qui tendent à les reproduire, c'est-à-dire le double processus d'intériorisation de l'extériorité et d'extériorisation de l'intériorité : cette connaissance suppose une rupture avec le mode de connaissance objectiviste, une interrogation sur les conditions de possibilité et par là, sur les limites du point de vue objectif et objectivant qui saisit les pratiques du dehors comme fait accompli au lieu d'en construire le principe générateur en se situant dans le mouvement même de leur effectuation »[904]. Derrière cette antimétabole[905], se cache la logique cohérente de la praxéologie qui, en prenant en charge les activités humaines qu'elle comprend, questionne les actants. Autrement dit, *l'acteur qui construit son agir* fournit un fondement à la démarche praxéologique. C'est en analysant comment l'acteur constitue le *sens de son agir* et en précisant en quoi l'agir crée un acte personnel que la démarche de praxéologie se précise.

Mobilisée dans le champ de la communication, la praxéologie devient vecteur de prise en compte de la dimension générative du rapport social, minant ainsi à la base toute l'approche empiriste qui perçoit des sujets comme porteurs des signifiants à décoder. C'est ce que pense Louis Quéré qui, en communication,préfère le modèle praxéologique à l'approche épistémologique[906]. Selon lui, c'est l'approche praxéologique qui valide et authentifie le statut

---

[904] BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois essais d'ethnologie kabyle*, Paris: Le Seuil, 2000, p.235.

[905] Figure de style qui consiste en une succession de constructions syntaxiques comprenant des mots identiques dont l'ordre est inversé d'une construction à l'autre. Elle consiste alors à reprendre des groupes de mots en permutant leurs rapports de dépendance.

[906] Louis Quéré ne manque pas de préciser dans quel sens il emploie le mot épistémologie. « J'emploie le terme épistémologique au sens anglais du terme. *L'espistemology* est la théorie de la connaissance. Le mot français correspondant le mieux à epistemological serait gnoséologique. J'appelle épistémologie le modèle de la communication qui raisonne en terme de formation et de transmission de représentations adéquates des propriétés des choses, grâce à des processus et des pratiques d'« indiciation » d'états internes ». QUÉRÉ, Louis,

de toute approche communicationnelle[907]. Le problème, dit-il, est donc d'abord de réussir à substituer au modèle *représentationiste-informationnel* de la communication un modèle proprement *commu-nicationnel*, ce que permet, à mes yeux, de faire une conception *praxéologique* de la communication, articulée à une problématique de la construction intersubjective de l'objectivité, de la subjectivité et de la socialité, et à une conception « constructiviste » du langage, de l'expression et de la cognition »[908].

Il faut le préciser, l'approche praxéologique est moins une conceptualisation d'une pratique que la création d'un savoir nouveau issu de cette pratique. Il s'agit bien d'une activation des connaissances produites. L'enjeu herméneutique, ici, c'est la reprise de sens d'un univers qu'il faut comprendre dans le contexte avec toutes les réalités environnantes. Cela exige de mettre en place une « exégèse » appuyée sur une problématique renouvelée et de mettre à l'épreuve toute une théorie de la réalité sociale inspirée de ce que Michel Serres appelle « *solide cristallin* », c'est-à-dire un monde d'objets «*durs*», «*bornés*», contigus ou emboîtés[909].

Dès lors que l'on change de perspective, on rentre dans un univers où le réel peut être un texte et un prétexte qui offrent à la communication un lieu d'expression de la réalité sociale. Il s'agit de faire retour aux récits de la vie et de la mort où s'expriment les interrogations, les rêves, les désirs et l'imaginaire du sujet dans une culture et une société à un moment de leur évolution historique. L'idée fondamentale est alors que la communication est non pas un processus qui prend en charge les représentations d'un mode réel prédéfini, mais une dynamique « *de façonnement d'un monde commun et de configuration réciproque des termes de la relation dans l'interaction avec les autres et avec le monde, et non plus simplement à un calcul de représentations ou d'états à partir d'indices* »[910].

«D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique »,dans *Réseaux* 1991, n° 46-47, p.69-90.

[907] Pour l'auteur, l'approche communicationnelle, dénote l'usage de la notion de communication comme « schème conceptuel pour rendre compte de l'activité et de l'organisation sociales, ce schème étant investi dans l'élucidation de problèmes métathéoriques, dans l'analyse conceptuelle, dans la formulation de théories et dans la réflexion méthodologique » QUÉRÉ, Louis, « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique » loc.cit., p.71.

[908] QUÉRÉ, Louis, «D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », loc.cit., p.72.

[909] SERRES, Michel, *Le parasite*, Paris *:* Hachette Littératures, 1980, p.43.

[910] QUÉRÉ, Louis, «D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », loc.cit., p.76.

C'est à la lumière de cette démarche praxéologique que les insuffisances de l'ancrage du PNVRA dans les réalités socioculturelles reprennent un relief particulier, amorce d'un questionnement sur les atouts de la praxéologie en contexte de communication trans-scientifique à l'instar de la vulgarisation agricole qui fait l'objet de notre travail. Qu'est-il permis d'espérer quand l'instance de conception est différente du cadre de vulgarisation ? N'y a-t-il pas risque d'enlisement dans la recherche des effets d'adaptation ?

Au cours de nos enquêtes, nous avons pu réaliser que certaines améliorations locales d'une technique de culture traditionnelle se répandaient souvent en grande partie, à cause de l'esprit d'innovation des agriculteurs dans le développement de leurs propres méthodes de vulgarisation *agriculteur-à-agriculteur*. Ils ont trouvé des moyens très efficaces de diffuser leurs idées et d'encourager d'autres agriculteurs à les expérimenter. Ceci nous permet de postuler que l'intuition praxéologique atteint son déploiement optimum dans une approche horizontale de la vulgarisation puisqu'elle émerge du « bas » et intègre mieux les codes de la grammaire localiste.

Cependant, on ne saurait disqualifier de façon péremptoire la communication trans-scientifique et l'expérimentation praxéologique, ce serait sous-évaluer les enjeux de l'incarnation qui est l'âme de la démarche praxéologique.

2 - La communication pour le changement : une odyssée de l'inculturation

Contre le risque d'un enfermement de toute pensée dans la linguistique et la sémiotique, la praxéologie se positionne comme reconstruction de la fonction pragmatique et de la structure herméneutique de la communication. À cet effet, la démarche de communication ne se confine plus dans la production des formules puisque le message n'est pas capitalisé dans le langage. Elle se présente comme un creuset de « dialogue » qui suscite et favorise une dialectique entre le message et le contexte saisi dans la diversité de ses réalités et dimensions. Cette fonction de dialogue s'exprime dans la quête de l'inculturation à laquelle ne saurait échapper toute action de communication, surtout si celle-ci assume clairement sa vocation de vecteur de changement.

Il nous semble opportun, dans ce cas, de décrypter la thématique *d'inculturation,* qui a une forte connotation religieuse. Ce détour par un thème favori de la théologie s'explique moins par un désir de militantisme affiché que par la charge anthropologique que recèle le concept

d'inculturation. Il est difficilement ambitieux de tenir le langage d'inculturation sans passer en revue l'histoire de l'Église chrétienne et plus spécifiquement de l'Église catholique, qui a longtemps constitué le cheval de bataille de plusieurs missiologues, lesquels soutenaient l'hypothèse selon laquelle il était inéluctable d'ignorer les valeurs des peuples dits indigènes dans la liturgie.

Tributaire du mystère de l'Incarnation[911] qui en est le paradigme et répondant aux vœux du concile Vatican II,[912] l'inculturation « *est l'incarnation de la vie et du message chrétiens dans une ère culturelle concrète, en sorte que non seulement l'expérience chrétienne s'exprime avec les éléments propres à la culture en question, mais aussi que cette même expérience devienne un principe d'inspiration à la fois norme et force d'unification, qui transforme et recrée cette culture, étant ainsi à l'origine d'une nouvelle création* »[913]. Il s'agit alors d'une profonde transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme, et, par conséquent de l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures humaines.

On le voit, il y a donc dans l'inculturation un principe dialectique et dynamique. C'est d'abord l'Évangile qui rejoint la culture pour se laisser traduire dans le langage de celle-ci ; c'est ensuite la culture elle-même qui en sort rénovée. L'inculturation opère ainsi une renaissance culturelle. Il est important de préciser que l'histoire de l'Église est l'histoire de la rencontre de l'Évangile avec les cultures : c'est l'histoire de l'inculturation. Comme on peut le constater l'inculturation, tout en permettant à la culture d'accueillir profondément et intimement l'Évangile, joue également le rôle de principe rénovateur de cette culture.

---

[911] Le mystère de l'Incarnation est pour la religion catholique, le mystère du Fils de Dieu fait homme, ou, comme la théologie le dit plus explicitement : l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la seule personne de Jésus-Christ.

[912]Le concile Vatican II est la rencontre des évêques de l'Église catholique tenue de 1962 à 1963, pour réfléchir sur le renouveau et l'ouverture de l'Église au monde. Il adapte ainsi la communication de l'Église au monde moderne afin que soit mieux perçu le message de l'Évangile. C'est ainsi que les langues usuelles se substituent peu à peu au latin dans les offices religieux. C'est dans cet élan d'ouverture et de contextualisation du message chrétien, que le Concile relève dans un de ses documents : « *L'Église, envoyée à tous les peuples de tous les temps et de tous les lieux, n'est liée d'une manière exclusive et indissoluble à aucune race ou nation, à aucun genre de vie particulier, à aucune coutume ancienne ou récente. Constamment fidèle à sa propre tradition et tout à la fois consciente de l'universalité de sa mission, elle peut entrer en communion avec les diverses civilisations : d'où l'enrichissement qui en résulte pour elle-même et pour les différentes cultures.* » (*L'Église dans le monde de ce temps* §58).

[913] ARRUPE, Pedro, *Écrits pour évangéliser*, Paris : Descée de Bouwer/Bellarmin, 1985, p.169-170. Cette définition date en fait de 1978, à la suite de la 32ème congrégation générale de la Compagnie de Jésus.

Le ressort dialectique de l'inculturation permet au modèle praxéologique de la communication auquel nous souscrivons de se définir comme une archéologie existentielle avec ses inextricables implications. Nous ne percevons pas l'archéologie ici dans l'intérêt qu'elle porte au passé et à ses vestiges avec toutes les formes tangibles et visibles qui conservent la trace d'une activité humaine, ce serait limiter le terme à sa définition étymologique. C'est beaucoup plus l'aspect de la pratique et de la méthode qui nous intéresse et fonde notre rapprochement, car l'archéologie est une dynamique de recherche et surtout d'exploration et de découverte sur le terrain. Il ne s'agit point d'une revanche du passé et /ou de l'exhumation des cultures dites authentiques que nous avons stigmatisée plus haut sous l'appellation du « vendredisme ».

La démarche praxéologique informée par l'inculturation, en engageant cette aventure d'archéologie, oblige nécessairement la communication à un exercice et une expérience anthropologiques. Dans ce cadre, il est nécessaire dans toute démarche d'inculturation de connaître l'« acteur social », son système cognitif et axiologique de référence commune. Il faut donc clarifier les questions de tradition, de valeurs partagées, de doxa des évidences, des connaissances formalisées[914]. On perçoit toute la difficulté de la communication engagée dans une dynamique de l'inculturation, surtout dans un contexte multiculturel et multilingue.

Nous retrouvons l'illustration de cette difficulté dans les campagnes de communication publicitaires de certaines firmes internationales installées au Cameroun. Nous nous arrêtons sur la campagne publicitaire initiée par *Orange-Cameroun* pour la promotion d'Internet haut débit. Cet opérateur arrive sur un terrain déjà occupé par deux opérateurs aux stratégies différenciées *(MTN, Camtel,*) et dans lequel est annoncé l'arrivé d'un troisième (*Ringo*). Dans ce contexte de concurrence affirmée, Orange se positionne comme pourvoyeur de Internet mobile, Haut débit business et Haut débit grand public à prix défiant toute concurrence : 25000FCFA /mois. Pour accompagner cette offre, l'opérateur a choisi comme campagne publicitaire « *Laissez le bèp bèp* ». Dans l'argot camerounais, le « bèp bèp » est le bluff. Cette campagne veut donc dire arrêter de « bluffer, » de « faire le bruit » au sens de spéculation brumeuse. Interrogée sur les motivations de cette dynamique publicitaire, Sylviane Moudeke, une responsable de communication de *Orange-Cameroun* relève que « *Orange est une marque internationale fortement ancrée en Afrique et avec une forte sensibilité locale. Cette posture s'appuie entre autres sur la personnalité de notre marque qui est d'essence*

[914] Lire, STOCKINGER, Peter, « La sémiotique de la culture et communication interculturelle », Paris : Inalco-CFI, 2005.

humaniste, et le ton de sa communication qui se veut simple, direct et compréhensif. Notre ancrage au Cameroun se manifeste par la proximité avec nos clients et notre immersion dans le tissu socio-économique du pays. Parmi les valeurs d'Orange en effet, on compte la proximité, la simplicité et le dynamisme »[915]. Il s'agit là d'une manière de se rendre audible dans un concert de prises de parole, et surtout de crédibiliser une démarche de communication à destination d'un public ouvert à la modernité technologique. L'utilisation de l'argot peut être conçue comme volonté de proximité et d'intelligibilité du message. Cependant ce message a une forte charge de sous-entendu au sens de Oswald Ducrot, pour qui « *le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé. Le présupposé au contraire, et à plus forte raison le posé, se donnent comme des apports propres de l'énoncé* »[916]. « Laissez le « bèp bèp » Est-ce un mea culpa d'Orange qui affirme implicitement qu'il a souvent fait des blagues ? Où sommes-nous dans une démarche comparative qui indexe les autres comme des artisans du bluff ? Ce qui nous paraît plus étonnant dans cette recherche de proximité, c'est le décalage avec l'expression plastique. Celui qui porte ce message sur les panneaux est un jeune homme habillé « modernement » (chemise rose et cravate) qui, en réalité, n'entrerait pas dans la classe sociale parlant l'argot. Si les intuitions fondamentales de cette campagne sont claires, les implications le sont moins. Tous ces paradoxes exposent le message à une incompréhension. Ce détour par un secteur spécifique de la communication atteste à notre avis la complexité de la démarche de l'inculturation et renforce la défiance contre toute montée en généralité. La tendance à l'universalisation s'accommode moins de la praxéologie informée par l'élan de l'inculturation. Les relectures du PNVRA nous ont fourni des preuves suffisantes à ce sujet. Comment faut-il alors envisager la communication pour le développement loin de cette tendance à l'universalisation ? Ne débouche–t-elle pas finalement sur une aporie ? En fait, comment parler de la communication pour le changement quand l'idéologie du « développement », incorrigiblement continue de hanter les esprits comme un véritable messianisme au sens sociologique du terme[917] et quand les transformations sociales ne font pas l'objet de conceptualisation rigoureuse. Il faut peut-être croire que les difficultés de la communication pour le changement sont proportionnelles aux ambiguïtés de son objet.

---

[915] MOUDEKE, Sylviane, dans le quotidien *Mutations*, 23 juin 2009.
[916] DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris : Les Éditions de Minuit, Paris, 1984, p.21.
[917] Nous pouvons faire allusion à Henri Desroche qui définit le messianisme comme *« le fond commun des doctrines qui promettent le bonheur parfait sur terre sous la direction d'une personne, d'un peuple, d'un parti, de mouvements collectifs, au sein desquels les réformes tant ecclésiastiques que politiques, économiques ou sociales sont présentées sous la forme d'ordres ou de normes identifiés à des " missions" voire à des " émissions" divines » Encyclopédia Universalis*, 15, 1989, p.7-10.

Cependant, ces difficultés renforcent la nécessité de la praxéologie et ses exigences de l'inculturation qui permettent de saisir toute la pertinence des propos de Francisco Varela qui estime que «*l'art de communiquer ne se traduit pas par un transfert d'information depuis l'expéditeur vers le destinataire, mais plutôt par le modelage mutuel d'un monde commun au moyen d'une action conjuguée : c'est notre réalisation sociale, par l'acte de langage, qui prête vie à notre monde (...). En fait un tel réseau continu de gestes conversationnels, comportant leurs conditions de satisfaction, constitue non pas outil de communication, mais la véritable trame sur laquelle se dessine notre identité* » [918].

C'est dans cette trame de l'identité que se dessine la communication et que se façonnent les contours du changement qui est toujours, comme nous l'avons relevé avec Yvan Droz et Jean-Claude Lavigne, tributaire des cadres de perception et de représentation des acteurs sociaux.[919]. Nous pensons alors que la communication pour le changement, inspirée de la praxéologie reprend et assume la dimension subjective du changement, en veillant au poids des éléments contextuels qui sont générateurs de nouveauté et d'originalité. En effet, sans surévaluer la fonction de la communication, nous estimons que, dans son sens inculturé, elle adopte une posture critique vis-à-vis de l'expansion idéologique du bien-être qui a pour socle des lieux communs souvent visités sans distance tels que la modernisation, le développement, le progrès. En assumant une posture inculturée, la communication pour le changement dans son intuition praxéologique, devient facteur d'émergence des différentes visions du bien-être entendu comme « qualité de l'existence »[920] qui est foncièrement une question de choix et de liberté.

À ce propos, nous pouvons relever pour terminer que les motivations téléologiques du PNVRA que nous avons abordées ont fait bon marché du savoir et de l'imaginaire du terroir au nom de l'accroissement de la productibilité. Nous pensons qu'il s'agit là d'une autre facette de la « subordination technique » qui reste, pour la communication, pour le changement, un défi.

[918] VARELA, Francisco, *Connaître, les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Paris : Le Seuil, 1989, p.115.
[919] DROZ, Yvan, LAVIGNE, Jean Claude, *Éthique et développement durable*, op.cit., p.43.
[920] SEN, Amartya, *Repenser les inégalités*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris : Le Seuil, 2000, p.65.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au lendemain de la seconde guerre, la référence au *développement* s'est constituée comme source de modalités heuristiques que les sociétés africaines notamment doivent emprunter pour leur insertion dans le mouvement de l'histoire universelle. En effet, le contexte géopolitique de l'époque, marqué par l'axiologie du conflit Est-Ouest, a exercé une pression épistémologique en faveur du développement présenté comme paradigme du progrès historique. Si la référence est devenue un élément clé de la grille de lecture et d'interprétation du monde et un enjeu constitutif de la géopolitique, sa portée opératoire a cependant alimenté la réflexion universitaire, faisant l'objet de débats et critiques, notamment en sciences humaines et sociales. L'itinéraire de recherche que nous avons construit dans ce travail appartient à cette mouvance critique. Se greffant sur la perspective téléologique du développement, notre réflexion s'est intéressée à la dimension communicationnelle intrinsèque à la référence. Notre intérêt a été motivé par la nécessité de valoriser les réappropriations du développement à partir des expériences limitées et situées et de la refondation des repères identitaires.

Dans cette optique, et parce que le développement n'est pas transposable, nous avons fait l'hypothèse que la communication pour le développement ne peut être vecteur de dynamiques nouvelles que dans la mesure où elle dépasse la recherche de la congruence avec les affinités culturelles pour embrasser l'exigence d'un véritable changement épistémologique.

Pour y arriver, il nous a fallu, dans une première partie, mettre en lumière les contours théoriques du développement avec ses emprunts et ses branchements successifs, son inventivité thématique et surtout son inéluctable rapprochement avec les problématiques de communication. Dans cette mouvance, nous avons exploré le parcours historique de la notion en mettant en évidence les différentes espérances et frustrations générées.

Cependant, l'ambiguïté du développement, supposée être la source de son affaiblissement, a confirmé son objectivation sous la forme d'une particule sémantiquement expressive.

En effet, après une lente maturation, la fin des années 80 a vu l'apparition du *développement durable*, qui est devenu un mythe dynamique, vivier d'une pratique discursive et pilier structurant de l'écologie humaine et de toute grammaire sociale.

Afin d'asseoir le positionnement de notre travail dans notre champ disciplinaire, nous avons ensuite exploré les rapports de la communication et du « développement » qui, au-delà de toute évidence, se lisent d'abord comme entrelacs de médiations et comme rapports

nécessairement dialectiques où se jouent les négociations entre subjectivités situées et problématiques de *développement.*

C'est ce retour au sujet et la retranscription du poids du contexte singulier qui a progressivement donné sens et consistance à la *communication participative* perçue comme modèle d'intégration plus assurée des valeurs sociales et culturelles.

Dans le foisonnement de la fécondité thématique du *développement,* nous avons choisi le PNVRA qui se positionne fondamentalement comme stratégie de lutte contre la pauvreté comme objet de terrain. Il nous a semblé que les discours et les représentations de l'Autre portés par la mise en scène de la pratique de la vulgarisation offrent l'occasion d'expérimenter l'incidence des déterminants socio-historiques dans la prise en compte de l'Autre dans les enjeux de la communication participative.

À ce stade, nous pouvons dire que cette approche de communication recouvre une multitude de postures et ne saurait s'abstraire des logiques socio-économiques et culturelles qui président à la structuration des économies de grandeurs et informent la relation à l'Autre. L'espace de consensus apparent de la dynamique participative ne rend pas superfétatoire toute explication en vue de situer le degré d'implication et les aspects de symétrie connexes à toute épreuve de participation. La pluralité des situations d'implication que nous avons déclinée avec Arvind Singhal[921], nous autorise à penser que l'unanimité qui tend parfois à se faire autour de l'assomption des valeurs identitaires comme exigence de la participation repose sur une ambiguïté et reste un défi pour la raison critique.

Nous pensons que c'est en s'inscrivant dans une perspective herméneutique que la communication participative peut véritablement assumer le jaillissement des spécificités subjectives et valider la montée en légitimité du pluralisme.

En effet, la démarche herméneutique, en relevant d'un changement épistémologique induit par la praxéologie, peut favoriser l'avènement de ce que Fabien Eboussi Boulaga appelle de la « dialectique de l'authenticité », un temps où « la critique se transpose en méthode et l'itinéraire en cheminement dialectique vers la reprise de soi »[922]

En effet, la perspective herméneutique s'accommode très peu des logiques adaptatives, elle est plutôt porteuse d'une inculturation, gage d'une incarnation où la communication incite à un retour de l'homme sur lui-même.

---

[921] SINGHAL, Arvind, *Facilitating community participation through communication*, Submitted to GPP, Programme Division, UNICEF, New York : September, 2001, p.37-39.

[922] EBOUSSI BOULAGA, Fabien, *La crise du muntu*, Paris : Présence africaine, 1977, p.9.

On le voit, l'axiome inspirateur de notre démarche aura été que la dynamique praxéologique de la communication, en validant la perspective herméneutique, débouche sur une autodétermination des systèmes du changement. Elle inscrit ainsi la communication pour le changement comme un « lieu » stratégique de transgression dans la mesure où elle engage la communication sur les sentiers d'une anthropologie novatrice de changements sociaux, qui se désolidarise de la lecture unilinéaire et mono linéaire des trajectoires historiques et existentielles. Cette rationalité de la communication en préférant les jugements de réalité, permet de saisir l'intelligibilité de la posture des acteurs au-delà de la pratique discursive par laquelle ils justifient leur action.

Notre prise de position pose des questions susceptibles d'ouvrir une autre perspective de recherche. La lecture de la dynamique de la société induite par la herméneutique autorise t-elle à concevoir les faits sociaux comme éléments transparents ? Eu égard au fait que les représentations du développement ont souvent mis en évidence l'effet de la transformation du monde par les Technologies de l'Information et de la Communication, comment envisager l'articulation entre changements sociaux et pratiques médiatiques communautaires dans un contexte de l'autodétermination ?

Ces questions à notre avis, participent à la construction d'une problématique autour de la centralité et de la survalorisation de la communication que Louis Quéré appelle la « *conception jacobine de l'activité communicationnelle instituante* »[923]. Il nous semble ainsi intéressant de mettre en perspective le problème de l'alternative pratique à la formalisation et la modélisation de la communication idéale, tant il est vrai que la dialectique de l'interaction fondatrice du social ne peut s'abstraire de l'action des mouvements sociaux.

[923] QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques* op.cit., p.181.

.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE **9**

PREMIÈRE PARTIE **27**

« LE DÉVELOPPEMENT » : NAISSANCE ET MATURATION PROGRESSIVE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE PARADIGMATIQUE **27**

INTRODUCTION **28**

CHAPITRE 1 ..... **29**

LA GENÈSE ET LES ÉLÉMENTS FONDATEURS DU « DÉVELOPPEMENT » **29**

SECTION 1 : UNE RÉFÉRENCE COMPLEXE ***29***

PARAGRAPHE 1 : AUX SOURCES DU « DÉVELOPPEMENT » **29**

A - UN ESSAI DE DÉFINITION *29*

1 - Un concept ou une notion ? **29**

2 - L'apport de Ibn Khaldun **34**

B - LES PERSPECTIVES GÉOPOLITIQUES ET LA NATURALISATION DE L'HISTOIRE *38*

1 - Le contexte de l'après guerre : l'hypothèse du retard. **38**

2 - L'analogie révélatrice. **41**

PARAGRAPHE 2 : LA NAISSANCE DE L'ÈRE DU « DÉVELOPPEMENT » **43**

A - LA NOUVELLE GRILLE DE LECTURE DU MONDE *43*

1 - Une autre bipolarisation du monde **43**

2 - Une combinatoire de statistiques **47**

B - L'ILLUSION DE L'UNIVERSEL *49*

1 - Une dynamique fédératrice. **49**

2 - Une catégorisation discutable. **51**

SECTION 2 : DE L'IDÉALISATION À L'IDÉOLOGIE ***53***

PARAGRAPHE 1 : LE DÉVELOPPEMENT COMME IDÉOLOGIE **53**

A - LA QUESTION DE L'IDÉOLOGIE *53*

1 - Définition **53**

2 - Les aspects idéologiques du développement **56**

B - L'IDÉOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT : UNE PROBLÉMATISATION DU RAPPORT À L'HISTOIRE *58*

1 - Un héritage historique du temps **58**

1 - La consubstantialité du progrès à l'histoire **68**

PARAGRAPHE 2 : LA PHASE DU SOUPÇON **71**

A - L'IDÉOLOGIE EN PROCÈS *71*

1 - Les partisans d'une reformulation **71**

2 - Le front du refus. **74**

B - L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ DU RISQUE *76*

1 - La poussée certaine de l'hypersensibilité au risque **76**

2 - La relativisation du progrès. **79**

CHAPITRE 2 ..... **83**

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE OU LA PRÉGNANCE D'UN PARADIGME **83**

SECTION 1 : LA TRAJECTOIRE ET LES REPÈRES THÉORIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ***84***

PARAGRAPHE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME LEVIER DU DISCOURS ENVIRONNEMENTAL **84**

A - VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE *84*

1 - La phase de la maturation progressive **84**

2 - Le rapport Brundtland ou la naissance du développement durable. **88**

B - LES JALONS DU PARCOURS INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. *91*

1 - Le Sommet de Rio de Janeiro 1992 ..... **91**

2 - Le protocole de Kyoto 1997 ..... **93**

3 - Le Sommet de Johannesburg 2002 ..... **96**

PARAGRAPHE 2 : LES SPÉCIFICITÉS ET LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **103**

A - LA MULTIDIMENSIONALITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE *104*

1 - L'environnement naturel **104**

2 - L'environnement social et humain **109**

B - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE NOUVELLE REPRÉSENTATION DU VIVRE ENSEMBLE, ENTRE CONTRAINTES ET DÉFIS. *113*

1 - La reconsidération de l'activité créatrice de l'homme. **113**

2 - La refiguration de l'horizon spacio-temporel **117**

SECTION 2 : L'INSTITUTIONNALISATION D'UNE PROBLÉMATIQUE ***123***

PARAGRAPHE 1 : LA MISE EN ŒUVRE ET LES STRATÉGIES D'ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **123**

A - LA SYNERGIE D'ACTEURS PUBLICS ET SOCIAUX. *124*

1 - Les collectivités territoriales **125**

2 - Les ONG et la société civile **128**

B - L'IMPLICATION PROGRESSIVE DES ENTREPRISES *132*

1 - La responsabilité sociale des entreprises (RSE) en débat **133**

2 - La RSE comme sentier de communication. **137**

PARAGRAPHE 2 : UNE NOUVELLE MATRICE COMMUNICATIONNELLE **139**

A - L'ÉLARGISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC DISCUSSIONNEL *139*

1 - La recomposition négociée de l'espace public **139**

2 - La trajectoire d'appropriation du *développement durable* **142**

B - UN OBJET MÉDIATIQUE AFFIRMÉ *143*

1 - L'émergence des nouvelles stratégies discursives et médiatiques **143**

2 - Le développement durable : un mythe dynamique **146**

CHAPITRE 3 ..... **149**

COMMUNICATION ET PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT **149**

SECTION 1 : INFORMATION–COMMUNICATION ET ÉTIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ***150***

PARAGRAPHE 1 : POSITIONNEMENT THÉORIQUE DU COMMUNICATIONNEL ET DU SOCIAL **150**

A - RAPPROCHEMENT CONFLICTUEL *151*
1 - Carence originelle **151**
2 - Les courants post-modernes **152**
B - SÉPARATION ÉTANCHE ENTRE SIC ET SOCIOLOGIE *155*
1 - Positionnement stratégique et épistémologique **155**
2 - Pour une convergence **158**
PARAGRAPHE 2 : COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT : UN RAPPORT NÉCESSAIREMENT DYNAMIQUE. **159**
A - FONDEMENT ET INTELLIGIBILITÉ DE LA PRATIQUE COMMUNICATIONNELLE *159*
1 - Contexte d'émergence de la communication pour le développement **159**
2 - Pratique, pragmatique de la communication pour le développement **163**
B - ANALYSES DES DIFFÉRENTS MODÈLES DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT *167*
1 - La modernisation des sociétés et le diffusionnisme **168**
2 - L'offensive des pays du Sud et le *nouvel ordre mondial de l'information et de la communication* (NOMIC) **171**
2 - La communication participative et le changement social **178**
SECTION 2 : MÉDIAS, TIC ET DÉVELOPPEMENT ***181***
PARAGRAPHE 1 : FLUX COMMUNICATIONNEL ET « DÉVELOPPEMENT » **182**
A - LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION *182*
1 - Performativité du syntagme **182**
2 - SMSI et développement : célébration d'un syntagme et problématique d'une corrélation **185**
B - FRACTURE NUMÉRIQUE *190*
1 - Entre taux d'équipement et utopie cognitive **190**
2 - Fracture numérique et fractures sociales. **194**
PARAGRAPHE 2 : LA MONDIALISATION DE LA COMMUNICATION EN AFRIQUE : ENTRE INTERACTION, DOMINATION ET RÉSISTANCE : LE CAS DU CAMEROUN **196**
A - MULTIPLICITÉ VECTORIELLE ET MODALITÉS PLURIELLES DE LA COMMUNICATION *197*
1 - Médias traditionnels et médias modernes : la mise en question d'une césure. **197**
2 - La révolution complexe du paysage médiatique au Cameroun. **202**
B - FLUX MÉDIATIQUE ET LUTTE CONTRE PAUVRETÉ. *211*
1 - Pour un réexamen des rapports entre médias-liberté et pauvreté **211**
2 - Représentation et instrumentalisation d'Internet au Cameroun. **215**

DEUXIÈME PARTIE **221**
LE PROGRAMME NATIONAL DE VULGARISATION ET DE RECHERCHE AGRICOLES COMME RESSORT DU DÉVELOPPEMENT ET CADRE DE LA COMMUNICATION EN SITUATION. **221**
INTRODUCTION **222**

CHAPITRE 4 ..... **223**

LE PROGRAMME NATIONAL DE VULGARISATION ET DE RECHERCHE AGRICOLES ET LES PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT : FONDEMENT D'UNE ARTICULATION ET POSITIONNEMENT DES ACTEURS **223**

SECTION 1 : L'AGRICULTURE ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ AU CAMEROUN ***224***

PARAGRAPHE 1 : L'AGRICULTURE COMME VECTEUR DE CROISSANCE **225**

A - LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ ET LES ENJEUX AGRICOLES *225*

1 - Situation géopolitique et éléments de contexte socio-économique **225**

2 - L'interaction entre agriculture et industrie : approche camerounaise de la dualité dynamique. **232**

B - L'ANCRAGE DE L'AGRICULTURE DANS L'AGENDA ET DANS LE DISCOURS DES DIRIGEANTS AU CAMEROUN. *234*

1 - La politisation de la question agricole au Cameroun. **234**

2 - La récurrence de la référence dans la pratique discursive. **237**

PARAGRAPHE 2 : LES CADRES INSTITUTIONNELS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RENFORCEMENT DE LA VOCATION AGRICOLE. **240**

A - DU PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (PAS) À L'INITIATIVE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE) *240*

1 - L'ajustement structurel **240**

2 - L'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) **244**

B - LA QUESTION DE LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT DANS UNE CULTURE DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVALUATION *250*

1 - La gestion dialectique de la temporalité **250**

2 - La pratique discursive à l'épreuve de la durabilité sociale **253**

SECTION 2 : LE PNVRA : DÉPLOIEMENT ET EXPRESSION DES SPÉCIFICITÉS ***254***

PARAGRAPHE 1 : LA GENÈSE ET LA DYNAMIQUE DU PROGRAMME **254**

A - LES REPÈRES CONCEPTUELS ET LA FINALITÉ *254*

1 - Du PNFA au PNVRA : de la formation à la vulgarisation **254**

2 - Objectifs du Programme National de Vulgarisation et de recherche Agricoles **258**

B - SPÉCIFICITÉS *260*

1 - L'inspiration proxémique du PNVRA **260**

2 - Recherche et transferts de technologies **263**

PARAGRAPHE 2 : LES ENJEUX DES MÉTAMORPHOSES SUCCESSIVES : POUR UNE REDÉCOUVERTE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ? **265**

A - APPROCHE THÉORIQUE DES ORGANISATIONS PAYSANNES (OP) *266*

1 - Historique et évolution des OP **266**

2 - Structuration diversifiée **270**

B - LES OP DANS L'AXIOMATIQUE DU PNVRA *273*

1 - Pour une vulgarisation ciblée **273**

2 - Les apports des OP pour leurs membres : les suggestions d'un bilan mitigé **275**

CHAPITRE 5 ..... **283**

LA VULGARISATION AGRICOLE ET LA COMMUNICATION DANS LE PNVRA : RÉEXAMEN DES PROBLEMATIQUES ET QUESTIONNEMENT DES ENJEUX . **283**

SECTION 1 : LA THÉORISATION ET LA CONCEPTUALISATION DE LA VULGARISATION ***283***

PARAGRAPHE 1 : CONTOURS ÉPISTEMOLOGIQUES **284**

A - LE CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE *284*

1 - La complexité de la problématisation **284**

2 - La prééminence du discours scientifique en débat et la recomposition des logiques d'acteurs **287**

B - LA VULGARISATION AGRICOLE : APPROCHE ET SIGNIFICATION *289*

1 - Les éléments de définition **289**

2 - La fonction de la vulgarisation agricole **293**

PARAGRAPHE 2 : LA VULGARISATION CIBLÉE DANS LA MOUVANCE DU PNVRA **295**

A - LA MODÉLISATION ÉVOLUTIVE *295*

1 - La phase de la conception linéaire et diffusionniste **295**

2 - La phase interactive : recentrage vers une vulgarisation de facilitation-conseil **297**

B - LE SERVICE PUBLIC DE VULGARISATION : PERTINENCE ET EFFICIENCE *299*

1 - L'agent vulgarisateur : un agent de la fonction publique. **299**

2 - Pour une vulgarisation pluraliste **301**

SECTION 2 : MISE EN SCÈNE DE LA COMMUNICATION DANS LA VULGARISATION AGRICOLE DU PNVRA ***303***

A - SCHÈME DE LA COMMUNICATION *303*

1 - Détermination de l'intentionnalité communicationnelle dans la vulgarisation agricole **303**

2 - Configuration des rôles dans le PNVRA. **305**

B - MÉDIATISATION DE LA VULGARISATION *306*

1 - Rôle et place du téléphone portable **307**

2 - L'assomption insuffisante de la radio **313**

PARAGRAPHE 2 : LES APORIES DE LA LOGIQUE COMMUNICATIONELLE DU PNVRA. **320**

A - L'AMBIGUITÉ DE LA SYMÉTRIE *320*

1 - Les défis de la démarche proxémique. **320**

2 - L'immersion connotée **323**

B - LA VULGARISATION : UNE COMMUNICATION À DOUBLE EFFET *327*

1 - L'émergence progressive d'un langage initiatique **327**

2 - Entre communication et persuasion. **330**

CHAPITRE 6 ..... **333**

IDENTITÉS CULTURELLES ET ALTÉRITÉ À l'ÉPREUVE DE LA COMMUNICATION DU PNVRA : QUESTIONNEMENT DES ENJEUX ET EXIGENCES D'UN REPOSITIONEMENT **333**

SECTION 1 : DE LA REPRÉSENTATION À L'EXPÉRIMENTATION : LES CONTOURS D'UNE COMMUNICATION SITUÉE 334
PARAGRAPHE 1 : RENCONTRE IDENTITAIRE ET PRISE EN COMPTE DE L'AUTRE..... 335
A - LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT..... 335
1 - Identités culturelles : entre héritage et construction..... 335
2 - Respect de l'identité culturelle comme valorisation de l'autre 340
B - MÉDIATION STRUCTURALE ET IDENTITÉ CULTURELLE..... 341
1 - L'identité plurielle..... 342
2 - Le poids du contexte social 344
PARAGRAPHE 2 : L'ENRACINEMENT SITUATIONNEL DU PNVRA 347
A - LA RATIONALITÉ DE L'ORALITÉ COMME MODE DE COMMUNICATION . 347
1 - Les supports pédagogiques et les structures de médiation dans le PNVRA 347
2 - Les éléments de contexte de communication participative..... 353
B - LA CONCEPTION MÉDIATRICE DE LA COMMUNICATION..... 359
1 - La détermination réciproque de la communication et de l'environnement 359
2 - La dimension incarnée de la pratique discursive 361

SECTION 2 : POUR UN DÉPASSEMENT DE PERSPECTIVES : REQUIS ET DÉFIS DE LA PRISE EN COMPTE DE L'AUTRE DANS LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT..... 363
PARAGRAPHE 1 : MUTATIONS SOCIALES ET COMMUNICATION INTERACTIONNELLE 364
A - LA DIALECTIQUE DU GLOBAL ET DU LOCAL..... 364
1 - L'espace-temps fracturé 364
2 - Le questionnement de la substantialité locale et globale 367
B - L'INTERSUBJECTIVITÉ ET LA PRATIQUE COMMUNICATIONNELLE 369
1 - La communication comme lieu pédagogique..... 369
2 - La performativité communicationnelle du PNVRA 372
PARAGRAPHE 2 : LA PERSPECTIVE HERMÉNEUTIQUE DE LA COMMUNICATION..... 375
A - LA POSITION THÉORIQUE 376
1 - L'herméneutique comme compréhension du sens 376
2 - La communication comme sémiotique de cultures 378
B - POUR UNE ARCHÉOLOGIE EXISTENTIELLE 382
1 - La validité praxéologique 382
2 - La communication pour le changement : une odyssée de l'inculturation... 385

CONCLUSION GÉNÉRALE 390

BIBLIOGRAPHIE 403
Ouvrages..... 403
Ouvrages collectifs 421
Articles et contributions aux colloques 427
Thèses et mémoires 437
Rapports et documents de travail. 439

ANNEXES 442
Abréviations 442
Annexe 1 : Discours de Paul Biya le 24 février 1983 444
Annexe 2 : Message du Président Paul BYA en fin d'année 2005 448
Annexe 3 : Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng 451
Annexe 4 : Déclaration de San José 458
Annexe 5 : Discours de Paul Biya à la jeunesse camerounaise le 10 février 2009 461
Annexe 6 : L'évolution de la part de l'agriculture dans le budget national 466
Annexe 7 : Discours d'ouverture de Paul Biya au comice d'Ebolowa le 17 janvier 2011 .. 467
Annexe 8 : Discours de Paul Biya le 10 février 2010 à la fête de la jeunesse 473
Annexe 9 : Discours de Paul Biya le 31 décembre 2010 476
Annexe 10 : Programmes et projets en cours au Cameroun..... 479
Annexe 11 : Inventaire des projets et programmes en cours ou en préparation..... 481
Annexe 12 : Questionnaire d'enquête 482
Annexe 13 : Grille des programmes CRTV Bafoussam 489

UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Université Stendhal Grenoble 3
École doctorale N°50 – Langues, Littératures et Sciences humaines
GRESEC – Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication

Perspective herméneutique de la « communication pour le développement » : une analyse des stratégies communicationnelles du *Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles* dans l'Ouest Cameroun.

Sous la direction de M. Bertrand CABEDOCHE
Professeur, Université Stendhal Grenoble 3

THÈSE
Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE
Spécialité Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée et soutenue publiquement par
Hubert Etienne MOMO

Le 14 décembre 2011

Volume II
Bibliographie et annexes

JURY

M. Patrick BADILLO, Professeur, Université Stendhal Grenoble 3, Rapporteur
M. Bertrand CABEDOCHE, Professeur, Université Stendhal Grenoble 3
M. Mihaï COMAN, Professeur, Université de Bucarest, Roumanie
M. Alain KIYINDOU, Professeur, Université Montesquieu Bordeaux 3, Rapporteur
M. Misse MISSE, Professeur, Université de Douala, Cameroun

SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages 403
Ouvrages collectifs 421
Articles et contributions aux colloques 427
Thèses et mémoires 437
Rapports et documents de travail 439

ANNEXES

Abréviations 442
Annexe 1 : Discours de Paul Biya le 24 février 1983 444
Annexe 2 : Message du Président Paul Biya en fin d'année 2005 448
Annexe 3 : Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng 451
Annexe 4 : Déclaration de San José 458
Annexe 5 : Discours de Paul Biya à la jeunesse camerounaise le 10 février 2009 461
Annexe 6 : L'évolution de la part de l'agriculture dans le budget national 466
Annexe 7 : Discours d'ouverture de Paul Biya au comice d'Ebolowa le 17 janvier 2011 . 467
Annexe 8 : Discours de Paul Biya le 10 février 2010 à la fête de la jeunesse 473
Annexe.. .9 : Discours de Paul Biya le 31 décembre 2010 476
Annexe 10 : Programmes et projets en cours au Cameroun 479
Annexe 11 : Inventaire des projets et programmes en cours ou en préparation 481
Annexe 12 : Questionnaire d'enquête 482
Annexe 13 : Grille des programmes CRTV Bafoussam 489

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

.

ACHARD, Pierre, CHAUVENET, Antoinette, LAGE, Elisabeth, *Discours biologique et ordre social*, Paris : Le Seuil, 1977,283 p.

ADDA, Jacques, *La mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes*, Paris : La Découverte, 7e éd. 2006, 125 p.

APPADURAI, Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation,* traduit de l'anglais par Françoise Bouillot, Paris *:* Petite bibliothèque Payot, 2001, 333 p.

ARISTOTE, *Premiers Analytiques*, Paris : Vrin, 1936, 334 p.

ARISTOTE, De l'âme, III, 4, Paris : Gallimard, 1994, 130 p.

ARISTOTE, La *Physique*, Tome 1, Livres I-IV, traduction de Henri Carteron, Paris : Belles Lettres, 2002, 303 p.

ARRUPE, Pedro, *Écrits pour évangéliser*, Paris : Descée de Bouwer/Bellarmin, 1985, 581 p.

ASSAYAG, Jackie, *La mondialisation vue d'ailleurs. L'Inde désorientée,* Paris : Le Seuil, coll. La couleur des idées, 2005, 294 p.

AUGÉ, Marc. *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil, 1992, coll. La librairie du XXIe siècle, 149 p.

AUGÉ, Marc, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Aubier, 1997, 195 p.

AUGUSTIN, *Les Confessions*, Paris : Flammarion, 1993, 380 p.

Bibliographie

AUSTIN, John Langshaw, *How to Do Thing s with Words*, 1962, traduction de l'anglais par Gilles Lane *Quand dire, c'est faire*, Paris : Le Seuil, 1970, 207 p.

AYDALOT, Philippe, *Économie régionale et urbaine,* Paris : Economica, *1985, 487 p.*

BACHELARD, Gaston *La formation de l'esprit scientifique,* Paris : Librairie philosophique, Vrin, 1999 [1938], 256 p.

BALANDIER, Georges, *Sens et puissance*, Paris : PUF, 1981, 334 p.

BALLE Francis, *Dictionnaire des médias,* Paris : Larousse, 1998, 809 p.

BASTIDE, Roger, *Le sacré sauvage,* Paris : Payot, 1975,236 p.

BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris : Bayard, 1996, 306 p.

BERGSON, Henri, *La pensée et le mouvant,* une édition électronique de la 79e édition, Paris : Les Presses Universitaires de France, 1969, 294 p.

BERGSON, Henri, *Le rire, essai sur la signification du comique,* Paris : PUF, 2005 [1900], 158 p.

BERLIN, Isaiah, *Éloge de la liberté*, traduit de l'anglais par J. Carnaud et J. Lahana, Paris : Calmann-Lévy, 1988, 282 p.

BIDIMA, Jean-Godefroy, *La palabre, une juridiction*, Paris : Michalon, 1997, 127 p.

BLOCH, Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris : Colin, 1999 [1949], 110 p.

BIYA, Paul, Pour *le libéralisme communautaire*, Lausanne : Marcel Fabre, 1987, 153 p.

BOLTANSKI, Luc THEVENOT, Laurent, *De la justification : les économies de grandeur,* Paris : Gallimard, 1991, 483 p.

BOLTANSKI, Luc et CHIAPELLO, Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard 2011, 971 p.

BOUGNOUX, Daniel, *La communication contre l'information,* Paris : Hachette Littératures, 1997, 117 p.

BOUGNOUX, Daniel, *La communication par la bande, introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris : La Découverte, 1998, 281 p.

BOURDE, Guy et MARTIN, Hervé, *Les écoles historiques*, Paris : Le Seuil, 1996, 416 p.

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques,* Paris : Fayard, 1982, 244 p.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit, 1996, 670 p.

BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois essais d'ethnologie kabyle*, Paris : Le Seuil, 2000, 429 p.

BOURG, Dominique, *Quel avenir pour le développement durable*, Paris : Le pommier, 2002, 61 p.

BOURG, Dominique, RAYSSAC, Gilles-Laurent, *Le développement durable maintenant ou jamais*, Paris : Gallimard, 2006, 127 p.

BOURG, Dominique, SCHLEGEL, Jean Louis, *Parer aux risques de demain*, Paris : Le Seuil, 2001, 185 p.

BOURGEAULT, Guy, Éthiques, *Dit et non-dit, contredit, interdit*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2004, 131 p.

BRAUD, Philippe *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris : PUF, 1980, 246 p.

BRAUDEL, Fernand, *Grammaire des Civilisations*, Paris : Flammarion, 1993, 752 p.

Bibliographie

BRAUDEL, Fernand, *Les ambitions de l'histoire*, Paris : de Fallois, 1997, 529 p.

BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'explosion de la communication : introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris : La Découverte, 2002, 124 p.

BRETON, Philippe, *L'utopie de la communication. Le mythe du village planétaire*, Paris : La Découverte, 1995, 171 p.

BRETON Philippe, *Éloge de la parole*, Paris : La Découverte, 2007, 191 p.

CABEDOCHE, Bertrand, *Ce nucléaire que l'on nous montre*, Paris : L'Harmattan, 2003, 590 p.

CAPRON, Michel et QUAIREL-LANOIZELÉE, Françoise, *La responsabilité sociale d'entreprise,* Paris : La Découverte, coll. Repères, 2007, 126 p.

CARROUE, Laurent, COLLET, Didier et RUIZ, Claude, *La mondialisation. Genèse, acteurs, enjeux*, Bréal, 2005, 348 p.

CASTELLS, Manuel, *La Société en réseaux*. Tome 1 : L'ère de l'information, traduction française, Paris : Fayard, 1998, 671 p.

CASTORIADIS, Cornelius, *Une société à la dérive, entretiens et débats, 1974-1997*, Paris : Le Seuil, 2005, 306 p.

CAUNE, Jean, *Culture et communication*, Grenoble : PUG, 1999, 182 p.

CAZENEUVE, Jean, (s/dir.) *Les communications de masse : guide alphabétique*, Paris : Denoël /Gonthier, 1976, 498 p.

CERTEAU (de), Michel, *La culture au pluriel*, Paris : Christian Bourgeois, 1980, 341 p.

CERTEAU (de), Michel, *L'invention du quotidien* : *Arts de faire*, Paris : Gallimard, 1990, 349 p.

CHARAUDEAU, Patrick, *le discours de l'information médiatique*. *La construction du miroir social*, Paris : Nathan, 1997, 286 p.

CHEIKH ANTA DIOP, *Civilisation ou barbarie*, Paris : Présence africaine, 1981, 526 p.

CLOUTIER, Jean, *Petit traité de communication*, Paris : Atelier Perrousseaux, 2001, 101 p.

COMTE, Auguste, *Cours de philosophie positive*, Tome 1, Paris : L'Harmattan, 2009, 740 p.

DEBAY, Régis, *Cours de médiologie générale*, Paris : Gallimard, 1991, 395 p.

DEFOE, Daniel, *Robinson Crusoe*, Paris : Gallimard, 2008, 408 p.

DEGENNE, Alain et FORSE, Michel, *Les réseaux sociaux, une analyse structurale de la sociologie*, Paris : Armand Collin, 1994, 288 p.

DERVILLE, Gregory, *Les pouvoirs des médias*, Grenoble : PUG, 2005, 207 p.

DIOUF, Maktar, *L'endettement puis l'ajustement, l'Afrique des Institutions* de Bretton Woods, Forum du Tiers-Monde, Paris : L'Harmattan, 2002, 230 p.

DO-NASCIMIENTO, José, *La renaissance africaine comme alternative au développement* Paris : L'Harmattan, 2008, 359 p.

DROZ, Yvan et LAVIGNE, Jean Claude, *Ethique et développement durable*, Paris : IUED Karthala, 2006, 177 p.

DUBOIS, Jean-M*arie, Le temps et l'instant selon Aristote*, Paris : Desclée de Brouwer, 1967, 478 p.

DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris : Les Éditions de Minuit, Paris, 1984, 237p.

DUMONT, Jean-Paul *« Les sophistes », dans Les écoles présocratiques,* Paris : Gallimard, 1991, 126 p.
DUMONT, Louis, *Essai sur l'individualisme*, Paris : Le Seuil, 1991, 310 p.

DUPAQUIER, Jacques, *La population mondiale au XXe siècle,* Paris : PUF, 1999, 128 p.

DUPUY, Jean Pierre, *La marque du sacré,* Paris : Carnet Nord, 2008, 279 p.

DURKHEIM, Émile *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: Les Presses Universitaires de France, 16e édition, 1967, Une édition électronique réalisée à partir du livre (1894), par Jean-Marie Tremblay.
[En ligne] http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiquesdessciencessociales/index.html,
149 p

DURKHEIM, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : PUF, 2003, 647 p.

EBOUSSI, BOULAGA, Fabien, *La crise du muntu*, Paris : Présence africaine, 1977, 37 p.

EBOUSSI BOULAGA, Fabien, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris : Karthala, 1997,456 p.

ELA, Jean Marc, *L'Afrique des villages,* Paris : Karthala, 1992, 230 p.

ELA, Jean Marc, *Repenser la théologie africaine*, Paris : Karthala, 2003, 447 p.

ELA, Jean-Marc, *L'Afrique à l'ère du savoir : science société et pouvoir,* Paris : L'Harmattan, 2006, 410 p.

ELIAS, Norbert, *La société de cour,* Paris : Flammarion, 1985, 330 p.

ELLUL, Jacques, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris : Économica, 1990, 423 p.

ELLUL, Jacques, *L'idéologie marxiste chrétienne,* Paris : La Table Ronde, 2006, 227 p.

ELUNGU, Pene, *Tradition africaine et rationalité moderne*, Paris : L'Harmattan, 1987,187 p.

ENTHOVEN, Raphaël, *L'endroit du décor,* Paris : Gallimard, 2009, 155 p.

ESSOUSSE, Erik, *La liberté de la presse écrite au Cameroun : ombres et lumières*, Paris : L'Harmattan, 2008, 367 p.

FEI, John, RANIS, Gustav, *Development of labor surplus economy: theory and policy*, Illinois : Irwin, 1964, 324 p.

FERRY, Luc, *Le nouvel ordre écologique*, Paris : Grasset, 1992, 274 p.

FLICHY, Patrice, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris : La Découverte, 1997, 280 p.

FLICHY, Patrice, *L'innovation technique,* Paris : La Découverte, 2003, 250 p.

FOREST, David, *Le prophétisme communicationnel, la société de l'information et ses futurs,* Paris *:* Syllepse, 2004, 222 p.

FOUAD, Zakariya, *Laïcité ou islamisme : les Arabes à l'heure du choix*, Paris : La Découverte, 1991, 165 p.

FREIRE, Paulo, *La pédagogie des opprimés*, Paris : La Découverte/Maspéro, Petite Collection Maspéro, 1983, 205 p.

FREROT, Antoine*, L'eau pour une culture de la responsabilité,* Paris : Autrement, 2009, 181 p.

FREUD, Sigmund, *Malaise dans la civilisation*, traduction française par CH et J. Odier, Paris : PUF, réédition 1977, 107 p.

FROGER, Géraldine, MAINGUY, Claire, Jean BROT et GERARDIN, Hubert, *Quels acteurs pour quel développement ?*, Paris : Karthala, 2005, 288 p.

GABAS, Jean-Jacques (s/dir.), *Société numérique et développement en Afrique : usages et politiques publiques,* Paris : Karthala, 2004, 379 p.

GARFINKEL, Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris : PUF, collection Quadrige Grands textes, 2007 [1967], 473 p.

GEERTZ, Clifford, *Savoir local, savoir global, les lieux du savoir,* traduit de l'anglais par PAULME, Denise, 3e édition, Paris : PUF, 1986, 293 p.

GENS, Jean Claude, *La pensée herméneutique de Dilthey : entre néokantisme et phénoménologie,* Lille : Presses universitaires du septentrion, 2002, 222 p.

GENTIL, Dominique et FOURNIER, Yves, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers? Epargne et crédit en Afrique*, Paris : Syros, 1993, 271 p.

GRANGER, Gilles, Gaston, *Méthodologie économique,* Paris : PUF, 1955, 422 p.

GUILLAMONT, Patrick, GUILLAMONT, Sylvie (s/dir.), *Ajustement et Développement, l'expérience des pays ACP, Afrique, Caraïbe et Pacifique*, Paris : Économica, 1994, 393 p.

GUITTON, Jean, *Temps et éternité chez Plotin et Saint Augustin,* Paris : Boivin, 1971 [1933], 397 p.

HABER, Stéphane, *Jürgen Habermas, une introduction,* Paris : La Découverte, 2001, 353 p.

HABERMAS, Jürgen, *Morale et communication, conscience morale et activité communicationnelle*, traduit de l'allemand par Christian Bouchindhomme, Paris : Le Cerf, 1991, 212 p.

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public,* traduit de l'allemand par Marc B de Launay, Paris : Payot, 1993, 324 p.

HABERMAS, Jürgen, *Droits et démocratie. Entre faits et normes*, traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz et Christian Bouchindhomme, Paris : Gallimard, 1997, 551 p.

HABERMAS, Jürgen, *De l'éthique de la discussion*, traduit de l'allemand par Mark Hunyadi, Paris : Flammarion, 1999, 202 p.

HAYAMI, Yujiro et RUTTAN, Vernon, *Agriculture et développement, une approche internationale*, traduit de l'anglais par Yves Léon et Louis Mahé, Paris : INRA, 1998, 586 p.

HARRISON, Lawrence et HUNTINGTON, Samuel, Culture Matters : How values shape human progress, New York : Basic book, 2001, 333 p

HEGEL, Friedrich, *La raison dans l'histoire*, traduit par Papaioannou, Paris : Hatier, 2007 [1830], 96 p.

HEIDEGGER, Martin, *Être et Temps*, traduit de l'allemand par François Vezin, Paris : Gallimard, 1987 [1927], 587 p.

HEIDEGGER, Martin, *Questions I et II*, Paris : Gallimard, 1968, 280 p.

HERITIER, Françoise *Masculin / féminin, la pensée de la différence*, Paris : Odile Jacob 1996, 332 p.

ILLICH, Ivan, *Le chômage créateur*, Paris : Le Seuil, 1987, 94 p.

ILLICH, Yvan et CAYLEY, David, *La corruption du meilleur engendre le pire*, Actes Sud, 2007, 345 p.

IYENGAR, Shanto et KINDER, Donald, *News that matters, Television and American opinion* Chicago: University of Chicago press, 1987, 185 p.

JACOBI, Daniel et SCHIELE Bernard, *Vulgariser la science*, Seyssel : Champ Vallon, Coll. Milieux, 1988, 284 p.

JACQUIAU, Christian, *Les coulisses du commerce équitable*, Paris : Mille et une nuits, 2006, 473 p.

JAKOBSON, Roman, *Essais de linguistique générale : les fondations du langage.* Tome 1. Paris : Éditions de Minuit, 1963, 260 p.

JAULIN, Robert, *La paix blanche. Introduction à l'ethnocide, l'occident et l'ailleurs*, [première édition], Paris : Uge, 1970, 423 p.

JONAS, Hans, *Pour une éthique du futur*, Paris : Rivages, 1998, 115 p.

JOUVE, Edmond, *Relations Internationales*, Paris : Presses Universitaires de France, 1992, 479 p.

KAMDEM, Emmanuel, *Management et interculturalité en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 2002, 433 p.

KANT, Emmanuel, *Critique de la raison pure*, Paris : PUF, 1944, 676 p.

KANT Emmanuel, *Critique de la faculté de juger, traduit de l'allemand par* Philonenko, Paris : Vrin, 1965 [1790], 308 p.

KANT, Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle, que signifie s'orienter dans la pensée* ?, traduit en français par JF. Poirier, et F. Proux, Paris : Flammarion, 1991, 206 p.

KATZ, Elihu et LAZARSFELD, Paul, *Personal Influence*, Glencoe : Free Press, 1955, 400 p.

KIYINDOU, Alain, *Les pays en développement face à la société de l'information,* Paris : L'Harmattan, 2009, 267 p.

KHUN, Thomas, *La structure des Révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion, 1983,284 p.

KOUROUMA, Ahmadou, *Le grand livre des proverbes africains*, Presses Du Châtelet, 2003, 317 p.

KOUROUMA, Ahmadou, *Les Soleils des indépendances*, Paris : Le Seuil, coll. Points, 1970, 195 p.

KRUGMAN, Paul, *La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites du libre échange,* Paris : La Découverte, 2000, 219 p.

LAVELLE, Louis, *De l'intimité spirituelle*, Paris : Aubier Montaigne, 1955, 288 p.

LAFONTAINE, Céline, *L'empire cybernétique*, Paris : Le Seuil, 2004, 240 p.

LATOUCHE, Serge, *Faut-il refuser le développement,* Paris : PUF, 1986, 216 p.

LATOUCHE, Serge, *Décoloniser l'imaginaire : La pensée créative contre l'économie de l'absurde*, Paris : Parangon, 2003, 172 p.

LATOUCHE, Serge, *L'occidentalisation du monde : essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire,* Paris : La Découverte 2005, 170 p.

LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : La Découverte, 1991, 210 p.

LATOUR, Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie,* Paris : La Découverte, coll. Armillaire, 2006, 400 p.

LAVIGNE DELVILLE, Philippe, Les *associations paysannes en Afrique: organisation et dynamique*, Paris : Karthala, 1986, 312 p.

LAWRENCE, Harrison et HUNTINGTON, Samuel : Culture Matters *: How values shape human progres*s, New York : Basic book, 2001, 333 p.

LAZARSFELD, Paul, *The people's choice,* New-York : Colombia University Press, 1944, 178 p.

LEBRET, Louis-Joseph, *Dynamique concrète du développement*, Paris : Éditions Ouvrières, 1961, 550 p.

LEE, Chin Chuan, *Media imperialism reconsidered : the homogenizing of television culture.* Beverly Hills : Sage, 1980, 276 p.

LEVINAS, Emmanuel, *Totalité et infini*, La Haye : Martinius Nijhoff, 1961, 248 p.

LEVY, Pierre, *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée de l'ère informatique*, Paris : La Découverte, coll. Science et société, 1990, 233 p.

MAHAMOUDOU OUEDRAOGO, *Culture et développement, le temps du repositionnement*, Paris : L'Harmattan, 2000, 188 p.

MARX, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, traduit de l'allemand par Maurice Husson et Gilbert Badia, Paris : Éditions sociales, 1972, 309 p.

MATTELART, Tristan, *La mondialisation des médias contre la censure, Tiers Monde et audio visuel sans frontières*, Bruxelles : De Boeck, 2002, 307 p.

MATTELART, Armand, *Multinationales et systèmes de communication. Les appareils idéologiques de l'impérialisme*, Paris : Anthropos, 1976, 391 p.

MATTELART, Armand, *Histoire de la société de l'information*, Paris : La Découverte-Repères, 2001, 127 p.

MATTELART, Armand et Michelle, *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte, 3e édition, 2004, 123 p.

MAYOUKOU, Célestin, *Le système des tontines en Afrique. Un système bancaire informel*, Paris : L'Harmattan, 1994,143 p.

MBITI, John., *Religions et philosophie africaines*, traduit de l'anglais par Christiane Le Fort, Yaoundé : Éditions CLE, 1972, 300 p.

MC LUHAN, Marshall, *Pour comprendre les médias*, traduit de l'anglais par J. Paré, Paris : Le Seuil, coll. Points essais, 1977, 390 p.

MACBRIDE, Sean, *Voix multiples Un seul monde*, Paris : Unesco, 1980, 367 p.

MCKEE, Neil, *Social mobolization and social marketing in developing communities : lessons for communicators*, Malaysia : Southbound, 1999. 220 p.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris : Gallimard, 1985, 163 p.

MEUNIER, Jean Pierre, PERAYA, Daniel, *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*, Bruxelles : De Boeck, 2004, 320 p.

MIEGE, Bernard, *L'information communication, objet de connaissance*, Bruxelles : De Bœck, 2004, 248 p.

MIEGE, Bernard, *La société conquise par la communication*, Tome 2 : *La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1997, 216 p.

MOKHTAR, Lakehal, *Dictionnaire de science politique*, Paris : L'Harmattan, 2e édition, 2005, 447 p.

MOLES, Abraham, RHOMER, Elisabeth, *La psychologie de l'espace*, Paris : L'Harmattan, 1998, 245 p.

MOLLAT, Michel, *Les pauvres au Moyen Âge*, Paris : Éditions complexes, 2006, 416 p.

MORGAN, Lewis, *La société archaïque*, Paris : Anthropos, 1971, 653 p.

MORIN, Edgar, *Pour sortir du XXe siècle*, Paris : Fernand Nathan, 1981, 379 p.

MOUNIER, Emmanuel, *Manifeste au service du personnalisme*, Paris : Le Seuil, 2000, 242 p.

MUCCHIELLI, Alex et NOY, Claire, *Approches constructivistes : Étude des communications,* Paris : Armand Colin, 2005, 238 p.

MUSAMBI MALONGI, Ya Mona, *conception du temps et développement intégré,* Paris *:* L'Harmattan, 2000, 240 p.

MWAURA, Peter, Communication policies in Kenya, Paris : Unesco, 1980, 94 p.

NDIAYE, Pap, *La condition noire, essai sur une minorité française,* Paris : Calman-Lévy, 2008, 435 p.

NIMÉE, Lambert, *Pour une éthique de la "visibilité" dans l'invisible,* Paris : L'Harmattan, 2006, 250 p.

NJONGA, Bernard et DIKONGUE, Eugène, *Cheminement démocratique des organisations paysannes : jeux de pouvoir, démagogie, influences extérieures*, Yaoundé : SAILD, 1996, 267 p.

NORTON, Roger Agricultural developement policy, concepts and experiences, document de travail, Rome: FAO, 2004, 67 p.

NYERERE, Julius, *Socialisme, démocratie et unité africaine*, Paris : Présence africaine, 1970, 110 p.

OLIVESI, Stéphane, *Questions de méthode. Une critique de la connaissance pour les sciences de la communication*, Paris : L'Harmattan, 2004, 148 p.

PAUL VI, *Populorum progresio*, Paris : Le Seuil, 1984, 182 p.

PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles, 1996, 734 p.

PERRET, Bernard, *L'évaluation des politiques publiques,* Paris : La Découverte, 2001, 123 p.

PERROUX, François, *L'économie du XXe siècle,* Paris *:* PUF, 1964, 692 p.

POUPART, Robert, SIMARD, Jean-Jacques, et OUELLET, Jean-Paul, *La création d'une culture organisationnelle: le cas des CLSC, centre de recherche en gestion,* Montréal : Université du Québec, 1986, 93 p.

PROD'HOMME, Jean-Pierre, *Situation et évolution des organisations paysannes et rurales : le Cameroun*, Paris : Réseau GAO, 1992, 70 p.

QUÉRE, Louis, *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication*, Paris : Aubier Montaigne, 1982, 214 p.

QUÉRE, Louis*, La sociologie à l'épreuve de l'herméneutique,* Paris : L'Harmattan, 1999, 217 p.

QUERMONNE, Jean Louis, *Les régimes politiques occidentaux*. Paris : Le Seuil, 1986, 316 p.

RAMONET, Ignacio, *La tyrannie de la communication*, Paris : Gallimard, 1999, 200 p.

RICOEUR, Paul, *Histoire et vérité*, Paris : Le Seuil, 1955, 364 p.

RICOEUR, Paul, *Temps et Récit*, tome 1, Paris : Le Seuil, 1983, 404 p.

RICOEUR, Paul, *Parcours de la reconnaissance,* Paris : Éditions Stock, coll. Les Essais, 2004, 431 p.

RIST, Gilbert, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale,* Paris : Presses de Sciences Po, 2001, 443 p.

ROGERS, Everret, *Diffusion of innovations*, New York : Free press, 1962, 519 p.

ROSTOW, Walt, *Les étapes de la croissance économique*, Paris : Economica, 1997, 201 p.

ROULAND, Norbert, *Anthropologie juridique*, Paris : PUF, 1988, 496 p

.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes,* Paris : Gallimard, 2002, 190 p.

SACHS, Ignacy, *Stratégies de l'écodéveloppement,* Paris : Editions Ouvrières, 1980, 140 p.

SACHS, Woflgang et ESTEBA, Gustavo, *Des ruines du développement*, Canada : Éditions Ecosociété, 1996, 138 p.

SARTRE, Jean Paul, *Réflexions sur la question juive*, Paris : Gallimard, 1954, 185 p.

SARTRE, Jean Paul, *L'Être et le Néant,* Paris *:* Gallimard 1976, 691 p.

SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale,* tome 1, Édition critique Rudolf Engler, Wiesbaden : Harrassowitz, 1989, 515 p.

SCHACKLE, George, *Décision, déterminisme et temps,* traduit de l'anglais par Guy Devillebichot et Paulin Boisseau, Paris : Dunot, 1967, 266 p.

SCHILLER, Herbert, C*ommunication and cultural domination, New York* : International arts and sciences press, 1976, 126 p.

SCHRAMM, Wilbur, *The science of human communication new directions and new findings in communication research,* California : Stanford University Press, 1963, 158 p.

SCHULTZ, Theodore, *Transforming traditional agriculture*, New-Haven : Yale University Press, 1964, 212 p.

SEMBENE, Ousmane, *Les bouts de bois de Dieu,* Paris : Livre contemporain, 1960, 379 p.

SEN, Amartya, *Poverty and famines : an essay on entitlement and deprivation*, Oxford : Clarendon press, 1981, 257 p.

SEN, Amartya, *L'économie est une science morale,* Paris : La Découverte, 2003 ,125 p.

SEN, Amartya, *Repenser les inégalités*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris : Le Seuil, 2000, 281 p.

SEN, Amartya, *Identité et violence*, traduit de l'anglais par Sylvie Kleiman Lafont, Paris : Odile Jacob, 2006, 271 p.

SENNETT, Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, traduit de l'américain par Antoine Berman et Rebecca Folkman, Paris : Le Seuil, 1979, 282 p.

SERRES, Michel, *Le parasite,* Paris *:* Hachette Littératures, 1980, 348 p.

SEYNI NDIONE, Emmanuel, *Dynamique urbaine d'une société en grappe : un cas, Dakar,* Dakar : Environnement africain, 1987, 179 p.

SIMMEL, Georg, *Les Problèmes de la philosophie de l'histoire. Une étude d'épistémologie,* traduit en français par Raymond Boudon, Paris : PUF, 1984 [1892], 244 p.

SIMONT, Juliette, *Jean Paul Sartre : un demi-siècle de liberté*, Bruxelles : De Boeck, 1998, 242 p.

SINDJOUN, Luc, *La biographie sociale du sexe : genre, société et politique au Cameroun,* Paris : Khartala, 2000, 334 p.

SINGHAL, Arvind, *Facilitating Community Participation through Communication,* New York : UNICEF, 2001, 76 p.

SOLAGES (de), Olivier, et BATO, Jean Louis, *Croissance ou développement des Tiers Mondes*, Paris : L'Harmattan, 1997, 470 p.

SPERBER, Dan, WILSON, Deirdre, *La pertinence* : *communication et cognition*, traduit de l'anglais par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Paris : Éditions de Minuit, 1989, 396 p.

TABI-MANGA, Jean, *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d'aménagement linguistique,* Paris : Khartala, 2000, 237 p.

TAYLOR Charles, *Les sources du moi*, Paris : Le Seuil 1998, 712 p.

TERTAIS, Jean Pierre, *Du développement à la décroissance*, Paris : Éditions Libertaires, 2006, 228 p.

TOCQUEVILLE (de), Alexis, *De la démocratie en Amérique*, II, 2, Paris : Gallamard 1992 [1835], 413 p.

TOURAINE, Alain, *Un nouveau paradigme, pour comprendre le monde aujourd'hui,* Paris : Fayard 2005, 364 p.

TOYNBEE, Arnold, *A Study of History (vol. 3): The Growths of Civilizations,* New-York : Oxford University Press, 1956, 551 p.

TREMBLAY, Suzanne, *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques,* Québec : Université du Québec à Chicoutimi, GRIR/UQAC, collection Travaux et études en développement régional,1999, 52 p.

TUDESQ, André Jean, *La radio en Afrique Noire*, Paris : Pedone, 1983, 312 p.

VARELA, Francisco, *Connaître, les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Paris : Le Seuil, 1989, 122 p.

WILLIAM LEROY, Thomas, (s/dir.) *Man's role in changing the face of the earth*, Chicago : University of Chicago, Press, Nouvelle Édition, 1 janvier 1971.

WIERNER, Norbert, *Cybernétique et société. L'usage humain des êtres humains*, Paris : Deux rives, 1952 [1948], 295 p.

WIEVIORKA, Michel, *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques,* Paris : de l'Aube, 2005, 200 p.

ZAGRE, Pascal, *Les politiques économiques du Burkina-Faso, une tradition d'ajustement structurel*, Paris : Karthala, 1994, 244 p.

ZEMOR, Pierre, *La communication publique*, Paris : PUF, 1995, 128 p.

ZIZEK, Slavoj, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Paris : Climats, 2007, 157 p.

Ouvrages collectifs

ALMEIDA (d'), Nicole, « La perspective narratologique en organisations », dans BROISE (de la) Patrice, LAMARCHE, Thomas, (s /dir.) *Responsabilité sociale : vers une nouvelle communication des entreprises ?* Lille : Presses universitaire du septentrion, 2006, p. 27-38.

ANTHOLT, Charles, "*Agricultural Extension in the Twenty-First Century"*, dans Eicher, C.K. et Staatz, J.M., *International Agricultural Development*, Baltimore and London : Johns Hopkins University Press, 1998, p .354–369.

BEAUNE Jean-Claude. 1988, « La vulgarisation scientifique. L'ombre des techniques », dans JACOBI Daniel, SCHIELE, Bernard, *Vulgariser la science*, Seyssel : Champ Vallon, 1988, p. 47-81.

BARBERO, Jesús Martín, « Identité culturelle et culture populaire » dans GRACIELA, Schneier-Madanes (s/dir.), *L'Amérique latine et ses télévisions. Du local au mondial*, Paris : Anthropos-Ina, 1995, p.119-120.

BARBERO, Jesús Martín « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN, Anne-Marie, SOTELO (de), Carmen Rico, (s/dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement*, Canada : Presses de l'Université du Québec, 2006, p 128-139.

BOURDIEU, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », dans *Questions de sociologie*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1984, p.222-235.

BROISE (de la), Patrice, « Entre reddition et légitimation : le rapport annuel d'entreprise », *dans* BROISE (de la) Patrick, LAMARCHE, Thomas, (s /dir.) *Responsabilité sociale : vers une nouvelle communication des entreprises ?* Lille : Presses universitaires du septentrion, 2006, p. p 39-51.

CABEDOCHE, Bertrand, « La construction de l'étrangéité dans le discours d'information médiatique : pour une nouvelle problématisation », dans LARDELLIER, Pascal, *Des cultures et des hommes. Clés anthropologiques pour la mondialisation*, Paris : L'Harmattan, 2005, p. 113-134.

CABEDOCHE, Bertrand, « Introduire la diversité socio-ethnique dans la formation au journalisme en France ? » dans MIHAÏ, Coman (ed), *Models of, models for journalism and communication*, Bucarest, ARS Docenty, Universitate Din Bucaresti, 2009, p121-141.

CHARAUDEAU, Patrick, « La médiatisation de l'espace public comme phénomène de fragmentation » dans *La médiatisation des problèmes public*, revue *Études de communication*, 1999, n°22, p.73-92.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « Un essai de périodisation de l'histoire africaine », dans Adame Ba Konaré*(s/dir.), Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du Président Sarkozy,* Paris : La Découverte 2008, p. 43-58.

COLLE, Roy "the Extension thread" dans SERVAES, Jan *Approches to development*, Paris : Unesco, 1994, p. 32-37.

DAVEZIES, Laurent « Revenu et territoires » dans GUIGOU, Jean-Louis et PARTHENAY, Dominique, GERARD VARET, Louis-André , Aménagement du territoire, Paris : La Documentation française, 2001, p.173-192.

DEDY, Séri, « Des sciences sociales comme ferment de démocratie en Afrique ou la dialectique de la culture et du développement : quelles indications heuristiques ? » dans BEAUCHAMP, Claude, (s /dir.) *Démocratie, culture et développement en Afrique noire*, Paris : L'Harmattan 1997, p. 329-352.

DO-NASCIMINETO, José, « Développement du téléphone portable en Afrique », dans BENAMRANE, Djilali AGUITON, *Christophe Les télécommunications, entre bien public et marchandise*, Paris : Charles Léopold Mayer, 2005 p.173-190.

DUBET, François « Les nouveaux mouvements sociaux » dans CHAZEL, François (s/dir.), *Action collective et mouvements sociaux,* Paris : PUF, 1993, p. 61-69.

EKAMBO, Jean Chrétien, « Gestion de la césure entre médias traditionnels et médias contemporains dans la construction du développement » contribution au colloque de Douala avril 2006, dans MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain, (s/dir) *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives,* Grenoble : Gresec 2009, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/index.php, p.36-46.

GEORGE, Éric, « L'expression de fracture numérique en question », dans *Mesures de l'Internet,* Éric Guichard (s/dir.), Paris: Éditions des Canadiens en Europe, 2004, p. 152-165.

GERBIER, Laurent, « Herméneutique » dans BLAY, Michel, (s/ dir.), *Grand Dictionnaire de la Philosophie,* Paris : Larousse CNRS édition, 2005, p. 477-478.

.

GIRAUD, Pierre-Noël, LOYER, Denis, « Capital naturel et développement durable en Afrique », dans. MICHAILOF, Serge, *.À quoi sert d'aider le Sud,* Economica, 2006, p.118-140.

HERMANS, Hubert, "The dialogical self. Between exchange and power", dans HERMANS, Hubert et DIMAGGIO, Giancarlo, (eds.) *The dialogical self in psychotherapy*, NewYork : Brunner and Routledge, 2004, p. 13-28.

JEANNERET, Yves, « Des médias, des sciences et des textes : régimes actuels de construction des objets et des paroles scientifiques, dans CUSIN-BERCHE, Fabienne (éd.), *Les Carnets du CEDISCOR*, 6, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2000, p. 199-216.

JODELET, Denise, « FORMES ET FIGURES DE L'ALTERITE » dans SANCHEZ-MAZAS, Margarita et LICATA, Laurent, *L'AUTRE : REGARDS PSYCHOSOCIAUX*, GRENOBLE : Les Presses de l'Université de Grenoble, COLL. VIE SOCIALE, 2005, P. 23-47.

KAGAME, Alexis., « Aperception empirique du temps et conception de l'histoire dans la pensée bantu », dans Ricœur Paul, *Les cultures et le temps*, Paris : Unesco, 1975, p.103-134.

KAMGA, Osé, « Un exemple de développement dans le contexte africain, l'appropriation de la téléphonie mobile en Côte d'Ivoire » dans LAFRANCE Jean Paul, LAULAN, Anne Marie *Place et rôle de la communication dans le développement international,* Canada : Presses de l'Université du Québec, p.106-123.

KIYINDOU, Alain « La société de l'information au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU, dans MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain (s/dir.), *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives,* Grenoble : Gresec 2009, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/index.php, p.48-62.

KUZNETS, Simon, "Notes on the take-off," dans SAMUELSON, Paul, *Readings in Economics*, New York : McGraw-hill, 1973, p.262-265.

LACROIX, Jean-Guy, « Entrez dans l'univers merveilleux de Videoway », LACROIX, Jean-Guy, MIEGE, Bernard, et TREMBLAY, Gaëtan, (s/dir.), *De la télématique aux autoroutes électroniques. Le grand projet reconduit* Québec, Presses de l'Université du Québec, et Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1994, p 137-162.

LAFRANCE, Jean Paul, « Cinquante ans d'histoire du développement international selon trois grands paradigmes de communication » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN Anne-Marie, SOTELO (de), Carmen Rico, (s/dir.) ? *Place et rôle et de la communication,* Canada : Presses de l'Université du Québec, 2006, P.10-28.

LAKE, René, « Le pluralisme radiophonique au Mali » dans Union des journalistes de l'Afrique de l'ouest (Association UJAO), *Le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest* Tome 2 : Mali, Nigéria, Guinée, Ghana, Niger, Guinée-Bissau, Tchad, Sierra-Leone, Mauritanie, Paris : L'Harmattan, 1993, p 1-35.

LAULAN, Anne-Marie, « À nouveaux concepts, autres modes de communication » dans LAFRANCE, Jean Paul, LAULAN, Anne-Marie, SOTELO (de), Carmen Rico, (s/dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement,* Canada : Presses de l'Université du Québec, 2006, P.142-148.

LASSWELL, Harold «The Structure and Function of Communication in Society», dans Lyman Bryson (s/dir.), *The Communication of Ideas*, New York : Harper and Brothers, 1948, p.215-228.

LENCLUD, Gérard « Identité et changement sont-ils compatibles ? » dans BLAY, Michel, (s/ dir.) *Grand dictionnaire de la philosophie*, Paris : Larousse CNRS édition, 2005, p.512-516.

LE RU, Véronique, «Représentation intellectuelle, générale et abstraite d'un objet » dans BLAY, Michel, (s/ dir.) *Grand dictionnaire de la philosophie*, Paris : Larousse CNRS édition, 2005, p.171-173.

MIEGE, Bernard « L'espace public : pertubé, élargi et fragmenté », dans PAILLIART Isabelle,(s/dir) *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug, 1995, p.163-175.

MISSE, Misse, « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique Sub-saharienne », dans MATTELART Tristan, *La mondialisation des médias contre la censure, Tiers Monde et audio visuel sans frontières*, Bruxelles : De Boeck, 2002, p. 104-120.

MISSE, Misse, « Communication stratégique : de l'appui au « développement » à la promotion du changement social, une communication de connivence », dans MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain (s/dir.) *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, Grenoble : Gresec 2009, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/index.php p.14-35.

NEVEU, Erick, *« Les sciences sociales face à l'espace public, les sciences sociales dans l'espace public »* dans PAILLART Isabelle, (s/dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug, 1995, p.37-64.

NYAMBA, André, « Approche sociologique et anthropologique de la communication dans les villages africains » dans BENAMRANE, Djilali AGUITON, Christophe *Les télécommunications, entre bien public et marchandise*, Paris : Charles Léopold Mayer, 2005 p.77-91.

PROD'HOMME, Jean-Pierre, « *Organisation paysanne et professionnalisation de l'agriculture en Afrique noire* » dans HAUBERT, Maxime, et BEY, Marguerite *Les paysans peuvent-ils nourrir le Tiers Monde ?* Paris : Publication de la Sorbonne, 1995, p.197-214.

NODERSTRENG, Kaarle, « The context, great media debate » dans VINCENT, Richard, NODERSTRENG, Kaarle, *Towards equity in global communication, Macbride update*, New Jersey : Hampton press, 1999, p. 235-268.

RICOEUR, Paul, « Herméneutique philosophique et herméneutique biblique », dans RICOEUR, Paul, MONGIN, Olivier, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II,* Paris : Le Seuil, 1986, p. 133-149.

SALLY, Burch, « Société de l'information Société de la connaissance » dans AMBROSI, Alain et PEUGEOT, Valérie, *Enjeux de mots. Regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Caen : C&F Éditions, 2005, p. 49-71.

SIPA, Jean-Baptiste, « Pluralisme et convivialité dans la société : le rôle clé de la presse, » dans *Cameroun, pluralisme culturel et convivialité,* Paris : Nouvelles du Sud, 1996, 87-101.

SOLA (de), Itheil « le rôle de la communication dans le processus de la modernisation et du changement technologique » dans *Industrialisation et société* HOSELITZ, Berthold, MOORE, Wilbert, Paris : Unesco, 1963, p.275-295.

N'TAMBWE TSHIMBULU, Raphaël, « Politisation de l'Internet en Afrique en question », dans MISSE, Misse et KIYINDOU, Alain (s/dir.), *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives,* Grenoble : Gresec 2009, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/index.php p. 63-73.

TRAORÉ, Aminata, « Accès, être et paraître. La connectivité : vrais et faux défis en Afrique » dans *Les télécommunications, entre bien public et marchandise, Les télécommunications, entre bien public et marchandise*, Paris : Charles Léopold Mayer, 2005 p.192-200.

TUDESQ, André-Jean. « L'influence des radios et télévisions étrangères sur la vie politique en Afrique subsaharienne » dans CHENEAU-LOQUAY, Annie, *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : Du téléphone à Internet*, Paris : Karthala, 2000, p 355-374.

VITTIN, Théophile « L'impact des radios internationales en Afrique noire » dans MATTELART Tristan, *La mondialisation des médias contre la censure, Tiers Monde et audio visuel sans frontières*, Bruxelles : De Boeck, 2002, p 83-102.

Articles et contributions aux colloques

AKENDA KAPUMBA, Jean-Chrisostome, « Rationalité comme élaboration croissante des symboles », Actes de la XIVe semaine philosophique de Kinshasa du 24 au 30 Avril 1994, *Philosophie Africaine : rationalité et rationalités* dans *Recherches philosophiques africaines* n° 24, (Kinshasa, FCK 1996), p.41-63.

ALMEIDA (d'), Nicole, Introduction aux « Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable » journées d'étude GRIPIC, juin 2003, p.6-9. [En ligne] http://www.celsa.fr/recherche-gripic.php.

ALMEIDA (d'), Nicole, « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question » Introduction aux journées GRIPIC, Dire le développement durable juin 2004, [en ligne] http ://www.mediata.fr/index2.php ?option=com_docman&task=doc_view&gid=8&Itemid=56.

AUTHIER, Jacqueline, « La mise en scène de la communication dans des discours de la vulgarisation scientifique », dans *Langue Française*, 1982, n°53, p.34-47, [en ligne] http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1982_num_53_1_5114

BEN HEND, Mokhtar, « Les réseaux électroniques d'information en Afrique, à la recherche du maillon perdu », [en ligne] http://www.benhenda.com/publications/1997_reseaux-afrique.htm.

BALANDIER, Georges, *« La sociologie aujourd'hui » dans Cahiers internationaux de Sociologie »*, 1981, vol. LXXI, p. 197-204.

BIDIMA, Jean Godefroy, « Le corps, la cour, et l'espace public», dans *La politique africaine,* mars 2000, n° 77, p.85-106.

BLONDIAUX, Loïc, « La démocratie par le bas, Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris » dans *Hermès* 2000, n° 26-27, www. democratie locale.fr, p.323-338.

BLONDIAUX, Loïc, « Prendre au sérieux l'idéal délibératif : un programme de recherche » Conférence prononcée à l'Université du Québec à Montréal le jeudi le 11 novembre 2004.

BORY, Anne, LOCHARD, Yves « La RSE, entre relations publiques et outil politique » dans *Revue de l'Ires,* février 2008, n°57, Lille : Presses universitaires du septentrion, 2006, p.3-22.

BOULANGER, Paul-Marie « Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique » Les séminaires de l'Iddri, n° 12, Avril 2004, [en ligne] http ://www.iddweb.be

BOUGNOUX, Daniel, « Condition médiologique », dans *Cahiers de recherche des instituts néerlandais de langue et de littérature (C.R.I.N,)* 2007, n° 47, p. 21-28.

BOURDIEU, Pierre, « Les rites d'institution », dans CENTLIVRES, Pierre, HAINARD Jacques. (éds.), *Les rites de passage aujourd'hui,* Lausanne, L'âge d'homme, publié en 1986 dans *Actes de la Recherche en Science Sociales, p.* 206-215.

BOURDIEU, Pierre, « Ce que parler veut dire », dans *Le français aujourd'hui*, 1978, n° 41, p. 4-20.

BRAUDEL, Fernand « Histoire et Sciences sociales : La longue durée. » Dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations,* 1958, Vol. 13, n°4 p 725-753.

CABEDOCHE, Bertrand, « Analyser les médias transnationaux. Pour un renouvellement des méthodologies, en vue d'interroger le discours de la future chaîne française d'information internationale », colloque scientifique international, « Les médias et la diversité culturelle »,

Faculté de journalisme de l'Université de Moscou (Russie), 1-3 juin 2006, sans publication d'actes.

CABEDOCHE, Bertrand, « Historicité, scientificité et didacticité du discours d'information médiatique la construction du récit commémoratif dans la presse magazine » dans *Les Cahiers du Journalisme,* Printemps, 2004, n°13, p.40-79.

CABEDOCHE, Bertrand, « La construction de l'étrangéité dans le discours d'information médiatique, enjeu du projet de chaîne française d'information internationale », dans *Les Cahiers du journalisme*, 2005, n° 14, p.270-277.

CABEDOCHE, Bertrand, « La crise de l'organisation scientifique, facteur d'innovation dans les dispositifs de « ''consultation citoyenne'' », Dans *Les cahiers du journalisme* Hiver 2006, n°15-, p. 162-173

CABEDOCHE, Bertrand, « Télévisions transnationales et représentations de l'altérité : remarques épistémologiques et méthodologiques » dans *Les Cahiers du journalisme*, été 2007, n°17, p.344-383.

CAMAGNI, Roberto, CAPELLO, Roberto et NIJKAMP, Peter "Towards sustainable city policy: an economy-environment technology nexus", dans *Ecological Economics*, Elsevier, janvier 2008, vol. 24(1), p.103-118.

CANONGE, Henri, « La vulgarisation », dans *Économie rurale*, 1959, n°39-40, p 207-212.

CHAULET, Claudine « Propos de sociologie sur la vulgarisation agricole » dans *Cahiers Options Méditerranéenn*es, Vol. 2, n° 1, p.13-15.

CHEDDADI, Abdesselam, « Reconnaissance d'Ibn Khaldun » dans *Revue Esprit*, 2005, n°319, p.132-147.

CHÉNEAU-LOQUAY, Annie. « Quand l'Etat disparaît, Manœuvres autour des télécoms africaines » Le Monde diplomatique, janvier 2002.

CHEVALLIER Denis et MOREL, Alain, « Identité culturelle et appartenance régionale », dans *Terrain*, Identité culturelle et régionale, octobre 1985, n° 5.
[En ligne], http ://terrain.revues.org/index2878, consulté le 03 mars 2009.

CLEMENT, Priscille, « Le Cas AXA : le développement durable comme discours fédérateur » Journée d'études GRIPIC, dans Dire le développement durable, juin 2004.
DAMBISA, Moyo, « L'Afrique malade de l'aide » dans *le Nouvel Observateur*, octobre 2009, p.42.

DASSI, Etienne. « Question de sémantique : de la néologie autour de la téléphonie au Cameroun », *Langues et Communication*, Yaoundé : Saint-Paul, 2003, n°03, vol II, p. 139-153.

DEANE, James, « Le contexte de la communication pour le développement en 2004 » dans *communication et développement durable, 9ème table ronde des Nations-Unies sur la communication et le développement*, FAO, Rome 2007, p.43-62.

DEBRAY, Régis, « Où en est on vingt ans après » dans *Cahiers de recherche des instituts néerlandais de langue et de littérature (C.R.I.N) 2007*, n° 47, p.16-20.

DELFORCE, Bernard, « La responsabilité sociale du journalisme, donner sens », dans *Les Cahiers du journalisme*, Décembre 1996, n° 2, p.1-31.

DENIS, Jérôme « Préface : Les nouveaux visages de la performativité », dans *Études de communication*, 2006, n° 29, p.8-24.

DIONNE, Hugues, « L'autre développement local et régional», dans *Relations*, octobre 1996, p.244-246.

DROZ, Yvan « Le paysan jurassien : un fonctionnaire qui s'ignore ? », *Journal des anthropologues* 2000, n°84, p 173-201

DUBOIS, Jean-Luc « Quel développement durable pour les pays en développement » dans *Cahier du GEMDEV*, n° 30, p.21-22.

DUBOIS Jean-Luc., POUSSARD, Aurélie, « La durabilité sociale comme composante du développement humain durable », dans *Développement : vers un nouveau paradigme*, Cahiers du GRATICE, 2002, n°20, Université de Paris XII Val de Marne, p.95-110.

DUFLOS, Esther, « Expérience, Science et Lutte contre la Pauvreté », leçon inaugurale au collège de France, janvier 2009.

ELWERT Georg, « Social transformation as an Endogenous Process Dealing with Strangers : A comparison of three African communities », paper presented to the Program in Agrarian Studies, Yale University, 21 November 1997.
[En ligne] http://www.yale.edu/agrarianstudies/archive/colloq9798.html.

FAMBON, Samuel, « Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun », *Revue d'Economie du Développement*, 2005, Vol. 19, n°1, p 91-122.

FARRINGTON, John "The changing public role in agricultural extension", *Food Policy*, décembre 1995, vol. 20, n° 6, p 537-544.

FASSIN, Didier, « The biopolitics of Otherness : Undocumented Foreigners and Racial Discriminations, in french Public debate », *Anthroplogy Today*, 2001, vol.17, n° 1 p. 3-7.

FOKO TAGNE Bernard, NDEM François, et TCHAKOTE, Romain « Pauvreté et inégalité de vie au Cameroun : une approche micro multidimensionnelle » dans *Cahier de recherche PMMA*, février 2007.

GARNHAM, Nicholas, « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique » dans *Questionner la société de l' information*, *Réseaux* 2000, n°101, p. 1-83.

GRANJON, Fabien, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, 2002/3 n° 200, p.11-32.

HALL, Stuart, « Codage\ Décodage » dans *Réseaux*, 1994, vol.12, n°68, p.27-39.

ITCHON, Gabriel, "Philippines : Necessary conditioned for take-off," *Philippines Economic journal*, 1962, n° 1, p.28-37.

JEANNERET, Yves, « L'environnement comme espace de discours. » dans *Cahiers du CELSA*, journée de développement durable, juin 2003.
[En ligne] http://www.celsa.fr/recherche-gripic.php

JEANNERET, Yves, OLLIVIER, Bruno, « Une discipline et l'université française » revue *Hermès*, 2004, n° 38, p. 13-17.

KI ZERBO, Joseph, « L'Afrique entre les contradictions internes et les dominations extérieures » dans Croissance des Jeunes Nations (CNJ) n° 228, Mai 1981, p.12.

KIYINDOU Alain, « 'Société de l'information' et développement durable », actes du colloque International de communication du développement, Douala 26 au 30 Avril 2005, p.91-94.

KOUVOUAMA, Abel, « Penser la politique en Afrique » dans *Philosophie et politique en Afrique*, 2000, n° 77, Paris : Karthala . p. 5-15.

LABERGE, Yves, « Le paradigme de l'individualisme méthodologique selon Raymond Boudon » dans *The Canadian Journal of Sociology*, 2006, Vol.31, n° 4, p. 523-528.

LACHAUD, Jean-Pierre, « La mesure de la croissance pro pauvre au Burkina Faso, espace de l'utilité ou des capacités », dans *Revue d'économie du développement*, janvier 2007, n°21, p.5-44.

LAMAREE, Alain, « La communication des organisations en question : matériau pour un bilan critique », dans *Communication*, Vol. 18, Québec : Nota Bene, 1997, p.12-30.

LAVIGNE, Camille, « Le traitement de l'actualité internationale : avenir… et mirages de l'information planétaire », dans *Les Cahiers du Journalisme*, Automne 2003, n° 12, p.32-42.

LEWIS, Arthur, “Economic development with unlimited supplies of labor” *Manchester school of Economic and social studies*, 1954. vol. 22, p 139-191.

LHOTELLIER, Alexandre, et ST-ARNAUD, Yves, « Pour une démarche praxéologique » *Nouvelles pratiques sociales*, 1995, vol. 7, n° 2, 1994, p 95 p. 93-109.

LOMBARD, Jacques, « La sociologie et le développement, pluridisciplinarité ou spécificité ? », dans *Revue Tiers Monde*, 1982, Vol.23, n°90, p.245-256.

MAIGRET, Éric « La communication en revues. L’enquête sur les revues menée par le ministère de la recherche » dans *Hermès*, Paris : CNRS édition, 2001, n°30, p.7-16.

MAIGRET, Eric, « Sociologie et communication, veilles lunes disciplinaires et idées neuves » *Hermès* 2004, n° 38, p. 111-117.

MBALLA, Charlie, Florent, L’éviction du discours ou l’art de la dissimulation : réflexions sur la « la politique publique » dans les sociétés dites de tradition orale » dans *Perspective Afrique*, 2008, vol. 3, n° 1-3, Article 1, p.1-20. [En ligne] http://www.perspaf.org/.

MAZONGELO LIBONGO-NDAY, « Oralité symbolique en Afrique » dans *Revue philosophique de Kinshasa*, 1996, n° 17-18, p. 22-35.

MBEMBE, Achille « La palabre de l’indépendance les ordres du discours nationaliste au Cameroun (1948-1958) » dans *Revue française de science politique*, 1985, vol. 35, n°3, p.459-487.

MBOCK, Charly Gabriel, « les contraintes de la communication sociale dans le développement de l’Afrique » Colloque international pour le développement, « *60 ans de communication pour le développement* » Douala 26 au 30 Avril 2005, Actes du colloque, p.101-106.

MERCOIRET, Marie-Rose « Les organisations paysannes et les politiques agricoles », dans *Afrique contemporaine*, janvier 2006, n° 217, p 135-157.

MIÈGE Bernard : « Le communicationnel et le social : déficits récurrents et nécessaires (re)-positionnements théoriques », dans *Loisir et Société*, vol. 21, n° 1, Presses de l'Université du Québec, p. 25-42.

MIÈGE Bernard, « La société de l'information : toujours aussi inconcevable », *Revue européenne des sciences sociales 2002,* XL-123, p.41-54.

MISSE, Misse « Les apories de la communication sociale pour le développement », Colloque international pour le développement, « *60 ans de communication pour le développement* », Douala 26 au 30 Avril 2005,, Actes du colloque, p.115-125.

MITROPOULOU Eléni, *« Vers une sémiotique du médium » : une problématique à légitimer ?* Nouveaux Actes Sémiotiques [En ligne]. Actes de colloques, 2008, Vers une sémiotique du médium. [en ligne] : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2730>

MUCCHIELLI, Alex, « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains » dans recherches qualitatives – Hors-Série –, 2004, n° 1, 34 p. [En ligne] http://www.recherchequalitative.qc.ca/Actes%20ARQ/texte%20Muchielli%20actes.pdf.

MVENG, Engelbert, « La conception de temps », *Ethiopiques*, 1976, n°6, p.71-80.

NEAU-LEDUC, Christine « Les accords sur la "responsabilité sociale de l'entreprise"» *Droit social*, janvier 2008, n° 1, p. 75-79.

NODENSTRENG, Kaarle, TAPIO, Varis, « La télévision circule-t-elle à sens unique ? » Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde, *Etudes et documents d'information*, n° 70, Paris : Unesco, 1974. 72 p.

NOVEL Anne-Sophie, « Une étude explore les corrélations entre liberté de la presse et lutte contre la pauvreté » dans *Médias, développement et éradication de la pauvreté*, mai 2006, p.20-23.

NUNEZ, Miguel Angel, « La extensión agrícola en el marco del desarrollo sustentable », *Políticas Agrícolas »,* 1999, vol. IV, n° 1, p.41-70.

OKUNNA, Chinyere, Stelle . Small participatory media technology as an agent of social change in Nigeria: A non-existent option? *Media, Culture & Society*, 1995, Vol 17 n°4, p.615-627.

PAILLIART, Isabelle ; « Les enjeux locaux de la démocratie électronique », dans *Hermès,* 2000, n° 26-27 - www.democratie locale.fr, p 129-138.

PARENT, Diane, « La vulgarisation agricole en images : une analyse selon trois perspectives communicationnelles » dans *Économie rurale,* 1993, vol. 216, n° 1, p. 30-36.

PROULX Serge et TAHON Marie-Blanche, « La machine infernale: l'expression des peurs chez des usagers de micro-informatique », dans *TIS,* 1989, vol. 1, n° 3, p.71-92.

QUÉRÉ, Louis, « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique » dans *Réseaux,* 1991, vol.9, n°46-47, p.69-90.

RASTIER, François, « L'action et le sens pour une sémiotique des cultures » dans *Le Journal des anthropologues,* mai 2001, n° 85-86, p.183-219.

RENAUT, Alain, « le sujet de la communication », Réseaux, 1991, vol 9, n°46, p.91-101.

RICŒUR, Paul, «Avant la loi morale: l'éthique», dans *Encyclopedia Universalis, Symposium, Les Enjeux,* 1985, p.42-45.

RICŒUR, Paul, « Le concept de responsabilité. Essai d'analyse sémantique », *Esprit,* n° 206, 1994, p. 28-48.

SADDRUDIN Aga Khan, « Le développement durable, une notion pervertie » dans *Le monde diplomatique,* décembre 2002, p.7.

SCHEMBRI, Patrick, « Les politiques de développement durable : quelle cohérence des horizons temporels ? », *Cahier du GEMDEV*, n°29, p. 86-93.

SCHLESINGER, Philip, « L'identité nationale. De l'incantation à l'analyse » dans *Hermès*, 1990, N° 8-9, p.201-240.

SIMON, Jean Paul, « Modestes propositions pour une histoire du présent : la communication comme entrelacs de médiations » dans *Réseaux* 1991, vol 9, n° 46-47, p.103-107.

SERVAES, Jan "Harnessing the UN System Into a Common Approach On Communication for Development" *International Communication Gazette*, December 2007 vol. 69 n° 6, p.483-507.

SOLA POOL (de) Ithiel, « The changins flow of télévision », *Journal of communication »1977*, Vol27, n°2, p 139-149.

TADADJEU, Maurice, " Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif ", Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise, Yaoundé : MINFOC, 1985, p.187-201,

TAMBA Isaac, TCHAMANBE DJINE, Louise, « De la crise à la réforme des institutions bancaires africaines: l'expérience du Cameroun », *Revue Tiers-Monde*, 1995, vol 36 n°144, p 813-835.

TARIK, Dahou, « L'espace public face aux apories des études africaines » *Cahiers d'études africaines*. 2005/2, n° 178, Editions de l'E.H.E.S.S. p.327 -349.

TCHENG, Henri, HUET Jean-.Michel., et al., « Télécommunications et développement en Afrique », *Futuribles*, février 2009, n°349,. p39-52.

TIEMELE Boa Ramsès Conférence publique « L'identité africaine et la renaissance culturelle » [en ligne] http://knfree.110mb.com/actualitesenafri/l27identite-africaine-et-la-renaissance-de-la-culture.

THEYS Jacques, « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », dans *Développement durable et territoires*, septembre 2002, dossier 1.[En ligne], http://developpementdurable.revues.org/index1475.html

THUDEROZ, Christian, « Du lien social dans l'entreprise, travail et individualisme coopératif » dans *Revue française de sociologie*, 1995, Vol 36, n° 36-2, p 325-354.

VAN DEN HOVE, Sybille, « Approches participatives pour la gouvernance en matière de développement durable : une analyse en termes d'effets » dans *Cahier du C3ED*, 2000, p.1-68,

VERON, Eliséo, « Pour en finir avec la communication » dans *Réseaux* 1991, Vol.9, n° 46-47, .p.119-126.

VERON, Eliséo, « Entre l'épistémologie et la communication » dans *Hermès*, 1997, n° 21, p.25-32.

VILLIERS (de), Mike, « Un indice fait apparaître l'influence des formes de propriété et les points forts et les points faibles des médias », dans *Médias, développement et éradication de la pauvreté*, Paris : Unesco, 2006, p.23-26.

UMALI-DEINIGER, Dina "*Public and Private Agricultural Extension: Partners or Rivals" dans The World Bank research Observer*, 1997, vol.12, n°2, p. 203-224.

WATINE, Thierry « Journalisme : une profession en quête d'utilité sociale », *dans Les Cahiers du journalisme*, décembre 1996, n°2, p.35-38.

WEERTS, Laurence, rapport intitulé *Société civile et démocratisation des organisations internationales*, [en ligne], http ://www.ulb.ac.be/droit/cdi/fichiers/modeles_theoriques.pdf.

Thèses et mémoires

CABEDOCHE, Bertrand, *Conscience chrétienne et tiers-mondisme. Itinéraire d'une revue spécialisée, Croissance des jeunes Nations, dans le paysage politique et intellectuel en France, 1961-1986*, Rennes, 1987, thèse en sciences politiques, sous la direction de Philippe

Braud, professeur à la Sorbonne et à Sciences politiques, Paris, mention TB avec félicitations du jury, 2 tomes, 1327 p.

CHUDDY ONU, *Éléments pour l'évaluation de la communication de développement au Nigeria*, Thèse de doctorat de Sciences de l'Information et de la Communication, Université Stendhal-Grenoble 3, juillet 1998, 489 p.

FONGANG FOUEPE Guillaume Hensel. *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim,* Thèse de Doctorat en sociologie soutenue le 21 octobre 2008 à l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, 415 p.

MOMO, Hubert Etienne *Les enjeux des identités culturelles dans la communication pour le développement durable au Cameroun,* mémoire de Master II SIC, Université Stendhal Grenoble 3, juin 2007, 72 p.

MOURINA. Moustapha, L'initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) : le cas du CAMEROUN, Mémoire de Maîtrise Droit International/Politique internationale. Droit International Economique, UR-7641, Université du Québec à Montréal, décembre 2005, 80.p.

MOYUM, KEMGNI, Georgette, *Le contrôle des finances dans les pays de la zone CEMAC,* thèse de doctorat en droit public, sous la direction d Pr. DUPRAT, soutenue le 16 décembre 2008 à Bordeaux IV, mention très honorable avec les félicitations du jury, 2 volumes, 698 p.

NTSOBE AMAH, Marie-Pascale *La médiatisation de la littérature africaine en France et en Afrique de 1960 à 2000 : une étude socio-descriptive,* thèse de Doctorat soutenue à Cergy Pontoise, septembre 2005, 440 p.

TEDESCO, Margot, *Communication pour le développement et radio communautaires, le cas du Népal*, Mémoire Master 2 professionnel coopération internationale, action humanitaire et politiques de développement, Université Paris I, Panthéon, Sorbonne, année universitaire 2007-2008, inédit, 75 p.

WAME, Baba, *Internet au Cameroun : les usages et les usagers. Essai sur l'adoption des technologies de l'information et de la communication dans un pays en voie de développement* Thèse présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2005 à Paris II.457 p.

Rapports et documents de travail.

BEAUDOUX Etienne et GANDIN Jean-Paul, *Guide d'intervention des équipes d'arrondissement*, Ministère de l'Agriculture du Cameroun, SODECAO, CFD, document de travail, janvier 1993, 154 p.

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, *Livre vert, Promouvoir un cadre européen pour la responsabilité sociale des entreprises*, Bruxelles : juillet 2001, 35 p.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement), Le développement économique en Afrique Endettement viable : Oasis ou Mirage ? United Nations Publications, 2005, 99 p.

EWANGUE Jean Lucien. *Le phénomène Internet dans la ville de Yaoundé.* Séminaire NTIC, ESSTIC, Yaoundé, juillet 1998.

FAO, Conception et mise en œuvre de politiques nationales d'information et de communication, http://www.fao.org/docrep/005/y4335f/y4335f08.htm.
FAO, document de la politique nationale de la communication pour le développement au Burkina Faso, Tome 1, Tome 2, Burkina Faso, ministère de la communication et FAO, Rome 2001.

FAO, Stratégie nationale d'Information, Education, Communication (IEC) du Cameroun, http://www.fao.org/docrep/fao/005/Y4339F/Y4339F00.pdf.

FERAILLE Jean-Noël et ROSSIN François, *Appui à la structuration de la paysannerie en Côte d'Ivoire pour l'émergence de l'organisation professionnelle agricole : 14 février 1992 au 18 mars 1992. Fiches de synthèse des rencontres et entretiens*, Paris : AFDI, 1992, 78 p.

JACOB, Jean-Pierre et MARGOT, François *Administration locale et organisations paysannes au Burkina Faso : le rôle du gouvernement local dans le développement rural*, Berne, Programme national de recherche 28, SEREC et IUED, document de travail, mars 1993, 156 p.

LAVIGNE DELVILLE, Philippe « Le désengagement de l'État au milieu du gué » séminaire international de Niamey, 24-28 septembre 1996 sur. Les conditions d'une gestion paysanne des aménagements hydro-agricoles », synthèse du séminaire. [en ligne] http://www.inter-reseaux.org/ancien/publications/enlignes/PDF/dosirig.pdf.

LOUM Ndiaga, *Internet - Mondialisation - Afrique : Pour une théorie critique face à la « doxa » euphorique*, rapport postdoctoral pour le Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS), Montréal : Université du Québec à Montréal (UQAM), 2003

MANGA TEME, A. Nadine, EPO NGA Boniface *Pauvreté multidimensionnelle au Cameroun : Une alternative par l'analyse en composantes principales.* [en ligne] http://economics.ca/2009/papers/0729.pdf consulté le 2 Mai 2010, 18 p.

MELLOR, John, *Faster More Equitable Growth: The Relation between Growth in Agriculture and Poverty Reduction*, Discussion Paper CAER II, may 2000, n°70, [en ligne] http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNACJ921.pdf. 40 p.

MINAGRI (ministère de l'agriculture du Cameroun), Direction des études et projets agricoles (DEPA) *Politique agricole – Nouveaux défis*, 1999. 63 p.

MINAGRI, Appuis aux organisations des producteurs : Manuel des procédures. PNVRA, 2002, 66 p.

NEPAD, FAO, profil de projet d'investissement bancable, appui au développement de la production du maïs au Cameroun, 2004, 54 p.

ONDOUA, MANGA, Tobie, *Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960*, document de travail, Yaoundé, 2006, 70 p.

ONU, Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002, publication des Nations Unies, 2002, 193 p

ONU, Objectifs du Développement pour le Millénaire, Rapport 2005, [en ligne] http://unstats.un.org/unsd/mi/pdf/MDG%20Book_fr.pdf, 48 p.

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) 1997, Paris : Economica 1997, 268 p.

PNUD, Rapport sur le développement humain, 1991, Paris : Economica, 1991, 221 p.

PNUD, Vaincre la pauvreté humaine. Document d'information, publication des Nations-Unies 1998, 98.p.

PNUE, Programme des Nations-Unies pour l'environnement, Évaluation intégrée des politiques liées au commerce et les implications en termes de diversité biologique dans le secteur agricole en République du Cameroun, PNUE, 2009, 106 p.

Rapport de la Sixième Conférence Mondiale des Radios Communautaires, Dakar Sénégal, janvier 1995 [en ligne] www.amarc.org

STOCKINGER, Peter, « La sémiotique de la culture et communication interculturelle », Cours sémiotique de la culture, Institut national des langues et des civilisations orientales, (Inalco-CFI,), Paris, 2005/2006.
[En ligne] http://www.semionet.fr/ressources_enligne/Enseignement/05_06/oipp/Introduction.

UIT, « SMSI, où en sommes nous ? », dans *Nouvelles de l'U IT*, septembre 2005, p.8-10.

UNESCO, *Mass media in developing countries*, paper n°33, Paris: Unesco, 1961, 45 p.

WAISBORD, Silvio, *Family Tree of theories, methodologies and strategies in development communication*, prepared for The Rockefeller Foundation, May 2000,
[En ligne] http://www.communicationforsocialchange.org/publications-resources?id=105

ANNEXES

Abréviations

AAPOR	American Association for Public Opinion Research
AGI	Année Géophysique Internationale
ANTIC	Agence Nationale des Technologies de la Communication
ATC	Anciennes Technologies de Communication
AVZ	Agent de Vulgarisation de Zone
BM	Banque Mondiale
C2D	Contrat Développement Désendettement
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CEMAC	Commission de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFAO	Compagnie Française de l'Afrique Occidentale
CIM	Conseillères Internet Matrimoniales
CIPCRE	Cercle International pour la Promotion et la Création
CNOP-CAM	Concertation Nationale des Organisations Paysannes du Cameroun
COP	Conférence of Paries
COPMIR	Communication pour une prise de conscience des Problèmes de population en Milieu Rural
COR-CAM	Confédération des Organisations Paysannes du Cameroun
CRM	Centres de Ressources Multimédia
CRTV	Cameroon Radio and TéléVision
CSE	Conseil Scientifique de l'Évaluation
CSLP	Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
FAI	Fournisseurs d'Accès à Internet
FAO	Food and Agriculture Organization
FASR	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fond Monétaire International
FNU P	Fonds des Nations Unies pour la Population
FRCP	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance
FSN	Fond de Solidarité Numérique
GC	Groupe de Contact
GIC	Groupes d'Initiatives Communes
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
IEC	Information Éducation Communication
IEC/SR	Information Éducation Communication communautaire en Santé de la Reproduction
IPPTE	Initiative Pays Pauvres très Endettés
IPPTER	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés Renforcée
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MIT	Massachusset Institute of Technology
NEPAD	Nouveau Partenariat Économique pour le Développement de l'Afrique
NOMIC	Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication
NPA	Nouvelle Politique Agricole

NPMFS	Night Paddock Manuring Farming System
NRE	Nouvelles Régulations Économiques
NTIC	Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODM	Objectifs de Développement pour le Millénaire
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OP	Organisation Paysanne
ORSE	Observatoire sur la Responsabilité Sociale des Entreprises
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PC	Paysan de Contact
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PIGB	Programme International Géosphère Biosphère
PMRC	Programme Mondial de Recherche sur le Climat
PNB	Produit National Brut
PNFA	Programme National de Formation Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNVA	Programme National de Vulgarisation Agricole
PNVFA	Programme National de Vulgarisation et de Formation Agricoles
PNVRA	Programme national de Vulgarisation et de Recherche Agricoles
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SAILD	Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SIC	Sciences de l'Information et de la Communication
SMSI	Sommet Mondial De la Société de l'Information
TIC	Techniques d'Information et de Communication
UCCAO	Union des Coopératives Agricoles de l'Ouest du Cameroun
UD	Unité de Démonstration
UD	Unité de Démonstration
UE	Union Européenne
UIT	Union Internationale des Télécommunications
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UT	Unité Témoin
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Annexe 1 : Discours de Paul Biya le 24 février 1983

DISCOURS À L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE DANS LA PROVINCE DU LITTORAL [1]

Douala, le 24 février 1983

Mesdames, Messieurs,
Chers Compatriotes,
Chers Camarades,

En ce beau jour où je prends avec vous mon premier contact officiel en tant que Président de la République Unie du Cameroun, Chef de l'Erat et Chef du Gouvernement, mon premier mot ne peut être qu'un salut. Porté par l'élan patriotique du cœur, je voudrais d'abord adresser à vous toutes et à vous tous ici rassemblés, mon salut chaleureux et fraternel !
En même temps, à travers la population de Douala, c'est à vous toutes, populations du Littoral, c'est-à-dire du Wouri, du Moungo, de la Sanaga -Maritime et du Nkam, que j'adresse ce salut. Pour la chaleur de l'exceptionnel accueil que vous me réservez, et pour les souhaits exprimés par le délégué du Gouvernement et le président de la section, je vous adresse mes très vifs remerciements.

Enfin, pour les motions et les vœux qui, à l'occasion de mon accession à la magistrature suprême du Cameroun, sont venus de cette province, comme des autres provinces, m'assurer de votre soutien et de votre collaboration dans la poursuite de la grande œuvre commune de construction de notre cher et beau pays, je vous exprime chaleureusement mes encouragements et ma reconnaissance.

Chers Camarades,

En ce tournant décisif de notre histoire où le peuple camerounais vit une succession institutionnelle exemplaire et édifiante en Afrique et dans le monde, je viens vous demander, comme par le passé, l'un des piliers inébranlables, l'un des flambeaux ardents de cette succession afin que le Cameroun, assuré dans ses efforts et ses ambitions, puisse poursuivre avec bonheur sa grande marche en avant. Les combats menés et les victoires remportées jusque-là sont le gage de ceux à mener et à remporter à l'avenir.

Pour votre loyalisme sans faille, pour votre engagement résolu, pour votre patriotisme, j'adresse à toutes les sections du Littoral les vives félicitations et vous apporte les chaleureux encouragements du Gouvernement et du parti.

Chers Compatriotes de Douala,

À vous tous, je voudrais maintenant rappeler le privilège qui est le vôtre d'être les dignes et vaillants citadins de la capitale économique. Par votre civisme, votre cosmopolitisme, votre dynamisme dans la participation au développement du pays, vous suscitez la considération de vos concitoyens. En cette circonstance, et pour ces qualités il me plaît de rendre un vibrant hommage et d'adresser de chaleureuses félicitations aux populations de Douala.
Et, après l'hommage aux citoyens, voici le juste hommage à la cité de Douala elle-même, qui apparaît comme le Cameroun en miniature, comme sa plus grande porte d'entrée et de sortie, comme le creuset où se forge, mieux qu'ailleurs, l'unité nationale par le plus puissant brasage des hommes, des

mentalités, des activités, des aspirations, véritables laboratoires des dures mutations d'aujourd'hui et des synthèses de demain.

À la ville de Douala, ainsi chargée de tant de semences et porteuse de bien des promesses, j'adresse un fervent salut et apporte mes chaleureux encouragements !

Mesdames, Messieurs,
Chers Compatriotes,
Chers Camarades,

Je saisis cette occasion pour rappeler que lors de ma prestation de serment, le 6 novembre dernier, après l'hommage mérité au Président Ahmadou Ahidjo, premier bâtisseur de la Nation et premier Chef de l'État, j'avais promis au peuple camerounais et à l'Histoire la fidélité et l'engagement.

La fidélité, je l'avais jurée au Cameroun d'aujourd'hui, tel qu'il s'est forgé, avec ses institutions, ses options, ses aspirations. À cet égard, et alors que le pays, en toute conscience et en toute lucidité, assume avec bonheur une succession présidentielle pacifique et légale, il importe notamment d'exalter nos institutions politiques qui, à l'épreuve capitale et inattendue d'un changement à la tête de l'État, ont révélé leur adaptation à nos besoins de stabilité, d'efficacité et de continuité dans la vie publique. Ces institutions, qui puisent leur inspiration et leur force dans le peuple et le parti doivent par conséquent être préservées, sans cesse consolidées, le cas échéant, améliorées. Aussi importe-t-il de le souligner ici :

En vertu de mes responsabilités de Président de la République garant constitutionnel de l'unité, de la continuité et de la sécurité de l'État, et promoteur du progrès national, j'entends veiller au bon fonctionnement de ces institutions, afin qu'en toutes circonstances, la Nation se sente en sécurité et connaisse le bonheur auquel elle aspire légitimement : bonheur par la confiance mutuelle et la paix des cœurs et des esprits, bonheur d'appartenir à une patrie aimée et attentive, bonheur de connaître un juste bien-être et de s'accomplir pleinement.

Et si la confiance en soi et la vigilance de tous sont des exigences fondamentales, je puis en assurer le peuple camerounais : ma propre confiance, ma propre vigilance, qu'accompagnent une claire connaissance de l'État de la Nation et une détermination avisée dans la judicieuse conduite des affaires publiques sont à la mesure du grand enjeu de la construction nationale.

Aussi suis-je persuadé que, moyennant cette confiance en soi, cette vigilance et cette détermination de tous, le peuple camerounais et le serviteur de la Nation que j'ai l'honneur d'être, nous poursuivrons résolument la grande œuvre commune d'édification du Cameroun.

À cet effet, on ne le dira jamais assez. En tout cas, il importe de le redire en pareille circonstance. L'unité nationale - notre unité nationale - si chèrement acquise, si jalousement préservée, doit rester la première de nos préoccupations. Car cette unité est le préalable constant à toute l'œuvre de construction du Cameroun. Car, cette unité, qui est celle d'une jeune Nation, demeure exposée à des forces centrifuges ou menacée par des manœuvres de division qui ont pour noms tribalisme, népotisme, discriminations de toutes sortes, l'exploitation ou la propagation de fausses nouvelles, la démoralisation, la dramatisation, la provocation ou l'intoxication.

Nous devons par conséquent combattre ou prévenir ces maux par une vigilance et avec une détermination égales à notre profond attachement à la Nation camerounaise, qui se veut une patrie une, indivisible et paisible. À vrai dire, cette vigilance est à l'œuvre, ce combat demeure engagé et se poursuit résolument, avec des résultats toujours rassurants, toujours prometteurs. Ainsi, depuis le 6 novembre dernier, et comme avant, grâce à l'unité préservée, l'ordre et la paix règnent sur l'ensemble du territoire national. Cet ordre, cette paix doivent continuer à régner à travers tout le pays !

De Douala, près du carrefour unificateur qu'est le Wouri, de Douala, près du Mont Cameroun, symbole impressionnant de l'identité et de l'unité nationales, j'exhorte donc les Camerounais, tous les Camerounais, les militants, tous les militants, à rester unis au sein de la Nation, au sein du parti, afin que par la force de notre unité et de notre cohésion, le Cameroun demeure un État toujours plus fort et toujours plus prospère.

Mesdames, Messieurs,
Chers Compatriotes,

Par mon serment, j'ai également pris l'engagement de veiller à la réalisation continue de cette autre de nos grandes options la promotion économique, sociale et culturelle de la Nation, dans le cadre d'un développement autocentré et équilibré au service de la justice sociale.

En vue du développement de cette province, et notamment de sa métropole, les efforts soutenus et accrus déployés par le Gouvernement sont connus. Ces efforts se poursuivront, s'accéléreront au besoin, de manière progressive et en fonction des moyens disponibles. D'une manière générale, en même temps que le développement industriel et commercial en cours, et parallèlement au développement rural, le développement urbain — notamment à Douala — devra retenir l'attention, tant sont multiples et déterminantes ses dimensions, tant est grand son impact sur les autres secteurs de l'activité économique, la vie des populations, la sécurité et la moralité publiques.

Mais, loin de l'illusion et de l'autosatisfaction béate et trompeuse, il faut se rappeler que notre monde subit une crise économique sévère et persistante, une crise qui n'épargne aucun pays et qui frappe plus durement les fragiles économies des jeunes États africains. Or, le Cameroun n'est pas à l'abri de cette crise. Aussi doit-il demeurer vigilant, prudent, réaliste, mobilisé au travail. Car, si les ressources qui sont les nôtres et les efforts en cours en vue d'assurer au pays une prospérité progressivement accrue autorisent de légitimes espoirs, ils n'autorisent point la griserie, le relâchement, la démobilisation.

Au contraire, afin de préserver les premiers acquis de nos efforts vers le progrès, et mieux, afin d'étendre ces précieux acquis, il importe que la Nation, consciente de l'enjeu et avertie des effets néfastes de la crise, s'engage plus résolument encore au travail, dans le cadre d'une maîtrise toujours plus accrue des secteurs et des facteurs du développement.

Parmi les secteurs de l'activité économique nationale, et loin de négliger les secteurs industriels et des services, l'agriculture demeure le premier, celui qui, complémentaire des autres, offre le plus de débouchés et apporte le plus de devises, celui qui assure l'autosuffisance alimentaire, celui qui, par ses ressources abondantes, variées, renouvelables et sûres, est le gage le plus certain de notre prospérité présente et future.

Parmi les facteurs, j'ai mis l'accent, ces derniers temps sur la rigueur propice à l'accroissement de la productivité et à l'amélioration de la qualité, ainsi que sur l'intégrité, nécessaire à la santé

économique, sociale et morale de la Nation, santé que menacent l'affairisme, les fraudes, la corruption, les détournements des biens publics.
Voilà, Mesdames, Messieurs, Chers Compatriotes, quelques-uns des secteurs de l'activité nationale qui interpellent mon engagement. Mais il est évident que si je me suis engagé devant la Nation et pour la Nation, et si j'entends tenir cet engagement c'est avec toutes les Camerounaises, tous les Camerounais, et tout le Cameroun que je me suis engagé. Car, de la grande œuvre de construction nationale, une œuvre difficile et de longue haleine, une œuvre de tous, une œuvre pour tous, personne ne doit être écarté, personne ne doit s'écarter.

Aussi mon engagement implique-t-il un appel, afin qu'il soit tenu avec la participation de tous. Aussi, à toutes les forces vives de la Nation, à mes Compatriotes comme à nos partenaires étrangers, qui savent bien que leur contribution est si utile, si appréciée, qui savent dans quelles conditions de confiance, de sécurité et d'efficacité, ils peuvent l'apporter et en tirer leur juste part d'avantage, aussi dis-je, ai- je demandé de s'atteler, plus résolument encore que par le passé, au travail : le travail des employés, qui est l'application en vue du rendement optimum, le travail des employeurs, qui est de promotion et de bonne gestion en vue de la réussite globale de l'entreprise.

De Douala, premier chantier de l'activité économique nationale, première cité des travailleurs et des employeurs, de Douala, je lance à nouveau un appel afin que tous, assurés des bénéfices de nos efforts, nous puissions continuer à préserver, mieux, à faire fructifier le capital de prospérité acquis par notre pays. L'appel du 6 novembre a été entendu et a produit ses premiers effets, l'appel de Douala, comme celui de Bamenda, devra produire des effets encore plus convaincants, plus mobilisateurs, plus entraînants.

Alors tous ensemble, chers compatriotes d'ici et d'ailleurs, dans un élan renouvelé de ferveur patriotique et de participation active mettons-nous au travail avec la motivation stimulante de continuer à faire du Cameroun, dans un monde de violence et de crise, un État certes fort, mais en même temps une Patrie qui nous fait tous vibrer de la joie de grandir et de vivre dans l'unité, la paix, le progrès et la justice.

Vive la province du Littoral !

Vive le Cameroun !

1-SOURCES : ANTHOLOGIE DES DISCOURS ET INTERVIEWS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

EDITIONS SOPECAM YAOUNDE

Annexe 2 : Message du Président Paul BYA en fin d'année 2005

Message du Président de la République - Fin d'année 2005

"Camerounaises, Camerounais, Mes Chers compatriotes,

Il y a un an, dans les mêmes circonstances, quelques semaines après le début de ce septennat, je vous disais que nous allions d'abord remettre de l'ordre dans certains secteurs de l'activité gouvernementale et que nous passerions ensuite à l'application de notre programme des "Grandes Ambitions".
Nous nous sommes donc employés en priorité à rétablir l'équilibre de nos finances publiques. Il fallait améliorer la rentrée des recettes, mieux contrôler les dépenses, sans pour autant asphyxier notre économie. Ceci a été à peu près réalisé, ce qui nous a permis de mener à bien le programme de redressement négocié avec le FMI pour le premier semestre de cette année.
Bien sûr, je n'ignore pas que cette politique de rigueur n'a pas fait que des heureux. Les entreprises qui avaient des raisons de se plaindre de la pénurie d'énergie et de la contrebande, ont également déploré la pression fiscale. Mais le gouvernement s'est efforcé de ménager la majeure partie de la population en payant à échéance salaires et pensions, en accélérant le règlement des arriérés de la dette intérieure et en contenant autant que possible la hausse de prix. Même si notre taux de croissance s'est quelque peu effrité et si le climat des affaires a connu une certaine morosité, les résultats recherchés ont été obtenus pour l'essentiel et nous avons préservé l'avenir. Parallèlement, nous avons poursuivi la consolidation de l'Etat de droit. Nous disposons désormais d'un code pénal mieux adapté à nos réalités d'aujourd'hui. Notre Chambre des Comptes sera bientôt opérationnelle et la décentralisation entre dans sa phase d'application. Bref, notre système démocratique se perfectionne de jour en jour.
Malgré les efforts méritoires de nos forces de l'ordre qui ont donné des résultats incontestables, nous avons encore des soucis au plan de la sécurité. C'est un problème difficile qui affecte toutes les sociétés. Nous y sommes très sensibles et je vous assure que pour le résoudre nous dégagerons les moyens nécessaires.
Je vous l'ai souvent dit, la démocratie politique, la croissance de l'économie, ne sont pas une fin en soi. Elles doivent s'accompagner d'avancées au plan social. C'est pourquoi nous continuons à effectuer un travail de fond pour renforcer notre édifice éducatif, perfectionner notre système de santé, développer nos infrastructures routières, étendre nos réseaux de distribution d'eau et d'électricité et lancer des programmes de logements sociaux. Les résultats de cette politique qui vise à améliorer les conditions de vie de la population et qui est désormais notre priorité, sont déjà visibles dans nos villes comme dans nos campagnes.
Évidemment, ce n'est pas encore suffisant. Ce ne sera jamais suffisant. Nous allons donc continuer ce combat contre la pauvreté afin que notre peuple qui a consenti tant de sacrifices, puisse enfin retrouver l'espoir d'une vie meilleure.
De la même manière, tout sera fait pour préserver la paix et la stabilité que notre pays connaît si heureusement et sans lesquelles aucun progrès ne serait possible.

J'aurai l'occasion d'y revenir très prochainement.
Sommes-nous pour autant au bout de nos peines ? Sans doute pas. Mais nos efforts nous ont déjà permis de mettre au point il y a quelques semaines avec les institutions financières internationales un programme triennal pour la période 2005 — 2008 qui nous ouvre d'intéressantes perspectives. Si nous tenons les engagements auxquels nous avons souscrit, nous serons probablement en mesure d'atteindre le fameux point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006, ce qui aura pour conséquence d'alléger considérablement le poids de notre dette.
Ce n'est donc pas le moment de relâcher nos efforts. J'exhorte tous ceux qui sont concernés, au gouvernement, dans l'administration, dans les entreprises du secteur public et parapublic, à se mobiliser pour que nous passions sans encombre les derniers obstacles.
Cela ne nous dispense évidemment pas d'appliquer notre propre programme de développement à long terme afin d'inverser la tendance et de relancer la croissance.
Nous avons de grandes potentialités dans le domaine agricole. Et pourtant, la production de nos cultures de rente (café, cacao) plafonne. Nos cultures vivrières ne demandent qu'à être développées, car les débouchés existent. Le moment est venu de lancer cette grande politique agricole pour laquelle nous sommes si bien dotés.
De même, nous disposons de matières premières pour alimenter une agro-industrie innovante et diversifiée, notamment dans les secteurs de la transformation du bois, du coton et du plantain. Des projets existent. Il convient maintenant de les mettre en œuvre.
Nous souffrons depuis quelques années d'un déficit énergétique chronique, alors que notre potentiel hydro électrique est un des plus élevés d'Afrique.
Heureusement, après une période difficile, l'avenir s'annonce plus prometteur avec les projets de barrages et de centrales de LOM PANGAR, NACHTIGAL, MEMVEELE, COLOMINES et celui de centrale à gaz à Kribi. Ne perdons plus de temps. Mettons ces projets à exécution.
Nos ressources minérales, notre position géographique sont autant d'atouts pour développer une politique industrielle ambitieuse dans les domaines de l'aluminium, de la chimie et de la construction navale. Nous en avons les instruments avec ALUCAM, la SONARA et les Chantiers Navals de Limbé. Les projets en discussion ou en voie de réalisation autorisent un certain optimisme. Et ce ne pourrait être qu'un début si l'on pense aux possibilités d'exploitation de nos gisements de bauxite, de fer, de calcaire, de gaz et de cobalt.
Je ne vois que deux facteurs qui pourraient ralentir notre marche en avant.
Le premier tient à l'inefficacité de certaines administrations qui traitent de ces problèmes. Ce n'est pas leur compétence qui est en cause mais leur manque de volonté d'aboutir. En dépit des prescriptions de leurs "feuilles de route", elles se contentent souvent d'une simple gestion au long cours ou elles s'enlisent dans des querelles de personnes ou de compétences. L'absence de projets et le taux anormalement bas de consommation des crédits sont les illustrations les plus fréquentes de ce comportement. Cela devra changer car c'est un frein évident à notre développement.
Mais il y a plus grave. Je veux parler de la corruption que j'ai souvent dénoncée mais qui continue à sévir. Il y a évidemment une totale incompatibilité entre les efforts que nous déployons pour faire reculer la pauvreté et l'enrichissement scandaleux de quelques uns. Le détournement des fonds publics se fait, faut-il le rappeler, au détriment de la communauté nationale. Je voudrais aujourd'hui dire très solennellement qu'il faut que cela cesse. L'agence Nationale d'Investigation Financière a été créée à cet effet. J'attends d'elle qu'elle fasse son travail sans complaisance.
Ces ponctions sur la richesse nationale sont d'autant plus intolérables qu'une partie de notre population continue de connaître des moments difficiles, en particulier celle qui est frappée par le chômage. L'action de l'État, que ce soit par l'intermédiaire du Fonds National de l'Emploi, la promotion de l'auto-emploi, l'aide aux PME/PMI ou la professionnalisation de l'enseignement permet sans aucun doute d'apporter quelques améliorations à une situation qui demeure préoccupante.

Mais elle ne peut être la solution définitive à un problème qui touche à la structure et au fonctionnement de notre économie.
De toute évidence, la réponse se trouve dans la relance de la croissance. C'est ce à quoi nous travaillons sans relâche. En remettant d'aplomb les finances publiques et en menant à bien un certain nombre de réformes structurelles, nous sommes en train de reconstruire les fondations de notre nouvelle économie. L'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, ainsi que Je l'ai dit, devrait nous libérer du poids écrasant de la dette. Les grands projets que j'ai mentionnés et dont certains sont sur le point d'aboutir, créeront des activités de tous ordres et ouvriront bien entendu de nouvelles possibilités d'emplois. J'y vois pour notre jeunesse, et en particulier nos diplômés, des opportunités pour valoriser leurs connaissances et se bâtir un avenir professionnel prometteur.
Camerounaises, Camerounais, Mes chers compatriotes,
J'ai la conviction — que je voudrais vous faire partager — que nous avons mis en route un processus vertueux qui devrait prochainement nous permettre de réaliser cette mutation de notre économie qui est certainement le passage obligé vers la modernité. Pour franchir la dernière étape, le gouvernement a besoin du soutien de toutes les camerounaises et de tous les camerounais, quelle que soit leur place dans notre société. La réussite de notre grand projet sera celle de la Nation tout entière mais aussi de chacun d'entre vous.
Je sais que je peux compter sur vous.
Le moment est maintenant venu pour moi de vous présenter à toutes et tous mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse année 2006 !

Vive le Cameroun !"

Message de fin d'année 2005

Annexe 3 : Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng

CONFÉRENCE AFRO-ASIATIQUE DE BANDOENG

Date:24 avril 1955 Sélection et mise en page par l'équipe de Perspective Monde

Communiqué final de la conférence afro-asiatique de Bandoeng. Cette Conférence des nations afro-asiatiques initiée par la Birmanie, le Ceylan, l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan, s'est réunie à Bandoeng, Indonésie, du 18 au 24 avril 1955. Ont également participé aux travaux de la conférence des représentants des pays suivants: Afghanistan, Cambodge, République populaire de Chine, Egypte, Éthiopie, Côte-de-l'Or, Iran, Irak, Japon, Jordanie, Laos, Liban, Liberia, Libye, Népal, Philippines, Arabie saoudite, Soudan, Syrie, Siam, Turquie, République populaire du Vietnam (Vietminh), Etat du Vietnam et Yémen. Face aux blocs capitaliste et communiste, les participants à la conférence de Bandoeng expriment leur opposition à toute forme de colonialisme.

La Conférence afro-asiatique a étudié le rôle de l'Asie et de l'Afrique et a examiné les moyens grâce auxquels les peuples des pays représentés peuvent réaliser la coopération économique, culturelle et politique la plus étroite.

A) Coopération économique

1. La Conférence afro-asiatique reconnaît la nécessité urgente d'encourager le développement économique de la zone afro-asiatique. Les pays participants ont exprimé le désir général d'une coopération économique sur la base des intérêts mutuels et du respect de la souveraineté nationale. Les propositions concernant la coopération économique entre les pays participants n'excluent pas le caractère désirable ou la nécessité d'une coopération avec les pays en dehors de la zone afro-asiatique, y compris les investissements de capitaux étrangers. Il a été reconnu que l'assistance reçue par certains des pays participants dans le cadre d'accords internationaux ou bi-latéraux - assistance émanant d'États extérieurs à la zone afro-asiatique - a représenté une contribution appréciable à la réalisation des programmes de développement des bénéficiaires.

2. Les pays participants décident de s'accorder une assistance technique, dans toute la mesure du possible, sous forme :

D'experts, de projets pilotes, de matériel de démonstration, d'échanges de documentation, d'établissement d'instituts de recherche et de formation nationaux et - si possible - régionaux qui prodigueront leurs connaissances techniques et scientifiques en coopération avec les organismes internationaux existants.

3. La Conférence afro-asiatique recommande :

L'établissement sans retard d'un fonds des Nations Unies pour le développement économique.

L'allocation par la Banque internationale de reconstruction et de développement d'une plus grande partie de ses ressources aux pays afro-asiatiques. La fondation rapide d'une corporation internationale financière qui devrait inclure dans ses activités l'engagement de

procéder à des investissements. D'encourager l'organisation de projets communs entre les pays afro-asiatiques, dans la mesure où cela correspondra à leurs intérêts communs.

4. La Conférence afro-asiatique reconnaît la nécessité vitale de stabiliser le commerce des marchandises dans la zone afro-asiatique.

Le principe de l'élargissement du domaine du commerce et des paiements multilatéraux a été accepté. Cependant il est admis que certains pays devront recourir aux mesures commerciales bilatérales en raison de leurs conditions économiques.

5. La Conférence afro-asiatique préconise une action collective des pays participants pour stabiliser les prix internationaux et la demande des marchandises essentielles par le jeu de dispositions bilatérales et multilatérales. Dans la mesure où cela est possible et désirable, les pays participants devraient adopter une ligne de conduite unifiée à l'égard de ce problème à la Commission consultative permanente des Nations Unies pour le commerce international des marchandises ainsi que dans les autres organisations internationales.

6. La Conférence estime que les pays d'Asie et d'Afrique doivent varier leurs exportations en manufacturant leurs matières premières toutes les fois que la chose est économiquement réalisable. Des foires commerciales inter-régionales doivent être organisées et il faut encourager l'échange de délégations commerciales et de groupes d'hommes d'affaires, l'échange d'informations et d'échantillons.

Des facilités doivent être accordées pour le transit aux pays n´ayant pas de débouchés sur la mer.

7. La Conférence attache une importance considérable à la navigation et s'inquiète du fait que les compagnies révisent fréquemment les tarifs, souvent au détriment des utilisateurs. Elle recommande l'étude de ce problème et une action collective pour amener les compagnies de navigation à adopter une attitude plus raisonnable.

8. La Conférence estime qu'il faut encourager l'établissement de banques nationales et régionales et de compagnies d'assurances.

9. La Conférence estime que l'échange d'informations dans le domaine du pétrole peut aboutir à l'élaboration d'une politique commune.

10.La Conférence souligne l'importance du développement de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Elle se félicite de l'initiative des Puissances principalement intéressées qui ont offert de fournir des informations dans ce domaine. Elle souhaite un établissement rapide de l'Agence internationale de l'Energie atomique, avec une représentation convenable des pays asiatiques. Elle recommande que les gouvernements asiatiques et africains exploitent les facilités offertes par les Puissances préconisant le développement pacifique de l'énergie atomique.

11.La Conférence a décidé de désigner des officiers de liaison auprès des pays participants, pour l'échange d'informations dans les questions d'intérêt commun. Elle recommande une utilisation plus complète des organisations internationales qui existent actuellement. Elle souhaite que les pays qui ne sont pas membres de ces organisations le deviennent lorsqu'ils sont qualifiés.

12. La Conférence préconise des consultations sur le plan international pour favoriser dans la mesure du possible les intérêts économiques des pays participants, mais la formation d'un bloc régional n'est pas son objectif.

B) Coopération culturelle

1. La Conférence est persuadée que le développement de la coopération culturelle figure parmi les moyens les plus puissants d´entente entre les Nations. L'Asie et l'Afrique ont été le berceau de grandes religions et de grandes civilisations qui ont enrichi d'autres cultures et d'autres civilisations. Ainsi la culture asiatique et africaine est basée sur des fondements spirituels universels. Malheureusement, les contacts culturels entre les pays asiatiques et africains ont été interrompus au cours des siècles passés.

Les peuples d'Asie et d'Afrique sont maintenant animés d'un désir sincère de renouveler leurs contacts culturels et d'en développer de nouveaux dans le cadre du monde moderne. Tous les gouvernements participants ont confirmé leur intention de travailler pour une coopération culturelle plus étroite.

La Conférence a pris note du fait que l'existence du colonialisme en de nombreuses régions d'Asie et d'Afrique, quelle que soit sa forme, entrave la coopération culturelle ainsi que le développement des cultures nationales.

Certaines Puissances coloniales ont dénié aux peuples coloniaux les droits fondamentaux dans le domaine de l'éducation et de la culture, ce qui entrave le développement de leur personnalité ainsi que les échanges culturels avec d'autres peuples asiatiques et africains.

Cela est particulièrement vrai dans le cas de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, où le droit fondamental des peuples d'étudier leur propre langue et leur propre culture n'est pas respecté. Des discriminations semblables ont été pratiquées dans certaines régions du continent africain contre d'autres peuples.

La Conférence estime qu'une telle politique équivaut à un déni des droits fondamentaux de l'homme, retarde le progrès culturel dans cette région et entrave la coopération culturelle sur le plan international. La Conférence condamne ce déni des droits de l'homme dans le domaine de l'éducation et de la culture dans certains parties de l'Asie et de l'Afrique par cette forme et d'autres formes d'oppression culturelle.

En particulier, la Conférence condamne le racisme en tant que moyen d'oppression culturelle.

3. Ce n'est pas en se plaçant à un point de vue d'exclusivité ou de rivalité avec d'autres Nations, d'autres civilisations et d'autres cultures, que la Conférence considère le développement de la coopération culturelle dans les pays africains et asiatiques. Fidèle à une tradition séculaire de tolérance et d'universalité, la Conférence estime que la coopération culturelle asiatique et africaine doit se développer dans le contexte plus large de la coopération mondiale.

Les pays d'Asie et d'Afrique désirent développer les contacts culturels avec d'autres pays, pour enrichir leur propre culture et contribuer à la paix et à l'entente mondiale.

4. Il existe de nombreux pays en Asie et en Afrique qui n'ont pas encore pu développer leurs institutions techniques, scientifiques et culturelles. La Conférence souhaite que les

pays asiatiques et africains mieux placés à ce point de vue accordent des facilités aux étudiants des pays moins favorisés.

Ces facilités doivent aussi être accordées aux peuples asiatiques et africains en Afrique auxquels on refuse à présent les moyens d'accéder à une éducation d'un niveau plus élevé.

5. La Conférence estime que l'effort de coopération culturelle des pays asiatiques et africains doit avoir pour but l'acquisition de leurs connaissances mutuelles, des échanges culturels, et des échanges d'information.

6. La Conférence estime qu'à l'heure actuelle les meilleurs résultats dans le domaine de la coopération culturelle peuvent être obtenus par des accords bilatéraux et par des initiatives individuelles de chaque pays, toutes les fois que la chose est possible.

C) Droits de l'Homme et auto-détermination

1. La Conférence afro-asiatique déclare appuyer totalement les principes fondamentaux des droits de l'homme tels qu'ils sont définis dans la Charte des Nations Unies et prendre en considération la Déclaration universelle des Droits de l'Homme comme un but commun vers lequel doivent tendre tous les peuples et toutes les Nations.

La Conférence déclare appuyer totalement le principe du droit des peuples et des Nations à disposer d'eux-mêmes tel qu'il est défini dans la Charte des Nations Unies et prendre en considération les résolutions des Nations Unies sur le droit des peuples et des Nations à disposer d'eux-mêmes, qui est la condition préalable à la jouissance totale de tous les droits fondamentaux de l'homme.

2. La Conférence afro-asiatique déplore la politique et les pratiques de ségrégation et de discrimination raciales qui forment la base du système politique et des rapports humains dans de vastes régions d'Afrique et dans d'autres parties du monde. Un tel comportement est non seulement une violation grossière des droits de l'homme mais encore une négation des valeurs essentielles de la civilisation et de la dignité de l'homme. La Conférence exprime sa profonde sympathie et son appui pour l'attitude courageuse prise par toutes les victimes de la ségrégation raciale, particulièrement par les peuples d'origine africaine, indienne et pakistanaise en Afrique du Sud ; approuve chaleureusement tous ceux qui soutiennent leur cause ; réaffirme la détermination des peuples asiatiques et africains d'extirper toute trace de racisme qui pourrait exister dans leurs propres pays, et s'engage à user de toute son influence morale pour mettre en garde ceux qui courraient le danger d'être victimes du même fléau dans leur lutte pour l'extirper.

3. Considérant la tension existant au Moyen-Orient, tension qui est causée par la situation en Palestine, et considérant le danger que cette tension constitue pour la paix mondiale, la Conférence afro-asiatique déclare appuyer les droits du peuple arabe de Palestine et demande l'application des résolutions des Nations Unies sur la Palestine et la réalisation d'une solution pacifique du problème palestinien.

D) Problèmes des peuples dépendants

1. Conformément à la position qu'elle a prise sur l'abolition du colonialisme, la Conférence afro-asiatique soutient l'interprétation indonésienne des passages des accords entre les Pays-Bas et l'Indonésie relatifs à l'Ouest d'Irian (Nouvelle-Guinée Occidentale).

La Conférence afro-asiatique presse le gouvernement néerlandais de rouvrir aussitôt que possible les négociations pour accomplir ses obligations découlant des accords mentionnés ci-dessus, et elle exprime l'espoir le plus ardent de voir les Nations Unies aider les parties intéressées à trouver une solution pacifique du différend.

2. En ce qui concerne la situation instable en Afrique du Nord et le refus persistant d'accorder aux peuples d'Afrique du Nord leurs droits de disposer d'eux-mêmes, la Conférence afro-asiatique déclare appuyer les droits des peuples d'Algérie, du Maroc et de Tunisie à disposer d'eux-mêmes et à être indépendants, et elle presse le gouvernement français d'aboutir sans retard à une solution pacifique de cette question.

E) Mesures en faveur de la paix et de la coopération mondiales

1. La Conférence afro-asiatique, prenant note du fait que plusieurs États n'ont pas encore été admis aux Nations Unies ; considérant que pour une coopération efficace pour la paix mondiale les Nations Unies devraient être universelles, fait appel au Conseil de Sécurité pour qu'il appuie l'admission de tous les États qui ont les qualités requises par la Charte pour être membres des Nations Unies. Selon le point de vue de la Conférence afro-asiatique, les pays qui y participent (Cambodge, Ceylan, Japon, Jordanie, Laos, Népal, les États du Sud-Vietnam et la République populaire du Vietnam après leur unification), ont ces qualités.

La Conférence considère que la représentation des pays de la région asiatique et africaine au Conseil de Sécurité est inadéquate, compte tenu d'une équitable distribution géographique. En ce qui concerne la répartition des sièges des membres non permanents, la Conférence est d'avis que les pays asiatiques et africains qui, selon les dispositions de l'accord conclu à Londres en 1946, sont écartés de la possibilité d'y être élus puissent apporter une contribution efficace au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

2. La Conférence afro-asiatique ayant considéré comme dangereuse la situation de tension internationale et les risques devant lesquels la race humaine tout entière se trouve par suite du danger de l'explosion d'une guerre totale dans laquelle le pouvoir destructif de tous les types d'armement, y compris les armes nucléaires et thermonucléaires, serait employé, porte à I'attention de toutes les Nations les terribles conséquences qui en résulteraient si une telle guerre devait éclater.

La Conférence considère que le désarmement et l'interdiction de la production, de l'expérimentation et de l'utilisation des armes de guerre nucléaires et thermonucléaires sont des nécessités impératives pour sauver l'humanité et la civilisation de la peur et de la perspective d'une destruction totale. Elle considère que les Nations d'Asie et d'Afrique assemblées ici ont le devoir envers l'humanité et la civilisation de proclamer leur soutien pour le désarmement et pour l'interdiction de ces armes, et fait appel aux Nations principalement intéressées et à l'opinion mondiale pour réaliser une telle interdiction.

La Conférence considère qu'un contrôle international effectif devrait être établi et maintenu pour mettre en vigueur une telle interdiction et que des efforts rapides et déterminés devraient être faits dans ce but. En attendant la prohibition de toute fabrication d'armes nucléaires et thermonucléaires, la Conférence fait appel à toutes les Puissances intéressées pour réaliser un accord afin de suspendre les expériences avec de telles armes.

La Conférence déclare qu'un désarmement universel est une nécessité absolue pour le maintien de la paix et demande aux Nations Unies de poursuivre leurs efforts : elle fait appel à tous les intéressés pour réaliser la réglementation et la limitation, le contrôle et la réduction de toutes les forces armées, de tous les armements, y compris l'interdiction de la production, de l'expérimentation et de l'utilisation de toutes les armes de destruction massive, et établir un contrôle international effectif dans ce but.

3. La Conférence afro-asiatique appuie la position du Yémen dans l'affaire d'Aden et des parties méridionales du Yémen connues sous le nom de protectorat et presse les parties intéressées d'arriver à un règlement pacifique du différend.

F) Déclaration sur les problèmes des problèmes des peuples dépendants

La Conférence afro-asiatique a discuté les problèmes des peuples dépendants et du colonialisme et des maux résultant de la soumission des peuples à l'assujettissement de l'étranger, à leur domination et à leur exploitation par ce dernier. La Conférence est d'accord :

1) Pour déclarer que le colonialisme, dans toutes ses manifestations, est un mal auquel il doit être mis fin rapidement ;

2) Pour déclarer que la question des peuples soumis à l'assujettissement à l'étranger, à sa domination et à son exploitation constitue une négation des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et empêche de favoriser la paix et la coopération mondiales ;

3) Pour déclarer qu'elle appuie la cause de la liberté et de l'indépendance de ces peuples ;

4) Et pour faire appel aux Puissances intéressées pour qu'elles accordent la liberté et l'indépendance à ces peuples.

G) Déclaration sur les mesures en faveurs de la paix et de la coopération mondiales

La Conférence afro-asiatique s'est penchée anxieusement sur la question de la paix mondiale et de la coopération. Elle a pris note avec une profonde inquiétude de l'état de tension internationale et du danger de guerre atomique mondiale. Le problème de la paix est le corollaire du problème de la sécurité internationale. A cet égard, tous les pays devraient coopérer, particulièrement par le truchement des Nations Unies, pour amener une réduction des armements et l'élimination des armes nucléaires sous un contrôle international efficace. C'est de cette manière que la paix internationale peut être assurée et l'énergie nucléaire utilisée exclusivement à des fins pacifiques. Cela contribuerait à répondre aux besoins particuliers de l'Afrique et de l'Asie, car elles ont un besoin urgent de progrès social et d'un meilleur niveau de vie, ainsi que d'une plus grande liberté. Liberté et paix sont interdépendantes. Le droit à disposer de soi doit être accordé à tous les peuples, et la liberté et l'indépendance doivent être accordées dans les délais les plus courts possibles à ceux qui sont encore soumis. En vérité, toutes les nations devraient avoir le droit de choisir librement leurs propres systèmes politique et économique et leur propre mode de vie, conformément aux principes et aux buts des Nations Unies. Libérées de la méfiance, de la crainte, faisant preuve de bonne volonté mutuelle, les Nations

devraient pratiquer la tolérance, vivre en paix dans un esprit de bon voisinage et développer une coopération amicale sur la base des principes suivants :

Dix principes

1) Respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies ;

2) Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les Nations ;

3) Reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de l'égalité de toutes les Nations, petites et grandes ;

4) Non-intervention et non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ;

5) Respect du droit de chaque Nation de se défendre individuellement ou collectivement conformément à la Charte des Nations Unies ;

6) a) Refus de recourir à des arrangements de défense collective destinés à servir les intérêts particuliers des grandes Puissances quelles qu'elles soient; b) Refus par une Puissance quelle qu'elle soit d'exercer une pression sur d'autres ;

7) Abstention d'actes ou de menaces d'agression ou de l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays ;

8) Règlement de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que négociation ou conciliation, arbitrage ou règlement devant des tribunaux, ainsi que d'autres moyens pacifiques que pourront choisir les pays intéressés, conformément à la Charte des Nations Unies ;

9) Encouragement des intérêts mutuels et coopération ;

10) Respect de la justice et des obligations internationales.
La Conférence afro-asiatique proclame sa conviction qu'une coopération amicale, conforme à ces principes, contribuerait effectivement au maintien et à la consolidation de la paix et de la sécurité, cependant qu'une coopération dans les domaines économique, social et culturel, contribuerait à donner la prospérité et le bien-être à tous.

La Conférence afro-asiatique a recommandé que les pays promoteurs envisagent la prochaine réunion de la Conférence en consultation avec d'autres pays intéressés.

Annexe 4 : Déclaration de San José

Déclaration de San José

adoptée par la Conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication en Amérique latine et dans la région des Caraïbes

Annexe 4 : Déclaration de San José sur les politiques de la communication en Amérique Latine et dans les régions des Caraïbes

Déclaration de San José

Les représentants des Etats de l'Amérique latine et des Caraïbes, membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco),

Réunis à San José (Costa Rica) du 12 au 21 juillet 1976, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale sur les politiques de la communication en Amérique latine et dans la région des Caraïbes,

Déclarent ce qui suit:

S'exprimer étant un besoin vital pour l'homme, il faut lui assurer la possibilité d'exercer la faculté libre et spontanée d'établir des relations au sein de la communauté;

Cette attitude humaine se manifeste en tous temps et en tous lieux, dans tous les types de sociétés;

Animé par le désir de communiquer, l'homme a crée des formes et des moyens extrêmement divers qui constituent l'ensemble des expressions de la culture;

Les hommes ont le droit d'avoir accès à tous les biens culturels et de participer de façon libre et démocratique aux diverses manifestations de l'esprit;

Annexe 4 : Déclaration de San José sur les politiques de la communication en Amérique Latine et dans les régions des Caraïbes

L'accroissement de la population et l'élargissement, par voie de conséquence, de ses besoins spirituels et matériels ont amené l'homme à tirer parti de ses dons scientifiques pour créer des moyens et des instruments de plus en plus efficaces que facilitent le rapprochement et la communication entre tous les êtres humains;

Ces moyens font partie des ressources de la société et du patrimoine scientifique de l'humanité, et constituent donc des éléments fondamentaux de la culture universelle;

Il existe des groupes de population qui ont encore besoin de sortir de l'isolement où ils se trouvent afin de communiquer entre eux et d'être renseignés sur les événements qui se produisent dans leur pays et dans le monde entier;

Il appartient à tous les membres de la société de veiller à ce que les moyens de communication soient utilisés à des fins pacifiques et bénéfiques;

Les Etats ont des obligations et des responsabilités d'ordre social, économique et moral pour tout ce qui touche aux mesures de stimulation, de soutien, de promotion et de diffusion propres à favoriser l'emploi des biens de la communauté pour assurer le développement intégral des individus et de la collectivité;

Ils ont donc le devoir d'inciter les individus et les peuples à prendre conscience de leurs responsabilités présentes et futures et de leur capacité d'autonomie, en multipliant les possibilités de dialogue et de mobilisation des forces de la communauté;

L'Etat et les citoyens doivent être conjointement responsables de l'établissement de plans et de programmes visant à assurer une utilisation large et positive des moyens de communication dans le cadre des politiques de développement;

Les politiques nationales de la communication doivent être conçues en fonction des réalités nationales, de la liberté d'expression et du respect des droits individuels et sociaux;

Les politiques de la communication doivent favoriser la connaissance, la compréhension, l'amitié, la coopération et l'intégration des peuples grâce à un processus d'identification des objectifs et des besoins communs, en respectant les souverainetés nationales, le principe juridique international de non-intervention entre les Etats et la diversité culturelle et politique des sociétés et des hommes, dans une perspective de solidarité et de paix universelles;

L'ONU et les institutions du systèmes des Nations Unies, notamment l'Unesco, doivent contribuer dans toute la mesure de leurs possibilités à ce processus universel.

San José, Costa Rica, juillet 1976

Annexe 5 : Discours de Paul Biya à la jeunesse camerounaise le 10 février 2009

MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT A LA JEUNESSE

Yaoundé, le 10 février 2009

Chers jeunes compatriotes,

L'an dernier à la même époque, je vous invitais à prendre conscience des changements fondamentaux en cours dans le monde, changements qui façonneront le 21ème siècle, et je vous encourageais à vous y préparer afin de saisir les opportunités qui ne manqueraient pas de se présenter.

J'ajoutais cependant que la complexité du phénomène en rendait l'évolution difficile à analyser et les effets imprévisibles.

Je ne savais pas si bien dire.

En effet, quelques mois plus tard, la crise ébranlait le système financier mondial et se transmettait peu après à l'économie réelle à travers toute la planète.

Ainsi que j'ai eu l'occasion de l'indiquer récemment, même si nous ne sommes que modérément touchés, il est clair que nous ne serons pas totalement épargnés.

Ceci doit-il nous amener à revoir à la baisse nos objectifs de développement et notamment ceux qui concernent notre jeunesse ?

Je ne le crois pas. Je pense en effet que nous devons nous projeter au-delà de la crise et nous préparer à la reprise qui suivra immanquablement. Pour vous, chers jeunes compatriotes, il n'y a, je le répète, d'autre voie que d'acquérir la meilleure qualification possible pour entrer dans la compétition.

Pour répondre à cette demande de formation, l'État a poursuivi et accéléré la rénovation de notre système éducatif.

Dans le domaine de l'Éducation de base, les moyens mis à la disposition de cette administration ont fortement progressé. Ils se situent au 4ème rang des dotations budgétaires. On peut également constater que les taux de scolarisation du préscolaire et du primaire sont en hausse sensible grâce notamment à la gratuité. D'autre part, 5525 nouveaux enseignants ont été recrutés, portant à près de 25 000 le nombre de ceux qui ont été contractualisés. 1458 nouvelles salles de classe ont été construites au cours de l'exercice 2008.

La qualité des enseignements a également été renforcée au plan pédagogique, entre autres par l'élaboration de programmes de technologie de l'information et de la communication. Ces efforts se sont traduits par une progression du taux de réussite aux examens de fin de cycle qui ont atteint environ 80 % alors que les redoublements ont sensiblement diminué.

Il convient également de signaler l'achèvement de la réforme del'enseignement privé. Ainsi peut-on penser que davantage d'opportunités seront désormais accessibles aux promoteurs de cet ordre d'enseignement.

S'agissant des enseignements secondaires, l'effort considérable déjà fourni a été poursuivi. Rappelons qu'avec 204 milliards, ce secteur de l'éducation dispose de la plus importante dotation budgétaire de l'État.

Une des priorités a consisté à étendre la carte scolaire par la création de 155 nouveaux établissements dans toutes les régions, la construction de nombreuses salles de classe et la transformation de 46 établissements existants afin d'accroître le nombre de lycées techniques et bilingues.

Afin d'améliorer la qualité du service éducatif, 2000 nouveaux enseignants issus des Ecoles Normales Supérieures ont été recrutés. Dix mille autres ont bénéficié de programmes de formation continue et 4000 ont été inspectés. Six nouveaux établissements ont bénéficié de l'installation de centres de ressources multimédia tandis que cinq autres faisaient volontairement l'expérience de l'enseignement des langues et cultures nationales.

Parallèlement, des initiatives ont été prises pour développer des partenariats avec le secteur privé. Plus de 500 enseignants ont pu ainsi effectuer des stages en entreprises et près de 500 établissements privés ont obtenu des subventions de l'ordre d'un milliard.

Il est à noter que d'une façon générale les résultats aux examens officiels sont en progrès.

Pour l'année qui commence, un programme important de construction et de réhabilitation est prévu qui concerne notamment, la zone rétrocédée de Bakassi. Plusieurs milliers d'enseignants et de cadres seront également recrutés.

L'enseignement supérieur pour sa part a poursuivi méthodiquement sa grande mutation. J'en donnerai quelques exemples.

Au plan académique, conformément à ce qui était prévu, les cours ont effectivement démarré à l'École Normale Supérieure de l'Université de Maroua ainsi que dans les filières médecine, pharmacie et sciences bio-médicales des Universités de Dschang et de Ngaoundéré. Par ailleurs, des études ont été lancées en vue de l'ouverture de l'Institut Supérieur du SAHEL dans la région de l'Extrême-Nord.

Il faut également signaler l'ouverture du technopole de l'École Normale Supérieure Polytechnique de Yaoundé I en vue de la qualification professionnelle des étudiants de nos diverses universités à la création et à la gestion des entreprises. Dans le cadre de cette même école, il a été procédé au démarrage de la zone franche.

Parallèlement, les autorités universitaires ont poursuivi le travail de consolidation du système Licence/Master/Doctorat.

D'autre part, il n'est pas sans intérêt de mentionner l'installation des équipements satellitaires et des serveurs de deux universités numériques à l'université de Yaoundé I, dont l'une à vocation nationale et l'autre à vocation sous-régionale. Auparavant, les activités du centre universitaire des Technologies de l'Information avaient été mises en route.

Signalons aussi que dans le courant de l'année écoulée, 16 instituts privés d'enseignement supérieur ont été ouverts ce qui porte à 73 le nombre d'établissements de cette catégorie fonctionnant au Cameroun. Dans peu de temps, entreront en service les Instituts des Beaux Arts dans le cadre des Universités de Douala et de Dschang ainsi que l'Institut des Sciences Halieutiques dans la capitale économique.

Au plan des infrastructures, il serait fastidieux d'énumérer les multiples réalisations qui ont été achevées ou mises en chantier au bénéfice de nos universités. Sachez qu'il s'agit de bâtiments académiques, de laboratoires, de bibliothèques, d'amphithéâtres et de blocs pédagogiques et j'en passe.

De même, des mesures significatives ont été prises pour améliorer les conditions de vie des étudiants. Deux cités universitaires sont en voie d'achèvement à Yaoundé I. Des complexes omnisports sont en cours de construction à Douala et à Yaoundé II ainsi que des restaurants universitaires dans plusieurs universités.

Dans le cadre de la gouvernance sociale universitaire, une convention vient d'être signée avec une compagnie d'assurance de la place. Plus d'un millier d'enseignants et leurs familles bénéficient déjà de cette couverture maladie avec prise en charge éventuelle en cas d'évacuation à l'étranger.

Enfin, plusieurs nominations sont récemment intervenues à la tête de certaines universités pour consolider la nouvelle gouvernance universitaire.

Ce travail de fond dans le domaine général de l'éducation qui vise à garantir à nos jeunes l'égalité des chances et à former pour notre pays des cadres de différents niveaux, ne doit pas nous faire oublier que nous avons aussi le devoir de les préparer à une bonne insertion dans la vie professionnelle et sociale et de leur apporter un complément de formation morale et civique.

Nous avons besoin pour cela d'une véritable politique nationale de la jeunesse qui définisse les programmes destinés à mettre en œuvre l'acquisition par les jeunes des valeurs patriotiques et démocratiques et leur insertion dans les circuits de production. Le Plan Jeunesse qui a fait l'objet d'une large concertation en 2008 répond à ces objectifs. Il est désormais finalisé et devrait entrer en application dès son approbation par le gouvernement.

Au niveau général, il convient également de signaler le Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes qui recense les actions à entreprendre pour promouvoir l'emploi spécifique des jeunes. Élaboré en collaboration avec le Ministère de l'Emploi, il nécessitera à première vue un financement de 165 milliards. Le début de sa mise en œuvre est envisagé au cours de l'exercice 2009.

S'agissant précisément de l'insertion socio-économique des jeunes, plusieurs actions significatives ont été lancées l'année dernière.

Le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine qui s'adresse surtout aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés, a permis d'en former plus d'un millier dans 17 filières d'activités, d'en placer un bon nombre en emploi salarié et de financer plusieurs centaines de micro-activités et de juniors entreprises. A terme, ces projets devraient générer des milliers d'emplois directs ou indirects. Dans le même ordre d'idées, le Projet d'Insertion Socio-économique des Jeunes par la Fabrication de Matériel Sportif est à l'origine de la création de 16 coopératives de production de ce genre de matériel.

Au niveau stratégique, il a été jugé utile de mettre à l'étude des mécanismes de nature à mobiliser notre Jeunesse au service du développement de notre pays. Dans cet esprit, les textes organiques du Conseil National de la Jeunesse ont été élaborés. Ils devraient permettre la mise en place de cet organisme dans le courant de cette année.

De la même façon, les textes portant création et organisation du service Civique National de Participation au Développement ont été mis au point. Et j'attache la plus grande importance à cette structure qui vise au réarmement moral et à l'insertion sociale des Jeunes. Je veux espérer qu'elle verra le jour dans les meilleurs délais.

Pour améliorer l'encadrement de la jeunesse en vue de sa pleine participation aux activités de développement, une réflexion d'ensemble a été entreprise sur le rôle qui pourrait être dévolu au mouvement associatif. Dans cet esprit, il est envisagé de mettre en place en 2009 le Comité National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire qui sera chargé de la coordination des activités dans ces deux domaines.

La formation extra-scolaire n'a pas été laissée de côté. La réalisation du programme de construction des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes se poursuit. Ces centres proposent aux jeunes des activités de divertissement, d'insertion sociale et de préparation à la vie professionnelle. L'ambition du Gouvernement est de réaliser un centre dans chaque unité administrative. Il est prévu que 30 d'entre eux seront construits dans les trois années à venir.

Chers jeunes compatriotes,

Comme vous le constatez, l'État fait un effort considérable pour la jeunesse, qu'il s'agisse de l'éducation au sens le plus large ou de l'insertion socioprofessionnelle. Les chiffres sont là pour en témoigner. Tous secteurs confondus, il consacre près du cinquième du budget national aux activités concernant les jeunes. Cela est nécessaire. Cela est normal.

Il serait tout aussi normal que les sacrifices ainsi consentis par la Nation trouvent leur contrepartie dans un engagement fort de votre part au service du développement de notre pays.

Au delà de vos ambitions personnelles, d'ailleurs légitimes, vous devez vous demander ce que vous pouvez faire pour votre pays. A cet égard, les connaissances et les techniques que vous avez acquises seront des contributions importantes à la réalisation des projets stratégiques qui assureront l'avenir du Cameroun.

Je veux croire que chacun d'entre vous se fera un devoir de participer à la réussite de ce grand dessein national.

Bonne Fête à toutes et à tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Annexe 6 : L'évolution de la part de l'agriculture dans le budget national

Annexe 3 : EVOLUTION DE LA PART DE L'AGRICULTURE DANS LE BUDGET NATIONAL (en FCFA)

exercice budgétaire	81/82	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87
budget MINAGRI	6 135 604 886	8 270 000 000	10 308 345 521	12 495 751 261	15 312 749 872	13 515 176 955
budget MINEPIA	1 633 708 014	1 984 000 000	2 449 371 413	2 837 525 185	3 231 760 285	2 767 051 749
budget National	412 429 913 947	494 231 000 000	648 944 573 540	751 015 600 187	876 590 751 696	630 336 970 141

87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95
		16 542 060 469	20 660 234 530	21 983 536 833	19 234 413 793	19 841 130 540	11 447 225 770
		2 939 948 280	3 747 462 131	4 081 663 690	3 240 216 505	4 046 420 000	2 096 275 058
		488 820 751 447	344 437 718 771	571 864 135 981	466 847 151 554	427 811 771 125	261 670 394 317

95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	2001/2002	2003	2004
		16 682 243 400	19 256 212 011	19 696 608 041	20 835 209 430	22 137 670 781	22 613 306 160	27 561 860 122
		2 774 267 824	3 584 356 165	3 915 375 639	4 321 977 028	4 640 747 015	5 987 630 481	5 836 008 664
		446 837 803 017	513 996 610 711	564 015 772 089	622 479 371 060	744 543 022 454	791 021 712 239	1 345 078 945 587

Source : compilation des lois des finances

Annexe 7 : Discours d'ouverture de Paul Biya au comice d'Ebolowa le 17 janvier 2011

CEREMONIE D'OUVERTURE DU COMICE AGRO-PASTORAL D'EBOLOWA DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, S.E. PAUL BIYA Ebolowa, 17 janvier 2011

Excellences,
Monsieur le Gouverneur de la région du Sud,
Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine d'Ebolowa,
Autorités traditionnelles et religieuses,
Populations de la région du Sud,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi de me retrouver avec vous à EBOLOWA à l'occasion de l'ouverture de ce Comice Agro-pastoral National pour célébrer cet important rendez-vous du monde rural.

- Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine d'Ebolowa,

Je vous remercie de vos souhaits de bienvenue et de vos propos aimables à mon endroit et à celui de mon Epouse.

J'apprécie sincèrement le prestigieux titre que les populations de la région du Sud viennent de me décerner. Et de tout cœur, j'accepte d'être élevé à la dignité de « NNOM NGII », c'est-à-dire le Maître suprême de la science et de la sagesse millénaires de cette région, j'espère être à la hauteur de cette dignité.

Je ne trahis aucun secret en vous révélant que mon Epouse est aussi honorée de porter, désormais, le doux nom de « NYIA MEYONG », c'est-à-dire « la mère des peuples ».

De même, nous avons accueilli avec grande satisfaction les cadeaux, les manifestations de joie que nous avons observées depuis que nous sommes dans la capitale de cette région du Sud.

- Populations de la région du Sud,

Soyez remerciées pour tant de sollicitude et tant de générosité affectueuse. Je voudrais également remercier tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'organisation de ce Comice. En premier lieu, bien sûr, la Commission Nationale d'Organisation pour le sérieux de son travail, mais aussi et surtout les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, artisans ruraux, venus parfois de très loin, pour la qualité de leurs produits exposés. Mes remerciements vont évidemment aux élites et aux populations de la région du Sud, si engagées et si nombreuses aujourd'hui, que je salue très chaleureusement.

Diverses raisons, liées notamment aux conditions météorologiques et aux procédures, n'ont pas permis de mener à terme les différents chantiers prévus dans le cadre de ce Comice. Je pense en particulier aux routes de contournement et à l'hôtel du Comice. Je tiens à le dire : tous ces chantiers vont se poursuivre jusqu'à leur terme cette année. Mon Cabinet y veillera particulièrement aux côtés du vice-Premier Ministre chargé de l'Agriculture. Populations du Sud en particulier, et du

Cameroun en général. Pendant près de vingt ans, vous avez voulu ce Comice. Voici donc le Comice, porteur d'espoirs pour un monde rural résolument engagé dans le processus de développement. En effet, le Cameroun compte avant tout sur le secteur primaire, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat, pour devenir, à l'horizon 2035, un pays émergent.

- Mesdames, Messieurs,

Vous vous souvenez, j'en suis sûr: depuis une vingtaine d'années, je ne cesse de répéter que l'agriculture, au sens le plus large –c'est-à-dire complétée par l'élevage et la pêche– est la véritable richesse de notre pays et que les recettes minières et du pétrole, aussi utiles qu'elles soient, ne peuvent être la seule base de notre développement. Est-il vraiment nécessaire de rappeler ce que sont nos potentialités dans le domaine agro-pastoral ? Vastes espaces terrestres ou maritimes exploitables, climats généralement favorables, fertilité des sols, variétés végétales nombreuses, main d'œuvre industrieuse et laborieuse, et j'en passe.

L'occasion me paraît donc propice de rappeler solennellement la vocation de notre agriculture entendue au sens large:

- En premier lieu, elle doit nourrir notre population ou, en d'autres termes, assurer notre autosuffisance alimentaire. Est-ce le cas ? En principe oui, mais dans la pratique les choses sont un peu différentes. Quelques-unes de nos régions sont encore tributaires de l'aide alimentaire. Certaines productions connaissent des pénuries. Résultats : la spéculation intervient et les prix augmentent, rendant ces denrées inaccessibles pour les plus démunis.

- Deuxièmement, dans un pays comme le nôtre où 60 % de la population vit de l'agriculture, celle-ci devrait être le premier pourvoyeur d'emplois. Or, nous savons que beaucoup de ruraux –les jeunes notamment– trouvent difficilement à s'employer et, attirés par les «lumières de la ville», nourrissent l'exode rural.

- D'autre part, la capacité de production de notre agriculture reste fortement sous-exploitée, ce qui ne lui permet pas d'avoir dans notre économie la place qui lui revient et, par voie de conséquence, de contribuer au relèvement du niveau de vie des populations concernées. Il y a là une des raisons de la stagnation de notre indice de développement humain et de notre retard sur la voie des Objectifs du Millénaire.

- Enfin, l'insuffisance de certaines productions, comme le riz, le maïs, le sucre, le poisson nous oblige à en importer d'importantes quantités, ce qui déséquilibre gravement notre commerce extérieur. Or nous pourrions sans difficultés produire davantage de ces denrées ou leur substituer des produits locaux, comme le plantain, le manioc ou d'autres tubercules.

Faisons maintenant, si vous le voulez bien, le tour de nos productions végétales et animales afin de savoir où nous en sommes.

D'abord les productions végétales:

- Pour ce qui est des cultures vivrières, à forts enjeux de sécurité alimentaire, on a pu noter une légère croissance de production depuis quelques années. Cela est valable pour le riz, le maïs, le mil et le sorgho ainsi que le plantain, le manioc et la pomme de terre. Cette évolution favorable concerne aussi les légumes, les fruits et les oléagineux.

Mais je dois à ce point faire deux remarques:

Pour les céréales, il est clair que nous devrions en produire beaucoup plus pour éviter, comme je l'ai déjà indiqué, d'avoir à en importer. Si j'en crois les renseignements à ma disposition, nous avons consacré, en 2009, 500 milliards de FCFA pour l'importation de la farine, du riz et du poisson, soit 7 fois plus qu'en 1994 ! Nous devons absolument nous libérer de cette dépendance. Comme l'ont si bien relevé, dans la Déclaration de Yaoundé, les participants à la Conférence internationale – Africa21, je cite: «l'Afrique ne doit plus importer pour manger». S'il faut garder une idée forte de cette conférence, c'est celle-ci: «l'Afrique ne doit plus importer pour manger».

Ma deuxième remarque concerne l'enclavement de nos bassins de production des produits de base de notre alimentation, enclavement qui pénalise leur accès au marché. Et vous savez bien, ici dans la région du Sud, ce qu'*enclavement* veut dire.

Augmenter les productions déficitaires et améliorer nos voies de communications avec les zones rurales doivent être désormais considérées comme d'urgentes priorités.

- S'agissant des cultures de rente, essentiellement cacao et café, après une diminution de la production consécutive à la chute des cours, on assiste à un redressement progressif des tonnages, plus marqué pour le cacao, redressement qu'il faudra encourager. Il restera à régler les problèmes liés au vieillissement des vergers, à la qualité des produits et, là aussi, à l'entretien des pistes de collecte.
- Je voudrais également dire quelques mots sur les cultures industrielles –coton, palmier à huile, hévéa, canne à sucre et banane dessert– qui sont à la fois du ressort de l'agriculture et de l'industrie.

A mon sens, nous n'exploitons pas suffisamment nos potentialités dans ces secteurs. J'observe en effet que nous importons chaque année des contingents non négligeables de sucre et d'huile de palme alors que nous disposons de vastes espaces propres à ces cultures. Il me paraît également que nous pourrions étendre nos plantations d'hévéa et de banane, créatrices de rentrées de devises et d'emplois, et relancer la culture du coton pour répondre à une augmentation prévisible de la consommation mondiale qui commence à se manifester. J'ai l'impression que dans ces secteurs nous faisons preuve d'une timidité que je trouve excessive.

Passons maintenant, si vous le voulez bien, aux productions animales:

- Elles sont en progrès. La viande de bœuf, de petits ruminants et de porc atteint des tonnages appréciables. Mais la progression la plus remarquable concerne la volaille, ce qui a eu pour effet d'en réduire considérablement les importations. Cette constatation est intéressante dans la mesure où elle fait apparaître qu'une augmentation de notre production nationale entraîne presque automatiquement une réduction des importations. La production de lait et des oeufs a elle aussi connu une croissance notable. Mais je suis sûr que pour l'ensemble de ces secteurs, il y a encore des marges importantes de progression.

- La pêche maritime, en rivière et la pisciculture ont une place importante dans notre pays en raison de leur apport en protéines dans l'alimentation de notre population. Force est de reconnaître que nous n'avons pas encore exploité toutes les possibilités de nos ressources halieutiques. Des efforts devront être faits en ce sens, ce qui nous dispensera d'importer de grandes quantités de poisson, de maquereau notamment dont nous raffolons.

Est-ce à dire que dans ces différents secteurs, notre stratégie de développement n'a pas atteint ses objectifs ?

Il s'agissait, je le rappelle, d'avancer dans la voie de la modernisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche traditionnels afin d'accroître la production et la productivité des petites exploitations et de favoriser l'émergence d'unités de production de «seconde génération», c'est-à-dire d'entreprises de moyenne et grande taille respectueuses de l'environnement.

De très nombreuses actions ont été lancées à cette fin par les pouvoirs publics, actions qu'il serait fastidieux d'énumérer toutes ici. Elles touchent aussi bien à la formation, aux coopératives qu'à l'appui aux sociétés de développement agricole et à la micro-finance rurale, pour ne citer que celles-là.

A côté de ces « actions de base » en quelque sorte, il convient de mentionner les grands projets ou programmes, nombreux eux aussi, qui concernent les problèmes transversaux du secteur rural. On peut citer le programme d'appui au développement de la compétitivité des filières agro-pastorales et halieutiques ou le programme national de vulgarisation et de recherche agricoles, parmi d'autres.

En raison du grand nombre et de l'extrême diversité de ces actions et de ces programmes, il est difficile ce jour de procéder à une évaluation globale de notre stratégie.

Si des résultats indéniables ont été obtenus dans certains domaines, l'impression d'ensemble est celle d'une trop grande dispersion et d'un certain manque de cohérence.

Le moment est donc venu de mettre en pratique de manière résolue la grande politique agricole que j'ai souvent publiquement appelée de mes vœux. J'engage les départements ministériels concernés dans cette voie, toutes affaires cessantes et je veux des résultats substantiels.

Je leur demande de tout mettre en œuvre pour assurer notre sécurité alimentaire, pour créer des emplois en milieu rural, pour réduire nos importations et développer nos exportations de produits agricoles afin que notre agriculture au sens large joue son rôle de moteur de l'économie nationale.

Essayons d'analyser les facteurs qui sont de nature à donner une impulsion nouvelle à notre agriculture.

Notre politique de développement du secteur rural doit résoudre l'épineux problème de l'insuffisance de financements, qu'il s'agisse d'investissements publics ou privés. Nous devons également remédier à diverses autres anomalies telles que:
- le manque de matériel végétal et animal amélioré,
- les difficultés d'accès à la terre,
- la faiblesse du taux d'encadrement,
- la médiocre productivité des terres,
- l'ampleur des pertes post-récoltes,
- l'enclavement des bassins de production,
- la longueur des procédures de paiement,
- l'inadéquation du système des marchés par rapport au calendrier agricole.

A quoi viennent s'ajouter les effets du changement climatique.

A l'exception de cette dernière contrainte à laquelle nous n'avons d'autre choix que de nous adapter, toutes les autres appellent des réponses urgentes et appropriées. Parmi les plus

importantes, je citerai:
- la mise en place d'une unité de production d'engrais,
- la mise en activité de l'usine de montage de machines agricoles dont la construction est en cours ici à Ebolowa,
- la réhabilitation des fermes semencières,
- la préparation d'une réforme foncière visant à répondre aux exigences de l'agriculture de seconde génération,
- la construction de marchés et de centrales d'achat de produits agro-pastoraux et halieutiques,
- la réforme de la formation et de l'enseignement agricoles,
- le renforcement du dispositif de financement des activités rurales par l'ouverture de la Banque Agricole et de la Banque des PME-PMI.

J'appelle donc les différents départements ministériels et services en charge de notre développement rural à se saisir de ces dossiers et à prendre des dispositions pour les mettre en œuvre dans les meilleurs délais possibles.

Par ailleurs, le développement du monde rural suppose le désenclavement des bassins de production agricole, la mise en oeuvre des grands projets structurants.
Aussi ai-je décidé la réalisation des routes bitumées suivantes:
- Ebolowa-Kribi par Akom II,
- Ebolowa-Kribi par Lolodorf, dans le cadre du complexe industrialo-portuaire de Kribi,
- Olama-Lolodorf,
- Sangmelima-Ouesso par Djoum, dont les financements sont prêts,
- Ebolowa-Sangmelima par Mengong, dont les travaux commencent cette année.

J'ai aussi décidé de faire démarrer le plus tôt possible les travaux de construction d'un certain nombre d'ouvrages. Il s'agit notamment, vous le savez :
- du barrage hydroélectrique de Memve'ele et du port en eau profonde de Kribi ;
- du barrage hydroélectrique de Mekin ;
- de la centrale à gaz de Kribi.

Au plan sanitaire, un centre d'imagerie médicale fonctionne à Ebolowa depuis l'année dernière. Quant au centre d'hémodialyse, les travaux seront bientôt lancés, le marché ayant déjà été attribué. Par ailleurs, l'hôpital de référence de Sangmelima sera livré cette année.
Mesdames, Messieurs,
Chers compatriotes du monde rural,

J'ose espérer que ce Comice marquera le début de la relance de notre politique agricole. Malgré la stricte discipline budgétaire à laquelle nous sommes contraints, un effort financier exceptionnel sera fait par l'État au bénéfice de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au cours des prochains exercices. Ainsi pouvons-nous espérer, comme je l'indiquais plus haut, que ces activités deviendront les moteurs de notre économie et qu'elles joueront un rôle essentiel dans notre marche vers l'émergence.

Il est à noter que la mise en œuvre de cette grande politique agricole et les exigences du développement rural que je viens d'évoquer, vont nécessiter sans aucun doute l'apport complémentaire de la coopération internationale.

C'est pourquoi je voudrais tout particulièrement saluer la présence à ce Comice des représentants des organisations internationales et des pays amis du Cameroun, et les remercier pour l'appui qu'ils

nous apportent dans ce domaine.

Nos partenaires internationaux peuvent être assurés qu'ils trouveront toujours chez nous, non seulement des facteurs naturels propices, mais aussi des populations laborieuses et un environnement favorable, reposant sur des institutions stables et une volonté forte de développer notre agriculture.

Avant de conclure, je tiens à rendre un hommage mérité à nos paysans, en particulier aux femmes rurales qui ne ménagent aucun effort, à tous les maillons de la chaîne de production agro-pastorale, et grâce auxquelles nous pouvons manger à notre faim.

L'agriculture, je le répète, est notre authentique richesse.

J'aimerais, pour terminer, m'adresser à nouveau à tous ceux qui sont venus, de près ou de loin, à EBOLOWA pour exposer le fruit de leur labeur. Je voudrais les remercier une nouvelle fois, les féliciter et rappeler devant eux que tous les Camerounais –je dis bien tous– sont enfants ou petits-enfants d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs ou d'artisans ruraux et qu'ils doivent en être fiers. C'est la raison pour laquelle nous sommes solidaires d'eux et qu'ils peuvent compter sur nous.

Alors tous ensemble, prenons l'engagement solennel, ici et maintenant, d'oeuvrer résolument pour que la nouvelle politique agricole dont je viens d'esquisser les lignes commence, dès les six prochains mois, à devenir réalité. De la sorte, le Cameroun, que la nature a si généreusement doté, consolidera sa vocation et sa place de grenier de l'Afrique Centrale.

Vive le Comice Agro-pastoral National d'EBOLOWA !
Vive la région du Sud !
Vive le Cameroun !
Je vous remercie.

Annexe 8 : Discours de Paul Biya le 10 février 2010 à la fête de la jeunesse

DISCOURS PRONONCÉ LE 10 FÉVRIER
PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Chers jeunes compatriotes,

L'année 2010, vous l'avez compris, ne sera pas une année comme les autres. Elle marquera en effet le cinquantième anniversaire de notre accession à la souveraineté. Cet événement mémorable revêt évidemment pour tous les Camerounais une importance considérable puisqu'il les a rétablis dans leur dignité d'homme et de citoyen. Mais pour vous, chers jeunes compatriotes, il doit avoir une signification particulière.

Il ne serait pas surprenant en effet que vous, qui êtes nés deux ou trois décennies plus tard, considériez qu'il s'agissait là de l'aboutissement normal d'un processus historique, en quelque sorte inéluctable. Peut-être. Mais n'ayez garde d'oublier, ainsi que je le rappelais il y a quelques semaines, que ce fut d'abord un rêve impensable pour lequel des jeunes gens comme vous ont lutté, se sont sacrifiés, et par la suite ont consacré leur vie à construire un État et former une Nation.

Au cours de ce demi-siècle d'exercice de notre souveraineté, beaucoup de choses ont changé, quoi qu'en pensent certains. Jetez un coup d'œil sur ces photos jaunies prises à l'aube de notre indépendance. Nos villes n'étaient que de gros villages, nos routes des pistes poussiéreuses. La majorité de notre peuple n'avait pas accès à l'école et encore moins à l'université, puisqu'il n'y en avait pas.

Voyez le chemin parcouru.

Le premier devoir que la fidélité à l'idéal des pionniers de notre indépendance vous impose, sera de préserver et de consolider les acquis des cinquante dernières années.
D'abord, en matière de démocratie. Notre pays disposera bientôt d'un système démocratique achevé. Ce n'est pas la moindre de nos conquêtes. Il vous reviendra de continuer à le faire fonctionner sans heurts, dans un esprit de tolérance et conformément à l'intérêt général. C'est, vous le savez, la seule façon de garantir notre stabilité et d'assurer notre progrès économique et social.
Mais, dans l'immédiat, vous devrez tirer le meilleur parti de l'effort exceptionnel fait par la Nation pour perfectionner notre système scolaire et universitaire. Conformément au contrat moral que j'ai passé avec vous, des moyens importants ont été mobilisés pour améliorer l'offre et la qualité de la formation.

Je ne reviendrai pas, comme l'an dernier, sur le détail de ce qui a été accompli, car vous pouvez vous-mêmes constater que de nouvelles écoles et de nouveaux établissements secondaires ont été construits, que des milliers d'enseignants ont été recrutés à tous les niveaux, que des infrastructures de toutes sortes ont été édifiées pour améliorer les conditions de vie des étudiants et des enseignants, que de nouvelles facultés, de nouveaux instituts et laboratoires ont été ouverts, que des dispositions ont été prises pour professionnaliser les divers ordres d'enseignement, que des crédits ont été dégagés pour faciliter la recherche et encourager les meilleurs étudiants, etc., sans que cette énumération soit exhaustive.
Retenez de ceci que les promesses qui vous ont été faites ont été tenues. Au total, depuis plusieurs années, c'est près du cinquième du budget de l'Etat qui a été consacré au développement du secteur éducatif. Cet effort sera poursuivi en 2010.

Chers jeunes compatriotes,

Les compétences que vous aurez acquises et qui feront de vous les élites de demain, devront être mises au service du développement de votre pays. Ce sera votre deuxième priorité. Il convient donc que vous vous y prépariez.

J'ai en effet la conviction que dans les prochains mois, nos grands projets de développement vont connaître une évolution qui avait été ralentie par la crise et, il faut bien le dire, par l'inertie de certaines administrations. Les domaines de l'énergie, des mines, de l'industrie, de l'eau, des infrastructures, de l'agriculture seront concernés. Nous aurons donc besoin de plus d'ingénieurs, d'économistes, de médecins, d'enseignants, de statisticiens, de techniciens, de spécialistes de tous ordres.
Cette relance devrait être un puissant levier pour faire baisser le chômage qui est actuellement le mal dont notre jeunesse souffre le plus. J'ai toujours pensé en effet que la vraie solution de ce problème viendrait du redémarrage de notre économie. Nous n'avons pas pour autant négligé, à côté des actions du Fonds National de l'Emploi, celles que proposent le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine qui a généré des milliers d'emplois directs et indirects et le Projet d'Insertion socio-économique des jeunes qui a permis la création de 35 coopératives de production.

Mais la participation des jeunes au développement n'est pas seulement une affaire de compétence technique. Elle suppose également un engagement personnel de caractère civique. C'est l'objet du Plan Jeunesse qui a été soumis à l'approbation du Gouvernement et du Conseil National de la Jeunesse qui a pris corps récemment avec l'élection de ses organes dirigeants. Vous disposez désormais d'une plate-forme de dialogue et de consultation qui favorisera la prise en compte de vos aspirations dans les stratégies de développement. Le Service Civique National de Participation au Développement, dont les textes constitutifs doivent être prochainement approuvés, viendra apporter sa composante opérationnelle à ce dispositif.

L'engagement des jeunes au service du développement a également une dimension morale, voire patriotique, à base de solidarité citoyenne et de dévouement à l'intérêt général. Ces vertus doivent être cultivées dans les différentes structures associatives animées par le Ministère de la Jeunesse. Ce sont elles qui détourneront les jeunes des déviations devenues courantes dans les sociétés modernes et notamment de la corruption qui a fait tant de mal et de tort à notre pays.

Chers jeunes compatriotes,

Il y a aussi d'autres tâches qui vous reviendront en propre au cours des prochaines décennies. Elles dépassent largement le cadre de nos frontières nationales. Ce sont ces grands défis du 21ème siècle qui sont autant de graves menaces pour l'humanité, dont la communauté internationale a pris tardivement conscience.
D'abord, le réchauffement climatique. La question a été portée récemment au premier plan de l'actualité avec la Conférence de Copenhague. Même si celle-ci n'a pas atteint ses objectifs initiaux, elle n'en a pas été pour autant un échec, les participants ayant reconnu l'importance et l'urgence du problème. En tout état de cause, il s'agit là d'une affaire de longue haleine.
Le Cameroun est concerné à un double titre. Comme « victime », si je puis dire, avec l'assèchement du Lac Tchad, la désertification de sa partie septentrionale et la montée des eaux océaniques. Mais aussi comme partie prenante de solutions puisque nous avons la responsabilité d'une partie du bassin du Congo, deuxième poumon de la planète.

Vous aurez donc un rôle à jouer dans la recherche de compromis et de compensations dans le cadre de la négociation qui s'est engagée à Copenhague et qui se poursuivra probablement longtemps encore. En attendant, il serait souhaitable que vous vous impliquiez dans les différentes campagnes de protection de l'environnement et en particulier dans l'opération « Sahel vert » qui vise à reboiser de larges portions du territoire national. L'augmentation de la pollution atmosphérique dans notre pays, en raison de l'intensification de la circulation automobile et des rejets industriels, devra également retenir votre attention.

Autre défi à relever, celui de la pénurie alimentaire qui a provoqué, il n'y a pas si longtemps, des troubles à travers le monde. Normalement, notre pays dont la vocation agricole est évidente ne devrait pas être concerné. Et pourtant nous importons de grandes quantités de riz, de maïs et d'autres céréales que nous pourrions produire, ce qui compromet évidemment l'équilibre de notre commerce extérieur.

Cette situation est paradoxale. Il nous faut absolument revoir cette question dans son ensemble, développer la culture du riz et du maïs, relancer celle du plantain et favoriser celle des autres cultures vivrières. Nous pourrons ainsi non seulement nourrir notre population, mais aussi vendre en abondance nos produits aux pays voisins. Cela supposera bien entendu le désenclavement des parties de notre territoire qui peinent à écouler leur production. On peut aisément imaginer l'impact d'une telle politique sur l'emploi et le niveau de vie dans nos zones rurales. Beaucoup d'entre vous pourront en être les acteurs.
Vous devrez également apporter votre contribution à la lutte contre les pandémies telles que le SIDA, la tuberculose et le paludisme qui sont nos principales causes de mortalité. L'État a déjà fait à ce sujet un effort considérable dans le cadre de sa politique de santé publique en construisant de nouvelles infrastructures sanitaires et en modernisant leurs équipements. Le traitement des pandémies a été rendu plus accessible. C'est à vous qu'il reviendra de poursuivre ce combat jusqu'à l'éradication de ces fléaux.

Enfin, et ce ne sera pas la moindre de vos tâches, vous devrez prendre le relais de la lutte contre la pauvreté qui touche près de 40% de notre population. Cette inégalité qui concerne tous les aspects de la vie : alimentation, santé, éducation, conditions d'existence, etc. est intolérable dans une société qui place la dignité humaine au premier rang de ses valeurs. Bien que des efforts notables aient été faits au cours des dernières années pour la faire reculer, je suis bien conscient que nous ne viendrons à bout de la pauvreté qu'au prix d'un engagement plus fort qui s'inscrira dans la durée.
J'aurais aimé, avant de conclure, pouvoir me féliciter avec vous du parcours des Lions Indomptables à la récente Coupe d'Afrique des Nations. Le sort en a décidé autrement. Notre équipe nationale qui est en pleine mutation a pourtant montré de grandes qualités. Laissons la mûrir et continuons à lui faire confiance. Je suis sûr qu'au prochain Mondial, elle est capable de surprendre.

Je saisis cette occasion pour vous dire que j'envisage de mettre à l'étude la création d'une École Supérieure de Formation au Football qui, en liaison avec le Ministère des Sports et de l'Éducation Physique et le Ministère de la Jeunesse ainsi qu'avec la Fédération et les Académies existantes, aura pour mission d'encadrer et de perfectionner les jeunes qui manifesteront des dispositions exceptionnelles pour notre « sport-roi ».

Chers jeunes compatriotes,

Je vous ai longuement parlé des défis les plus urgents auxquels vous aurez à faire face au cours de ce siècle qui sera le vôtre. D'autres apparaîtront à coup sûr. Mais le progrès continu de la science et des technologies vous apportera de nouveaux moyens pour les affronter.
Il vous faudra donc aborder ces épreuves avec confiance. Avec d'autant plus de confiance que vous aurez foi en l'avenir de votre pays et que vous aurez acquis les savoirs nécessaires à la compréhension du monde de demain.
Car il ne faut pas s'y tromper, c'est un nouveau monde qui s'annonce, pour ne pas dire une nouvelle civilisation. Pour ne pas être marginalisés, vous devrez être parmi les meilleurs. Je vous en crois capables.

Bonne fête à toutes et à tous !
Vive la jeunesse camerounaise !
Vive le Cameroun !

Annexe 9 : Discours de Paul Biya le 31 décembre 2010

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN S.E PAUL BIYA

Du 31 décembre 2010

Camerounaises, Camerounais Mes chers compatriotes

L'année 2010 qui s'achève n'aura pas été, à bien des égards, une année comme les autres pour le Cameroun. Elle a d'abord été marquée par un événement mémorable : la célébration du cinquantenaire de l'accession de notre pays à l'indépendance. Elle a également vu le début de la mise en œuvre de notre stratégie décennale pour la croissance et l'emploi, première phase de notre marche vers l'émergence. Enfin, elle a montré que notre pays était en mesure de jouer un rôle notable sur la scène internationale. Si vous le voulez bien, regardons les choses de plus près. La célébration du cinquantenaire nous a donné l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 1960. Elle nous a surtout fait prendre plus nettement conscience que nous étions incontestablement devenus une Nation et constater qu'au fil des années, nous avions réussi à mettre sur pied des institutions comportant les principales caractéristiques d'un État démocratique : institutions représentatives, droits et libertés civiques, accès à l'éducation et aux soins de santé, entre autres. Cet examen rétrospectif nous a aussi permis de prendre la mesure de nos lacunes et de ce qui nous reste à accomplir pour accéder à la modernité. Pour beaucoup d'entre nous, et en particulier les jeunes, je crois que cet exercice a été salutaire, car il ne peut que nous engager à relever avec détermination les nouveaux défis qui nous sont proposés. A cet égard, la réflexion initiée à propos du cinquantenaire lors de la Conférence internationale de Yaoundé restera dans nos annales. AFRICA 21, qui a connu un incontestable succès, aura en effet donné l'occasion à d'éminentes personnalités de se pencher sur la période ayant suivi les indépendances africaines mais aussi et surtout d'envisager les voies et les moyens permettant à notre continent d'occuper la place qui doit être la sienne dans les affaires du monde. 2010 a été également l'an 1 de l'application de notre stratégie pour la croissance et l'emploi. Cette mise en route s'est effectuée dans un contexte encore marqué par les effets différés de la crise économique mondiale. C'est ainsi que le secteur primaire de notre économie, c'est-à-dire essentiellement notre agriculture, a connu dans l'ensemble une certaine atonie. Le secteur secondaire, principalement l'industrie, a manifesté une tendance au redressement mais a souffert d'un déficit évident d'énergie. C'est le secteur tertiaire, autrement dit les services, qui s'est montré le plus dynamique, particulièrement le commerce, les télécommunications et les transports. Ce ralentissement relatif de l'activité économique nationale, à l'image de l'économie mondiale, pays émergents exceptés, n'a pas été sans conséquences pour l'équilibre de nos finances publiques, lesquelles ont enregistré un fléchissement des recettes dû à un tassement du produit des taxes et impôts et des droits de douanes, alors que dans le même temps les dépenses publiques s'accroissaient. Dans ces conditions, nous n'avons eu d'autre choix que de procéder à une réduction des dépenses qui s'appliquera essentiellement aux dépenses de fonctionnement. Les crédits d'investissement ne devraient pas être affectés. Il s'agissait non seulement d'adapter notre dispositif budgétaire à la situation mais aussi de maintenir notre crédibilité aux yeux de nos partenaires. J'en profite pour rappeler, une nouvelle fois, que dans les circonstances présentes la sous-consommation des crédits est incompréhensible. Comme vous le savez, notre stratégie comporte la mise en œuvre de grands projets agricoles, miniers, industriels, énergétiques et infra structurels. Même si la concertation avec les investisseurs concernés s'est poursuivie, il faut bien admettre que la crise a eu un effet retardateur sur leur démarrage, à quoi s'est ajoutée – il faut bien le dire – une certaine passivité de quelques responsables. Néanmoins, plusieurs projets sont en bonne voie comme ceux des barrages hydroélectriques de Memve'ele et de Lom Pangar ainsi que de l'usine de liquéfaction de gaz de Kribi. Pour les autres, les négociations continuent avec les groupes intéressés et nous espérons qu'elles aboutiront prochainement. Face à cette situation et pour gagner du temps, il a été décidé de lancer un grand emprunt obligataire de 200 milliards destiné en priorité au financement des projets structurants. L'État entend ainsi donner l'exemple, comme l'indique la création récente de la société HYDROMEKIN à capital public qui sera chargée de la construction d'un barrage et d'une centrale sur le cours du Dja avec la coopération de la République Populaire de Chine. D'autres projets, comme ceux qui concernent le port de Kribi, les infrastructures routières et l'agriculture, pourront bénéficier de ce genre de financement qui permet de mobiliser l'épargne nationale et de mettre à profit l'actuelle sur liquidité des banques. L'impact de la crise s'est également fait sentir sur l'équilibre de notre commerce extérieur. En effet, tandis que nos exportations marquaient le pas, nos importations continuaient de croître à un rythme élevé. Hors pétrole, notre balance commerciale serait nettement déficitaire. Nous en connaissons les raisons. La formule bien connue « le Cameroun produit ce qu'il ne consomme pas et consomme ce qu'il ne produit pas » montre bien le caractère encore extraverti de notre économie. Je me suis souvent exprimé sur ce sujet en préconisant l'augmentation de la production agricole qui nous dispenserait d'importer des quantités considérables de denrées que nous pourrions produire nous-mêmes. C'est donc un constat nuancé qu'il convient de faire sur l'évolution de notre économie, encore affectée par la crise, au cours des douze derniers mois. Les fondamentaux restent bons et les mesures que nous avons prises pour passer ce cap difficile ont été approuvées pour l'essentiel par les institutions financières internationales. Par ailleurs, les prévisions pour le moyen terme sont plus favorables avec un raffermissement des cours de nos principaux produits d'exportation et une amélioration prévue du taux de croissance dans la zone CEMAC. Notre action diplomatique, pour sa part, a connu une évolution plutôt favorable. Je crois pouvoir affirmer que la voix du Cameroun est désormais mieux écoutée et entendue. J'ai eu en effet

l'occasion, à plusieurs reprises et dans différents forums, de m'exprimer sur des sujets intéressant les pays en développement et en particulier les pays africains. D'une façon générale, j'ai plaidé la cause d'une meilleure prise en compte de leurs intérêts au niveau mondial et pour une plus grande solidarité à leur égard. Je me réserve de revenir plus en détail prochainement sur ce que l'on pourrait appeler la « renaissance » de notre diplomatie. Mais, d'ores et déjà, je tiens à rendre hommage au travail de nos représentations à l'étranger ainsi qu'à notre diaspora qui donne de notre pays une image de sérieux et de dynamisme. Après ce bref retour en arrière, permettez-moi de voir avec vous ce que nous pouvons attendre de l'année nouvelle. Elle ne sera pas non plus une année ordinaire. Nous allons en effet, en 2011, célébrer le 50ème anniversaire de notre réunification. Longtemps séparées du fait de la colonisation, les deux parties de notre pays ayant vécu sous la tutelle de la France et de la Grande Bretagne recouvraient leur unité le 1er octobre 1961. Le Cameroun décidait alors d'assumer la plénitude de son passé, de son unité dans la diversité, de son indépendance et de sa personnalité politique. Ce fut une belle aventure. Personne n'y croyait, seuls nous, y croyions. Nous y sommes arrivés. Aujourd'hui, nous formons une Nation, une grande Nation, une Nation unie, fière de sa diversité culturelle et linguistique qui est richesse, une Nation qui aborde son avenir avec assurance. Au-delà de la symbolique forte qu'elle incarne, la réunification doit donc être vécue comme une étape extraordinaire de la marche de notre pays vers son intégration qui permet de faire de notre diversité une force pour atteindre nos objectifs communs. La Nouvelle Année sera aussi celle des élections et particulièrement de l'élection présidentielle, moment crucial de notre vie démocratique. Pour donner à celle-ci toute sa signification, il est important que la participation électorale soit aussi élevée que possible. C'est pourquoi je vous invite instamment à vous inscrire sur les listes électorales. Le droit de vote, ne l'oubliez pas, est l'un des droits fondamentaux du citoyen que celui-ci a le devoir d'exercer. Pour que ce scrutin soit incontestable, je compte beaucoup sur ELECAM qui bénéficiera de l'appui nécessaire de l'administration et des partis politiques lors des opérations électorales. J'ai toutes raisons de croire que les prochains mois suffiront à ELECAM pour mettre la dernière main à son dispositif sur le terrain. Nous aurons bien entendu l'occasion de reparler de tout cela. Quelles seront les perspectives de notre économie dans les prochains mois ? Même si elles restent inévitablement influencées par le contexte mondial, elles devraient confirmer les signes encourageants que j'ai mentionnés il y a quelques instants. Nous pouvons espérer, avec l'augmentation de la production et de la consommation nationales, un retour de la croissance au niveau antérieur à la crise. Certes, ceci n'est pas suffisant mais nous avons bien l'intention de ne pas nous en satisfaire. En effet, consommer c'est bien. Mais produire c'est mieux. Nous allons donc relancer notre production agricole, ce qui est à notre portée. D'abord, en stimulant nos cultures vivrières qui pâtissent des difficultés de communication. Ensuite, en encourageant nos cultures de rente qui vivotent depuis vingt ans alors que les cours sont redevenus rentables. Enfin, en redynamisant notre agriculture industrielle, tournée vers l'exportation, qui a des capacités non exploitées. J'ajoute que ce secteur présente le double avantage d'être créateur d'emplois et de richesses. Nous allons également nous efforcer de développer nos industries de transformation, génératrices de valeur ajoutée, dans les secteurs du bois, de certains produits d'origine agricole, de la petite métallurgie et, lorsque nos projets miniers démarreront, de première transformation. Je n'ignore pas que ces projets se heurtent aux obstacles du crédit et de la fourniture d'énergie. S'agissant du premier, je crois que les dispositions des bailleurs de fonds et du secteur bancaire redeviennent plus favorables et les financements plus accessibles. Quant à l'énergie, je suis déterminé à faire sortir de l'ornière plusieurs dossiers qui stagnent depuis trop longtemps. J'aimerais par ailleurs être sûr que nos grands projets font l'objet d'un suivi suffisamment volontariste. D'autre part, il va de soi, quelles que soient les circonstances, que le Gouvernement poursuivra son action dans le domaine social. L'effort de l'Etat au profit du secteur de l'éducation est déjà très important à tous les niveaux. Le nombre des élèves et des étudiants en constante progression nous l'impose. Le nombre des infrastructures scolaires et universitaires se multiplient. Nous ne nous arrêterons pas en chemin. Il en va de même pour la santé. De nouveaux centres de soins s'ouvrent chaque année. Des hôpitaux sont en construction ou en projet. Des médecins et des personnels de santé sont formés et recrutés. Le plateau technique des formations hospitalières se perfectionne. Les programmes de vaccination se poursuivent. La lutte contre les grandes pandémies ne se ralentit pas. A ce propos, je suis heureux d'annoncer que j'ai décidé de supprimer le coût du traitement du paludisme simple des enfants de moins de cinq ans qui est une des causes principales de mortalité dans cette tranche de notre population. Nous continuerons dans cette voie. Est-ce suffisant ? Sans doute pas, mais les ressources de Etat ne sont pas inépuisables. Si la reprise est vigoureuse, nous disposerons alors de plus de moyens qui seront affectés aux secteurs sociaux. Quant aux conditions de vie de notre population, elles restent au premier plan de nos préoccupations. Pour l'accès à l'eau, je pense que la situation devrait s'améliorer avec la mise en service des infrastructures en construction, notamment dans les centres urbains. Pour l'électricité, dont la pénurie pénalise non seulement les entreprises mais aussi chacun d'entre vous, je vous ai dit ma détermination à faire bouger les choses. Le manque de logements sociaux est aussi l'une des plaies de notre société. Je compte bien rouvrir ce dossier qui a fait l'objet de dérives inacceptables. Nous allons devoir rattraper notre retard. Reste le chômage qui, avec le ralentissement de l'activité économique a eu tendance à s'aggraver. Il est clair – je le répète – qu'aussi longtemps que notre activité économique n'aura pas retrouvé un niveau normal, nous aurons du mal à le faire reculer. Le problème est de même nature partout dans le monde. Nous avons néanmoins, avec les moyens disponibles, créé des emplois dans la fonction publique, essentiellement dans l'enseignement, la santé et les forces de sécurité. Ces mesures ne règlent évidemment pas le problème général de l'emploi dont la solution est fonction de la relance de la croissance, laquelle reste notre principale préoccupation. Bien d'autres sujets devront également retenir l'attention du Gouvernement dans les prochains mois : • L'insécurité qui persiste malgré l'action des forces de l'ordre. De nouveaux moyens, en hommes et en matériels seront mis à leur disposition autant que possible. • La spéculation sur les produits alimentaires qui touche les couches sociales les plus vulnérables et qui pour cette raison est condamnable. Les contrôles devront être renforcés. • La corruption, toujours elle, sans

cesse renaissante et qui s'est étendue, semble-t-il, aux marchés publics. Nous continuerons à la traquer sans pitié. • L'insécurité routière, qui fait chaque année de nombreuses victimes. Si l'appel à la raison n'est pas entendu, sans doute faudra-t-il passer à une répression plus stricte. • Enfin, l'état de la voirie dans nos villes, y compris les plus grandes, devra faire l'objet, là où elle est la plus dégradée, d'une remise à niveau. Ces problèmes qui affectent votre vie quotidienne devront faire l'objet d'un suivi vigilant et d'une recherche constante de solutions. Mes chers compatriotes, Je vous ai dit le 17 mai dernier, à la veille de notre Fête Nationale et de la célébration du 50ème anniversaire de notre indépendance, que « nous allions changer d'époque ». Je voulais ainsi indiquer qu'après avoir posé les fondations de notre État, il était temps de lui donner le contenu économique et social attendu par les populations. Les différentes crises que nous avons subies, comme la plupart des pays en développement, ont en effet quelque peu retardé cette évolution. Maintenant que l'horizon de l'économie mondiale paraît se dégager, je voudrais vous faire part de ma détermination à reprendre notre marche en avant. Bien entendu, pour ce faire, j'aurai besoin de votre soutien, lequel ne m'a jamais manqué. Ainsi, pourrons-nous nous engager dans la voie de l'émergence, avec les atouts indiscutables qui sont les nôtres.

Camerounaises, Camerounais, Mes chers compatriotes,

Le moment est venu pour moi de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse Année 2011.

Vive le Cameroun !

Publier par farel pefakue Yaoundé le 31 décembre 2010

Annexe 10 : Programmes et projets en cours au Cameroun

NEPAD – Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine

Cameroun: Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT)

Annexe 3: Programmes et projets en cours ou en préparation et leur corrélation avec les axes stratégiques du DSDSR et du PDDAA

Programme/Projet	Axe stratégique DSDSR				Pilier PDDAA				
	1	2	3	4	1	2	3	4	5
Gestion sécurisée des espaces pastoraux		X	X	X	X	X	X	X	X
Livestock and Fisheries Development Project in SW	X	X	X		X	X	X	X	X
Programme national de vulgarisation et recherche agricoles					X	X	X	X	X
Projet de promotion du parc national de Korup		X		X	X	X	X	X	X
Appui à la gestion participative et aménagement des aires protégées Nord Cameroun		X	X	X	X	X	X	X	
Développement intégré agriculture et élevage en zone péri forestière	X	X	X	X	X	X	X	X	
Financement des plans d'aménagements forestiers		X		X	X	X	X	X	
Programme Ouest	X	X	X	X	X	X	X	X	
Programme d'amélioration du revenu familial rural	X	X	X	X	X	X	X	X	
Programme d'appui à l'autopromotion rurale Mora	X	X	X	X	X	X	X	X	
Programme de développement rural participatif du Logone et Chari	X	X	X	X	X	X	X	X	
Programme Grand Nord	X	X	X	X	X	X	X	X	
Programme Moungo Nkam	X	X	X	X	X	X	X	X	
Programme Nord Ouest	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet d'appui au développement communautaire	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet d'appui aux populations de Lagdo	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet de développement de la plaine de Tikar	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet de développement des Monts Mandara (PDRM)	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet de développement participatif de la Bénoué	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet de promotion des groupements de production agricole		X	X		X	X	X	X	
Projet de réhabilitation et construction de points d'eau pour le bétail	X		X		X	X	X	X	
Projet de valorisation des bas fonds	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet du Mont Cameroun					X	X	X	X	
Projet Eau Sol Arbre	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet Mbam	X	X	X	X	X	X	X	X	
Projet pôles de développement rural	X	X	X	X	X	X	X	X	
Relance riz Logone	X	X	X		X	X	X	X	
PNDP		X	X	X	X	X			
Programme Sud Ouest	X	X	X	X	X	X			
Protection des forêts naturelles SE Cameroun		X	X	X	X	X			
Réserve du Dja			X	X	X	X			
Programme plantain	X				X		X	X	
Programme racines et tubercules	X	X			X		X	X	
Programme spécial de sécurité alimentaire	X	X	X		X		X	X	
DABAC	X	X	X	X	X				
Appui à la foresterie communautaire		X	X	X		X	X	X	
Projet de gestion durable de la viande de brousse		X	X	X		X	X	X	
Projet stocks de sécurité	X	X	X			X	X	X	
PRCPB		X				X			
Professionnalisation agricole et renforcement institutionnel		X	X			X			
Programme national de micro finance	X	X				X			
Projet crédit rural décentralisé III	X	X				X			
Lutte grands fléaux	X	X					X	X	
Programme national d'appui aux OP rurales		X	X				X	X	

Annexe 10 : Programmes et projets en cours au Cameroun et leur corrélation avec les axes stratégiques du DSDSR

NEPAD – Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine

Cameroun: Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT)

Programme/Projet	Axe stratégique DSDSR				Pilier PDDAA				
	1	2	3	4	1	2	3	4	5
Projet de développement des palmeraies villageoises	X						X	X	
Projet de réorientation de la stratégie phytosanitaire	X	X					X	X	X
Protection des vergers café cacao	X	X					X	X	X
Cellule environnement et forêts		X		X					X
Appui institutionnel au Ministère du développement rural		X							
Conseiller MINEF		X							
Elaboration et suivi des politiques et programmes agricoles	X	X	X	X					

Annexe 11 : Inventaire des projets et programmes en cours ou en préparation

Programme/projet	Bailleur de fonds	Période d'exécution	Budget total ('000 FCFA)
En cours			
Programme national de vulgarisation et recherche agricoles (PNVRA)	IDA, FIDA, Gvt	01/10/99– 30/04/04	30 111 000
Projet pôles de développement rural (PPDR)	UE (Stabex)	01/04/00– 30/04/04	4 000
Projet stocks de sécurité	BID, OPEP	01/07/00– 30/06/04	87 988 000
Elaboration et suivi des politiques et programmes agricoles	France (FSP)	01/03/00– 31/12/04	500 000
Projet de développement des palmeraies villageoises	PPTE	01/03/03– 28/02/05	1 307 250
Programme de relance de la filière plantain	PPTE	24/04/03– 31/03/05	1 885 000
Projet eau sol arbre (ESA)	France (AFD, FFEM)	01/07/02– 30/06/05	6 445 000
Projet de réhabilitation des séchoirs à cacao	UE (Stabex)	01/07/98– 31/08/05	2 273 000
Relance de la riziculture dans la vallée du Logone	PPTE	01/09/02– 31/12/05	1 302 250
Lutte grands fléaux des cultures vivrières	PPTE	01/09/02– 31/12/05	950 000
Projet d'appui à la protection des vergers café cacao	PPTE	01/09/02– 31/12/05	6 100 000
Projet de valorisation des bas fonds	PPTE	01/03/03– 28/02/06	3 350 000
Programme d'amélioration du revenu familial rural (PAFR)	BAD	14/03/02– 31/12/07	15 942 000
Projet d'appui à la décentralisation et au développement local)	RFA (GTZ)	01/01/04– 31/12/07	7 320 480
Projet crédit rural décentralisé III	PPTE	01/01/03– 31/12/07	3 354 000
Projet d'appui au développement communautaire (PADC)	FIDA, Gvt	01/01/03– 31/12/08	12 800 000
Programme national de développement des racines & tubercules (PNDRT)	FIDA, Gvt	01/01/04– 31/12/10	10 420 000
Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)	BAD, FAO		882 480
Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA) extension	BAD		7 997 000
Projet de réhabilitation & construction de points d'eau pour le bétail	France (AFD)		6 300 000
Grassfield Participatory Decentralized Rural Development Project (GP–DERUDEP)	BAD		15 534 000
En préparation			
Professionnalisation agricole & renforcement institutionnel (PARI)	France (FSP)	01/07/04– 30/06/07	1 700 000
Programme de développement durable du Nord et de l'extrême nord	France (AFD)	01/04/05– 31/03/08	25 000 000
Programme de développement rural de l'ouest	France (AFD)	01/04/05– 31/03/08	20 000 000
Programme de promotion de l'organisation professionnelle agricole	France (AFD)	01/04/05– 31/03/08	900 000
Projet de développement agricole du Mbam	France (AFD)	01/04/05– 31/03/08	12 000 000
Programme d'appui institutionnel aux administrations du secteur rural	France (AFD)	01/05/05– 31/03/08	10 000 000
Programme de développement du bassin agricole de Moungo Nkam	UE (Stabex)	01/04/04– 30/06/08	5 124 610
Projet Rumpi	BAD	01/06/04– 31/05/09	1 796 000

Source: Base de données CPA/DEPA/MINAGRI

Annexe 12 : Questionnaire d'enquête

PROTOCOLE D'ENQUÊTE ADRESSÉ AUX PAYSANS

I. IDENTITÉ ET STATUT SOCIAL DE L'ENQUÊTÉ

1- Nom de l'enquêté : …….

2- Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

3- Age : ……..… ans

4- Niveau d'éducation formelle :

☐ Sans

☐ Primaire : ……..

☐ Secondaire : ……..

☐ Autres (à préciser) : ……..

5- Statut social :

☐ Chef de village

☐ Chef de famille

☐ Animateur agricole

☐ Paysan

☐ Leader politique/élites

☐ Notable

☐ Leader religieux :

☐ Autres (à préciser)

……..

6- Activités actuelles :

☐ Agriculture

☐ Élevage

☐ Artisanat :

☐ Autres (à préciser)

2. IDENTIFICATION DE L'ORGANISATION PAYSANNE

Village : …….

Secteur : …….

Caractéristiques et statut juridique de l'Organisation Paysanne

☐ GIC ☐ Association

☐ GIE ☐ Coopérative

Nombre de membres

Hommes : Femmes : ……..

3- RAISONS D'ADHÉSION

Pourquoi avez-vous choisi de faire partie du groupe ?

☐ Conjugaison des efforts

☐ Partage d expérience

☐ Meilleure commercialisation des produits

☐ Amélioration des rendements

☐ Promotion au développement et lutte contre pauvreté

☐ Accès aux appuis et aides divers

Êtes-vous satisfait du groupe

Oui ☐
Non ☐

Avez-vous réussi à améliorer votre rendement depuis que vous êtes encadré par le PNVRA ?

Oui ☐
Non ☐

Appartenez-vous à une autre OP, suivi par un autre programme ? Si oui pourquoi ?

☐ Fonctionnement du groupe

☐ Quelle est la fréquence de vos rencontres avec l'AVZ ?

Avez-vous un programme d'activités ?

Oui ☐
Non ☐

En quelle langue vous exprimez-vous pendant les rencontres ?

Qui vous informe sur

La vente des produits
La hausse des prix des intrants
Les autres informations agricoles ?
Les variations climatiques ?

☐ L'AVZ ☐ Les enfants

☐ La radio ☐ La télé

Comment se passe vos rencontres ? Vous est-il déjà arrivé de ne pas être d'accord avec la technique proposée par l'AVZ ?

Oui ☐
Non ☐

Avez-vous vraiment besoin au fait des conseils de l'AVZ ?

Oui ☐
Non ☐

Votre groupe travaille t-il avec d autres personnes qui ne sont pas membres ?

Oui ☐
Non ☐

Avez-vous un téléphone portable ?

Oui ☐
Non ☐

Vous arrive t-il d'utiliser votre téléphone portable pour votre travail ? Quelle fréquence ?

☐ Très peu ☐ Souvent ☐ Très souvent

Avez-vous un poste radio ?

Oui ☐
Non ☐

Un poste de TV ?

Oui ☐
Non ☐

S'il y avait une émission sur la formation et l'information agricole seriez vous prêt à la suivre ?

Oui ☐
Non ☐

Qu'entendez-vous par lutte contre la pauvreté ?

Êtes-vous concerné ?

Que faites-vous pour réduire la pauvreté ?

MERCI POUR VOTRE COLLABORATION

PROTOCOLE D'ENQUÊTE ADRESSÉ AUX AVZ

I. IDENTITÉ ET STATUT SOCIAL DE L'ENQUÊTÉ

1- Nom de l'enquêté : …….

2- Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

3- Age : ……..… ans

4- Niveau d'éducation formelle :

☐ Primaire : ……..

☐ Secondaire : ……..

☐ Autres (à préciser) : ……..

5- Provenance ethnique

6- Statut social :

☐ Fonctionnaire administration publique ☐ Contractuel

☐ Autre

Que faisiez-vous avant d'être intégré dans le PNVRA ?

Depuis combien de temps êtes-vous au PNVRA ?

2- MISE EN SCÈNE DE LA VULGARISATION

Combien d'OP suivez-vous ?

Qu'est ce qui fonde votre démarche auprès des agriculteurs :

☐ Leurs demandes ☐ Votre analyse de la situation

On parle aujourd'hui de l'agriculture intensive, de l'agriculture raisonnée et de l'agriculture bio.
Ces spécificités ont-elles un sens dans votre action ?

Qui choisi le type d'agriculture

☐ Le paysan ☐ Vous

Y a-t-il de votre part un souci de valorisation du patrimoine culturel et traditionnel dans le domaine agricole ?

Quelle technique traditionnelle avez-vous réussi à valoriser et à étendre ?

Avez-vous des orientations préalables ou vous travaillez sur les demandes émanant de la base ?

Comment recenser vous ces besoins ?

Êtes vous en mesure de répondre à toutes les demandes ou de trouver solutions à toutes les questions ?
Sinon quelles sont vos voies de recours ?

En quoi consiste la participation des agriculteurs ? Dans leurs doléances émises ?

Sont- ils associés à la recherche des solutions ?

Les agriculteurs vous font ils confiance ou il arrive que vos propositions soient discutées ?

Avez-vous des moments prévus pour le partage d'expériences entre les OP différentes travaillant sur la même spéculation ?

Comment prenez-vous en compte le respect des traditions et des coutumes ?

Avez-vous un horaire de travail bien cadré ?

Votre trop grande proximité avec les paysans d' après vous est-elle vectrice d'efficacité ?

Avez-vous l'impression que votre travail augmente effectivement le rendement de ceux que vous suivez ?

D'autres paysans demandent ils d'être suivis pas vous ?

Comment vous positionnez vous à la base au milieu des multiples programmes mis en route par le MINAGRI ?

3-RECOURS AUX MOYENS DE COMMUNICATION

Comment convoquez-vous vos réunions ordinaires et extraordinaires avec les OP dont vous avez la charge ?

- ☐ Bouche à oreille
- ☐ Téléphone portable
- ☐ Communiqué radio
- ☐ Annonce à l'église
- ☐ Internet
- ☐ Autre

Comment se déroule concrètement la partie théorique de vos rencontres?

Avez-vous des supports de communication

- ☐ Affiches
- ☐ Tableau
- ☐ Vidéos
- ☐ Photo langage
- ☐ Photocopies

Que faites vous de ceux qui ne savent pas lire ou parler français ?

Vous arrive t-il d'utiliser votre téléphone portable pour votre travail ? Quelle fréquence

- ☐ Très peu
- ☐ Souvent
- ☐ Très souvent

Dans quelle circonstance : communication date réunion

- ☐ Information sur la fluctuation des prix sur le marché
- ☐ Donner un conseil à un agriculteur
- ☐ Autres

.Merci pour votre collaboration.

Annexe 13 : Grille des programmes CRTV Bafoussam

NOTE DE PRESENTATION

Dans le réseau CRTV, la Station Régionale CRT-Ouest est une particularité. Elle couvre la Région de l'Ouest et aussi en cinq autres Région voisines : l'Adamaoua ; le Littoral ; le Centre ; le Nord-Ouest et le Sud-ouest.

La grille des programmes 2011, intègre d'une part cette spécificité. D'autre part, cette grille est la reflet des orientations stratégiques prescrites par la Direction Générale de la CRTV.

L'Objectif global pour la Station Régionale CRTV-Ouest est de mettre à la disposition des auditeurs ; des administrions, des annonceurs et autres partenaires de la CRTV, une offre attrayante de programmes reflétant les évolutions socio-économique, culturelle et politique de notre pays pour au bout de compte renforcer encore et toujours l'audience de notre Station et maximiser ses recettes commerciales.

I- LES PROGRAMMES

L'implémentation de la grille des programmes 2010, a permis à certaines émissions de bénéficier d'une bonne audience. Parce qu'elles sont appréciées et régulièrement produites, ces émissions ont été reconduites dans la grille des programmes 2011.

En Français :

- Bonjour la Région : de lundi à jeudi 05h-09h
- La République : de lundi à vendredi : 06h20
- Vive la sport : de lundi à jeudi 07h35 - 08h
- La revue de la presse : de lundi à jeudi 08h5 -08h10
- Décompression : de lundi à jeudi 10h5 -11h30
- Santé au quotidien : de lundi à jeudi 21h15-21h45
- Le Monde-Agropastoral : mercredi 21h-21h30
- Les carnets de développement : jeudi 21h15-21h45
- La Radio Utile : vendredi et samedi 05h-06h
- Le Forum régional : samedi 12h-13h
- Education citoyenne : samedi 17h30
- Ballade sentimentale : samedi 21h-22h
- Espace bilingue : dimanche 11h-1130

Annexe 13 : Grille des programmes CRTV Bafoussam

STATION REGIONALE CRTV-OUEST

GRILLE DES PROGRAMMES 2010

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Horaires
04H57	OUVERTURE D'ANTENNE							04H57
05H00	BONJOUR LA REGION				LA RADIO UTILE		REVEIL EN PRIERE	05H00
05H15	LE DEBAT DU JOUR							05H15
05H30	QUESTIONS A LA UNE						FREQUENCE LUTHERIENE	05H30
06H00	CAMEROUN MATIN PREMIERE							06H00
06H10	BONJOUR LA REGION					RYTHMES ET TRADITIONS DE L'OUEST	MEDITATION CATHOLIQUE	06H10
06H20	LA REPUBLIQUE							06H20
06H30	CAMEROON THIS MORNING					NOTRE ENVIRONNEMENT	MEDITATION PROSTESTANTE	06H30
06H40	LA SANTE AU QUOTIDIEN				CHRONIQUE ISLAMIQUE		THE SUNDAY MEDITATION	06H40
07H00	MATIN INFO (JOURNAL REGIONAL)				BONJOUR LA REGION II	NOTRE SANTE	CAMEROON CALLING	07H00
07H20	PAGE PUBLICITAIRE				CANAL POLICE			07H20
07H25	BONJOUR LA REGION III					ESPACE FEMME		07H25
07H35	VIVE LE SPORT				MULTIPLEX	IL EST ECRIT		07H35
08H05	LA REVUE DE LA PRESSE					VARIETES MUSICALES		08H05
08H15	PAGE PUBLICITAIRE							08H15
08H20	BONJOUR LA REGION SUITE ET FIN						PAGE PUBLICITAIRE	08H20
09H00	MORNING SHOW					CARNET ISSUES	LES FOU DU RIRE	09H00
09H20						QUESTIONS DE DROIT		09H20
10H00	FLASH INFO (REGIONAL)					HIT PARADE (REGIONAL)		10H00
10H06	DECOMPRESSION I			LES FOU DU RIRE				10H06
10H30	LES PROGRAMMES DE CRTV-OUEST							10H30
10H32	DECOMPRESSION II			LES FOU DU RIRE				10H32
11H00	INFO JOUR (JOURNAL REGIONAL)						FORUM REGIONAL	11H00
11H30	OUEST MIDI MAGAZINE					OUEST HEBDO RETRO		11H30
11H40	CAMEROUN MAGAZINE I							11H40
[illegible]	[illegible]GE PUBLICITAIRE							[illegible]
13H00	CAMEROUN MIDI PREMIERE					FORUM REGIONAL		[illegible]
13H30	CAMEROUN MAGAZINE II					AVIS DE DECES		13H30

Annexe 13 : Grille des programmes CRTV Bafoussam

14H00	LUNCHEON DATE PART I					HONNEUR ET FIDELITE	EDUCATION CITOYENNE	14H00
15H00	THE NEWS							15H00
15H30	LUNCHEON DATE PART II					FREQUENCES LASER	SPORTS ET RYTHMES	15H30
16H00	FLASH INFO (REGIONAL)							16H00
16H60	LANGUE BAMOUN	LANGUE MEDUMBA	LANGUE NGUEMBA	LANGUE YEMBA	ISLAM ET SOCIETE			16H60
16H36	LANGUE GHOMALA	LANGUE YEMBA	LANGUE AKA'A	LANGUE BAMOUN	LANGUE NGIEMBOOM			16H36
17H00	CAMEROUN MIDI DEUXIEME							17H00
17H32	LANGUE NGIEMBOOM	LANGUE MENGAKA	EUDCATION DE BASE INFO	LANGUE GHOMALA	LANGUE FEFE	RETRO ACTU MENGAKA'A		17H32
18H00	SOIR INFO (JOURNAL REGIONAL)					RETRO ACTU BAMOUN		18H00
18H31	EVENING NEWS (REGIONAL)						RETRO ACTU TIKAR	18H31
18H35	LANGUE AKA'A	LANGUE TIKAR	LANGUE MENGAKA		BONSOIR LA REGION	RETRO ACTU GHOMALA		18H35
19H00	THE NEWS							19H00
19H30	LE BON LANGAGE					RETRO ACTU MEDUMBA	RETRO ACTU YEMBA	19H30
19H45	BONSOIR LA REGION (SUITE ET FIN)				LANGUE MEDUMBA	BONSOIR LA REGION		19H45
20H00	CAMEROUN SOIR PREMIERE							20H00
20H31	ANTENNE DE NUIT I					AVIS DE DECES	LA BIBLE VOUS PARLE	20H31
20H35	AVIS DE DECES					RETRO ACTU NGIEMBOOM		20H35
20H45	LES JOUVENCEAUX	SYNERGIE SOCIALE	TOURISME INFO	MINESEC INFO	EDUCATION CITOYENNE			20H45
21H00	FORUM DE L'EMPLOI	LE COMMIS DE L'OUEST	LE MONDE AGRO-PASTORAL		RYTHMES ET TRADITIONS DE L'OUEST	BALADE SENTIMENTALE	LA LITURGIE DOMINICALE	21H00
21H15	VARIETES MUSICALES	INFORMATIONS PROTESTANTES	LES INFORMATIONS CATHOLIQUES	LES CARNETS DE DEVELOPPEMENT	ESPACE BILINGUE			21H15
21H45	NOTRE SANTE	ANTENNE DE NUIT II		RYTHMES ET TRADITIONS DE L'OUEST			RETRO ACTU AKA'A	21H45
22H00	THE NEWS							22H00
22H16	EGLISE VIVANTE	AU CŒUR D'UNE OEUVRE				OUEST HEBDO RETRO ®	FREQUENCE LLUTHERIENNE	22H16
22H45	ANTENE DE NUIT (FIN)							22H45
23H30	VAGUES MUSICALES					VARIETES MUSICALES	MEDITATION ATHOLIQUE ®	23H30
24H00	FERMETURE D'ANTENNE						DITATION STANTE ®	24H00